

L'âge du bronze dans le Perche (Morgien et Larnaudien).

PAR M. LE D^r

JOUSSET DE BELLESME (Nogent-le-Rotrou).

Mes précédentes communications avaient pour but d'établir que l'âge de la pierre taillée était représenté dans la province du Perche par différents gisements, entre autres par celui de la Longère, que M. Savigny et moi avons étudié avec soin.

J'ai montré, en second lieu, que l'époque de la pierre polie ou robenhausienne avait laissé d'importants vestiges, dont la nécropole de Saint-Cyr-la-Rosière et de Gémages est le plus imposant monument. De nombreuses haches en silex polies ont été trouvées dans la région qui avoisine la Pierre Procureuse et les dolmens qui l'entourent.

L'âge du bronze est également représenté.

Nous retrouvons, en effet, assez fréquemment dans cette contrée des spécimens de l'époque Morgienne et de l'époque Larnaudienne (Classif. de de Mortillet).

Les trois spécimens que je présente au Congrès proviennent des environs immédiats de Nogent-le-Rotrou. Ce sont trois haches en bronze, de forme et de nature assez différentes.

La première de ces haches est à talon rectangulaire, munie à la base de la lame d'une dépression, ayant la forme d'une feuille ovale. Elle n'a pas d'anneau de suspension. La matière est en bronze, d'un jaune d'or un peu clair. La patine est intacte et bien conservée, sans cependant avoir l'aspect vernissé.

Son poids est de 315 grammes. La longueur totale est de 0^m145. Longueur de la lame, 0^m08. Longueur du talon, 0^m065. Largeur du tranchant, 0^m055. Largeur du talon au milieu, 0^m022. Largeur du talon à l'extrémité, 0^m022. Saillie des ailes, 0^m008.

Ces caractères la classent dans l'époque Morgienne.

Elle provient des environs de Marolles.

Les deux autres haches sont d'un type tout différent et se rapporteraient, d'après de Mortillet, à l'époque Larnaudienne. Elles sont plates, de forme triangulaire.

La plus grande est en cuivre rouge.

Poids, 265 grammes. Longueur totale, 0^m105. Largeur du tranchant, 0^m05. Largeur du talon, 0^m03. Épaisseur, 0^m01.

La surface est bien patinée, très rugueuse. Ce type de haches en cuivre rouge n'est pas très rare. On le retrouve dans un certain nombre de collections, notamment au Musée de la Société philomathique de Vannes, au Musée Miln à Carnac, etc.

La seconde de ces haches est plus petite. Elle ne pèse que 90 grammes. Sa longueur est de 0^m08 ; la largeur du tranchant est de 0^m045, et de la base 0^m015, l'épaisseur est de 0^m007.

Le bronze est d'un beau jaune d'or. La patine est fort belle, brillante et vernissée.

Il y a lieu d'être surpris de voir fabriquer, à une époque où le travail du bronze était déjà très perfectionné, une hache de forme aussi primitive. D'après A. de Mortillet, les haches *en bronze* de ce type seraient fort rares.

Ces deux haches ont été trouvées aux environs de Thiron-Gardais.

Plusieurs autres haches en bronze se trouvent dans ma collection. — En voici l'énumération.

Une hache à talon arqué presque semblable à la première de celles que je viens de décrire, sauf qu'elle est munie d'un anneau de suspension.

La patine est belle et la surface rugueuse.

Le bronze est d'un beau jaune d'or et la lame porte à la base deux traits en creux, en guise d'ornement.

Poids : 350 grammes. Longueur totale, 0^m16. Longueur de la lame, 0^m09. Largeur du tranchant, 0^m042. Saillie des ailes, 0^m007. Largeur au milieu, 0^m025. Épaisseur, 0^m027.

Cette hache provient d'une fouille, pratiquée il y a une cinquantaine d'années, sous la direction de M. de Sainte-Suzanne, sous-préfet de Mortagne, par M. Dagoury, garde-général des Forêts, sur l'emplacement d'un camp romain, dit Camp du Châtelier, situé dans la forêt de Bellême.

Ce camp fut sans doute établi sur l'emplacement d'une ancienne station Morgienne, à moins de supposer qu'à l'époque de la conquête romaine les Gaulois se servaient encore de haches en bronze de cette forme. La chose n'est pas invraisemblable, si on réfléchit à l'avidité qu'ils montrèrent beaucoup plus tard pour ce métal, lorsqu'ils envahirent l'Italie.

Cette fouille du camp du Châtelier mit au jour plusieurs de ces haches, sept ou huit, je crois; plus des haches à douille, un poignard en bronze, et divers autres objets. Ces trouvailles ne furent pas faites dans l'enceinte, mais dans des déblais situés autour du camp.

Trois autres haches de nature fort différente de ces dernières proviennent d'un camp fortifié, situé en un lieu marécageux près d'Igé (Orne), appelé le Crochemêlier, où mon père avait recueilli de nombreux ossements de sanglier et de cerf, ainsi que des poteries d'aspect lacustre, des pesons en terre cuite, et les débris d'un crâne humain. Beaucoup de ces objets sont au Musée d'Alençon.

1° Une hache en bronze brisée en deux morceaux au milieu du talon, par un coup de pioche malheureux. Le tranchant est brisé également. L'instrument est de forme grossière, à talon rectangulaire sans ornement. Le métal est d'un jaune cuivreux d'une mauvaise fabrication. La cassure laisse voir une masse métallique pleine de soufflures.

Poids, 680 grammes. Longueur totale, 0^m19. Longueur de ce qui reste de la lame, 0^m08. Longueur du talon, 0^m105. Largeur à la base de la lame, 0^m03. Largeur à la fracture du tranchant, 0^m045. Saillie des ailes, 0^m004. Plus grande épaisseur, 0^m035. La patine est d'un vert noirâtre fort sombre, et assez lisse.

2° Une très belle hache à tranchant en lunule, intacte, et à talon rectangulaire. Le métal est un bronze d'un jaune très pâle. A la base de la lame on remarque un ornement en creux simulant une coquille. La patine est brune avec des traces rougeâtres, comme il arrive aux objets de bronze qui ont été longtemps en contact avec du fer.

Poids, 475 grammes. Longueur totale, 0^m18. Longueur de la lame, 0^m08. Largeur du tranchant, 0^m08. Saillie des ailes, 0^m005. Largeur du talon, 0^m025. Epaisseur, 0^m025.

3° Une hache à ailerons, longue et étroite.

Poids, 365 grammes. Longueur totale, 0^m155. Longueur de la lame, 0^m06. Largeur du tranchant, 0^m04. Largeur du talon, 0^m03. La base du talon est évidée et les deux bouts sont retournés en dedans formant deux petits crochets. Le bronze est très pâle et la patine grise.

Il est évident pour moi que ces trois dernières haches sont des objets d'importation, tout à fait étrangers aux types que l'on rencontre habituellement dans le Perche.

Il est bon de remarquer, du reste, que tous les objets en bronze de notre contrée ont été apportés du dehors, puisque les matières

premières nécessaires à la fabrication du bronze n'existent pas dans le Perche.

Autant le minerai de fer y est commun, autant le cuivre et l'étain brillent par leur absence.

La présence d'instruments en bronze montre que, malgré la difficulté d'accès qui l'a toujours caractérisé jusqu'à ces derniers temps, le Perche était cependant déjà, à la fin de l'époque robenhausienne, en communication avec les contrées voisines, et en recevait divers objets à titre d'échanges sans doute.

Une barque monoxyle à Elven.

PAR

TABARIÈS DE GRANDSAIGNES (de Paris).

Il me paraît intéressant de multiplier les points de comparaison entre ces rares objets antiques de l'industrie du bois que l'on nomme barques ou pirogues monoxyles, c'est-à-dire creusées dans un seul tronc d'arbre, qui, en France, remontent au néolithique au moins et descendent jusqu'au siècle dernier, pour tenter de mettre un peu de précision dans l'âge de chacun, dans les procédés de sa fabrication et dans son application au point de vue de la navigation.

Aussi me suis-je enquis de ceux qui avaient pu être découverts dans la région de Vannes; on m'en a signalé à Elven (arrondisse-

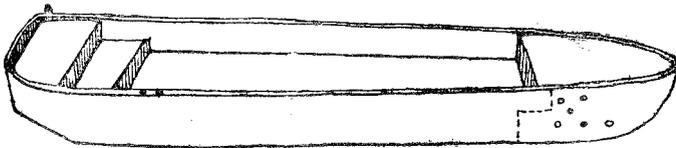


Fig. 1. — Barque monoxyle d'Elven.

ment de Vannes) comme ayant été récemment trouvés dans le domaine de Largoët, à 14 kilomètres de Vannes. C'est là que je me suis rendu dans la matinée du dernier jour des séances du Congrès préhistorique.

La vieille forteresse de Largoët, bâtie, agrandie, ou rebâtie aux ^{xiii}^e, ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles, possède, paraît-il, des substructions remontant au ^{xi}^e et même au ^{ix}^e; c'est M. du Bot qui est actuellement le propriétaire de ce vaste et beau domaine. Comme l'histoire la plus intéressante de cette importante forteresse féodale se place au ^{xv}^e siècle, c'est à cette époque que l'on tend à rapporter les objets fort divers que les fouilles, exécutées sur le domaine font recueillir.

L'Arz, rivière particulièrement marécageuse passe, à peu de distance du vieux donjon et du château moderne, bâtis sur le granit, vers le sommet d'un coteau ; un ruisseau abondant, dont la source est dans la propriété, va tomber dans l'Arz. Au pied de la forteresse il traverse un petit vallon où ses bords, depuis des siècles, étaient cultivés en prairie. Afin de relever ses eaux et de les amener dans les fossés du donjon, on a, récemment, coupé le vallon par une digue en pierres, assise sur le granit à 6^m50 de profondeur.

En creusant la prairie, on a reconnu que sous-sol était tourbeux ; il contenait un certain nombre d'arbres en place ; c'était un ancien étang. On y a recueilli des vestiges fort divers d'industrie humaine : des débris de chaussures en cuir et en bois, des poignées d'épée et des haches en fer, une arme en bronze et des vases et poteries diverses. A 3^m50 de profondeur on a rencontré une première pirogue monoxyde qui n'a pas paru mériter l'attention et que l'on a détruite, parce qu'elle rappelait une forme actuelle de barque. A 5^m50 on en a trouvé une autre toute différente, qui a semblé si singulière qu'on l'a exhumée à grand peine et portée en bas du vieux donjon polygonal.

Je l'ai examinée avec soin, et en voici les caractères.

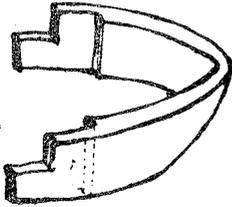


Fig. 2. — Avant de la barque.

Au premier aspect, elle paraît très massive, très grossière et, par suite, d'une haute antiquité ; avec plus d'attention on reconnaît qu'elle ne peut pas être très ancienne.

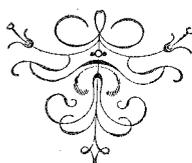
Les deux bouts ne sont pas semblables ; il y a un avant, retréci et relevé par dessous en forme un peu arrondie, et un arrière, carré et taillé en biseau par dessous. La longueur est de 4^m20, la largeur de 0^m65 en haut des bords, de 0^m60 à leur contact avec le fond. Ces bords ont une forte épaisseur : 0^m05, de même que le fond : 0^m012 ; le creux intérieur est de 0^m35. On a taillé en plein bois (de chêne) deux gradins en plate-formes à l'arrière, un à l'avant. Le plus bas gradin de l'arrière servait de siège pour le rameur ; à sa portée, le haut des bords est, de chaque côté, percé de deux trous où se mettaient des chevilles entre lesquelles se plaçait et se maintenait la rame. Les bords de l'avant et la proue sont formés d'une pièce taillée à part, rapportée et appliquée contre le corps au moyen de six chevilles de chaque côté ; ces chevilles paraissent en bois plus tendre que celui du corps de la pirogue,

car il se perce très aisément et tombe en poussière. Le fond est aplani, de même que les côtés extérieurs. Il m'a été affirmé que cette pirogue n'était accompagnée d'aucun autre objet que d'une écuelle en bois, dont j'ai vu les fragments.

Le travail de la pièce de l'avant, son assemblage au corps avec des chevilles en bois, la présence d'autres chevilles pour placer les rames, n'indiquent pas une industrie primitive ou très ancienne. Cependant la profondeur de l'enfouissement suppose que celui-ci remonte à un assez grand nombre de siècles. Cette pirogue semble être contemporaine des premières constructions élevées là; elle les desservait peut-être, elle servait au passage du ruisseau élargi à et à la pêche; le ruisseau est encore très poissonneux.

Dans tous les cas, la présence de cette barque monoxyle et de l'autre, située 2 mètres plus haut et qui devait être moins ancienne de plusieurs siècles, montre que la construction et l'usage des barques monoxyles, si usités chez les Gaulois, s'est perpétué dans la région pendant le Moyen Age et sans doute plus tard.

Le propriétaire du domaine doit continuer les fouilles; on m'a assuré qu'elles seraient faites désormais avec soin et méthode; les résultats pourront en être intéressants.



IV. — NÉOLITHIQUE.

Les figures d'Hommes en Silex.

PAR

Nicolas RÖERICH (Saint-Pétersbourg),

Artiste-peintre, Directeur de l'École de la Société Impériale d'Encouragement
des Beaux-Arts.

Parmi nos trouvailles de l'âge de la pierre, une attention toute particulière est méritée par des objets, d'une destination non précisée

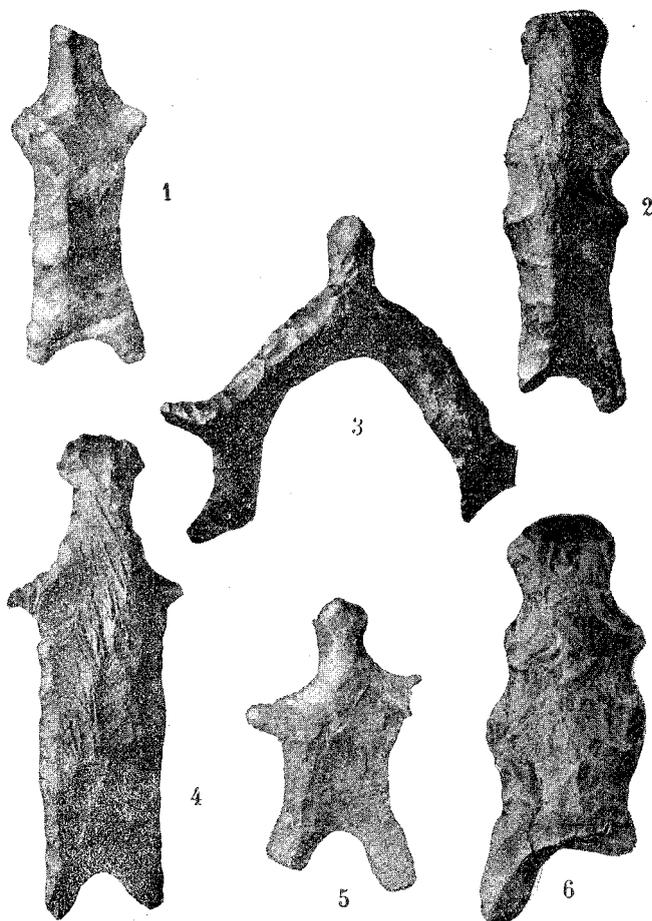


Fig. 1.— Silex taillés néolithiques de Russie, représentant des hommes et des animaux.
[D'après une photographie].

jusqu'à aujourd'hui; parmi ceux-ci se font remarquer des figures d'hommes et d'animaux (Fig. 1).

Dans la section de l'âge de la pierre, au Musée de Rome, on a sous les yeux les curieuses formes en silex des environs de Vérone. Depuis l'année dernière, ces objets ont pris une importance toute particulière pour l'archéologie russe. En 1905, dans *l'Homme Préhistorique* (N° 7, 8, 9), sous le titre : « Les faux du Musée de Vérone » a paru un échange d'opinions de MM. Seton Karr, Pigo-rini, de Mortillet, et Renato Cirilli; ce dernier se reporte aux trou-vailles analogues de Russie.

Ne m'engageant pas dans l'analyse de l'authenticité des trouvailles en silex de Vérone, je voudrais attirer l'attention sur les figures d'hommes et d'animaux, qui se trouvent dans ma collection de Mouronne, Novgorod, et Ivier [N° 1, 2, 3, 4, lac Ustino (Iver). N° 5, lac Piros (Novgorod); N° 6, station Volossowo (Monrome)].

Leur authenticité fut établie à l'assemblée de la Société d'Archéo-logie Impériale de Russie.

Trois questions m'intéressent beaucoup plus : 1° C'est de noter l'incontestable authenticité de ces objets, 2° Pourquoi la forme exclusive de nos silex n'est-elle analogue qu'aux silex d'Amérique et d'Italie? 3° Leur comparaison avec les antiquités d'Amérique et d'Italie ne pourrait-elle pas faire jaillir une lumière sur le temps de l'âge de la pierre des lacs russes?

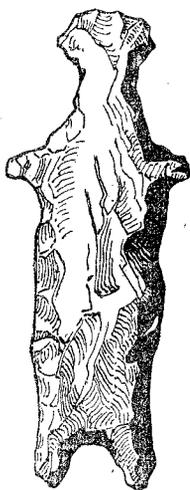


Fig. 2. — Détails du Silex taillé néolithique (n°4, Fig. 1), du Lac Ustino (Russie).

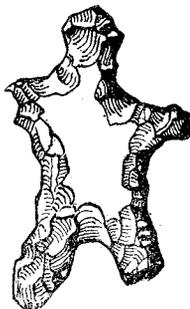


Fig. 3. — Détails du Silex taillé néolithique (n°5, Fig. 1), du Lac Piros (Russie), vu par la face opposée.

L'auteur présente deux dessins relatifs à ces silex taillés.

Le premier (Fig. 3) a été trouvé au bord du Lac Piros du Gouvernement de Novgorod, avec des pièces *néolithiques*, en 1905.

Le second (Fig. 2) a été recueilli au bord du lac Ustino (Tever), par M. Rœrich lui-même, avec des objets *néolithiques*.

Poteries dolmeniques.
Empreintes et impressions digitales.

PAR

Edouard FOURDRIGNIER (Paris).

I. — POTERIES DOLMENIQUES.

Dans toute recherche archéologique, la part à faire à la céramique est manifeste. Les témoignages d'une si lointaine industrie, dont les produits s'étagent à toutes les époques, ne sont pas à méconnaître. Chaque jour, en effet, les découvertes affirment des révélations inattendues, des indications parfois plus fidèles que des textes, qui souvent nous manquent. Les vases nombreux, découverts dans les monuments mégalithiques de Bretagne, ne pouvaient donc échapper à l'attention. Ces œuvres céramiques sont souvent désignées sous le nom de *Poteries dolmeniques*, terme qui indique bien une provenance locale, mais qui, sous certains aspects, paraît un peu trop générique pour plusieurs de ces produits.

*
* *

Quand on visite les Musées de Vannes et de Carnac, très riches en poteries dolmeniques, assez bien réparties pour que l'on puisse juger de leur ensemble, et, en même temps, se rendre compte des différents objets, découverts associés avec les vases, on remarque bientôt plusieurs variétés selon leur forme, leur ornementation, la couleur de la terre et leur technique en général.

La plupart de ces vases ont été réparés avec assez de soin. Il n'y en a qu'un nombre assez restreint d'intacts, appartenant surtout aux petites dimensions. Il importe de savoir s'ils étaient brisés avant la découverte : ce qui dénoterait pour les vases un rite particulier, comme on le présume pour les haches recueillies au Mont-Saint-Michel de Carnac, à la butte de Tumiac, et à Mané-en-Hroég (1).

Si, d'autre part, les cassures facilitent l'examen de l'argile et son genre de travail, comme souvent les vases brisés sont difficiles

(1) G. DE CLOSMADÉUC. — *La céramique des dolmens dans le Morbihan*, 1865.
— Les vases entiers seraient rares.

à recueillir étant par trop fragmentés, il y aurait à retenir que le nombre des vases déposés dans les sépultures était bien plus important que celui que nous voyons dans ces collections. Ce qui indiquerait alors une production locale plus considérable.

En général, ces poteries se caractérisent par des formes très simples, rappelant des coupes, des tasses de diverses dimensions. Le col est presque toujours un peu plus étroit que la panse, qui, parfois, a une vague indication de carène. A remarquer l'absence d'anse; pas de pied; mais une base assez large, le plus souvent arrondie (1).

Ces formes arrondies ont été obtenues avec la paume de la main : car l'emploi d'un tour, même très primitif, ne s'accuse pas. Puis, d'autre part, des irrégularités de contour et de fréquentes déformations n'auraient pu ainsi se produire; elles auraient été alors certainement rectifiées par un mouvement giratoire.

*
* *

Un premier groupe se compose d'assez grands vases, ayant de 0^m20 à 0^m30 de hauteur sur une moyenne de 0^m30 à 0^m40 de diamètre. La terre, d'un noir-brun, est assez grossièrement travaillée. Elle possède, disséminés dans sa masse, des petits graviers de mica ne formant pas une tranche centrale distincte, comme dans certaines poteries très anciennes. C'est à peine si quelques-uns ont subi l'action du feu.

Ils étaient obtenus au moyen d'une terre particulière, dont on a découvert, il y a quelques années, près de Carnac, un dépôt destiné à la fabrication.

J'ai eu l'occasion, grâce à l'obligeance de notre distingué collègue, M. G. d'Ault du Mesnil, de pouvoir en étudier la plasticité et de constater qu'avec cette terre spéciale on pouvait fabriquer des vases assez résistants sans le secours du feu, à la manière de gâcher le plâtre.

J'ai apporté plusieurs des produits que j'ai obtenus et que j'ai déjà présentés l'an dernier à la *Société préhistorique* et à la *Société d'Anthropologie de Paris* (2). On peut remarquer qu'en les comparant avec des fragments de vases dolmeniques, il y a identité parfaite. Avant d'avoir été passés au feu, la résistance est déjà très suffisante pour servir de récipients à des graines, des matières

(1) Pour cette forme arrondie en calotte, on a même avancé que les crânes humains avaient pu servir de modèle.

(2) Ed. FOURDRIGNIER. — *Céramographie préhistorique* (*Bull. de la Soc. Préh.*, séance du 9 février 1905). — *Les étapes de la Céramique dans l'antiquité* (*Bul. et Mém. de la Soc. d'Anth. de Paris*, séance du 16 février 1905).

sèches. Enduits de lait ou de graisse, les liquides s'y conservent assez bien. Très légèrement cuits, la solidité est fort remarquable ; à peine la surface est-elle entamée par l'ongle.

Jusque là, la terre garde toujours sa couleur spéciale noir-brun et un accent vernissé naturel sans le besoin d'aucun lissage. Mais, si ces produits sont portés au rouge sombre du four, ils deviennent couleur rouge-brique, et acquièrent un beau lustre, presque une glaçure vitreuse.

Cette couleur rouge, qui parfois va jusqu'à la couleur jaune-orange, est à remarquer ; car, dans d'autres groupes de ces poteries dolmeniques, nous allons la retrouver. Elle viendra alors nous prouver l'emploi certain du four qui, pour les poteries les plus anciennes, n'était pas usité, car seulement, au plus, passaient-elles au feu de foyers fort peu intenses à air libre.

Ce premier groupe de vases en comprend quelques-uns qui sont ornés d'une manière assez particulière. Elle se compose généralement d'un cordon en relief, un peu plus bas que le col, à la naissance de l'épaulement ; et, presque tous sont agrémentés d'impressions de doigts qui se succèdent, sur lesquelles nous reviendrons bientôt (1).

Tous ont un aspect assez brillant que déjà la terre donnait naturellement ; mais il paraît avoir été accentué par un enduit organique qui a fini par faire corps avec la surface terreuse.

* * *

Un second groupe se distingue par la forme très arrondie de sa base, un évasement plus grand de l'ouverture et le peu d'épaisseur des parois. La forme dite *bol* est ici tout à fait marquée. Leur couleur rouge-jaune-brique indique une cuisson plus savante, car les traces d'un coup de feu y sont rares.

A l'ornementation digitale moins fréquente sont venus s'ajouter des incisés et surtout des piquetés composant des traits, des angles en dents de loup, et même des séries de parties de cercles concentriques.

Ces vases composaient la vaisselle courante. L'épaisseur de leurs parois est relativement assez faible ; aussi devaient-ils se briser facilement. C'est ce qui expliquerait peut-être le nombre assez restreint des vases entiers.

Ces poteries ont beaucoup d'analogie avec celles de l'époque

(1) En Allemagne, on a subdivisé cette ornementation en *Bandkeramik* (poterie rubanée de l'âge de la pierre) et en *Schnurkeramik* (poterie cordée).

lacustre ; mais ces dernières sont bien moins soignées qu'à l'époque dolmenique (1).

En ce qui concerne les poteries crues, elles ne sont pas spéciales à la Bretagne : car déjà, plusieurs fois, cette manière industrielle a été signalée en Egypte (2), en Kabylie (3), et généralement dans les contrées chaudes, où, l'argile pétrie sans le secours du tour servait à façonner des vases séchés au soleil. Certains étaient obtenus en repoussant de la terre dans des corbeilles en osier ; d'où après séchage les vases se détachaient naturellement. C'est peut-être de ce genre de fabrication qu'est restée cette forme arrondie des vases dolmeniques.

*
* *

A ce groupe nous pouvons ajouter un curieux *support de vase* qui se trouve au Musée de Vannes. C'est un assez grand cylindre creux qui ressemble à un très grand rond de serviette, dont les bords ourlés s'évasent comme des lèvres. Sa surface brillante, couleur rouge-clair, est ornée de dessins géométriques piquetés.

Ces supports servaient à assurer l'équilibre des vases à fond arrondi. D'après celui de Vannes, ces objets devaient être très fragiles ; aussi est-il bien possible que d'autres, trouvés en débris, aient été confondus avec des fragments de vases, dont la restauration n'a pas été tentée.

Tout laisse donc supposer qu'il y en avait d'autres de ce genre ; car nous avons encore remarqué une rondelle en terre cuite provenant de Mané-Beleg (Quiberon) ; puis un débris de même forme provenant de Mané-Han (Locmariaker) ; et aussi une petite rondelle en calais venant de Moustoir : or ces divers objets nous paraissent avoir été employés comme supports de petits vases à base arrondie.

Ces supports on ne les rencontre que dans des contrées très limitées ; et il pourrait bien alors se faire qu'ils indiquent des relations inattendues.

Récemment un exemplaire a été cité en Grèce par M. Furtwaengler (4) qui, il est vrai, considère cet objet soit comme une pièce funéraire, soit un genre de brasero. Mais dans une étude qui vient

(1) D^r V. GROSS. — *Les habitations lacustres du lac de Biemme*, 1873. — La station néolithique de Locras, avec quelques objets en cuivre pur, qui serait antérieure aux mégalithes.

(2) LAJARD et F. REGNAULT. — *Poterie crue et origine du tour* (Bul. Soc. d'Anth., 19 déc. 1895).

(3) A. VIRÉ. — *Poteries crues en Kabylie* (Bul. Soc. d'Anth., 1893). — CAPITAN. *Chez les Galibis, poteries sur une forme en osier*. — LAJARD. *Aux îles Canaries* (Anth., 19 nov., 1891).

(4) FURTWÄENGLER. — *Eine altattische Malerei* (Arch. fur Religionswissenschaft, 1905).

de paraître (1), MM. P. Paris et A. Engel ont signalé la découverte de nombreux supports de vases en Espagne, à Almedinilla près de Cordoue. Ils ont constaté même que ces objets sont encore en usage en Andalousie. Il y a là tout un champ d'hypothèses à suivre qui méritent notre attention.

Il est à remarquer que plusieurs vases trouvés au Cerro-de-la-Cruz sont ornés de demi-cercles concentriques avec bandes de lignes ondulées, ayant une singulière analogie avec les ornements gravés de Gavr'inis.

C'est ce qui confirmerait des rapports suivis entre l'Espagne et les Iles Britanniques vers le milieu du second millénaire, rapports nécessités par l'importation de l'étain ibérique. La péninsule armoricaine était un passage obligé quand le cabotage était la seule manière de naviguer. Or nous savons encore que les Vénètes étaient très réputés comme navigateurs et que leur flotte était considérable alors.

Par suite de ces relations entre l'Armorique et l'Espagne, des influences de pays à pays ont dû nécessairement exister. Peut-être que ces cénotaphes, ces sépultures souvent sans restes humains, sont-ils comme les témoins de monuments élevés à la mémoire de quelques hardis marins disparus dans les tourmentes de l'Océan !

* * *

Nous trouvons maintenant un autre groupe de petits vases, toujours en forme de coupe, dont la hauteur n'excède au plus que six à sept centimètres. La pâte est assez fine et la couleur varie du brun au rouge sombre. Ce qui les particularise, c'est sur la panse une petite bossette, puis, à l'intérieur, l'impression très nette d'un doigt avec l'amorce de l'ongle. D'abord on l'attribua à la fabrication. Mais comme l'ongle est toujours en face de la bossette extérieure, on pensa alors, sans preuve bien certaine, y voir une marque intentionnelle.

Jusqu'ici, pour ces trois groupes, nous reconnaissons une fabrication, des formes toujours simples, ayant un caractère très local, afférent aux *Poteries dolmeniques*. Mais, en même temps, nous trouvons d'autres types, qui sont à assimiler avec des groupes céramiques connus appartenant à d'autres régions. Des rapprochements sont intéressants pour la chronologie.

(1) P. PARIS et A. ENGEL. — *Fouilles et recherches à Almedinilla* (*Rev. Arch.*, juillet 1906, page 69).

* * *

Remarquons d'abord un fait assez étrange pour la région armoricaine, c'est que, quand on sait que cette contrée a été de tout temps occupée par une population assez dense, surtout sur le littoral, depuis la période des métaux jusqu'à l'époque romaine, puis aussi à l'époque franque jusqu'aux temps carolingiens, on est à se demander ce que devenaient les morts !

En effet dans toute cette contrée, jamais on ne trouve de sépultures ayant des mobiliers relatifs à ces périodes, ni rien des coutumes funéraires pratiquées ailleurs. A part quelques très rares objets en fer ou en bronze, seule une industrie en pierre, en roches précieuses, s'y rencontre. Les fouilles ont cependant été faites la plupart avec grand soin

Mais pour l'époque romaine une certaine légende s'est un peu trop accréditée que beaucoup de ces hypogées ayant servi de refuges, c'était pourquoi on y retrouvait des témoins de son industrie. Dans les mises à part qui ont été faites d'objets métalliques souvent détériorées, n'y aurait-il pas eu un peu trop de précipitation, en les croyant des œuvres romaines, quand elles appartenaient à des périodes antérieures à l'occupation.

Ce qui nous laisserait dans une certaine réserve, c'est qu'au Musée de Carnac, aussi bien qu'au Musée de Vannes, nous avons remarqué des objets en fer et en bronze, qui étaient loin d'être romains !

Ainsi, nous avons reconnu de nombreux débris de bracelets en bronze, de fibules à queue retroussée dont plusieurs avaient des ornements en corail, qui, d'après les classifications admises, appartiendraient au premier âge du fer, d'au moins le v^e siècle avant notre ère. Des fragments de bracelets en pâte de verre polychrome, d'autres en lignite sont encore des produits antérieurs à l'occupation romaine. Les fouilles du Mont-Beuvray, de Stradonic en Bohême et bien d'autres sont assez édifiantes.

Dans un lot de pièces en fer, nous avons remarqué plusieurs grands clous à tête et à tige particulière, qui, trouvés dans les milieux marniens, seraient sans hésitation acceptés comme ayant fait partie des ferrements d'assemblage d'un char. Or, on sait que de semblables trouvailles ont été faites en Grande-Bretagne, aussi en Ecosse, où ces véhicules furent en usage jusque peu après la conquête romaine. Encore ici une preuve de relations déjà constatées. Nous aurions donc, par ce fait, des dates extrêmes limitées entre le v^e siècle et le i^{er} siècle au plus.

Que nous apprennent les vases assez distincts des autres précédents ?

Tout d'abord la forme arrondie en calotte n'existe plus. C'est maintenant une base plate, sans pied déterminé.

Les parois se relèvent angulairement en carène pour se terminer par un col presque à angle droit. La surface brillante révèle un lissage sur le tour, car de petites stries horizontales témoignent de la rotation. Aux cassures, nous reconnaissons une terre noire, malaxée avec soin, où les parcelles de mica sont devenues fort rares.

Les ornements linéaires incisés présentent des traits, des chevrons et parfois de ces ondulés si fréquents aux groupes précédents.

Deux vases, que nous avons remarqués au Musée de Vannes, sont à cet égard très concluants. L'un a été trouvé à Mané-Bélég (Quiberon), avec la petite rondelle en terre cuite citée plus haut ; dans cette fouille, on a recueilli une *lame de fer* très oxydée. Un autre vase caréné a également été relevé à Mané-Bodgad (Plœmel), avec d'autres vases à fond plat et à parois linéaires. Là encore on a constaté la présence d'un petit objet *en fer* ainsi que le fragment d'un petit anneau également *en fer*. Il en a été de même au dolmen de Nioul de l'Île-aux-Moines, où un fragment de *lame plat en fer* très oxydée a été signalée.

Au Musée de Carnac, on peut faire les mêmes observations. Nous y avons remarqué un grand vase à carène aussi accentuée que dans les grandes sépultures de la Marne. Il y a même une identité assez parfaite avec le rebord évasé des lèvres et les incisés linéaires, ou il reste encore des traces d'une matière colorante devenue blanche. Nous ne pouvons pas mieux le comparer, pour s'en rendre compte, qu'à plusieurs grands récipients du Musée de Saint-Germain, qui se trouvent dans la collection Frédéric Moreau et dans les salles VIII et IX, où les résultats de nos feuilles personnelles dans la Marne se trouvent exposés.

Ces différents faits : présence de lames de fer, poteries carénées, ornement en corail, précisent pour d'autres régions que la Bretagne, le commencement du second âge du fer. Ils nous conduisent à une hypothèse que nous proposons comme conclusion.

*
* *

Devant ce mutisme des sépultures dolmeniques, la présence de mobiliers qui paraissent surannés pour leur époque présumable, et ces quelques rares objets métalliques qui semblent y avoir été oubliés par mégarde, nous nous sommes demandés s'il n'y avait pas là un fait nettement voulu.

Dans ce pays breton foncièrement religieux, foncièrement atta-

ché à ses coutumes et à ses anciennes croyances, aurait-il existé un veto, une abstention prescrite pour respecter de très lointaines traditions, en interdisant dans les cérémonies funéraires l'emploi des métaux, du bronze, du fer, quand cependant les œuvres céramiques étaient acceptées.

Nous nous sommes expliqué cette interdiction des métaux et cette tolérance admise pour les poteries, pensant que leur usage avait persisté, parce que cette industrie était tout aussi ancienne que les coutumes funéraires et que, pour des motifs particuliers, leur présence n'était nullement contraire à un culte lointain, d'avant les métaux et sans doute contemporain des monuments mégalithiques.

De semblables prohibitions sont assez fréquentes et sont loin d'être un fait isolé et particulier à l'ancienne Bretagne. C'est toujours la suite de lointaines traditions conservées!

Ainsi, à Rome, il existait un très vieux pont, le pont Sublicius, qui même encore au temps de Tibère ne pouvait être réparé qu'avec du bois, l'emploi des métaux et surtout celui du fer étant interdit. D'après ce que des fouilles récentes ont fait connaître, ce pont était la tête d'un ancien terramare construit bien avant l'usage des métaux. Cette singulière défense avait été conservée pour les mêmes raisons que celle qui interdisait aux frères Arvales de se servir du fer. Cette corporation antérieure à Romulus était d'origine étrusque, et certainement remontant peut-être au xv^e siècle (1).

Mais dans un sens traditionnel, à propos de défenses assez étranges, difficiles à expliquer, nous possédons un témoignage qui touche de bien près la région armoricaine : c'est chez les insulaires bretons, avec lesquels tant de relations suivies ont existé, que nous le retrouvons.

Ce sont les *Commentaires de César* qui nous apprennent (2) : que les insulaires bretons se font un scrupule de manger du lièvre, de la poule et de l'oie, mais cependant qu'ils en élèvent dans un but de satisfaction. César, qui ne nous en dit pas davantage, n'a pu connaître sans doute d'autres défenses qui existaient encore. Mais ce qui est certain pour nous, c'est que les Bretons insulaires et du continent avaient une langue commune, surtout vers l'Ouest, le pays de Galles et l'Irlande, et que leurs mœurs et leurs coutumes religieuses étaient les mêmes. Les monuments mégalithiques de ces pays sont là pour l'attester.

Ces diverses considérations nous laissent donc présumer que des rites religieux et funéraires défendant l'usage des métaux se

(1) Voir *Manuel de recherches préhistoriques : stations lacustres*, page 188. Paris, Schleicher, 1906.

(2) DE BELLO GALlico. Lib. V, ch. 12. *Leporem et gallinam et anserem gustare fas non putant; hæc tamen alunt animi voluptatisque causa.*

sont attardés longtemps en Bretagne et que c'est ainsi que l'on peut expliquer ce mutisme des sépultures, quand dans les pays voisins, des coutumes nouvelles depuis longtemps avaient fait oublier les anciennes.

Cette opinion que les dolmens, surtout ceux à galerie considérés comme plus récents, pouvaient bien avoir été construits à l'époque gauloise, bien après la connaissance des métaux, a été soutenue dès 1873 par M. L. Galles (voir *Bul. de la Soc. Poly. du Morbihan*). — Cette opinion fut également acceptée par Henri Martin qui proposait même de comparer les signes gravés des dolmens avec ceux des monnaies gauloises.

Pour les objets en fer retrouvés comme par hasard dans les dolmens avec d'autres objets en pierre, ce sont peut-être des outils oubliés par mégarde par des ouvriers au moment de la construction, quand, cependant à l'exclusion des poteries et d'un mobilier en pierre, tout objet métallique devait être retiré selon les rites funéraires.

Tout tend donc à démontrer que, pour certains monuments mégalithiques, malgré des apparences contradictoires, leur époque est bien plus récente qu'on ne l'a supposée et que, pour la chronologie, nous avons à tenir compte de ce que nous apprennent les poteries.

*
* *

Ce sentiment religieux de Bretagne et d'Irlande, qui provoqua l'introduction du culte chrétien, nous en retrouvons comme un témoignage dans un dernier groupe de vases, qui rappelle beaucoup le *type marnien*. Ils paraissent être assez rapprochés de la conquête romaine qui a influencé l'ancienne industrie céramique en faisant adopter des formes et une technique différente de la précédente au type dolmenique.

Ces vases ont une forme arrondie qui affecte parfois celle d'une carène plutôt curviligne qu'anguleuse. Leur surface est noire, à reflets métalliques, d'où cette désignation de *plombagée*.

Mais ce terme serait abusif : car la plombagine n'est pour rien dans l'obtention de cet aspect vernissé. Il s'acquiert à la brosse, ou encore avec des étoffes de laine, par un savant lissage sur une terre très fine, qui déjà possède un séchage complet. Après, le vase est porté au four ; alors à la suite d'une sorte de vitrification pelliculaire de la terre, la surface brillante se trouve fixée et inaltérable.

On peut facilement se rendre compte que cette opération est seulement un lissage extérieur, en remarquant qu'à l'intérieur la sur-

face est restée mate. Un engobage, un enduit quelconque, aurait laissé des tracés appréciables (1).

Ces vases se distinguent par une ornementation qui semble assez sommaire, mais qui certainement a un caractère intentionnel. Ils portent sur le haut tantôt sur le col quand il n'est pas très court, tantôt sur la panse, des groupes assez espacés d'impressions d'extrémités de doigts. Ces impressions au nombre de trois et même de quatre sont disposées régulièrement comme si elles se trouvaient aux angles d'un triangle ou d'un carré.

Ces vases assez particuliers ne sont pas exclusifs à la Bretagne. Leur origine paraît fort ancienne et leur aire s'étend même au delà de l'Europe. Ils sont surtout connus sous le nom de *vases germaniques*, parce qu'ils ont été assez souvent rencontrés dans les pays rhénans. Dans ces régions, il est vrai, généralement l'ornementation est bien plus savante, puisque la figure humaine s'y trouve souvent reproduite. Mais nous en connaissons plusieurs, sur lesquels nous reviendrons bientôt, où il n'existe que des impressions digitales. C'est pour ce motif que nous croyons à une certaine analogie entre les vases germaniques et ceux de Bretagne. Nous considérons donc ces impressions digitales comme étant *fatidiques*.

Chronologiquement, les vases dits germaniques s'étagent environ du n^e siècle de l'époque romaine jusque même le Moyen Age. Leur surface terne, grise et rugueuse rappelle celle des vases mérovingiens; leur technique paraît donc assez différente de celle de la plupart des vases bretons à surface brillante. Mais au Musée de Carnac, nous avons remarqué deux de ces vases à surface terne qui cependant, par leur forme et leur ornement, appartiennent bien au même groupe.

*
**

Pour terminer avec la poterie dolmenique, nous avons vu que cette industrie nous fait remonter à la fin de l'époque néolithique, à l'aurore des métaux, et qu'elle se continue comme une survivance jusque bien certainement pendant les temps historiques.

Si des rites funéraires ont survécu par suite des défenses religieuses, prohibant les métaux dans les nécropoles mégalithiques, leurs poteries laissent entrevoir la réalité, en montrant des procédés nouveaux, qui malgré tout se sont insensiblement introduits.

(1) Les surfaces brillantes s'obtiennent par plusieurs moyens, qui furent usités dans l'antiquité; 1^o par un *lissage* sur la terre humide avec une spatule; 2^o par *polissage* fait après cuisson avec un corps dur et lisse; 3^o par *lustrage* après dépôt sur le vase d'un enduit pulvérant qu'après séchage; on frotte à la manière d'un brunissage.

Le colossal de ces monuments qui nous hypnotisait peut-être un peu trop, semble laisser le voile mystérieux se déchirer devant le témoignage de ces infiniment petits, de ces fragments informes, de ces tessons de vases trop longtemps délaissés et méconnus.

II. — EMPREINTES ET IMPRESSIONS DIGITALES.

Nous avons vu, par ce qui précède, combien dans la fabrication et dans l'ornementation la main, les doigts jouaient un rôle marqué, plus accentué même que dans les autres poteries connues.

Nous ne sommes pas les premiers ayant remarqué des impressions digitales sur les œuvres de terre. Depuis longtemps on s'est préoccupé de ces particularités qui souvent ont suggéré des observations (1).

En voici quelques-unes d'un autre ordre qui ont aussi attiré notre attention.

*
**

Les empreintes digitales sont bien plus fréquentes qu'on ne le suppose sur les vases, les poteries et les terres cuites en général. Avec un peu d'attention et de persévérance, elles se révèlent même en assez grand nombre pour surprendre.

On comprend facilement que dans le transport de ces produits et les diverses manipulations qu'ils subissent, le contact des mains ne peut être évité. Quand la terre est encore molle, ces contacts laissent des traces et, si on ne les efface pas, après l'action du feu ces empreintes alors restent persistantes.

Mais ces témoignages divers d'un contact humain ne sont pas toujours dûs à une cause accidentelle, au hasard, au manque de soin d'un ouvrier. Un certain nombre, même assez grand, se produisent autrement dans les opérations obligées par le genre d'ornementation du vase lui-même.

Pour faciliter nos observations nous les avons divisées en plusieurs groupes que nous avons désignées d'après leur propre nature et les cas où elles ont dû se produire.

Ces divisions provisoires n'ont été faites que dans le but de nous reconnaître et d'être plus compréhensibles. Mais avant de les exposer, quelques faits particuliers qui concernent le travail des terres plastiques sont à rappeler.

(1) G. DE CLOSMADÉUC. — *La céramique des dolmens dans le Morbihan*, 1865. Stigmates, traces de doigt.

D^r V. GOSS. — *Op. laud.* — Station de Mœringen, 1873 (du premier âge du fer). — Poteries avec festons ornés à l'aide du pouce.

*
* *

Il n'y a que peu à insister pour expliquer comment ces contacts s'impriment. La pression du doigt sur l'argile laisse une empreinte plus ou moins accusée, qui ensuite se trouve fixée par le feu.

Mais ici ce qui doit nous préoccuper, c'est bien l'état plastique de la terre et sa consistance au moment de l'impression.

Afin de bien nous rendre compte de ces particularités, voyons ce qui se passe pendant un modelage en terre glaise, quand l'artiste



Fig. 1. — Partie d'un grand vase dolménique, orné d'une zone avec impressions digitales [Gr. rel.] (Col. Fourdrignier).

tout à son œuvre, délaissant l'ébauchoir, ne se sert que de ses doigts. Remarquons alors comment, à chacune de ses retouches, des empreintes très variées de doigts, de pouce apparaissent aussi bien sur la boulette de terre qu'il pétrit fièvreusement que sur sa maquette qu'il achève.

Les impressions bien marquées ne se produisent que quand, soudain, d'un coup sec, il détend un de ses doigts pour le dégager. Si c'est sur une terre pétrie bien à point et pas trop molle, dans les creux on retrouve alors tous les détails papillaires, jusque même l'amorce accusée de l'ongle.

Quand la terre est trop molle, dans l'empreinte, on ne reconnaît plus que de petites aspérités, une série de petits mamelons provenant de l'adhérence. L'épreuve alors n'a pour nous aucun intérêt.

Mais ce geste particulier des doigts est loin d'être toujours aussi régulier comme mouvement ; car l'artiste n'ajoute pas toujours de la terre, en l'écrasant, sur celle déjà en place. Le plus souvent, il procède par pressions glissées, afin d'égaliser sa retouche. Ces mouvements très variés se traduisent alors par des petites traînées de stries, accusant le passage des doigts suivant la direction qu'ils ont prise.

Si ce genre d'empreintes ne laisse pas la forme du doigt, elles peuvent nous aider à reconnaître une manière dans le travail, car, en effet, selon nos dispositions naturelles, si pour écrire, pour dessiner, nous nous servons de plumes, de crayons plus ou moins durs ou tendres, il en est de même pour les modelleurs qui, selon la délicatesse de leur main, emploient une terre plus ou moins consistante.

Quelques-uns utilisent une terre assez sèche ; d'autres la préfèrent molle, tellement que pour certains on dit qu'ils travaillent avec de la boue. Remarquons encore que pour éviter que la terre colle aux doigts il est nécessaire de l'humecter souvent et là encore chacun a son habitude.

Il s'ensuit donc que, selon les aptitudes, la méthode employée, ces empreintes et ces traces peuvent être très variées. Malgré cela cependant, il est assez aisé de reconnaître ces différences, et, selon leur nature, d'en former plusieurs groupes. C'est en cherchant à les identifier avec les empreintes des poteries anciennes que l'on peut mieux se rendre compte de la manière de façonner la terre, dans quelles conditions on l'employait, la dextérité de l'ouvrier, la technique en général.

* * *

Mais un autre élément important nous est réservé avec ces empreintes qui sont pour l'Anthropologue des témoignages aussi fidèles que ceux qu'il peut rechercher sur le vivant. Certains détails de la main, des doigts, les sillons papillaires, l'épaisseur des ongles peuvent faire retrouver les caractères d'une race et identifier un groupe ethnique.

Les empreintes digitales rendent, déjà depuis quelques années, de grands services pour les signalements anthropologiques judiciaires. Elles étaient du reste en usage et connues depuis fort longtemps en Chine et dans l'Extrême-Orient comme signature. On en trouve même sur des tablettes à cunéiformes de la Chaldée.

Souvenons-nous qu'autrefois la chiromonie comme la chiromancie, bien que sciences fort empiriques, eurent leurs adeptes et n'ont peut-être pas dit leur dernier mot. C'est de l'astrologie qu'est issue l'astronomie, comme de l'alchimie notre chimie actuelle; combien d'autres sciences des anciens, pour nous naïves et étranges, pourraient bien, un jour, nous donner d'autres résultats.

D'ailleurs, n'oublions pas que pour l'écriture, on admet qu'il existe un point graphologique assez précis par groupe pour caractériser une nationalité. Pour la peinture, on n'hésite pas à

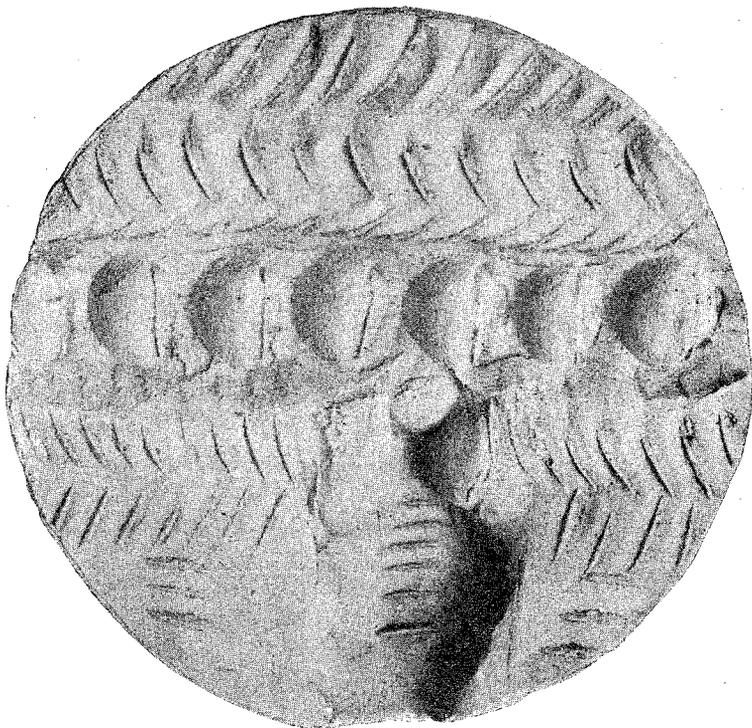


Fig. 2. — Plaquette montrant les creux obtenus par l'impression des doigts et des ongles, avant la cuisson de la terre [Gr. rel.] (Col. Fourdrignier).

reconnaître une école, une époque. De même pour la sculpture, les marbres, les cires, les terres cuites, les diverses aptitudes s'y trahissent aussi par un coup de ciseau ou par la retouche de l'argile.

Rien donc de surprenant que la caractéristique d'une race, d'une nation ne puisse se reconnaître par les mains, l'extrémité d'un doigt non moins que par toute autre partie du corps. Dans un ensemble parfait le moindre détail, tout s'enchaîne et contribue pour l'iden-

tifier. Une aussi parfaite fidélité, sans la céramique, sans l'aide de modestes tessons de vases, ne pouvait être espérée ailleurs pour des générations éteintes.

Comme une parfaite exactitude est nécessaire en Anthropologie, il est à remarquer qu'il y a lieu de tenir compte du retrait des terres cuites, afin d'avoir la dimension réelle des doigts ayant produit des empreintes (*Fig. 2 et 3*).

Au séchage et à la dessiccation de la terre, ce retrait varie de 10 à 8 ou 9. Puis, après la cuisson, il y a nouveau retrait d'un dixième.

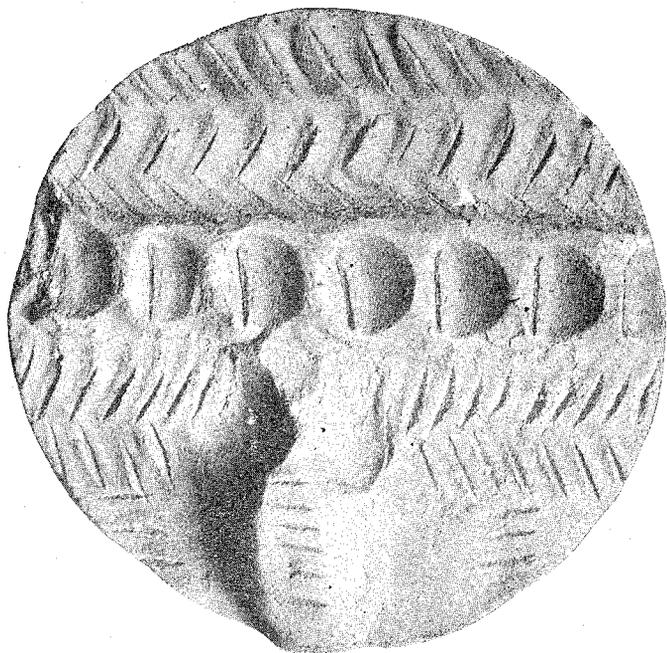


Fig. 3. — Moulage de la plaquette précédente, montrant le relief obtenu dans les impressions des doigts et des ongles. — Après séchage, la terre a subi un retrait de 1/10 [Gr. rel.] (Col. Fourdrignier).

La nature de l'argile et surtout les matières étrangères : sables, graviers, petits cailloux, souvent introduits dans la pâte des poteries anciennes, peuvent aussi influencer pour diminuer ce retrait.

D'après plusieurs essais que nous avons faits avec des terres anciennes, nous avons remarqué que, quand la pâte ne contient aucune matière étrangère, ces deux retraits réunis arrivent à une différence de 4 se réduisant à 3. Pour les autres, la différence est de 5 se réduisant à 4, quelquefois plus faible, quand la pâte contient des terres déjà cuites et broyées.

On reconnaît facilement cette introduction de terre cuite aux cassures : elle s'accuse par une zone plus sombre qui s'accroît au milieu.

Chez un fabricant de poteries communes, dans une briqueterie où les soins et les précautions sont moins grandes que chez un artiste pour le déplacement des produits fabriqués, selon les cas, on retrouve aussi des empreintes digitales. Mais, comme souvent les mains de l'ouvrier sont empâtées d'argile boueuse, son toucher se révèle pour le transport par des pressions, et, quand il abandonne la pièce, par des traînées, des bavures avec petites aspérités indiquant, comme nous l'avons vu plus haut, une adhérence sur de la terre trop molle. Ces indices ont encore leur utilité.

*
* *

Ces traces digitales peuvent se diviser en *impressions* et *empreintes*.

D'abord les *impressions ornementales*. Ce sont celles qui composent avec intention un ornement. Elles sont fréquentes sur les poteries dolmeniques et se retrouvent sur le haut des vases formant des cordons, des zones de petites cavités obtenues par l'extrémité du doigt. D'autres ornements sont faits seulement avec l'ongle ; ils se traduisent par des encoches, mais tous tendent à une symétrie voulue.

Les *impressions industrielles* sont celles qui ne visent aucune recherche d'un décor, mais sont dues à la confection essentielle du vase. Ainsi quand un potier fixe une anse à un vase sans le secours d'un outil, ses pressions laissent des frappes, souvent excellentes. On retrouve encore de ces impressions industrielles parfois à l'intérieur d'un vase quand, par exemple, pour éviter une déformation, le potier appuie ses doigts pour estamper un moule. Celles-ci appartiennent à des poteries déjà supérieures. A l'époque romaine, il n'est pas rare d'en constater à l'opposé d'un sigle figulin.

Puis nous trouvons des *impressions intentionnelles*. Ce groupe quoique assez restreint comprend celles bien voulues pour reproduire l'extrémité d'un doigt. Elles semblent avoir été faites sous l'inspiration d'une idée religieuse ou fatidique. Nous pouvons en citer plusieurs, que nous avons reconnues sur des vases dits au *type germanique*, sorte d'urnes ovoïdes en terre grisâtre qui souvent supportent une figure humaine : d'où encore leur nom d'*urnes à visage* (1). Ce type, assez répandu à l'époque romaine, rappelle par sa forme celui de vases très anciens recueillis par Schliemann à

(1) Salomon REINACH. — *La sculpture en Europe*, 1896, page 28.

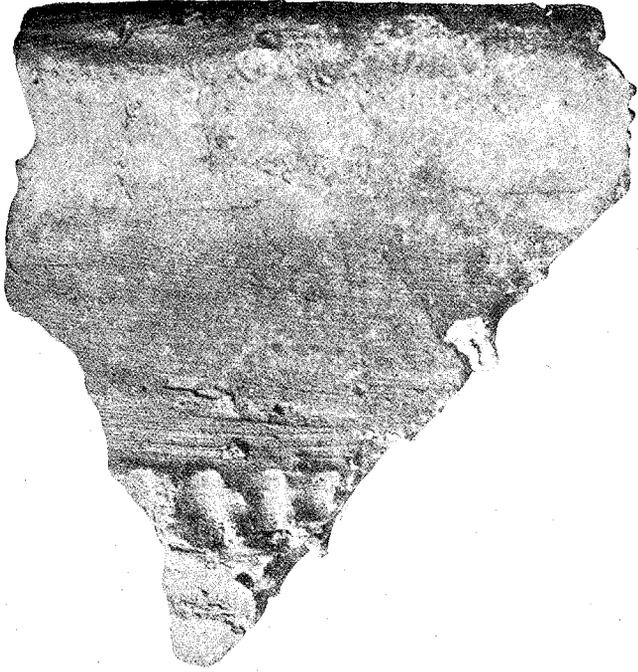


Fig. 4. — Haut d'un vase dolmenique, ayant sur le col un ornement fait au doigt
[Gr. rel.] (Col. Fourdrignier).



Fig. 5. — Fragment d'un vase dolmenique avec bossette et un décor fait à l'angle.
[Gr. rel.] (Col. Fourdrignier).

Hissarlik dans ses fouilles de Troie où il croyait reconnaître dans la chouette figurée la première forme d'Athéna.

La collection Nicaise possédait un de ces vases à dépressions fatidiques provenant des fouilles de la fosse Jean Fat, à Reims. Nous même en avons découvert un autre dans un milieu romain, d'environ le II^e siècle, à Bavay, l'ancienne capitale des Nerviens. On y remarque sur le haut du vase deux impressions assez profondes d'un doigt paraissant celui d'une femme. L'ongle arrondi est coupé avec soin et l'empreinte papillaire assez nette.

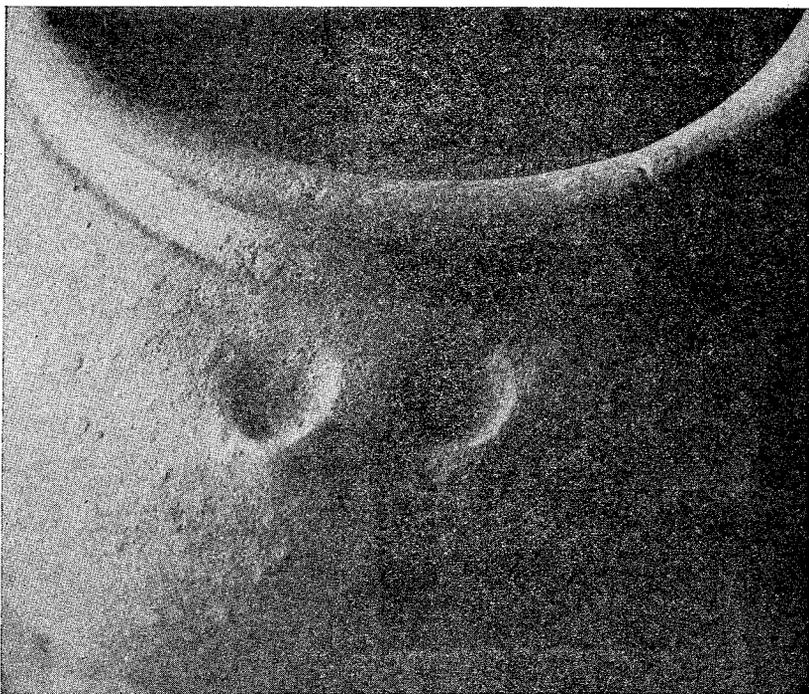


Fig. 6. — *Impressions fatidiques.* — Empreintes digitales sur un vase au type germanique. Provenance BAVAY [Gr. rel.] (Col. Fourdrignier).

Si, sur les poteries très anciennes, comme celles dolmeniques, les impressions ne sont pas rares, il n'en est plus ainsi pour d'autres supérieures, où la technique est assez différente.

En effet, au second âge du fer, après dessiccation assez complète, les vases subissaient avant leur cuisson un lissage spécial, afin d'obtenir ce reflet métallique qui les caractérise.

Cette opération détruisait donc les quelques défauts, ainsi que les traces d'impressions digitales. Il est donc très difficile de pouvoir en retrouver, à l'extérieur du moins.

* * *

A ce premier groupe d'*impressions*, il convient d'en ajouter un autre qui comprend toutes celles dûes au hasard, à un fait purement accidentel : ce sont les *empreintes fortuites*. Elles se produisent le plus souvent pendant le transport et la manipulation des vases, comme nous l'avons vu chez les potiers et chez les briquetiers. On les retrouve, un peu partout sur la surface.

Fréquentes, elles dénotent peu de précautions dans le travail, une hâte dans la fabrication, et par conséquent des produits d'usage courant. Ces traces peuvent aussi indiquer la nature de la terre employée. Elles sont rarement bien profondes ; mais parfois, ces empreintes fortuites sont excellentes et peuvent être utilisées pour les recherches anthropologiques.

Sur quelques-unes, assez rares il est vrai, l'empreinte papillaire était si nette que nous avons pu y remarquer celle d'un doigt ayant une entaille. Sur une autre, on voyait qu'une partie du doigt avait été mutilée et enlevée avec un côté de l'ongle.

Ces empreintes et impressions existent aussi sur les terres cuites antiques, que l'on obtenait en repoussant de la terre dans des moules. Ainsi le Musée céramique de Sèvres possède quelques statuettes, dites en galettes, provenant de Chypre, et datant au moins du VII^e siècle, où de très nombreuses impressions de pouces et de doigts sont apparentes. Elles renseignent fort bien sur la plasticité de la terre employée. Au Louvre, ces impressions se retrouvent sur plusieurs petits groupes en terre cuite de la même époque provenant de milieux helléniques, d'Asie mineure, à l'attache d'un bras par exemple. Dans la collection J. de Morgan, plusieurs œuvres provenant de Susiane ont également des témoignages de ce genre.

Pour la céramique classique grecque et romaine, quelquefois l'attache d'une anse, l'applique d'un motif laisse parfois une impression digitale ; mais les empreintes fortuites sont tout à fait rares. Il ne peut en être autrement à cause du genre d'opérations que ces vases subissaient avant de supporter des peintures.

Sortis du tour ils étaient ensuite dégourdis, puis souvent tournassés pour avoir leur forme définitive. Certains indices prouvent bien leur passage au tour à sec, comme on peut s'en rendre compte en examinant les lécythes attiques et d'autres vases à forme très régulière et même sur les vases noirs lustrés d'Etrurie.

C'est alors que seulement l'on procédait à la peinture, en appliquant un vernis noir et en ménageant sur la surface des épargnes pour le sujet. Or c'est seulement sur des parties vernissées que nous avons pu dans les nombreuses séries du Musée du Louvre remarquer quelques *empreintes fortuites*. Elles n'ont aucune profondeur,

preuve que la pâte était très ferme. Elles montrent bien cependant un contact papillaire tout en surface. Les différentes phases de fabrication déjà connues pour les vases grecs sont donc ici confirmées par les empreintes fortuites.

Enfin, comme curiosité d'empreintes, bien fortuites alors, nous pouvons indiquer un vase assez commun, provenant des fouilles d'Antinoé, dans le Fayoum, où, sur le haut du col, on reconnaît les trois frappes d'une patte de toute petite souris. Certainement que nous n'y avons vu aucune idée intentionnelle ; mais les petites griffes et jusqu'à la paume de cette patte sont parfaitement imprimées. Ce qui démontre bien, par le mouvement nerveux du petit animal, comment par un coup sec les doigts peuvent produire des impressions parfaites.

*
* *

Les empreintes et les impressions digitales sont bien des preuves parlantes. En dehors des indications qu'elles peuvent donner pour distinguer des groupes ethniques de races disparues, elles nous fournissent de précieux renseignements sur une industrie qui tient une place importante dans toutes les civilisations.

En présence de monuments dont la somme d'efforts exigés pour leur élévation nous étonne, si nous songeons que dans le siècle où nous vivons, ce sont les infiniment petits qui triomphent par leur nombre, il y avait là un bien curieux contraste, entre ces civilisations qui faisaient si grand et aujourd'hui nos découvertes qui sont grandes aussi, dues à la loupe et au microscope.

En céramique comme en tout, c'est bien le nombre qui triomphe et affirme l'immutabilité des conceptions humaines.

M. Marcel BAUDOUIN. — Notre savant collègue vient de parler de la coutume funéraire du *Bris des Pots*, qui lui paraît possible pour les sépultures mégalithiques. Pour l'instant, je crois qu'on ne peut rien affirmer encore à ce sujet ; mais je rappelle ce que j'ai déjà publié sur cette coutume dans le volume du Congrès de Périgueux (1) et ailleurs (2).

Je rappelle aussi qu'il existe en Vendée, à Saint-Vincent-sur-Jard, une station de *poteries néolithiques crues*, faites à la main, plus primitives d'après moi que les poteries du camp néolithique de Chassey (S.-et-L.), extrêmement friables, sur laquelle je publierai sous peu un mémoire détaillé (3).

(1) Marcel BAUDOUIN. — [*Le Bris des Pots*]. 1^{er} Congrès préh. France, Périgueux, 1905, p. 149.

(2) *Intermédiaire nantais*, 1905, 10 juillet ; 18-25 mars 1906. — *Terre Vendéenne*, Fontenay-le-Comte, 1906, p. 78 ; 147, 210, 283.

(3) Il s'agit de la Station de Belesbat, connue depuis longtemps.

A mon avis, il faut se méfier des trouvailles *de fer* faites autour des mégalithes! Bien souvent, elles sont *plus récentes* que le monument primitif et indépendantes de lui. Je l'ai prouvé au moins pour la Vendée. Pour qu'une trouvaille *de fer* mérite attention en l'espèce, il faut qu'elle soit faite sous le tumulus intact ou sous une pierre sépulchrale non remaniée.

Pour mon compte, je trouve extrêmement intéressantes les remarques et les recherches faites par M. Fourdrignier sur les *empreintes digitales* des poteries dolmeniques et autres; et je les approuve pleinement.

Mais je crois qu'il s'avance un peu, s'il pense qu'on pourra tirer de ces données anthropologiques importantes, du moins au point de vue de l'étude des races, des caractères de groupements anatomiques.

Puisque l'étude des empreintes digitales (1) (Dactyloscopie) chez les différents individus est devenue maintenant du ressort de la *Police scientifique* (2) et en est parfois la seule base (Amérique du Sud, etc.); puisque ces traces sont d'excellents caractères *d'identité* pour les sujets les moins distincts, il résulte de là qu'on aura une certaine peine à grouper leurs représentations (sur papier gras comme sur terre molle) en tribus, ordres, espèces, etc., permettant de reconnaître des catégories d'Humains données.

Chaque empreinte digitale est vraiment trop spéciale, trop individuelle, trop variable en sa forme, pour qu'on ait des chances d'en tirer quelque chose. On a déjà bien du mal à les cataloguer, artificiellement d'ailleurs, dans les Services d'Identité judiciaire, pour pouvoir les utiliser rapidement. Or, quand un caractère anatomique est aussi changeant, tout permet de croire que ce ne peut pas être un caractère de *race*. Il en est d'ailleurs de la *Dactyloscopie plantaire*, imaginée par nous (3), comme de la *Dactyloscopie palmaire*; elle pourra peut-être un jour elle aussi jouer son rôle en Préhistoire (comme les fameuses empreintes d'ours d'Altamira(?) ou des grands reptiles fossiles); mais son temps n'est pas encore venu.

M. A. de MORTILLET prend aussi la parole sur cette question.

(1) Marcel BAUDOUIN. — *La Police scientifique*. *Gaz. méd. de Paris*, 1904, p. 73.

(2) Marcel BAUDOUIN. — *L'Identification humaine par la Dactyloscopie*. *Gaz. méd. de Paris*, 1902, 12 s., II, p. 4.

(3) Marcel BAUDOUIN. — *Les empreintes des pieds en Anthropométrie*. *Gaz. méd. de Paris*, 1902, 12 s., p. 225. — *L'identification et l'usage des empreintes plantaires*. *Gaz. méd. de Par.*, 1903, 12 s., 109.

Sur les Poteries Dolmeniques de la région de Grasse.

PAR

M. Paul GOBY (de Grasse, A.-M).

Correspondant de l'Ecole d'Anthropologie de Paris.

Le Congrès ayant mis à l'ordre du jour l'étude des poteries des dolmens, nous croyons devoir répondre à ce désir, en présentant, à titre de documents comparatifs, quelques-unes de celles recueillies dans les dolmens-sous-tumulus de la région de Grasse.

Nous devons dire, en passant, que ces sortes de monuments n'existent dans les autres parties de la Provence qu'à titre d'exceptions⁽¹⁾ et que *jusqu'à présent* leur groupe s'est trouvé localisé dans la partie géographique comprenant l'Est du département du Var et l'Ouest des Alpes-Maritimes, c'est-à-dire les rives droite et gauche de la petite rivière la Siagne. On les rencontre notamment sur les territoires des communes de Saint-Vallier, Saint-Cézaire, Cabris, Châteauneuf, Escragnolles (arrondissement de Grasse, Alpes-Maritimes) et de Mons, Fayence, Saint-Paul-les-Fayence (Var).

Nous ne comprenons pas dans cette liste le Dolmen de Draguignan, le plus beau du Sud de la France (4 piliers posés de champ, supportant une table à peu près ovale de 6 mètres de longueur sur 4^m 70 de largeur maximum et 0^m 50 à 0^m 55 d'épaisseur). Ce monument est tout à fait en dehors du pays que nous avons étudié, et

(1) Notons cependant : Le Tumulus-Dolmen de la Blaque sur la rive droite de l'Arc, environs d'Aix (*Matériaux pour l'hist. prim. et nat. de l'homme*, 1876 ; p. 509-518 ; communication du D^r C. JACQUÈME).

Les Dolmens de la Sonde, colline de Gotteaubry près Hyères (Var). (*Matériaux pour l'hist. pr.*, 1877, p. 147. — De BONSTETTEN, *Sépultures de Gotteaubry*).

Les Basses-Alpes ont donné le Dolmen de Saint-Laurent, qui a fourni une pointe de flèche en silex, à une seule barbelure (Musée de la Société d'Anthrop. — Voir n^o 512 du Musée préhistorique, de Mortillet, 1903).

Pour plus de précision, nous devons ajouter que nous ne croyons pas ces dolmens de même forme ou construction que les nôtres ; d'après ce que nous en avons lu, ils ne seraient pas tout à fait semblables ; mais ils doivent dater, cependant, à peu près de la même époque (fin néolithique).

comme construction, ne peut être assimilé aux nôtres qui sont composés d'un grand tumulus de pierres, au centre duquel se trouve la cella, formée généralement de 5 dalles debout, avec entrée à l'Ouest précédée d'un couloir.

Les poteries recueillies dans ce genre de monuments peuvent se diviser en 3 groupes :

- 1° A. Poteries dolméniques proprement dites ;
- 2° B. Poteries micacées ;
- 3° C. Poteries grises.

A. — Les premières ont l'aspect des poteries néolithiques ; elles sont plus ou moins grossières, spongieuses, parsemées de grains de quartz et de calcite, de teinte tout à fait noirâtre, ou quelquefois rougeâtre, suivant la cuisson ; elles paraissent dater de la fin de l'époque de la pierre polie (*du pays*), ou de la période de transition effective du néolithique au bronze.

Les unes sont ornées ; les autres tout à fait unies, parfois comme lissées. Comme ornements, on a noté sur quelques-unes de petits carrés, indiqués en creux dans la pâte, comme une sorte de damier, placé entre deux rangées de lignes tracées au trait, elles-mêmes suivies de lignes transversales. Ce genre de dessin (fragment provenant du dolmen d'Arboin à Saint-Vallier, aujourd'hui détruit) a été figuré dans les *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme* (p. 139, 11^e année, 2^e série, tome VI, 3 liv., mars 1875 ; — Dr OLIVIER, *Sur des sépultures à Saint-Vallier*, page 137) ; Voir aussi : LÉON FÉVRIER, *Quatre jours dans l'arrondissement de Grasse. Du 29 Mars au 1^{er} Avril 1880*. Club alpin Franc. Sect. des Alp.-Marit., 1^{er} bullet., 1880, pages 43, 45 et suiv. Nice, Imp. Gauthier et C^{ie}.

Parfois, c'est une série de petits points en creux disposés en lignes qui entourent le vase (Dolmen de Colle-Basse ; dolmen de Stramousse ; les Verdolines).

Comme forme, on trouve des écuelles sans anse (Dolmen de Stramousse, fouilles Goby) ou des vases en forme de Tulipe (*id.*). M. le Dr Olivier avait recueilli dans le Dolmen de la Verrerie-Vieille (1) une sorte de bol entier, à rebord droit, plus épais dans le bas que dans le haut qui s'amincissait, et garni sur le côté d'une anse assez grossière, portant à la partie supérieure l'impression du pouce. De

(1) Dr DÉCÈNE OLIVIER. — *Tombe mégalithique de la Verrerie-Vieille près Saint-Paul-les-Fayence*, in-8°, 12 pages, 4 pl. (*Bull. Sociét. d'Et. scientifiques et archéol. de la Ville de Draguignan*. Imp. Latil, 1877. — Voir aussi : Matér. pour l'hist. prim. et nat., XIV^e année, tome IX-1878 (p. 294-299). Dr OLIVIER. — *Le tombeau mégalithique de la Verrerie-Vieille*.

son côté, Bourguignat avait mis à découvert, en 1866, dans le dolmen des Puades (1), à Saint-Cézaire, un vase d'un genre particulier : « Ce vase, nous dit-il, fabriqué à la main, d'une terre argileuse à grains cristallins, d'une teinte noirâtre comme huileuse, est de forme assez élégante. Orné, de chaque côté, d'un appendice tuberculiforme, rudiment de l'anse, il offre, en outre sur le pourtour de sa partie supérieure, sept renflements équidistants comprimés dans le sens de leur hauteur ».

Ce vase mesurait 0^m 15 de hauteur; 0^m 11 de diamètre et était à fond rond.

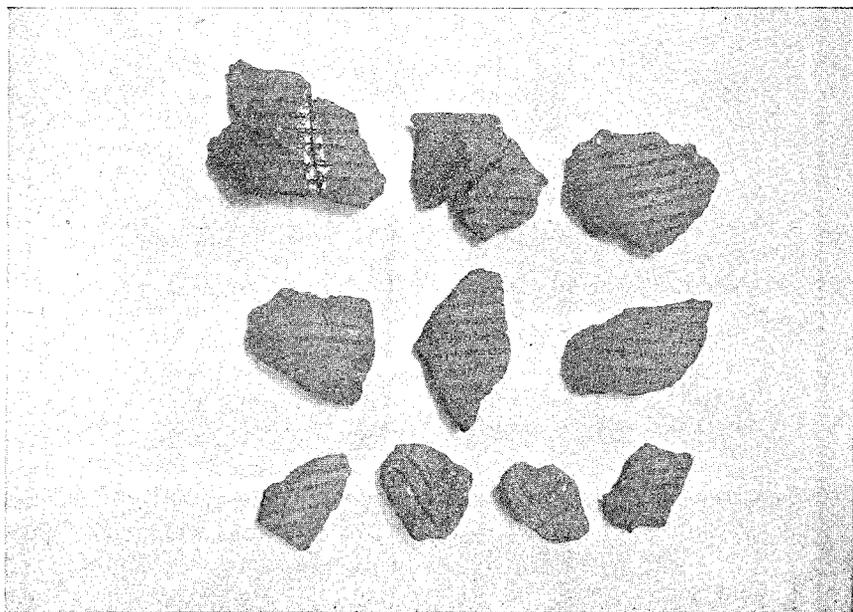


Fig 1. — Poteries du Dolmen du Coulet de Stramousse à Gabris (A.-M.).

Puisque nous parlons de poteries d'apparence néolithique, il y a lieu de mentionner également une fort belle anse, adhérant encore à une bonne partie d'un vase, trouvée, il y a quelques années, en notre compagnie, par M. Gabriel Bonvalot, dans les rejets du Dolmen du versant Sud de Mauvans, à Saint-Cézaire, fouillé autrefois par notre savant ami, M. le D^r A. Guébard (2).

(1) J. B. BOURGUIGNAT. — *Monuments mégalithiques de Saint-Cézaire près Grasse. Mém. soc. sc. nat. de Cannes*. V, 217-231, 3 pl., 1875. Imp. Vidal, Cannes. (fig. 1 et 2, pl. III).

(2) A. GUÉBARD. — *Fouille de deux tumuli nouveaux à Saint-Cézaire (A.M.). Assoc. franc.*, XXI, Congrès de Pau, 1892, 1^{re} partie, p. 264).

B. — Le deuxième genre de poteries est micacé; c'est absolument le type de celles fournies par les camps retranchés du pays. Nous avons recueilli nous même plusieurs de ces fragments aux Dolmens des Puades, du Brusquet, de la Graou, de Collebasse, de Lou-Serre-Dinguille à Saint-Cézaire, et surtout au Dolmen de Stramousse (Cabris), où quelques morceaux étaient ornés de dessins (1) en forme de chevrons et dents de Loup, semblables à ceux des camps de la Malle et du Rouret (fouilles Goby). (Voyez Fig. 1).

C. — Enfin, il faut noter un troisième genre de poterie, exceptionnel peut-être, mais qui a été néanmoins trouvé également dans un de nos dolmens. Il s'agit d'une poterie très fine, à texture grise, recueillie par M. Bottin (qui a bien voulu me la communiquer) au Dolmen des Puades ou des Lèques à Saint-Cézaire. Cette poterie consiste en une partie de vase avec rebord droit, sur la face extérieure de laquelle est figuré, à la pointe, un dessin composé de traits en forme d'ondes, placées entre deux rangées de lignes parallèles transversales (v. Fig. 2).

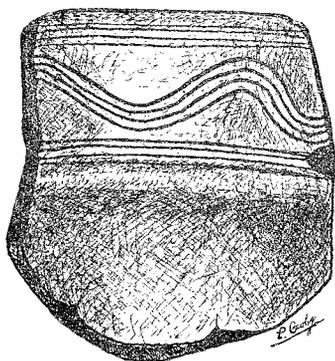


Fig. 2. — Poterie grise du Dolmen des Puades, près Saint-Cézaire.

Détail à noter : les fouilles du Camp-du-Bois et la station préromaine (dite aussi Gallo-Romaine) de la Malle, nous ont donné des fragments de poteries absolument semblables, mais sans ornementation.

Cette variation de poteries est intéressante et méritait d'être signalée pour l'étude générale du Préhistorique. Elle indique qu'il y a eu dans ces monuments à des intervalles plus ou moins longs et très vraisemblablement à des époques différentes des ensevelissements successifs, dont quelques-uns peuvent avoir eu lieu pendant une des périodes des enceintes à gros blocs du pays.

Mais quelle a été la durée des intervalles entre ces inhumations ?

Question complexe à résoudre, si l'on tient compte de ce fait que la civilisation néolithique paraît s'être attardée assez longtemps

(1) Paul Goby. — *Description et fouille d'un nouveau Dolmen près Cabris, arrondissement de Grasse (Alp.-Marit.)*. Premier Congrès préhistorique de France. Session de Périgueux, 1905, pages 249-265, 7 fig. [Voir p. 262, fig. 7].

chez nous, que certaines survivances se sont produites postérieurement pendant l'infiltration d'une nouvelle civilisation (1) et que, d'autre part, les fouilles actuelles, qui, elles, devraient donner des conclusions positives, ne peuvent amener que rarement des faits précis, à cause de l'état défectueux dans lequel se trouvent d'ordinaire nos dolmens (mélange absolu d'ossements et de mobilier) et par suite de l'absence presque générale dans la cella de superpositions chronologiques observables ?

(1) L'ensemble des études que nous avons pu faire dans le pays semblent nous indiquer qu'il y a eu autrefois, un âge *très long* de la pierre polie avec infiltration de cuivre et de bronze. Cette phase particulière représenterait ici, comme dans la région-sœur, l'Italie, la *Période Enéolithique* !

**Sur les poteries micacées de la région de Grasse
et notamment sur celles
du camp du Bois-du-Rouret.**

PAR

Paul GOBY (de Grasse, A.-M.).

Correspondant de l'Ecole d'Anthropologie de Paris.

Depuis les dix ou douze ans que nous nous occupons des enceintes à gros blocs de la région de Grasse, nous avons recueilli, à leur surface et sur les mamelons et collines où elles s'élèvent, un assez grand nombre de poteries.

Ces poteries se divisent en deux groupes bien distincts : 1° des poteries d'origine romaine (nous disons d'origine, car s'il apparaîtrait que les Romains aient pu utiliser pendant un certain temps, quelques-unes de ces enceintes, il n'est pas sûr du tout qu'ils les aient occupées toutes ; un grand nombre de poteries d'origine romaine ont dû sans doute être importées par pillage, commerce ou échange par les tribus elles-mêmes, qui occupaient le pays (1), et dans les centres où elles s'étaient retirées) ; 2° des poteries toutes spéciales, caractéristiques, rougeâtres ou noirâtres, à grains de calcite, quartz et surtout beaucoup de mica blanc ou doré, dénommées jusqu'à présent dans le pays « Poteries des camps ». En effet, toutes les enceintes à gros blocs que nous avons visitées ou étudiées nous en ont toujours fourni. Ces poteries d'ailleurs existent non seulement dans les camps des Alpes-Maritimes, mais dans un grand nombre, si ce n'est dans la généralité, de ceux du département du Var (surtout vers l'Est de ce pays). Ces poteries sont certainement de *facture régionale* (fabriquées au moyen de sable et surtout de gneiss écrasé). Elles ont été utilisées sur place (dans l'intérieur des camps et dans les stations environnantes) sous forme de vases plus ou moins gros

(1) Quand on étudie notre pays, il ne faut pas perdre de vue (et cela, naturellement, d'une façon toute relative), que, contrairement à la plupart des régions de l'ancienne Gaule, la Provence (Ligurie, Celto-Ligurie) et nos rivages en particulier ont reçu de bonne heure, la visite des Romains. — On sait, d'après Polybe (*Excerpta Legationum*, ch. XXX et XXXIX), que l'an 155 avant J.-C., le Consul Quintus Opimius fut envoyé par le Sénat de Rome pour aller battre les peuplades *barbares* (Oxybiens et Décéates), qui, après avoir assiégé et pillé les colonies Marseillaises, Antibes et Nice, avaient insulté et blessé le député Flaminus, envoyé chez eux en ambassade, avec Popilius Lœnas et Lucius Popius. Quelques éléments de la civilisation nouvelle ont pu commencer à s'introduire dès ce moment et, par suite, certains mélanges peuvent être ici antérieurs à d'autres de même apparence, constatés ailleurs.

et épais, prenant parfois l'aspect d'une marmite à panse bombée, à fond plat, et à rebord généralement déversé vers l'extérieur; parfois les vases sont plus petits et à rebord droit; on trouve également d'énormes fragments qui paraissent avoir appartenu à de grosses jarres (1):

Ce ne sont pas seulement les camps qui ont fourni de semblables poteries, mais encore les grottes de Saint-Martin, à Escragnoles (2), divers dolmens de Saint-Cézaire et celui de Stramousse (Cabris), la grotte de Spéracédes (Goby), les stations des Luchous à Cabris, des Clapiers à St-Cézaire, les Planestels à Caussols, le

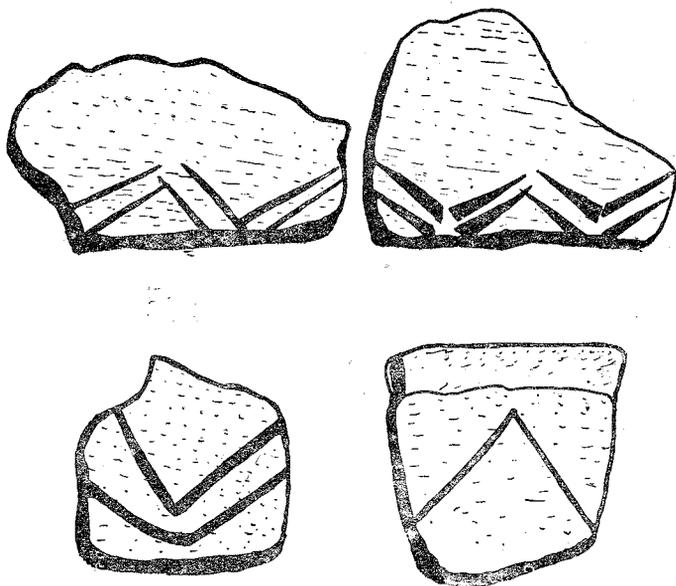


Fig. 1. — Poteries micacées du Camp-du-Bois (A.-M.) (Chevrons en creux).

Pas-de-la-Faye à St-Vallier, le quartier du Billadou au Rouret, une petite station trouvée par nous au quartier de la Combe à Caille, etc.

Il importait, dans des fouilles en profondeur (les trouvailles de surface n'indiquant pas grand chose, en fait de chronologie), de connaître l'époque où elles pouvaient remonter et de savoir jusqu'à quel âge elles avaient continué à être utilisées.

(1) A plusieurs reprises, nous avons trouvé cette céramique à proximité de source voisines des camps; ce qui indique son usage pour l'apport d'eau dans les retranchements, en dehors d'autres en peau qui ont dû très probablement être employées en même temps.

(2) M. CHIRIS. — *Les grottes préhistoriques de Saint-Martin, commune d'Escragnoles* (*Ann. Soc. des Lett. Sc. et Arts des A.-M.*, Tome VIII, pages 249-260, 4 pl. Imp. Malvano, Nice, 1882).

Nos fouilles au Camp-du-Bois, en nous fournissant plusieurs

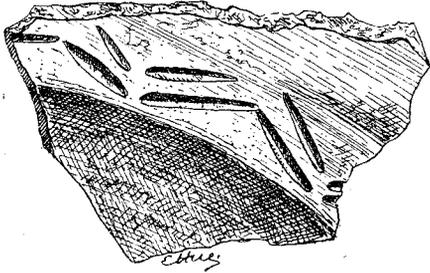


Fig. 2. — Poterie micacée du Camp-du-Bois.
Partie de vase, dessinée par M. Hue (Collect. Gobry).

caisses de ces poteries, nous ont permis de les étudier de plus près, et de noter déjà, dans le nombre, divers genres de dessins et quelques formes de vases.

Nous avons rencontré cette céramique jusqu'à 1^m60 de profondeur ; elle était associée dans les niveaux supérieurs et

moyens avec des poteries d'origine romaine et différentes céramiques campaniennes (à couverture noire ou bleue). A la profondeur de

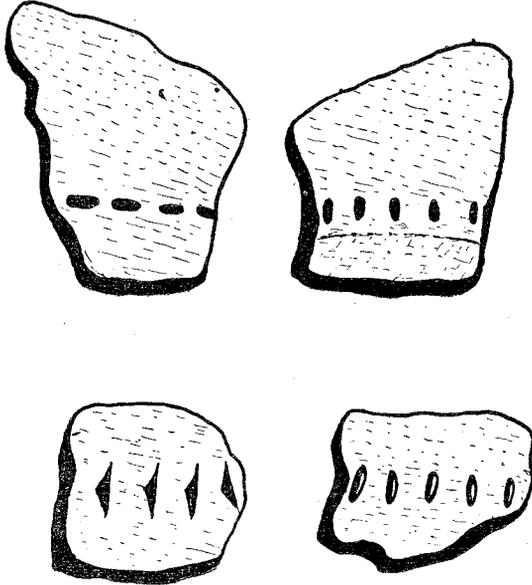


Fig. 3. — Poteries micacées du Camp-du-Bois (Ovales et triangles) (Dessins en creux).

1^m60, elle se trouvait mélangée avec des poteries noires ou rougeâtres (vase à fond plat et à panse) plus fines et sans mica, paraissant un peu plus anciennes, mais contemporaines dans ce niveau.

L'épaisseur de nos poteries micacées varie de 0^m002 à 0^m025 et 0^m03.

(.) CAS. BOTTIN. — *Notes sur quelques monuments préhistoriques des Alpes-Maritimes* (Ann. Soc. des Lett. Sc. et arts des A.-M., Tome VIII, pages 155-176, 8 pl. Imp., Malvano, Nice, 1882).

Les dessins (sur pâte tantôt rougeâtre, tantôt tout à fait noirâtre), consistent en traits tracés à la pointe et surtout à l'ongle, formant des chevrons (2, 3 ou 4 bandes parallèles), des ondes (Voyez *Fig. 1* et 2), des dents de loup (ce type a été trouvé au Pas-de-la-Faye); parfois ce sont des impressions triangulaires, des ovales allongés, des rectangles placés verticalement ou horizontalement sur la panse du vase, des coups d'ongle (Voir *Fig. 2* et 3) qui ont provoqué un surélévement de l'argile (ces coups d'ongle ont été notés à la grotte du Baumon-du-Duc à Escragnolles par M. Chiris, et au camp de l'Audide par M. Bottin et par nous-même).

La généralité de ces poteries micacées est indiscutablement *pré-romaine*; mais quelques-unes ont très certainement persisté jusqu'au moment de l'arrivée des Romains et sans doute ont été utilisées encore *pendant la conquête*. Dans les fouilles du Camp-du-Bois, nous les avons trouvées en contact avec deux monnaies Massaliotes (1), avec des clous

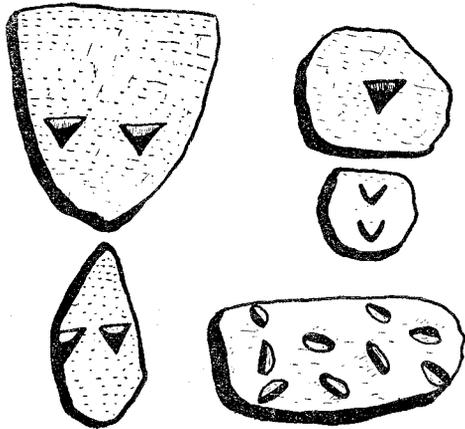


Fig. 4. — Poteries micacées du Camp-du-Bois du Rouret (Triangles et coups d'ongles). Tranchée Sud.

en fer, et notamment avec un crochet de même métal et une perle de verre de l'époque de la Tène; au-dessous elles étaient mélangées à divers ossements de cerfs.

Les fouilles, que nous poursuivons activement avec le plus vif désir d'arriver à quelque certitude des plus fondées, nous fourniront sans doute de nouveaux repères qui permettront de préciser plus exactement encore que dans ce simple aperçu l'époque première du début de cette curieuse céramique et l'historique de son développement (2).

M. le D^r A. GUÉBHARD, qui fait cette présentation, au nom de M. P. GOBY, ajoute quelques mots sur ces découvertes.

(1) L'une d'elles, examinée par M. Babelon, paraît être une imitation barbare de l'autre.

(2) Ces poteries ont été exposées pendant le Congrès; mais, à tous les archéologues qui s'intéresseraient à la question et qui désireraient faire des comparaisons utiles, nous nous ferons un vrai plaisir d'adresser divers échantillons et des spécimens typiques. P. G.

Les monuments mégalithiques du Danemark comparés à ceux de Bretagne.

PAR M. LE P^e

Valdemar SCHMIDT (de Copenhague).

Vous vous rappelez, Messieurs, certainement, qu'une des projections lumineuses dont était accompagnée hier soir la conférence si intéressante de notre cher Président⁽¹⁾, nous montrait une carte de l'Europe sur laquelle on voyait indiquée la distribution des dolmens dans les divers pays européens.

Cette carte vous faisait voir que des dolmens se rencontrent aussi en Scandinavie, qu'il y en a en Danemark, et aussi en Suède, dans la partie méridionale du pays. En Scandinavie, comme dans la plupart des pays où il y a des dolmens, ces constructions mégalithiques sont de l'âge de la pierre. Les objets d'antiquité qu'on a recueillis dans les dolmens en Danemark et en Suède, remontent tous à l'âge de la pierre. Des haches polies en pierre, des fers de lance en silex, très finement travaillés, sont assez fréquents dans les dolmens; ils se trouvent là associés à de la poterie en terre, affectant quelquefois des formes élégantes, ainsi qu'à des débris humains.

Malheureusement, les dolmens ne sont pas si nombreux aujourd'hui, en Danemark, comme ils l'étaient autrefois. Beaucoup ont disparu de nos temps, les propriétaires des terrains ayant voulu utiliser pour l'agriculture la terre occupée par eux. Cependant on peut en être sûr, ces monuments intéressants ne disparaîtront pas complètement en Danemark. L'Etat a fait l'achat peu à peu de quelques-uns des dolmens les plus importants; et il donne tous les ans une certaine somme pour la conservation des dolmens appartenant déjà à l'Etat, ainsi que pour l'acquisition d'autres monuments du même genre. Il y a aussi des dolmens qui sont conservés, grâce à l'initiative privée. Les propriétaires des terres sur lesquelles ils se trouvent, ont cédé souvent à l'Etat, sans rétribution aucune, les terrains occupés par les dolmens avec les monuments en question.

Les dolmens du Danemark n'affectent pas tous les mêmes formes; les dimensions aussi varient pas mal. Il y en a beaucoup dont la

(1) Allusion à la Conférence faite par M. A. de Mortillet sur les *Monuments mégalithiques de Bretagne*.

chambre est de dimensions assez restreintes ; dans d'autres, la chambre est relativement spacieuse ; elle peut même renfermer plus d'une centaine de squelettes, ou plutôt des débris de squelettes d'un si grand nombre d'individus.

Ces larges dolmens sont appelés ordinairement des *Chambres de Géants*, les blocs en granite qui ont servi à la construction, étant partout très lourds et paraissant peu commodes pour être maniés facilement par l'homme.

Devant l'entrée des grands dolmens se trouve souvent une allée couverte, construite avec des pierres de dimensions considérables. Quelques-uns des dolmens danois sont recouverts entièrement de terre et se trouvent alors cachés sous des tumulus ; mais la plupart des dolmens ne sont couverts d'aucun tumulus. La table et la partie supérieure des supports sortent complètement de la terre, et ce ne sont que les parties inférieures des supports qui sont couverts de terre. Les dolmens étaient le plus souvent entourés d'un cercle de pierre. On rencontre aussi des enclos, de forme oblongue ou rectangulaire, formés de blocs de pierre brute dressés perpendiculairement et dans l'intérieur desquels on voit deux ou trois dolmens.

Les dolmens danois ont été construits avec des blocs bruts en granit provenant de la formation glaciaire du pays et apportés autrefois par les glaciers énormes qui recouvraient alors pas seulement le Danemark tout entier, mais aussi plusieurs régions voisines. Ces blocs ne sont jamais taillés ; mais on a eu soin de faire choix de blocs qui présentaient un côté relativement assez plat.

Un bloc de cette nature a été choisi toujours pour la table du dolmen et le côté plat tourné vers le dessous, en servant de plafond à la chambre. Les blocs qui servent de supports et que forment les parois de la chambre présentent également un côté assez plat, qui est toujours tourné vers l'intérieur. Mais les autres côtés des blocs qui ont servi à la construction des dolmens sont toujours très irréguliers, plus ou moins bombés et jamais plats.

Les dolmens étaient appelés autrefois en Danemark des « Autels » ; et on croyait, souvent, que les habitants du pays, pendant les temps payens, avaient fait leurs sacrifices aux dieux sur ces autels ; mais aucune place ne pouvait être plus mal choisie pour servir de lieu de sacrifice aux dieux que le dessus des tables dont sont couverts les dolmens. Ce n'étaient que des objets de dimensions minimales qui pouvaient rester sur ces tables ; les objets placés là devaient tout de suite tomber par terre. En effet les dolmens ne sont pas des autels, tout le monde le sait, mais des lieux de sépulture ayant servi pendant l'âge de la pierre !

Comme le dessus de la table des dolmens danois affecte presque toujours une forme bombée et irrégulière, la différence entre l'as-

pect des dolmens du Danemark et l'aspect de ceux de la Bretagne est assez notable. En voyant le dessin d'un dolmen, on peut préciser toujours la provenance sans hésitation. Le dessus des tables des dolmens de la Bretagne est toujours plus plat, plus régulier que le dessus des tables des dolmens danois. Les dolmens de la Bretagne sont pour ainsi dire beaucoup plus jolis que les nôtres; cela est dû à la nature du granit de la Bretagne. Ce dernier se fend quelquefois naturellement en des planches assez régulières, presque plates des deux côtés; ce sont ces blocs qui forment les belles tables dont sont couverts les dolmens de la Bretagne.

Quant au contenu des dolmens, des objets en silex s'y trouvent aussi bien en Bretagne qu'en Danemark; mais ils sont bien plus abondants dans les dolmens danois que dans ceux de la Bretagne. En revanche, les belles haches en fibrolithe, en chloromélanite, ainsi que les précieux ornements en callaïs, manquent absolument dans les dolmens danois.

M. RUTOR. — M. le Président de la séance doit féliciter à la fois l'orateur et l'assemblée au sujet de la communication si intéressante de M. Valdemar Schmidt.

C'est assurément là l'un des plus beaux fleurons du Congrès que la présence d'éminents savants étrangers à la contrée où la réunion se tient, qui viennent ainsi exposer de vive voix, d'une manière condensée, claire et lucide, les trésors de faits, d'observations et de conclusions qu'ils ont accumulés.

Quelle voie féconde pour la Science que celle où les principaux spécialistes viennent, en quelques mots, établir les comparaisons entre ce qu'ils savent de leur pays et ce qu'ils voient dans la région qu'ils explorent en compagnie de leurs confrères du Congrès! En quelques minutes, les ressemblances et les différences sont établies; et chacun sent aussitôt qu'un pas en avant vient d'être fait, qui restera acquis et portera des fruits dans la suite.

M. Adrien de MORTILLET remercie à son tour M. le Pr V. Schmidt.

M. Marcel BAUDOUIN insiste sur l'exemple que nous a donné le Danemark, en ce qui concerne la conservation, des mégalithes surtout au point de vue *privé*. Comme Secrétaire général de la *Société préhistorique de France*, il croit devoir faire remarquer que cette Société pourra dans un avenir prochain s'occuper très efficacement de cette conservation. En tout cas, dès aujourd'hui, elle possède un dolmen, qu'elle a acquis, grâce à son regretté président M. L. Bonnemère et il est souhaitable qu'elle ait bientôt d'autres mégalithes à protéger de cette façon.

Dolmens en France et en Suède.

PAR LE P^r

O. MONTELIUS (de Stockolm).

Dolmen signifie « Table de pierre ».

Le Dolmen est une sépulture mégalithique. Les murs se composent de grosses pierres, placées de champ, qui en occupent toute la hauteur, depuis la base jusqu'au toit (1).

Le *Dolmen proprement dit* n'est pas précédé d'une galerie. La

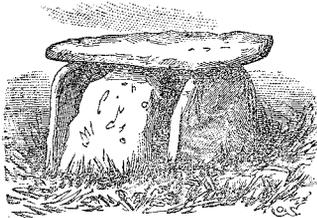


Fig. 1. — Soudan (Vue et Plan).

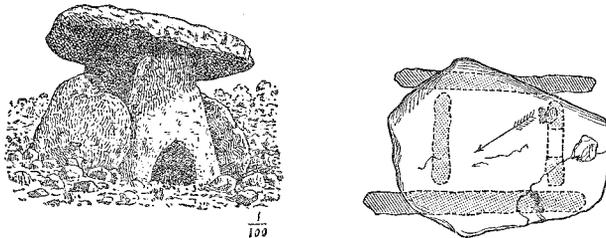


Fig. 2. — France (Vue et Plan) (2).

chambre affecte une forme presque circulaire; on a quatre côtés. Le toit est un seul bloc de pierre.

D'autres sépultures mégalithiques, que l'on appelle aussi Dolmens, ont une *galerie* plus ou moins longue. — Plusieurs de ces sépultures sont connues sous le nom d'*Allées couvertes*.

(1) Il ne faut pas appeler *Dolmens* des chambres funéraires, dont les murs se composent de pierres relativement *petites*, et qui sont placées l'une sur l'autre.

(2) A la base de l'un des supports se trouve, exceptionnellement, une ouverture (Cf. les Fig. 19-23).

Le Dolmen proprement dit, sans galerie, est un type oriental (1). Il existe, en Palestine, dans la vallée du Nil, dans le Soudan (*Fig. 1*), le long de la côte septentrionale de l'Afrique, en Espagne, en Portugal, et en France (*Fig. 2*). Il existe aussi dans les Iles Britanni-

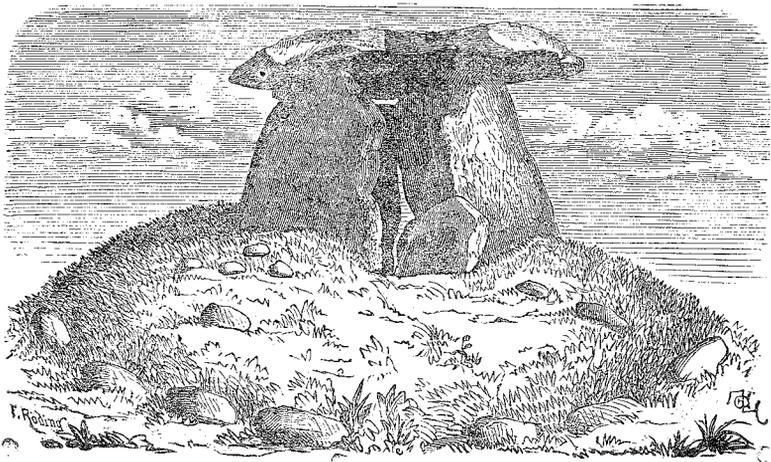
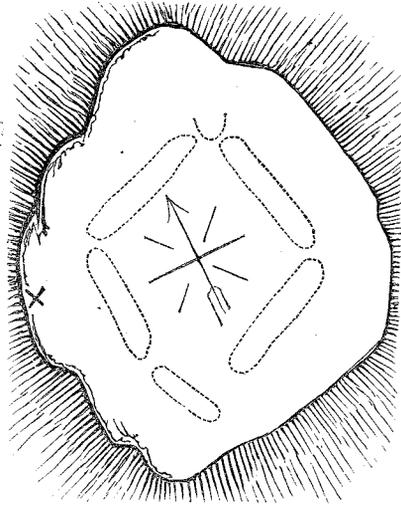


Fig. 3. — Suède (Plan et Vue).

ques, dans l'Allemagne du Nord, en Danemark, et dans la partie du sud-ouest de la Suède (*Fig. 3*).

Les dolmens suédois de ce type datant d'environ 3000 ans avant J.-C. ; on peut constater, chez nous, une influence de l'Europe occidentale, déjà à cette époque très reculée.

(1) MONTELIUS, *Der Orient und Europa* (Stokholm, 1899).

Plus récentes sont les Sépultures à Galerie.

Regardons d'abord celles dont la chambre est ronde et voûtée en encorbellement. C'est évidemment le prototype.

Les sépultures voûtées, qu'il ne faut pas appeler des Dolmens, ne sont pas mégalithiques. Elles sont construites de pierres relativement petites, placées l'une sur l'autre.

Comme le dolmen sans galerie, ce type est d'origine orientale.

En Grèce, il y a des sépultures de cette forme (*Fig. 4*) ; mais elles

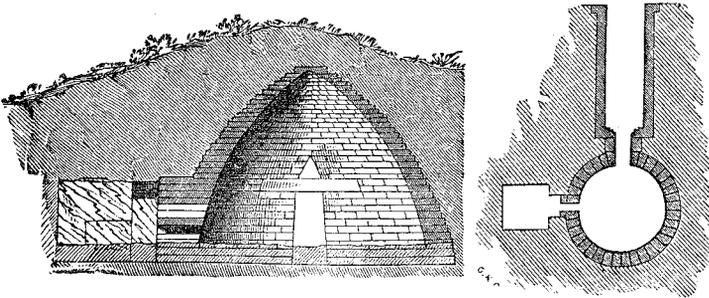


Fig. 4. — Grèce (Coupe et Plan).

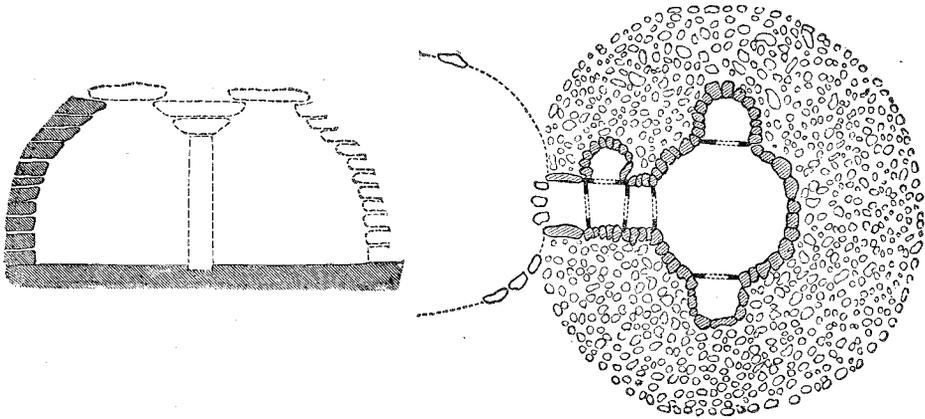


Fig. 5. — Espagne (Coupe et Plan).

sont beaucoup plus perfectionnées, et plus récentes que celles des autres parties de l'Europe. Elles datent de la période mycénienne, c'est-à-dire du milieu du deuxième millénaire avant notre ère (1).

De l'Orient, ce type est importé de très bonne heure en Espagne, où les plus anciens spécimens (*Fig. 5*) se trouvent sur la côte du

(1) C'est une erreur de considérer ces sépultures grecques, comme le prototype des sépultures scandinaves à galerie. — Toutes les deux dérivent du même prototype.

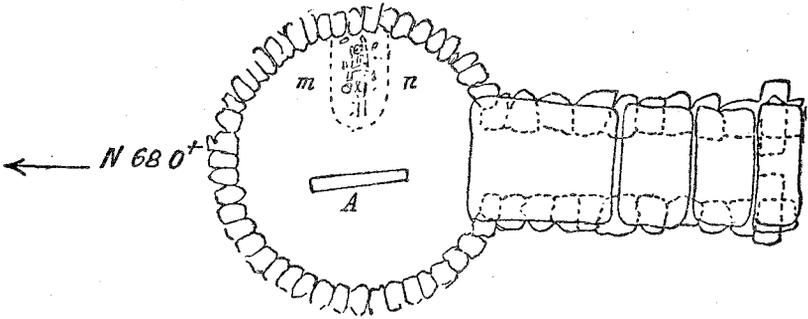
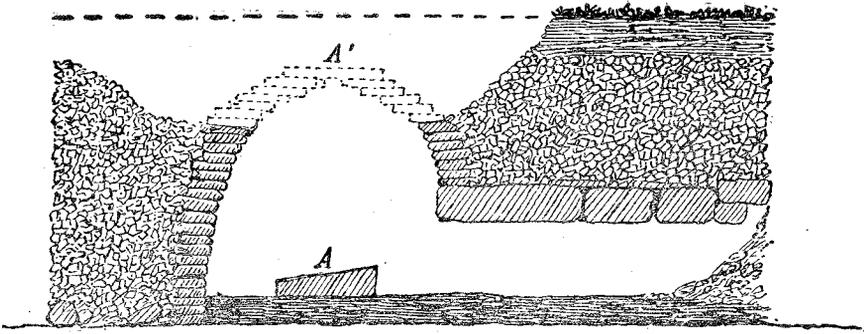


Fig. 6. — France (Coupe et Plan).

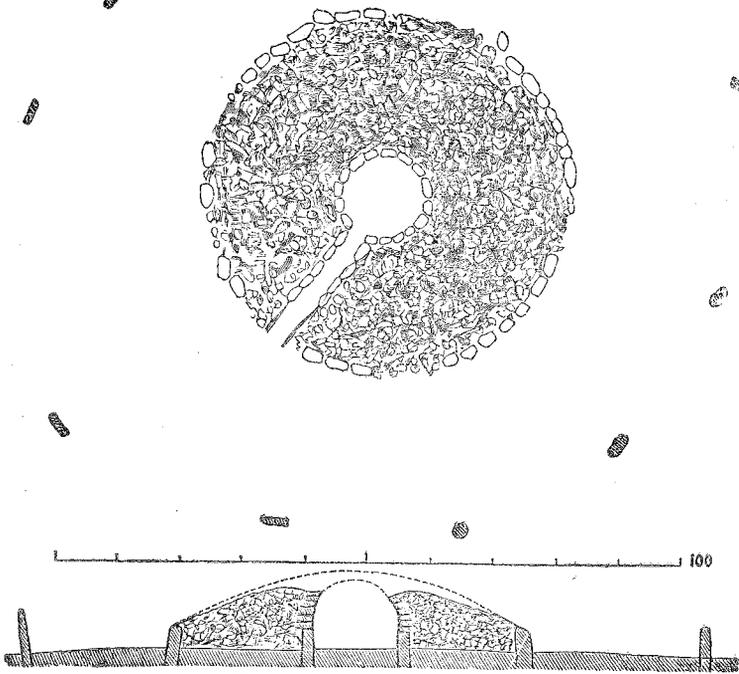


Fig. 7. — Ecosse (Plan et Coupe).

sud-est, point auquel on arrive facilement après avoir suivi la côte de l'Afrique. Les sépultures espagnoles de ce genre, contenant des armes en pierre et en cuivre, datent du troisième millénaire, — si elles ne sont pas encore plus anciennes.

Des sépultures du même type existent aussi en France (*Fig. 6*) et dans les Iles Britanniques (*Fig. 7*).

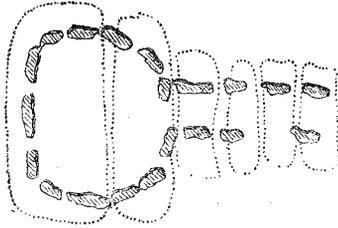


Fig. 8. — France.

La galerie de ces sépultures est construite comme les dolmens proprement dits et couverte de dalles.

En France, comme dans les Iles Britanniques, il y a des sépultures semblables, dont la chambre ronde est couverte de blocs de pierres ou de dalles, de la même manière que la galerie (*Fig. 8*). Ce sont des constructions tout à fait mégalithiques.

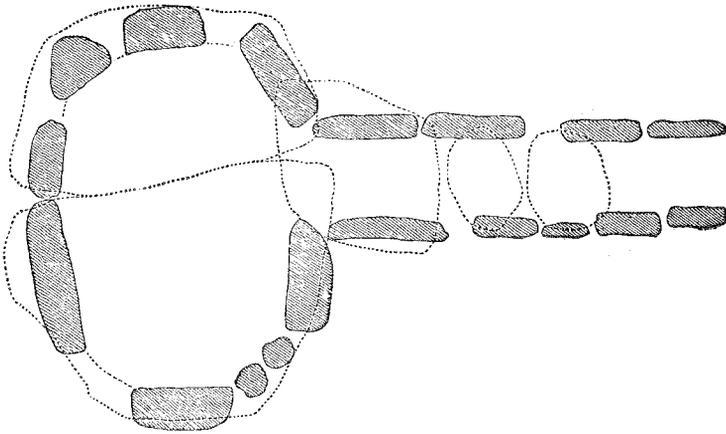


Fig. 9. — Suède.

En Suède et dans les pays entre la France et la Suède, il y a aussi des sépultures mégalithiques à galerie, dont la chambre ronde ou ovale et la galerie sont couvertes de dalles ou de blocs de pierre (*Fig. 9*).

Comme les dolmens sans galerie, les sépultures suédoises de cette espèce sont dues à une influence de l'Europe occidentale. Elles datent du milieu du troisième millénaire avant J.-C.

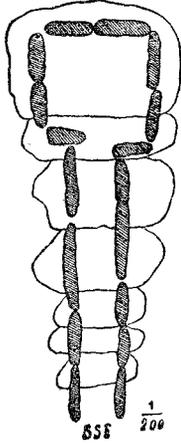


Fig. 10. — France.

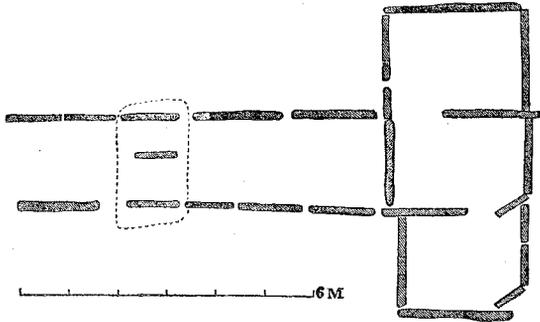


Fig. 11. — France.

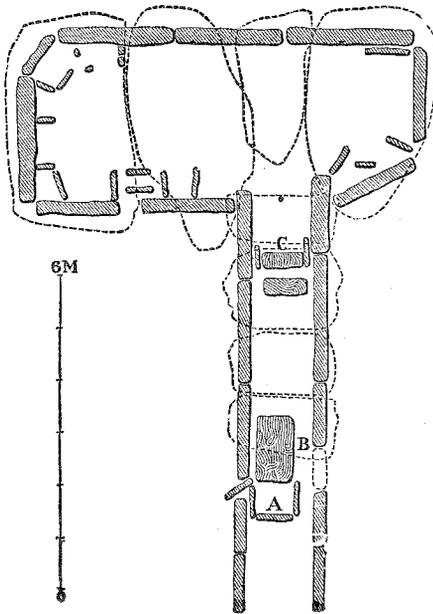


Fig. 12. — Suède.

D'autres sépultures à galerie, de la même construction, ont la chambre rectangulaire. Plusieurs spécimens de ces formes sont connus en France (Fig. 10 et 11), en Suède (Fig. 12-14), et dans les pays intermédiaires.

La chambre est d'abord beaucoup plus large que la galerie. Mais la largeur de la chambre va en diminuant jusqu'à ce que la

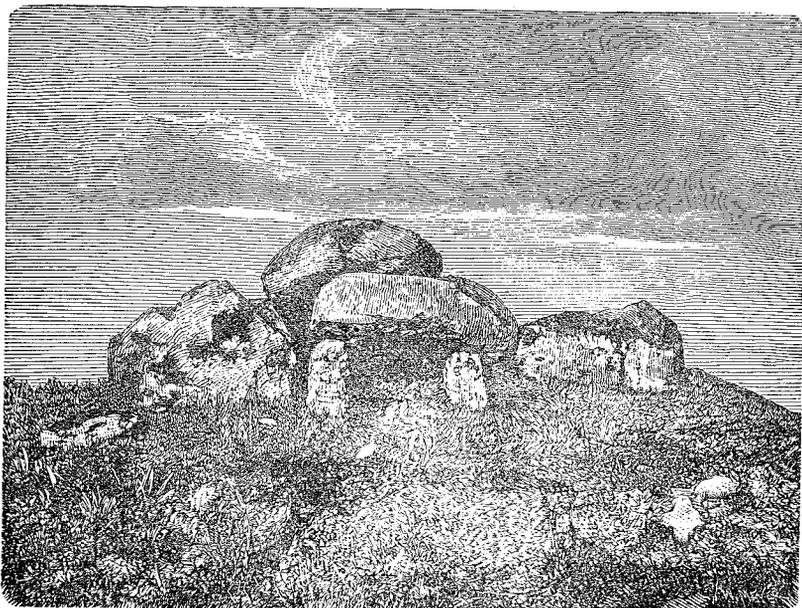


Fig. 13. — Suède.



Fig. 14. — Suède (1).

chambre, très allongée, n'est pas plus large que la galerie dont la direction est la même que celle de la chambre.

(1) Cette sépulture a été, comme les autres, couverte d'un tumulus que l'on a enlevé.

Plus tard, la galerie de ces « Allées couvertes » est devenue rudimentaire, en France (*Fig. 15*), comme en Suède (*Fig. 16*).

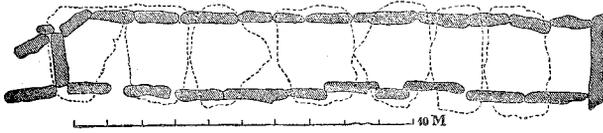


Fig. 15. — France.

Enfin, la galerie a tout à fait disparue. Des sépultures de ce genre, qui datent de l'époque de la transition de l'âge de la pierre à

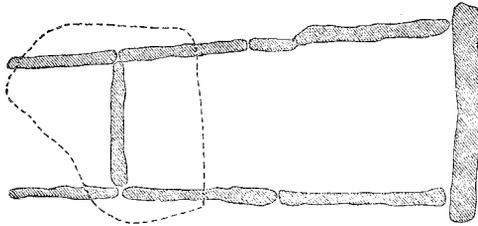


Fig. 16. — Suède.

celui du bronze, existent en France (*Fig. 17*), en Suède (*Fig. 18*), et en plusieurs autres pays.

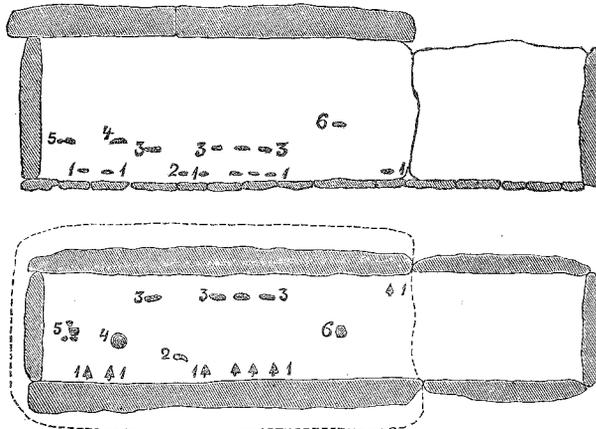


Fig. 17. — France (coupe et plan).

Quelques sépultures françaises de la même forme que la *Fig. 15* présentent dans l'une des parois une ouverture ovale ou ronde (*Fig. 19* et *20*). Plusieurs sépultures semblables ont été décou-

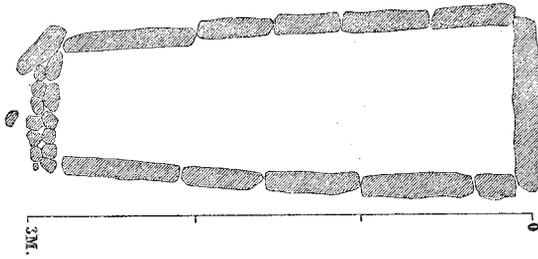


Fig. 18. — Suède.

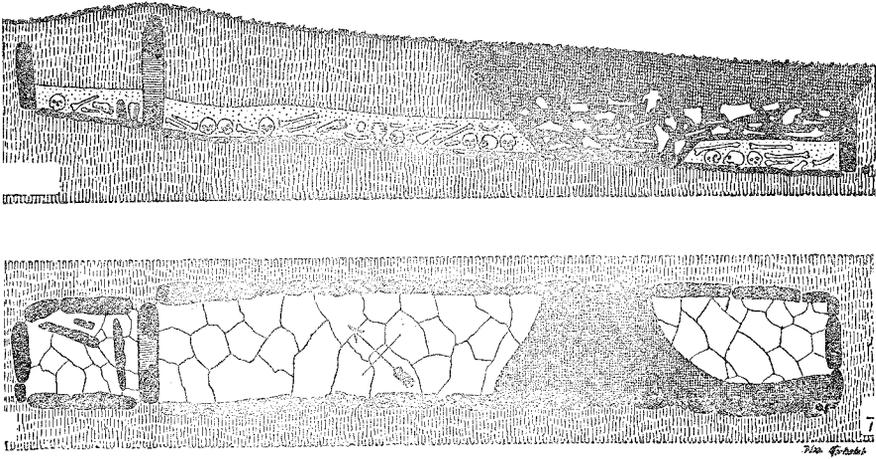


Fig. 19 — France (Coupe et plan).

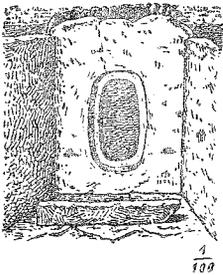


Fig. 19 a. — Ouverture de la sépulture (Fig. 19).

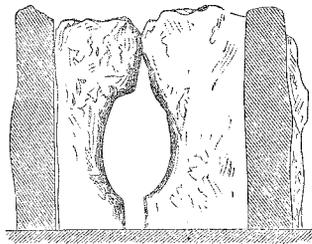


Fig. 20. — France.

vertes dans la Suède centrale (*Fig. 21-23*). Ce type très caractéristique faisant défaut dans la Suède méridionale, en Danemark et

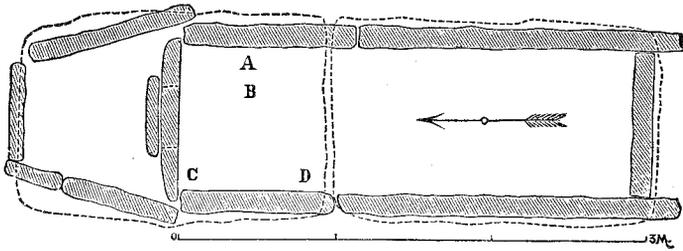


Fig. 21. — Suède.

dans l'Allemagne du Nord, — lesquelles contrées sont si riches en tombeaux de l'âge de la pierre, — je suis convaincu qu'il est venu en Suède directement de l'Europe occidentale, c'est-à-dire par

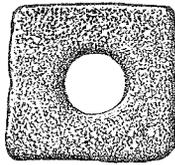


Fig. 21 a. — Ouverture de la sépulture (*Fig. 21*).

mer. — La distance de la côte orientale de l'Angleterre à la Suède est très grande, c'est vrai. Mais, ce que nous connaissons de la civilisation dans ces deux pays vers la fin de l'âge de la pierre, nous

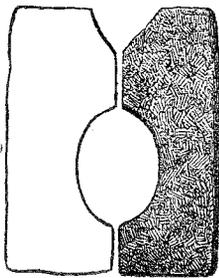


Fig. 22. — Suède.

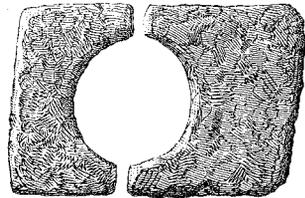


Fig. 23. — Suède.

permet de dire qu'il était possible de naviguer, déjà à cette époque reculée, à travers de la mer qui sépare, ou plutôt qui joint les côtes de l'Europe occidentale et la Suède.

Nous avons vu que plusieurs types successifs de sépultures françaises se retrouvent en Suède, savoir :

Les *dolmens sans galerie* ;

Les *sépultures mégalithiques à galerie et à chambre ronde ou ovale* ;

Les *sépultures semblables, à chambre rectangulaire* ;

Les *sépultures à galerie rudimentaire* (Allées couvertes) ;

Les *sépultures semblables, à ouverture ovale ou ronde*.

Ceci prouve que l'existence de relations directes ou indirectes entre les deux pays, durant très longtemps. Ces relations sont commencées au moins trois mille ans avant notre ère. Elles ont duré jusqu'à nos jours.

M. Adrien de MORTILLET donne quelques détails sur les dolmens français à double fermeture que l'on trouve en particulier dans la Marne, et qui sont comparables à ceux de Suède.

M. Marcel BAUDOUIN pense que la Classification des *Mégalithes français* ne peut pas encore être établie sur des bases sûres. En effet, les études détaillées de technologie pure, c'est-à-dire en l'espèce d'Architectonique, ne sont pas encore assez nombreuses pour pouvoir fournir des points de repère indiscutables. Les recherches qu'il poursuit sur les Mégalithes de Vendée depuis plusieurs années lui ont d'ailleurs montré qu'on ne peut bien comprendre la disposition vraie d'un mégalithe que quand une fouille, complète et scientifiquement menée, a été faite. — Nous avons encore beaucoup à travailler et à apprendre sur ce sujet !

On trouve, en matière de construction mégalithique, tous les intermédiaires ; et les variétés dolméniques sont extrêmement nombreuses. La forme de ces monuments est très variable ; mais il est évident qu'il y a des traits communs, très importants, que bientôt on pourra dégager et mettre en relief.

Pour son compte, il ne saurait être aussi affirmatif que M. Montélius, en ce qui concerne l'âge des mégalithes. L'étude des *dolmens submergés* des Côtes de Vendée, lui a montré que quelques-uns de ces monuments devaient dater de plus de 3.000 à 4.000 ans avant J.-C.

Il n'insiste pas, car une discussion complète nous entraînerait trop loin.

M. le Dr W. SCHMIDT prend aussi la parole sur ce sujet.

Essai de classification des dolmens portugais.

PAR

F. TAVARES DE PROENÇA J^{OR} (Portugal).

Officier de l'Instruction Publique,
Membre de la Société Préhistorique de France,
de la Société Française des Fouilles Archéologiques, etc.

Le besoin de décrire les résultats des études que j'ai entreprises sur les mégalithes portugais m'a montré la nécessité d'essayer une classification méthodique de ces monuments, établie sur des données scientifiques indiscutables.

L'expérience m'avait déjà fait prévoir que l'entreprise résisterait longtemps à mes efforts. Cela à cause de la mauvaise orientation de *presque* tous ceux qui, en Portugal, ont étudié les monuments mégalithiques.

Pour ce motif, je me suis servi presque exclusivement de mes observations personnelles, fruit d'un examen minutieux des mégalithes de mon pays. J'ai soigneusement noté les caractères communs à plusieurs classes de monuments et ceux qui distinguaient quelques uns d'entre eux.

Malgré les difficultés de toutes sortes, et, en prenant pour base les caractères intrinsèques et extrinsèques des mégalithes, je suis arrivé à faire une classification, qui m'a aidé dans les travaux et études que j'ai réalisés en ces derniers temps.

Elle n'est, pour le moment, qu'*un essai*. La suite des observations, et les indications que les hommes compétents voudront bien me donner, me porteront, très naturellement, à la modifier et perfectionner dans un sens ou dans l'autre, car je tiens à n'être pas de ceux qui restent stationnaires, en dépit des progrès de la Science.

Essai de classification des Dolmens portugais.

Quant à l'ensemble	Tumulus Antas Antellas Antinhas	
Quant à l'époque	Préhistoriques	(Pierre)
	Protohistoriques	(Cuivre) (Bronze)
Quant aux dimensions	Grands	(Tumulus) (Antas)
	Petits	(Antellas) (Antinhas)
Quant aux matériaux	Calcaire Granit Schiste Grès	
Quant à l'apparence	Couverts Découverts	(Avec table) (Sans table)
Quant à la composition	Simple Composés	(Chambre) (Chambre et Galerie)
Quant à l'état	Complets Incomplets	
Quant à la forme de la chambre	Circulaires Polygonaux	
Quant au type	—	
Quant à l'intégrité	Intacts Profanés Vides Détruits	
Quant au contenu	Meublés Violes Vidés	
Quant à l'orientation	Normaux Anormaux	(N.-E.=S.-O.)

A propos des sculptures sur les mégalithes du Portugal.

PAR

José FORTES (Porto, Portugal).

La paethnographie portugaise a constaté depuis longtemps que plusieurs *Antas* (dolmens ou allées couvertes) présentaient de curieuses sculptures, et surtout de petits creux ou godets circulaires, gravés sur les pierres de construction. M. Emile Cartailhac (1) a découvert divers groupes de ces *cupules* sur quelques monuments de l'*Alemtejo*; et d'autres archéologues portugais en ont trouvé de semblables sur quelques dolmens, non seulement de cette province, mais encore de celles de *Tras-os-Montes*, *Minho* et *Beira-*

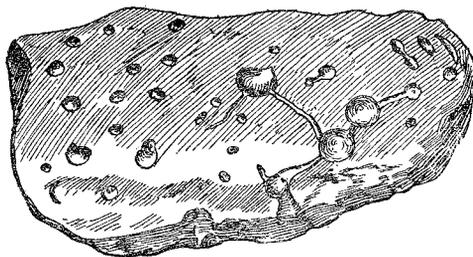


Fig. 1. — Anta de Tras-os-Montes.

Alta (2). Il s'agit bien du même fait, qui a été observé en France sur le menhir du fond de la chambre du Petit-Mont en Arzon; dans la crypte mégalithique de Kerveres en Morbihan; dans l'allée couverte de Kermarvan en Finistère, etc.

Ces écuelles sont le plus souvent groupées sans ordre apparent, reliées parfois par des rigoles (*Fig. 1*), et gravées sur les supports et sur les dalles de l'avenue ou de la couverture que le tumulus devait cacher à jamais; on en a même découvert plusieurs sur un bloc isolé, placé horizontalement à l'intérieur d'un dolmen de *Tras-*

(1) *Les âges préhist. de l'Espagne et du Portugal*, pag. 176.

(2) J. LEITE DE VASCONCELLOS. — *Religiões da Lusitania*, vol. I, pag. 358, 364 et 376; et l'*O Archeologo português*, passim.

os-Montes (Fig. 1). Tous ces mégalithes portugais appartiennent à l'époque de la pierre polie, et nous sont une preuve de ce que les sculptures n'étaient point rares à cet âge.

D'autre part, on a trouvé des gravures identiques sur des rochers isolés, quelquefois aux alentours des monuments funéraires, et sur

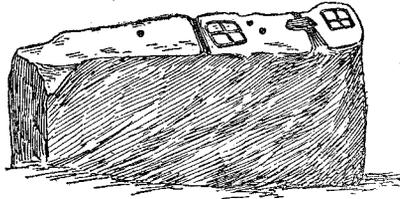


Fig. 2. — Bloc d'un Dolmen de *Tras-os-Montes*.

des roches naturelles en place dans l'enceinte de divers *castros* (*oppida*) protohistoriques et lusitano-romains (1). Il était donc permis de croire que l'usage en a été ininterrompu chez nous depuis la période néolithique jusqu'à une époque fort avancée.

Cette supposition vient d'être renforcée par une observation, que

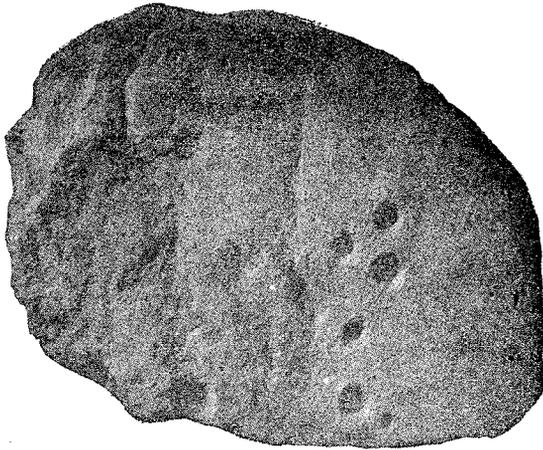


Fig. 3. — Sépulture de *Minho* (Face inférieure).

nous avons faite récemment, à propos de l'étude d'une sépulture dans la province de *Minho*. Il s'agit d'un grand coffre en dalles brutes, dont nous avons fait une description détaillée dans la revue

(1) *Les âges*. Loc., cit. pag. 287. — *O Archeologo*. Loc. cit.; et *Revista de Guimaraes*, passim.

portugaise *Portugalia* (1), et dans la *Revue préhistorique* (2). Le riche mobilier funéraire, un diadème et des anneaux en or et une bague en cuivre, nous l'a fait assigner à la période des premiers métaux. En dehors et au niveau du pavé de la chambre funéraire, une grande dalle granitique, placée horizontalement, les deux plus larges faces, criblées de cupules (*Fig. 3 et 4*), se trouvait adossée à la paroi inférieure du monument (3). Il y avait évidemment un étroit et mystérieux rapport entre le bloc sculpté et le tombeau, enfouis tous les deux dans le même milieu archéologique.

Il est donc avéré qu'à l'âge du cuivre on a continué à graver sur les pierres cette graphie, dont le sens précis nous échappe. Ce fait, imparfaitement éclairci jusqu'à présent et désormais acquis, ne

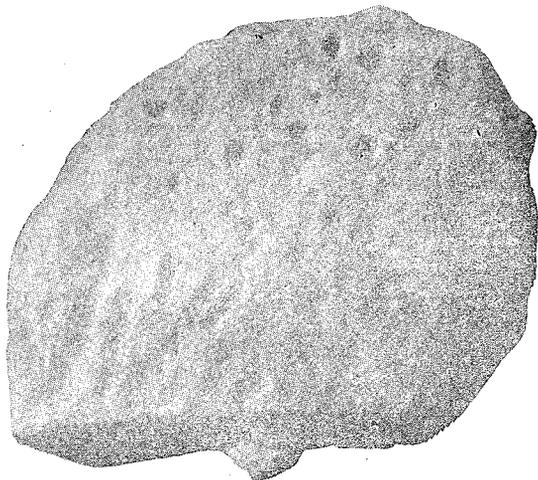


Fig. 4. — Sépulture de Minho (Face supérieure).

jette point, il est vrai, une plus vive lumière sur le gros problème de l'interprétation juste, sûre et définitive, de ces sculptures ; toutefois il nous porte de plus en plus à croire que, chez nous, comme en France et ailleurs, elles avaient souvent une indéniable signification religieuse. Et il est permis d'affirmer, avec J. Sacaze (4), que, « faisant partie de monuments funéraires ou situées dans leur voisinage, elles ne sont pas sans rapport avec le culte des morts. »

(1) *Portugalia*, t. II, pag. 241 et seq.

(2) T. I, pag. 157 et 169.

(3) M. le Dr P. Raymond remarque (*Rev. Préh.* t. I, pag. 157, not.) que notre sépulture rappelle celles de Fontvieille en Provence, qui datent de la même époque et qui présentent, de même, des pierres à cupules.

(4) *Les pierres à cupules et à écuelles.* — *Compte-rendu du Congr. de Paris*, 1889, pag. 615.

On ne peut, au surplus, d'après les cas observés en Portugal, leur prêter aucun rôle décoratif.

*
* *

Les cupules sont le seul signe vraiment communs à plusieurs contrées.

Quoique moins répandus, il en est d'autres gravés sur les mégalithes dolméniques, qui sont à signaler chez nous.

Des *cercles* en creux se trouvent quelquefois à côté des cupules sur les *antas* néolithiques : ce qui du reste n'est point un cas tout à fait nouveau dans la paéthonographie européenne. On rencontre encore des cercles concentriques gravés sur certaines pier-

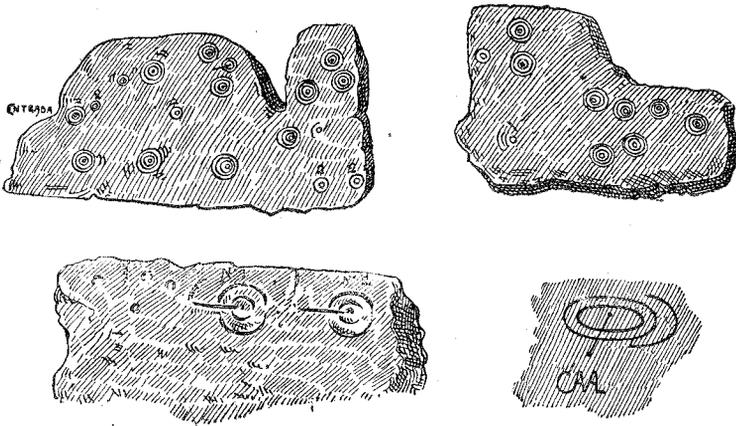


Fig. 5-8. — Castros de Minho.

res de nos *castros* ou *oppida* protohistoriques et de la période lusitano-romaine (Fig. 5-8), et dans de telles situations qu'on ne saurait les prendre pour de simples ornements(1). Il faut donc leur attribuer une longue durée et une signification symbolique de même qu'aux cupules.

Nous devons encore faire mention d'un troisième signe sculpté, qui a été relevé sur un dolmen de la province de *Beira-Alta* (Fig. 2). Il s'agit d'une figure géométrique, un rectangle, divisé en quatre par deux lignes perpendiculaires (2). Des gravures similaires ont été découvertes sur des blocs erratiques et sur des rochers

(1) *O Archeologo*, Loc. cit., vol. VI, pag. 34 ; et *Rev. de Guimaraès*, passim.

(2) Cette figure approche de très près l'ovale croisé, qu'on voit gravée sur une des dalles des allées couvertes du Castellet (Arles), mais sans la longue ligne. (*Bull. de la Soc. Préh. de France*, t. I, pag. 283, Fig. 70).

en place dans les provinces de *Douro* et de *Beira-Alta* (Fig. 9). Nous les croyons contemporaines des écuelles préhistoriques, parce qu'on les rencontre quelquefois sur la même pierre à côté des sculptures cupuliformes. Du reste elles ne sont pas moins énigmatiques que les autres gravures.

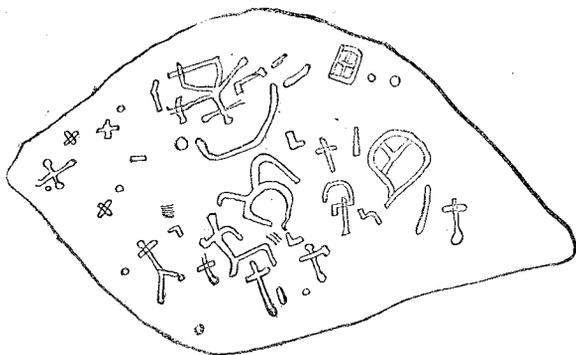


Fig. 9. — Roche naturelle de Beira-Alta.

C'est là tout ce qu'on a remarqué jusqu'à présent de plus important et de plus sûr en fait de sculptures sur les mégalithes dolméniques. Le cadre des gravures rupestres deviendrait plus vaste, si on voulait y comprendre en ce moment celles qui se trouvent sur des roches naturelles et sur des pierres isolées d'une époque incertaine, aussi bien que celles qui ont été mises à découvert dans l'aire et aux alentours des *castros*. Mais, les cupules exceptées, les bizarres dessins de la «*race écrivaine*» d'Arzon, de Locmariaquer, de Carnac et de New-Grange ne couvrent point, à ma connaissance, les mégalithes de nos dolmens. C'est là une autre constatation, que je tenais à présenter à ce Congrès (1).

(1) Toutes les figures illustratives du texte sont empruntées à la revue *Portvgalia*, à l'*O Archeologo Português*, à la *Rev. de Guimaraës*, et au t. I du livre *Religiões da Lusitania*.

Les monuments mégalithiques de la Normandie, et leurs légendes.

PAR

Léon COUTIL (Les Andelys, E.),

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

Avant de mentionner sommairement les monuments mégalithiques de la Normandie et leurs légendes, nous croyons devoir rappeler les noms des archéologues qui les premiers ont su discerner, parmi les blocs rocheux, les monuments que nos ancêtres avaient pieusement érigés à la mémoire de leurs chefs ou de leurs parents.

Si parfois quelques-unes de leurs indications furent erronnées, il faut proclamer la clairvoyance du plus grand nombre.

Pour le département du CALVADOS, nous citerons les *Recherches historiques sur Falaise*, par P. G. Langevin, prêtre (1814), suivies aussitôt d'autres *Recherches historiques sur l'antiquité de Falaise*, par Galeron, lequel s'empressait, en 1826, de donner une *Nouvelle classification des monuments celtiques des environs de Falaise*; puis, en 1883, il publiait une *Statistique monumentale de l'arrondissement de Falaise*, où il mentionnait les menhirs de la *Pierre Cornue* à Condé-sur-Ifs (Condé-sur-Laizon); la pierre de la Hoberie, avec la pierre du Post, à Ussy; la pierre Tourneresse de Gouvix, puis le résultat de ses fouilles du tumulus à galeries de Condé-sur-Ifs, en 1833, qui amenèrent la découverte du tumulus voisin d'Ernes, en 1846. Le tumulus de Colombiers avait été fouillé, précédemment, en 1825, par MM. Gervais et de Caumont; celui de Fontenay-le-Marmion, de 1829 à 1830, par MM. Le Chevalier, de Touchet et Deshayes (fouilles et restaurations que nous avons reprises en 1904 et 1906).

Le premier document concernant le département de l'EURE remonte à 1685: c'est le *procès-verbal des fouilles du tombeau de Cochereil*, par Olivier Etienne; puis, en 1827, une note de Rever, sur la *Pierre courcoulée*; en 1830 et 1832, les indications d'Aug. Le Prévost, dans sa *Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure*, où il cite la *Pierre courcoulée* des Ventes, le *dolmen de Verneusses*, le *dolmen de la Forge* à Rugles; la *pierre-lée*, de Damville; la *pierre de la Gour*, à Condé-sur-Iton; la *pierre de Gargantua*, à Neaufles-sur-Risle; le *gravois de Gargantua*, à Port-Mort; le *menhir de Tilleul-en-Ouche* (Landepereuse); la *pierre tour-*

nante de Bosc-Gouet ; le *tombeau de Cocherel* et le *monument druidique* de Dampsmesnil. Si cette liste n'était pas complète, elle avait le très grand mérite de donner des renseignements exacts ; et cela se passait en 1832 ! — A ce travail, M^{lle} A. Bosquet et M. Vaugeois ajoutèrent ensuite quelques indications nouvelles.

Le département de la MANCHE a été étudié, tout d'abord, par M. de Gerville, qui a consacré une *Notice sur les monuments druidiques du département de la Manche* dans les *Archives de la Normandie* (1^{re} année, 1824, p. 157 à 167) ; en 1833, M. L. Ragonde publiait : *Les monuments celtiques situés sur les communes de Flamanville, Vauville, Digoville, Briquebec, Tourlaville, Martinvast et Teurteville-Hague*, dans les *Mémoires de la Société royale et académique* de Cherbourg. Cette même année, M. Le Fillastre donnait une *Description des monuments druidiques de la Manche*, dans l'*Annuaire de la Manche*. Ces auteurs ont publié ensuite d'autres travaux analogues (1), notamment M. de Gerville, en 1854, dans ses *Etudes géographiques et historiques sur le département de la Manche*. En 1841, M. du Moncel publia un court rapport sur les monuments de l'arrondissement de Cherbourg, *Ère celtique*. Puis, en 1861, M. Bertrand Lachénée ; et, enfin, le Commandant Jouan, dans les *Matériaux pour l'histoire de l'Homme* de 1881, a consacré une étude plus complète sur les *Monuments mégalithiques des environs de Cherbourg*.

Les monuments de l'ORNE ont été signalés par M. Louis Du Bois, en 1824, dans les *Archives de la Normandie*, d'après un article publié, en 1810, dans le *Journal de l'Orne* (p. 385) ; il signale la *Pierre des Bignes* d'Habloville, et la *Pierre couplée* de la Ferté-Fresnel. En 1830, Frédéric Galeron donne une *Notice sur quelques monuments druidiques du département de l'Orne*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, de 1829-1830 : ce recueil a publié, en 1835, les *Monuments historiques de l'arrondissement d'Alençon*, par MM. de Touchet, C. de Vauquelin, de Beaurepaire, Alph. de Brebisson et Galeron (p. 1 à 11) ; et les *Monuments historiques de l'arrondissement d'Argentan*, par MM. de Caumont, de Brix et Galeron (p. 431-443). Pour l'arrondissement de Domfront, nous citerons les *Recherches archéologiques* faites dans l'arrondissement de Domfront (*Mém. Soc. antiq. norm.*, 1829-1830) et les notices de MM. de Contades, Blanchetière, Challemel, J. Tirard et de la Sicoitière. Nous croyons devoir mettre en garde les lecteurs sur les écrits de M. Vimont, publiés dans la *Société*

(1) Séances génér. tenues, en 1841 par la *Soc. franç. d'Archéologie*. Caen, 1841, p. 192-195.

scientifique d'Argentan, en 1883, 1884 et 1885 ; ainsi que sur les *poésies et légendes* de l'abbé Fret, H. Sauvage, F. Lorient, E. de Lonlay (Max d'Apreval et David Leylo) dans les *Légendes normandes* (p. 33 et suiv.).

Nous devons encore rappeler la notice de l'abbé Sevray, dans le *Bulletin de la Société historique de l'Orne* (T. II, p. 128); de M. Chrétien, *Veillerys argentennais*; et de J. Tirard, *Esquisses du bocage normand* (T. I, p. 344).

Le département de la SEINE-INFÉRIEURE est le plus pauvre en monuments mégalithiques; malgré les indications trop fantaisistes de M^{lle} A. Bosquet, dans sa *Normandie romanesque et merveilleuse* (1845), de la *Seine-Inférieure historique et archéologique* (1864 et 1866), ainsi que du *Répertoire archéologique de la Seine-Inférieure* (1871) de l'abbé Cochet, les monuments qu'ils ont mentionnés ne peuvent être admis avec leurs qualificatifs, et même souvent n'existent pas. Ce qui est plus étonnant, c'est que ces indications ont été recopiées, sans contrôle, par MM. de Vesly, dans sa *Carte préhistorique du département de la Seine-Inférieure* (1877); dans la *Géographie de la Seine-Inférieure*, rédigée par l'Abbé Bunel et Tougard; et enfin par M. Gallois dans *Le Paléolithique, le Néolithique et les Monuments mégalithiques du département de la Seine-Inférieure* (Ext. Bul. Soc. Sciences Nat. de Rouen, 1898), qui ont en outre établi des classifications imaginaires.

Ce sont ces documents que nous avons dû contrôler et remettre en ordre pour les cinq départements, en y ajoutant de nombreux documents inédits.

On pourra se rendre compte de nos recherches personnelles, car nous n'avons pas craint d'apporter des rectifications et de nouveaux documents à nos premiers *Inventaires* publiés, de 1894 à 1898, dans les *Bulletins de la Société normande d'études préhistoriques*; de l'*Association française pour l'avancement des Sciences*, en 1895; et de l'*Association normande*, en 1896, 1899 et 1902.

Pour ne pas prolonger cette étude, nous avons résumé l'ensemble de nos recherches dans un tableau, que nous n'osons donner comme définitif; car, malgré toutes nos enquêtes, nous n'avons pu éclaircir certains points, notamment pour des pierres renversées portant un nom significatif et qui sont probablement des menhirs renversés, ou de larges pierres, avec ou sans supports à côté, qui ont pu être des dolmens. De même, pour les lieux dits dont les noms sont significatifs, il nous était impossible, parfois, de conclure à un dolmen ou à un menhir détruit; aussi nous avons préféré ne pas les classer.

Inventaire général des Monuments mégalithiques de la Normandie.

DÉPARTEMENTS	MENHIRS		DOLMENS		ALLÉES COUVERTES		TUMULUS DOLMENIQUES		PIERRES A LÉGENDES		POLIS- SOIRS		MONUMENTS CHRISTIANISÉS		Monuments détruits et lieux dits
	existants	détruits	existants	détruits	existants	détruits	existants	détruits	existants	détruits	existants	détruits	existants	détruits	
Calvados.....	10	1	1	2	0	0	2	12	16	3	0	5	4	20	
Eure.....	12	1	5	10	1	0	à explorer	2	29	0	1	10	1	28	
Manche.....	9	7	1	0	6	2	2	2	23	4	2	2	1	26	
Orne.....	34	2	45	5	2	0	10?	1	7	1	1?	1	0	3	
Seine-Inférieure.....	1	4 déplacé	0	1	0	0	3	2	10	1	0	2	0	14	
Total des Monuments	66	12	22	18	9	2	17	19	85	9	4	20	6	91	

MONUMENTS MÉGALITHIQUES DE LA NORMANDIE
CLASSÉS COMME MONUMENTS HISTORIQUES.

CALVADOS. — COLOMBIERS-SUR-SEULLES — *La Pierre Debout* (menhir restauré).

CONDÉ-SUR-IFS. — *La Pierre Cornue* (menhir), acquise par M. de Caumont, au nom de la Société française d'Archéologie, vers 1860, ainsi que le menhir qui précède.

FONTENAY-LE-MARMION. — *Tumulus de la Hogue*, primitivement avec douze chambres à galeries, dont deux conservées et restaurées : classé le 13 octobre 1905, à notre demande ; fouillé et restauré par nous, en 1904 et 1906.

JURQUES. — *La Pierre Dyalan*, pierre à légende ; mentionnée à tort, précédemment, comme dolmen, et que nous avons fait depuis classer comme pierre à légende.

EURE. — AMBENAY. — *Dolmen de la Forge*, classé par M. G. de Mortillet.

DAMPSMESNIL. — *Allée couverte*, avec sculpture, classée sur notre demande, en 1906.

LES VENTES. — *Dolmen de la Pierre courcoulée*.

MANCHE. — BRETTEVILLE-EN-SAIRE. — *Allée couverte du Clos à Pierres*, 1881.

TOURLAVILLE. — *Allée couverte des pierres encouplées*, 1881 ; détruite, en 1899, par le Génie militaire.

MAUPERTUS. — *La Grande Pierre* (menhir), 1881.

FLAMANVILLE. — *La Pierre au Rey*, indiquée à tort comme dolmen et que nous avons fait classer comme *pierre à légende* (Ces quatre monuments ont été classés, en 1881, sur la demande de M. le commandant Jouan, de Cherbourg).

Depuis cette date nous avons fait classer les monuments suivants :

LES MOITIERS-D'ALONNE. — *Les Roques ou Autel des Druides*, (allée couverte), 8 janvier 1906.

ROCHEVILLE. — *La Petite Roche* (allée couverte), 17 février 1906.

VAUVILLE. — *Les Pierres Pouquelées* (allée couverte). id.

ORNE. — CRAMESNIL. — *L'Affloir de Gargantua* (menhir).

JOUÉ-DU-BOIS. — *Dolmen de la Pierre au Loup* et *Dolmen de la Grandière* ; *Menhir des Outres*.

SILLY-EN-GOUFFERN. — *La Pierre levée de la Vente* ou *Pierre des Fées* (Ces cinq monuments ont été classés sur la demande de M. de Contades).

PIERRES A LÉGENDES.

PIERRES TOURNANTES

Malgré leur nom, ces pierres, pour la plupart, n'ont jamais été déplacées; elles sont frustes et leurs formes varient à l'infini; elles portent les noms de *Pierre qui tourne*, *tournante*, *tourneresse*, *tournièresse*, *tournoire*, parce que, d'après des légendes, elles se mettraient en mouvement dans la nuit de Noël, pendant la messe de minuit. Quelques variantes existent à cette tradition; nous allons les rappeler sommairement.

Département du Calvados. — GOUVIX. — *La Pierre tournièresse* ou *tourneresse* (menhir), tournant une fois par an, pendant la nuit de Noël.

CULEY-LE-PATRY. — *La Belle Roche*, menhir renversé, en 1840, ayant la propriété de remuer sur sa base, de faire plusieurs tours sur lui-même, et de ne reprendre son immobilité qu'au premier chant du coq, la nuit de Noël.

FRESNAY-LE-PUCEUX. — *La Pierre Tournante de Cambero* tournerait tous les ans, pendant la nuit de Noël.

LIVAROT. — *La Pierre tournante* (menhir). Cette pierre tournerait comme le soleil, mais seulement à certaines époques de l'année; des trésors seraient cachés en dessous et gardés par le Diable; il n'y aurait qu'une seule nuit et un seul jour dans l'année où l'on pourrait s'en approcher: cette nuit serait celle de la veille de Noël, au moment où le prêtre chante la généalogie de Jésus-Christ; le jour serait celui de la saint Jean-Baptiste, au moment où le prêtre dit les paroles: *Et homo factus est*.

GARCELLES-SECQUEVILLE. — *La Pierre Tournante*, sans légende.

Département de l'Eure. — BEAUFICEL ou BEZU-LA-FORÊT. — *La Pierre tournante*, lieu dit.

BOSC-GOUET. — *La Pierre tournante*, actuellement couchée sur le sol, passe pour tourner pendant la nuit de Noël. Un coq viendrait chanter tous les ans sur cette pierre, pendant la même nuit de Noël. Un ancien propriétaire ayant voulu l'enlever y aurait attelé 300 chevaux; mais il ne put la trainer que près de la forêt de la Londe et dut l'abandonner. Le soir même, un paysan l'aurait rencontrée se dirigeant vers la Malemain! Pour d'autres personnes, ce serait un monument érigé en souvenir d'une bataille. On raconte encore qu'un garde-chasse y aurait trouvé un trésor.

BUS-SAINT-RÉMY. — *La Pierre tournante de Beaudemont* est détruite.

DAMPSMESNIL. — *La Pierre croulante* ou *branlante* d'Aveny irait boire, à certaines nuits, à la fontaine de Madame de Cacaux-Rouges, dont l'eau aurait la propriété de changer les hommes en animaux.

LE MESNIL-HARDRAY. — *La Pierre des Demoiselles* se soulève chaque année pendant la messe de minuit pour laisser sortir une ronde de blanches demoiselles.

LE GROS-THEIL. — *La Pierre Tournante* a été détruite au XVIII^e siècle.

LE PLESSIS-SAINTE-OPPORTUNE. — *La Pierre Tourneresse* est un lieu dit.

SAINT-DIDIER-DES-BOIS. — *La Pierre qui tourne* ferait un tour sur elle-même pendant la nuit de Noël.

Département de la Manche. — Dans ce département, les monuments mégalithiques ont peu de légendes.

TEURTHEVILLE HAGUE. — *Les Pierres Tournantes*, actuellement déplacées, tournaient deux ou trois fois sur elles-mêmes, pendant la nuit de Noël; non loin d'elles se trouvait la *Fontaine aux Fées*: ces pierres sont signalées, en 1841, par M. Du Moncel.

Département de l'Orne. — ARGENTAN. — *La Pierre Tourneresse* est un lieu dit.

LA COURBE. — *La Pierre qui tourne* ou *Pierre Tournoire* passait pour recouvrir un trésor caché par les Fées.

MACÉ. — *La Pierre Tourneresse* a été détruite, vers 1840.

MONTMERREI. — *La Pierre Tournoire* dissimulerait un trésor; elle aurait la propriété de s'ébranler d'elle-même tous les ans, au soleil levant, la veille de la Saint-Jean; elle se dresserait, puis retomberait à sa place, pour recommencer l'année suivante; on prétend aussi qu'elle tournait pendant la nuit de Noël.

PASSAIS. — *Le Menhir du Perron* tourne trois fois sur sa base, lorsque le coucou chante pour la première fois de l'année.

Département de la Seine-Inférieure. — BEZANCOURT — *La Pierre qui tourne* mettrait cent ans pour faire un tour sur elle-même.

GERPONVILLE. — *La Pierre du Clos-Blanc*, ou *Pierre du Diable*. Ce bloc passe pour faire trois fois le tour de la fosse au fond de laquelle il se trouve, pendant la nuit de Noël et la lecture de la généalogie de Jésus-Christ, qui précède la messe de minuit; le Diable y exécuterait une ronde et les bergers s'y rassembleraient pour assister au Sabbat, pendant la nuit de Noël.

SAINTE-GENEVIÈVE-EN-BRAY. — *La Pierre qui tourne*, ancien nom de lieu (1483).

SAINT-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE. — *La Pierre Tournante*, ancien nom de lieu (1447).

VILLEQUIER. — *La Pierre Tournante* ou *Pain Bénit*, surmonterait des trésors cachés, gardés par des femmes blanches et des monstres, elle tournerait sept fois sur elle-même pendant la nuit de Noël, lorsque minuit sonne; les sortilèges, les danses et apparitions fantastiques complètent ces fictions.

PIERRES BRANLANTES OU CROULANTES

Les pierres branlantes sont des blocs posés sur des rochers, souvent assez profondément enfoncés dans le sol; mais, parmi les pierres portant ce nom, il en est bien peu que l'on pourrait mettre en mouvement; plusieurs sont enfoncées sur une surface relativement large, et par suite tout mouvement leur est impossible. On a prétendu qu'elles rendaient des augures; pour d'autres, elles servaient à renseigner les maris sur la fidélité de leurs femmes, ou celles des jeunes fiancées.

Département du Calvados. — BEUVILLE. — *Les Pierres Branlantes* ou *Tremblantes*, s'agiteraient lorsque les douze coups de minuit ou de midi sonnent à l'église de la paroisse.

LITHAIRE. — *La Pierre Branlante* signalée en cet endroit n'existe plus, à moins que ce ne soit un des blocs qui émergent sur la colline rocheuse.

JURQUES. — Une *Pierre Branlante* se trouve près de la *Pierre Coupée*.

Département de l'Eure. — DAMPSMESNIL. — *La Pierre Branlante* ou *Croulante* d'Aveny.

Département de la Manche. — FEUGÈRES. — Une table de pierre portant sur deux blocs est désignée sous le nom de pierre branlante.

BRETTEVILLE-EN-SAIRE. — *Allée couverte du Clos-ès-Pierres*. La première table de recouvrement, légèrement inclinée et portant des trous de mine faits par des carriers, passe pour pouvoir être mise en mouvement.

MONTGOTHIER. — *La Roche Bouée* ou *Grand Jument*, détruite avant 1800.

RETOVILLE. — *Roche Branlante*, placée sur une dalle de granit signalée, en 1841, par M. du Moncel.

Département de l'Orne. — SAINTE-CLAIRE-DE-HALOUZE. — *La Pierre de Halouze* est surmontée d'une plus petite, qui passe pour pouvoir s'ébranler.

L'AFFILOIR, LE CAILLOU, ET LA CHAISE DE GARGANTUA.

Le géant Gargantua, rendu célèbre par Rabelais, doit avoir une origine beaucoup plus ancienne, car les monuments et les légendes que nous allons décrire sommairement semblent bien démontrer, comme l'ont supposé Eloi Johanneau, Philarète Chasles, J. Grimm, Bourquelot, H. Gaidoz, Louis Duval et P. Sebillot, A. Lefèvre, qu'il dérive de l'Hercule Pantophage des Gaulois, d'un Hercule dévorant tout.

C'est en Normandie que Gargantua occupe le plus de place dans les traditions; mais son nom se trouve également rattaché au culte des pierres, en Flandre, en Artois, en Picardie, en Bretagne, dans le Maine, le Berry, la Marche, l'Anjou, la Touraine, le Poitou, la Vendée, la Saintonge, l'Angoumois, l'Orléanais, le Nivernais, le Bourbonnais, la Bourgogne, la Franche-Comté, la Lorraine, l'Alsace, le Dauphiné, la Savoie, le Lyonnais, l'Auvergne, le Limousin, le Languedoc, la Guyenne, la Gascogne, les Pyrénées et même l'Italie, la Corse, la Suisse, la Belgique, etc.

Dans tous les cas, le prototype de Gargantua paraît antérieur au Christianisme; et, ce qu'il y a de curieux, c'est que les traces de son passage ne mentionnent qu'une seule partie du géant, ou même des empreintes; car après sa mort, son corps aurait été enterré en divers endroits.

Département du Calvados. — MARTAINVILLE OU SAINT-GERMAIN-LANGOT possédaient jadis une pierre affileresse, à laquelle la même légende était attachée.

USSY. — *La Pierre de la Hoberie* (menhir) serait tombée de la *pouchette* de Gargantua, en passant à Ussy.

Département de l'Eure. — CAILLOUET-ORGEVILLE. — *Le Grouet de Gargantua*, bloc calcaire sans légende particulière.

CROTH-SOREL. — *Le Gravier de Gargantua*, sans légende spéciale.

NEAUFLES-SUR-RISLE. — *La Pierre affiloire de Gargantua*, ainsi nommée, parce que ce dernier, ayant aperçu des moissonneurs exténués de fatigue et de chaleur, serait allé aussitôt à Rugles (déjà renommée par ses fonderies et ustensiles en fer ? et aurait rapporté une faux, qu'il aiguïsa contre cette pierre, puis faucha d'un seul coup de faux tout le champ. D'après M. Vaugeois, Gargantua

venait de faucher 18 ares de prairies (12 hectares); et, comme la journée finissait, il jeta sa faux et sa pierre à aiguiser. Enfin, M. Bourquelot rapporte une autre variante : la Pierre de Gargantua serait un obélisque érigé par Gargantua, contre lequel il aurait affilé sa faux pour tuer les soldats de César.

PORT-MORT. — *Le Gravois* ou *Gravier de Gargantua*. Ce géant courait après ses chevaux qu'on lui avait volés à Mantes; fatigué et souffrant du pied, il enleva sa chaussure et retira le menhir en question qu'il jeta sur le bord de la route : il reprit son chemin vers Les Andelys; mais, mourant de faim, il s'arrêta près de LA ROQUE, s'assit sur le *Rocher de la Tête d'homme*, près le fort Cousin, nommé aussi *Siège de Gargantua*, pour pêcher dans la Seine. Au lieu de prendre des poissons, pour aller plus vite, il captura les barques des marchands de poissons, qui se rendaient à Paris; puis les rapportant toutes chargées au couvent des moines de Saint-Jean, aux Andelys, il ordonna de faire cuire immédiatement pêcheurs et poissons. Mais les moines lui firent comprendre qu'il ne pourrait manger les mariniers, qui étaient amphibies. Gargantua reprit : « Salez les donc pour que nous les goustions quelque ostre jour ».

SAINT-NICOLAS-D'ATTEZ. — *La Pierre de la Gour* ou *Pierre de Gargantua*, sans légende particulière.

SAINT-PIERRE-DE-BAILLEUL. — *La Hottée de Gargantua*, située sur le coteau dominant le Goulet et Dormont, est une énorme levée de terre d'un camp se continuant en avant, mais à une faible hauteur, jusqu'au versant du Goulet. D'après la légende, Gargantua venait d'emplir sa hotte de terre et se disposait à la jeter dans la Seine, pour former un gué, lorsque la courroie cassa et la terre se trouva ainsi accumulée sur ce point.

Département de la Manche. — BESNEVILLE. — *La Roche de Gargantua*. Le géant venait de Paris et passait par Caen; arrivé à Besneville, il voulait prendre son élan pour sauter dans l'île de Jersey, lorsqu'il sentit dans son soulier quelque chose qui le gênait; il retira alors le bloc rocheux qui domine le mont de Besneville.

CAROLLES. — *La Roche de Gargantua*, d'où il aurait lancé dans la baie du Mont-Saint-Michel une pierre qui est l'îlot de Tombelaine, puis une autre qui est le Mont; et enfin une troisième, le Mont-Dol, afin de passer de Normandie en Bretagne.

Département de l'Orne. — CRAMESNIL. — *L'Affloir de Gargantua*, ainsi nommé parce qu'un jour le géant fauchait le pré de Grandouit qu'il avait l'habitude de couper en trois coups de faux; il vit

sa faux ébréchée plusieurs fois par des pierres ; de colère, il aurait lancé sa pierre à aiguïser par-dessus son épaule. Une autre légende rapporte une lutte entre saint Pierre et le Diable, pour savoir à qui faucherait le plus vite ; le tournoi aurait eu lieu dans le pré de Grandouit, et le Diable voyant qu'il allait être vaincu, de dépit aurait lancé sa pierre à affiler, et elle se serait enfoncée là où elle se trouve actuellement. Enfin, on raconte que, vers 1864, des fouilles auraient été faites la nuit sous cette pierre, mais qu'elles furent suspendues, parce que les terrassiers effrayés auraient entendu des cris humains paraissant sortir du sol.

LA LANDE-DE-GOULT. — Dans le bois de Montgommery, sur le chemin de Carrouges à Sées, une roche présente une longue rainure, de 2 à 3^m sur 0^m50 à 0^m60 de largeur, qui passe pour être *l'empreinte des roues du chariot de Gargantua*, lorsqu'il revenait de l'île de Tombelaine, après avoir formé cet îlot et celui du Mont-Saint-Michel, pour passer en Bretagne.

SAINT-GERMAIN-DU-CORBEIS. — *Le Pas de Gargantua*. La pierre, qui portait la prétendue empreinte mesurant 0^m60 de long, a été détruite, en 1875.

SARCEAUX. — *La Butte des Houx* (ou du Hou ?). Gargantua voulant honorer la mémoire de quelques braves, aurait pris une poignée de terre à Grogni : ce qui aurait produit l'excavation de la mare de Grogni ; il aurait mis ensuite cette terre sur leur tombe et aurait formé ainsi la *Butte des Houx*, actuellement nivelée, et qui passait pour recevoir parfois la visite du géant.

SAINT-SULPICE-SUR-RILLE. — *Le gravier de Gargantua*, est un petit bloc que Gargantua aurait enlevé de sa chaussure.

Département de la Seine-Inférieure. — AMFREVILLE-LA-MI-VOIE. — *Le Fauteuil des Géants*, roche dominant la Seine.

DUCLAIR. — *La Chaise ou Chaire de Gargantua*, falaise surplombant la Seine.

FRESLES. — *La Motte du Pas de Gargantua*, située sur le mont Gargant, passe pour recouvrir le squelette du cheval de Gargantua.

SAINT-PIERRE-DE-VARENDEVILLE. — *La Chaise de Gargantua*, lieu dit mentionné au Moyen Age sous le nom de *Curia gigantis*.

ROUEN. — *Le Mont Gargant*, appellation qui se retrouve à Fresles.

VARENDEVILLE-SUR-MER. — *Le Tombeau de Gargantua*, sorte de motte allongée, située sur la falaise, où serait enterré son petit doigt.

VEULETTES. — *Tombeau de Gargantua* et la *Butte du Chatellier*.

TANCARVILLE. — *La Pierre Gante*, détruite en 1904. — *La Chaise ou Fauteuil de Gargantua*. D'après Bourquelot : « Le géant avait coutume de s'y asseoir, lorsqu'il se lavait les pieds dans la Seine, et il y faisait entendre de sourds mugissements, jusqu'aux nuages. »

PIERRES AMBULANTES.

Nous les distinguons des pierres tournantes; mais elles s'y rattachent cependant par divers détails.

Département du Calvados. — CONDÉ-SUR-IFS. — *La Pierre Cornue* descendrait vers *le Laiçon*, au premier chant du coq, à minuit, pour s'y désaltérer.

FRESNÉ-LE-PUCEUX. — *La Pierre de Cambero*, sur laquelle un moine de l'abbaye de Barberey, nommé Bernard, aurait attendu le Diable, la nuit de Noël, afin qu'elle le transportât à Rome, pour y dire l'Évangile, à la messe de minuit; le moine et la pierre auraient fait le voyage; et depuis, la pierre tournerait à la même heure, tous les ans.

Département de l'Eure. — LE MESNIL-HARDRAY. — *La Pierre aux Demoiselles* se soulèverait tous les ans pendant la messe de minuit; et alors apparaîtraient des demoiselles vêtues en blanc.

DAMPSESNIL. — *La Pierre Croulante* ou *Branlante d'Aveny* irait boire, pendant certaines nuits, à la fontaine de Madame-de-Cacaux-Rouges, qui est une source ayant aussi une légende; ses eaux auraient la propriété de changer les hommes en animaux.

BOSC-GOUET. — *La Pierre Tournante* aurait été rencontrée, se dirigeant vers la Malemain.

PIERRES A OFFRANDES.

Département du Calvados. — COLOMBIERS-SUR-SEULLES. — *La Pierre debout*. Les jeunes filles se rendant au pèlerinage de Notre-Dame-de-la-Délivrance, près de Luc, avaient l'habitude de monter au haut de cette pierre, et de déposer au sommet une offrande dans une cavité: ce qui amena sa chute.

BAYEUX. — *Pierre de Saint-Nicolas-de-la-Chesnaye*. Les jeunes filles qui se rendaient également à ce pèlerinage devaient escalader cette pierre d'un seul bond et retomber ainsi à terre, après avoir déposé au sommet du monolithe quelques pièces de monnaies, en ayant soin de mettre un doigt sur le trou percé au centre de l'offrande, dans l'espoir de trouver un mari dans l'année.

Dans la même commune se trouvait *La Pierre de la Fontaine-Saint-Julien*, située dans le faubourg du même nom, et sur laquelle, en 1832, on venait encore déposer des offrandes.

Département de l'Eure. — PITRES. — *La Pierre de Saint-Martin*, actuellement placée dans le centre de la commune, se trouvait

avant 1856, près d'une construction gallo-romaine que nous avons explorée, en 1899. Actuellement encore, on vient se frotter sur la pierre et y déposer des pièces de monnaies, après avoir attaché aux arbres voisins des rubans de coton blanc.

RADEPONT OU FLEURY-SUR-ANDELLE. — *La Pierre Saint-Martin et La Pierre Saint-Victor*. Cette dernière était encore vénérée dans ces derniers temps; et les pèlerins attachaient un ruban de coton aux arbres voisins, après s'être frottés contre la pierre.

PIERRES DU DIABLE.

Un certain nombre de dolmens ou de menhirs passent pour avoir été érigés, soit par le Diable, soit par les Fées; mais le plus grand nombre de pierres désignées sous ce nom doivent être classées, non comme monuments, mais simplement comme pierres à légendes.

Les Fées passent presque toujours pour avoir apporté les pierres, sous leurs bras, dans les poches de leur tablier, ou à la pointe de leur quenouille, en filant.

Département du Calvados. — EQUEMAUVILLE. — *La Roche au Diable*, sans légende particulière.

LASSY. — *La Pierre grise* a été renversée, en 1899. Le Diable, se proposant de détruire l'abbaye du Plessis-Grimoult, avait fait provision, dans cette intention, d'une grande quantité de grosses pierres; mais, à la Bruyère-du-Cornu, il aurait rencontré l'archange saint Michel et il laissa tomber la plus grosse pour échapper plus vite à son adversaire. On dit aussi que cette pierre augmenterait un peu de volume tous les ans.

MAISONCELLES-LE-JOURDAIN. — *La Pierre de Saint-Amand* porte à sa surface des anfractuosités que l'on prétend être celles du Diable.

MONTCHAUVEY. — *La Pierre du Hou*, ainsi que celles qui sont à côté auraient été apportées par le Diable, pour écraser les ouvriers qui travaillaient à l'abbaye du Plessis-Grimoult; mais, fatigué en chemin, il les aurait abandonnées sur le plateau de la Plumaudière.

FRESNÉ-LE-PUCEUX. — *La Pierre de Cambero*, sur laquelle le moine Bernard aurait attendu le Diable, la nuit de Noël, pour qu'il le portât à Rome.

POTIGNY. — *La Pierre ronde*, près de laquelle des revenants font le Sabbat pour empêcher que l'on enlève un lingot d'or, qui serait caché en dessous.

SAINT-GERMAIN-LE-VASSON. — *Le Trou du Diable* ou *Puits du Diable*, rocher sans légende.

SOUSMONT-SAINT-QUENTIN. — *La Brèche au Diable* est formée par des rochers pittoresques dominant le Laizon.

Département de l'Eure. — GOURNAY-LE-GUÉRIN. — *La Grotte du Diable*, sorte de dolmen mal déterminé, sans légende particulière.

GUICHANVILLE. — *La Pierre du Diable* ou *Mauvaise Pierre*, lieu dit.

LIEUREY. — *La Pierre du Diable*, recouvrirait des trésors qui seraient gardés par le Diable.

LYONS-LA-FORÊT. — *La Pierre du Diable*, détruite, vers 1896.

TROUVILLE-LA-HAULLE. — *La Pierre du Manoir-Fauvel* était surveillée la nuit par un animal à transformations multiples. Si un cavalier venait à passer de ce côté, cet animal fantastique se jetait en croupe derrière lui ; et alors le cheval sentant ses flancs pressés galopait un train d'enfer pendant toute la nuit. A l'approche du jour, l'animal diabolique descendait du dos du cheval, qui reprenait son allure normale.

Département de la Manche. — BOUILLON. — *La Pierre du Diable*. Le Diable, voulant empêcher la construction du Mont-Saint-Michel, aurait pris deux pierres dans son sac ; au hameau de la Pilière, son sac s'étant percé, une des pierres tomba : les crevasses que l'on remarque sur la pierre seraient les traces de ses griffes, car il ne put la recharger.

MORTAIN. — *Le Pas du Diable*. Cette roche porterait l'empreinte d'une face bestiale et d'un pied fourchu : c'est là que le Diable se serait battu avec saint Michel pour la possession du Mont-Saint-Michel, près d'un gué du même nom, et situé près de la cascade.

SAINT-CYR-DE-BAILLEUL. — *La Pierre Saint-Martin* est un polissoir, dont les encoches seraient *Les Ecuelles du Diable*.

Département de l'Orne. — PASSAIS. — *La Table du Diable* est située près du village du Domaine ; c'est une allée couverte en ruines, dont il reste trois tables et quatorze supports. D'après une légende, le soir, on entend des bruits fantastiques sous ces pierres ; elles passent pour recouvrir des trésors dont la place serait indiquée par une inscription indéchiffrable, située sur une maison du village des Plardières. On dit que des feux-follets errent sur ces pierres. Une femme aurait vu beaucoup d'argent sur ces pierres le Vendredi-Saint ; mais qu'il aurait disparu, quand elle voulut le prendre.

TINCHEBRAY. — *La Chaire du Diable*, où ce dernier se serait assis pour montrer au Christ tout son empire, et aurait essayé de les lui offrir.

VAUNOISE. — *Le Caillou du Diable*, sorte de menhir de 3 mètres de hauteur, sans légende.

SILLI-EN-GOUFFERN. — *La Pierre Levée de la Vente* ou *Pierre aux Fées* porte des cavités qui passent pour être l'empreinte des griffes du Diable ou des mains des Fées.

Département de la Seine-Inférieure. — CAUDEBEC-LES-ÉLBEUF. — *La Marche du Trésor* ou *Porte d'Enfer*, détruite, vers 1835, recouvrait un trésor.

ETRETAT. — *La Roche du Pignon*, à laquelle est attachée certaines légendes diaboliques peu définies.

GERPONVILLE. — *La Pierre du Diable* ou *Pierre du Clos blanc*, se trouve au fond d'une grande fosse ; elle passe pour faire trois fois le tour de la fosse pendant la messe de minuit. Le Diable y exécuterait une ronde et les bergers s'y rassembleraient pour assister au Sabbat, pendant la nuit de Noël.

ORIVAL. — *Roche au Diable* ou *Gravier d'Enfer*, sur laquelle nous ne connaissons pas de légende. On raconte qu'une cavité moderne située presque en face, à Freneuse, serait hantée par les démons.

PIERRE AUX FÉES.

Un peu moins malfaisantes que le Diable, les Fées passent pour s'ébattre autour des pierres : elles ne peuvent cependant être classées comme des Fées bienfaisantes, car les légendes que nous allons rapporter montrent qu'elles s'ingénient souvent à se servir de leurs charmes pour faire aux promeneurs attardés les plus vilains tours.

Département du Calvados. — BÉNY-SUR-MER. — *La Pierre Plantée l'Épinette* ou *Demoiselle*, sans légende.

LONGUES. — *Les Demoiselles de Fontenailles*. La dernière qui se trouvait sur la plage a été détruite par une forte marée, en avril 1902 ; elles étaient ainsi nommées, parce que ces grands blocs calcaires offraient des silhouettes humaines blanches, d'où le nom de *Demoiselles aux Fées*.

LE GAST. — *La Noue des Fées* ou *Pierre plate*, est un bloc de granit qui a reçu un nom spécial, car presque tous ont un nom dans le voisinage de la Pierre coupée ; leur grosseur les a fait distinguer les uns des autres.

VIGNATS. — *La Cheminée du Loup* ou *Maison des Fées*, sorte de crevasse dans un rocher, passe pour se rétrécir tous les ans.

Département de l' Eure. — MESNIL-HARDRAY. — *La Pierre aux Demoiselles*. D'après une légende, des demoiselles vêtues de blanc, ou des Fées, sortiraient la nuit de la mare, notamment pendant la messe de minuit, elles passeraient sous cette pierre et formeraient des rondes.

CONCHES. — *La Pierre aux Dames*. Une pierre adossée à la falaise, qui portait le nom de Pierre aux Dames a été renversée et détruite, aucune légende n'y était attachée.

Département de la Manche. — BREUVILLE. — *La Chambre aux Fées* est une petite cavité située dans un rocher, qui a le don de tourner trois fois, « lorsqu'il entend sonner » la messe de minuit.

MESNIL-AU-VAL. — *La Table aux Fées de Lorion*, est un rocher isolé qui porte des fissures horizontales. *La Roche aux Fées* se trouve à côté, et dans son voisinage coule *la Fontaine aux Fées*.

PERRIERS. — *La Table aux Fées* a été détruite, vers 1880.

LES PIEUX. — *La Table aux Fées* ou *Maison des Fées*, est sans légende.

ROCHEVILLE. — *La Table aux Fées*, située près de la Petite Roche, entre l'allée couverte du même nom et celle du Catillon, a été détruite, vers 1880 ; elle n'avait pas de légende.

SAINT-GERMAIN-DE-VAUX. — *Le Trou des Fées* ou *Jogard*, est une sorte de dolmen en ruines, sans légende.

TOURLAVILLE. — *La Table aux Fées de la Glacerie* ou *Pierre Butée* a été détruite, vers 1786.

Département de l'Orne. — ALMENÈCHES. — *Le Tumulus du large* aurait été édifié par une Fée, en creusant le fossé qui l'entoure, et les rejets de terre auraient formé la butte : au centre, la Fée aurait creusé une galerie et l'ayant maçonnée, elle y aurait placé des trésors, puis aurait fermé cette galerie par une grille et en aurait dissimulé l'entrée.

LA COURBE. — *La Pierre Tournoire* cacherait des trésors enfouis par les Fées ; on les a cherchés, vers 1850.

COUTERNE OU JUVIGNY-SOUS-ANDAINE. — *Le Lit de la Gionne*, dont une pierre passe aussi pour recouvrir un trésor caché par une Fée (la Gionne).

FONTAINE-LES-BASSETS. — *La Pierre Levée* ou *Pleureuse* aurait été érigée par les Fées ou les Géants.

PUTANGES. — *La Pierre aux Fées*, située près du Mesnil-Jean, n'a pas de légende spéciale.

LA SAUVAGÈRE. — *La Grotte* ou *Maison des Fées* passe pour abriter des nains malfaisants et des lièvres fantastiques ; les Fées y cachaient les bestiaux qui s'en approchaient ; des bergers prétendaient avoir entendu la nuit pétrir du pain, et d'autres bruits bizarres sous les pierres de la galerie.

SAINTE-CLAIRE-DE-HALOUZE. — *La Chambre de la Dame*, est sans légende.

SAINT-HILAIRE-SUR-ORNE. — *Les Gastines* (menhirs) auraient été redressés par les Bergères et les Fées, au son du chalumeau.

SILLI-EN-GOUFFERN. — *La Pierre aux Fées* ou *Pierre Levée de la Vente*. Sur la face Nord, les deux rigoles profondes; au centre, les quatre enfoncements et d'autres cavités seraient les traces des mains des Géants du Diable ou des Fées qui passent pour avoir dressé cette pierre.

UROU et CRENNES. — *La Pierre Levée d'Urou* ou de Bordeaux passe pour avoir été apportée par les Fées.

Département de la Seine-Inférieure — SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY. — *Les Pierres du Temps* ou *Pierre des Fées*, n'ont pas de légende connue.

MONTIVILLIERS. — *La Pierre Grise* a été détruite, vers 1860; d'après une légende, des dames blanches tournaient parfois autour d'elle la nuit.

NOTRE-DAME-DE-BLIQUETUIT. — *La Pierre à Wuy*, près de laquelle des Fées et des Géants tourneraient pendant certaines nuits.

VILLEQUIER. — *La Pierre Tournante* ou *Pain Bénit* recouvrirait des trésors gardés par des monstres et des dames blanches; à peu de distance, se trouve le *Rond des Fées*.

PIERRES ET LÉGENDES DIVERSES. TRÉSORS CACHÉS.

Département de l'Eure. — AIZIER. — *La Pierre du Flac* recouvrait un trésor.

GIVERNY. — *La Grosse Pierre* passait aussi pour recouvrir un trésor.

LIEUREY. — *La Pierre du Diable* ou *Pierre du Champ du Trésor*, dissimulait des trésors confiés au Diable.

TRIQUEVILLE. — *La Pierre de la Bonnerie* était gardée par un lévrier redoutable.

TROUVILLE-LA-HOULE. — *La Pierre du Manoir Fauvel* ne pouvait pas être soulevée; elle était surveillée la nuit par un animal sujet à de multiples transformations. Si un cavalier venait à passer auprès, l'animal se jetait en croupe derrière lui, et sentant ses flancs pressés par le fardeau diabolique, allait un train d'enfer pendant toute la nuit. A l'approche du jour, l'animal descendait et le cheval reprenait son allure ordinaire.

Département du Calvados. — FONTENAY-LE-MARMION. — *La Butte du Hou*. Les Romains ayant livré une grande bataille dans les plaines de May et de Fontenay, leur général aurait été tué et enterré à la Hogue; chaque soldat aurait apporté une pierre sur son corps en signe de deuil. C'est ce qui a amené la croyance à de nocturnes apparitions.

LASSY. — *La Pierre Grise* augmenterait un peu de volume tous les ans.

LIVAROT. — *La Pierre Tournante* à laquelle les jeunes gens adressaient certains vœux réprouvés par Monseigneur l'Evêque de Lisieux, vers 1730.

POTIGNY. — *La Pierre Ronde* autour de laquelle les revenants feraient le sabbat pour empêcher que l'on ne vienne dérober les trésors.

SAINT-GERMAIN-LE-VASSON. — *La Pierre Piquet* boucherait l'entrée d'un caveau où serait enfermé un trésor.

SAINT-HYMER. — *La Pierre Plate* serait une pierre druidique et recouvrirait des tombeaux ?

Département de la Manche. — SAINT-PIERRE- EGLISE et COSQUEVILLE. — Les trois menhirs situés dans ces deux communes forment un triangle portant le nom de Mariage des Trois Princesses ; leur dot serait enfouie au centre du triangle qu'ils forment.

Département de l'Orne. — BAILLEUL, près GUEPREI. — *Les Empreintes de Vaux d'Aubin* sont dues à des empreintes de bilobites, et pour certains paysans, la trace des bouts de canne que portait l'*Homme à la calotte rouge* (le Diable), lorsqu'il chassait ses bœufs devant lui.

BOISSY-MAUGIS. — *La Grosse Pierre* (dolmen) aurait été apportée par la Vierge, dans son tablier ; une des anfractuosités conserve de l'eau pendant presque toute l'année et porte le nom de *Source* ou *Lavoir de la Vierge*. Lorsqu'on fait une nouvelle construction dans la localité, certaines personnes viennent prendre un fragment de la Grosse Pierre, ce qui a amené de sérieuses mutilations, d'autres se contentent de ramasser des pierres à proximité du monument.

MANTILLY. — *La Maison des Sarrazins*, sorte de grotte passant pour abriter un taureau noir qui la nuit effrayait les voyageurs attardés.

COUTERNE. — A la limite de cette commune, de celle de LA CHAPELLE-MOCHE et de JUVIGNY-SOUS-ANDAINE se trouve *Le Lit* ou *Gîte de la Gionne* passant pour cacher des trésors.

MOULINS-SUR-ORNE. — *Le Tumulus des Hogues* aurait été construit par des géants.

PASSAIS. — *Le Menhir du Perron*, tourne trois fois sur sa base, lorsque le coucou chante pour la première fois de l'année et que l'on touche son porte-monnaie. Cette légende est attachée aux monuments de Culey-le-Patry, de la Pierre Tournante de Livarot et de la Roche-Folle, près d'Avranches. Des génies malfaisants plaçaient des objets d'or pour attirer des passants, et le soir, lorsqu'ils venaient les prendre, ils étaient roués de coups par des géants d'une orce irrésistible.

SAINT-PATRICE-DU-DÉSERT et ORGÈRES. — *Les Rochers d'Orgères* passaient pour cacher un génie, qui prêtait aux laboureurs malheureux deux bœufs noirs très vigoureux pour les aider dans leurs travaux. Cette légende existait aussi dans la commune suivante.

SAINT-SIMÉON, près de PASSAIS. — Au hameau du Chêne-aux-Fées, celles-ci avaient deux grands bœufs noirs à la disposition des laboureurs pauvres; après le travail, on devait placer sous leur joug un salaire de cinq sous; mais un jour, on aurait oublié cette formalité, et depuis, ils n'auraient plus reparu.

TRUN. — *Les Rochers du Serpent* parmi lesquels se trouve le *Trou du Serpent*, où un monstre fabuleux passait pour habiter.

Département de la Seine-Inférieure. — BEZANCOURT. — *La Pierre qui tourne* se serait abattue sur un garde-forestier qui cherchait au pied un prétendu trésor.

MESNIL-FOLLEMPRISE. — Un bloc de grès situé près du bois passe pour recouvrir un trésor.

CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF. — *La Marche du Trésor* ou *Porte d'Enfer* avait la propriété d'écraser le malheureux qui cherchait à s'approprier le trésor qu'elle passait pour recouvrir; c'est ce qui a amené sa chute, en 1850.

DIEPPE. — *Les Pierres du Bonheur*, que les jeunes filles nubiles du Pollet allaient chercher sur le rivage, étaient blanches et d'une forme particulière (phalliques?); elles leurs attribuaient la propriété de délivrer de tout danger et de leur amener, en temps propice, un bon mari.

GERPONVILLE. — *La Pierre du Clos Blanc* passe pour recouvrir des trésors et la *Pierre de Pivallet*, qui n'existe qu'en imagination, aurait été apportée de Jérusalem, elle aurait la propriété d'écarter la foudre et les orages.

GUERBAVILLE-LA-MAILLERAYE. — *La Pierre aux Honneux*, qui doit être détruite, passait pour recouvrir des trésors; aussi, on a fait au pied des fouilles qui auraient été abandonnées, à cause... *d'effrayantes apparitions?*

SAINT-AUBIN-LE-CAUF. — *Les Pierres du Tonnerre* se trouvaient sur le mont Raoult et passaient pour préserver de la foudre ceux qui les ramassaient (Cette tradition se trouvait attachée à la pierre de Pivallet, près de Gerponville).

SAINT-JEAN-D'ABBETOT. — *Pierre Percée de la Crypte* sur laquelle des sacrifices humains auraient eu lieu?

VILLEQUIER. — *La Pierre Tournante* ou *Pain Bénit*, recouvrait des trésors cachés par des femmes blanches et des monstres; les sortilèges, les danses et apparitions fantastiques complétaient cette fiction.

YMARE. — *La Croix d'Ymare* sous laquelle on doit passer, sans la toucher avec son dos, ni le sol avec les genoux, pour se guérir de la fièvre, du rhumatisme et même de la rage ! Suivant une autre tradition, il serait impossible de soulever la table. En 1843, de nombreux maçons auraient dû renoncer à la soulever.

APPELLATIONS ANCIENNES.

On trouve fréquemment les mégalithes désignés sous des noms qui dans notre langue n'ont pas d'équivalent. Tout d'abord, nous citerons : Pierre lée, laye, Pierrerie, Pierrays, Pierre fite, Pierre fitte, Pierre frite, fixe, fiqué, fiquée, fichée.

CALVADOS. — On retrouve ces noms dans les communes de Blangy-le-Château, Le Plessis-Grimoult, Pierrefitte, Ranchy, Saint-Pierre-des-Ifs, Villy-Bocage

EURE. — Breuilpont, Damville, Beaumontel, Vatteville.

MANCHE. — Appeville, La Barre-de-Semilly.

SEINE-INFÉRIEURE. — Vatteville, Pierrefique, La Londe.

Nous citerons encore la pierre *Couplée* ou *Encouplée* de Verneusses (Eure), *Ecouplées* de Tourlaville (Manche) ; les *Pierres Pouquelées* ou *Pouquelayes* de Vauville (Manche) ; la pierre *Encrouée* de Saint-Pois (Manche), la pierre *Courcoulée* des Ventes (Eure), la pierre *Pécoulée* de Damville (Eure), la pierre *Croulante* de Dampmesnil (Eure).

Mais la pierre *Coupée* du Gast (Calvados) n'est qu'une pierre brisée par des carriers à une date récente, car on voit leurs trous de mine. La Triade connue sous le nom de *Mariages des trois Princesses* est formée par les trois grands menhirs de Cosqueville et de Saint-Pierre-Eglise, près de Cherbourg.

De même, les trois dolmens de la Ferté-Fresnel, de Glos-La-Ferrière (Orne) et de Verneusses (Eure), peu éloignés les uns des autres, portent le nom de *Pierres Couplées* ; ce nom est porté par chacun de ces monuments, et chaque groupe constitue le triangle.

Nous retrouvons dans le Calvados, la Manche et l'Orne, sauf dans l'Eure et la Seine-Inférieure, où ils n'existent pas, d'autres désignations anciennes bien significatives de monuments mégalithiques, ce sont les qualificatifs : Hu, Hou, Hurc, Hogue, Hoguette, Hague, Hougue, Hoberie.

Dans le Calvados, nous citerons à Condé-sur-Ifs, la butte du Hu ; à Escoville, la butte de la Hogue ou de la Hoguette, une butte entourée de fossés ; à Fontenay-le-Marmion, la butte de la Hogue,

et à côté, un autre tumulus rasé, la Hoguette ; à Montchauvet, la pierre du Hou ; à Ussy, la pierre de la Hoberie.

Dans l'Orne, à Exmes ou le Bourg-Saint-Léonard, la pierre levée de la Hogue ; à Moulins-sur-Orne, le tumulus à galerie de la Hogue ; à Sarceaux, une butte naturelle nommée butte des Houx ou du Hou.

Dans la Manche, les deux presqu'îles de la Hague et de la Hougue, où se trouvent élevés des mégalithes ; à Douville, la pierre Aiguë, Ague ou Hu ; à Lamberville, la Hogue ; à Martainville, le Hurc.

Nous retrouvons souvent les qualificatifs suivants attachés aux pierres : aiguë, pointue, haute, longue, droite, plate, levée, butée, debout, grosse, ronde, perchée, cornue, grise, moulée, pétrie, percée, jumelles, sure ; et aussi la pierre Cordée, Lormée, Dyalan, Salain, de la Guérinière, à Vuy, au Rey, d'Acquit, du Gain, au Koque, Talbot, aux Honneux, au Bordeaux, du Prêcheur, au Bussard, de la Vente, du Hou ou du Heu, de la Hoberie, du Post, de la Tremblaie, les Croûtes, la Chevrolière, les Gastines, Cocagne, Fortière, Ferrée, le Jogard, l'Épinette, la Demoiselle.

LES MONUMENTS ET PIERRES CHRISTIANISÉS.

Nous nous sommes étendu assez longuement déjà sur cette question ; mais nous n'avons cité que quelques monuments ; nous mentionnerons, ci-après, tous ceux que nous connaissons en Normandie (1) (*Fig. 1*).

Nous avons groupé ces monuments, en nous basant sur leur plus ou moins grand rapprochement du dolmen ou du menhir, dont les éléments sont constitués avec des roches locales ou erratiques, calcaire fruste, avec silex et cavités, grès ou granite.

1° Nous citerons d'abord le trilithe, formé de deux pierres verticales et d'une troisième horizontale, posée sur celles-ci, ne portant aucune marque extérieure : telles sont la Table du cimetière d'Aubevoic (Eure), sur laquelle les Chartreux percevaient la dîme et où les jeunes Frères de Charité prêtent serment à la Confrérie ; on y vend les serviettes ayant servi à supporter les crucifix, lors des enterrements ; La Croix d'Ymare (Seine-Inférieure) porte sur un coin une croix qui a été grossièrement gravée.

2° Au centre de la table du trilithe, on a placé une croix en pierre ou en bois ; les anciennes pierres ont été un peu équarries :

(1) L. COUTIL. — *Les monuments christianisés de l'Eure et de la Seine-Inférieure* (Ext. Comptes rendus de l'Assoc. franç. p. l'Avancement des Sciences, Congrès de Nantes, 1898).

Dans ce groupe sont : *La Croix-Dame-Luce*, à Aubevoie, et la *Croix Blanche*, à Surville (Eure).

3° La table s'appuie sur quatre supports, qui ont été un peu modifiés, par la suite des temps. Dans cette série se trouve : Le tombeau de Saint-Ethbin, à Port-Mort (Eure), monument refait en 1870, et près duquel se trouve le menhir du Gravois de Gargantua. L'ancien dolmen de Sainte-Clotilde, aux Andelys détruit, vers 1799, sous lequel on passait à trois reprises, après s'être baigné dans la fontaine.

Cette coutume se retrouve à Acquigny (Eure), Ymare (Seine-Inférieure), ainsi qu'au tombeau de Saint-Ethbin, indiqué ci-dessus. A la Neuville-du-Bosc ou au hameau de Sainte-Vaubourg, les pèlerins passent sous l'autel de Saint-Maheu, pour obtenir que leurs enfants marchent seuls. Le dolmen de la *Grosse Pierre* à Boissy-Maugis rappelle la Pierre de Saint-Ethbin dans son état primitif, avant 1870.

4° La table est ancienne, équarrie, elle porte sur quatre supports retravaillés pour en faire des colonnes carrées ; au centre et un peu en arrière se trouve une croix de pierre. Nous citerons la Croix de Saint-Mauxe et Saint-Vénérand, entre Acquigny et Heudreville ; les pèlerins doivent aussi passer sous la table et faire le tour de la croix, ramasser par terre sept petits galets plats et en choisir un pour l'appliquer sur leur front (peut-être en souvenir de la lapidation de Saint-Mauxe et Saint-Vénérand ?) pour que le caillou adhère au front, il faut qu'il soit plat et l'appuyer fortement. Les jeunes enfants y viennent pour pouvoir marcher seuls, les vieillards pour leurs rhumatismes, les jeunes gens pour se marier dans l'année.

La Croix de Baize, près Sarceaux, est un monument analogue situé au carrefour du bout de Baize, à l'angle des routes d'Ecouché et de Sarceaux à Francheville : mais aucun pèlerinage ne s'y rend et on ne connaît pas de légende.

5° Le dolmen ou trilithe a été refait, à la fin du XII^e ou du XIII^e siècle, et s'est conservé jusqu'à nos jours ; il se compose d'un autel en pierre formé d'une table portant en avant sur deux colonnes à facettes, et en arrière, sur la base d'une croix en pierre engagée dans la table de l'autel : c'est peut-être une transformation du dolmen par le christianisme. La *Croix Saint-Ouen* et la *Croix rouge*, à la Croix Saint-Leufroy (Eure) rentrent dans cette catégorie ; elles remontent au VI^e siècle. Un curieux pèlerinage a lieu devant la Croix Saint-Ouen, le jour de Saint-Jean : après les vêpres, on allume un grand feu et les fidèles emportent des charbons destinés à conjurer la foudre. On y a découvert, vers 1890, des ossements humains placés près de grandes pierres, mais personne n'a décrit scienti-

fiquement cette trouvaille. La Croix Rouge fut restaurée plusieurs fois, les dates en sont connues.

6° Une série de croix à formes archaïques et taillées dans du mauvais calcaire des couches supérieures, pourraient avoir été formées dans d'anciens menhirs, toutefois, nous n'osons l'affirmer. Nous citerons, tout d'abord, le menhir de la Basse-Crémonville, près de Saint-Etienne-du-Rouvray (Eure), dans lequel on a pratiqué sur la face Est, à 0 m. 50 du sommet, une cavité de 0 m. 20 de côté pour y placer une figurine religieuse.

Dans l'Eure, nous citerons la *Croix Roger*, près d'Heudebouville, la *Croix aux Chiens*, près du hameau du Petit-Beaucher, à Saint-Pierre-du-Val; la *Croix Percée, de Neaufles* (cette dernière peut-être carolingienne). Dans la Seine-Inférieure, la *Croix du Pas Saint-Laurent*; une autre très fruste et sommaire, sorte de croix grecque en granit se trouve à 2 kilomètres de Neuchâtel-en-Bray; enfin la *Croix de la Moinerie*, située sur la commune de Bouteilles, près du prieuré de Bernesault et taillée dans de la pierre meulière peut remonter au XII^e siècle.

Un curieux monument de la Seine-Intérieure s'appelle la *Pierre des Trois Frères*; il est situé à Saint-Germain-sous-Cailly; c'est une sorte de pierre de 1 mètre de largeur, avec une moulure en dessous, portant sur un bloc plus petit et peu élevé: aux quatre angles s'élèvent d'autres pierres, sortes de sièges: cet ensemble se trouve sur une plate forme conique.

Il nous reste à citer les pierres à légendes placées sous le vocable d'un saint, et auxquelles une légende païenne est presque toujours rattachée; ce qui prouve bien qu'elles ont été christianisées, mais que les pratiques anciennes ont presque toujours survécu.

Département du Calvados. — MAISONCELLES-LA-JOURDAIN. — *La Pierre de Saint-Amand*, dont les anfractuosités passent pour être les empreintes du pied du Diable. D'après une autre légende, Saint-Amand aurait lancé de ce point sa cognée pour désigner l'emplacement de l'Eglise.

SAINT-VIGOR-DE-BAYEUX. — *La Pierre de Saint-Victor*, située dans la chapelle du même nom, portait l'empreinte du pied de Saint-Loup.

La Pierre de la Fontaine Saint-Julien, située au même endroit, où des personnes crédules apportaient des offrandes.

La Pierre de Saint-Nicolas-de-la-Chesnaye recevait les visites de personnes crédules qui essayaient d'obtenir les faveurs de l'hymen, et plaçaient une pièce de monnaie en bouchant le trou traversant le centre de l'offrande.

Le souvenir de ces quatre pierres est conservé dans la cathédrale de Bayeux, par un diurnal que l'on chante le jour de la fête de saint Exuper.

VASSY. — Une pierre détruite portait le nom de *Pierre de Saint-Loup*.

Département de l'Eure. — FLEURY-SUR-ANDELLES. — *Les Pierres de Saint-Martin et de Saint-Victor*, sont situées entre Fleury et Radepont; elles sont voisines, et situées à 60 mètres de distance. La première est peut être un menhir; la seconde est un bloc calcaire près duquel certaines personnes superstitieuses attachent des flocons de laine ou des rubans de coton, après avoir prié pour leur guérison, ou les jeunes filles pour trouver un mari.

GIVERNY. — *La Pierre de Sainte-Radegonde*, sous laquelle on prétendait que sainte Radegonde était enterrée, ce qui faisait rechercher les terrains voisins pour y déposer d'autres sépultures: on y venait jadis en pèlerinage pour les maladies de peau.

ORVAUX. — *Les Pierres de Saint-Denis et de Saint-Gaud*, sont des pierres disposées en ligne droite et que saint Denis aurait lancées à saint Gaud à la suite d'un désaccord.

PITRES. — *La Pierre de Saint-Martin*, était primitivement située dans un champ, portant le nom de Triage des Pendants, et près d'une construction souterraine gallo-romaine que nous avons exhumée en 1899. Ce bloc de grès a été transporté par son propriétaire, dans son clos, à Pitres, et des personnes viennent encore se frotter dessus; en partant, elles déposaient de l'argent, et actuellement on le met dans un tronc. Les cavités naturelles qui se voient sur la pierre passaient pour être les empreintes des pieds de saint Martin, et des pattes de son cheval.

PORT-MORT. — *Le Tombeau de Saint-Ethbin*, situé à 600 mètres du *Gravois de Gargantua*, quoique complètement retait depuis 1870, est encore formé d'une pierre horizontale supportée par quatre colonnes, qui ont remplacé des pierres frustes. On continue à passer dessous pour se guérir des rhumatismes. Le 20 octobre de chaque année, on s'y rend en pèlerinage officiel, et les fidèles qui espèrent obtenir une guérison passent sous la pierre. On prétend que le moine Irlandais Ethbin aurait été enterré sous le monument primitif.

Manche. — ARGOGUES. — *La Pierre Saint-Benoist* est un polissoir, et les veines roses qui se trouvent dans le bloc de quartz sont considérées par certains paysans comme les veines du saint, qui aurait été jadis pétrifié en cet endroit: on y amène les enfants pour les guérir de la gourme (rimphe) et le catarrhe (catère).

LES BIARDS. — *La Pierre de Saint-Guillaume et de Saint-Nicolas* détruite, vers 1848, aurait abrité saint Guillaume et son âne.

SAINT-CYR-DE-BAILLEUL. — *La Pierre de Saint-Martin* est un

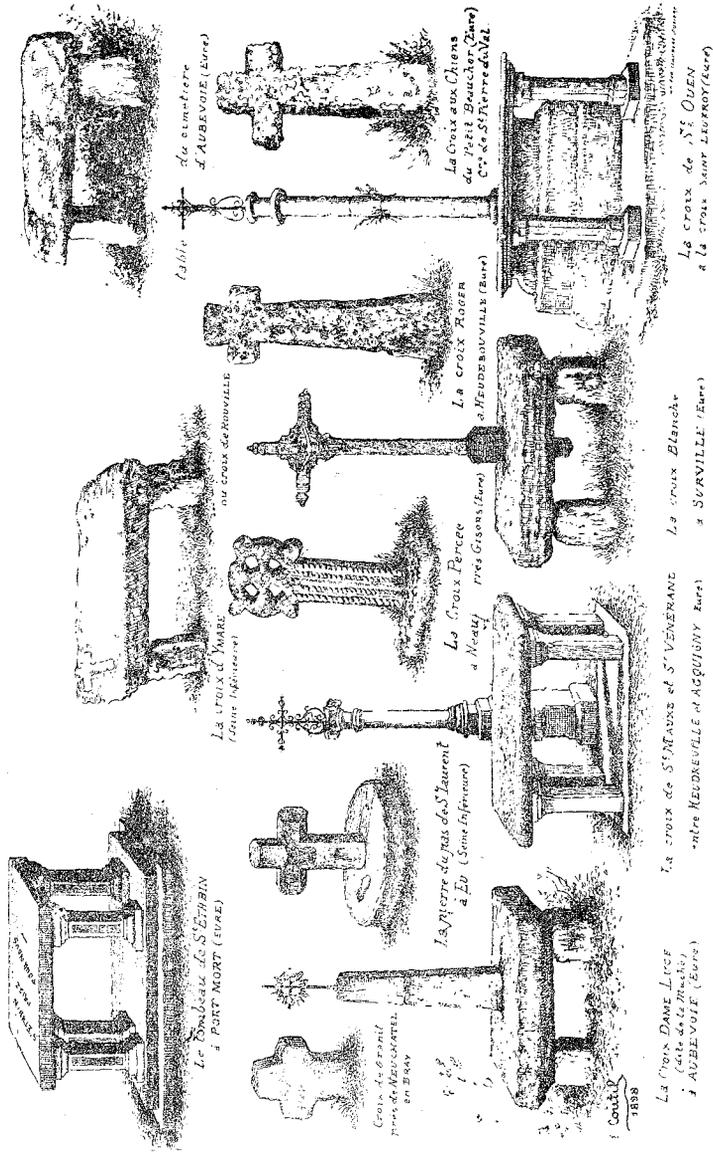


Fig. 1. — Les Monuments mégalithiques, christianisés de l'Eure et de la Seine-Inférieure.

polissoir; les pèlerins qui viennent pour se guérir de la fièvre, boivent à la source voisine et déposent des pièces de monnaie et des épingles sur cette pierre.

SAINT-JAMES. — *La Pierre de Saint-Benoist.* D'après une légende rapportée par M. Theuvenot, saint Benoist se serait couché sur la pierre et y aurait laissé les empreintes de sa tête et de ses côtes, celles-ci seraient représentées par les rainures de polissage. L'eau qui séjourne passe pour guérir la fièvre, les maux d'yeux, les maladies des enfants, etc. Quant à l'eau de ces cuvettes, elle y reviendrait seule, et si on l'enlève le soir, elle y revient la nuit.

Orne. — **SAINT-CÉNÉRI-LE-GÉREI.** — *La Pierre de Saint-Cénéri* était grattée, jadis, et la poussière délayée dans de la tisane pour guérir les coliques des enfants.

Seine Inférieure. — **EU.** — *La Croix du Pas de Saint-Laurent* sert de seuil à une croix très ancienne; dans la partie Sud-Est de cette table, on voit une sorte d'empreinte de pied: c'est en cet endroit que saint Laurent se serait arrêté avant d'entrer à Eu. La croix placée au-dessus peut remonter au xvii^e siècle.

GOURNAY. — *La Rouge pierre* a donné son nom à un quartier de Gournay où aurait eu lieu un miracle rapporté par les Bollandistes.

YMARE. — *La Croix d'Ymare* formée d'une pierre fruste horizontale, supportée par deux autres, et sous laquelle les pèlerins doivent passer sans la toucher avec leur dos, ou le sol avec leurs genoux; ce qui est difficile, car la pierre horizontale n'est qu'à 0 m. 80 du sol; ceux qui peuvent accomplir cet exercice d'assouplissement, tout en étant atteints de la fièvre, de rhumatismes aigus, et de la rage..... seraient guéris?

VILLEQUIER. — *La Pierre de Saint-Bernard* jouirait aussi de propriétés que nous n'avons pu contrôler.

D'autres légendes ont pu exister, nous avons mentionné seulement celles que nous avons pu contrôler, en négligeant volontairement un certain nombre, notamment dans l'Orne et la Seine-Inférieure, qui ont été imaginées de toutes pièces. *

En cherchant à être exact et à mettre en garde pour l'avenir contre certaines assertions, nous avons mécontenté quelques confrères. Cependant, nous n'avons rectifié leurs erreurs qu'avec le plus de concision possible, et sans aigreur, bien qu'elles nous aient causé de nombreux voyages inutiles et coûteux. Si nous n'avions rien rectifié sur nos *Inventaires*, nous aurions été accusé un jour d'avoir recopié leurs histoires, sans nous donner la peine d'aller voir les monuments que nous avons décrits. D'ailleurs, en mettant dans nos *Inventaires* la bibliographie, à la fin de chaque description, les lecteurs pourront eux-mêmes se faire une opinion

TABLE DES MATIÈRES

1. — Bibliographie générale des travaux sur les Monuments mégalithiques.
 2. — Inventaire sommaire par département.
 3. — Liste des Mégalithes classés comme Monuments historiques.
 4. — Pierres à Légendes. Pierres Tournantes.
 5. — Pierres Branlantes et Croulantes.
 6. — L'Affiloir, le Caillou et la Chaise de Gargantua.
 7. — Pierres Ambulantes.
 8. — Pierres à Offrandes.
 9. — Pierres du Diable.
 10. — Pierres aux Fées.
 11. — Pierres à légendes diverses. Trésors cachés.
 12. — Appellations anciennes.
 13. — Les Monuments et les Pierres christianisées (*Cliché*).
-

M. Marcel BAUDOUIN. — J'ai essayé de montrer, dans diverses études (1), que Rabelais avait surtout entendu parler de *Gargantua* à son arrivée dans la Vendée, en particulier pendant son séjour à Maillezais (1524), ville assez voisine du centre mégalithique le plus important du département, et même dès sa venue à Fontenay-le-Comte (1510). — Je me suis servi pour cette démonstration des nombreux mots du *patois vendéen* qu'on trouve dans les œuvres de ce grand philosophe (*Luettes, Bitards, etc., etc.*).

Je suis de l'avis de M. L. Coutil : *Gargantua* est bien antérieur à la religion chrétienne; mais il y a longtemps qu'on a soutenu cette opinion. A. Lefebvre disait en 1900 : « Rabelais n'a fait que retrouver *Gargantua* » (2).

(1) Marcel BAUDOUIN. — *Origine Vendéenne du "Gargantua"* [de Rabelais]. *Ouest art. et littér.*, Paris, 1902, p. 1-5.

(2) Voir *Les Gaulois*, 1900, p. 137-138.

**Coup d'œil d'ensemble sur le Préhistorique
de l'arrondissement de Grasse
et notamment sur ses Dolmens, Tumulus
et Sépultures.**

PAR

Paul GOBY (de Grasse, Alpes-Maritimes)

Correspondant de l'Ecole d'Anthropologie de Paris.

I. — APERÇU GÉNÉRAL.

Au point de vue topographique, l'arrondissement de Grasse peut se diviser en deux parties, bien distinctes : la partie plaine ou mi-plaine, accidentée de quelques collines et mamelons, qui s'étend de la mer (rivages de Cannes et d'Antibes) à Grasse (0^m à 350 mètres d'altitude); la partie montagneuse, premiers contreforts des Préalpes Maritimes, qui s'élève vers le nord, au-dessus de cette dernière ville, en gradins tourmentés, formés de cîmes et de montagnes, dont les hauteurs atteignent jusqu'à 1600 et même près de 1800 mètres (Le Cheiron, 1778) (1). Bien qu'escarpée, cette région renferme, dans son massif, un grand nombre de plateaux et de belles plaines avoisinant des ravins, des torrents, ou de tout petits cours d'eau.

Jusqu'à ce jour, la région sud de Grasse n'a presque rien fourni aux études préhistoriques : seulement, çà et là, quelques haches en pierre polie (2); une grotte ou deux tout au plus, sur lesquelles nous ne savons pas grand chose; et quelques rares traces d'enceintes à gros blocs.

Cette partie a-t-elle été occupée aux temps préhistoriques et protohistoriques? C'est très probable; les chercheurs y ont peut-être été moins nombreux, et l'agriculture a dû détruire beaucoup.

Le Massif montagneux, au contraire, tout confiné qu'il est, a été

(1) Les régions montagneuses des arrondissements de Nice et de Puget-Théniers sont de beaucoup plus élevées; plusieurs montagnes dépassent 3.000 mètres.

(2) Nous avons, dans notre collection, quatre haches en pierre polie, venant des environs de Cannes et d'Antibes.

un vrai centre d'habitat important; et il semble bien que les populations primitives aient voulu, en l'occupant, utiliser longuement les barrières et les défenses naturelles que leur offraient les difficultés d'accès du terrain. Là, pas de grand fleuve, formant large vallée, qui traverse le pays. Aussi, les tribus, qui s'y étaient cantonnées (1), paraissent avoir été en quelque sorte, en dehors des grands centres de communication, en dehors des grands passages d'immigration ou d'échange; et les objets de métal, proportionnellement peu nombreux, recueillis à ce jour, dans les monuments qui nous ont été laissés, semblent bien un peu indiquer, *tout au moins jusqu'à présent*, cet état *relatif* d'isolement.

Les monuments qu'on observe dans le pays consistent principalement en grottes, dolmens, tumulus, enceintes à gros blocs.

Nous désirons aujourd'hui étudier les sépultures et attirer l'attention sur leur ensemble. Quant à une classification définitive d'âge et de *chronologie* surtout (questions délicates et complexes entre toutes), elle viendra en son temps, lorsque les camps retranchés et d'autres monuments encore à fouiller auront fourni les points de repaire qui manquent actuellement. Nous étudions le pays depuis assez longtemps; mais, après l'avoir observé et interrogé minutieusement, nous devons reconnaître qu'il y reste bien des incertitudes et qu'il y a encore beaucoup à faire pour arriver à ce but difficile qu'est la précision.

Nous nous bornerons donc à décrire les formes de nos sépultures, leur mode de construction, l'industrie qu'elles nous ont révélée.

Si, partout et toujours, il y avait eu les mêmes époques, les mêmes industries; si l'on pouvait se fier, là où il existe des mé-

(1) S'il n'existe pas dans le pays étudié de grand fleuve ou de rivière formant large vallée, comme la Durance et le Var, pouvant donner lieu presque nécessairement aux passages *importants*, aux immigrations ou infiltrations, il est bon pourtant de noter la petite rivière de la Siagne, généralement encaissée sur tout son parcours plus ou moins accidenté entre des collines et des montagnes élevées, qui forment à ses sources une sorte de grand cirque. La Siagne délimite actuellement la majeure partie des départements du Var et des Alpes-Maritimes. Or, si l'on jette un coup d'œil sur la carte de la région, on est tout étonné de constater la grande profusion de monuments préhistoriques, qui sont répandus de chaque côté, à proximité ou un peu au-delà des rives de ce cours d'eau, autour de ses modestes affluents et surtout vers ses sources.

Jusqu'à présent, la plupart des dolmens semblent s'être localisés dans ce périmètre. Faudrait-il voir dans ce petit fleuve une sorte de chemin d'accès, de passage, qui aurait conduit dans ces régions montagneuses et abruptes, au voisinage de sources, les premières tribus primitives émigrées et à la recherche de lieux d'habitat utilisables? Ou bien, l'infiltration se serait-elle produite par le nord, par la vallée de la Durance, le Verdon (tout près duquel il y a le dolmen de Saint-Laurent), l'Artuby, la vallée de Séranon, et de là se serait étendue au sud sur les rives de la Siagne??

langes, à la forme seule des monuments qui caractériserait une période déterminée, les études préhistoriques auraient moins de problèmes complexes à résoudre.

Mais toutes les classifications (ou différentes étapes d'évolution) qui s'observent très nettement dans certaines régions ne peuvent pas se rencontrer tout à fait identiques partout ; car les *causes premières* qui ont déterminé les civilisations, qui ont concouru à leur développement plus ou moins étendu, plus ou moins rapide, ont pu ne pas se produire dans tous les pays, même voisins. Chaque pays a eu son évolution *respective* qui dépend de son emplacement géographique, de son climat, de ses fleuves, de ses montagnes, des éléments et matériaux qu'il présente à ses populations. Le rapprochement ou l'éloignement des grands passages de migrations, de commerce ou d'échange a toujours influencé sur le mélange des races, sur l'importation des industries nouvelles et par suite sur l'*activité*, l'*esprit d'imitation* et d'*invention* des peuples aborigènes, en un mot sur les progrès de leur civilisation (1).

D'autre part, le choix des emplacements des sépultures et la détermination de leurs formes n'ont pas dû dépendre exclusivement des rites ou des coutumes d'un peuple ; nous ne saurions méconnaître évidemment la grande part attribuée aux rites ; mais les constructeurs ont certainement tenu compte (comme nous avons pu l'observer au moins en ce qui concerne notre région), non seulement de la destination des sépultures par rapport au *nombre* des individus à ensevelir, mais encore, à défaut de grottes dans un certain périmètre, de la *nature du terrain* et surtout des *matériaux* plus ou moins utilisables que celui-ci pouvait présenter à sa surface ou à proximité. C'est pour ces raisons sans doute que nous voyons employer à une même époque simultanément des Sépultures de formes différentes (?). Il est évident que, suivant les périodes, certains genres des constructions ont dû prédominer sur d'autres ; mais ces derniers ont été utilisés comme compléments des premiers. Plus tard, à la suite, des périodes de transition plus ou moins longues se sont produites ; et c'est alors que certains rites, usages, forme de monuments, industrie de la période écoulée, ont continué à persister et à survivre, pendant que s'infiltraient peu à peu d'autres éléments d'une industrie nouvelle, peut être même aussi

(1) La civilisation chez les peuplades aborigènes a dû se produire de façon lente, quand elle était introduite au moyen d'infiltrations de vendeurs faisant des échanges et du commerce ; mais elle a été certainement beaucoup plus rapide et elle s'est imposée, quand elle pénétrait avec des émigrations ethniques, qui venaient en masse conquérir et s'emparer par force des régions qu'elles choisissaient. La civilisation des nouveaux venus découlait forcément, non seulement sur le pays conquis, mais aussi, plus ou moins, sur les localités environnantes.

d'une autre race. Mais, à un moment donné, les deux industries, bien que différentes, ont été contemporaines.

Ce sont ces différences de formes de sépultures, ces survivances, ces mélanges d'industries anciennes avec de nouvelles, en un mot ces effets de période de transition que l'on observe plus particulièrement dans notre pays, où il a été assez difficile de rencontrer et d'étudier des gisements absolument *purs* (sauf quelques rares exceptions). Semblables faits ont été d'ailleurs signalés dans d'autres régions, et notamment tout près de nous : en Italie.

Les fouilles à venir préciseront sans doute certains points, encore trop obscurs aujourd'hui.

Donc, sans rien déduire encore sur la question compliquée de chronologie et de début précis de l'âge pur de plusieurs de nos monuments, nous allons exposer ce que l'on a observé jusqu'à ce jour.

Ces documents serviront simplement de termes de comparaisons pour les études d'ensemble, montreront aux archéologues ce que renferme exactement notre région et comment se présentent nos sépultures.

Celles-ci se désagrègent de jour en jour ; leurs formes finissent peu à peu par se transformer et par disparaître ; il convient, dans l'intérêt du Préhistorique régional et national, de recueillir dès maintenant tout ce qui intéresse leur construction, leur industrie, leur histoire (1).

II. — DESCRIPTION DES SÉPULTURES ET DE LEUR INDUSTRIE.

Les sépultures de la région de Grasse se présentent sous les aspects suivants :

- 1° Grottes.
- 2° Dolmens sous tumulus, à grande chambre et à entrée avec couloir d'accès à l'Ouest
- 3° Tumulus à petite chambre, ayant, comme les dolmens, entrée et couloir.
- 4° Tumulus recouvrant une chambre en forme de fer à cheval, avec entrée.
- 5° Tumulus recouvrant une chambre de forme ronde.
- 6° » » » » » carrée.
- 7° » » » » » allongée.

(1) L'étude complète de ces divers monuments paraîtra dans quelque temps ; elle sera accompagnée, pour chacun d'eux, de photographies, de plans et de la plupart des objets recueillis.

- 8° Tumulus à galgal plein, sans chambre spécialement aménagée.
9° Crématons sous petite dalle ou sous pierres plates, non apparentes.
10° Cists-caissons, sans tumulus.

I. — GROTTES SÉPULCRALES.

Jusqu'à présent, elles ne sont pas très nombreuses dans le pays ; toutes, il faut le dire, n'ont pas encore été fouillées. Celles que l'on connaît (8 à 10) s'ouvrent généralement dans les calcaires jurassiques (Bajocien, Bathonien dolomitisé ou non, Oxfordien, Tithonique, etc.), dont les nombreux plissements forment la grande ossature de nos montagnes. L'accès de ces grottes est souvent très difficile ; elles se trouvent généralement au-dessous ou à proximité de plateaux ou de ravins ; leur diamètre intérieur mesure de 5 à 15 mètres.

Les deux grottes Baumons de Thiey (1) à Saint-Martin d'Escragnoles) ont fourni à M. Bottin, l'une, deux squelettes humains ; l'autre, un seul squelette ; ces ossements étaient associés à une certaine quantité de poteries grossières, dont quelques-unes micacées, semblables à celles fournies par les enceintes à gros blocs, dont une « Le Camp de la Collette », n'est pas très éloignée de là.

La grotte de Peymeinade près Grasse (2) a donné, en 1881, des ossements humains nombreux et quelques poteries « semblables à celles recueillies dans les tombeaux de l'âge de la pierre de Saint-Vallier. »

M. C. Bottin recueille en 1893 dans la grotte Lombard (3), à Saint-Vallier de Thiey, entre deux couches de terrain archéologique, qui ont conservé des vestiges d'habitation, quelques ossements humains et des silex. Le reste de la grotte a fourni, au milieu de foyers, de nombreuses poteries d'apparence néolithique, dont quelques-unes sont très grossières, plus de mille silex taillés ou non, une hache polie et des ossements de cerfs.

Mais les grottes sépulcrales, qui constituaient de vrais ossuaires

(1) Mar. CHRIS. — *Grottes préhistoriques de Saint-Martin (commune d'Escragnoles)* (Ann. Soc. Lett., Sc. et Arts des Alpes-Maritimes, VIII, p. 249-260, pl. XV-XIX). — Imp. Malvano, Nice, 1882.

Emile RIVIÈRE. — *Grottes dites Les Baumas de Bails, dans les Alpes-Maritimes* (A. F. A. S., Congrès d'Oran, 1888, 1 pl).

Emile RIVIÈRE. — *Sur quelques grottes des Alpes-Maritimes.* (La Nature, 17^e année, n° 809, 1^{er} décembre 1888, pages 1, 2 et 3, 1 fig.).

(2) E. DESOR. — *La Caverne à ossements de Peymeinade* (Ann. Soc. L., S. et Arts des Alpes-Maritimes, VIII, p. 81). Imp. Malvano, Nice, 1882.

(3) Cas. BOTTIN. — *Fouilles à la grotte Lombard* (Ann. Soc. Lett., Sc. et Arts des Alpes-Maritimes, IX, p. 51-60, 3 pl. — Imp. Malvano, Nice, 1884.

humains sont celles de la Sarrée (1), près de Magagnosc de Grasse, de l'Ibis et de l'Aigle (2) à Vence. La première, fouillée par M. Chiris, et ensuite par nous-même, a fourni en dehors d'ossements humains bien conservés, des poteries néolithiques, des coquilles marines percées, des perles diverses en dentalium et en carbonate de chaux, des pendeloques en os, deux flèches en silex très finement retaillées de forme losangique, et deux ornements en bronze (?), avec quelques autres débris de ce métal (fouilles Goby).

Les grottes de l'Ibis et de l'Aigle, découvertes par hasard il y a près de 21 ans par MM. Legué frères, sont situées au nord de Vence, à la base des rochers qui forment le *Baou des Pénitents Blancs* (679 mètres d'altitude). Nous les avons explorées longuement, depuis 1901, sans les achever encore, et en avons retiré déjà de forts beaux et de très nombreux ossements humains, une pointe de flèche en silex à base convexe, diverses pendeloques, et des perles en os, en dentalium, en carbonate de chaux et en pierre polie une seule pendeloque en bronze (?) ou cuivre (?) en forme d'épingle, et des vases fin néolithique (3).

En dehors des grottes sépulcrales ou d'ensevelissements, la région a donné encore quelques grottes, ayant servi d'habitation, au nombre desquelles nous citerons, en plus de la grotte Lombard, déjà signalée plus haut, les grottes de Saint-Martin à Escrognolles, fouillées par MM. Bottin (sept. 1879), Rivière (1879), Chiris (1880) (4) et comprenant : la grotte du *Jas* (Bergerie); Baumasses du Thiey; Baumon du Duc, dans la montagne de la Colle; Baumon de Briasq et Baume de la Ville. Puis la grotte des Gourgs, au-dessous du village d'Escrognolles, fouillée par M. Chiris seul.

(1) MAR. CHRIS. — *La Sarrée et la Grotte de Magagnosc* (Bull. de la Soc. Etud. Scient. et Archéol. de Draguignan, XXI, p. 19-33, 3 pl. — Imp. Latil, Draguignan, 1897).

Paul GOBY. — *Nouvelles recherches à la Grotte sépulcrale du Pilon de Magagnosc, près Grasse, Alpes-Maritimes* (Ass. Fr. A. Sc., Congrès de Cherbourg, 1905).

(2) Paul GOBY. — *Sur deux grottes sépulcrales préhistoriques des environs de Vence (Alpes-Maritimes)*, Congrès internat. d'anthrop. et d'arch. préhist., XIII^e session, Congrès de Monaco, 1906, 5 fig.

(3) De récentes fouilles nous ont donné encore 3 pointes de flèche et un nombre important de perles et d'ossements humains.

(4) MARC. CHRIS. — *Les grottes préhistoriques de Saint-Martin (commune d'Escrognolles)*. (Annales Sociét. des Lett. Scienc. et Arts des Alp.-Maritim., t. VIII, p. 249 à 260, 5 pl.). Imp. Malvano-Mignon, Nice, 1882.

Emile RIVIÈRE. — *Nouvelles recherches dans les Alpes-Maritimes en 1879*. (Assoc. franç. pour avanc. des Sc. Congrès de Reims, 1880, pages 622 à 628).

Emile RIVIÈRE. — *Grottes dites les Baumassas de Bails, dans les Alpes-Maritimes*. (Assoc. fr. pour av. des Sc. Congrès d'Oran, 1888).

Emile RIVIÈRE. — *La Grotte de Saint-Martin*. (Ass. fr. av. des sc. Congrès d'Oran, 1888, p. 375 à 377).

Toutes ces grottes qui, à un moment donné, ont été contemporaines, ont fourni des poteries absolument semblables à celles des camps retranchés de la région ; quelques-unes ont aussi procuré des instruments en silex et des os travaillés ; mais M. Chiris a recueilli dans le Baumon de Briasq plusieurs moules entiers ou en fragments destinés à couler du bronze. Ce sont les seuls découverts jusqu'à présent dans le pays.

A la grotte Durand, près de Ferrier, à Saint-Vallier, MM. Rivière et Bottin ont trouvé des poteries grossières, quelques rares silex, et divers ossements d'animaux.

M. Rivière a, par contre, retiré, en 1879, du trou Camatte (1) à Saint-Cézaire, une hache en pierre polie, des bracelets en bronze, et des pendeloques de même métal.

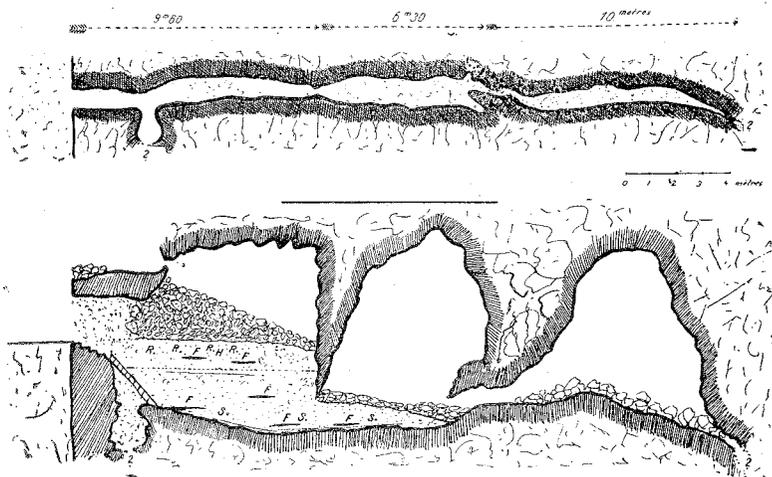


Fig. 1. — Plan et coupe de la Grotte Ardisson à Espéracèdes, commune de Cabris (Alpes-Maritimes). — R., objets romains ; — H., hache en pierre polie ; — S., silex ; — F., foyer.

Quant à la grotte Ardisson (2), à Spéracèdes, découverte en janvier 1905, elle nous a livré dans les niveaux inférieurs, un très grand nombre de poteries, des fragments de beaux vases et quelques silex ; et, dans les couches supérieures, 1 monnaie en bronze de Tibère, 1 hache en pierre polie et 1 clou en fer, le tout mélangé au milieu de poteries romaines, de quelques-unes d'origine peut-être grecque, mais surtout avec une foule d'autres micacées, si communes dans les enceintes à gros blocs (Fig. 1).

(1) Emile RIVIÈRE. — *Le Trou Camatte ou puits d'Estève*. (Ass. fr. av. des sc. Congrès de la Rochelle, 1882, p. 652 à 656).

(2) Paul GOBY. — *La Grotte Ardisson à Spéracèdes, près Grasse (Alpes-Maritimes)* (Assoc. franç. pour avanc. des sc. Congrès de Cherbourg, 1905, p. 632 à 641).

II. — DOLMENS SOUS TUMULUS

A GRANDE CHAMBRE, A ENTRÉE ET COULOIR D'ACCÈS A L'OUEST.

Ces monuments sont très caractéristiques dans nos régions. Leur nombre s'élève actuellement à une vingtaine environ pour l'arrondissement de Grasse (à 24 ou 25, si l'on compte ceux de l'est du département du Var appartenant au point de vue géographique à la même région) (1). A diverses reprises, nous avons eu déjà l'occasion d'en parler.

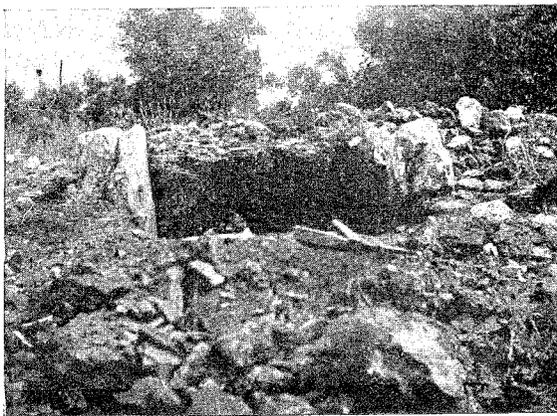


Fig. 2. — Aspect du Dolmen de Stramousse pendant les fouilles.
Vue prise du Nord au Sud. — A droite, l'entrée, qui n'est pas encore déblayée.

Photographie de M. Paul Goby.

Ces dolmens sont constitués par un énorme galgal, rond ou ovale, composé de nos jours presque exclusivement de pierres ou

(1) D^r D. OLIVIER. — *Tombe mégalithique de la Verrerie-Vieille près Saint-Paul-les-Fayence* (Bull. Soc. Et. Sc. et Arch. de Draguignan, in-8°, 12 pages, 4 pl.). — Imp. Latil, Draguignan, 1877.

M. J.-B. BOURGUIGNAT. — *Monuments mégalithiques de Saint-Cézaire près Grasse* (Mém. Soc. Sc. nat. de Cannes, V, p. 217-231, 3 pl.). — Cannes, Imp. Vidal, 1875.

DE MARET — *Dolmen de Colbas près Saint-Cézaire, Alpes-Maritimes*, (Congrès arch. de France, XLIII^e session, 1876, Session d'Arles (p. 127-129, 1 pl.). — Imp. Bouserez, Tours, 1877.

DE MARET. — *Les dolmens de Saint-Cézaire* (Matériaux pour l'Hist. prim. et nat. de l'homme, XIII^e année, 2^{me} série, tome VIII, 1877, juillet, pages 326-329).

PAUL GOBY. — *Description et fouille d'un nouveau dolmen près Cabris, arrondissement de Grasse (Alpes-Maritimes)* (1^{er} Congrès préh. de France, session de Périgueux, 1905, in-8°, 20 pages, 7 fig.).

PAUL GOBY. — *Les Dolmens de la Graou et de Lou Serre Dinguille à Saint-Cézaire (Alpes-Maritimes)* (Ass. fr. Av. des sc., Congrès de Lyon, 1906).

PAUL GOBY. — *Sur les poteries dolméniques de la région de Grasse* (II^e Congrès préhistorique de France, session de Vannes, 2 fig. 1906).

de très peu de terre, dont le diamètre varie de 10 jusqu'à plus de 25 mètres et la hauteur de 1^m à 1^m90 et même plus de 2 mètres. Encaissée au milieu, ou quelquefois un peu en dehors du centre, se trouve la Cella, formée d'ordinaire de cinq dalles posées de

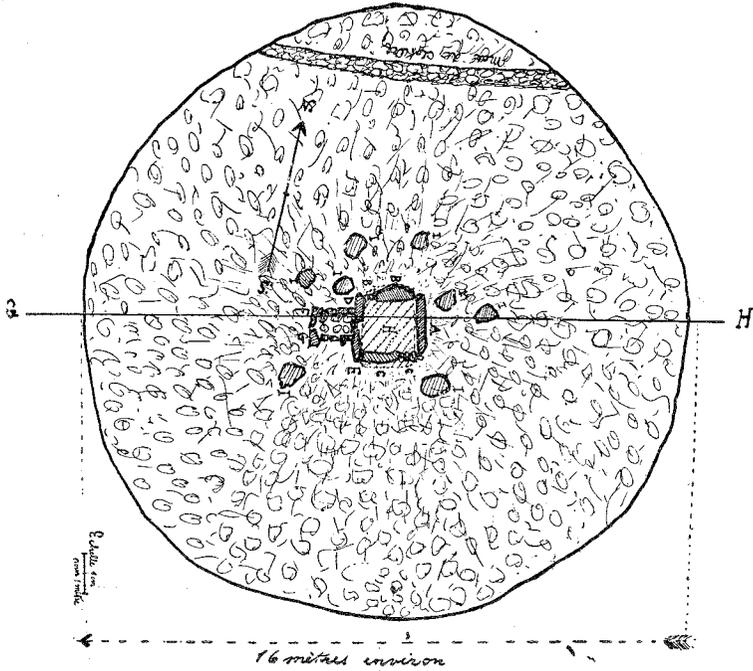
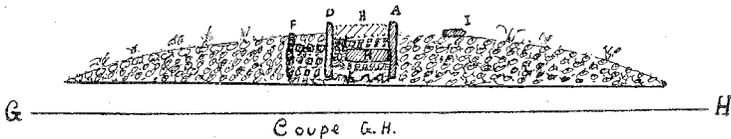


Fig. 3. — Vue d'ensemble du Dolmen sous tumulus du Coulet de Stramousse, à Cabris (A.-M.)

champ : une à l'Est, l'autre au Nord, une troisième au Sud, deux à l'Ouest séparées par un vide de 0^m50 à 0^m80, qui constitue l'entrée. Celle-ci est précédée d'un couloir de 0^m50 à 1 mètre de large, et

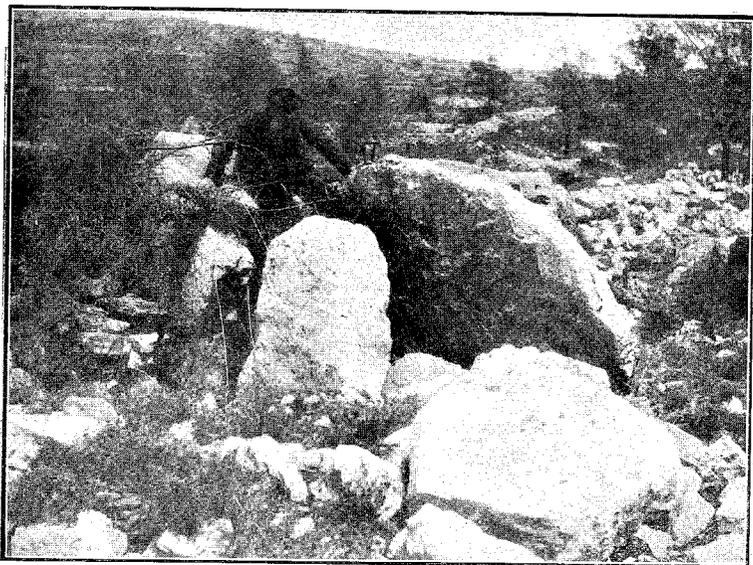


$\frac{1 \text{ cm}}{1 \text{ mètre}}$

Fig. 4. — Coupe du Dolmen de Stramousse.
(H, position de la table; I, fragments actuels de la table brisée).

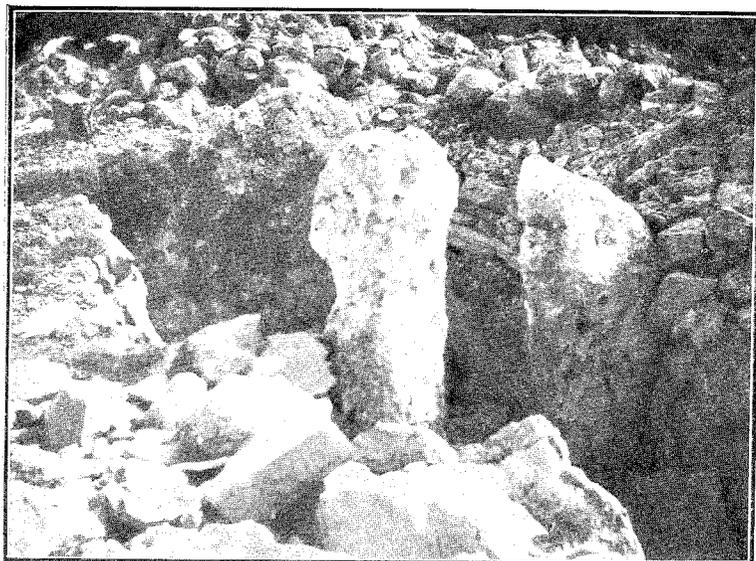
de 1 mètre à 1^m70 de longueur, toujours orienté vers l'Ouest, c'est-à-dire au *Soleil couchant* (Voir pl. I, fig. 1 et 2), contrairement à ce qui existe dans certains dolmens de France ou de Portugal, qui le sont au Sud ou à l'Est.

DOLMENS A GRANDES DALLES A SAINT-CÉZAIRE (A.-M.)



Cliché Paul Goby.

Fig. 4. — Dolmen de la Lègue ou des Puades, vu du Sud-Ouest.



Cliché Paul Goby.

Fig. 2. — Dolmen de Colle-Basse, vu de l'Ouest.

Ce couloir est protégé de chaque côté par une dalle de pierre, moins grande, posée de champ ou à plat, ou par une petite muraille en pierres sèches, qui retenait les blocs du galgal et les empêchait de venir obstruer le vestibule. Celui-ci devait servir aux enterrements successifs, surtout durant une même époque, et peut-être aussi à des rites. La couverture du monument, une fois placée, ne devait plus être dérangée. Elle consistait soit en une seule dalle pour quelques dolmens, soit, pour certains autres, en une série de plusieurs plus petites, peut-être placées sur des lattes de bois, posées elles-mêmes sur les supports sud et nord du monument ou encore en encorbellement.

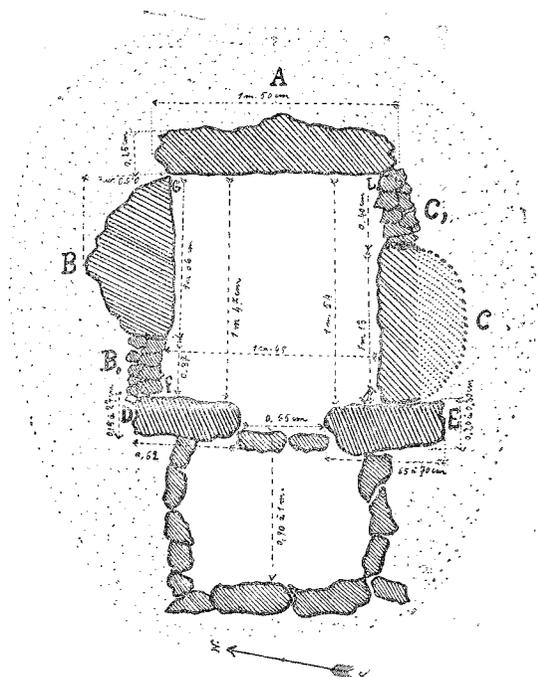


Fig. 5. — Plan détaillé du Dolmen de Stramousse (Alpes-Maritimes).

Quand les piliers de l'intérieur de la Cella étaient trop courts pour atteindre les autres, les espaces libres, nécessaires pour la contenance de la sépulture étaient garnis d'une muraille en petites pierres plates (Voir Fig. 5). Cette disposition se remarque dans plus d'un dolmen, de même qu'on observe quelquefois la mise à plat des dalles Nord et Sud, au-dessous desquelles ou sur lesquelles est disposé un autre mur de pierres sèches qui surélevait d'autant la place des ensevelissements (1).

(1) Si, pour plusieurs dolmens, cette mise à plat d'une dalle, au lieu d'un pilier droit, paraît intentionnelle, il n'est pas certain qu'il en ait été de même

De nos jours, les dolmens du pays n'ont plus leur couverture ou leur table de recouvrement. Celle-ci gît en fragments plus ou moins nombreux autour du galgal.

Le couloir d'accès, orienté à l'Ouest, dont nous venons de parler, ne se voit pas dans tous les monuments. Dans les dolmens des Verdolines près de Saint-Vallier et du Pomeiret, près le Clos Amic (Cabris), par exemple, il n'est pas apparent ; s'il a existé autrefois, le galgal actuel ne le laisse pas deviner. Il est vrai que l'entrée de ces deux dolmens n'était pas construite, comme à l'ordinaire, c'est-à-dire, au moyen de deux grands piliers debout (telle l'entrée des dolmens de la Graou, de Collebasse, de Lou Serre Dinguille, à Saint-Cézaire, de Stramousse à Cabris, de Mauvans, etc.), mais formée par deux petites murailles de pierres plates, placées une de chaque côté, avec un espace libre entre elles, et reposant, soit séparément sur un bloc de base (le Pomeiret, à Cabris), soit sur une seule dalle à peu près rectangulaire (0^m20 de hauteur ; 0^m46 de largeur supérieure ; 1^m17 de longueur) servant de seuil ou d'escalier, et posée à l'extrémité Ouest des piliers Nord et Sud de la sépulture, Dolmen des Verdolines, près le Castel Abram, à Saint-Vallier. Nos dolmens se trouvent, en général, construits au sommet de collines ou de mamelons (l'Aspe, le Prignon, Colbas (Voir pl. I, fig. 2), lou Serre Dinguille, Arboin, les Verdolines, les Pua-des (Voir pl. I, fig. 1), Stramousse); quelquefois à flanc de coteau (Versant Sud de Mauvans), ou encore au fond d'une plaine ou sur un plateau (La Graou, le dolmen d'Escragnoles, Nord de Mauvans (quartier de Dégoutai), les Bernards).

La profondeur de la cella, où s'est accumulée la couche archéologique, varie de 0^m90 à 1^m30; la largeur N. - S. = 1^m50 à 2 mètres; la longueur Est-Ouest = 1^m50 jusqu'à près de 4 mètres cinquante suivant les monuments (Dolmen d'Escragnoles).

Parmi nos dolmens, il y a cependant un type plus petit, représenté par les Dolmens de l'Appara à Saint-Vallier, et du Brusquet ou *Pisso-Can*, à Saint-Cézaire, où les dalles sont moins hautes, la chambre plus basse (0^m40 à 0^m50).

Si l'on examine les matériaux de construction de ces monuments, on remarque qu'ils appartiennent *presque toujours* au sol sur lequel la sépulture a été élevée, ou tout au moins à celui voisin; très souvent même, il est facile de voir, tout à côté, les strates, sortant à fleur de terre, taillées en dalles naturellement, et toutes

pour tous les monuments où cette particularité se remarque *actuellement*, le changement de disposition d'une ou de plusieurs dalles ayant pu être le *résultat* d'une violation postérieure. Nous avons souvent étudié la question sur place et il nous a été quelquefois assez difficile, même l'esprit prévenu, de nous faire une opinion arrêtée, sur la forme primitive exacte, de quelques sépultures.

DOLMENS DE S^t VALLIER-DE-THIEY (A.-M.)



Cliché Paul Goby.

Fig. 1. — Dolmen sous tumulus des *Verdotines* (Vue prise de l'Ouest).



Cliché Paul Goby.

Fig. 2. — Dolmen à petites dalles de *la Parra* (Vue prise de l'Ouest).

prêtes à être utilisées (placées horizontalement, verticalement ou inclinées suivant les mouvements du terrain (synclinaux ou anticlinaux). On se rend compte de ce fait notamment aux dolmens de l'Appara à Saint-Vallier (pierres prises dans la *Carreira* ou chemin de transhumance pour les troupeaux), des Verdolines (Voir pl. II, fig. 1), de Lou Serre Dinguille, à celui d'Escraguollés, etc.

Quelquefois, au contraire, dans les dolmens ou les tumulus à chambre, les constructeurs de sépultures ont utilisé, comme soutiens, des strates du terrain, qui s'offraient sur place pour la formation de la cella.

Le fond de celle-ci consistait tantôt dans le simple roc, plus ou moins raboteux du sol, tantôt en un dallage de pierres plates (Stramousse (Goby); l'Appara (Bottin); le Prignon, fouilles de Maret).

Presque toujours (sauf de rares exceptions, le dolmen des Puades, par exemple, selon Bourguignat), les ossements trouvés dans ce genre de tombeau étaient complètement bouleversés. Nous considérons ces monuments comme de vrais *ossuaires*, où les os des anciens ensevelissements, au fur et à mesure de la rentrée des nouveaux, par l'intermédiaire du couloir d'accès, étaient rejetés par côté pour faire place à ceux qui venaient après eux. Il y a eu pour l'ensemble de ces tombeaux des ensevelissements successifs à des intervalles différents. Quels sont ces espaces de temps? Les uns se sont produits certainement pendant la même époque; d'autres, suivant les sépultures, à des époques postérieures, à l'époque peut-être des camps retranchés?

Dans la plupart de nos dolmens, on a relevé (nous l'avons relevé nous-même), des ossements brûlés, dénotant une *sorte* d'incinération, accompagnés de charbons; nous disons une *sorte*, parce qu'il ne s'agit pas ici de l'incinération proprement dite, consistant en os brûlés et cendres placés à l'intérieur d'un vase. Si ce rite a réellement existé dans nos régions, on ne l'a jamais observé de façon précise. Les ossements humains, qui ont subi l'action du feu, devaient-ils ce résultat à une intention réelle de crémation, ou à des feux allumés à l'intérieur du monument, pour des rites particuliers, selon les enterrements ou pour toutes autres causes? Le fait existe; mais nous ne croyons pas à des incinérations avec vases qui auraient été brisés.

Enfin, comme industrie, la plupart de ces dolmens (pas tous) ont fourni des objets de l'époque fin néolithique, mélangés à d'autres en cuivre ou bronze. Ces derniers appartiennent presque toujours à des restes de parure, à des ornements: perles en olive, anneaux, sortes d'agrafe, boutons à rivet, bracelets même (dolmen des Puades), ornés de traits ou de dessins sur la face extérieure.

Quelquefois, mais *très rarement*, ce sont des armes: poinçons

effilés ronds ou quadrangulaires de 0^m02 à 0^m07 de longueur sur 2 millimètres 1/4 d'épaisseur (Dolmens de la Verrerie-Vieille, l'Appara), pointes de flèche minuscules de forme spéciale, presque triangulaires et à un seul cran (Verrerie-Vieille); poinçon losangique; une seule fois, on a trouvé (Dolmen d'Arboin) un poignard et le bout d'un autre, les deux associés. L'industrie de l'âge de la pierre polie (fin néolithique) comprend surtout: quelques couteaux en silex (Verrerie-Vieille, l'Appara, Colbas, Arboin), des haches en pierre polie (rares), surtout de très fines pointes de flèche fort bien retaillées (Le Prignon en a donné 3; l'Appara 11; les Puades 2; La Verrerie-Vieille 19 (1)). Ces pointes, dont quelques-unes remarquables comme travail (2), sont en général losangiques, à base convexe ou lancéolées en forme de feuille; nous n'avons jamais ouï dire qu'on ait rencontré dans nos tombes ou grottes des flèches à pédoncule et barbelures (3). Les pointes de flèche des dolmens sont identiques à celles recueillies dans les tumulus à chambre de différentes formes, dans les simples galgals et dans les grottes sépulcrales du pays.

Leur poterie est principalement fin néolithique, mélangée à quelques-unes plus fines et parfois à d'autres micacées ou grises que l'on a rencontré aussi dans les camps de la région.

En résumé, c'est l'industrie de la fin de la pierre polie qui domine dans la plupart de ces monuments, mais accompagnée presque toujours d'objets en bronze (ou cuivre?), généralement de parure; on trouve, mélangées dans l'ensemble, des perles en diorite, en polypiers (?) et en dentaliums, semblables à celles des différents tumulus et des grottes sépulcrales. Le fer n'y a été signalé qu'une seule fois, sous forme de pointe de flèche, trouvée dans le dolmen des Puades (qui a fourni, en même temps, des poteries micacées et une à texture grise); cette pointe est naturellement bien postérieure à l'ensemble des premiers ensevelissements.

En tout cas, nous croyons devoir signaler à titre de comparaison deux autres flèches en fer semblables, recueillies par M. C. Bottin, à la station du Pas-de-la-Faye à Saint-Vallier, où elles étaient associées également à des poteries micacées, de même nature.

(1) Bien que le Dolmen de la Verrerie-Vieille (Var) ne soit pas dans l'arrondissement de Grasse, il appartient à la même région géographique que celui-ci qui, avant l'annexion de Nice (1860), faisait partie du département du Var.

(2) Notamment celles du Dolmen de la Verrerie-Vieille, parmi lesquelles s'en trouve une superbe en forme de losange et à crénelures sur les côtés, ayant 0^m059 de hauteur; 0^m027 de largeur maximum et 0^m006 d'épaisseur.

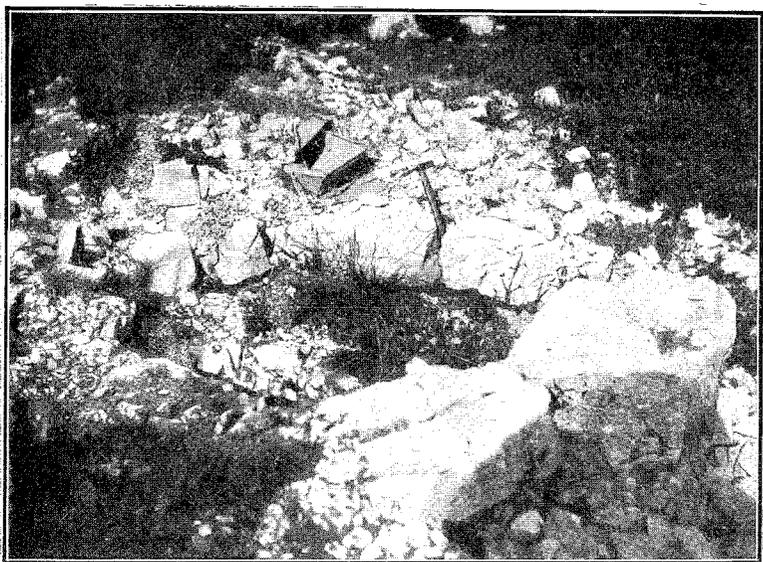
(3) Sauf au Dolmen des Puades à Saint-Cézaire, où M. Bottin en a recueilli une.

TUMULUS A CHAMBRE A SAINT-VALLIER-DE-THIEY (A.-M.)



Cliché Paul Goby.

Fig. 1. — **Tumulus de Caillassou**, vu de l'Ouest. **Chambre carrée** avec couloir et porte à l'Ouest.



Cliché Paul Goby.

Fig. 2. — **Tumulus du Pilon de Sainte-Anne**, vu de l'Est. **Chambre en fer à cheval** avec porte au N.-E.

III. — TUMULUS A PETITE CHAMBRE DOLMENIQUE
AVEC ENTRÉE ET COULOIR D'ACCÈS.

Cette forme n'est pas très fréquente; mais on l'a observée quelquefois; c'est presque un intermédiaire entre les dolmens et les tumulus. Ce genre de construction devait dépendre, nous pensons, de l'emplacement du terrain et des matériaux utilisables sur place.

Le tumulus dolmen de l'Appara à Saint-Vallier (voir pl. II, *Fig. 2*), celui du Brusquet à Saint-Cézaire devraient être considérés comme appartenant à ces derniers, car leur chambre est beaucoup plus petite que celle des vrais dolmens; mais les dalles qui les composent se rapprochant beaucoup plus par leur grandeur de celles des dolmens, on les a considérés comme tels; nous leur avons conservé nous aussi la même désignation.

Ces tumulus à petite chambre ressemblent donc, à peu près, à l'agencement des dolmens du pays, mais avec cette différence que leur chambre est beaucoup moins profonde (la moitié à peu près : 0^m40 à 0^m60, 0^m80 si l'on compte la hauteur des plus grandes pierres). Elle est formée, non de dalles, mais de pierres juxtaposées, disposées en rectangle ou en carré avec entrée et couloir, toujours à l'Ouest. Ces blocs varient de 7 à 12, suivant les sépultures.

Le diamètre du galgal mesure de 7^m50 à 10 mètres; la hauteur, de 0^m80 à 1 mètre. Ici encore, on a parfois utilisé les strates du terrain qui s'offraient naturellement pour l'aménagement de la cella.

Deux de ces tombeaux se trouvent à Saint-Vallier-de-Thiery, au quartier de Caillassou, dans la propriété Bourjade.

L'un, le plus typique, mesure : largeur Nord-Sud = 1^m80; longueur Est-Ouest = 1^m77 à 1^m80; entrée (vide séparant les deux dalles de l'Ouest) = 0^m55 à 0^m60, largeur du couloir *orienté à l'Ouest ou au Soleil Couchant* = 0^m68; profondeur de la Cella = 0^m75 à 0^m80; hauteur du tumulus = 1 mètre environ; diamètre du galgal = 10 mètres (Voir pl. III, *Fig. 1*). Cette tombe a fourni à M. Bottin, vers 1882-1883, 4 vases, dont deux superbes et magnifiquement ornés, un couteau et quelques éclats de silex, mais aucun objet en métal. La Cella de cette tombe était surélevée au moyen d'une série de petites dalles placés sur les gros blocs des côtés.

Le deuxième tumulus de ce genre, situé à 50 mètres à l'Ouest du précédent, nous a donné comme mesures : largeur Nord-Sud = 1^m80; longueur Est-Ouest = 1^m55; entrée = 0^m47 environ; largeur du couloir, *également orienté de l'Ouest à l'Est* = 0^m72 sur 1^m20 à 1^m30 de longueur; profondeur de la chambre = 0^m65 à 0^m70; hauteur du tumulus = 0^m80 à 0^m90; diamètre du galgal = 7 mètres à 7^m50. Monsieur Bottin avait recueilli dans cette sépulture 36 perles

en pierre polie noire et en carbonate de chaux, 2 haches en pierre dont la partie tranchante avait été *émoussée* et *polie* et un anneau de bronze; le tout au milieu de débris de 12 à 15 squelettes. Cette tombe nous a livré à nous-même encore quelques dents et ossements humains et une perle en carbonate de chaux (1).

IV. — TUMULUS A CHAMBRE EN FORME DE FER A CHEVAL,
AVEC OU SANS PORTE.

Dans la région de Saint-Vallier et de Saint-Cézaire, il existe également quelques tumulus ayant une chambre disposée en forme de fer à cheval, avec ou sans porte, ici, sauf pour la tombe de *Mala Graou*, près de la croix de Siagne à Saint-Vallier, aucune de ces grandes dalles posées de champ, mais une série de pierres juxtaposées (6 à 12 suivant les sépultures) affectant la forme indiquée (voir pl. III, *Fig. 2*). Dans trois d'entre eux un petit espace a été laissé, à l'Est ou à l'Ouest, pour former une sorte d'entrée. Ces monuments n'ont fourni aucun métal, mais des perles en jade en forme de gland, et d'autres semblables à celles procurées par les dolmens; notons encore des fragments de poteries grossières et quelques silex en éclats. Trois de ces sépultures abritaient quatre squelettes; deux autres, un seul; mais, dans les cinq, il y avait des ossements brûlés.

V. — TUMULUS A CHAMBRE RONDE SANS ENTRÉE.

Cette forme s'est rencontrée dans la plaine de Canneaux, à côté de galgals sans chambre spécialement aménagée et à Saint-Cézaire, tout près d'un dolmen. Il est toujours question d'un tumulus composé de gravats, mêlés parfois d'un peu de terre, de 7 à 12 mètres de diamètre sur 0^m90 à 1 mètre de hauteur, mais au centre duquel a été pratiquée une chambre, au moyen de pierres juxtaposées et disposées en cercle. Les interstices, laissés entre chacune d'elles, ont été soigneusement bouchés au moyen de pierres plates plus petites.

Les ossements ou dents recueillis dans ces monuments dénotent l'ensevelissement de 10 à 25 individus. L'un d'eux (le tumulus du versant Sud de Mauvans à Saint-Cézaire) a fourni à M. le Dr A. Guébard (2) 300 dents, auxquelles nous devons en ajouter

(1) Pour l'emplacement exact de ces diverses sépultures, consulter l'intéressante cartogéologique et préhistorique de notre savant ami M. le Dr A. Guébard. A. GUÉBARD. — *Tectonique d'un coin difficile des Alpes-Maritimes* (Ass. franç. av. scienc. Congrès de Caen, 1894, p. 489-496, 1 carte coloriée).

(2) A. GUEBARD. — *Fouille de deux tumuli nouveaux à Saint-Cézaire (Alpes-Maritimes)* (Ass. fr. Av. Sc., c. de sc. Cong. de Pau, 1^{re} partie 1892, p. 264).

une trentaine que nous avons recueillies nous-même avec quelques fragments de silex ; ceux de Canneaux ont donné à M. Bottin : l'un, des poteries lustrées (apparence âge du bronze, ornées de grosse ligne en creux, comme celles du tumulus galgal du Pomeiret à Cabris), associées à d'autres beaucoup plus grossières, puis plus de 600 perles, semblables à celles des dolmens de Saint-Vallier et de Saint-Cézaire, divers objets en os : pendeloques ornées, crochets identiques à ceux que nous avons trouvés à la grotte de la Sarrée près Magagnosc et à la grotte de l'Ibis, à Vence, un bouton conique, deux rondelles, enfin une pointe de flèche en silex, de forme lancéolée ; comme métal : un anneau en bronze et le bout d'un gros poignard ; le deuxième tumulus a fourni des poteries grossières, un anneau et deux bracelets en bronze et une bague en fil mince du même métal.

Dans le premier de ces monuments de Canneaux, il paraît y avoir eu des ensevelissements successifs à des intervalles différents (25 squelettes).

La partie supérieure de ces sépultures était recouverte, soit au moyen d'une grande dalle de recouvrement, ainsi que cela se voit sur l'un des galgals de Canneaux, soit au moyen de dalles plus petites, posées, soit sur des branchages, au-dessus des individus ensevelis, soit en encorbellement.

VI. — TUMULUS A CHAMBRE DE FORME CARRÉE.

On trouve également, dans nos montagnes, sur les territoires de Saint-Cézaire et de Canneaux, un certain nombre de tumulus à chambre carrée ou rectangulaire, très peu profonde, où l'on ensevelissait deux ou trois morts.

L'un d'eux se trouve au Sud-Ouest du dolmen des Puades ; il est composé de 4 à 5 blocs de pierres avec petite entrée ou porte à l'Ouest sans couloir.

Celui de Canneau a ceci de particulier : les parties Nord et Sud notamment (il en était de même au début des fouilles pour les parties Est et Ouest) ont une double rangée de pierres, pour former la cella. Tout à côté, à l'Est, gît en ce moment encore la grande dalle qui recouvrait d'un seul tenant la partie supérieure de la sépulture.

Cette dalle nous a donné 1^m56 de longueur, 1^m30 de large, 0^m25 d'épaisseur.

L'intérieur actuel de la cella mesure 2^m05 de longueur sur 1^m10 de largeur, et 0^m30 à 0^m35 de profondeur. Cette tombe a livré soit à M. Bottin, soit à M. Charrier, propriétaire à Canneaux, des ossements calcinés et les restes de deux ou trois squelettes au plus,

non atteints par le feu, mais brisés. Comme objet : une dizaine de perles et deux pointes de flèche en silex.

Plusieurs de ces monuments ont un galgal ou tumulus moins apparent que les autres.

VII. — TUMULUS A CHAMBRE DE FORME ALLONGÉE.

Puisque nous en sommes à analyser et à indiquer toutes les formes (1) de nos sépultures, nous devons mentionner aussi un genre de tombe que M. C. Bottin a découvert aux environs de Saint-Vallier et qui se compose d'une chambre de pierres disposées de façon à constituer une sorte de fosse allongée. L'une, mise à découvert au quartier de Caillassou à Saint-Vallier a fourni un seul squelette, quelques os brûlés, des fragments de poteries grossières, deux perles plates et de mauvais éclats de silex.

VIII. — TUMULUS SANS CHAMBRE SPÉCIALEMENT AMÉNAGÉE.

En dehors de ces différentes sortes de tumulus à chambre fort visible et bien aménagée, avec ou sans entrée, dont chaque série est relativement peu nombreuse, nous avons également dans le pays une quantité beaucoup plus considérable de vrais tumulus, *sans chambre spécialement indiquée*, composés d'un simple galgal rond ou ovale de pierres, mêlées parfois de terre, au centre duquel on s'est contenté de déposer les morts. L'emplacement où reposaient ceux-ci est parfois dallé (La Sarrée, Saint-Christophe, etc.). Ces sépultures ont un diamètre total variant de 7 à 20 mètres, une hauteur de 1 mètre à 2^m70 environ. Généralement, le milieu supérieur du galgal accuse une dépression (2) de 0^m10 à 0^m12 de profondeur due à l'effondrement des pierres placées jadis soit en encorbellement (tumulus de la Collette à Escragnolles), soit sur des branchages disparus depuis. Pour un certain nombre pourtant, nous ne croyons pas qu'il y ait eu branchages ou encorbellement, les pierres semblent

(1) Pour qu'il n'y ait pas de fausse interprétation ou de confusion dans le texte, nous tenons à dire, une fois encore, qu'en indiquant ainsi, dans l'ordre donné, les différentes sépultures de notre arrondissement, nous ne voulons en quoi que ce soit préjuger, pour chacune d'elles, *leur âge exact ou la période des premiers ensevelissements* (ce qui, chronologiquement parlant, serait assez difficile, à cause de l'état particulier du préhistorique dans nos régions). Nous ne voulons encore moins faire une *classification de formes*, qui pour beaucoup de tombes semblent avoir dépendu uniquement de la nature géologique du terrain. Nous nous contentons, pour amener des comparaisons avec les autres pays, de décrire nos monuments par similitude de formes et de faire connaître les objets qu'ils ont procurés, c'est-à-dire de donner une exposition de faits observés.

(2) Nous avons présenté au Congrès de Vannes une coupe en réduction de ce genre de monument; elle reproduisait le tumulus tout à fait typique de la Sarrée avec des matériaux provenant du tombeau même.

avoir été jetées pêle-mêle les unes sur les autres au-dessus des individus ensevelis. C'est après avoir enlevé une épaisseur variable de pierres et de terre de 0^m30 à 0^m40 qu'on trouve la couche d'ossements, brisés pour la plupart au milieu des objets, des pierrailles et des terres infiltrées avec les pluies. La couche archéologique forme un cercle d'un diamètre de 3 à 6 mètres. Le dallage, quand il existe, repose sur le sol naturel composé de terre ou de roc, contrarié parfois par de légers ressauts de terrain.

Le nombre de squelettes recueillis dans ce genre de tumulus est généralement moins grand que celui donné par la généralité des autres sépultures à chambre des dolmens notamment. Cela s'expliquera peut-être par des rites, une époque postérieure, mais aussi par l'absence d'une chambre et d'un couloir d'accès facilement utilisables. On n'y trouve souvent qu'un seul squelette, parfois 3 ou 4 au plus. Exceptionnellement, le tumulus de la Collette à Escragnolles et celui des Plans de Nôves, près Vence, en ont donné, le premier, une trentaine; le second 25; dans les deux, il y avait les restes d'un crâne trépané (1).

A diverses reprises, on a constaté dans ces monuments (pas dans tous) la présence de charbons et d'ossements brûlés; une seule fois dans le tumulus du Nord de Mauvans, l'existence d'une couche de charbon concassé de 0^m05 d'épaisseur au milieu de laquelle étaient dispersés des ossements humains; au-dessous de cette couche de charbon, M. Bottin a mis à découvert une très belle épingle de bronze avec tête en anneau, de 0^m12 de longueur. Cette tombe contenait aussi une pointe de flèche en silex.

Les poteries de ces sépultures sont généralement grossières (apparence ou survivance néolithique; d'autres sont lisses et lustrées, et accusent une facture différente (âge du bronze?).

L'industrie est représentée par des pointes de flèche en silex (lancéolées, à base convexe ou en forme de feuille), par de rares haches polies entières ou en fragments, par des anneaux, rubans de bronze enroulés, bagues en spirale, agrafes en bronze? et aussi par des épingles de même métal; dans un seul tumulus (Cartinet de Cabris), on a recueilli un poignard entier à deux rivets (genre Larnaudien?) et une lame de rasoir; *une seule fois* dans un autre, une tige de fer.

Nous devons attirer l'attention sur ce que plusieurs galgals

(1) Edmond BLANC. — *Mémoire sur un tumulus de l'âge du bronze (situé aux plans de Nôve (près Vence). (Mémoires de la Société des Sciences nat. et hist. de Cannes, T. III, 1873, pages 268-292). — Impr. Vidal, Cannes, 1874.*

Edmond BLANC. — *Essai sur un crâne trépané, provenant du tumulus de Nôves, Alpes-Maritimes. — Mémoire Société. Scien. nat. et hist. de Cannes, p. 88 à 96, 4 pl. — Imp. Vidal, Cannes, 1878.*

sans chambre (4 ou 5) ont abrité des ensevelissements successifs, superposés, bien caractérisés, opérés à intervalles différents. Un de ces ensevelissements surtout était séparé de l'autre inférieur, par un dallage de pierres plates fort bien disposées (Tumulus du quartier de Cartinet, près du Pomeiret, commune de Cabris ; parcelle cadastrale 184). Ed. Blanc cite également cet agencement pour le tumulus des Plans de Nôves.

Mais il y a une autre particularité à noter. Dans trois de ces monuments les squelettes des enterrements inférieurs n'étaient accompagnés d'aucun objet (sauf pour un, quelques fragments seuls de poteries grossières), tandis que les sépultures supérieures contenaient avec leurs ossements humains des objets en bronze ou cuivre (bague, anneaux, perle en olive, agrafe ou épingle, poignard).

Une question se pose. Ces ensevelissements successifs se sont-ils produits à des intervalles différents pendant une même époque (par les populations qui avaient utilisé déjà antérieurement la sépulture), ou bien s'agit-il ici de deux époques et de deux races différentes dont l'une aurait habité le pays postérieurement à l'autre ?

L'examen et l'étude des ossements qui n'a pas encore été fait pourront peut-être nous éclairer sur ce problème important.

IX. — CRÉMATIONS SANS TUMULUS.

Si l'on n'a jamais rencontré dans l'arrondissement de Grasse ou même dans les régions l'avoisinant (parties est du département du Var et des Alpes-Maritimes) des tumulus à incinération proprement dite, c'est-à-dire avec ossements brûlés, placés dans des vases ou urnes, on a, par contre et par trois fois seulement constaté l'existence de crémations sous petite dalle ou pierre plate. Ce rite, s'est rencontré une première fois à la Collette d'Escragnolles, non loin du camp du même nom ; ensuite à Caille, à la base d'un second camp (le camp de la Combe, celui qui le plus rapproché du village, est de forme ovale et possède une porte au sud, par mur rentrant) ; en troisième lieu, près de Saint-Vallier.

Ce mode d'ensevelissement n'est pas apparent ; c'est toujours au pur hasard qu'on en doit la découverte. La première sépulture de ce genre a été mise à jour le 25 août 1881, par le sieur Dol, et a été étudié par M. Bottin. Elle avait donné deux fragments d'une poterie noire, grossièrement fabriquée, des cendres et de petits os calcinés. On ne saurait dire si ces derniers avaient été réellement placés dans le vase dont on reconnaissait des débris tout autour, ou si ce vase accompagnait simplement les divers objets recueillis. Ce qui est certain, c'est que les ossements appartenaient

à des enfants ou à des adolescents, et que la même particularité (ossements d'enfant) a été constatée par le Dr D. Olivier, à la crémation de Caille.

Au milieu des ossements brûlés et des cendres de la crémation de la Collette, M. Dol avait recueilli : une parure de bronze ou cuivre, plaque ornée et perforée de trous sur les bords ; une sorte de pointe de flèche terminée par un anneau de suspension ; trois anneaux très épais et lourds (fusaïoles) ; trois rubans de métal enroulés, le tout en bronze ; puis une jolie pointe de flèche en silex, à pédoncule et à barbelures, un rognon de silex dont il manquait des éclats, et un autre éclat présentant les restes d'une scie ? (d'après M. Bottin).

La crémation de Caille, découverte, il y a quelques années, par M. le Dr Décène Olivier, au quartier des Combes, se trouvait sur le talus (côté droit) de la route qui mène de la Clue de Séranon à Caille, à quelques 30 ou 40 mètres du mur du camp dont nous venons de parler. La sépulture consistait simplement en quelques débris de poteries micacées des camps et en ossements calcinés d'enfant, dont nous avons pu recueillir nous-même, sur les lieux, un certain nombre de fragments, au cours d'une excursion effectuée à cet effet. Non loin de là, à dix mètres sur le même talus, *mais tout à fait en dehors de la crémation* qui était recouverte d'une dalle mince de Cénomaniens, M. le Dr Olivier avait également recueilli 2 aiguilles et un anneau très épais en bronze (fusaïole) de même forme, mais un peu plus gros que ceux de la crémation de la Collette d'Escragnoles.

La crémation de Saint-Vallier n'a pas encore été signalée ; elle fut découverte, il y a une vingtaine d'années, par M. Bottin, sur l'un des petits mamelons qui se trouvent au Nord du Pilon (nord de la propriété de M. Antoine Maure) tout près d'un sentier. Les ossements incinérés, représentant les restes d'un seul individu, était sous une petite dalle de calcaire jurassique, et n'étaient accompagnés d'aucun objet funéraire. Notons encore, non loin de ce point, un camp retranché situé sur la montagne Nord.

X. — CISTS-CAISSONS.

Nous ne devons pas terminer cette nomenclature sans dire quelques mots des cists-caissons, que nous avons eu l'occasion ou de rencontrer, soit de fouiller au cours de nos explorations. Ces tombes nous paraissent plus récentes que les autres, tout en étant probablement préromaines ou au moins gallo-romaines. Elles consistent en une petite fosse, laissant tout juste la place d'un corps et se composant d'une série de petites dalles plates (de 0^m35 à 0^m40 de

hauteur) (Infralias), posées de champ, mais disposées de façon à former une sorte de cercueil plus large à la tête qu'aux pieds. Le dessus de la sépulture était recouvert par des dalles semblables. Le corps reposait simplement sur le roc ou la terre du sol, couché sur le côté droit (Le Rouret).

Deux de ces cists-caissons se trouvent au Pilon de Magagnose près Grasse, à la base sud-est du petit mamelon que surmonte un pilier à niche de santon ; ils furent découverts par hasard, il y a 15 à 20 ans, par des cantonniers cherchant de la terre pour réparer le sentier qui passe à côté et qui mène du hameau des Chauves de Magagnosc près Grasse à Saint-Christophe-de-la-Malle. On n'y recueillit aucun objet et les os furent dispersés. Un seul crâne fut conservé et remis à un habitant de Châteauneuf-de-Grasse qui l'aurait encore (?). Pour notre part, nous n'avons ramassé sur les lieux qu'une partie d'os craniens.

Les mesures de ces deux sépultures sont les suivantes :

PREMIÈRE TOMBE (<i>côté Ouest</i>) (située à 10 ^m 85 du pilon-santon)	DEUXIÈME TOMBE (<i>côté Est</i>)
Longueur intérieure..... 1 ^m 56	Longueur..... 1 ^m 85
Largeur à la tête..... 0 ^m 34	Largeur à la tête..... 0 ^m 45
Largeur aux pieds..... 0 ^m 22	Largeur aux pieds..... 0 ^m 29
Profondeur..... 0 ^m 35 à 0 ^m 40	Profondeur..... 0 ^m 35 à 0 ^m 40

Les têtes étaient placées à l'Ouest, les pieds à l'Est.

Les constructeurs de ces tombes ont utilisé sur place une portion du roc sous-jacent qui a été creusé à cet effet du côté de la tête de la sépulture.

Nous avons pu fouiller nous même, il y a 3 ou 4 ans, deux tombeaux semblables, au Collet du Rouret, grâce à l'obligeance de M. Roux, propriétaire.

Dans chacun d'eux, nous avons mis à découvert, encore couché en place sur le côté droit, un squelette dont les ossements ont été examinés par M. le D^r Hervé, professeur à l'École d'Anthropologie de Paris, lors du passage du Congrès de Monaco à Grasse. Ces deux squelettes, à défaut de tout objet d'industrie, vont être étudiés et mesurés sous peu ; sans doute sera-t-il possible d'en tirer quelques indications profitables pour l'ethnologie du pays.

III. — CONCLUSIONS.

On peut voir par tout ce qui précède, que l'arrondissement de Grasse a déjà fourni une série intéressante de sépultures et une assez grande variété de forme de monuments, dont quelques-uns,

les dolmens, se trouvent de toute la Provence *presque uniquement localisés ici*.

Il se dégage de cet aperçu un ensemble de faits qu'il est utile de résumer, afin de mettre plus clairement en lumière le genre d'industrie primitive qui s'est développée dans nos régions.

1° Jusqu'à ce jour, les gisements paléolithiques : Acheuléen, Moustérien, Magdalénien, Solutréen (malgré l'existence un peu plus éloignée des Baoussé-Roussé), font ici totalement défaut.

2° Aucun atelier de fabrication d'armes et couteaux en silex, tout à fait typique et caractérisant vraiment une belle époque de néolithique n'y a jamais été signalé jusqu'à présent. Nous n'avons que quelques bien rares stations, situées aux environs de dolomites aux formes curieuses (Les Luchous près Cabris (dolomites bathoniennes) ; les Clapiers à Saint-Cézaire ; les Planestels à Caussols ; la station Martineau près d'Escragnolles), qui ont livré quelques couteaux, divers éclats et grattoirs en silex, des poteries grossières avec ou sans mica (dont quelques-unes sont absolument semblables à celles des Camps), et parfois aussi de rares pointes de flèche en silex, assez finement retaillées, à pédoncule et à barbelures, contrairement à celles des dolmens, grottes et tumulus du pays (sauf pour la crémation de la Collette à Escragnolles), qui toutes étaient losangiques, lancéolées, ou à base convexe (M. Bottin en a cependant trouvé une à barbelures au dolmen des Puades à Saint-Cézaire (Alpes-Maritimes)).

Cette absence relative de stations et d'ateliers, par rapport à tant d'autres qui existent dans bien des régions, tiendrait-elle à une non occupation à cette époque (1), à la géologie du pays, dont l'ossature principalement Jurassique et Crétacée aurait fourni moins qu'ailleurs des matériaux utilisables ou..... à des gisements non encore découverts ?

En dehors des stations signalées, il a été encore recueilli à la surface de nos vallées, au milieu des rochers de nos collines et de nos montagnes (notamment sur les territoires de Saint-Vallier, Saint-Cézaire, Coursegoules, Cipières, Gréolières, Saint-Auban, Séranon, Gourdon, Caussols, Bezaudun, etc.), au moins 350 haches en pierre polie (diorite, jadéite, chloromélanite, mélanite, écolgite, etc.).

3° Dans la plupart des grottes et monuments du pays (à peu d'exception près), il n'a guère été possible de trouver des gisements nettement caractérisés comme néolithique pur ; encore moins

(1) Il est fort possible aussi que les principales migrations se soient introduites chez nous surtout à la fin de la période de la pierre polie.

comme fer ; par contre, plusieurs tumulus ont procuré quelquefois du bronze ? (ou cuivre ?) (1), sans mélange d'aucune autre industrie.

4° Il existe, au contraire, dans la plupart de nos monuments, un vrai mélange d'objets de la fin de la pierre polie, avec d'autres en bronze (ou cuivre ?), avec prédominance, pour certaines grottes, dolmens ou tumulus de formes diverses, d'objets néolithiques ; pour certains autres au contraire, le bronze ou cuivre domine.

5° En l'état de bouleversement où l'on trouve d'ordinaire les ossements et les objets d'industrie de nos sépultures, il est bien difficile de savoir si réellement la plupart de nos dolmens datent bien de la fin de la pierre polie, *non encore infiltrée de bronze ou de cuivre*, au moment de leur construction (les mélanges observés pouvant ne s'être produits que plus tard, et insensiblement, par importation au fur et à mesure d'autres ensevelissements), ou si, comme cela apparaît pour plusieurs, le métal a *effectivement accompagné dès le début* les objets de la période néolithique, en prenant pour preuve de cette dernière façon de voir les fouilles du Dolmen des Puades (2), qui a fourni à Bourguignat, *tout à fait au fond de la couche archéologique non remaniée*, des objets (bracelets) en bronze ?

6° Les types de pointes de flèche en silex des grottes et des dolmens sont semblables ; elles ont persisté dans plusieurs tumulus galgals qui paraissent pour la plupart *postérieurs*.

7° Les perles, et certains objets d'ornement en os de nombreux tumulus sont identiques à ceux des dolmens et des grottes.

8° Dans un grand nombre de monuments, on a recueilli des ossements d'animaux, restes, sans doute, de rites ou de repas, avec existence de charbons autour.

9° L'inhumation et l'incinération (non l'incinération proprement dite à vase, qui ne s'est jamais rencontrée d'une façon caractéristique), s'accompagnent mutuellement dans un grand nombre de sépultures ; quelques-unes cependant n'ont donné aucune trace d'os brûlés ou de cendres.

10° Les incinérations ou crémations paraissent contemporaines des inhumations ; mais on ne peut savoir si, toutes, ou du moins

(1) Nous disons bronze ou cuivre, car on n'a jamais fait l'analyse des objets en métal trouvés dans le pays.

(2) Ce dolmen, l'un des plus beaux et des plus typiques du pays, serait-il alors postérieur aux autres et témoin seulement d'une persistance néolithique dans un âge de bronze, lui-même pas encore bien déterminé dans le pays, ou encore d'une époque de transition ?

quelques-unes ont été intentionnelles, ou si elles n'ont pas été produites plutôt par des feux allumés à certains ensevelissements pour des rites ou pour toutes autres causes ?

11° Une fois seulement, dans un tumulus de pierres sans chambre spécialement disposée, M. Bottin a trouvé des os reposant sur un amas de charbon concassé de 0^m05 d'épaisseur.

12° Le bronze ou cuivre est caractérisé surtout par des objets de parure et d'ornement (anneaux, bracelets, boutons à rivet, perles en olive, torques, épingles); les armes sont une *exception* (deux poignards entiers et deux fragments de deux autres pour toute l'étendue du pays); ou encore de toutes petites pointes de flèche (2 au Dolmen de la Verrerie-Vieille), de petits poinçons effilés (5 au total) (Verrerie-Vieille et l'Appara), des poinçons plats en forme de losange (1 au Dolmen de Mauvans et 1 autre dans un Tumulus de Canneaux), semblables à celui figuré dans le Musée préhistorique de Gabriel et Adrien de Mortillet (1903), provenant de la collection Ponti (*Palafitte Ponti au lac de Varèse (Italie)*, planche LXXVII, fig. 885).

13° Les aiguilles ou épingles (10 environ pour l'arrondissement de Grasse) ont été trouvées presque exclusivement dans les galgals sans chambre, où elles étaient accompagnées parfois de pointes de flèche en silex. Deux ont été recueillies à 10 mètres et en dehors d'une crémation sous dalle.

14° Ici, pas une seule trouvaille d'épée ou de couteau en bronze ou en fer; aucune cachette ou trouvaille isolée de haches en cuivre ou bronze, soit à bords droits, à talons, à ailerons ou à douille.

15° Une seule cachette (cachette de la Combe, route de Saint-Vallier à Thorenc), contenant des objets d'ornement ou de parure (bracelets, anneaux, rubans de bronze enroulés en spirale), semblables à ceux trouvés dans les divers monuments du pays (dolmens, tumulus, grottes). C'est dans cette cachette que fut découvert le bracelet en *argent*, figuré, en 1878, dans les *Matériaux pour l'Histoire primitive et naturelle de l'homme* (6^e livraison, juin, pages 291-292).

16° Les dolmens et les tumulus à chambre ont contenu, généralement, une quantité de squelettes (10 à 45) plus grande que les simples galgals (sauf les exceptions signalées plus haut); ce qui prouve qu'on a utilisé la chambre et le couloir aménagé, pour des ensevelissements successifs à intervalles plus ou moins longs.

Ces ensevelissements se sont produits sans doute pour un certain nombre de tombes pendant la même période; mais vraisemblablement aussi à des époques postérieures pour d'autres, si, comme il apparaît, les poteries micacées, semblables à celles des Camps, recueillies dans leur cella, ne sont réellement pas contemporaines des autres.

17° Par contre, les galgals, sans chambre ni couloir d'accès, ont néanmoins été utilisés comme sépultures, à des intervalles inégaux, puisque dans quatre d'entre eux au moins, on a parfaitement bien constaté des enterrements superposés (Voir plus haut).

18° Ici, aucun tumulus à sac, à chape ou à revêtement.

19° La plupart des sépultures : grottes, dolmens, tumulus et crémations, avoisinent des enceintes à gros blocs. N'y a-t-il là qu'une simple coïncidence d'emplacement d'un terrain habité autrefois par les populations les plus primitives; ou s'agit-il d'un effet réel découlant d'une occupation spéciale, qui a nécessité tout naturellement des ensevelissements à proximité ou dans le voisinage?

20° On n'a jamais découvert dans l'arrondissement de fonds de cabane comme en Italie.

Pour nous résumer nous dirons que la plupart des grottes, des dolmens et un certain nombre de tumulus du pays paraissent, sinon de la fin de la pierre polie, du moins de la période de transition effective du Néolithique au Cuivre et au Bronze; la généralité des tumulus-galgals semblent, au contraire, postérieurs, ayant fourni proportionnellement une plus grande quantité de métal. (Âges du Bronze et du Fer?)

La grosse question pour le pays sera de savoir, au point de vue chronologique, à quel moment on doit faire remonter cette période de transition, *qui semble représenter ici toute une époque.*

A-t-elle été plus tardive, à cause de la situation géographique du pays ou non?

Combien a-t-elle duré?

Avons-nous eu un *âge du Bronze étendu et vraiment caractérisé*? Quel a été son développement? Quel a été celui de l'âge du Fer?

En présence des documents actuels, relativement peu nombreux sur ces deux âges, a-t-on le droit de déduire qu'il y aurait eu ici, plutôt, une longue période de *survivance néolithique*, dans laquelle ne se serait infiltré qu'insensiblement et peu à peu, à intervalles divers, le bronze et le fer?

A défaut, puisque ces *âges* ne se rencontrent pas ordinairement à l'état pur et franchement défini, à l'encontre de ce qui existe dans d'autres centres, se trouveraient-ils représentés par des tombes ou incinérations qu'on ne connaîtrait pas encore ? Où auraient habité les populations de ces périodes ?

Ne doit-on pas voir dans cet état de choses le résultat de la situation un peu particulière du pays ; ne doit-on pas rapprocher cette phase de ce qui s'est déroulé, tout près de nous, dans l'Italie et dans la Ligurie, et considérer que nous avons pu avoir nous aussi une



Phototypie Paul Goby.

A. F. A. S., XXXIV, 1905, p. 688.

Fig. 6. — Fouilles au Camp du Bois au Rouret (Alpes-Maritimes).

période néolithique, plus ou moins longue, plus ou moins *locale*, influencée elle-même dans la suite par les éléments étrangers venus des rivages et des côtes, d'au-delà des Alpes et de l'Occident ?

Telles sont les questions qui se pressent à l'esprit, quand après avoir étudié la région, dont les éléments ne satisfont pas encore, on essaie de reconstituer sa vie primitive et on désire arriver à une *conclusion précise*.

Si déjà nous connaissons beaucoup, il y a encore bien des pro-

blèmes à résoudre et de nombreux gisements à fouiller partout méthodiquement.

Mais il nous reste toute une longue série d'autres monuments importants, camps retranchés, castelars, ou enceintes à gros blocs, sur lesquels, il faut bien le reconnaître, nous ne savons pas grand chose à tous les points de vue : chronologie, industrie, ethnologie.

On a déjà fait sur eux bien des hypothèses ; libre à chacun de ne pas les accepter et de s'en tenir aux faits observés.



Phototypie Paul Goby.

A. F. A. S., XXXIV, 1905.

Fig. 7. — Commencement de la tranchée sud, au Camp du Bois du Rouret (Alpes-Maritimes).

Si nous nous en rapportons aux fouilles qu'il nous a été donné de pratiquer dans l'un d'eux (1), et qui nous ont donné déjà de

(1) Paul Goby et A. Guéhard. — *Sur les enceintes préhistoriques des Pré-alpes-Maritimes* (Ass. fr. av. des sciences. Congrès de Grenoble, 1904, p. 1068 à 1103, nomb. fig. 1 pl. coloriée).

Paul Goby. — *Rapport sur les premières fouilles exécutées au Camp retranché du quartier du Bois, près le Rouret (Alpes-Maritimes)* (Ass. fr. av. des sc. Congrès de Grenoble, 1905, p. 686 à 693, 4 fig).

D^r A. Guéhard. — *Essai d'inventaire des enceintes préhistoriques (castelars) du département du Var*. — (1^{er} Congrès de France Périgueux, 1905, 64 p., nomb. fig. — Imp. Monnoyer, Le Mans, 1906).

Paul Goby. — *Deuxièmes recherches au camp du quartier du Bois au Rouret (Alpes-Maritimes)* (Cong. Int. d'Ant. et d'Arch. préhis., Monaco).

nombreux objets intéressants, dont plusieurs en fer, de la période de la Tène, nous avons tout lieu de croire que ces monuments nous apprendront beaucoup sur certains points encore imprécis, et sauront peut-être nous fixer véritablement, de quelque façon, sur la question des âges du Bronze et du Fer dans le pays et sur leur développement, surtout, s'il est possible d'y observer des superpositions.

Quant à la question de race, si importante non seulement pour l'histoire de tous nos monuments, mais encore pour l'Ethnologie Préalpine, Provençale et Méditerranéenne, elle trouvera des indications utiles dans les fouilles sérieuses des sépultures qui avoisinent ces constructions, et dans l'examen approfondi des squelettes ou des ossements par des spécialistes compétents.

Les différents objets recueillis dans ces deux sortes de monuments démontreront s'ils dépendent les uns des autres, établiront les synchronismes s'il en existe, et l'analyse des objets de bronze ou de cuivre amènera plus d'exactitude dans les comparaisons.

C'est là que sera la meilleure méthode d'étude ; c'est elle qui donnera le plus de poids aux déductions qui en découleront et qui apporteront enfin cette *précision d'ensemble* indispensable à toute *affirmation*, et à toute *conclusion* vraiment scientifiques, qui doivent être basées, non sur des hypothèses plus ou moins prudentes, mais sur une rigoureuse et saine observation des faits locaux.

On ne saurait trop s'attacher sur le terrain à la pratique des principes primordiaux des recherches et en demander l'application à tous ceux qui, partout, désirent faire œuvre utile et contribuer quelque peu aux progrès réels de la Science préhistorique.

M. Marcel BAUDOUIN. — Il est indiscutable qu'il semble y avoir dans le midi des mégalithes orientés à l'Ouest, c'est-à-dire *en sens contraire* des mégalithes bretons, regardant au Soleil couchant.

Mais ces monuments sont très *différents* des vrais mégalithes primitifs. On peut dire même, dès aujourd'hui, qu'ils sont certainement *d'époque postérieure* ; cela pour les raisons suivantes : 1° Orientation au *Soleil couchant* ; 2° Existence fréquente de *murettes de pierres plates*, complément de piliers trop courts ; 3° Pose, *à plat*, parfois d'un ou de deux *piliers* ; 4° Construction en *pierres du sous-sol, non transportées* ordinairement.

En effet, ce mode de construction indique une *simplification* et une *évolution*. Le remplacement du *pilier* brut, *vertical*, par un bloc horizontal, éveille l'idée d'un véritable *mur*, c'est-à-dire d'une ébauche de *tombeau* moderne ; et l'utilisation de matériaux locaux,

plus ou moins *résistants*, celle d'une sorte de *dégénérescence* de la construction mégalithique pure.

Les dolmens à *encorbellement* de Bretagne constituent d'ailleurs une transition très nette entre les mégalithes vrais et ces formes là.

Or, précisément, ces dolmens sont orientés plutôt vers le *Sud* que vers l'*Est* : ce qui constitue encore un caractère de transition. D'ailleurs ils contiennent parfois du bronze, comme dans le Midi; et ce sont presque toujours des *ossuaires*, au lieu d'être des sépultures à inhumation proprement dite.

M. Paul GOBY. — Nous estimons également avec M. Baudouin que les dolmens des environs de Grasse doivent être postérieurs à une grande partie de ceux de Bretagne.

C'est, précisément, parce que nos monuments ne sont pas de *vrais mégalithes purs*, comparables à ceux de la presqu'île bretonne et qu'ils présentent des caractères assez spéciaux (Celle le plus souvent *demi-mégalithique*, renfermée toujours dans un galgal de gravats; absence en place de la table de recouvrement; orientation constante de l'Ouest à l'Est), que nous avons tenu à attirer davantage l'attention des préhistoriens sur le petit coin de Provence, où ce genre de dolmens semble s'être cantonné.

Pour les faire mieux connaître et amener des comparaisons utiles, une description détaillée de leur forme, des particularités plus ou moins locales de leur construction, de leur industrie était nécessaire, en attendant que de nouvelles fouilles, *méthodiquement exécutées surtout*, viennent compléter ce premier et bien modeste aperçu, mettre une mise au point indispensable, et préciser, *pour l'ensemble des monuments du pays*, les classifications positives qui devront y être définitivement établis.

**Monuments de l'Époque carnacéenne au Perche.
Nécropole préhistorique
de Saint-Cyr-la-Rosière et de Gémages (Orne).**

PAR LE

D^r JOUSSET DE BELLESME (Nogent-le-Rotrou).

Le voyageur, qui, au Theil, quitte la riante vallée de l'Huisne pour s'enfoncer dans la région accidentée du Perche rencontre, en se dirigeant au nord-ouest, un vaste réseau de collines, que sépare en deux la vallée étroite de la Rosière.

Cette minuscule rivière, qui a tiré son nom des roseaux qui garnissaient ses bords, prend sa source vers Saint-Jean-de-la-Forêt, descend par Saint-Aubin, Saint-Cyr-la-Rosière, Clémancé, Gémages, pour se jeter dans la Coudre, à Saint-Germain-de-la-Coudre, en décrivant une courbe à concavité tournée vers le nord-ouest jusqu'à Saint-Cyr, et, vers l'est, de Saint-Cyr à Saint-Germain.

Dans cette dernière portion, la Rosière contourne le pied d'un coteau très élevé, à pente rapide, que couronne un plateau d'une altitude de 214 mètres.

Ce plateau, auquel nous donnerons le nom de *Plateau de la Tour-du-Sablon*, domine toute la région.

Il est entouré de tous côtés par des pentes plus ou moins rapides, sauf sur un point vers le nord-est, là où se trouve la route qui mène à Sainte-Gauburge.

De là, l'œil découvre un horizon d'une étendue de 20 à 30 kilomètres. On aperçoit les hauteurs de Voré (20 kilomètres : dolmen), Nogent-le-Rotrou (12 kilomètres), Bellême (12 kilomètres), Ceton (12 kilomètres).

Le sommet du plateau est parfaitement nivelé sur une étendue d'environ 500 mètres ; sa forme est triangulaire, la pointe regardant Bellême ; l'angle nord-est, Nogent-le-Rotrou ; et l'angle sud-est, La Ferté-Bernard.

Du côté du sud, le plateau se prolonge en pente douce dans une étendue de 1.500 mètres vers la Motte-au-Loup, endroit où un

escarpement brusque forme talus, au-dessus de Lhermitière, et où se trouve un Tumulus.

Vers l'est, la pente descend très rapidement vers la Fosse-au-Chat. Du côté ouest, le terrain s'abaisse en pente beaucoup plus douce vers le ruisseau de la Rosière.

C'est sur cette pente, ainsi que sur le plateau, que s'étagent la plupart des monuments mégalithiques que nous allons étudier.

L'ensemble de ces monuments comprend :

1° A l'extrémité nord du plateau, un tumulus, d'une dizaine de mètres d'élévation, entouré d'un fossé, et attenant à deux enceintes fortifiées, connu dans le pays sous le nom de *Tour-du-Sablou*.

2° Un premier groupe de dolmens, le groupe de la Houssaye, situé vers l'extrémité sud-est du plateau, au bord de la route de Saint-Cyr-la-Rosière au Theil.

3° Un second groupe, le plus important de tous, situé au centre du plateau, entre les routes du Theil et de Gémages. Nous le désignerons sous le nom de Groupe de la Pierre-Procureuse, du nom du plus connu de ces dolmens.

4° Un autre groupe, situé sur la déclivité ouest du plateau, près de la Ferme de la Percherie.

5° Un groupe situé au-dessous de ces derniers, dans la ferme de la Fontaine.

Le groupe de la Houssaye comprend vingt-huit blocs. Le groupe de la Pierre-Procureuse en comprend vingt-neuf. Le groupe de la Percherie en comprend onze. Le groupe de la Fontaine en comprend dix-sept. L'ensemble de ces monuments ne comprend donc pas moins de quatre-vingt-cinq blocs.

J'en ai sans doute oublié quelques-uns, la recherche étant difficile dans ces hautes bruyères et sous bois. Un grand nombre ont été détruits, lors du défrichement des pentes qui descendent à l'Ouest, vers Gémages et la Rosière.

C'est ainsi qu'à la ferme de la Percherie, il existe une immense fosse à fumier, formée d'au moins cinquante blocs énormes provenant soit de morceaux de tables de dolmens, soit de piliers. Ils proviennent en partie d'un champ situé au-dessous de la ferme, où il existait il y a une trentaine d'années un groupe important.

Lorsqu'on examine cet ensemble de mégalithes, on a l'impression qu'un vent de destruction a soufflé sur tous ces groupes. Il semble que la plus grande partie de ces dolmens a été saccagée, non pas par des chercheurs de trésors, car dans ce cas on se serait borné à fouiller sur le côté, mais par des gens qui semblent avoir pris à tâche de détruire les vestiges d'un passé qui était resté respectable pour les populations de la contrée.

Il semble que beaucoup de tables aient été chavirées ; les piliers, jetés à droite et à gauche, ont l'air de joncher le sol autour de la table.

Il est extrêmement probable qu'on est là en présence de ces profanations dues aux premiers siècles du christianisme, et que cette région, et ce plateau élevé occupé par tous ces monuments funéraires, étaient restés comme une espèce de sanctuaire révérend par les peuplades locales, qui avaient recueilli les traditions lointaines des temps protohistoriques et qui avaient pour cette nécropole un culte que les apôtres évangélisateurs voyaient d'un mauvais œil. Ils attribuaient peut-être à ces vénérables vestiges du passé la résistance que montraient les peuplades à accepter la nouvelle religion ; et de là l'idée d'effacer ces vestiges, comme le firent d'autres apôtres pour les temples élevés aux dieux du paganisme.

Telle est la meilleure explication que l'on puisse donner du bouleversement presque général qui règne dans ces sépultures. Seules, ou presque seules, celles qui furent protégées par l'énormité de leur masse ont résisté à l'effort de ce vandalisme et sont encore *in situ*.

Bien qu'il soit parfaitement démontré que les dolmens sont des sépultures et non, comme on l'a pensé autrefois, des autels élevés par les Druides pour leurs sacrifices, néanmoins, comme nous ne savons rien sur les origines et l'antiquité de la religion des Druides, il pourrait fort bien se faire que les monuments mégalithiques, qui ont toujours frappé l'imagination des masses aient servi autrefois de point de ralliement aux Druides pour leurs assemblées, à une époque où les villes n'existaient pas ; et cela d'autant mieux que souvent des mégalithes étaient situés au milieu d'épaisses forêts. On sait que les Druides les recherchaient ; et César dit formellement, dans les *Commentaires*, que les Druides du pays de Galles se transportaient chaque année pour tenir leurs assemblées cultuelles dans le pays des Carnutes. Or, la nécropole de Saint-Cyr est précisément située dans cette région, et, point fort intéressant à noter, le plateau qu'elle occupe est en communication optique avec les hauteurs de Voré, situées à 20 kilomètres, sur lesquelles existe un dolmen très important, et non loin d'une voie (plus tard romaine), allant de Connerré à Saint-Ouen-la-Cour.

La tradition assez sérieuse, qui établit une relation entre les dolmens et les Druides, tradition dont nous devons évidemment tenir compte, peut donc être interprétée ainsi que je viens de le dire plus haut.

Au milieu de ces populations flottantes et nomades, les dolmens formaient les seuls points de repère fixes et stables, autour des-

quels on pouvait se donner d'autant mieux rendez-vous qu'on se trouvait abrité par les bois, et à proximité de sources ou de cours d'eau.

Il est assez surprenant qu'un ensemble de monuments mégalithiques de cette importance ait pu passer inaperçu jusqu'ici, d'autant plus que l'un de ces dolmens, le seul qui, pour des raisons assez obscures, émerge du sol, est très connu, et a été désigné très anciennement sous le nom de Pierre Procureuse. Il a souvent été question de ce dolmen dans les ouvrages sur le Perche. Mon père a publié un mémoire, anciennement, sur cette pierre et sur la Tour-du-Sablon. Il est fait mention également de la Tour-du-Sablon et de la Pierre Procureuse dans l'ouvrage de Fret, et dans presque tous les ouvrages relatifs à la contrée.

Néanmoins, les autres dolmens n'ont jamais été décrits, et, même, à ma connaissance du moins, n'ont jamais été signalés. Cela tient sans doute à ce que la majeure partie de ces monuments n'ont pas été dégagés comme la Pierre Procureuse, et que leurs tables, très-visibles cependant, sont au niveau du sol, ou le dépassent à peine de 0^m40 ou 0^m50.

J'ai donc entrepris de les tirer de leur oubli immérité; et ils en valent la peine, car il faut aller en Bretagne pour trouver l'équivalent de cette véritable nécropole préhistorique. Quelques-unes des tables de ces dolmens atteignent 6 à 7 mètres de longueur, et souvent autant de largeur.

Le plateau du Sablon est formé d'un cailloutis sableux assez mince, environ 0^m30 à 0^m50, un mètre au plus. Au-dessous, se trouve une couche d'argile jaune, contenant de nombreux rognons de silice, d'un jaune ocreux, et au-dessous une couche très épaisse d'un sable jaune exploité dans une grande sablonnière située au bord de la route, directement au-dessous du Tumulus de la Tour-du-Sablon, laquelle doit évidemment son nom au voisinage de cette carrière.

Entre la couche d'argile et le cailloutis supérieur, on trouve çà et là, en place, des morceaux très irréguliers d'une sorte de poudingue quartzueux, analogue aux pierres des dolmens, ce qui me porte à croire que ces énormes blocs n'ont pas été apportés de loin, mais qu'ils ont été pris sur place. Ce poudingue est formé de rognons irréguliers d'un grès blanchâtre, enclavés dans une pâte de grès fin, de nuance un peu plus grise. Les dolmens du Sablon et leurs supports appartiennent presque tous à cette formation géologique.

J'oubliais de dire que le plateau et ses pentes au Sud sont cou-

verts de bois de sapin. Du côté de l'ouest, ce sont des cultures.

Quelques coupes, récemment faites, ont heureusement facilité notre travail de recherche et de triangulation ; mais, quelque soin que nous ayons mis à les dénombrer, il est probable que quelques-uns de ces monuments ont échappé à nos investigations ; et j'estime qu'un certain nombre sont encore enfouis sous les hautes bruyères dont le plateau est recouvert.

A l'exception de la Tour du Sablon, aucun tumulus ni vestige de tumulus ou de galgal ne se voit auprès de ces dolmens. Beaucoup d'entre eux sont si rapprochés qu'on ne voit pas comment chacun aurait pu être recouvert séparément ; et on est amené à supposer qu'un seul tumulus recouvrirait les dolmens composant un même groupe ; la chose est assez vraisemblable en raison du peu d'étendue de chaque groupe. Nous sommes donc en présence d'une véritable nécropole robenhausienne, dont les sépultures étaient simplement recouvertes de terre. Quant au tumulus de la Tour-du-Sablon, je m'expliquerai tout à l'heure sur son origine et sa destination. Nous allons examiner successivement ces différents groupes.

I. — LA TOUR DU SABLON ET LE CAMP DE CÉSAR.

Si l'on consulte les anciennes chroniques du Perche, on y lit que César, allant à la conquête des Vénétes, établit un camp en cet endroit, et un des plus vieux historiens du Perche, René Courtin, raconte : « *Qu'en 1611 il restait une tour carrée, trois gros boulevarts et plate-formes larges de deux ou trois arpents, revêtus à l'entour de grands fossés et au milieu un restant de tour haut de quatre toises. Cette forteresse aurait été détruite en 1420, lorsque les Anglais occupèrent Bellême. Les anciens racontaient avoir vu sur le linteau d'une huisserie de la tour des lettres antiques : Ave Cesar.* »

Nous réservons l'étude de ce lieu très intéressant pour un autre moment. Disons seulement que la simple inspection des lieux dément entièrement le récit de René Courtin. Il y a à la Tour-du-Sablon, en effet, des fortifications anciennes ; mais elles n'ont nullement le caractère des camps romains.

Si je m'arrête sur ce sujet en ce moment, c'est simplement à cause du tumulus qui se trouve enclos à l'angle des deux grands fossés.

Etant situé dans la fortification, il est possible que ce tumulus en fasse partie intégrante et ne soit qu'une butte d'observation, une motte ; mais il pourrait se faire aussi que sa construction soit antérieure à l'enceinte fortifiée, laquelle l'aurait utilisé comme moyen de défense ; et alors il est permis de se demander si ce tumulus ne

recouvrirait pas une sépulture robenhausienne. C'est là une hypothèse que l'on peut faire et à laquelle le voisinage immédiat de tous ces grands dolmens donne du poids. La question ne pourrait être tranchée que par une fouille pratiquée dans le flanc du tumulus, opération compliquée à cause de la hauteur de ce monticule et de la mobilité du sable qui le compose.

S'il y a là réellement une sépulture préhistorique, on serait tenté de croire qu'il s'agit d'un monument plus important encore que tous ceux que nous allons décrire.

II. — NÉCROPOLE PRÉHISTORIQUE DE SAINT-CYR ET DE GÉMAGES.

A. — Section de la Houssaye.

La section de la Houssaye (*Fig. 1*) se compose de six groupes comprenant : *Y*. Un dolmen isolé ; *Z*. Six blocs ou pierres enterrées ; *V*. Un dolmen et trois blocs ; *T*. Trois dolmens et dix blocs ; *S*. Trois blocs ; *U*. Un bloc isolé. Total : vingt-huit blocs ou pierres enterrées.

Parmi ces divers mégalithes, quelques-uns, mieux visibles à fleur de sol, ou le dépassant de 0^m30 à 0^m50, peuvent être classés, immédiatement, comme des tables de dolmens.

1° *La pierre isolée Y*. — La table émerge au-dessus du sol d'environ 0^m50. On ne voit pas les supports. Ce dolmen est presque ovale. Il porte à sa surface deux anfractuosités, faites artificiellement, irrégulières, toujours remplies d'eau. Une cuvette de polissage très nette se voit vers l'extrémité Sud, et une rainure de polissage vers le milieu.

Cette table mesure 3^m80 de longueur sur 2^m20 de largeur. Elle est apparente de la route. L'orientation est nord-sud.

Groupe Z. — A. La portion apparente de cette pierre mesure 2^m50 sur 1 mètre. Sa saillie hors du sol est de 0^m70. C'est probablement une table de dolmen à moitié enfouie.

B. La pierre B mesure 2^m60 sur 1^m30. Elle est cintrée, et beaucoup plus épaisse du côté Est. Son relief est de 0^m40.

C. En face de B, à la distance de 2^m30 et séparé par un arbre, la pierre C est beaucoup plus petite. Sa partie concave regarde la concavité de B. Dimensions : 1^m50 sur 0^m80 (relief 0^m25).

D et E. Placées en arrière du groupe : La pierre D mesure 0^m40 sur 0^m40. La pierre E mesure 0^m60 sur 0^m40. Ce sont probablement deux supports, provenant d'un dolmen détruit.

F. Cette pierre située sur le bord de la coupe de bois paraît être aussi un support.

Groupe V. — Le groupe V est situé à environ 75 mètres de la route, entre le sentier et la coupe de bois.

Il est composé de cinq blocs, dont trois, A, C, D, paraissent être les supports d'un dolmen chaviré et enterré à moitié.

Les dimensions de A sont 1^m30 sur 1^m20.

— C 1^m50 sur 0^m50.

— D 1^m sur 0^m60.

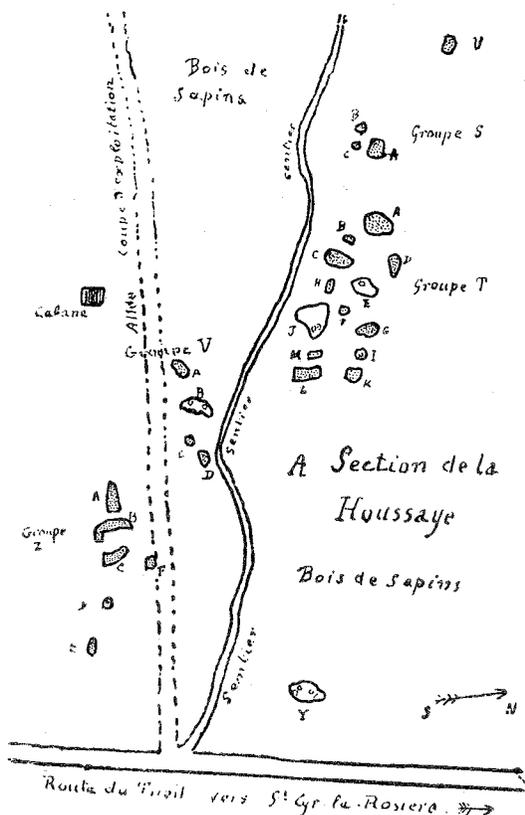


Fig. 1. — Plan de la Section de la Houssaye, en Saint-Cyr-Gémages (Orne).

Le dolmen B mesure 3 mètres de long., et en largeur, la partie visible a 1^m30. Un des côtés de la table fait saillie de 0^m50 hors du sol ; le reste est enfoui.

Sur la portion apparente de la table très inclinée, on observe deux cavités à eau et une cuvette de polissage.

Groupe T. — Le groupe T est de beaucoup le plus important de cette section.

Il se compose de reize blocs, dont cinq très importants.

A. Table de dolmen de 3^m40 sur 2^m60 ; elle est à fleur de terre, entièrement dégagée ; les supports ne sont pas visibles.

B. Support peu important.

C. Table de dolmen de 3^m80 sur 2^m60.

D. Table de dolmen de 2^m60 sur 1^m70. Saillie au-dessus du sol 1 mètre.

E. Dolmen mesurant 3^m80 sur 2^m60.

F. Support.

G. Support.

H. Support.

I. Bloc présentant en son milieu une cavité à eau, dont les bords sont retouchés.

J. Le bloc qui occupe à peu près le centre du groupe est une immense table de dolmen, de forme irrégulièrement circulaire. Elle mesure 4^m60 sur 3^m10. Le dessus est légèrement bombé. On remarque vers une des extrémités une cavité à eau, et, tout contre, une dépression arrondie où la roche est très lisse et qui est sans aucun doute un endroit ayant servi au polissage. L'orientation est Nord-est, Sud-suest. Aucun des piliers n'est visible.

K, L, M. Paraissent être des supports.

Groupe S. — Placé au-delà du groupe T, à 8 ou 10 mètres, il se compose de trois blocs, dont le plus gros A mesure 2^m20 sur 2^m10, ce pourrait être une table de dolmen. Les deux autres ont 1^m05 sur 1 mètre, et n'offrent rien de particulier.

Groupe U. — A 80 mètres Nord-ouest du groupe S, on rencontre dans la bruyère un assez fort bloc mesurant 1^m50 sur 0^m50, avec une saillie au-dessus du sol de 0^m45.

Ce bloc se rapproche assez du groupe de la Pierre Procureuse.

B. — *Section de la Pierre Procureuse.*

Cette section est la plus importante des quatre. Elle occupe le centre du plateau et est dominée à peu de distance par le tumulus de la Tour-du-Sablon.

A. La Pierre Procureuse est le seul dolmen de tout cet ensemble qui soit entièrement dégagé. La partie supérieure de la table atteint 1^m80 au-dessus du sol.

Cette pierre est connue dans toute la contrée et figure sur les cartes postales parmi les curiosités des environs de Nogent-le-Rotrou.

D'après certaines légendes, le jour de Noël, à minuit, chaque année, la pierre se soulèverait et on pourrait voir dessous un trésor. Mais malheur à celui qui ne se presserait pas assez vite de le ramasser, car, au dernier coup de minuit, la pierre retombe et

écrase le chercheur peu diligent ou trop avide. D'après d'autres légendes cette pierre procurerait à ceux qui la touchent la santé et toutes sortes de biens. De là son nom de Pierre Procureuse.

Ce dolmen (Fig. 2, A) occupe le centre du plateau, il est formé d'une table de 4 mètres de long sur 3^m20 de large, supportée par quatre piliers.

L'un des piliers, celui de l'arrière, à droite, a été brisé et la table a basculé : ce qui fait qu'actuellement elle est fort inclinée (18°).

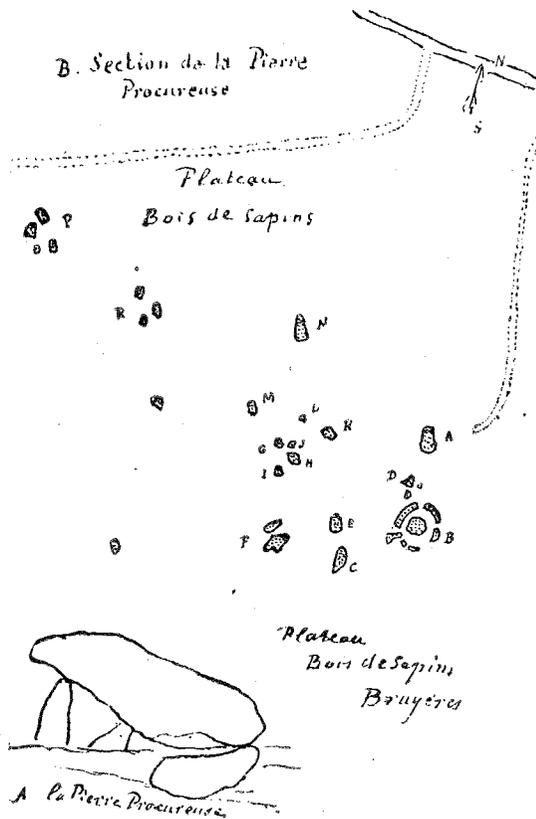


Fig. 2. — Plan de la Section de la Pierre Procureuse (Orne).

L'avant est coupé assez carrément et un élargissement assez notable existe à l'arrière. A l'extrémité nord, se voient deux cuves de polissage très nettes.

Ce dolmen a été fouillé et dégagé à une époque indéterminée. Il est probable que cette fouille avait pour but de rechercher un trésor, mais que les richesses préhistoriques que ce monument recèle sont encore intactes.

L'orientation est de 20° nord.

B. Derrière la Pierre Procureuse (*Fig. 2*) se trouve le monument le plus remarquable de toute la nécropole. C'est un dolmen énorme, dont la table centrale à fleur de terre mesure 6^m80 sur 7 mètres.

L'épaisseur visible, grâce à un commencement de fouille, est de 1^m40.

Cet énorme bloc est entouré de six pierres allongées et curvilignes, dont la taille est en proportion avec le bloc central. Les deux pierres situées au nord ont, l'une 6 mètres, et l'autre 7^m50; celle de l'ouest a 5 mètres. Elle est placée perpendiculairement à la table centrale. Un autre bloc mesure 1^m50 et un autre à l'est 2^m30. Enfin derrière, au sud, est une autre pierre de deux mètres.

Entre cette dernière et celle de l'est il y a un espace de 3 mètres exempt de pierres. C'est là qu'une fouille a été pratiquée sur une largeur de 1 mètre et une profondeur de 1^m40. Elle ne paraît pas avoir atteint le dessous de la table centrale. La distance qui règne entre le bloc central et son entourage est en moyenne de 3 mètres. Cet ensemble est éloigné de la Pierre Procureuse de 11 mètres.

C. Bloc à demi enterré, probablement une pierre de dolmen. Longueur 3^m50, largeur apparente 1^m80.

D. Bloc triangulaire mesurant sur ses trois côtés 3^m50—3^m—2^m50. Il touche presque le dolmen B, dont il est séparé par un petit bloc d'un mètre. Un autre petit bloc d'un mètre également se voit de l'autre côté de la pierre triangulaire.

E. Bloc de 3^m20 sur 1^m30; paraît avoir été fouillé et basculé.

F. Formé de deux blocs juxtaposés; le plus grand mesure 6^m50 sur 5 mètres. Il présente dans sa partie centrale une cavité à eau. Le second bloc mesure 3^m50 sur 3 mètres.

G, H, I, J. Groupe de 3 blocs: 2^m40 sur 2 mètres; 2^m50 sur 1^m80; 2^m30 sur 2 mètres.

Plus deux petits blocs dont on ne voit que l'extrémité.

M. Pierre conique polie, de 1^m80 et 1^m20. Pourrait être le sommet d'un menhir?

P. Quatre blocs presque entièrement enfouis.

N. Beau bloc de cinq mètres. La base mesure 2^m20. L'autre extrémité est conique. Il a toute l'apparence d'un menhir qui aurait été renversé.

Les autres blocs présentent moins d'importance en apparence. Il est vrai qu'ils sont pour la plupart presque entièrement enfouis.

C. — Section de la Percherie.

Cette section (*Fig. 3*), située, dans le voisinage immédiat de la ferme de la Percherie, n'est pas éloignée de la section de la Pierre Procureuse.

Le plateau central cesse à la route de Saint-Cyr à Gémages, et, vers l'Ouest, commence une pente d'abord assez rapide au milieu d'un bois de sapins. A 300 mètres environ, les pentes s'adoucissent et les cultures commencent.

C'est en quittant la route de Gémages que l'on rencontre à environ 100 mètres, en descendant, le premier dolmen A. Son orientation est nord-sud. La table mesure 4^m10 sur 1^m80. Elle est presque enterrée ; cependant du côté de la pente on distingue les sommets de trois supports bien en place.

La table est à peu près horizontale. Ce dolmen ne paraît pas avoir été fouillé. La nature pétrographique est la même que celle de la Pierre Procureuse.

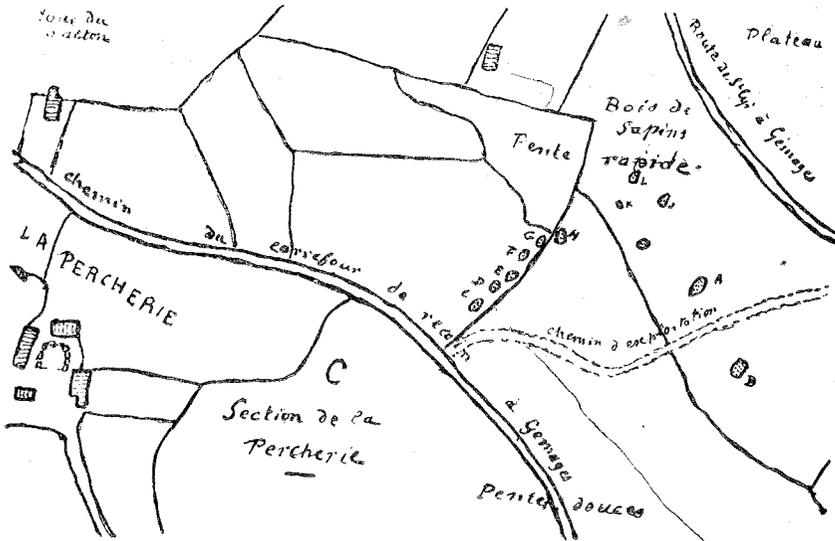


Fig 3. — Plan de la Section de la Percherie (Orne).

En se dirigeant au Sud-Ouest, on trouve à 19 mètres du dolmen un chemin d'exploitation que l'on traverse et on aperçoit alors, à 33 mètres, un second dolmen faisant une forte saillie (0^m80) au-dessus du sol. Ce dolmen B est plus considérable. Sa longueur est de 5^m40 et sa largeur de 3^m30.

Il est bien en place sur ses supports, qui sont très visibles, car le pourtour a été déblayé anciennement, et un enfant peut se glisser sous la table, entre les blocs. Je ne pense pas cependant qu'il ait été fouillé à fond, car la saillie des supports hors de terre est faible.

En retournant sur ses pas et en suivant un fossé au-dessous du premier dolmen A, on rencontre épars quatre gros blocs, dont on ne voit hors de terre qu'une partie, I, J, K, L. On arrive ainsi

contre un fourré presque impénétrable qui aboutit au bas du chemin d'exploitation que l'on a déjà traversé.

A partir de ce point commence dans le fourré une série de six énormes blocs échelonnés à peu près en ligne. L'un d'eux, H, est dressé et ressemble beaucoup à un menhir. Mais l'examen en est difficile dans ce maquis rempli d'ajoncs à hauteur d'homme. On ne pourra en faire une étude sérieuse qu'après une coupe du taillis.

Faisaient partie de ce groupe les dolmens détruits dont les tables et les piliers forment l'entourage de la fosse à fumier de la ferme de la Percherie.

D. — Section de la Fontaine.

La ferme de la Fontaine (Fig. 4) est située beaucoup plus bas que les groupes précédents, à peu près à mi chemin entre le plateau du Sablon et Gémages.

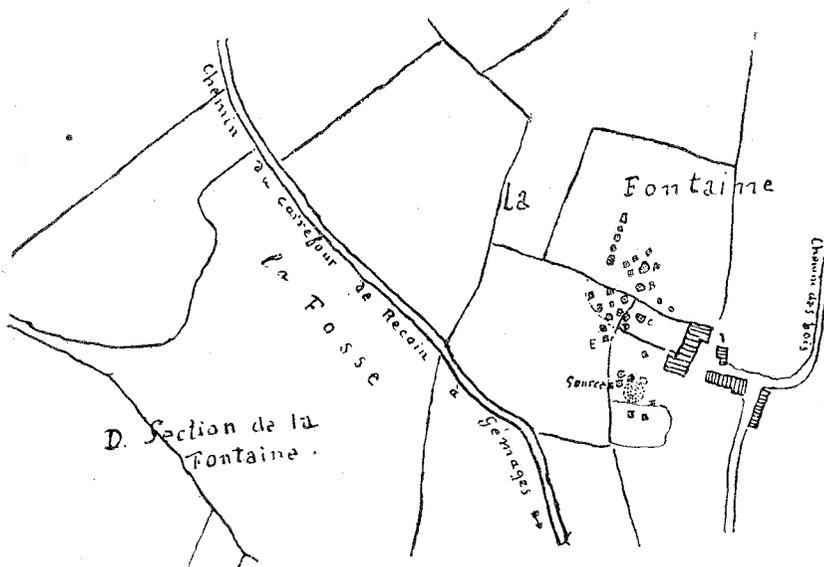


Fig. 4. — Plan de la Section de la Fontaine (Orne).

Elle doit son nom à des sources qui devaient être abondantes à l'époque où le pays était couvert de forêts, mais qui ont beaucoup diminué. Quelques sources situées plus bas, à la ferme de la Sourdière ont même complètement disparu.

Cette section est importante. Elle contient une trentaine de blocs, et il est à peu près certain que beaucoup ont disparu, car ces monuments se trouvent en pleines cultures et gênent beaucoup les

fermiers. Un des plus gros blocs (C) se trouve au milieu du jardin de la ferme. Son poids et la dureté lui ont sauvé l'existence jusqu'ici.

Les dolmens A et B sont remarquables.

A. La table est encastrée dans le sol. On ne voit pas les piliers. L'orientation est nord-ouest. Cette table est presque circulaire, et mesure deux mètres soixante de diamètre (Fig. 5). Son épaisseur apparente est de 0^m70.

Le côté ouest est surbaissé et forme comme une marche.

Sur le dessus se trouve vers l'est une cavité à eau assez profonde (Fig. 5, m) et neuf belles rainures de polissage disposées en deux lignes. La ligne supérieure de quatre rainures (Fig. 5, a, b, c, d), l'inférieure de cinq (Fig. 5, e, f, g, h, j).

Ce dolmen-polissoir m'a été concédé par le propriétaire ; et j'ai l'intention de le faire transporter sur la pelouse du Château de Saint-

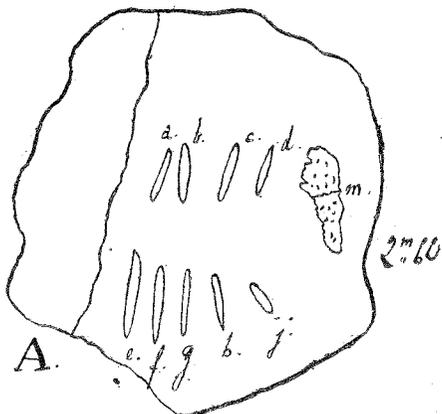


Fig. 5. — Pierre A, de la Fontaine.

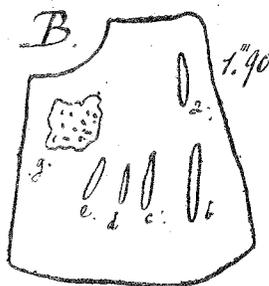


Fig. 6. — Pierre B, de la Fontaine.

Jean, si toutefois le poids et le volume de la pierre n'y mettent pas obstacle.

B. A quelques mètres de A, adossé à la haie, se trouve un autre dolmen, de dimensions plus modestes. Il mesure 1^m90 de diamètre (Fig. 6). Ses supports ne sont pas visibles. Il porte également à sa surface une cuvette à eau (Fig. 6, g) et une rangée de quatre rainures de polissage (Fig. 6, b, c, d, e) plus une rainure isolée à la partie supérieure (Fig. 6, a).

C. Ce gros bloc, qui pourrait être un menhir écroulé, se trouve au milieu du jardin de la ferme. Sa nature pétrographique est un peu différente. C'est un grès, ne renfermant pas de rognons. La partie apparente très inclinée à 45° mesure 2^m50.

D. Dans le fond du jardin se trouve un autre très gros bloc, dont

la forme est difficile à apprécier; il est enterré dans la haie et à demi enfoui.

T, G, H, sont des débris de dolmen, qui entouraient une source.

I, J, K sont trois gros blocs enterrés dans le champ. On n'en voit qu'une partie. Ils ne portent pas de traces de polissage.

Dans une pièce de terre appelée la Fosse, nous rencontrons trois gros blocs et un petit.

Les deux blocs, L, M, sont dressés et en place. Ils devaient supporter une table de forte dimension qui a disparu.

O est un bloc isolé enfoui. Dans la pièce voisine, nous observons aussi trois gros blocs P, Q, R, allongés, très enfouis, qui pourraient être des tables de dolmens.

Derrière le jardin de la ferme, se trouve une petite enceinte inculte, dans laquelle cinq ou six blocs entourent une pierre centrale dont on ne voit que le sommet.

A côté, en E, un bloc présente une superbe cuvette de polissage à sa partie supérieure.

En terminant, j'appelle l'attention de la Commission des Monuments mégalithiques sur cet ensemble de mégalithes, qui est peut-être après les alignements de Carnac le plus remarquable que nous ayons en France. Il serait à désirer que quelques-uns au moins de ces dolmens puissent être mis au jour, déblayés et étudiés, entre autres le grand dolmen entouré du groupe de la Pierre Procureuse.

L'obscurité qui a entouré jusqu'ici ces importants vestiges tient à ce que le Perche est une région peu exploitée et où l'intérêt que les municipalités portent aux vestiges du passé est médiocre.

L'étude que je présente ici sur les monuments mégalithiques de Saint-Cyr-la-Rosière et de Gémages n'est qu'une ébauche rapide, dans laquelle évidemment des inexactitudes ont pu se glisser en raison de la difficulté du repérage au milieu des sapins et des bruyères. J'ai l'intention de continuer cette étude, et, dans des communications subséquentes, de la compléter au moyen de quelques fouilles sous les principaux dolmens, si toutefois les propriétaires s'y prêtent.

Pour les sections de la Houssaye, du plateau du Sablon, et de la Percherie, ces fouilles ne peuvent occasionner aucun dommage, puisque ces terrains ne sont pas cultivés. Pour la Fontaine, il n'en est pas de même, puisque nous sommes sur un terrain de culture; mais le propriétaire, M. Devé, est un homme instruit qui comprend l'intérêt scientifique de pareilles investigations et qui s'y est prêté de la meilleure grâce du monde.

Je rappellerai que de nombreuses haches polies existent dans la contrée. Elles sont gardées par des personnes qui les conservent comme objets de curiosité.

Celles que je possède sont en diorite et en silex. Je n'en connais pas en néphrite ni en fibrolithe. Il en existe quelques-unes en chloromélanite mais évidemment ce sont des objets d'importation.

M. LE D^r ATGIER demande si les cupules ou cuvettes observées ont bien servi de *polissoir*.

M. le D^r JOUSSET DE BELLESME. — La chose est incontestable; les traces de polissage sont évidentes, sous forme de *cuvettes* concaves, du diamètre d'un *saladier*, et de *rainures* allongées, destinées à l'affutage du tranchant des haches. Dans beaucoup de cas, à côté de ces traces, on rencontre une cavité artificielle, due à l'écrasement de la pierre par chocs, cavité qui contient de l'eau et dont les bords sont souvent retouchés.

M. FOUJU. — Nous devons remercier bien vivement notre collègue M. le D^r Jousset de Bellesme pour les recherches qu'il a faites, en vue d'augmenter la liste des monuments mégalithiques du Perche.

Cependant l'abondance de ces monuments nouveaux, 80 environ, m'effraie et me fait douter de l'authenticité exacte de tous.

Sont-ils élevés sur des *supports* apparents, comme le dolmen de Margou et la Pierre Procureuse de Saint-Cyr-la-Rosière; ou sont-ils constitués par des roches affleurant seulement le sol?

Dans ce dernier cas, il faudrait les classer avec prudence et les considérer comme des « Pierres diverses », jusqu'à ce que des fouilles faites au-dessous aient révélé des *supports* et des traces d'*ossements*.

Dans une contrée toute voisine du Perche, la Beauce, je me suis aussi occupé de la recherche des monuments mégalithiques; et, quelquefois, me fiant sur des indications d'anciens auteurs, au lieu d'un dolmen que je croyais voir, je rencontrais une pierre naturelle, plus ou moins grande, plus ou moins inclinée, sur laquelle il aurait pu être, au temps des Druides, facile d'immoler des victimes. Vous savez que, même de nos jours, il y a encore des personnes, qui voient dans le dolmen un autel à sacrifices!

Parmi les nouveaux dolmens découverts par notre collègue, il y en a dont la description correspond à des *polissoirs*. — Il y a donc parmi eux de véritables *polissoirs*, et des *polissoirs inédits*.

M. LE D^r JOUSSET DE BELLESME. — Il n'y a eu jusqu'ici que deux ou trois de ces blocs de dégagés; et ce sont bien des *dolmens*, avec

tables et *supports*. Le groupement de ces blocs est significatif et aussi leur forme. Ces pierres ne sont pas en position de gisement. Elles ont été extraites de leur banc naturel. La plupart ont été, je ne dirai pas taillées, mais façonnées par fragmentations partielles, ou choisies en vue d'une destination spéciale, car les formes qu'on observe se réduisent à trois : blocs cubiques, pouvant faire des supports ou piliers ; blocs aplatis, plus ou moins rectangulaires, ovales ou circulaires, pouvant servir de tables ; blocs allongés, coniques parfois, toujours avec base large, ceux-ci à destination de menhirs.

Ce ne sont pas là des formes que l'on rencontre naturellement dans des poudingues, comme elles se rencontrent en Beauce dans les meulières ou les grès.

M. Fouju demande si ce sont bien des dolmens, et non des *polissoirs* ?

Ce sont des *dolmens*, qui ont été utilisés comme *polissoirs*, quand le conglomérat quartzeux n'était pas trop serré.

La preuve en est évidente sur la Pierre Procureuse ; dolmen dégagé, fouillé, parfaitement net, qui porte deux belles cuves de polissage à l'une de ses extrémités.

Le grès n'existe pas d'ailleurs dans cette région, et cette roche s'en rapproche beaucoup ; il n'est pas étonnant qu'on l'ait utilisée.

M. Marcel BAUDOIN. — Je ferai remarquer à mon ami M. Jousset de Bellesme que ce sont plutôt des anciens *polissoirs*, qui ont été utilisés ultérieurement pour la construction des mégalithes, si mégalithes il y a. En effet, à mon avis, tous les mégalithes étaient autrefois sous tumulus ; et ils ont dû rester cachés au moins jusqu'à la fin du néolithique.

J'engage pour mon compte mon ancien maître à bien vérifier si tous les blocs qu'il a décrits comme éléments mégalithiques sont bien des parties constituantes de dolmens. Il n'y aurait rien d'impossible à ce que nombre de *tables* ou de *blocs* ne soient que des *blocs naturels* de poudingue en place. Il n'y a d'ailleurs qu'un moyen de s'en assurer : c'est de faire des fouilles sous toutes les larges pierres, ressemblant à des *tables dolméniques*.

Pour admettre la tradition, d'ailleurs admissible, des *dolmens-autels* à l'époque des Druides, il faut accepter que la *table* de nombre de ces monuments était visible et dégarnie de la terre du tumulus protecteur dès l'époque gauloise (âge de fer) : ce qui est possible, mais non démontré encore, scientifiquement parlant.

Le tumulus du plateau de la Tour du Sablon n'est évidemment qu'un faux tumulus, c'est-à-dire une *motte défensive*, d'époque à déterminer, peut-être *néolithique*, car il y en a. On doit, en effet,

réserver désormais le nom de *tumulus* à des buttes artificielles, recouvrant des sépultures. Mais *qui fouillera verra!*

La pierre Y de la Houssaye peut n'être qu'un *polissoir*, d'ailleurs inconnu jusqu'à présent, de même que la table B du groupe V, le dolmen A, les pierres 5 et 8 de la Fontaine, etc.

La PIERRE PROCUREUSE est un *dolmen en crapaud* typique, c'est-à-dire un dolmen dont la table est tombée à terre d'un côté; il y aurait intérêt à en faire une description des plus minutieuses et à la fouiller à nouveau pour préciser son époque, étant donné qu'à mon avis sa table a dû servir de *polissoir*, mais à une époque antérieure à la constitution du monument.

Le monument B, voisin de la Procureuse, ne doit pas être un dolmen; la table est *trop épaisse*; mais c'est à vérifier, bien entendu.

Quant au monument de la Percherie, il paraît bien être un *mégalthé* vrai, c'est-à-dire une découverte très importante, dont il faut vivement féliciter l'actif chercheur qu'est notre savant collègue.

**Exploration et Restauration
du Tumulus de Fontenay-le-Marmion (Calvados)
en 1904 et 1906.**

PAR

L. COUTIL (Les Andelys, Eure).

Après avoir fait classer le Tumulus de Fontenay-le-Marmion comme monument historique, et demandé une subvention au Ministère pour l'explorer et consolider les galeries, ainsi que les deux chambres encore existantes, nous avons pu, grâce à ce crédit, joint à celui de l'Association française pour l'avancement des Sciences, déblayer et restaurer les chambres N et Q, leurs galeries d'accès, et trois autres galeries sur le côté Est (*Fig. 1*).

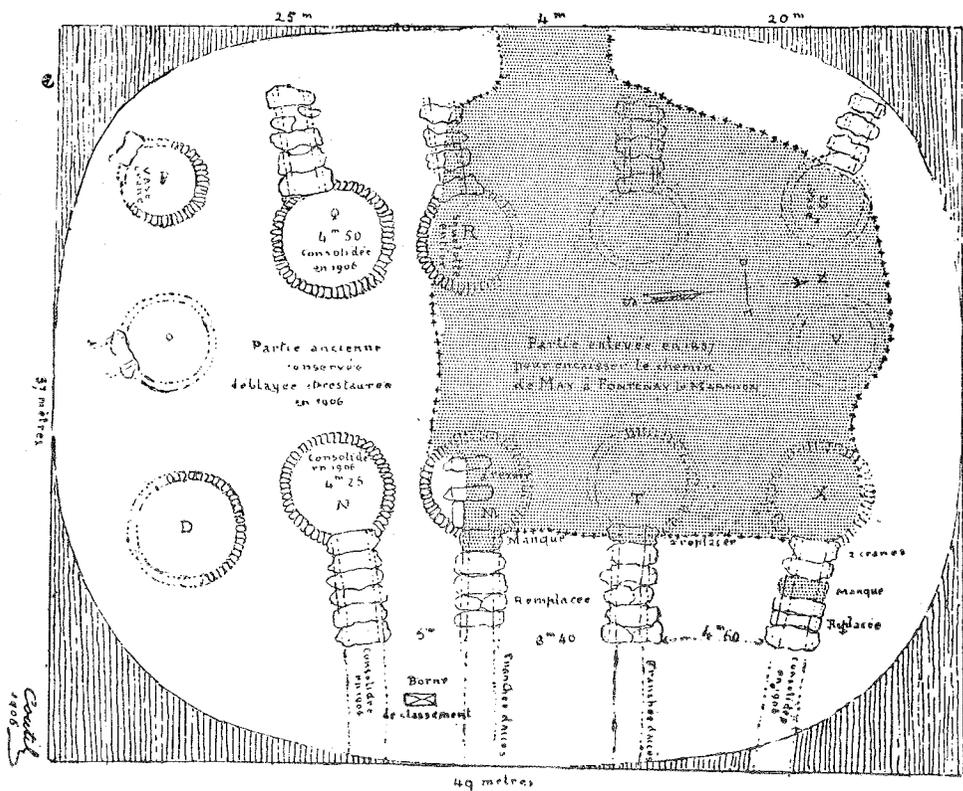
Nous avons enlevé les trois mètres d'épaisseur de pierres qui remplissaient la chambre N, et nous étions parvenu à la couche de terre noire cadavérique, où nous avons recueilli, au-dessus d'un dallage en pierre, des fragments d'ossements humains d'adulte et principalement d'enfants, un petit nucléus et un éclat de silex, des fragments de poterie noire et rousse de moyenne épaisseur contenant des graviers, lorsqu'après avoir soulevé plusieurs pierres plates, nous avons reconnu une sépulture, paraissant intacte ; mais, à cause du départ des ouvriers, nous fûmes obligé d'en remettre l'exploration. Pendant notre absence, les ouvriers d'une mine de fer voisine, qui nous avaient observé, espérant trouver des objets précieux, brisèrent les os, ainsi que le crâne, que nous retrouvâmes en menus morceaux, à notre retour ; toutefois, le crâne n'avait pas ses maxillaires, car nous n'en avons pas retrouvé les débris.

Après avoir exploré la couche noire archéologique de 0^m25, puis l'argile jaune sous-jacente de même épaisseur, sans aucun ossement, nous arrivâmes au calcaire (*cauchain*, terme local).

La chambre voisine Q était aussi obstruée par des pierres sur 3 mètres d'épaisseur ; son diamètre était de 0^m25 plus grand et mesurait 4^m50 ; le pourtour en pierres sèches était mieux conservé que celui de la chambre N ; mais l'ouverture de la galerie et la dalle s'étaient écroulées.

Dans la terre noire et grasse de 0^m20 d'épaisseur, nous avons recueilli des ossements humains brisés, moins de fragments de poterie et quelques rares ossements d'animaux ; la couche jaune ne renfermait aucune pierre, elle avait 0^m30 et reposait sur le calcaire (cauchain).

Pour consolider les murs en pierres sèches de la première galerie de 6^m50 de longueur sur 0^m80 de largeur, et ceux des chambres



(Côté Est complètement restauré).

Fig. 1. — Tumulus de la Hogue, à Fontenay-le-Marmion (Calvados). — Exploration et restauration de L. COUTIL (en 1904 et 1906). — Légende : Galerie X, 2 crânes ; Galerie P, 1 crâne — La partie teintée est complètement détruite ; mais le bas des chambres reste sur environ 0^m50 à 0^m60 de hauteur.

N et Q (Fig. 1), nous avons employé du ciment enfoncé dans les cavités des pierres : la galerie a dû être refaite complètement, les murs n'existant plus.

Ce travail était indispensable pour que l'on puisse pénétrer en toute sécurité dans les chambres, sous les énormes dalles de grès.

Nous avons fait sceller une grille en fer à l'entrée de la galerie N,

pour éviter des dégradations et toutes espèces d'ennuis, à cause des nombreux ouvriers de la mine de fer voisine.

Sur le côté Est du tumulus, nous avons dégagé trois galeries, remplacé une dalle à la galerie M, où il en manque encore une ; mais le dolmen qui se trouvait dans cette chambre est à revoir, et il faudrait creuser le sol, où peut-être nous pourrions trouver des ossements humains, puisque nous en avons recueilli dans la galerie, ainsi qu'une moitié de maxillaire de porc et de bœuf.

La galerie voisine T ne se trouve pas à égale distance des autres, mais plus rapprochée d'un mètre du côté M ; nous avons dû consolider les murs d'entrée ; la dalle située à l'entrée de cette chambre est à replacer.

La galerie X, située à l'extrémité Nord-est, a sa galerie oblique ; nous avons dû reprendre les murs en pierres sèches, replacer une dalle ; il en reste encore une à replacer et les deux dernières à redresser.

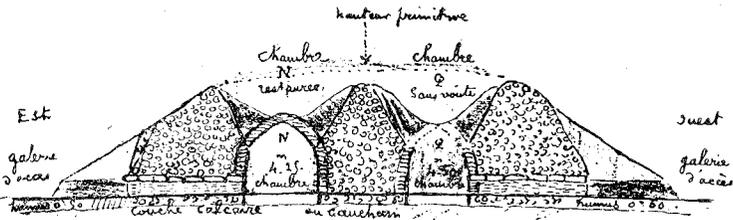


Fig. 2. — Coupe du Tumulus de Fontenay-le-Marmion (Calvados), de l'Est à l'Ouest, après le déblaiement et la réfection de la chambre N. — La partie blanche indique la partie déblayée et l'humus avec cailloux calcaires ; la terre des chambres N et Q a été criblée ; elle ne contenait aucun caillou calcaire.

Bien que le rapport des fouilles exécutées en 1829 et en 1830 (1) mentionne que cette galerie a été fouillée, nous ne pouvons admettre cette assertion.

En effet, nous avons trouvé cette galerie presque entièrement comblée en dessus, par des pierres sèches, comme les autres ; en les enlevant, nous avons recueilli des ossements humains, des vertèbres entières en place d'un adolescent dont le crâne gisait à terre, tandis qu'un autre crâne était privé de ses arcades orbitaires, mais son maxillaire inférieur se trouvait à l'extrémité des vertèbres ; quelques membres supérieurs et inférieurs fracturés par le milieu se trouvaient un peu plus loin et en contact avec les vertè-

(1) *Rapport sur les fouilles de Fontenay-le-Marmion.* — *Ext. Mém. Soc. Antiq. de Normandie*, 1831, 1832, 1833, T. VI, p. 275 à 318 ; atlas, pl. XXII. — Beaucoup d'autres détails, mentionnés dans cette notice, notamment les plans et les mesures, ne sont pas exacts.

bres. Nous n'avons pu faire des observations aussi exactement que nous l'aurions désiré sur l'emplacement des os, à cause des dalles qui ne reposaient pas sur les murs et qu'il fallait étayer progressivement; nous avons retrouvé cependant une rotule qui nous a paru en place, ce qui permettrait de supposer que les membres supérieurs et inférieurs avaient pu être brisés par le milieu et jetés pêle-mêle dans cette galerie, à l'entrée de la chambre. Dans ces conditions, la chambre aurait dû être complètement remplie par ces os; et cette hypothèse serait admissible, car un vicillard de Fontenay-le-Marmion, présent à nos fouilles, nous affirma, sans que nous lui ayons rien demandé, que vers 1837, lorsqu'on ouvrit une carrière dans le tumulus pour encaisser la nouvelle route de May à Fontenay, il avait vu rejeter des quantités considérables d'ossements, et il nous désigna un endroit voisin, où peut-être on pourrait encore les retrouver.

Aussi, nous ne désespérons pas de faire de nouvelles découvertes, car les crânes et ossements que nous avons recueilli nous ont permis de voir que les fouilles de 1829 et 1830 ne furent pas complètes, et l'on ne peut admettre qu'e.les aient donné seulement deux crânes, si les douze chambres avaient été explorées convenablement.

Nous espérons que l'Association française et MM. les Membres de la Sous-commission des Monuments mégalithiques pourront nous voter un nouveau crédit *pour refaire une des voûtes, déblayer les galeries d'accès de l'Ouest, replacer plusieurs dalles et vider la base des chambres détruites pour empierrer les chemins.*

Nous pourrions alors montrer le dernier des tumulus néolithiques élevés dans la plaine de Caen; car ceux de Bellengrueville, Chicheboville, Condé-sur-Ifs, Ernes, Escoville, Saint-Martin-Don, et un peu plus loin, celui de Colombiers-sur-Seulles, ont tous été détruits.

Nos fouilles ont augmenté de deux crânes ceux d'homme et de femme trouvés au tumulus de la Hogue, en 1829; et trois autres d'homme, de femme et d'enfant recueillis, en 1896, par M. Sausse, enseigne de vaisseau, à 500 mètres à l'Est, dans des coffres en pierre, sous une sorte de galgal détruit ou peu apparent, situé à *la Hoguette*; ils permettront de faire quelques comparaisons avec d'autres crânes de même époque. A ce don, adressé au Muséum, nous avons joint trois caisses d'ossements humains, qui pourront servir de renseignements.

Nous ferons remarquer qu'ils étaient très bien conservés, et nous attribuons cet état à leur présence sur une couche meuble de 0^m25,

reposant sur la craie : de précédentes constatations nous permettent cette conclusion.

En terminant, nous exprimons notre gratitude à notre collègue, M. Huard, architecte et conservateur du Musée des Antiquaires de Normandie, qui nous a prêté son gracieux concours pour les travaux de consolidation ; ainsi qu'à M^{me} Lehardeley et à son gendre, M. le docteur Osmont, qui ont bien voulu accepter notre demande de classement de *La Butte-de-la-Hogue*, comme monument historique ; et tout particulièrement à MM. les Membres de la Sous-commission des Monuments mégalithiques, ainsi qu'aux Membres du Conseil de l'Association française pour l'avancement des sciences, qui, par leurs libéralités, nous ont permis d'exécuter ces travaux de déblaiement et de consolidation.

**L'Allée couverte du Grand-Bouillac,
à Saint-Vincent-sur-Jard (Vendée).
Fouilles et Restauration.**

PAR

D^r Marcel BAUDOUIN et G. LACOULOUMÈRE,

Chargés de Missions archéologiques.

INTRODUCTION.

DÉFINITION. — La commune de Saint-Vincent-sur-Jard (Vendée)⁽¹⁾ ne renferme aujourd'hui qu'un seul mégalithe important, que nous avons exploré dès 1901, et pu fouiller et partiellement restaurer en août 1905 seulement.

Il mérite d'être connu désormais sous le nom d'*Allée couverte du Grand-Bouillac*, parce que nos recherches ont démontré qu'il ne peut s'agir là que des restes d'une véritable Allée couverte, jadis sous *Tumulus* et assez considérable, et parce que sa situation est très voisine de la ferme actuelle du *Grand-Bouillac*.

(1) *Saint-Vincent-sur-Jard* est une petite commune de la Vendée maritime, dans le canton de Talmont. Elle est située entre Jard et Longeville, et n'est qu'une dépendance de Jard, au point de vue géographique.

Histoire. — Elle est importante, au point de vue de la PRÉHISTOIRE vendéenne, car elle renferme une très curieuse *Station néolithique* sur la falaise de *Bélesbat*, découverte depuis longtemps, mais que nous avons explorée à nouveau en 1901 et en 1905, et qui fera l'objet d'un mémoire spécial.

De plus, on aurait trouvé, il y a une cinquantaine d'années, des restes de villa gallo-romaine, à *la Rochette* : ce qui prouve que le pays était habité aussi à cette époque.

Étymologie. — Le nom de *Saint-Vincent-sur-Jard* est connu depuis le début du XIV^e siècle [Aillery. *Pouillé de Luçon*, p. 130]. Mais, avant cette époque, cette bourgade s'appelait, non pas Saint-Vincent-sur-Jard, c'est-à-dire *Saint-Vincent*, près Jard; mais *Saint-Vincent-du-Bul*, d'après le Manuscrit de Dom Fonteneau (t. XXVI, p. 11, Abbaye de Talmond), qui est conservé actuellement à la Bibliothèque de Poitiers. — Or, *Bul* n'est autre que *Le Bouil*, village actuel de cette commune, situé sur la rive gauche (*Est*) de la Rivière, *Le Bouillac* ou *Le Goulet*, tandis que Saint-Vincent (c'est-à-dire l'église et le bourg) se trouve sur la rive droite (*Ouest*).

A. *Le Bouil* est, en effet, le point le plus anciennement connu de cette contrée, depuis le moyen âge; et nous rechercherons plus loin l'étymologie de ce mot, en parlant du *Bouillac*, autre village de la commune, qu'il ne faut pas con-

Nous avons, dans un mémoire antérieur (1), décrit un autre *mégalthie* de cette commune, qui n'est qu'un *Polissoir*. Mais on y trouve encore quelques autres *traces mégalthiques*, non encore étudiées, que nous nous contenterons de citer aujourd'hui en note (2), quitte à y revenir dans des publications ultérieures, si besoin est.

fondre avec lui, d'autant mieux qu'il est plus moderne et situé en partie sur la rive droite du *Bouillac*, c'est-à-dire du même côté que la paroisse actuelle.

Il est très probable que *Saint-Vincent-du-Bul* n'est autre que le *Becciacum* mentionné par saint Grégoire de Tours (*De gloria Martyrum*, lib. I, Cap. XC; *de Vicentio martyre*). — Il n'est, par contre, pas démontré que *Becciacum* soit le *Bouil*.

Le Bourg date donc très vraisemblablement des années qui suivirent le passage dans la région de SAINT-VINCENT (qui s'appelait alors SAINT-VIVENCE), comme commune de *Saint-Vincent-sur-Graon*, qui n'est pas très éloignée [Voir H. Boutin. *Légendes des Saints du propre de l'église de Luçon*... Fontenay, 1892, in-8°, p. 60-79]. Nous avons ébauché le rôle joué par *Saint-Vivence* [*Viventius*] en Vendée maritime dans un précédent mémoire [M. Baudouin et la G. Lacouloumère. *Le Menhir de la Conche Verte dans les Dunes de la Forêt d'Olonne* (Vendée). La Roche-sur-Yon, 1902, in-8°; voir page 9 et 33].

B. L'Étymologie du mot *Jard* a été exposée par M. Léon CHARRIER dans la monographie (citée plus loin), qu'il a consacrée à cette commune (Voir p. 12). — C'est une question qui n'est pas encore élucidée à notre avis, mais sur laquelle il n'est pas possible d'insister ici, sans sortir des limites de notre sujet [Voir aussi : H. B., *Vendée hist.*, Luçon, 1905, p. 46-47].

(1) Marcel BAUDOIN et G. LACOULOUMÈRE. — *Découverte d'un Polissoir à Saint-Vincent-sur-Jard (Vendée)*. — 1^{er} Congrès préhistorique de France, Périgueux, 1905. Paris, 1906, in-8°, p. 393-402, 3 fig. — Paris, 1906, in-8°, Tiré à part, 10 p., 3 fig.

(2) On peut classer ainsi les *Vestiges mégalthiques* de la Commune de Saint-Vincent-sur-Jard, qu'il reste à étudier et à décrire :

1° Les *Chirons* ou *petits tumulus* des *Champs de la Fée* (section A, dite des Côtes, n° 23 du Cadastre), au nombre de deux, d'après F. Baudry (1862). — Ce n° 23 est à explorer, évidemment; il s'appelle aujourd'hui le *Pré-de-la-Fontaine-des-Aires*.

2° Un autre champ (A, n° 421) s'est appelé *La Chapelle de la Fée*. — Peut-être y a-t-il eu là autrefois un mégalthie (*Chapelle* pour *Grotte*, etc.)? Il porte actuellement au cadastre le nom de *Petite Chauchée*.

3° On connaît une *Fontaine de la Fée* (section A, n° 20), très importante pour la contrée, et voisine des *Champs de la Fée*.

4° En outre, il y a un champ près la *Rochette*, qui s'appelle *La Garne* (section C, n° 998-999). — Il est probable qu'il y a eu là aussi un mégalthie, aujourd'hui détruit.

5° Près de *La Rochette*, ferme de la rive gauche du *Bouillac*, près du *Bouil* (section C), il y aurait eu autrefois une *Pierre*, qui a été enlevée, et qui, nous a-t-on dit en 1905, aurait eu la propriété de faire tourner la baguette des chercheurs de sources (?) vers les endroits favorables. — On y a vu des Débris gallo-romains également.

6° On nous a signalé une *Pierre aux Garnements*, non loin de Belesbat, près de la rivière.

7° Il y a encore d'autres lieux dits, appelés le *Chiron* : 1° Aux n° 1008, 1009, 1010, 1011, de la section C; 2° au n° 192 de la section C.

Ce sont là aussi des points à explorer; ils sont sans doute gallo-romains, en raison de leur voisinage avec la *Rochette*.

[On a signalé (A. Bitton, notes manuscrites) une sorte d'*Oppidum*, ou enceinte fortifiée, dans le bourg même (*Chateau-Régent* : C, n° 2120)].

HISTORIQUE. — Le premier archéologue qui ait signalé à l'attention des savants le mégalithe que nous étudions est certainement Léon Audé, en 1840 (1).

En effet, les auteurs qui, auparavant, se sont surtout occupés des monuments dits druidiques de Vendée, c'est-à-dire Cavoleau en 1818, puis E. Delange en 1836, ne parlent pas de ceux de Saint-Vincent-sur-Jard (2), dont ils ignoraient sans doute l'existence.

A. *Découverte.* — Par suite, il importe de rapporter ici *in-extenso* le passage du travail de L. Audé, car sa description fait date par son importance, son intérêt, et le développement, un peu inattendu pour l'époque, qu'elle présente.

« *Commune de Saint-Vincent-du-Jard.* — En quittant le bourg de Jard (3), les premiers monuments que l'on aperçoit sont le DOLMEN et le TUMULUS de *Bouillac*. La table de ce dolmen, d'une forme ronde, ayant 11^m12 de circonférence et 0^m60 dans sa plus grande épaisseur recouvre quatre piliers, dont deux, couchés, lui donnent une inclinaison vers le Sud-ouest et font qu'elle ne porte pas sur le pilier du Nord. Toutes ces pierres sont en grès quartzueux, couvert d'anfractuosités (4) ; la plaine est calcaire.

Si les signes que j'ai remarqués sur la plus grande des trois pierres, couchées au midi (5), de ce dolmen, ne sont pas le simple effet des caprices de la nature, qui découpe d'une manière si bizarre les blocs en grès quartzueux de cette plaine, ce monument est l'un des plus curieux que l'on connaisse. La pierre, à demi-couchée sur la terre et inclinée vers le midi (6), a sur sa partie inférieure une cavité, profonde de 10 centimètres, large à sa superficie de 22 cent., et longue de 29 cent., arrondie dans le fond, qui se déverse sur la terre par une rigole, longue de 13 cent., moins profonde que le trou, mais parfaitement indiquée. La victime pouvait être immolée sur la partie supérieure de la pierre; et le sang coulait dans ce réservoir par une longue fissure naturelle. Devant moi, l'illusion se joignait à la réalité : les parois du réservoir étaient rouges, comme si le sacrifice eût été offert la veille. Singulier effet

(1) Audé (Léon). — *Notice sur les Monuments celtiques d'une partie du département de la Vendée.* — *Mém. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest*, Poitiers, 1840-1841, t. VII, p. 83-98, 1 carte [Voir p. 86-87]. — Tiré à part, 1841, broch., in-8°, avec pl.

(2) Audé a écrit dans le mémoire cité (p. 84) et dans un autre travail (*Notice hist., chron. et légendes sur le département de la Vendée*, p. 338) : « Jard, en gallic, signifie l'Occident. On a Eir ou Iar ou Jar, Occident; et, par exemple, Er-Moutier, dont on a fait Noirmoutier ». — Nous renvoyons à ce que nous avons dit plus haut de l'étymologie du mot Jard.

(3) Indication trop vague [Voir plus loin : *Voie d'accès*].

(4) A noter que L. Audé a parfaitement remarqué les anfractuosités naturelles de ces blocs de grès, que nous étudierons plus loin; mais il les a mal interprétées, en raison des idées théoriques de l'époque.

(5) C'est Est ou Sud-est qu'il faut lire.

(6) Erreur : Inclinaison surtout marquée à l'Est.

de la pluie, qui semble rappeler à jamais le souvenir de ces offrandes cruelles (1) de sang humain (2).

A six pas au Nord-est s'élève un *tertre*, de forme conique, dont la circonférence est de 28 pas et l'élévation de 2 mètres 35 cent. Sa position et sa forme me le font regarder comme un *Tumulus*. D'ailleurs, on ne se souvient pas dans le pays qu'il ait été fait de main d'homme (3) ».

Cette description de L. Audé est extrêmement précieuse, non pas tant au point de vue du *dolmen* qu'à celui du *tumulus* qui l'accompagnait, car ce tertre a disparu depuis assez longtemps déjà, et n'a été mentionné plus tard que par l'abbé F. Baudry et Bitton. — C'est elle qui nous a permis d'expliquer ce tumulus, comme on le verra plus loin.

B. *Première étude*. — Près de vingt ans après, l'abbé F. Baudry (4), curé du Bernard, commune voisine de Saint-Vincent-sur-Jard, a, de son côté, décrit ainsi le monument qui nous occupe.

« Non loin de Belesbat, à une faible distance du ruisseau du Goulet, se trouvent des pierres... Les pierres dont nous parlons sont deux dolmens (5). Le plus considérable, appelé *Pierre du Grand Douillac* (*sic*; pour *Bouillac* évidemment) [section D, n° 2158 du cadastre], est maintenu debout par *trois blocs*; ses autres supports sont renversés. Ce dolmen est en grès; il posait autrefois sur *cinq* supports, dont un en *granit* (6). Trois grosses pierres renversées à l'est annoncent un ancien *péristyle* (7). Sur l'une d'elles, on voit un *trou*,

(1) On voit jusqu'où peut aller l'imagination des hommes de science — comme M. L. Audé, — quand on donne, en ces matières, libre cours à la folle du logis!

On comprend toutes les erreurs des temps passés, en matière de mégalithes, quand on trouve un tel dévergondage d'imagination sous la plume d'un écrivain d'ordinaire plus pondéré...

(2) On croyait alors que les Mégalithes n'étaient que des *Autels à sacrifices humains*!

(3) Sur la *Carte*, qui accompagne son mémoire, L. Audé a bien *figuré* le mégalithe et a même indiqué par un petit *Cône* l'emplacement du tumulus.

Le groupe du Grand-Bouillac est représenté par un *cercle pointillé*, entourant le signe *dolmen* et le signe *tumulus*, qu'il ne faut pas confondre avec celui du *menhir*. — Cela est intéressant à noter ici, car la carte démontre que L. Audé n'a pas vu les *Menhirs satellites* du Bouillac. En effet, le signe en *Cône* est au *nord* du dolmen (c'est le *Tumulus*), tandis que les menhirs sont au *sud* et à l'*est*.

(4) BAUDRY (l'Abbé F.). — *Antiq. celt. de la Vendée* [Canton de Talmond] (2^e Mém.). — *Ann. Soc. Emul. Vendée*, Napoléon-Vendée, 1861-1862, t. VIII (1862), p. 157-180 [Voir p. 175-176]. — Tiré à part, Napoléon-Vendée, J. Sory, 1862, in 8°, 26 p. [Voir p. 19-20].

(5) Le second est le mégalithe de la *Versaine de la Pierre*; c'est le *polissoir* que nous avons étudié dans un autre mémoire [Marcel Baudouin et G. Lacou-loumère. *Loc. cit.* plus haut].

(6) C'est une erreur; aucun des piliers n'est en granit.

(7) En effet, il y avait bien quelque chose en *avant*, c'est-à-dire à l'*Est*; mais c'était plus qu'un péristyle: c'était la partie la plus antérieure du monument funéraire.

ou cuve assez bien marquée. La table a 3^m80 de longueur sur 3^m70 de largeur; son épaisseur est de 0^m60 et son cube de 8^m436. Cette pierre est connue dans le pays sous le nom de *Palet de Gargantua*.

Au Sud et à l'Est, à 40 ou 50 mètres, *trois menhirs* (1) renversés semblent établir que ce dolmen était entouré de monuments de cette espèce. — Nous signalons, à dix mètres du dolmen, un tertre antique, *qui mériterait d'être fouillé*, parce qu'il recèle peut-être une sépulture (2): ce qui en ferait un *tumulus* ».

C. *Bibliographie*. — En 1862, dans un rapport d'apparat, M. le Secrétaire général de la *Société d'Emulation de la Vendée* disait: « Saint-Vincent-sur-Jard a une pierre connue sous le nom vulgaire de *Palet de Gargantua*; le souvenir des fées y est encore puissant sur l'esprit du peuple, et les fontaines sont pour lui l'objet d'un culte superstitieux et idolatrique. » — Ce n'était là, d'ailleurs (3), qu'une paraphrase du mémoire de l'abbé F. Baudry, qui venait d'être lu devant cette Société.

En 1864, l'abbé Baudry, dans un autre travail (4), a consacré les lignes suivantes à ce mégalithe:

« Le dolmen du *Grand Bouillac* (5) ou *Palet de Gargantua* (6) n'est plus assis que sur trois blocs (7) ».

B. Fillon et O. de Rochebrune, dans *Poitou et Vendée*, ont signalé le mégalithe en question, dans les brefs termes suivants, à l'article *Jart* (8).

« Les monuments de l'âge de pierre n'étaient pas rares dans le voisinage de Jart. Le plus rapproché du bourg est le *Dolmen du Bouillac* (9), commune de Saint-Vincent ».

(1) Voir, plus loin, l'étude de ces blocs, *découverts* par l'abbé F. Baudry, et appelés par nous *Menhirs satellites* du Mégalithe.

(2) Voir notre description de ce tumulus.

(3) *Ann. Soc. Emulat. Vendée*, 1861-62, Napoléon-Vendée, 1862, t. VIII, p. 313.

(4) F. BAUDRY. — *Monuments de l'âge de pierre en Vendée*; in *Mém. lus au Congrès archéol. de France*, Fontenay-le-Comte, 1864. — Tiré à part, Niort, 1865, Clouzot, in-8°, p. 11.

(5) Ici, F. Baudry écrit bien *Grand Bouillac*, et non plus *Douillac* (par faute d'impression, certainement).

(6) A noter qu'il n'est pas question ici d'un *tumulus*, pas plus que dans le mémoire du même auteur (*Sépultures gauloises ou Tumulus de la Vendée*), lu au même Congrès de 1864.

(7) C'est cette phrase qu'a reproduit L. Brochet dans son ouvrage [*La Vendée à travers les âges*, Paris et Luçon, t. I, p. 61], sans même se reporter au mémoire de 1862.

(8) B. FILLON et O. DE ROCHEBRUNE. — *Poitou et Vendée*, Fontenay-le-Comte, Robuchon, 1864, t. II, chapitre xxxii [Article *Jart*, 1864, p. 7].

(9) Constatons que ces auteurs ne disent pas: *Dolmen du Grand Bouillac*, mais simplement du *Bouillac*, et qu'ils ne parlent pas du *Tumulus*!

Dans une note d'un important travail (1), A. Brouillet, en 1864, a écrit ce qui suit.

« M. l'abbé Baudry, curé du Bernard, dans un mémoire sur les Antiquités celtiques de la Vendée, année 1862, indique à Saint-Vincent-sur-Jard (Vendée) plusieurs pierres celtiques, dont une, plus considérable que les autres, appelée *Pierre du Grand Bouillac*, est un dolmen, soutenu autrefois par cinq supports, dont deux sont aujourd'hui abattus. A l'est de ce monument sont trois grosses pierres renversées, qui paraissent, suivant lui, annoncer un ancien *péristyle* (2); sur l'une de ces pierres, on voit un *Trou* ou *Cuve* (3) assez bien marqué ».

Ce n'est là, on le voit, que la reproduction, à peu près textuelle, du passage rapporté ci-dessus de l'article de l'abbé F. Baudry.

Le dolmen du Grand Bouillac a été compris certainement, puisqu'on y indique deux mégalithes pour la commune de Saint-Vincent-sur-Jard, dans les inventaires publiés par A. Bertrand en 1876 (d'après l'abbé Baudry) (4), et par la *Société d'Anthropologie de Paris* en 1880 (5).

Toutefois, il n'est mentionné ni sur la carte des dolmens publiée par A. Bertrand en 1876, ni sur celle du *Dict. arch. de la Gaule* (1878).

Joanne, en 1882, dans sa *Géographie de la Vendée* (6), a écrit : « Dolmen du *Grand Bouillac* ou Palet de Gargantua ».

En 1888, L. Brethé (7) signalait, d'après Joanne évidemment, le Dolmen du Grand Bouillac.

B. Girard, en 1899 (8), a reproduit ce qu'a dit Joanne sur les mégalithes de Saint-Vincent-sur-Jard, faisant la même erreur que lui pour celui de la Versaine de la Pierre.

(1) A. BROUILLET. — *Epoques antéhistoriques du Poitou*, etc. — *Mém. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest*, Poitiers, t. XXIX, 1864, p. 149, note 25.

(2) Nous verrons plus loin la signification réelle de ces pierres. — L'abbé Baudry avait vu presque juste.

(3) Nos travaux antérieurs ont montré qu'il s'agissait bien là de *cavités naturelles*, comme l'avait jadis dit L. F. Jéhan (*La Bretagne*).

(4) A. BERTRAND. — *Archéologie celtique et gauloise* [*Mém. et Doc.*]. Paris, Didier, 1876. [Annexe B, Vendée].

(5) *Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 1880, p. 131, séance du 22 janvier [Vendée, par Leguay]. — On lit *Garn* (sic), au lieu de *Jard*, dans le nom de Saint-Vincent-sur-Jard. Cette erreur typographique est à rectifier, car *Garn* a une signification en mégalithisme !

(6) Adolphe JOANNE. — *Géographie de la Vendée*, Paris, Hachette et C^o, 1882, in-18^e, 2^e édition [Art. *Saint-Vincent-sur-Jard*, p. 647]. — Cet auteur a l'air de considérer comme deux mégalithes la *Versaine* et la *Pierre*; en réalité, ils ne font qu'un.

(7) *Annuaire de la Société d'Emulation de la Vendée*, 1888, p. 71.

(8) B. GIRARD. — *La Vendée Maritime*. La Roche-sur-Yon, R. Yvonnet, 1899, in-12^e [Voir p. 85].

En 1902, G.-H. Colins, dans son excellent guide des Sables-d'Olonne (1), n'a fait que dire : « On rencontre un dolmen renversé sur le chemin de Bouillac » : ce qui est à moitié exact seulement.

En 1904 (2), A. Bitton a cité « les *Palets de Gargantua*, à trois *menhirs*, de Saint-Vincent-sur-Jard ». Dans les notes manuscrites qu'il a laissées et que nous avons pu consulter, A. Bitton avait écrit seulement les quelques mots suivants, relatifs à ce mégalithe :

« *La Pierre...D*, 2158. *Les Palets de Gargantua* (3 menhirs de grès quartzeux à 40 mètres à l'Est et au Sud du dolmen). A côté, un menhir (3), et dans la butte d'autres pierres. La plus considérable est le *Palet couché*, sur trois blocs debout et deux renversés. Il y a un *tumulus*, près du dolmen (4) ». — Suivent les signes de *trois menhirs* (triangles isocèles), d'un dolmen (π ou *pi* grec), et d'un tumulus (demi-ovale horizontal).

Des entrefilets ont été consacrés, en 1905, dans différents journaux de Nantes (5), lors de nos fouilles, aux découvertes que nous venions de faire au Grand Bouillac.

Enfin, M. Léon Charrier, dans une très récente monographie (1906) (6), a reproduit le texte même de l'abbé F. Baudry, en ce qui concerne le Grand-Bouillac, qu'il a orthographié aussi, par erreur, Douillac (*sic*). — Il n'y a pas à insister davantage.

SYNONYMIE ET ETYMOLOGIE. — 1° *Synonymie*. — L'abbé F. Baudry a écrit *une fois seulement Grand Douillac* et quelques auteurs qui l'ont reproduit (en particulier L. Charrier) en ont fait autant ! Mais il ne peut s'agir là que d'une *erreur d'impression*, à qui il importe de couper court de suite.

(1) G. H. COLINS. — *Guide illustré des Sables-d'Olonne et aux environs*. Les Sables, Mayeux (E.), 1902 [Voir p. 103].

(2) A. BITTON. — *Une fonderie de fer des invasions saxonnes (?) en Bas-Poitou*. — *Ann. Soc. Emul. Vendée*, La Roche-sur-Yon, 1903. — Tiré à part, La Roche-sur-Yon, 1904, in-8°, 14 p. [Voir p. 9].

(3) Cette pierre n'est pas un menhir, mais sans doute le bloc que nous désignons sous le N° III.

(4) Ces données d'apparence très précises sembleraient indiquer que cet archéologue aurait vu de ses propres yeux le mégalithe que nous étudions. — Mais, s'il a vu lui-même le *tumulus*, cela prouverait que ce dernier a été détruit plus récemment que nous le disons plus loin.

(5) *Le Petit Phare*, Nantes, 22 août 1905. — *Le Populaire*, Nantes, août 1905, etc.

(6) CHARRIER (Léon). — *Jard [Sa géographie, son origine et son histoire]*. — La Roche-sur-Yon, Impr. centr., 1906, in-8°, 159 pages, fig. [Voir p. 102].

A la page 17, une carte donne le plan de la commune de Saint-Vincent-sur-Jard, d'après la carte d'état-major. Elle cite : *Belesbat*, non indiqué sur la carte au 1/80.000; *Le Goulet*; *Le Grand-Bouillac*; *Le Bouil*; *La Rochette*, etc.

Le terme de *Palet de Gargantua* a été indiqué pour la première fois par F. Baudry. Après lui, A. Bitton (1904) a cru devoir l'employer au pluriel : *Palets de Gargantua* ; ce qui était d'ailleurs plus exact.

Il faut adopter désormais la seule dénomination de *Grand Bouillac*, et non de *Bouillac* (1) tout court (2).

2° *Etymologie*. — En effet, le mégalithe doit être appelé le *Grand Bouillac*, parce que la ferme voisine porte précisément le nom de *Grand-Bouillac*. Il est d'ailleurs connu désormais sous cette dénomination, depuis le mémoire de l'abbé F. Baudry (1862). Nous le conserverons, quoique Léon Audé (1840) n'ait jamais employé que la terminologie « *Dolmen du Bouillac* », qui serait suffisante et justifiée, s'il n'existait pas un *Petit Bouillac*, de l'autre côté de la rivière (3). — Il nous reste à indiquer l'origine et la signification du mot *Bouillac*, lieu dit et rivière.

Il nous paraît évident, tout d'abord, que le terme *BOUILLAC*, que nous trouvons en latin sous forme de *Bulliacum* (B. Fillon), *Bolliacum*, *Boilacum* (de *Boilaco* ; vers 1140), dans les vieilles chartes, et qui a donné en français *Boliec*, *Bouillé* (4), ou *Bouillye* ; puis

(1) Il y a, en France, au moins une commune qui s'appelle *Bouillac* (c^o de Cadouin, arr. de Bergerac, Dordogne), et pour laquelle un texte de 1189 fait mention d'une *Pierre levée* (*usque ad mansum de petra levata*). Le nom de *Peyre levade* est encore porté par un des hameaux de la commune (*Dict. arch. de la Gaule*, p. 183).

(2) On donne aussi parfois le nom de *Bouillac* à la rivière qui se jette dans l'Océan au *Goulet* de Longeville, à la limite Est de la commune de Saint-Vincent-sur-Jard, et qui porte tantôt le nom de *Goulet*, tantôt celui de l'*Allière*.

Ce petit fleuve, qui jadis a dû jouer un rôle important, a son entrée actuellement très obstruée par les sables, comme nombre d'autres rivières de la Vendée maritime à faible débit. Il prend sa source vers Saint-Avaour et a un trajet d'environ 13 kilomètres.

Le *Goulet* (nom indiqué sur une carte de 1790) ou l'*Allière* (du nom d'une ferme qui se trouve sur sa rive gauche dans la commune de Longeville), reçoit deux affluents sur sa rive droite, dont l'un arrive d'Avrillé. Parlois, à son origine, il porte le nom de *Ruisseau du Bois-Renard*.

Sur son trajet, on trouve : 1° le *Pont-Vien* (Saint-Hilaire-la-Forêt), nom qui semble une corruption de *Pont de la Voie*, sans doute de la *Voie romaine*.

Nous avons décrit ailleurs le trajet de cette petite *Voie romaine* [*Introduction à l'Etude des Mégalithes de Savatole au Bernard (Vendée)*. 1^{er} Congrès préhistorique de France, Périgueux (1905). Paris, 1906, in-8°, p. 416, note 2].

Il ne faut pas la confondre avec la route qui passe, à un autre pont, qui s'appelle le *Pont-Roland* ; celle-ci ne put être construite qu'après l'arrivée des Sarrasins dans le Poitou (B. Fillon, art. *Jard* ; in *Poitou et Vendée*), parce qu'elle traverse la Nécropole gallo-romaine de Trousepoil.

2° Le *Pont-Métayer*, sur lequel nous reviendrons plus loin.

(3) Le *Petit-Bouillac* (rive gauche) comprend deux fermes ; le *Grand-Bouillac* (rive droite) comprend une maison de maître et une ferme. Entre ces deux lieux dits, il y a le *Marais mouillé* du Bouillac.

(4) En Vendée, une autre commune s'appelle *Bouillé-Courdault*, qui, au xiv^e siècle, s'appelait *Boliec* (Abbé Aillery), puis trois siècles plus tard *Bouillye* (Pouillé d'Alliot). [Voir : H. B., *Etymologies vendéennes* ; *La Vendée historique*, Luçon, 1900, p. 551-552].

Boillac (1) (vers 1150 et 1236, Cartulaire de Talmont) d'après les notes manuscrites de A. Bitton, dont nous avons eu connaissance, et enfin *Bouillac*, a pour origine le même terme latin, qui a donné le mot *Bouil*, cité plus haut.

Or nous trouvons, pour ce dernier, d'après les cartulaires : *Bullium*, *Boilium*, puis *Bulliolum* (vers 1090), et même *Bullatum* (vers 1112), en latin ; et, en français *Bul* (Dom Fonteneau, *loc. cit.*), *Boil* (de *Boilium*, évidemment), et enfin *Bouil*.

Le mot *Bouil* (*Bullium*) paraît le plus ancien (2). On connaît, en effet, un *Pierre de Bouil* (vers 1070-1080), sire de Riez (canton de Saint-Gilles-sur-Vie). Les *Du Bouille* ou *du Bouil* possédèrent Poiroux (Vendée) jusqu'au XII^e siècle, époque à laquelle il passa à G. de Chantemesle, époux de Maxence *du Bouil*. — Aimery *du Bouil* est le héros présumé de la complainte célèbre du *Sire de Pérourx* et de son chien l'*Abri*.

Aimery II du Bouil, neveu du précédent, est celui qui, en 1109, a été l'un des fondateurs de la célèbre abbaye voisine du Bois-Grolland (3).

Etant donné ces origines, que signifie le mot *Bouillac*? D'après B. Fillon (4) et A. Bitton (5), ce terme s'appliquait, en latin (*Bolliacum*), à un « terrain d'où s'échappaient des bulles de gaz hydrogène, émanant de végétaux en décomposition », c'est-à-dire du gaz de marais ! Cette explication de B. Fillon, véritablement un peu bizarre, peut être cependant soutenue dans le cas présent, car la rivière du Bouillac, ayant son embouchure depuis longtemps obstruée par les sables de la côte, présente des rives *marécageuses*, précisément aux environs du lieu dit et du mégalithe qui porte ce nom (6).

Mais d'où sort-elle, car le dictionnaire de Ducange ne nous apprend rien à ce sujet ?

(1) On sait que les mots en *ac* (dans le Midi de la France, au Sud de la Loire) se terminent en *ay*, *ey*, *é*, dans le Nord, le Centre et l'Ouest [sauf en certaine partie de la Bretagne et en particulier dans la région qui se trouve au sud de l'embouchure de la Vilaine (région d'Herbignac), d'après les recherches spéciales de Marcel Baudouin] de notre pays. (D'Arbois de Jubainville, *Les Celtes*).

Rien d'étonnant à ce que le méridional *Bouillac* soit devenu *Bouillé* dans la Haute-Vendée.

(2) Au *Bouil*, on aurait trouvé récemment deux sarcophages *mérovingiens*, avec des ossements dans l'intérieur des tombeaux de pierre.

(3) *Annuaire de la Soc. d'Emulation de la Vendée*, 1905, p. 129 et p. 211. — Il est probable qu'il s'agit de personnages originaires de cette contrée.

(4) *La Vendée historique*, 1900, p. 551.

(5) *Ann. Soc. Emul. de la Vendée*, 1898, p. 4.

(6) *Bouillé-Courdault* est situé aussi sur le bord d'un *Marais* (rivière de l'Au-taise) [Voir B. Fillon et O. de Rochebrune. *Poitou et Vendée*, Art. *Bouille*].

En tout cas, il resterait à expliquer l'étymologie de *Bullium* (Le *Bouil*), qui semble bien pourtant avoir donné *Bulliacum* par addition du suffixe connu « *Acum* (1), transformation du Gaulois *Axos*, ou *Aco* (2). — Dans ces conditions, ce lieu dit aurait été, en réalité, connu dès l'époque gauloise, c'est-à-dire préromaine.

§ I. — DESCRIPTION DU MÉGALITHE.

FOLKLORE — 1° *Légendes anciennes*. — a) *Gargantua*. — Comme on le sait, le Mégalithe du Grand Bouillac est un des nombreux *palets*, avec lequel jouait, aux quilles ou aux palets, dans la région, le fameux *Gargantua*, puisqu'on l'appelle encore *Palet de Gargantua* (F. Baudry), ou même *les Palets de Gargantua* (Bitton, 1904). En effet, comme nous le verrons, il y a *deux* tables qui persistent encore.

D'après cette légende, Gargantua, ayant un pied à Jard et un autre au Bernard [ce qui représente une fameuse « équarallée », suivant le terme patois (3), par dessus la vallée du Bouillac], aurait laissé tomber ses palets au Bouillac même, c'est-à-dire en un point correspondant à son propre corps, ou à ses bras pendant le long de son thorax ! Et, d'après d'autres, la *minche* (bouchon ou galoche du dit jeu), serait représentée par le menhir voisin du Russelet, à Longeville, situé à quelques centaines de mètres au sud de la ligne de « l'équarallée », du côté du Bernard, c'est-à-dire du *côté gauche* du géant, supposé jouant au midi, c'est-à-dire face au soleil : ce qui semblerait indiquer qu'il était *gaucher* !

b) *Trésor*. — D'après des renseignements recueillis par nous sur les lieux en 1905, la tradition serait qu'il y a, sous le dolmen du Bouillac, « un trésor caché, constitué par un *jeu de boules en or* ».

Un homme aurait travaillé pendant *neuf* jours, sans pouvoir parvenir à le mettre au jour, il n'y a pas plus de cinq à six ans. Pour cela, il aurait même essayé de soulever la table du mégalithe !

Mais nous croyons que cette légende, qui est très fréquente pour les *Vieux Châteaux* de la Haute-Vendée (4), a été, en réalité, transplantée tout récemment du *Château de Belesbat* (5) au Monument

(1) Marcel BAUDOIN. — *Les mots en ac en Bretagne, Interméd. Nantais*, 1905, p. 187; 202. — Voir aussi : 1906, 26 février 1905; 29 octobre, p. 209.

(2) A rapprocher de *Becciacum*, autre mot en *acum* (c'est-à-dire *Axos*), qui se rapporte à une localité ancienne de cette région, désormais inconnue, mais qu'on suppose être plutôt du côté de Belesbat. A *Becciacum* (nom supposé de Saint-Vincent-sur-Jard, avant l'arrivée de saint Vincent), les reliques de ce saint firent un miracle [Saint Grégoire de Tours, *De gloria martyrum*, lib. I, c. XC].

(3) En patois de Vendée, ce mot signifie « *enjambée* », et veut dire *aller*, c'est-à-dire *marcher*, en faisant de *grands écarts*. — Il est à rapprocher du mot français *équarquiller* ou *écarquiller* (pour *écartiller*, Littré), à étymologie connue.

(4) A rapprocher : la légende du Trésor de l'Abbaye du Lieu-Dieu, à Jard; celle du Château de la Traverserie, à Saint-Mars-la-Réorthe, etc. [Voir F. Baudry. *Antiquités celtiques de la Roche-sur-Yon et Fontenay*; Tiré à part, p. 24].

(5) Voir notre mémoire sur la découverte de ce Château.

du *Grand Bouillac*, car on la retrouve à Belesbat, encore plus vivace : ce qui se comprend mieux.

2° *Légende moderne*. — Au dire de M. l'abbé F. Baudry (1), du haut du Grand Bouillac, « on condamnait autrefois les mauvais garnements ou les mauvais sujets. Cette tradition mérite d'être recueillie. Elle prouve en faveur de ceux qui pensent que les *Druides* trônaient jadis sur ces monuments, comme en autant de *chaires*, et que, dans des Assemblées solennelles, où le peuple les écoutait comme des oracles, ils y vouaient à l'excommunication et même à l'extermination leurs ennemis, ou ceux des leurs qui avaient commis des méfaits ».

Avec cet archéologue, nous retenons cette autre légende (2); mais nous lui attribuons un sens tout différent : ce qui fait qu'elle ne prouve plus rien. Pour nous, cette tradition est d'origine plus moderne, par rapport à celle de Gargantua, et n'est que l'expression locale de certaines idées théoriques sur les dolmens, qui eurent cours avant la période scientifique de l'étude des mégalithes. Elle a cependant un réel intérêt au point de vue préhistorique, car elle ne peut pas être une conséquence de la publication du mémoire de M. L. Audé cité plus haut !

SITUATION. — Le Monument est situé à peu près à l'Est de la commune de Saint-Vincent-sur-Jard, non loin de la rivière du *Bouillac* ou *Allière*, qui la divise en deux parties, orientale et occidentale, d'ailleurs très inégale.

Voie d'accès. — Il est très facile de s'y rendre, si l'on prend pour point de départ la place de la Mairie du bourg de Saint-Vincent-sur-Jard. On s'engage sur la route qui se dirige vers le Nord, et va à Saint-Hilaire-la-Forêt. Puis, arrivé à environ un demi-kilomètre, au calvaire de la Croix de la Chevrie (3), de construction récente (1905), à l'embranchement de deux chemins de traverse, on quitte cette route pour se rendre du côté de la ferme du Bouillac, en prenant celui qui s'en détache au Nord-est et se dirige vers le Pont-Métayer (4) (il ne faut pas prendre celui qui

(1) BAUDRY (F.). — *Loc. cit.*, p. 19.

(2) M. CHARRIER, l'auteur d'une monographie, qui était encore manuscrite en 1905, sur la commune de Jard, monographie qu'il nous a aimablement communiquée à cette époque, et qui est aujourd'hui publiée, a reproduit textuellement cette légende dans son ouvrage [Voir p. 102].

(3) Mot sans doute en rapport avec l'idée de CHÈVRE (*Capra*).

(4) Le *Pont-Métayer* est cité dans des chartes anciennes, avec les dénominations de *Pontus Meiter* (charte XLI du Cartulaire de l'abbaye du Bois-Grolland), de *Pons Meteer* (charte XCVIII, Id.). — C'est le *Pont de la Metairie* (*Meeteria*, métairie; [D'après F. Baudry, *Chapelle du Breuil*]).

Il y a trois chemins parallèles à la rivière du Bouillac ou Allière, du Pont

descend (1) vers la rivière). On reste ainsi sur le plateau, et bientôt, à environ un kilomètre, après avoir laissé à droite un chemin descendant dans la vallée (2), on rencontre le mégalithe, visible de loin ; il se trouve d'ailleurs sur le côté même du chemin (Fig. 1, A, B), à l'Ouest, c'est-à-dire du côté gauche.

Cadastré. — Le Grand Bouillac est placé dans un champ, qui s'appelle *La Pierre*, fait partie du *Ténement de la Pierre*, et qui porte au cadastre de la commune le n° 2158 de la section D, comme l'avait indiqué l'abbé Baudry dès 1862 (3). Il en occupe le coin *Sud*. Il est distant de huit mètres seulement du champ situé au midi de celui de la *Pierre*, dans le Fief du Grand-Chêne-

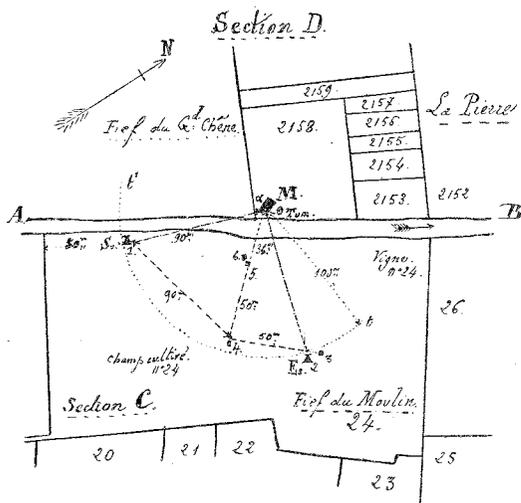


Fig. 1. — Situation du MÉGALITHE DU GRAND BOUILLAC (Commune de Saint-Vincent-sur-Jard (Vendée). — D'après le plan cadastral. [Echelle, réduite de moitié : 1/5.000]. — Légende : M, mégalithe dans son ensemble ; α , monument de pierres ; Tum., ancien tumulus détruit ; l', limite hypothétique du tumulus primitif ; S, menhir satellite Sud ; Es.) menhir satellite Est ; 3, 4, 5, 6, autres pierres éparses ; A, B, Chemin allant de Saint-Vincent-sur-Jard au Bouillac (ferme) ou Chemin du Pont-Métayer.

Le Champ n° 2158 est en bordure du chemin (Fig. 1) : ce qui rend très facile son accès ; et ce qui permettrait une conservation

Métayer à l'Océan : celui de la rive droite (Fig. 1, A, B) correspond au mégalithe du *Grand Bouillac* ; un autre dessert le *Petit Bouillac*, en longeant la rive gauche, et se termine à la Rochette, en passant par la Bretauidière ; le troisième, sur la même rive, gagne le Goulet par le *Bouil* : ce doit être le plus ancien. — La grande voie romaine, qui descend du nord vers Jard, paraît s'arrêter au nord de la commune, vers le *Gué de la Palue* (mot dérivant sans doute de *Palus-dis*, marécage).

(1) C'est la continuation du Chemin du Moulin Girard à la Croix de la Chevrerie.

(2) C'est la suite du Chemin de Jard à Longeville (Cadastré).

(3) En 1905, la pièce de terre en question était la propriété de M. Maximilien Richard, de Saint-Vincent-sur-Jard.

très facile du Monument, s'il appartenait à la Commune ou à l'État.

Le Monument est construit sur une *petite éminence*, qui semble *artificielle*, et tout à fait comparable à celles de Pierre-Levée de Soubise à Bretignolles et du Dolmen de Savatole au Bernard; elle a 0^m30 à 0^m40 d'élévation environ au-dessus du sol naturel.

Les *Coordonnées géographiques* du lieu sont les suivantes, d'après la Carte d'état-major :

Latitude Nord : 46°25'45" (51°58'45").

Longitude Ouest : 3°52'45" (4°31').

ALTITUDE. — D'après la Carte de l'état-major au 1/80.000, l'altitude doit être d'environ 15 mètres. En effet, depuis la cote 18 mètres, voisine de la Tigerie, le plateau calcaire descend en pente douce vers la rivière du Bouillac; mais la vallée n'est guère marquée qu'à l'est du mégalithe.

GÉOLOGIE. — D'après la carte géologique du Service des Mines, dressée par M. le P^r G. Vasseur, le sol sur lequel repose le monument est du *Limon des Plateaux* (P) : ce que nous avons pu vérifier au cours des fouilles.

Ce limon est recouvert d'une couche de terre végétale, qui est assez puissante, et qui résulte évidemment de l'altération du sol; il présente des blocs roulés et des fossiles libres, qui proviennent du sous-sol. C'est ainsi qu'au cours de notre exploration du mégalithe, nous avons pu recueillir deux *Ammonites* libres; une grande coquille d'un *Bivalve allongé*, etc.; deux blocs libres de *pyrite de fer*, pesant 50 et 80 grammes.

Le sous-sol, toujours d'après la même carte, est un *Calcaire blanc oolithique* (1), d'apparence un peu crayeuse, qui est du *Bathonien* (J1-III), comme il est facile de le constater dans les deux grandes carrières ouvertes plus au sud, et encore exploitées, près du Calvaire et de l'embranchement du chemin de traverse qui se détache à l'est de la route de Saint-Hilaire-la-Forêt (2). On a signalé, dans les couches *supérieures* surtout, *Ammonites arbus-tigerus* et *procerus*.

§ II. — ARCHITECTONIQUE.

I. ENSEMBLE DU MONUMENT. — Lors des fouilles, exécutées au milieu d'août 1905, l'ensemble du mégalithe formait un rectangle, d'environ 5 mètres de large (direction Nord-sud ou à peu près), sur une

(1) Léon Auvé avait déjà écrit : « La plaine est calcaire ».

(2) La carrière située au nord du Calvaire donne un calcaire très blanc; la seconde est située plus à l'est.

longueur (direction Est-ouest) d'environ 10 mètres. Ce rectangle par son côté sud, était à 8 mètres de la limite de la pièce de terre bornant de ce côté le *Champ de la Pierre*, tandis que son bord oriental correspondait exactement à 4 mètres de la limite ouest du chemin de Saint-Vincent-sur-Jard au Pont-Métayer.

Aucune trace du Tumulus, autrefois signalé, n'était visible au nord, bien entendu. Ce rectangle mégalithique (*Fig. 2, M N T S*) était constitué de deux parties : l'une Nord-ouest où à peu près, correspondant au Dolmen signalé par les auteurs, et en particulier au *Palet couché* de A. Bitton, bien visible, à blocs très dégagés; l'autre, Sud-est, constituée par des pierres enchevêtrées et peu faciles à distinguer, cachées par un bouquet d'arbustes et de ronces, assez touffu, signalant de loin le Mégalithe aux regards du touriste de tous les côtés de la plaine de la Tigerie (*Fig. 2, S.*). A une certaine distance, à l'est du chemin, il y avait, d'autre part, sur le sol, deux blocs couchés, enfouis en terre.

Enfin, notablement plus au sud, dans un champ voisin du *Fief Saint-Jean*, sur le côté est du chemin d'accès, on apercevait un gros bloc, couché à plat, qui ne pouvait être que l'un des menhirs signalés par Baudry; il était tombé, bien entendu. Nous l'appellerons le *Menhir Sud* (*Pierre n° 1* (*Fig. 1, S.*)). A l'est, dans le même champ, situé du côté de la vallée du Bouillac, et appelé *Fief du Moulin*, nous avons aussi rencontré une autre pierre couchée, qui est évidemment le second des trois menhirs indiqués. Nous le désignerons sous le nom de *Menhir Est* (*Pierre n° 2* (*Fig. 1, Es.*)). A dix mètres au nord, nous avons découvert une autre pierre analogue, mais plus petite (*Pierre n° 3*).

En raison de la disposition presque cardinale (Sud ou Sud-est et Est) des deux menhirs tombés précédents, tout à fait comparables aux *Menhirs satellites cardinaux*, trouvés déjà par nous à la *Pierre folle du Plessis*, au Bernard (1), nous avons recherché s'il existait quelque chose d'analogue à l'Ouest et au Nord; mais nous n'avons rien découvert. — Cependant les auteurs (Baudry et A. Bitton) en signalaient un *troisième*, sans préciser d'ailleurs sa situation de façon nette. A la vérité, nous avons bien trouvé trois autres blocs (*Fig. 1, 4, 5, 6*) vers le Sud-est, entre les deux menhirs précédents. Mais ces autres blocs ne nous ont point paru être, de façon indiscutable, des pierres de même nature, c'est-à-dire des *Menhirs satellites* renversés. Aussi n'y avons nous pas touché. Nous les décrivons toutefois sous le nom de *Blocs du Sud-est* (*Pierres n°s 4, 5 et 6*).

(1) BAUDOUIN (M.) et LACOULOMÈRE (G.). — *L'Allée couverte de la Pierre Folle du Plessis au Bernard* (Vendée). — *L'Homme préhistorique*, Paris, 1904, II, n° 6, fig. — Tiré à part, Paris, Schleicher et C^{ie}. 1904, in-8°, 44 p., fig.

II. DESCRIPTION.—En 1905, comme en 1901, toute la partie nord-est du monument, celle que F. Baudry considérait comme ayant formé autrefois un *péristyle* (trois blocs, d'après lui), était cachée sous les ronces et les herbes et indiquée par des arbustes, et en particulier par un gros sureau (*Sambucus nigra*), bien visible sur l'une de nos photographies cardinales, en particulier celle de l'Est (Fig. 4, I, S).

Nous commençâmes par faire dégager toutes les pierres de cette partie, qui s'avancait jusqu'à environ 4 mètres du chemin (Fig. 2). Notre équipe d'ouvriers, armée de serpes, de pioches et de pelles, atta-

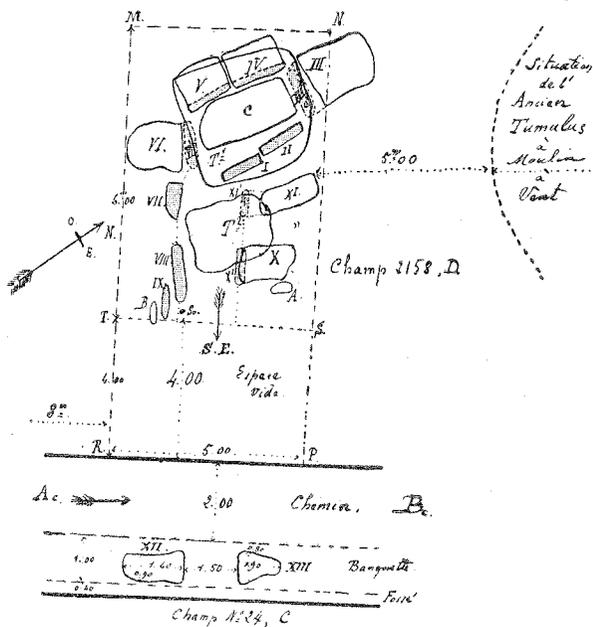


Fig. 2.—Plan d'ensemble du MÉGALITHE DU GRAND-BOUILLAC.—Echelle : 0^m01 pour 2 mètres.
—Légende : Ac, Bc, Chemin du Pont-Métayer; — M N T S, rectangle occupé avant les fouilles par le Mégalithe; — R T S P, rectangle vide, le séparant du Chemin Ac, Bc; — Su., Sureau indicateur; — I à XIII, piliers constitutifs; — T¹ et T² tables de recouvrements; — A, B, Blocs de pierre; — C, Dalle centrale.

qua le mégalithe, qui, en quelques heures, fut mis à découvert dans sa totalité. Et nous constatâmes alors que les pierres gisant sur le sol, à ce moment, avaient la disposition suivante.

1° *Partie Nord-ouest.* — Au Nord-ouest, partie correspondant évidemment à peu près au fond du monument, sous la grande table (*Palet couché de Gargantua*), on apercevait deux blocs, anciens piliers renversés, dont l'un situé au coin nord, paraissait être une pierre du fond, tombée à l'intérieur, comme d'ordinaire, au moins à première vue. Ce sont les deux piliers couchés d'Audé, de Baudry, et de Bitton (Fig. 2, Blocs nos IV et V).

Au Nord on voyait une pierre assez écartée de la table et couchée sur le sol du champ (Bloc n° III). Bitton y a vu à tort un menhir.

Au Sud-est, par contre, sous la table et semblant la maintenir, il y avait *deux* piliers en place, encore dressés. Ce sont les piliers qu'Audé, Baudry et Bitton ont vus debout (N^{os} I et II).

Du côté du Sud-ouest, rien n'était visible ; le bloc ou pilier renversé, qu'on y trouva plus tard, au cours des fouilles, était alors recouvert de terre et invisible (Bloc n° VI). Enfin, sous la table (Table n° I), on remarqua une *vaste pierre*, plate (Bloc C).

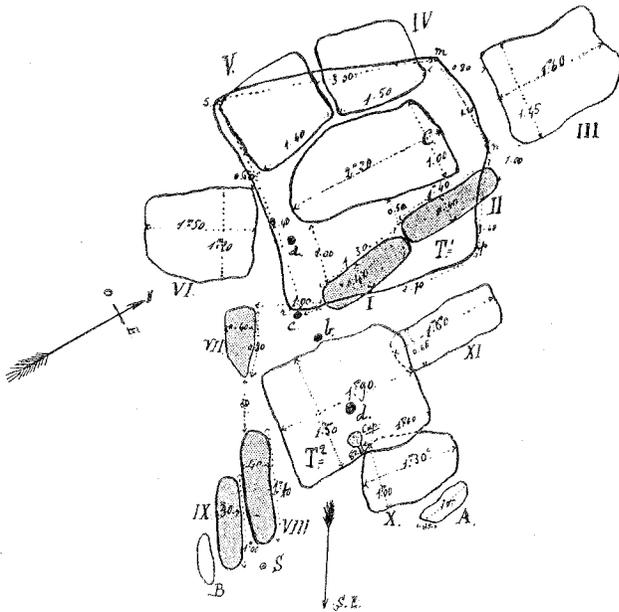


Fig. 3. — Plan et disposition des ÉLÉMENTS MÉGALITHIQUES du Grand-Bouillac avant les fouilles (Août 1905); et Points principaux des Trouvailles au cours des Fouilles. — Echelle : 0^m01 par mètre. — Légende : I à XI, piliers [Les piliers, indiqués par un pointillé, étaient restés debout, I, II, VII, VIII et IX]. — T¹, T², Table; — C, Dalle; — A, B, Blocs divers; — a, b, c, d, points où furent faites les trouvailles principales. — Cup., CUPULE naturelle de la Table II, avec RIGOLE naturelle; — S, sureau.

2° *Partie Sud-est.* — Après enlèvement complet des broussailles, cette partie apparut surtout constituée par une grande *pierre couchée*, qui ne pouvait être autre chose qu'une *seconde table* (Table n° II).

C'est évidemment la « plus grande des *trois pierres couchées* » de L. Audé (1) et sa « pierre à rigole », quoiqu'il l'ait décrite inclinée

(1) Les deux autres doivent être celles indiquées plus bas (Blocs n^{os} X et XI).

vers le midi, alors qu'en réalité elle l'était vers le nord-est ; c'est là une des « trois pierres renversées de l'est, sur laquelle on voit « une cuve », de l'abbé Baudry et de A. Brouillet ; c'est enfin le second « Palet de Gargantua » de A. Bitton, occupant la partie centrale du « péristyle » de Baudry.

Au Sud, un pilier était visible, encore debout (Bloc n° VII). Ce doit être le troisième des « trois piliers debout » de F. Baudry et de Bitton, qui n'ont pas considéré comme piliers en place également deux autres pierres, plus ou moins saillantes hors du sol, trouvées placées au sud-est de ce pilier (Blocs n°s VIII et IX). Deux blocs ont été trouvés couchés (2^e et 3^e pierres couchées d'Audé), à l'est (n° X) et au nord (n° XI) de la seconde table, et tout près d'elle. — Il faut y ajouter deux gros blocs de calage (Blocs A et B), rencontrés dans le voisinage.

ORIENTATION. — Jusqu'à présent, pour simplifier l'appellation des blocs, nous avons décrit le Mégalithe comme s'il était ouvert à l'Est. En réalité, son orientation vraie, c'est-à-dire la direction du grand axe de l'Allée est Nord-ouest = Sud-est, avec entrée au Sud-est.

Par suite, le Menhir du Sud est en réalité presque un *menhir Sud-ouest*, et le menhir Est un *menhir Nord-est*.

Cela n'a d'ailleurs rien d'extraordinaire, l'orientation des mégalithes variant en Vendée du Nord-est au Sud-est, comme d'ailleurs le *Soleil levant*. — Quoiqu'il en soit, nous nous servirons des termes indiqués, pour désigner ces pierres redressées, de façon à simplifier notre description.

ETUDE DES DIFFÉRENTS BLOCS. — Nous décrirons d'abord successivement tous les blocs, que nous venons d'énumérer, en commençant par les *Piliers* ; puis nous passerons à la *Pierre centrale*, que nous ne considérons pas comme un élément architectural de cet ordre ; et nous terminerons par la description des deux *Tables*, et des *Blocs* trouvés dans le chemin (*Fig. 2*, Blocs n°s XII et XIII). — Cela fait, nous pourrions essayer de reconstituer la forme primitive du Mégalithe, avant de passer à l'étude détaillée des trouvailles faites au cours des fouilles.

A. PILIERS. — *Bloc n° I*. — Le Bloc n° I est un *pilier* indiscutable, puisqu'il est encore *debout*, en place. C'est une pierre presque rectangulaire, très régulière, verticalement dressée, mais toutefois actuellement un peu inclinée vers sud-est, c'est-à-dire vers le dehors de la chambre sépulchrale principale. Elle est enfoncée assez profondément en terre ; et son grand axe est nord-sud, avec une face est et une face ouest. Sur le profil sud, elle est rectangulaire, avec une base de 0^m80 à 0^m70, et un sommet de 0^m20

seulement. Elle atteint 0^m70 de hauteur au dessus du sol; elle a une largeur de 1^m30 et une épaisseur moyenne de 0^m40. — Elle est en grès à grain fin (Fig. 3, I).

Bloc n° II. — Le bloc n° II est également un pilier encore debout, en place, orienté *parallèlement* au bloc n° I; il est en *contact* avec lui par son arête *sud*, mais est un peu reporté en dedans. Il est beaucoup moins régulier que le précédent, surtout au niveau de sa face interne ou ouest. Son arête nord est régulière (Fig. 4, II; Bloc II). Il est large de 1^m40 à la base, moins large au sommet. Sa hauteur est d'environ 1^m20, et son épaisseur de 0^m35 à 0^m40. Il est aussi en grès de même nature.

Il est séparé du bloc n° IV (Fig. 3, II) par un *intervalle* de 1^m50 environ, qui correspondait évidemment à un pilier, n'étant plus en place à l'heure actuelle. En effet, à la fouille du monument, nous avons trouvé cet espace encore rempli de BLOCS DE CALAGE en *place*: ce qui constitue une preuve indiscutable.

Bloc n° III. — Nous avons donné le n° III à une pierre, trouvée tombée à plat au coin *nord* du mégalithe (Fig. 4, III; Bloc III), à 1 mètre du bloc n° II et à 0^m80 du bloc n° IV (Fig. 3; III). Il est très probable qu'il ne s'agit là que du *pilier intercalaire*, situé entre II et IV, et manquant du même côté, en raison de ce que nous dirons plus loin. Dans ces conditions, nous le considérons comme un élément de la paroi de la *Chambre* du mégalithe, qui a été déplacé et ramené vers l'est lors de l'attaque du monument.

Ce bloc, à moitié recouvert de terre, bien visible sur l'une de nos photographies cardinales (Fig. 4, III), et qu'on distingue aussi sur une autre (Fig. 6, III; Bloc III), est en *grès*. Son axe principal était à peu près nord-sud. Son épaisseur est de 0^m30 à 0^m35; sa longueur totale de 1^m60 (ce qui correspond à peu près à la hauteur d'un pilier, enfoncé de 0^m40); sa largeur (axe est-ouest) de 1^m45.

Lors de la restauration, nous l'avons considéré comme devant constituer le pilier manquant à la paroi nord de la *Chambre Ouest* du Mégalithe; et nous l'avons redressé (1), en cette place, (Fig. 5, III), après l'avoir ramené au Sud, de façon à combler l'intervalle vide de cette paroi, comme le montre l'une de nos photographies cardinales (Fig. 6, II; Bloc III).

Certainement, c'est un bloc qu'on pourrait considérer comme le pilier de *fond* du mégalithe; mais, en réalité, le fond véritable est constitué par les piliers IV et V.

(1) A l'aide de crics, comme d'habitude.

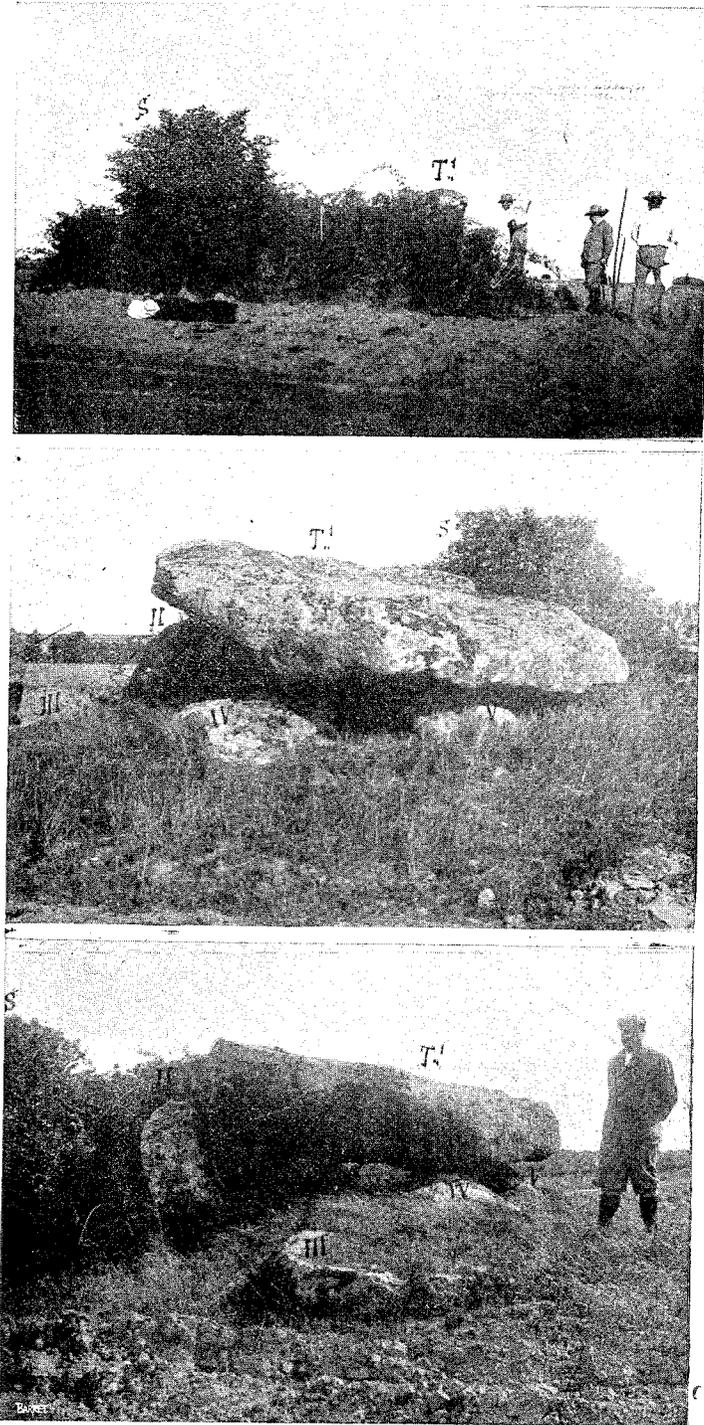


Fig. 4. — Vues photographiques, cardinales et équidistantes, du MÉGALITHE DU GRAND-BOUILLAC (Commune de Saint-Vincent-sur-Jard, Vendée). — AVANT LES FOUILLES, août 1905. — En haut : I, Vue Est (Chemin). — Au milieu : II, Vue Ouest. — En bas : III, Vue Nord.
Légende. — T¹, Grande table Ouest; — I, II, III, IV, V, Piliers; S, surcrau indicateur.

Bloc n° IV. — Le bloc n° IV est un pilier *en place*, mais *tombé* en dedans, c'est-à-dire au sud-est. Il est si incliné qu'il est presque horizontal; mais il butte sur la pierre centrale (Bloc C), si bien qu'il n'a pas pu s'abaisser davantage. Il est en grès. Sa surface extérieure couverte de mousses (*Fig. 4* (II et III) et 6 (II); Bloc IV); et il présente deux grands *trous*, cylindriques, semblables presque à des trous de mine, analogues à ceux qu'on trouve souvent sur les grès à grains fins, donnant souvent une perforation naturelle. Ces trous, quoiqu'égaux et assez profonds, sont absolument *naturels*.

Ce bloc a 1^m50 de largeur; *debout*, il devait avoir à peu près 1 mètre (*Fig. 5, IV*).

La table de l'Ouest (Table I) ne repose pas sur lui, à son niveau.

Bloc n° V. — C'est aussi un pilier *en place*, *tombé* en dedans, mais beaucoup moins incliné que le précédent (*Fig. 4* (II et III) et 6 (II); Bloc IV), si bien qu'il ne fait guère avec le sol qu'un angle de 40°.

La table de l'Ouest en ce point repose *exclusivement* sur lui (*Fig. 4, II; V*). Il est en grès également.

Il a 1^m40 de largeur et environ 1 mètre de hauteur hors du sol. Il est en contact avec le n° IV, sur lequel il est pour ainsi dire *tombé* (*Fig. 5, V*). — Le pilier suivant a été trouvé *tombé* et assez éloigné.

Bloc n° VI. — En déblayant les alentours de la partie sud-ouest du mégalithe, nous avons découvert, sous la terre végétale, une pierre, qui ne paraissait pas tout d'abord (*Fig. 3, VI*). C'est évidemment un *pilier* (en raison de sa forme et de ses dimensions), *tombé* en dehors, c'est-à-dire au sud-ouest, et qui devait être placé autrefois entre les blocs V et VII. C'est du grès. Il était *tombé* à 0^m60 du n° V et avait son grand axe nord-est = sud-ouest. Ses dimensions sont les suivantes : Longueur : 1^m50; largeur : 1^m20; épaisseur : 0^m25.

Nous l'avons redressé avec des crics et mis à la place qu'il devait occuper autrefois (*Fig. 5, VI*; et 6, II et I).

Sa largeur de 1^m20 correspondait bien d'ailleurs à l'espace vide situé entre les n° V et VII.

Bloc n° VII. — Le bloc n° VII est un pilier *debout*, encore *en place*, qu'on peut voir sur l'une de nos figures (*Fig. 6, III*; Bloc VII), à peine élevé de 0^m50 hors du sol.

Il est placé à 1 mètre au sud de l'arête sud du Pilier n° I, *en place*, en sorte qu'entre ces deux blocs il y a un *passage retréci*, une sorte d'étroit couloir, n'ayant pas plus d'un mètre de large (*Fig. 5, P*).

Ce pilier est aussi en grès. Son épaisseur est de 0^m40, sa largeur de 0^m80. Entre lui et le bloc n° VIII, il y avait un espace libre de 0^m80, rempli sans doute autrefois par un pilier peu large, qui n'existe plus. — La Table II s'appuyait sur lui à son coin nord-ouest (1).

Bloc n° VIII. — Le bloc n° VIII est encore un pilier *debout* et en place, formant la paroi sud-ouest de la partie orientale du mégalithe. C'est encore un grès à grains fins, ressemblant à une pyramide (*Fig. 6, I*), qui a son grand axe ouest-est ou à peu près, et qui atteint à la base 1^m40 et vers le milieu de la hauteur 1^m20. Son épaisseur est de 0^m40; sa hauteur au-dessus du sol de 1^m20. Ce bloc était légèrement penché en dehors, c'est-à-dire au sud-ouest.

Il était alors distant à l'est de 0^m30 à 0^m40 de la Table II, qui s'appuyait presque sur lui, vers son milieu.

Bloc n° IX. — Constituée, à l'encontre des autres, par un très petit bloc, *dressé* en terre, tout à fait à l'est, la pierre n° IX n'a qu'une largeur de 1 mètre, à grand axe est-ouest. Son épaisseur ne dépasse pas 0^m30; et sa hauteur hors du sol est de 0^m60 seulement. Elle est en grès.

Bloc n° X. — La pierre, que nous désignons de la sorte, fut trouvée, au cours des fouilles, couchée sous la terre, et en partie recouverte par la Table n° II. Elle était située au coin nord-est du monument, à 2^m50 à l'est du Pilier n° I (*Fig. 3, X*).

Elle était tombée de telle sorte (en dehors) que son grand axe était nord-sud.

Sa longueur est de 1^m30: ce qui correspond bien à un pilier d'*entrée*; sa largeur est de 1 mètre, et son épaisseur de 0^m30. C'est du grès.

Elle se trouvait au nord, et presque en face du pilier n° VIII, auquel elle semble correspondre, sur la paroi opposée de l'entrée, c'est-à-dire la paroi nord.

Elle a été placée à l'entrée et *relevée* (*Fig. 5, X'*).

Bloc n° XI. — Cette autre pierre fut découverte dans des conditions analogues, sous la terre d'entrée, au nord de la Table n° II. Elle paraît correspondre à la paroi nord de la partie Est, et à l'espace situé entre les piliers I et X. *Tombée* au nord, elle avait son grand axe nord-sud, et une face supérieure (c'est-à-dire interne) très irrégulière. Sa longueur est de 1^m60 (ce qui en fait un pilier);

(1) Sur le pilier n° VII, on trouva, en 1905, un nid d'Hyménoptère, probablement du genre *Pelopea*.

pas été trop surpris de trouver, couchée au-dessous d'elle, une *vaste pierre*, plate, occupant presque tout l'intérieur de cette partie du mégalithe. Ce bloc, de forme allongée, à grand axe presque parallèle à celui de la Chambre Ouest du Monument, c'est-à-dire à peu près nord-sud, peut être envisagé de façon différente :

a) Pour nous, il représente probablement une sorte de *dalle*, à dessein placée à l'intérieur, pour former *pavage*, et pour constituer le dallage de la Chambre sépulchrale.

b) Mais d'autres pourront y voir le pilier intercalaire, se trouvant autrefois entre les blocs II et IV de la paroi nord, tombée au sud, c'est-à-dire à l'intérieur du mégalithe, lors de l'attaque. Il serait, dans ces conditions, tout à fait comparable à la pierre du fond du Dolmen de Savatole, au Bernard, mise au jour par nous.

Si nous insistons sur cette seconde hypothèse, c'est parce qu'on a trouvé, AU-DESSOUS DE CETTE PIERRE, quelques ossements humains (1).

Elle avait d'ailleurs échappé à L. Audé et F. Baudry. Elle est en grès et de forme lancéolée, à pointe sud. Sa longueur est de 2^m20; sa largeur ne dépasse pas 1^m10 (*Fig. 3*). Son épaisseur est assez considérable, car elle atteint 0^m40 au nord. Elle est distante de 1 mètre du pilier n° I; de 0^m10 du pilier n° II, et est en contact avec les blocs IV et V.

Pour nous, c'est donc une *Pierre de Dallage* de la Chambre dolménique du Monument (2).

D. TABLES. — 1° *Table de l'Ouest* ou N° I. — C'est le *Palet de Gargantua*; et, vraiment, cette pierre ressemble véritablement à un large palet !

C'est un bloc en grès à grains fins, à peu près *quadrilatère*, à angles assez émoussés (3), mais cependant nets encore. En réalité, le bord nord-est est divisé en deux parties : ce qui en fait un *pentagone*. C'est le bord sud-est qui correspondait à l'entrée du monument. Cette table a un angle au nord et un autre au sud.

Il est probable qu'elle était à peu près ainsi disposée autrefois, avant d'être tombée à terre vers l'*Ouest*, mais que ce n'étaient pas des angles qui correspondaient aux points cardinaux. Lors de l'attaque qui a amené la chute des piliers du nord et de l'ouest, cette

(1) Mais ces ossements peuvent avoir glissé en dessous d'elle, lors de la chute du pilier n° VI.

(2) On a trouvé dans le sol une sorte de *murette de blocs de calage* du côté de sa base supposée; mais, évidemment, cette murette pouvait correspondre aussi bien à un autre bloc, par exemple notre bloc n° III.

(3) L. Audé l'a décrite comme *ronde*, ayant une circonférence de 11 mètres : ce qui est très exact.



Fig. 6. — FOUILLES ET RESTAURATION DU MÉGALITHE DU GRAND-BOUILLAC, à Saint-Vincent-sur-Jard (Vendée). — [D'après des photographies cardinales et équidistantes de Marcel Baudouin].

Légende. — I, En haut : Vue Est [au cours des Fouilles]. Le bloc VI a déjà été relevé. On travaille à droite au Bloc XI (X par erreur). — II, Au milieu : Vue Ouest [Restauration effectuée]. Les Blocs III et VI sont redressés, en place. On n'a fait que égarer IV et V. [Appareils photographiques et sac de géologie sur la Table de l'Ouest]. — III, En bas : Vue Sud [au cours des Fouilles]. On travaille au relèvement du Bloc VI et on fouille aux points b et c (Fig. 3).

Pierre n'a d'ailleurs dû tourner sur elle-même que de quelques degrés, car, en effet, l'orientation du mégalithe semble bien *Sud-est*.

Actuellement, comme du temps d'Audé, elle repose sur le sol même, au sud-ouest (*Fig. 4, II*) ; mais elle est encore relevée au nord-est d'environ 1 mètre : ce qui correspond presque à la hauteur du pilier n° II, sur lequel elle ne s'appuie pas (*Fig. 4, II*). Elle est donc inclinée vers l'*Ouest* comme d'ordinaire : ce qui donne à cette partie du mégalithe une forme en *Crapaud*.

Elle a les dimensions suivantes, d'après nos mensurations (1) : *Bord* ouest-sud : 3 mètres. *Bord* nord-est : 2^m90 (La première partie nord-nord-est a 1^m50 ; l'autre 1^m40) ; ce qui donne une largeur moyenne de 2^m80. *Bord* ouest-sud : 3 mètres. *Bord* sud-est : 2^m70 ; soit une moyenne de 2^m80 environ.

Son épaisseur est variable. On a : à l'ouest, 0^m40 ; à l'est, 0^m30 ; au nord, 0^m80 (2) ; au sud, 0^m50 ; ce qui donne une moyenne de 0^m50 pour l'ensemble.

Elle cube donc : $2^m80 \times 2^m80 \times 0^m50 = 7^m64$ (3) ; soit 8 mètres cubes environ. Par suite, son poids est 8 mètres cubes $\times 2,5$ (4) = 20.000 kilogr.

Nous n'avons rien trouvé de particulier à noter sur ses bords, ni à sa face supérieure, dont on voit l'aspect sur diverses photographies (*Fig. 4, II* ; et 6, III) ni à la face inférieure, examinée avec soin. — Cette table est recouverte de *lichens*.

2° *Table de l'Est* ou N° II. — La grande pierre couchée, que L. Audé a désignée d'une façon spéciale dans la partie est du mégalithe, en signalant la cuvette qu'elle présente, ne peut être, étant donné sa forme très comparable à celle de la Table de l'Ouest et ses dimensions, qu'une table de même nature, recouvrant la partie correspondante d'une Allée couverte, actuellement détruite en ce point. Elle est aussi en grès à grains très fins.

Elle était couchée, à l'origine ; mais sa partie sud, relevée, appuyait sur les blocs encore en place de la paroi sud, tandis que le bord opposé reposait sur le sol ; d'où une inclinaison au nord-est de sa face supérieure.

De forme à peu près quadrilatère, mais plutôt rectangulaire, sa

(1) Celles de F. Baudry (3^m80 de long sur 3^m70 de large) sont trop exagérées.

(2) L. Audé dit 0^m60 pour la plus grande épaisseur ; cette donnée est certainement trop faible. Mais la moyenne de F. Baudry (0^m60) est un peu trop forte.

(3) F. Baudry admet un cube de 8^m436, chiffre trop élevé.

(4) Chiffre de densité calculée par de Longuemar (*Bull. Soc. Ant. Ouest*, 1864), pour les grès de cette nature.

plus grande dimension va du nord au sud et atteint 1^m90 ; elle correspond à la largeur du monument. La longueur n'est que de 1^m50 ; son épaisseur ne dépasse guère 0^m20 à 0^m30.

Sa face inférieure est régulière ; mais il n'en est pas ainsi de sa face supérieure, qui présente plusieurs dépressions naturelles en forme de godets ou de cupules (*Fig. 3, T², Cu*).

L'une de ces fausses-cupules a attiré spécialement l'attention de L. Audé, qui l'a décrite avec soin, et de F. Baudry, qui l'a mentionnée aussi, sous le nom de *Cuve* ou de *Trou* (1). Elle est située à 0^m15 du bord inférieur ou est de la pierre, à 1 mètre de son bord nord et à 0^m80 de son bord sud. Elle a 0^m15 de profondeur (2) et un diamètre de 0^m20 à 0^m25 à la surface. Arrondie dans le fond, elle se poursuit jusqu'au bord est par une *rigole*, qui a 0^m15 de long et profonde de 0^m04 à 0^m06 seulement. — C'est cette *fausse cupule*, qui a fait dire à L. Audé qu'il avait presque vu sur cette pierre des traces (*rouges*) du sang humain des sacrifices !! (3).

E. BLOCS DU CHEMIN N^{os} XII et XIII. — Nous avons indiqué qu'à l'est du chemin, en face du mégalithe, c'est-à-dire à six mètres du pilier en place le plus rapproché, nous avons reconnu, sur le bord du fossé, deux pierres, aplaties, couchées et enfoncées en terre.

Ces deux blocs, en grès de même nature que celui du monument étudié, faisaient évidemment jadis partie de ce dernier. Ils ont dû être déplacés et amenés là, c'est-à-dire à quelques mètres à l'est des autres blocs, lorsqu'on a établi le *chemin* ; par suite, ils doivent constituer deux des piliers de la partie antérieure de l'Allée couverte. Ce qui le prouve, en dehors de leur nature pétrographique et de leur situation, ce sont leur forme et leurs dimensions. Nous les avons d'ailleurs laissées en place, enfoncées sous terre ; mais on pourra, quand on le voudra, les rapprocher du monument conservé.

Ces deux blocs sont l'un sud (n^o XII) et l'autre nord (n^o XIII), et distants de 1^m50. Celui du sud se trouve en face du pilier encore debout n^o VIII. Lui et son voisin ont leurs grands axes nord-sud, c'est-à-dire parallèles au chemin (*Fig. 2*).

a) Le premier (Sud) (Bloc n^o XII) a 1^m40 de longueur (ancienne hauteur), et 0^m90 de largeur en moyenne.

b) Le second (Nord) (Bloc n^o XIII) présente les dimensions suivantes : Longueur (ancienne hauteur), 0^m90 ; largeur, 0^m80.

Ce sont là des mesures qui correspondent évidemment à celles

(1) Quand il pleut, cette cupule se remplit d'eau ; d'où, sans doute, le dépôt rouge observé.

(2) Léon Audé dit 0^m10 seulement.

(3) Ce fait a aussi frappé A. Brouillet.

de piliers d'entrée d'Allées couvertes. — On ne doit donc pas voir en ces pierres des blocs erratiques vulgaires ou des pierres péritumulaires.

F. BLOCS DE CALAGE. — La disposition des *blocs de calage*, mis au jour au cours de la fouille, vient corroborer notre essai de reconstitution, car nous en avons trouvé en place, formant des sortes de *murettes sèches* ou *substructions* intentionnelles, établies entre les piliers II et IV, et entre V et VII.

A côté du pilier n° I, nous avons remarqué aussi une espèce de murette, faite avec des pierres de cette nature, s'enfonçant à près de 0^m50 de profondeur.

Ces blocs étaient parfois assez considérables et ordinairement constitués par du *calcaire* tendre du sous-sol. Quatre ou cinq avaient plus de 0^m60 de côté. Toutefois certains d'entre eux étaient en calcaire bleu très dense, comme on en trouve sur le rivage atlantique, du côté de Talmont.

III. EPOQUE DE L'ATTAQUE DU MÉGALITHE.—Ce mégalithe a été, évidemment, autrefois détruit en partie; et il est probable que la tentative de destruction dont le Grand Bouillac a été l'objet, est assez moderne.

En effet, nous avons trouvé, sous le bloc n° VI, enfouis dans le sol, des débris de *Meule de Moulin à vent*, qui ne peuvent pas être antérieurs à la fin du moyen âge, en raison de la date d'introduction de ces moulins dans la région.

D'un autre côté, une coquille d'*Helix* (moderne) a été rencontrée, sous nos yeux, à 0^m50 de profondeur, à la base de la pierre C (1), au nord: ce qui indique bien un remaniement assez récent du terrain à ce niveau.

IV. NATURE DU MONUMENT. — En aucun point, nous n'avons trouvé de *terre noire*. De plus, tous les ossements étaient *mélangés*. Il est à peu près certain, par suite, qu'il s'agit ici d'un OSSUAIRE et non d'une *Tombe à inhumation*, c'est-à-dire d'une Sépulture typique (2).

V. PÉTROGRAPHIE. — Il est véritablement curieux de constater que tous les blocs constituant le Mégalithe du Grand Bouillac sont en une même sorte de pierre, au point de vue pétrographique, et en Grès à grains fins. C'est le type du grès dit *cénomanién*, qui fut très

(1) Il n'y avait pas de calage sous la *Pierre centrale*, ni à son extrémité sud.

(2) A moins qu'après la *chute* du pilier III, on ait fouillé et vidé la *Chambre occidentale*, en ramenant en tas les ossements dans la *Chambre orientale* (voir plus loin).

abondant jadis dans la région, surtout du côté de Longeville et du Bernard, et qui a servi à la construction de presque tous les monuments funéraires du voisinage. D'après de Longuemar, il a une densité de 2,5 à 2,7, comme nous l'avons rappelé plus haut (1).

On n'a pas trouvé d'ailleurs, parmi le galgal et les blocs de calage, un seul fragment de *Granulite*, alors que, comme nous le disons plus loin, un des menhirs satellites de cette sépulture est formé par un beau morceau de cette roche, provenant d'assez loin.

Il est d'ailleurs rare, dans cette contrée, d'observer un tel mode de construction.

VI. RECONSTITUTION DU MÉGALITHE. — Etant donné ce que nous venons de dire, il est assez facile désormais d'essayer une reconstitution du Mégalithe. Si nous supposons tout à fait en place le bloc III, qui devient un *pilier ordinaire*; les piliers IV et V, et le bloc VI redressés, nous avons : 1° Une première *Chambre mégalithique, Chambre postérieure occidentale* ou *Fond*, pourvue d'une *Dalle*, communiquant avec une *Chambre antérieure* ou *orientale* par une sorte de porte, d'un mètre de large, entre les piliers I et VII, et s'ouvrant au Sud-est. Cette Chambre, véritable *Dolmen*, avait environ 2^m50 sur trois mètres, et était recouverte par la Table N° I. — 2° La seconde *Chambre*, ouverte nettement aussi au Sud-est, a pour paroi sud-ouest, longue de trois mètres environ, les piliers en place nos VII, VIII et IX, avec un espace vide de 0^m80 entre VII et VIII, que devait occuper un bloc [n° XIV (?)]. La paroi opposée, distante de 1^m50 environ de la précédente, en commençant par l'est, est alors constituée par les blocs XI et X, relevés, et un bloc intercalaire (?) disparu [n° XV ?].

Ajoutons-y les pierres du chemin XII et XIII, pour compléter l'entrée de l'Allée (simple hypothèse, il est vrai) et plaçons la Table N° II sur les piliers VII, VIII et X.

Nous aurons de la sorte deux parties bien isolées, *deux Caveaux funéraires*, disposés à angle obtus de 130° ouvert au Sud-est. Le plus occidental formant la *Chambre dolménique* typique; le second, le fond de la *galerie* d'une Allée couverte (*Fig. 5*) à *entrée détruite*.

Or les trouvailles que nous décrivons plus loin montrent qu'il devait en être bien ainsi à l'origine, puis qu'on a trouvé les ossements dans la *Chambre antérieure*, c'est-à-dire celle la plus rapprochée de l'entrée Sud-est.

(1) Nous n'insistons pas à nouveau ici sur cette roche, largement étudiée par nous dans des mémoires antérieurs, en particulier dans ceux consacrés à la Pierre Folle du Plessis [M. Baudouin et G. Lacoulioumère, *Loc. cit.*, p. 29], et aux Mégalithes de Savatole au Bernard.

§ III. — FOUILLES PROPREMENT DITES.

Pour explorer le monument, nous avons d'abord mis à nu les blocs signalés ci-dessus et ensuite fouillé, dans le sol libre, sous la Table de l'Ouest (1). Pour cela nous n'avons pu que creuser au sud de la pierre centrale, en un point que nous appellerons le *point a*, placé entre le bloc C et le bloc VI (Fig. 3, a); puis nous avons attaqué au point *b*, sous le bord ouest de la Table II; ensuite, entre ces deux repères, en *c*, au milieu du couloir séparant les deux parties du monument; enfin en *d*, sous la Table n° II (2).

a) Au point *a*, on trouva d'abord un os d'animal (tibia de *Bos* ?), moderne sans doute; puis des os humains (*métacarpien*, etc.); dans le voisinage, un galet broyeur. Vers l'ouest, quelques poteries. Du côté de l'est, on rencontra un fragment de *fémur humain*, et un débris de *poterie néolithique* (Fig. 7, 1).

On profita de ce premier trou pour creuser un *tunnel*, au-dessous de la pierre centrale; et on découvrit alors une sorte de morceau d'*humerus* et divers autres *ossements humains*, à 0^m10 de profondeur, au-dessous d'elle. Ces trouvailles ne prouvent pas du tout que cette pierre soit un *pilier tombé*, et non une Dalle placée à dessein sur le sol et horizontalement, pour former plancher, parce que, lors de la chute du pilier VI en dehors, il a pu se faire que quelques ossements humains se glissent dans la *Chambre occidentale* du mégalithe et s'engagent au-dessous de la Dalle, alors qu'ils se trouvaient à l'origine dans la *chambre orientale* ou même sur le dallage.

b) C'est au point *b* que l'on commença à rencontrer des ossements humains en notable quantité. Notons : des fragments de côtes, une vertèbre axis, une cavité glénoïde, une apophyse mastoïde, des phalanges, un fragment de cubitus (sujet moyen), etc.

Évidemment, ces ossements se trouvaient primitivement, avant la chute de la Table n° II, dans la *Chambre antérieure*, au niveau de son *fond*, c'est-à-dire près de l'entrée de la *Chambre postérieure* ou *dolmenique*.

(1) En déblayant le sol, mais sur la pierre centrale, nous avons trouvé des coquilles récentes (*Cardium edule*, L.; *Patella vulgaris*), débris de nourriture des paysans, et des morceaux de *carreaux* et de poteries modernes : ce qui n'a rien d'extraordinaire, car les bergers séjournent très souvent dans le dolmen.

(2) Parmi les objets modernes recueillis à ce niveau, mais sans intérêt, citons : 1° un *fer à cheval* entier, large de dix centimètres, long de douze centimètres, épais de cinq millimètres, avec une *lame de fer* de trois centimètres de large ; 2° Un gros *clou* à tête, de huit centimètres de long ; 3° une *lame de fer*, longue de huit centimètres, épaisse de quatre centimètres, large de deux centimètres. — Ces objets ont été jetés là, comme si le mégalithe était un *dépotoir* ! Il est probable qu'ils proviennent de l'époque où il y avait un *Moulin à vent* (Cheval du meunier, etc.).

c) Au point *c*, trouvailles peu abondantes : côtes ; débris de mâchoire inférieure, etc. — Ce point est évidemment intermédiaire aux deux précédents.

d) Enfin, en *d*, sous la Table n° II, étaient accumulées la plus grande partie des ossements, à peine à 0^m05 ou 0^m10 de profondeur. Ces os avaient dus être déplacés par des animaux *fouisseurs* (lapins ou autres) ; en tout cas, nous avons trouvé au milieu d'eux un nid d'*œufs* de *lézards*. — A noter, des débris de crâne, des morceaux d'humérus, etc., etc. — Un humérus d'animal fut découvert au nord de cette table ; et c'est à son bord est qu'on trouva un *tranchet* et un *perçoir en os* (Fig. 7, n°s 8 et 6).

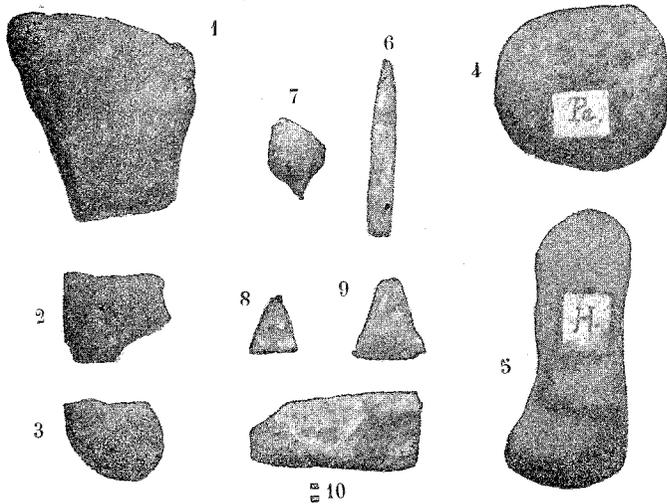


Fig. 7.—Photographie des principaux Objets trouvés au cours des Fouilles.—[Echelle : réduction au quart grandeur : 1/4]. — Légende : 1, 2, Débris de poteries, probablement néolithiques ; — 3, débris de pierre polie ; 4, débris de broyeur ; — 5, pseudo-hache, ayant pu être utilisée ; — 6, perçoir en os ; — 7, Eclat de silex noirâtre ; — 8 et 9, Tranchets en silex bleuté ; — 10, Eclat en silex bleuté, avec dentelures.

Il faut conclure de là que la partie la plus importante de la sépulture se trouvait certainement au niveau de la *Chambre antérieure* ou *Fond* de la galerie de l'Allée couverte : ce qui prouve bien qu'il ne s'agissait pas, pour cette partie, d'un simple péristyle, comme l'avait cru F. Baudry. — Il n'est pas démontré, toutefois, qu'il n'y ait rien eu, jadis, dans la *Chambre postérieure* ou *dolmè-nique*.

DÉBRIS DE MEULE DE MOULIN. — Dès le début de notre fouille, nous fûmes très frappés de trouver, à quelques centimètres sous le sol végétal, une quantité relativement considérable de gros débris

de *silex meulier*, cassés, mais sans aucune trace de travail humain ancien. Cette découverte nous intrigua quelque temps; mais nous finîmes par songer à des débris de *Meule de Moulin à vent* (1); et dès lors tout devint clair dans notre esprit. Cela nous expliquait le fin *piquetage* des surfaces intactes, *piquetage* que ne présente pas le silex naturel.

Des morceaux de silex ont été surtout trouvés *au-dessous du bloc n° VI : point très important à souligner*. Entre le n° V et le n° VI, nous avons recueilli aussi cinq à six gros éclats, du volume du poing au moins et même davantage. C'est, en effet, du côté *Sud* du mégalithe qu'ils étaient le plus abondant; mais il y en avait aussi au *Nord*, près du Pilier III; très peu à l'Ouest, près du n° V. Ils étaient mélangés avec des blocs de calcaire, débris de l'ancien galgal. Leur volume était variable; il y avait de nombreux débris de petite taille, d'autres plus importants; le plus gros morceau rencontré avait 0^m20 de chaque côté.

Il est certain que leur nombre n'était pas assez considérable pour représenter une *Meule entière*. On n'avait donc jeté là qu'une partie des blocs résultant de sa destruction, lors de la démolition du Moulin.

Tous ces fragments étaient de même nature (2) et d'un *silex jaune*, belle roche non trouée, d'un grain assez pur, étrangère au pays bien entendu.

Nous les avons *tous rassemblés sous la Table de l'Ouest*, à dessein; et nous n'en avons recueilli que quatre ou cinq fragments, à titre de spécimens. De la sorte, ceux qui examineront le Monument après nous et à nouveau les retrouveront sur la pierre centrale, où nous les avons déposés, bien en vue, au lieu de les enfouir dans le sol.

Ce qui prouve encore qu'il y a eu au voisinage un *Moulin à vent*, c'est que nous avons rencontré de nombreux débris de *tuiles ordinaires* (3), à côté de ces silex, et des petits morceaux de *mortier* très friable (4), enveloppant des blocs de calcaire, ayant servi à la construction. Nous avons conservé, par *silicatage*, l'un d'eux, à titre de témoin.

ANCIEN TUMULUS. — En 1905, et même dès 1901, il ne persistait aucune trace nette du Tumulus, signalé, à côté du mégalithe,

(1) Nous savions qu'un champ voisin s'appelait le *Fief du Moulin* (Voir Fig. 1).

(2) Quelques-uns de ces fragments avaient vraiment la forme d'éclats du type *Levallois*. — Ce qui aurait pu induire en erreur.

(3) Quinze à vingt fragments au moins.

(4) L'épreuve à l'HCl a été concluante.

d'abord en 1840 par L. Audé ; puis en 1862 par l'abbé F. Baudry ; enfin par A. Bitton, dans ses notes manuscrites.

Ce tumulus était situé (1) au *nord-est* (*Fig. 1*), à environ six pas (c'est-à-dire de 4^m50 à 5 mètres au plus), d'après L. Audé (1840) ; et à 10 mètres, d'après Baudry (1862). Ces deux distances ne coïncidant pas, il faut en conclure qu'en 1862 le tumulus avait diminué d'étendue et qu'il avait déjà été attaqué, sinon sur une longueur de 5 mètres exactement (c'est-à-dire de moitié), du moins sur une notable étendue du côté Sud : ce qui est très compréhensible, en raison de la culture du champ, et du peu d'élévation de ce tertre (*Fig. 2*).

En 1840, le tumulus n'était, en effet, élevé que de 2^m35 au-dessus du sol. Il était de forme *conique*, avec une circonférence de 28 pas, c'est-à-dire d'environ 24 mètres : ce qui donne un rayon de 4 mètres au moins.

L. Audé a expressément noté, à son propos, ce qui suit : « On ne se souvient pas dans le pays qu'il ait été fait de *main d'homme* ». Et, si nous insistons sur ce fait, c'est en raison de ce que nous avons trouvé au cours des fouilles : à savoir des débris de meule d'un moulin moderne.

S'il en est bien ainsi, on doit en conclure que cette butte, en 1840, n'était qu'une *partie*, persistant au nord-est seulement, de l'ancien *Tumulus*, avec galgal, qui devait recouvrir autrefois le Mégalithe du Grand Bouillac, alors que tout le reste avait disparu au sud, à l'est et à l'ouest.

Trois ordres de constatations matérielles plaident, en effet, en faveur de cette hypothèse : 1° La hauteur actuelle du mégalithe au dessus du sol (environ 1 mètre) correspond à peu près à celle d'un tumulus mégalithique, ayant eu 2^m35. 2° A l'endroit où s'élevait jadis le dit tertre (*Fig. 2*), on trouve encore une élévation de terrain notable, recouverte à la surface du champ, sur un diamètre d'une dizaine de mètres environ, d'une *quantité considérable de petites pierrailles* en Calcaire Bathonien, qui ne peuvent évidemment être que des vestiges du *galgal* primitif, car elles sont tout à fait comparables à celles extraites du Mégalithe lui-même au cours des fouilles. 3° Dans tout le reste du Champ n° 2158, ces pierrailles font absolument défaut ; elles sont donc localisées exactement dans l'emplacement du petit tertre, visible encore en 1862.

Audé et Baudry y avaient d'ailleurs reconnu un *Tumulus vrai*, puisque le dernier a écrit : « Ce tertre antique mériterait d'être *fouillé*, parce qu'il recèle peut-être une *sépulture* ». Ces auteurs

(1) Rappelons que Léon Audé l'a bien figuré sur sa carte, au N.-E. du Dolmen, sous forme d'un petit *Cône*.

avaient donc soupçonné la moitié de la vérité, puisqu'ils en faisaient une *Butte préhistorique*; mais ils n'avaient pas soupçonné sa véritable nature, c'est-à-dire son origine mégalithique, et deviné que la *Sépulture* était, au sud, à ses côtés même !

En effet, depuis 1862, à une époque qu'il nous a été impossible de préciser, mais qui remonte sans doute avant 1870 (1), on a fait disparaître tout à fait ce tumulus, pour utiliser toute la partie cultivable du champ n° 2158. Et, on ne se souvient pas dans le pays qu'on ait jamais fait une découverte quelconque (ossements ou autres objets) dans ce point précis : ce qui vient confirmer ce que nous avons dit plus haut.

Moulin à vent. — A propos de ce tumulus, nous avons fait dans la région une en quête aussi approfondie que possible pour nous renseigner sur sa forme. On nous a raconté qu'il avait en réalité, vers 1862, l'aspect d'un gros *Chiron*, couvert de ronces et d'épines avant sa destruction, et qu'on voyait, à sa surface, lorsqu'on la détruisit, des restes de murailles(?), rappelant une vieille tonnelle de moulin.

Comme on le voit, cette dernière donnée est des plus intéressantes.

Aussi, en raison de la trouvaille faite dans le mégalithe des débris de meule, étudiés précédemment, l'un de nous a-t-il été amené à supposer, dans un mémoire récent (2), que, si ce reste du tumulus primitif avait été conservé aussi longtemps, c'est qu'il avait été utilisé, pendant une période plus ou moins longue, à l'époque moderne, comme *Cerne de Moulin à vent* (3) : hypothèse qui n'a rien d'extraordinaire au demeurant (4).

Mais, certainement, cela remonte à des temps TRÈS ANCIENS. En effet, on ne retrouve nulle part, dans la mémoire des hommes du pays, l'indication d'un Moulin en ce point même (5). Par contre, au

(1) Ce n'est pas une raison parce que Baudry n'en a pas parlé dans son mémoire de 1864 pour croire qu'il n'existait plus dès cette époque. — D'après nos renseignements (1905), ce serait le cultivateur du champ à ce moment qui l'aurait détruit; il s'appelait M. Proux. — Il n'est pas démontré que M. Bitton ait encore vu, de ses yeux, ce tumulus.

(2) BAUDOUIN (Marcel). — *Les moulins à vent sur tumulus mégalithiques. L'Homme préhistorique*, Paris, 1906, 1^{er} mars, IV, n° 3, p. 84-86.

(3) Ce Tumulus, qui, d'après ce qu'on nous a dit (1905), avait près de 10 mètres de diamètre en réalité, était plus large qu'il ne fallait pour supporter un moulin. — Pourtant il est probable que ce n'est pas sur ce vestige qu'était le moulin; il devait se trouver sur une autre partie du Tumulus, déjà détruite en 1840, lors de la visite de L. Audé.

(4) *L'Homme préhistorique*, Paris, 1905, 1^{er} déc., n° 12, p. 36.

(5) A quelle époque le Mégalithe a-t-il été attaqué? Nous pensons que cela remonte, non pas à la Révolution de 1793, mais probablement aux Guerres religieuses du début du XVII^e siècle. — Par suite, le *Moulin à vent* en question correspondrait à une construction datant au moins du XVI^e siècle. Ce serait dès lors un Moulin ancien style, une tonnelle, dans le genre de celle qui existe encore au Bernard, commune voisine. — M. Marcel Baudouin va publier sous peu un travail d'ensemble sur les vieux Moulins à vent de Vendée.

Cadastre, nous avons découvert que les champs voisins n° 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 25 de la section C, s'appelaient le *Fief du Moulin*. Il y a donc bien eu, dans ce quartier, un *Moulin à vent*, dont dépendaient lesdits champs ; mais sa situation précise sur le *Tumulus* n'est jusqu'à présent qu'une hypothèse, basée sur une preuve discutable (Tradition).

D'un autre côté, c'est quand on démolit cette construction, mais *avant d'égaliser le tertre*, qu'on dut jeter dans le mégalithe voisin les restes de meule que nous y avons mis au jour en quantité considérable. En effet, ces débris se trouvaient en partie *au-dessous d'un des blocs* (le n° VI) : ce qui montre que la *Destruction du Moulin est antérieure à l'attaque du Mégalithe*, qui a amené la chute de cette pierre.

Comment peut-on expliquer la présence de ces gros morceaux de meules de moulin à vent dans le *sous-sol d'un Mégalithe*, morceaux qui ont pu nous en imposer quelque temps d'ailleurs et ont été sur le point de nous faire commettre une erreur de diagnostic ? Cela n'est pas facile. Nous croyons cependant qu'on peut reconstituer ce qui a dû se passer de la façon suivante.

Il y a eu jadis (on le sait par le Cadastre) un Moulin à vent, dans le voisinage du mégalithe, moulin qui est détruit depuis fort longtemps, puisqu'il n'en existe nulle trace dans la mémoire des hommes de la région.

Lorsque le bâtiment fut démoli, on dut, pour rendre à la culture le point précis où il se trouvait exactement, briser la *meule* (trop lourde à emporter entière) dans le voisinage même, c'est-à-dire dans l'espace inculte très favorable bordant le *Grand Bouillac*, et l'y casser en nombreux morceaux, près du dolmen. On utilisa sans doute comme moellons les parties principales ; mais on laissa, sur place, les fragments, inutilisables pour la construction, qui peu à peu furent recouverts de terre.

Voilà donc une observation qui prouve qu'on a érigé parfois des moulins à vent sur des tumulus mégalithiques ! Il est probable qu'on en publiera d'autres ; et nous sommes actuellement très portés à nous demander si, par exemple, le même phénomène ne s'est pas produit au lieu dit du *Moulin Cassé* (1), à Saint-Martin-de-Brem (Vendée), où nous avons trouvé un *Microlithe* d'un genre spécial, qui a pu très bien autrefois être recouvert d'un tumulus. Ces faits doivent être assez fréquents sur les bords de la mer, dans les pays à Moulins à vent (2).

(1) M. BAUDOIN et G. LACOULOUMÈRE. — *Découverte d'une station de silex taillés.... au Moulin cassé de Saint-Martin-de-Brem (Vendée)*. — *Rev. du Bas-Poitou*, 1903. — Tiré à part, Vannes, Lafolye, 1903, in-8°. 17 p. 2 fig.

(2) On doit les rapprocher de l'édification de *Chapelles* sur des tumulus très

§ IV. — TROUVAILLES.

I. — OBJETS MODERNES OU DOUTEUX. — Nous avons signalé déjà quelques objets modernes, qui ont été trouvés à la surface du sol du monument. Rappelons qu'il s'agit d'un *fer à cheval*, d'un *clou*, d'une *barre de fer*, et de débris plus en rapport encore avec l'existence d'un *Moulin à vent* dans le voisinage (morceaux de *meules*; *mortier* moderne de construction (vérification avec HCl); *tuiles* ordinaires; *briques* et *carreaux*, etc).

Les objets anciens, ou qui peuvent l'être, sont de trois ordres : 1° des *pierres*, taillées, polies, ou utilisées; 2° des *restes humains*; 3° des *restes végétaux*.

1° *Végétaux*. — Nous ne dirons qu'un mot de ces derniers, car ils se réduisent à un unique morceau de *charbon de bois*. Celui-ci paraît pourtant bien être préhistorique, car nous l'avons trouvé en place, au niveau de la sépulture; et, pour lui maintenir son cachet d'authenticité indiscutable, nous l'avons *silicaté* en terre, avant de l'extraire. Il n'est d'ailleurs pas plus gros que le petit doigt.

2° *Animaux*. — Il nous reste à étudier maintenant, avec détails, ce qui constitue le *mobilier* proprement dit de ce monument. Mais, tout d'abord, éliminons des *restes d'animaux*, qui nous paraissent tous être assez *modernes* et n'avoir aucun intérêt.

A. *Coquilles de Mollusques*. — Il s'agit de coquilles *comestibles* modernes, sans rapport avec la sépulture, et trouvées à la surface : 1° *Patella vulgata* (dont quelques-unes à sommet détaché, comme cela s'observe dans les puits funéraires gallo-romains, rares); 2° *Mytilus edulis*; 3° *Littorina*; 4° *Trochus*; 5° *Cardium edule*; 6° *Venus decussata*. — Il faut y joindre quelques coquilles de mollusques terrestres (*Cyclostoma*, *Helix*, etc.).

B. *Ossements d'animaux*. — 1° Bos (veau, plutôt que bœuf) : deux débris de métacarpiens; extrémité inférieure de l'humérus; un corps d'humérus, etc. (1). 2° CANIS VULPES : *canine* inférieure droite d'un renard de petite taille; fragments de *cubitus*, de *calcaneum*, d'*omoplate*, et d'*humérus* (2); 3° SUS SCROFA : première *incisive* inférieure gauche d'un jeune Suidé (3); 4° Ossements de petits OISEAUX (4).

considérables, comme par exemple celui du Mont-Saint-Michel, à Carnac (Morbihan), et d'autres *monuments religieux*, tels que lechs, calvaires, etc. — On a bâti, dans ce cas, sur une éminence, pour que la construction soit bien en vue du... vent ou des passants!

(1) Probablement *débris de cuisine*, laissés par les bergers.

(2) Restes probables d'un jeune *animal*, mort dans le dolmen.

(3) Dent tombée là par accident (?); ou débris de nourriture.

(4) Sans doute venus mourir sous les pierres; ou débris de cuisine.

II. MOBILIER FUNÉRAIRE. — Par suite, le mobilier funéraire proprement dit se réduit à : 1° des *pierres* de diverses sortes ; 2° des *outils en os* ; 3° des *poteries* diverses, dont quelques-unes, modernes, doivent être éliminées ; 4° enfin des *ossements humains*.

1° PIERRES TAILLÉES ET POLIES. — 1° GALETS. — a) *Galet-lissoir*. — Il s'agit certainement d'un galet ovalaire, *apporté* de la côte voisine, en calcaire liasique à coloration *jaunâtre* (c'est-à-dire distinct du calcaire du sous-sol, qui est blanchâtre), cassé à ses extrémités. Ce galet, aplati, de 0^m07 de diamètre, dont la face supérieure paraît avoir servi de *lissoir* et présente une *concavité* de 0^m001, est tout à fait comparable à celui que nous avons trouvé dans la station du Moulin Cassé, à Saint-Martin-de-Brem (Vendée), et figuré dans notre description (1) de cette station.

b) *Galet-broyeur*. — Un galet arrondi, en boule, mais cassé par moitié, de 0^m07 de diamètre, en *quartz de filon*. — C'est un galet roulé, qui a dû être utilisé comme *broyeur à couleur*, car sa face inférieure est très bien arrondie et présente une coloration *rouge* assez marquée (traces d'*ocre* (2) ou de *sanguine*, sans doute). — Il n'y a pas toutefois de trace d'usure nette, ni de percussion (*Fig. 7, 4*) (3).

c) *Galet ordinaire*. — On a trouvé aussi un *galet* de la côte voisine, en quartz bleu roulé ; ce dernier ne paraît pas avoir servi. Mais il a été sûrement apporté dans la sépulture, comme le premier cité, car il ne vient pas du sol.

2° OBJETS EN SILEX TAILLÉ. — Nous avons à décrire sous cette rubrique : 1° un *tranchet* en lame ; 2° un *tranchet* en flèche ; 3° un grand *éclat de silex*, qui ne paraît pas avoir été retouché, mais qui a été utilisé.

1° *Tranchet en lame*. — Il s'agit d'une belle pièce, en silex bleuté ou bleuâtre (4), à taches blanches, très mince, en forme de trapèze, à 4 bords, très bien retouchée. Une des faces est presque plane ; l'autre, un peu bombée, à saillie transversale, correspond au point où commence la lame tranchante. Ce tranchet a une lame

(1) M. BAUDOUIN et G. LACOULOUMÈRE. — *Découverte d'une station de silex taillés.... au Moulin Cassé de Saint-Martin-de-Brem (Vendée)*. — *Rev. du Bas-Poitou*, 1903. — Extr. Vannes, 1903, in-8°, 17 pages, 2 fig.

(2) Il est possible toutefois que cette coloration ne soit due qu'à un contact prolongé avec une poterie rouge ; mais ce n'est pas probable. — En tout cas, nous avons recueilli une sorte de morceau de *terre rouge*, de la grosseur d'une noix, qui peut être soit de l'ocre, soit un fragment de carreau décomposé.

(3) Nous avons trouvé un galet-broyeur analogue dans un puits funéraire gallo-romain au Bernard (Vendée). — C'est, dans ce cas, un outil qui a persisté.

(4) On peut comparer à cette roche celle d'une *flèche* décrite par O. de Rochebrune (*Mém. Soc. Ant. Ouest*, 1864, pl. XIII, fig. 3).

longue de 0^m030 et une hauteur maximum de 0^m035. La plus grande épaisseur est de 0^m005. Retouches très marquées sur un bord des deux côtés, sur l'autre d'un seul côté (face avec saillie).

La lame, bien tranchante, présente quelques éraflures ; donc, elle a servi. — C'est une pièce caractéristique, en silex local, jurassique (Fig. 7, 9 ; et Fig. 8, 1).

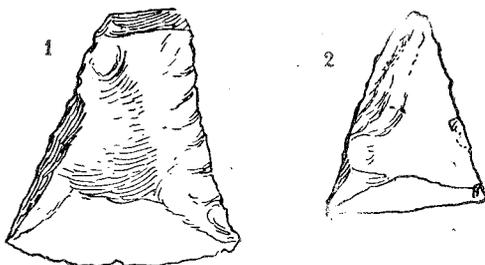


Fig. 8. — Tranchets en lame (1) et en flèche (2), trouvés au Grand Bouillac (Grandeur nature).

2° *Tranchet en flèche.* — Ce petit tranchet, en même roche que le précédent, ne paraît guère avoir été retouché qu'au niveau d'un des bords et de la partie formant base. Il a une forme triangulaire, à base de 0^m020 et hauteur de 0^m025. Son épaisseur maximum ne dépasse pas 0^m003. — C'est aussi une assez jolie pièce, qui n'est qu'une flèche sans pédoncule, à tranchant transversal (Fig. 7, 8 ; et Fig. 8, 2) (1).

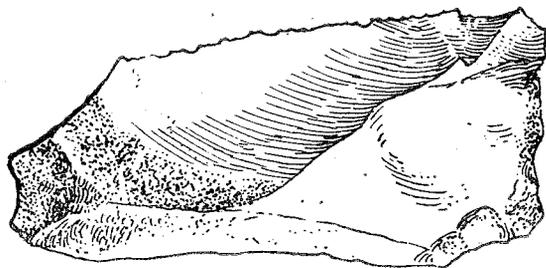


Fig. 9. — Lame de silex utilisée, avec petites dents, du Grand Bouillac (Grandeur nature).

3° *Lame utilisée.* — L'éclat, en lame allongée, à bulbe net, est aussi de même roche bleutée ; il paraît sans retouche. Mais sa partie coupante est ébréchée ; et il a dû être utilisé. Il mesure 0^m075 de long, 0^m035 de largeur maximum ; et son épaisseur la plus forte est de 0^m010. A la base, on a détaché un petit éclat : ce qui paraît voulu (Fig. 7 et 9).

(1) C'est la première fois que nous avons trouvé dans un dolmen de Vendée des silex de cette nature.

4° *Eclats de silex préhistoriques.* — Nous avons trouvé, au cours de la fouille, au moins huit éclats de silex, certainement préhistoriques (*Fig. 7, 7*). En effet, il s'agit d'un silex *bleuâtre* (et non plus *jaune*, comme celui de la *meule*) ou *blanc-bleuâtre* ou *bleuté*, originaire du pays, et d'*éclats* tout à fait comparables comme forme avec ceux de la station néolithique voisine de Bélesbat. Ces silex, par suite, n'ont aucun rapport avec les débris de meule cités plus haut (1). — Nous notons 2 éclats blancs : 1 triangulaire, 1 en lamelle très plate ; 2 éclats typiques noirs (surtout comparables à ceux de Bélesbat) ; 4 bleuâtres, à rapprocher des *tranchets* (1 sorte de « marbre » ; 1 en lamelle ; et 1 en forme de *perçoir*).

Un éclat, en forme de *perçoir*, n'a peut-être pas été retouché ; mais il semble avoir été utilisé ; il est en silex brun et épais, trop épais pour être une simple lame. Il a 0^m025 de large, 0^m030 de long, 0^m012 d'épaisseur (*Fig. 7, 7*).

3° OBJET EN PIERRE POLIE. — *Débris poli.* — Nous n'avons à signaler qu'un fragment d'*objet* (1) *poli* sur ses deux faces, cassé à ses deux extrémités, qui ne semble pas se rapporter à une hache polie (2), car il est *trop aplati*. Les bords étaient arrondis ; il semble être en *silex*. Sa largeur de 0^m045 paraît correspondre à celle de l'outil primitif entier ; son épaisseur est de 0^m018.

Le morceau restant n'a que 0^m025 de longueur : ce qui empêche de soupçonner sa nature réelle (*Fig. 7, 3*).

4° OBJET EN FORME DE HACHE. — Nous avons trouvé dans le dolmen un objet en pierre, qui semble susceptible d'être *emmanché*, et qui fut peut-être un *outil*. Il a, en tout cas, la forme de certains objets polis. Peut-être n'est-ce toutefois qu'un vulgaire caillou naturel ?

La roche est lourde ; elle semble être en *schiste noir*, dense, à peine feuilleté. Cette pierre, sûrement *importée*, a 0^m11 de largeur, 0^m04 de hauteur, 0^m02 d'épaisseur en son milieu et 0^m025 au niveau de la base d'emmanchage. Pas de tranchant ; mais, à sa place, une sorte de surface aplatie, naturellement en lame mousse (*Fig. 7, 5*).

6° *Rondelle en schiste.* — Notons encore une sorte de *rondelle* en schiste, friable, plus ou moins comparable à celle trouvée à la

(1) Nous avons vérifié que ce n'est pas du *calcaire* (Epreuve HCl négative) du sous-sol, coloré en noir.

(2) Dans la commune de Saint-Vincent-sur-Jard, jusqu'à présent, on n'a trouvé que 4 *haches polies* : une en grès (Musée de Nantes ; collection Léon Ballereau) ; deux en grès, trouvées à Bélesbat (Musée de Nantes ; coll. L. Ballereau) ; une, jadis (1901) dans la collection P. du Bois Chevalier.

Pierre folle de Commequiers (1), mais non trouée, qui a été *travaillée et importée* dans la sépulture de façon certaine, et fait sûrement partie du mobilier funéraire (2). Elle a 0^m08 de diamètre et 0^m05 d'épaisseur.

Il n'y manque qu'un trou pour en faire un objet de parure ou une amulette.

On a trouvé aussi une autre plaquette, *importée* également, en *schiste ardoisier* ; mais celle-ci n'était pas arrondie et par conséquent pas travaillée.

II° POTERIES. — Il faut bien distinguer les poteries *modernes* des *anciennes* et ne se préoccuper que de ces dernières, au point de vue de la sépulture.

1° POTERIES MODERNES. — a) 2 grands morceaux d'une sorte de grande « terrine » ou *écuelle*, épaisse, ayant 0^m10 chacun, carrés, avec *bec* et face interne *vernissé*. Terre jaune, grossière, avec cailloux de quartz. Extérieur vert, avec raie noire. — De plus, un morceau du fond plat de cette terrine.

b) Fragments divers d'un autre vase, de même facture.

c) 2 débris d'un grand vase, à large ouverture, en forme d'*écuelle*, avec rebord orné de dents profondes, à la base du col.

d) Nombreux débris de parois de petits vases.

e) 3 débris d'un grand vase en *écuelle*, avec un godron à damier, à la partie externe (aspect ancien).

f) 5 *fonds* cassés de vases plats, divers et distincts.

g) 4 fragments de *cols* de petits vases à large ouverture.

h) Trois anses cassées de cruches modernes.

Poteries cassées, déposées là par le meunier ou les paysans.

2° POTERIES ANCIENNES. — Elles sont certainement du type *dolménique* classique ; mais peut-être pas toute de même nature. Il faut signaler les fragments suivants de façon spéciale.

1° Un fragment en *terre noire*, présentant à la face extérieure un *mamelon* très net (Fig. 7, 2). Cette poterie à une cassure complètement noir-brun dans toute l'épaisseur ; aucune partie rouge sur les deux faces. Elle n'a pas été faite au tour et ne paraît pas avoir subi l'action du feu. Malgré cette absence de cuisson, elle est très résistante encore. Épaisseur, 8^{mm}. Saillie supplémentaire du *mamelon* : 8^{mm}.

(1) BAUDOIN (M.) et G. LACOULOUMÈRE. — *L'Allée couverte de la Pierre folle de Commequiers* (Vendée). — Montauban, AFAS, 1902. Paris, AFAS, 1903, in-8°, 87 p. [Voir p. 63 et fig. n° 27].

(2) On a trouvé des rondelles analogues dans les puits funéraires gallo-romains du Bernard.

2° Petit fragment de coloration rouge à l'extérieur avec petites raies creuses, hautes de 1^{mm} , profondes de $1/2^{\text{mm}}$, parallèles, horizontales, distantes de 3^{mm} , et formées de points successifs dus très probablement à des impressions faites avec des coquilles, et sans doute avec des *Cardium edule*. — A la cassure, couche centrale très noire, épaisse de 3^{mm} , avec une couche interne et une couche externe rouge-jaune épaisse de $1/2^{\text{mm}}$ seulement chacune (cuisson à peine tentée).

3° Un fragment, correspond au bord d'un vase, à cassure presque rouge en totalité (couche centrale noire : 1^{mm} ; couche externe rouge 2^{mm}), avec cercle formé d'un pointillé très net (*Cardium edule*).

4° Autre fragment analogue, cassure à centre grisâtre épais de 3^{mm} (et couche externe rouge), raies concentriques comparables.

5° Un fragment, plus considérable, d'une poterie rouge épaisse de 11^{mm} ; à cassure dans le centre très noire à 7^{mm} , et les deux surfaces rouges peu accentuées (2^{mm} chaque) : La cuisson n'a donc été que légère (*Fig. 7, 1*). — La face externe présente une décoration fort intéressante, constituée par des sortes de V, à branches écartées,

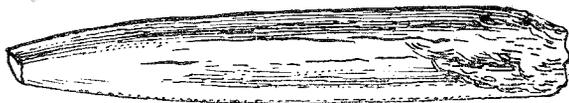


Fig. 10. — Perçoir en os du Grand Bouillac (Grandeur nature).

simulant des fleurs, au sommet correspondant à l'ouverture du vase, disposées régulièrement à 2 centim. les unes des autres. On dirait des impressions produites par de simples *coups d'ongles*; mais l'une d'elle seule est nette à ce point de vue, et seule présente une impression digitale reconnaissable.

6° Fragment de même aspect, mais sans décor.

7° Fragments de vases, en terre totalement noire.

8° Bords de sortes d'écuelles, en terre complètement noire.

9° Fonds, en terre rouge.

III° OUTILS EN OS. — 1° *Perçoir*. — Dans la partie antérieure du mégalithe, non loin des tranchets, on a trouvé un joli perçoir en os, malheureusement cassé au niveau de ses deux extrémités.

Cet outil, le premier de ce genre qu'aient donné les dolmens de Vendée, paraît être en os de *renne* (*Cervus tarandus*). Il est aplati et a sa surface encore lisse, quoique érodée par le séjour dans le sol. Il a encore $0^{\text{m}}075$ de long. Sa base atteint $0^{\text{m}}013$; mais il n'est épais que de $0^{\text{m}}007$. Sa face inférieure est légèrement concave, sauf à $0^{\text{m}}02$ de la pointe où elle est plane (*Fig. 10*). Sa face supé-

rieure (Fig. 7, 6), un peu bombée, présente sur l'un de ses bords des *stries*, obliques et parallèles, qui atteignent le milieu du perçoir ; elles se poursuivent jusqu'à la pointe, comme les barbelures d'une plume. Ces stries sont anciennes et voulues ; elles représentent évidemment une décoration de l'outil.

2° *Autre débris d'os.* — Nous avons remarqué un autre morceau d'os d'animal, que nous avons cru devoir rapprocher du perçoir ci-dessus ; mais il est tellement détérioré que toute détermination est impossible. En tout cas, ce n'est pas un os humain, et c'est un os ancien, qui colle à la langue. Ce doit être encore un débris d'outil, fait avec une phalange ou un morceau de cubitus.

IV° OSSEMENTS HUMAINS. — A. DESCRIPTION. — Nous allons énumérer d'abord tous les os recueillis et indiquer les mensurations qui ont pu être faites.

1° CRANE. — a) *Temporal.* — 1° 3 débris d'*apophyses mastoïdes*, avec *orifice du conduit auditif* ; tous les trois du côté *droit*. — Donc il y a eu *au moins 3 crânes* dans le monument (Débris : A, B, C).

2° Un débris d'*apophyse mastoïde gauche*, paraissant correspondre au débris A ci-dessus (os de même aspect).

3° Un *rocher droit*, paraissant s'adapter au débris C ci-dessus (mais ce n'est pas certain).

4° 2 *cavités glénoïdes droites* : une correspondant au sujet B (adaptation parfaite) ; une ne pouvant s'adapter au sujet A, mais avec adaptation possible avec le sujet C (os analogue).

Il résulte de là qu'il n'y a pas eu plus de *trois crânes*, ayant laissé des débris reconnaissables.

b) *Occipital.* — 4 fragments, dont 1 correspondant à la crête située entre les fosses cérébelleuses.

c) *Frontal.* — 1° Deux débris de *Frontal gauche*, correspondant à l'arcade sourcilière. — 2° Un morceau de *Frontal droit* (apophyse orbitaire externe).

d) *Pariétal.* — Au moins 5 grands fragments déterminables, correspondant à *deux crânes* au moins, car certains sont bien moins épais. — Ces pariétaux étaient, en général, très épais ; ils atteignent parfois 0^m007.

e) Nombreux *débris indéterminables*, au moins 35 à 40, paraissant appartenir au moins à *deux crânes* (aspect différent).

2° FACE. — Pas trace de *mâchoire supérieure*, ni des *os de la face*.

1° Un morceau de *MACHOIRE INFÉRIEURE*, avec *deux grosses molaires* (1 sujet adulte), probablement deuxième grosse molaire et dent de sagesse du côté *droit* (*dent de sagesse*, à peine usée, à 4 tuber-

cules, avec les 2 internes subdivisés ; deuxième molaire un peu usée en dehors).

2° *Dents libres saines* : 6 grosses molaires (2 sujets au moins) : 3 dents usées (1^{er} sujet) ; 3 dents non usées (2° sujet). — 5 *Petites molaires* : 3 non usées ; 2 usées (2 sujets). — 1 *canine* 1 non usée (2° sujet). — 3 *incisives*, dont 2 non usées et une usée.

3° *Dents cariées* : 1 incisive usée. — *Carie* sur la partie latérale, avec trou profond au dessus du collet, du côté où l'usure est la plus accentuée. Cavité de 0^m003 de profondeur et de 0^m003 d'ouverture. — Cette carie semble indiquer un sujet de la *fin du Néolithique*.

3° COLONNE VERTÉBRALE. — 1° *Atlas* et *Axis*. — 1° Moitié antérieure de l'ATLAS (arc d'articulation).

2° Un arc postérieur d'ATLAS (autre sujet).

3° Moitié antérieure de l'AXIS : corps et apophyse odontoïde, sans doute du même sujet (même conservation).

2° *Vertèbres cervicales*. — Un sujet : 3 corps et 2 parties latérales. Autre sujet (plus petit) (correspondant sans doute aux dents non usées et au crâne moins épais) : 1 petit corps.

3° *Vertèbres lombaires*. — 2 dont 1 corps seulement, et une vertèbre presque entière, mais à corps très friable et cassé.

4° *Débris indéterminables*. — Une trentaine ; dont 11 morceaux des *parties latérales* et 12 d'*apophyses épineuses* de diverses régions.

4° THORAX. — 1° *Clavicule*. — 5 fragments : a) 1 *extrémité interne*, côté *droit* (Hauteur : 0^m020 ; largeur : 0^m107) ; 14 fragments du centre, indéterminables.

2° *Sternum*. — 1 *extrémité inférieure* (sujet moyen) (0^m25 × 0^m29 × 0^m02).

3° *Côtes*. — a) 45 débris de la partie centrale, dont 12 d'un sujet *petit* ; b) 7 arcs postérieurs ; c) 3 extrémités antérieures ; d) côtes parfaitement déterminables : 1 *première côte*, très aplatie, très large (sujet âgé et grand) ; 1 *première côte* (sujet moyen) ; 1 *première côte* (sujet petit).

En somme, les *premières côtes* indiquent 3 sujets : 1 grand, 1 moyen, 1 petit. — Ce qui correspond bien aux *trois crânes*, déjà admis.

5° MEMBRE SUPÉRIEUR. — 1° *Humérus*. — a) 1 *extrémité inférieure*, sans trochlée, du côté *gauche* ; b) 1 *trochlée* seule, côté *droit* ; c) fragments indéterminables.

2° *Cubitus*. — a) 1 *extrémité supérieure*, côté *gauche* (sujet moyen) ; b) plusieurs fragments centraux, indéterminables.

3° *Radius*. — *a*) nombreux fragments centraux indéterminables ; *b*) 1 *partie inférieure*, sans épiphyse, côté *gauche* ; *c*) 1 *extrémité inférieure articulaire*, côté *gauche* ; *d*) 4 *parties supérieures* : 1 droit (1/2 sup.) (sujet moyen) ; 1 droit (1/3 sup.) (sujet grand) ; 1 cupule radiale seule (sujet jeune) ; 1 radius (1/3 sup.), sans cupule, côté *gauche* (sujet moyen) ; 1 radius (1/3 sup.), sans cupule (sujet jeune).

Comme on le voit, l'étude des débris des radius oblige à admettre, comme celle des côtes, *trois Sujets* : grand, moyen, et petit.

4° *Main*. — A. *Os du Carpe* : *a*) 1 scaphoïde ; *b*) 1 semi-lunaire ; *c*) 1 grand os ; *d*) nombreux fragments d'os du carpe, indéterminables.

B. *Métacarpiens et Métatarsiens*. — Presque tous ces os étaient cassés ou en tout cas impossibles à distinguer les uns des autres en général. — Nous avons compté : *a*) 14 parties *antérieures* ; *b*) 20 parties *centrales et postérieures* ; *c*) 6 *autres*, mais indéterminables. Au total, 40 pièces. — Si l'on élimine les *métatarsiens* reconnus (1^{er} et 5^e) et étudiés plus loin, chaque sujet donne 16 os de cette nature (6 aux 2 pieds ; 10 aux mains). — Le fait d'avoir trouvé 40 pièces distinctes indique donc au moins 3 *sujets*, car $2 \times 16 = 32$.

L'un des *métacarpiens*, le 3^{me}, qui se reconnaît grâce à son apophyse styloïde, n'avait pas son extrémité inférieure soudée au corps de l'os : fait très digne de remarque. Mais nous n'avons trouvé que ce seul os présentant ce caractère, très important pour la détermination *précise* de l'âge ; il appartient évidemment au sujet le plus petit ou sujet n° III (1).

C. *Phalanges*. — *a*) 19 *premières phalanges* ; *b*) 17 *phalanges* ; *c*) 5 *phalangettes*. — Au total : $19 + 17 + 5 = 41$ pièces.

Mais il est possible qu'il y ait dans ce nombre des phalanges du pied (en raison des os cassés).

6° *BASSIN*. — *a*) 3 grands débris d'os *iliaque*, au niveau des fosses iliaques ; *b*) morceaux indéterminables, rares.

7° *MEMBRE INFÉRIEUR*. — 1° *Fémur*. — *a*) Une partie *centrale* (les deux extrémités manquent), mesurant : Diam. antéro-postérieur, 0^m032 ; D. transverse, 0^m028 ; Circonférence, 0^m090. — Cet os appartient à un sujet à *gros* fémur. — *b*) Plusieurs fragments, reconnaissables.

2° *Rotule*. — *a*) 1 rotule entière, côté *gauche* (petite face), sujet fort (Largeur : 0^m051 ; Hauteur : 0^m043 ; Epaisseur : 0^m022).

b) 1 rotule *entière*, côté *gauche* (2^e sujet, plus petit) (Largeur : 0^m039 ; Hauteur : 0^m032 ; Epaisseur : 0^m020).

(1) Un métacarpien était un peu plus petit que celui-ci comme longueur, mais avait son épiphyse soudée ; il doit appartenir au sujet moyen (n° II), qui, par suite, doit être une Femme.

c) 1 fragment, partie antérieure (côté indéterminable), du 2^e sujet.
3° *Tibia*. — Aucun débris déterminable, sauf un fragment de partie centrale (os de moyenne grosseur).

4° *Péroné*. — 2 fragments déterminables : a) Extrémité *supérieure* du côté *droit*, à tête très grosse (0^m023 × 0^m031) (sujet âgé).

b) Extrémité *inférieure*, du côté *gauche*. Malléole d'un sujet moyen (0^m018 × 0^m021).

c) 7 fragments centraux : 1 gros, *cannelé*, et large; 1 moyen; et 5 plus petits (pas de cannelure accentuée).

5° *Pied*. — A. *Os du Tarse*. — 1° *Astragale* : 3 fragments; a) moitié *antérieure* (tête et col) du côté *droit* (gros sujet); b) 1 fragment de *corps* (partie antérieure, surface articulaire); c) 1 fragment de *corps* (surface articulaire tibiale, du côté *gauche*). — 2° *Calcaneum* : a) 1 os du côté *gauche*, un peu altéré en avant (sujet gros). — 3° *Cuboïde* : Un os du côté *gauche*. — 4° *Cunéiforme* : Un *moyen* cunéiforme. — 5° *Scaphoïde* : 3 os. a) Un entier, côté *gauche*; b) Un presque entier, côté *droit* (brisé en dedans), os du même sujet; c) Un presque entier, du côté *gauche* (2^e sujet).

B. *Métatarse*. — Nous ne parlons ici que des *Métatarsiens* différenciés. — 1°) 1^{er} *Métatarsien* : a) 1 partie *antérieure*, côté *gauche* (gros sujet); b) un os entier, côté *droit* (sujet moyen); c) 1 extrémité *antérieure*, côté *gauche* (même sujet, sans doute). — 2°) 5^e *Métatarsien* : a) 1 extrémité *postérieure* du côté *droit* (gros sujet); b) 1 extrémité *postérieure*, côté *droit* (sujet moyen); c) 1 extrémité *postérieure*, côté *gauche* (même sujet); d) un os presque *entier* (sujet petit), côté *gauche*; e) un os *entier*, côté *droit*, de grosseur moyenne.

Ce dernier os, d'une détermination absolument certaine, est le *seul* qui, jusqu'ici, indique de façon sûre, l'existence d'un *Quatrième Sujet* dans la sépulture !

C. *Phalanges*. — 12 phalanges diverses, et *une* du *gros orteil*.

8° OS DIVERS. — Il faut ajouter à ces ossements, en partie au moins déterminables et d'un classement possible, quoique difficile pour la plupart, une *centaine* de fragments d'os, provenant de la destruction des os longs.

B. DÉDUCTIONS. — En somme, on n'a guère trouvé dans ce mégalithe que de *petits os* (phalanges, etc.). Tous les *os longs* étaient brisés ou en partie détruits; presque tous les os plats avaient disparu, malgré le sous-sol calcaire. A noter qu'il n'y avait pas trace d'os de la face; pas trace de maxillaires supérieurs; et un très court débris de maxillaire inférieur, avec, en somme, peu de dents !

1° De la disposition des ossements, qui certainement avaient été

bouleversés par les lapins ou les rongeurs du champ, il nous semble qu'on se trouve plutôt en présence d'un *Ossuaire* que d'une Sépulture par inhumation. Cet ossuaire correspondait, en réalité, à la *Chambre antérieure* du monument, car on n'a trouvé que des ossements égarés dans la *Chambre postérieure*, sous la grosse pierre tombée (entre autres, un fragment d'humérus).

2° Notre étude détaillée des os semble indiquer qu'il y avait dans cette sépulture certainement *trois Sujets* au moins.

a) 1 sujet *agé*, à crâne épais, à dents usées (et une cariée), à grosses vertèbres. Nous l'appellerons le *Sujet n° I*, ou *Sujet grand et agé*. C'est un *homme* adulte, évidemment.

b) 1 sujet, bien moins âgé, à crâne peu épais. Ce sera le *Sujet n° II*, ou *Sujet petit et jeune*.

c) L'existence d'un *troisième cadavre* (*Sujet n° III*) est prouvée par de plus nombreux débris. C'est un sujet de taille intermédiaire (*Sujet moyen*) aux deux autres, auquel appartiennent vraisemblablement les dents non usées.

d) Y avait-il vraiment un *4^e sujet*? La trouvaille d'un *métatarsien*, qui ne peut appartenir aux trois ci-dessus, nous oblige à l'admettre, quoique ce soit le seul *os* de cette nature que l'on ait rencontré.

Mais, puisque nous acceptons l'hypothèse d'un *Ossuaire*, il peut très bien se faire qu'on n'ait déposé là que 3 sortes d'ossements (c'est-à-dire 3 sujets) et non 4, ledit *métatarsien* n'ayant été apporté là que fortuitement et par hasard d'une sépulture antérieure.

C. RECONSTITUTION. — Voici comment, d'après nous, on peut répartir les ossements à caractères nets pour chacun des sujets.

SUJET N° I. — *Sujet agé*. — *Homme adulte* (os très gros): Temporal. Pariétal. Dents usées; 1 dent cariée. Atlas. Vertèbres cervicales. 1^{re} côte. Radius. Phalanges. Péroné. Rotule. 1^{er} Métatarsien. 5^e Métatarsien.

En raison du *volume des os*, groupés sous cette rubrique, nous croyons que ce n'est pas trop s'avancer que de dire qu'ils s'appliquent à un représentant du sexe masculin et à un *Homme*, assez âgé.

SUJET N° II. — *Sujet petit et très jeune*: Fragment de temporal. 1^{re} côte. Radius. Phalanges. 5^e Métatarsien.

Un des *métacarpiciens* (3^e, avec apophyse styloïde) n'avait pas son extrémité inférieure soudée au corps de l'os. — Donc ce sujet, sans doute un *homme* jeune, avait 16 à 18 ans, puisque la soudure n'a lieu qu'à 19 ans.

SUJET N° III. — *Sujet moyen*: Temporal. Pariétal. Dents non usées. Atlas. Vertèbres cervicales. 1^{re} côte. Radius. Phalanges.

Cubitus. Péroné. Rotule. Métacarpien. 1^{er} Métatarsien. 5^e Métatarsien.

Nous pensons qu'il s'agit là d'une *Femme*, en raison de la petitesse d'un *Métacarpien*.

SUJET N^o IV. — *Sujet moyen*. — 5^e Métatarsien. — Son existence nous paraissant être sans rapport direct avec la sépulture, il n'y a pas lieu d'insister.

La *Taille* a été impossible à déterminer, car aucun grand os long n'a été trouvé entier.

D. FAUSSE BRÈCHE A OSSEMENTS HUMAINS. — Cette fouille nous a fourni une pièce très intéressante. C'est une *phalange de main humaine* (1), qui adhère à un petit bloc de calage ou de galgal, en calcaire blanc tendre du sous-sol, *jurassique*, de façon à former une sorte de *brèche*, comparable à celle de la Grotte des Eyzies ou de Solutré, par exemple. La *soudure* est manifeste. Il en résulte une union réelle de l'os avec la roche; et, si la fouille du mégalithe avait été faite sans tenir compte de la nature géologique du terrain, on aurait pu, un instant, croire à la *contemporanéité* des deux parties de l'objet trouvé, conformément à une loi désormais bien établie!

Certes, avec un calcaire jurassique, on n'aurait pas été long à s'apercevoir de l'erreur. Mais celle-ci aurait été certainement plus difficile à dépister, s'il s'était agi d'une roche *tertiaire* et en particulier Pliocène!

Il est d'ailleurs évident pour nous que la soudure s'est faite sous l'influence de l'eau de pluie, chargée de carbonate de chaux, car nous ne croyons pas qu'il y ait eu d'inhumation proprement dite dans ce mégalithe.

Il faut conclure de là qu'en matière d'ossement humain et de brèche, il faut être extrêmement prudent et avoir l'œil toujours très-ouvert!

§ V. — MENHIRS SATELLITES.

Au voisinage du Mégalithe, nous avons trouvé plusieurs pierres éparses et tombées, dont deux d'entre elles au moins ne peuvent être que des *Menhirs satellites* du monument, et les autres des *Pierres péritumulaires du Mégalithe*.

HISTORIQUE. — C'est l'abbé F. Baudry qui a, le premier, mentionné l'existence de « trois *menhirs*, renversés au Sud et à l'Est », du Grand Bouillac. — Il ajoutait même alors : « Il semble établi que le dolmen était *entouré de pierres de cette espèce* ».

(1) Cette phalange n'a pas été comptée dans les énumérations ci-dessus.

Plus tard, A. Bitton les a indiqués à son tour sur ses notes. « A côté, *trois menhirs* de grès quartzeux, à 40 mètres au Sud et à l'Est du dolmen » (1).

ENUMÉRATION. — En réalité, comme nous l'avons indiqué plus haut, nous avons découvert, en 1905, plus de *trois* pierres de cette catégorie. — Une se trouve au Sud ; nous l'avons appelée le *Menhir* N° I ou *Sud*. Un autre est à l'Est ; c'est notre *Menhir Est* ou *Menhir* N° II. A 10 mètres au nord, autre pierre plus petite (*Pierre* n° 3). Enfin, au Sud-est, il y a trois blocs, que nous avons désignés sous les noms de *Blocs du Sud-Est* (*Pierres* n°s 4, 5 et 6). Il est probable que la Pierre n° 3 (et non le n° 4) est le 3^e menhir de Baudry (*Fig.* 1, 3).

DESCRIPTION. — Nous allons décrire successivement ces blocs, en indiquant les opérations de *Restauration* que nous avons pratiquées pour les deux d'entre elles, qui sont d'indiscutables *Satellites*.

Quant aux autres pierres, dites *péritumulaires*, nous n'y avons pas touché.

Indiquons de suite, toutefois, que tous ces blocs sont placés sur un sol *calcaire*, qui est identique à celui du dolmen, et à propos duquel il n'y a rien de particulier à signaler de nouveau.

I. — MENCHIRS SATELLITES CARDINAUX.

I. *Menhir du Sud* ou N° I.

Situation. — A exactement 90 mètres (2) au Sud du centre du Mégalithe, sur le bord oriental du chemin de Saint-Vincent au Pont-Métayer, se trouvait un bloc, qui occupait la situation suivante.

Il était placé dans le champ n° 24, de la section C, touchant au sud au *Fief Saint-Jean*, et appelé lui-même *Fief du Moulin* (3). Il se trouvait à 50 mètres de la limite sud de ce champ n° 24, en jachère en 1905, et à 5 mètres seulement à l'est du chemin (*Fig.* 1, S.).

La pierre a une forme *triangulaire* et est très régulière.

Ce bloc, *posé à plat*, reposait alors sur l'une de ses faces, avec

(1) L. Audé, comme nous l'avons déjà fait remarquer, n'avait pas eu l'attention attirée en 1840 sur ces blocs épars.

(2) Et non pas à 40 mètres ou 50 mètres, comme l'ont dit l'abbé F. Baudry et A. Bitton : ce qui semble indiquer que A. Bitton n'a fait que copier Baudry, sans aller lui-même sur les lieux.

(3) Ce fief est à l'est du tènement de la *Pierre* et du *Fief du Grand-Chêne* (Il est probable qu'il y avait autrefois un grand chêne, peut-être aux abords du mégalithe).

base à l'Ouest et sommet à l'Est, c'est-à-dire avec grand axe Ouest-Est, ou à peu près.

Si l'on suppose que c'était un menhir, orienté comme d'habitude, il était évidemment *tombé* du côté de l'Est. La face opposée était bien visible. En réalité, il a pu tomber sur le *côté Est* et se renverser ensuite au *Nord*; et, par suite, les faces étaient *Sud* et *Nord* : ce qui est fort probable.

Forme et Aspect. — Le bloc présente à considérer : un sommet très arrondi (*Fig. 11, II*) et une base, des arêtes et des faces.

Son *Arête Sud*, comme la base, bien visible sur l'une de nos photographures (*Fig. 11, I*), est extrêmement régulière et comme arrondie par des frottements. On dirait que ce bloc a été érodé par les eaux de ces deux côtés au moins, tandis qu'il était en place sur le flanc d'un coteau. L'arête sud est d'ailleurs très épaisse et comme usée; elle a même parfois un facies presque poli (*Fig. 11, III*).

Par contre, l'*Arête Nord* est plus irrégulière, anguleuse, avec une encoche assez profonde, qui lui donne l'allure d'un crochet. C'est évidemment de ce côté que le bloc adhérait au rocher, quand il était en son emplacement primitif.

La *Face supérieure*, c'est-à-dire celle qui était visible, était un peu excavée en *gouttière*, semblant aussi creusée par les eaux. Rien à noter sur la *Face inférieure*, tout à fait plane; c'était la face principale.

Nature. — Si l'on suppose le bloc redressé, on a bien là un petit menhir typique. Etant donné sa longueur, si on le suppose enfoncé en terre de 0^m50, il avait encore une hauteur de 1^m30 : ce qui correspond bien à celle des Menhirs Satellites des Sépultures.

La forme de cette pierre, son aspect, la manière dont elle était disposée sur le sol, de même que sa nature pétrographique et ses dimensions, tout prouve que ce ne pouvait être qu'un menhir.

Dimensions et poids. — Ses *dimensions* sont les suivantes : largeur à la base, autrefois en terre : 1 mètre; largeur au sommet : 0^m45 (c'est-à-dire à peu près la moitié de la base); largeur au milieu : 0^m80 (ce qui est dans la règle); épaisseur maximum (base) : 0^m60 (1); longueur totale : 1^m80. — On peut admettre comme largeur moyenne 0^m75 et 0^m50 comme épaisseur moyenne.

Cela donne un *cube* de 1^m80 × 0^m75 × 0^m50, c'est-à-dire 0^m675.

Si l'on admet pour la roche une densité de 3, comme d'usage, on obtient un *poids* de 2.000 kilogrammes environ.

Pétrographie. — En effet, la roche qui constitue ce bloc est de la *granulite*. C'est une pierre qui provient certainement du gise-

(1) Voir *Fig. 11, II*, le même en place.



Fig. 11. — Le Menhir satellite cardinal Sud du Grand-Bouillac, à Saint-Vincent-sur-Jard (Vendée). — [Photographies Marcel Baudouin].
Légende. — I, A gauche : MENHIR TOMBÉ (1905). — II, MENHIR REDRESSÉ en 1905. [Retombé en 1906].



Fig. 11. — Restauration du Menhir satellite Sud du Grand-Bouillac. — Soulèvement, à l'aide du Cric et calage à la terre, de la face inférieure. — *Légende* : C, D, Chemin de Saint-Vincent-sur-Jard au Pont Métayer. — B, Mégalithe funéraire du Grand-Bouillac, à 90^m au Nord.

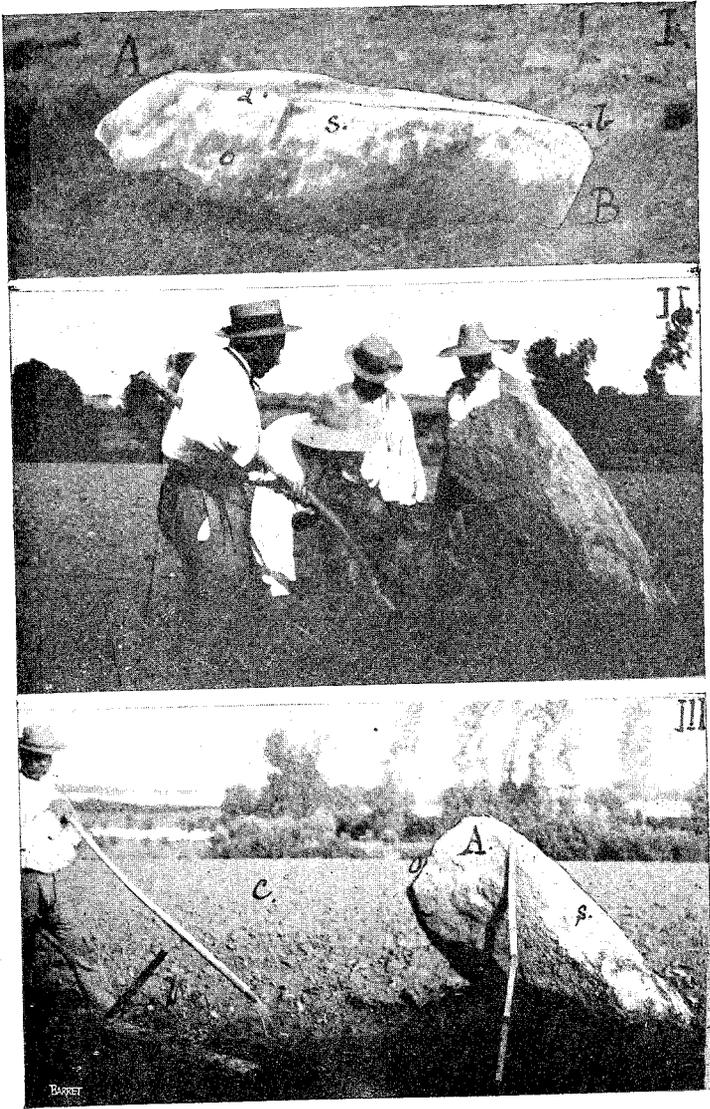


Fig. 12. — RESTAURATION du Menhir satellite cardinal Est du Mégalithe du Grand-Bouillac, à Saint-Vincent-sur-Jard (Vendée). — [Photographies Marcel Baudouin].

Légende. — I, En haut : MENHIR TOMBÉ. — o, arête de l'Ouest; s, face supérieure; A, sommet; B, base; a b, mètre placé sur la pierre. — II, Au milieu : REDRESSEMENT EN COURS. — Trois hommes mettent de la terre au pied du menhir, pour le caler à la base. — III, En bas : REDRESSEMENT A MOI TIÉ EXÉCUTÉ. — Le menhir est soulevé d'un mètre à son sommet A; s, arête Sud; o, côté Ouest; C, champ cultivé.

ment d'Avrillé, qui est éloigné d'au moins 7 kilomètres (Vallée de l'Allière, près de la Guinardière) !

C'est le seul exemple de cette roche pour le monument du Grand Bouillac, comme nous l'avons fait remarquer ; et on se demande vraiment pourquoi les constructeurs du Mégalithe ont éprouvé le besoin d'aller chercher un tel bloc si loin, alors qu'ils avaient sous la main tant de blocs de grès faciles à utiliser (1) ! — Ce fait est sans doute en rapport avec une *coutume funéraire*, dont le sens nous échappe encore (2).

Restauration. — La nature de cette pierre ne faisant aucun doute pour nous, nous avons procédé, en août 1905, au redressement de ce *menhir tombé*, en suivant notre technique habituelle, dont une de nos photogravures (*Fig. 11, III*) donne une idée [Creusement d'un *trou* à la base ; relèvement du *sommet* du bloc au cric ; et *calage* avec de la terre et des pierrailles].

La pierre nous semblant *renversée, en place*, nous n'avons eu qu'à la relever directement, sans la changer d'endroit. L'orientation primitive nous a paru être une face *Nord* et une face *Sud* ; mais nous n'avons pas pu nous en assurer de façon certaine.

L'opération de redressement a été des plus simples, malgré le poids du bloc, et exécutée en trois heures par trois ouvriers munis de pioches et de pelles. Il faut un homme au cric et deux de chaque côté, pour « caler du ventre » le bloc, de chaque côté, après creusement du trou. A chaque reprise du cric, on cale avec de la terre ; le calage se tasse un peu. A moitié course, c'est-à-dire quand la pierre est à 45°, il faut border la base avec de la terre, pour lui faire un « lit » ou plutôt une cuvette d'appui.

Nous n'avons fait qu'un trou de 0^m40 de profondeur, si bien que le menhir restauré avait une hauteur de 1^m40.

Après redressement, *sans rotation*, comme on le voit sur notre photogravure (*Fig. 11, II*), la face inférieure était devenue la face Est, la supérieure la face Ouest, et l'arête régulière Sud n'avait pas changé.

Mais, au cours de l'année 1906, nous avons appris que ce menhir s'était à nouveau *renversé* sous l'influence des pluies de l'hiver, par affouillement du sol ; et c'est là un mécanisme intéressant à noter pour l'explication de la *chute spontanée* des *petits Menhirs*.

Nous le redresserons plus solidement en 1907, si possible, et exécuterons la *rotation*.

(1) A moins d'admettre qu'il s'agit là d'un *bloc erratique*, détaché du flanc d'un coteau de l'Allière, et trouvé sur la place même, comme les Grès. — Mais cela est bien peu probable, car on en retrouverait d'autres exemplaires encore de nos jours !

(2) A la « Pierre folle du Plessis », au Bernard, d'ailleurs, le menhir satellite Nord est aussi en *Granulite*, celui de l'Est étant en Grès.

II. Menhir de l'Est ou N° II.

Situation. — La Pierre n° II a été rencontrée, *couchée* également, à environ 95 à 100 mètres à l'Est du mégalithe, toujours dans le champ qui borde à l'Est le chemin se rendant au Pont-Métayer.

Elle était placée dans la partie du champ n° 24 de la section C déjà cité, qui n'est pas cultivée en vigne ; par conséquent dans sa partie orientale, à quelques mètres seulement de la limite de ces deux parties parallèle au chemin (*Fig. 1, Es.*).

Comme la précédente, elle reposait sur une de ses faces, avec son grand axe dirigé de l'Ouest à l'Est.



Fig. 13. — Menhir Satellite cardinal Est du Grand-Bouillac (Vendée), après Restauration. — Vues d'une Face et d'une Arête. — *Légende* : A, sommet ; B, base ; Ca, champ cultivé ; S, face E et O, arêtes.

Si on la regarde comme un *menhir tombé*, elle était évidemment renversée du côté de sa face Est, c'est-à-dire du côté de l'inclinaison du terrain et de la vallée du Bouillac, quoique le sol soit tout à fait plan à ce niveau.

Aspect et forme. — Ce bloc est beaucoup plus irrégulier que le Menhir n° I ; mais il est plus aplati. Sa forme est à peu près triangulaire aussi ; mais la base, située à l'Ouest, est moins arrondie et plus bombée.

La face supérieure est assez régulière et plate (*Fig. 13*).

La face qui repose sur le sol est au contraire des plus irrégulières (*Fig. 14*) ; elle présente une grande concavité à sa partie moyenne.

Les arêtes *Nord* et *Sud* sont à peu près régulières, avec angles arrondis. — Le *sommet* n'est pas pointu.

Dimensions et poids. — La longueur totale de la pierre n'est que de 1^m40 ; elle est donc *plus petite* de 0^m40 que le menhir *Sud*. Sa largeur moyenne est de 0^m80.

L'épaisseur est variable, avec un maximum de 0^m40 au sommet, et un minimum de 0^m20. On peut donc admettre une épaisseur moyenne de 0^m30.

Ce qui donne un *cube* de $1^m40 \times 0^m80 \times 0^m30 = 0^m^336$.

Comme la densité de la roche est d'environ 2,5, on a un *poids* d'au moins 800 kilogrammes, c'est-à-dire à peu près d'une tonne.

On voit que ce bloc est bien *moins lourd* que le Menhir n° 1.

Pétrographie. — La nature pétrographique de la pierre est aussi différente. C'est du grès à grains fins, tout à fait analogue à celui qui constitue tous les éléments architectoniques du Mégalithe.

Nature. — Il est évident qu'il s'agit là aussi d'un *Menhir tombé* (forme, dimensions, etc.).

Restauration. — Nous l'avons *relevé*, en août 1905, bien plus facilement que le précédent, en quelques heures (*Fig. 12*), *en place*, bien entendu, avec les arêtes à peu près nord-sud, et les faces Est et Ouest. Debout, il mesure environ 1^m15 (*Fig. 13, I et II*), car le trou d'enfouissement ne dépasse guère 0^m25.

Remarques. — Nous sommes convaincu qu'il s'agit bien là de deux *Menhirs satellites, cardinaux*, et à peu près *équidistants*.

En effet, il sont tous les deux à la même distance de la sépulture : 90 à 100 mètres. Comme à la *Pierre folle du Plessis* au Bernard, l'un d'eux est une *granulite*, l'autre en *grès* ; et celui en grès est le plus petit (1).

On notera, d'autre part, que cette distance, 100 mètres, correspond à un *tumulus* assez *étalé*, si l'on suppose que les menhirs se trouvaient à l'extrémité des diamètres Est et Sud.

II. — PIERRES PÉRITUMULAIRES ET MÉGALITHIQUES (n^{os} 3, 4, 5 et 6).

1^o *Pierre n° 3.* — Au nord du Menhir n° II, toujours dans le champ n° 24, à 10 mètres environ, il y a un bloc de *grès* à grains

(1) A la *Pierre folle du Plessis*, au Bernard, la distance n'est que de 50 mètres ; ce qui indique un *tumulus* moitié moins étendu. F. Baudry, pour le Grand Bouillac, avait écrit également 40-50 mètres ; mais ces mensurations sont inexactes.

Ne pas oublier que, pour le mégalithe du Bernard, F. Baudry a vu l'un des menhirs encore *debout* : ce qui est *capital*, et justifie nos *Restaurations*, pour le Grand Bouillac.

Au Givre, au *Terrier Papin*, autour d'un dolmen détruit, il y aurait aussi des menhirs satellites de même ordre (*Dict. arch. de la Gaule*). Il reste 4 blocs de granit à peu près aux 4 points cardinaux et distants de 40 mètres.

fins, analogue, couché, et avec grand axe ouest-est également.

Il a 1^m10 de long; 0^m60 de largeur moyenne; et une épaisseur de 0^m20. Il est à environ 100 mètres également du dolmen, c'est-à-dire sur la même circonférence que les menhirs (*Fig. 1, 3*).

2° *Pierre n° 4*. — La pierre n° 4 est à 90 mètres du mégalithe, sur la même circonférence que les Menhirs n°s I et II, à 50 mètres du n° II, et à 90 mètres du n° I (1) (*Fig. 1, 4*). C'est encore du grès.

Ce bloc, en partie enfoui, n'a que 0^m80 de long et 0^m60 de large. Il faisait certainement partie de la périphérie du tumulus (Enceinte à 100 mètres de rayon).

3° *Pierres n° 5 et 6*. — En 1905, ces pierres étaient très voisines l'une de l'autre, le n° 6 étant à 3 mètres à l'ouest du n° 5 (*Fig. 1, 5 et 6*).

Ces deux blocs ont peut-être été déplacés et proviennent sans doute de l'Entrée du Mégalithe, plutôt que la circonférence à rayon de 100 mètres.

Ce groupe est constitué par deux blocs du même grès, couchés sur le sol, à grand axe nord-sud, et non plus ouest-est. Il est situé à peu près à égale distance (environ 75 mètres), entre les Menhirs n° I et n° II, toujours dans le champ n° 24, mais à environ 20 mètres du chemin et 36 mètres du mégalithe.

La pierre n° 6 a 1^m20 de long, 0^m90 de large, et 0^m20 d'épaisseur. La pierre n° 5 a 1^m20 de long, 0^m90 de large, et 0^m20 d'épaisseur.

Ces chiffres correspondent à des dimensions de piliers mégalithiques aussi bien qu'à celles de pierres péritumulaires.

Nature des pierres 3, 4 et 5. — A. *Tumulus*. — Ce qui ne nous paraît pas discutable, c'est que ces 4 derniers blocs doivent faire partie de l'ensemble mégalithique du Grand Bouillac. Aussi, jusqu'à nouvel ordre, considérons-nous les pierres n° 3 et 4 comme des spécimens des éléments constituant une sorte de Cercle de pierres, assez petites, devant servir de limite au Tumulus; c'étaient donc de petits blocs dressés d'une espèce de grand *Cromleck péritumulaire*, disposés entre les *Menhirs cardinaux équidistants*, comme l'avait déjà pressenti F. Baudry (2).

(1) C'est probablement le 3° menhir (Est) de F. Baudry.

(2) On remarquera qu'à la Frébouchère (Le Bernard), autour de l'Allée couverte bien connue, il y avait une première enceinte de pierres debout, avec un rayon de 80 à 100 mètres (*Dict. Arch. de la Gaule*, Art. abbé Baudry), comme au Grand Bouillac, dont la moyenne est 95 mètres. — La seconde enceinte avait 300 mètres de rayon; mais nous n'avons pas trouvé trace au Bouillac d'une seconde enceinte de cette sorte.

Comme conséquence de cette théorie, nous aurions dû les redresser aussi *en place*. Toutefois, nous ne l'avons pas fait, pour ne pas gêner l'exploitation agricole du champ n° 24. De plus, le bien fondé de notre hypothèse n'est pas assez absolument démontré, surtout en raison de la situation actuelle de ces blocs.

Quoiqu'il en soit, l'existence de ce *cercle de pierres péritumulaires* constitue une nouvelle particularité intéressante du mégalithe du Grand Bouillac, sur laquelle il importait d'insister.

B. *Mégalithes*. — Quant aux pierres n°s 5 et 6, nous ne pouvons nous prononcer. Ce peut être aussi des pierres péritumulaires. Mais, jusqu'à nouvel ordre, nous les considérons plutôt comme des *éléments mégalithiques*, transportés du champ n° 215 D dans le n° 24 C, lors de la construction du chemin, en raison de leur *rapprochement* des blocs XII et XIII dudit chemin.

CONCLUSIONS.

De tout ce qui précède, nous pouvons tirer les importantes conclusions suivantes :

1° Le Mégalithe du Grand Bouillac, de Saint-Vincent-sur-Jard, est, en réalité, une *Allée couverte*, à *deux Chambres funéraires*, (l'une *orientale*, l'autre *occidentale*), à orientation d'ensemble Nord-Ouest = Sud-Est, et à entrée *Sud-Est* (*Restauration partielle* en août 1905). — La Chambre orientale est de forme *dolménique* ; l'occidentale représente le *fond* de l'Allée couverte.

2° Il était jadis sous un *Tumulus*, dont les traces ont disparu, mais ont été vues jadis : tumulus sur les restes duquel fut construit, au début du Moyen âge, un *Moulin à vent vieux style* (Traces de *Tonnelle*).

3° L'attaque du Mégalithe paraît *postérieure* à la *destruction de ce Moulin*, et ne peut guère dater que des Guerres de religion dans cette contrée (xvi^e-xvii^e siècle) (Mécanisme habituel de destruction).

4° La *Chambre orientale* ou *antérieure* était un *Ossuaire*, dans lequel on plaça les ossements de *trois Sujets* au moins : un *homme âgé* ; une *femme adulte* probablement ; et un *jeune homme* de 16 à 18 ans. — On ne trouva pas d'ossements dans la *Chambre dolménique*, séparée de la précédente par une sorte de *porte* (sans doute parce que celle-ci a été dévalisée et vidée complètement lors de l'attaque), et présentant une *Dalle de pavage*.

5° La sépulture paraît être de la *Fin du Néolithique* (Tranchets ; Poteries fines ; dent cariée ; etc), d'après la *fouille* exécutée en 1905.

6° Existence de deux Menhirs satellites, indiscutables, équidistants, et *cardinaux*, restaurés en 1905, placés sans doute aux deux diamètres Nord-Sud et Ouest-Est d'un *Tumulus très étalé* ; et de quelques *pierres péritumulaires*, laissées sur place (1).

Dans ces conditions, vu l'intérêt réel de ce Mégalithe (le second que nous connaissions en Vendée de cette nature), il y a lieu de demander son classement immédiat à la Sous-Commission des Monuments mégalithiques, d'autant plus que l'achat et la surveillance en sont des plus faciles, en raison de sa situation.

(1) L'un de nous s'est servi de cette observation pour établir le mémoire suivant [Marcel Baudouin. — *Découverte d'un mégalithe funéraire inconnu par les lignes de direction de Menhirs isolés.* — *Bull. Soc. Préh. de France*, Paris, 1907, 24 janvier. — Tiré à part, Paris, 1907, in-8°, S.P.F., 16 p., 11 fig.].

SÉANCE DU MERCREDI 23 AOUT (SOIR).

Présidence de M. Adrien de MORTILLET.

III. — MONUMENTS DE PIERRES BRUTES
(Alignements, Menhirs, et Enceintes mégalithiques).

Essai sur les Alignements mégalithiques.

PAR

L. SAGERET (de Carnac).

Certes, s'il y a une question mystérieuse en archéologie préhistorique, c'est bien celle des alignements. Depuis longtemps, elle exerce les imaginations et a donné déjà le jour aux hypothèses les plus fantaisistes. C'est à comparer leurs rochers hauts à ces Sphinx égyptiens, accroupis en rang de chaque côté des allées qui conduisaient aux temples ou aux palais : chacun d'eux proposant son énigme, comme à un nouvel Œdipe, au passant curieux et au savant ! Parviendra-t-on à résoudre ces questions d'une façon absolument définitive et certaine ? Cela n'est guère probable, parce qu'il n'y a pas de documents écrits dans la Préhistoire. L'observation n'apporte que des données dont le raisonnement seul peut tirer parti ; et encore ce raisonnement consiste-t-il uniquement en inductions probables et en analogies. D'ailleurs, on ne peut guère supposer que les choses changent sur ce point et que des découvertes modifient cette situation. Cependant, les progrès de la science des religions et de l'archéologie préhistorique peuvent, dès maintenant, semble-t-il, faire prévoir la solution la plus plausible du problème.

Les alignements se composent de menhirs rangés en files parallèles, à égales distances les unes des autres ; et généralement ils s'achèvent ou commencent par un cromlech. Le problème de leur

origine ou de leur but semble donc se poser en deux termes : d'abord, pourquoi les menhirs ? ensuite, pourquoi cette disposition particulière que les peuples préhistoriques leur donnaient ?

Pourquoi les menhirs ? Evidemment, il y a encore des divergences sur ce point. Quelques auteurs prétendent qu'ils étaient toujours et partout des monuments funéraires; d'autres, plus exacts, à notre avis, assurent qu'ils étaient des monuments commémoratifs, et quelquefois, pour ainsi dire, des monuments indicateurs.

En tout cas, ces rocs grossiers, d'autant plus importants qu'ils étaient plus grands, et qu'il avait fallu plus de bras pour les dresser, sont à coup sûr les prototypes des obélisques égyptiens, les prédécesseurs informes des statues, des stèles et des colonnes commémoratives. Cependant, s'ils les ont précédées dans l'histoire de l'art humain, l'apparition de leurs successeurs ne les a pas fait oublier. Dans les temps déjà historiques, la Bible nous montre les patriarches et le peuple hébreu en dressant, pour rappeler des souvenirs et des faits mémorables; la géographie ou l'ethnologie nous signale des tribus sauvages vénérant divers simulacres de pierre, qui sont restés des blocs légèrement dégrossis et sommairement taillés, par exemple à l'île de Pâques.

Il semble toutefois que le menhir préhistorique a un caractère funéraire; on trouve presque toujours à sa base des cendres et des débris charbonneux; plusieurs sont érigés sur des tumulus, qui sont, comme on le sait, de vrais tombeaux. Ces pierres dressées paraissent en même temps avoir été des monuments commémoratifs, cénotaphes sans cavités, statues sans contours, n'ayant de valeur que par leur volume ou par leur hauteur.

Groupez en ligne ces simulacres, ces sortes de statues, ces guerriers en formes de pierres; et vous aurez un alignement: une armée de héros pétrifiés, des lignes de rocs sacrés, représentant les ancêtres déjà à demi mythologiques de la nation! — Groupez ces cénotaphes et vous aurez un cimetière symbolique contenant, sinon les cendres, du moins les souvenirs des aïeux dont les corps n'ont pu être ramenés au pays natal. Avant leur érection, sur l'emplacement de chacun d'eux, les rites funéraires ont été accomplis: de là ces débris, ces traces de charbon que l'on trouve si souvent à leur base. En effet, tout le monde est maintenant à peu près d'accord pour voir dans ces vieux alignements, comme ceux de Carnac par exemple, des monuments religieux.

Quelques imaginations plus brillantes en voulaient même faire jadis des temples ophiolâtriques; ces longues files parallèles de rochers ressemblaient pour elles à des pythons fantastiques, et les processions des peuples qui circulaient sans doute, il y a bien

longtemps, entre ces menhirs alignés ressemblaient plus encore à des serpents vivants et prodigieux. Mais, dans cette hypothèse même, les alignements n'en étaient pas moins considérés comme des monuments religieux; et il n'y a vraiment que pour des idées surnaturelles que les peuples surtout primitifs ont élevé des constructions aussi gigantesques. Mais c'est le culte des morts, le culte des ancêtres, que les vivants pratiquent avec le plus de magnificence; c'est parfois le seul qu'ils retiennent dans le cours ordinaire de leur vie et qu'ils n'oublient pas dans leur indifférence. Depuis le Chinois qui fixe l'âme de ses parents dans une tablette hiéroglyphique jusqu'au Nègre qui s'ingénie à la mettre hors d'état de nuire ou à l'apaiser, on peut passer par une quantité infinie de races et de peuplades qui s'adonnent aux rites les plus divers, mais toujours avec le même but : rendre un culte aux ancêtres, aux défunts.

Donc, du moment où l'on peut affirmer que les alignements sont des monuments religieux, on a grande chance de tomber juste, en ajoutant qu'ils ont été érigés pour honorer les morts.

Cette proposition revêt ensuite un grand caractère de certitude, si on remarque que les menhirs dont ils se composent sont des monuments commémoratifs, plus généralement des sortes de cénotaphes, revêtant l'apparence de statues informes.

Pour mettre en relief le caractère funéraire des alignements, considérons ceux de Carnac, par exemple, qui peuvent bien passer pour le type du genre. Où en existe-t-il d'autres qui n'en soient pas comme de simples miniatures ou de timides copies? Au milieu de leurs files, sur leurs bords mêmes comme à Kermario, il y a des dolmens; et tout le monde sait que les dolmens ont été des sépultures. Plus loin, à droite et à gauche de ces files, se dressent le tumulus du Mont-Saint-Michel, qui abrite plusieurs tombeaux, le tumulus du Moustoir surmonté lui-même d'un menhir. Des monuments mégalithiques de toute espèce, pour la plupart des sépultures préhistoriques, enveloppent de tous côtés les longs défilés de peuhlvens dans les landes de *Carnac*, nom qui semble bien avoir signifié primitivement, du moins en vieux celtique, cimetière.

Cette armée de pierres a un nombre de files variables, suivant les endroits, de dix à douze; elle paraît avoir été composée de plusieurs tronçons d'âges différents : chaque tronçon a pour origine un cromlech. Là, rangés en demi-cercle, les géants de granit semblent avoir fait halte et tenir conseil. C'est dans ce point et dans les têtes des lignes voisines que leur stature semble la plus élevée.

Nous sommes portés à croire, d'après cela, qu'en commençant un nouvel alignement, les peuples néolithiques ont commencé par

dresser les menhirs commémoratifs des vieux héros morts depuis bien longtemps, peut-être même à moitié légendaires et mythiques; puis, ils ont continué ainsi par ceux des chefs ou des guerriers les plus remarquables ou d'une époque moins récente, leur donnant en général une stature d'autant moins grande qu'ils étaient plus modernes.

Et chaque guerre, chaque expédition navale, dans lesquelles des hommes illustres avaient péri, sans qu'on eût pu reprendre ou retrouver leurs cadavres, amenait l'érection de nouveaux menhirs. Nulle part ailleurs, cette conception originale d'un monument religieux toujours en accroissement ne fleurit autant que chez ce peuple qui devint plus tard, à l'époque gauloise, le peuple des Vénètes. Car, avec les alignements de Carnac, il faut compter encore ceux d'Erdeven.

C'était, à en juger par les monuments, un peuple vraiment mégalithique, magnifique plus qu'aucun autre dans ses témoignages de vénération aux héros disparus. En effet, hors du Morbihan, les alignements ne sont plus que de petites réductions, des imitations en raccourci de ceux de Carnac. Dans les landes de Cojou (Ille-et-Vilaine), il s'en dresse un, tout en quartzite blanc, semblable au marbre; mais il ne comprend qu'un petit nombre de menhirs, sur deux lignes seulement. On en signale d'autres çà et là, mais, sans exagération et sans parti pris, peuvent-ils soutenir la comparaison avec ceux de Carnac, qui ont un développement total de quatre ou cinq kilomètres et un front de dix ou douze lignes de menhirs, souvent énormes et majestueux? — Nous retrouvons bien là cette armée que, d'après la légende, Saint-Cornély aurait métamorphosée en informes statues de pierre.

D'après la théorie qui nous semble la plus probable, ces alignements seraient donc un cimetière comme certains auteurs le supposent; et cette nécropole commémorative, avec ses longues rangées de blocs informes, sortes de statues, serait en même temps une armée, une armée de héros personnifiés dans leurs monuments, entre lesquels défilaient sans doute les processions rituelles de leurs descendants devenus leurs adorateurs. Ici encore, comme dans la plupart des occasions, la légende enfantine et naïve qu'on répète avec un sourire finirait par avoir à moitié raison et par s'harmoniser, plus qu'on ne l'aurait cru, avec la Science et la réflexion.

M. LALLEMENT prend la parole à ce sujet. Les alignements actuels de Carnac n'avaient pas jadis cet aspect. Les Romains y ont passé.

M. Marcel BAUDOIN. — On n'arrive jamais à faire de progrès dans une science tant qu'on ne dispose pas d'une terminologie,

simple et facile. Mettons donc en pratique cette donnée, en fait de Préhistoire, et en particulier pour ce qui a trait aux Alignements et aux Cromlechs.

A mon sens, il ne faut pas dire que les Alignements sont des *menhirs*, rangés en files parallèles. Ce sont des *pierres dressées* et *rangées*, etc. : ce qui n'est pas la même chose. En effet, il y a pierres dressées et pierres dressées ! Les unes sont des *Menhirs*, c'est-à-dire des pierres debout, isolées ou groupées, et non rangées en files ; mais celles des *Alignements* et des *Cromlechs* sont autre affaire. — Il faut désormais leur donner une autre dénomination ; provisoirement, je propose celle d'*Élément d'Alignement* ou de *Cromlechs*, ou *Colonnes*.

Cette distinction s'impose surtout pour les Alignements, où il y a des *Éléments* qui ne sont pour ainsi dire pas des *pierres dressées*, mais seulement de *petits blocs*, déplacés et rangés en files, à peine enfoncés en terre !

Je ne veux pas émettre aujourd'hui d'avis sur la Signification des Alignements et des Cromlechs. Je me borne à demander simplement qu'on les étudie désormais de la façon que j'ai proposée pour les *Menhirs*, c'est-à-dire à la lumière des *Méthodes de l'Histoire Naturelle pure* : ce qui n'a pas été fait encore ; et surtout qu'on ne les prennent pas pour des Menhirs, plus ou moins rangés, car les menhirs, *indicateurs ou limites de Nécropoles*, sont tout autre chose !

Je suis pour mon compte intimement persuadé qu'un jour ou l'autre les *Cromlechs* et les *Alignements* diront leur secret, si l'on veut les interroger à la manière des Naturalistes, comme les Menhirs viennent de dire le leur à celui qui sût leur poser des questions solubles par la Science humaine ! Ce n'est là qu'une question de recherches scientifiques à faire méthodiquement.

La vraie Science ne fera pas faillite sur ce point, car la *Préhistoire* est aussi capable que l'*Histoire* (quoique avec des procédés d'étude différents) de trouver une solution, satisfaisante pour l'esprit, au problème posé.

Les Mégalithes de Carnac, d'après la mythologie comparée.

PAR LE

D' ATGIER (Livry, Seine-et-Oise).

Pour pouvoir juger des faits et des objets sans parti pris, il faut les comparer avec des faits ou objets similaires, et tirer les conclusions et déductions qui ressortent d'elles-mêmes de ces diverses comparaisons.

Pour pouvoir juger les mégalithes et leurs attributions anciennes, il faut les comparer avec les monuments des divers cultes anciens et même modernes; nous allons donc faire cette comparaison, sans idée préconçue, faisant table rase de toute idée personnelle.

Auparavant il paraît nécessaire de débarrasser les mégalithes du fatras de toutes les croyances que les cultes successifs de l'antiquité et de nos jours sont venus leur imposer; en un mot les dégager de toutes les superpositions culturelles, qui se sont succédées à leur sujet, en procédant des moins anciennes aux plus anciennes.

I. *Catholicisme.* — Retirons par la pensée aux mégalithes de Carnac, aussi bien qu'à ceux d'ailleurs, les croix, les niches de madone, apposées par le christianisme naissant, lorsqu'il vit qu'il était impuissant à empêcher les populations de rendre un culte aux mégalithes. Retirons aux tumulus de Carnac la chapelle chrétienne dédiée à saint Michel, ce saint similaire du Mercure païen et de l'Hermès grec et gaulois. Supprimons la légende de saint Cornély, qui, traqué par une armée de Romains vers la baie de Carnac, n'eut d'autre ressource pour échapper à ses ennemis que de les pétrifier tous sur place par le simple effet de sa volonté, car telle est la légende moderne expliquant l'origine des menhirs de Carnac!

II. *Paganisme grec et romain.* — Débarrassons les mégalithes des divinités païennes qui y ont été sculptées, comme nous le voyons au château de Kernuz (Finistère), où M. Duchâtellier possède un menhir représentant, en relief, une divinité païenne de chaque côté et comme nous le voyons ailleurs.

Éliminons l'assimilation faite du menhir par les païens avec le Teutatès des Gaulois, l'Hermès des Grecs, le Mercure des Latins, croyances païennes affectées après coup aux Mégalithes qui primitivement étaient des pierres informes, qui eussent été souillées si le fer les eût touchées.

III. *Paganisme phrygien (Phallisme)*. — Éliminons les attributions de l'idolâtrie asiatique, importée depuis l'antiquité en Europe et appliquée au menhir considéré dès lors comme une représentation du dieu Pan ou Priape, dieu terme des Phrygiens, plus tard des Grecs, même des Romains, du Phallus proprement dit, auquel un culte était pratiqué en Asie-Mineure, provenant du culte du Linguam de l'Inde brahmanique : culte flattant si bien les tendances naturelles de populations incultes, qu'il traversa sans peine l'Asie, la Grèce, l'Italie et la Gaule tout entière, pour se retrouver encore même de nos jours dans diverses pratiques bizarres chez maint paysan breton, au sujet des menhirs et autres mégalithes auxquels sont attribuées des vertus fécondantes, proliques, génésiques, etc., etc.

IV. *Magisme*. — Cette antique religion, qui a fleuri en Perse et en Chaldée, est arrivée insensiblement jusqu'en Bretagne s'implanter au milieu des mégalithes et des druidesses, avec ses astrologues, ses devins, ses sorciers, son enchanteur Merlin et *tutti quanti*.

Nous retrouvons en effet mainte croyance au sujet des menhirs de Carnac, qui nous montre tel alignement correspondant à telle constellation du ciel, à une certaine époque de l'année ; tel autre alignement correspondant au solstice d'hiver ou d'été ; quant aux mages, devins ou sorciers, ils furent légion en Bretagne, plus longtemps et plus nombreux qu'en toute autre région de la Gaule.

La chiromancie, qui d'ailleurs est loin d'être éteinte de nos jours, même à Paris, y fleurit dans toute son intensité. Témoin les signes les plus délicats de la main humaine représentés sur toutes les faces des pierres debout ou couchées formant les parois de la chambre mystérieuse du tumulus de l'île de Gavr'inis ; ces signes si bien étudiés et révélés par le travail d'Abel Maître (1), et que nous retrouvons semblablement reproduits sur les parois de tombelles d'Irlande remontant à la même époque (Tombelle de New-Grange, etc.)

Cette comparaison des lignes de la main avec les signes de la tombelle de Gavr'inis explique tout ce que ces signes ont de mystérieux. En dehors de cette comparaison, nous retombons dans les divagations et l'inconnu.

(1) Le Tumulus de Gavr'inis. *Revue d'Archéologie*, 1885.

V. *Cabalisme*. — Les croyances de cette secte religieuse, si florissante jadis en Egypte, paraissent aussi avoir été importées dans notre pays, et en particulier en Bretagne.

Ne voyons-nous pas les chambres de nos dolmens de Locmariaquer, Carnac, etc., que l'on croyait jadis intactes, sculptées pour un œil observateur, de signes cabalistiques, dont nous ne pouvons comprendre le moindre sens.

Certains d'entre eux peuvent être comparés à des crânes, des haches en pierre, des petits bateaux à rames, etc. ; mais cette comparaison est loin d'être une explication du sens de ces signes.

Dans l'islamisme, la main de Fathma, le croissant, ne sont-ils pas les seuls signes autorisés ; ne révèlent-ils pas tout un ensemble de croyances, comme dans le christianisme, la croix, le poisson, *ἰχθύος*, comme dans le Brahmanisme, le triangle.

VI. Tous ces signes, toutes ces transformations virtuelles ou réelles des mégalithes, paraissent avoir été superposées successivement à ces pierres, monuments d'une religion primitive dans laquelle le mégalithe devait être vierge de toute trace de l'instrument de fer et même de pierre.

Si donc nous éliminons des mégalithes toutes les traces, signes ou croyances des divers cultes qui sont venus tour à tour les déflorer ou seulement les effleurer, nous nous retrouvons en face de cette vieille religion de l'antiquité indo-européenne, nommée le Védisme dans l'Inde, le Druidisme en Gaule, que nous pouvons d'un seul mot (comme le savant celtisant de Brest) dénommer le Mégalithisme (1), dont le caractère sévère en faisait une réforme religieuse, ayant pour but de combattre l'idolatrie primitive, excluant de ses monuments toute représentation complète ou incomplète d'être animé, comme le fait encore l'islamisme, relativement au fétichisme ancien dont il fut une réforme, et le protestantisme moderne relativement au catholicisme dont il voulut être aussi la réforme en brisant ses images.

Cette religion antique fut tout d'abord le culte des morts ; nous en prenons à témoins ces innombrables sépulcres ou dolmens, où l'homme de ces temps déployait plus ou moins de faste dans son culte pour ses ancêtres et plus ou moins de prévoyance en garantissant leur sépulture par un tumulus souvent colossal, pour la sauvegarder du ravage des animaux ou des profanations de la part des envahisseurs.

Le menhir isolé, si souvent le satellite indiquant le voisinage ou la voie d'accession du dolmen, n'est-il pas un monument accessoire du culte des morts ; quand on considère le travail nécessité

(1) *Megalithisme* ; par le Contre-amiral Réveillère. In-12 br. 1900, Paris, Berger-Levrault, édit., 5, rue des Beaux-Arts.

par l'érection d'un menhir volumineux, on ne peut s'empêcher encore, comme pour le dolmen, de reconnaître que le principal levier de cette érection devait être une croyance profondément enracinée dans le cœur de l'homme de ce temps.

Ces cromlechs de Carnac, formant une enceinte circulaire, ovale ou même quadrangulaire, juxtaposée à un dolmen ou tumulus important, n'étaient-ils pas aussi des monuments affectés au culte des ancêtres ; n'étaient-ils pas le rendez-vous, le sanctuaire funéraire, le lieu de réunion lors des grandes inhumations, qu'elles fussent, suivant les rites, castes ou croyances, pratiquées par incinération, comme celles du tumulus de Carnac, ou par inhumation comme celles du tumulus de Tumiac.

A qui devaient être élevés en ce temps les dolmens fameux que nous retrouvons en Gaule, en Bretagne, et en particulier dans le département du Morbihan ? A qui l'antiquité a-t-elle élevé des tombeaux célèbres ? Ce fut sans conteste à ses grands chefs militaires ou religieux, tels que Salomon, Jésus-Christ, ou à ceux qui furent tout à la fois des chefs militaires et religieux, tels que Mohamed. Ces tombeaux ne comportaient-ils pas la nécessité de temples, comme lieu de réunion tel qu'il en existe à Jérusalem, à la Mecque ?

Les Celtes, qui vinrent envahir la Gaule dès le *xx^e* siècle avant J.-C., et ceux qui vinrent se fixer en Bretagne au *xviii^e* siècle avant J.-C., n'avaient-ils pas, eux aussi, des chefs à la fois militaires et guerriers. Ce célèbre Hu-Gadarn (1), ce chef des Bretons armoricains, ne doit-il pas reposer dans un de nos principaux dolmens du pays de Carnac ? De tels monuments ne furent certainement pas élevés tout d'abord à des morts quelconques, mais à d'illustres personnages

Le voisinage de tels sépulcres comportait certainement des lieux de réunion ; or, la religion de nos ancêtres ne comportait, comme monument que des pierres colossales, mais intactes, élevées dans les clairières des forêts et n'ayant pour voûte que celle que forment les chênes de la forêt ou le firmament.

Autour de tels tombeaux, des rites funèbres étaient très certainement célébrés ; le Cromlech funéraire était tout indiqué pour ces rites et ces rassemblements, puisque nous voyons que chaque série d'alignement de Carnac ou d'ailleurs a pour point de départ un cromlech, voisin lui-même d'un dolmen ou tumulus, formant ainsi un ensemble complexe de monuments funéraires.

Aujourd'hui, ce n'est plus seulement auprès de tombeaux célèbres que nous élevons nos principaux monuments religieux : c'est

(1) Ou Hu-le-Puissant.

auprès des sanctuaires vénérés, La Salette, Lourdes, Auray, sont venus s'ajouter aux tombeaux de nos patriarches des Gaules, saint Rémy, saint Martin, etc.; mais, quel que soit le monument, tombeau ou sanctuaire, le pèlerin qui s'y rend seul ou en foule n'y va pas sans un but; il s'y rend, soit pour faire un vœu, demander une guérison, une victoire, une grâce, soit pour remercier d'une grâce obtenue; dans l'un et l'autre cas, s'il désire laisser un monument ou témoin permanent de son vœu, de sa reconnaissance, il laisse ou élève un ex-voto. C'est ainsi qu'aujourd'hui maint sanctuaire ou tombeau célèbre de l'ancienne Gaule ou de la France est orné et entouré de tous les ex-voto des fidèles pèlerins qui les ont visités isolément ou groupés en pèlerinage; la moindre église n'a-t-elle même pas ses murs couverts d'ex-voto.

Pourquoi voudrions-nous que nos ancêtres n'eussent pas été mus par les mêmes sentiments, puisque ces sentiments sont innés dans le cœur de l'homme croyant; pourquoi voudrions-nous que les croyants d'aujourd'hui fussent les seuls à laisser des témoignages durables de leurs vœux. Les Romains n'élevaient-ils pas, eux aussi, des stèles auprès des tombeaux, stèles portant ces mots caractéristiques: « *Diis manibus sacrum* »!

Tout porte donc à croire que nos ancêtres des Gaules laissaient aussi auprès des tombeaux célèbres de leur temps des ex-voto; or, ces ex-voto d'une religion qui n'admettait que le mégalithe intact comme monument du culte, ne pouvait être constitués autrement que par des mégalithes isolés ou alignés, faisant suite au dolmen célèbre et à son cromlech, absolument comme nous voyons encore auprès des tombeaux de saint Rémy, de saint Martin, des sanctuaires de Lourdes et d'Auray, des ex-voto, assortis aux nouveaux cultes, tapisser les murailles, orner les piliers et galeries de ces temples dont la richesse contraste avec la sévérité des temples de la nature qu'élevaient nos pères au temps des Dolmens.

Ex-voto érigés auprès de célèbres sépultures, telles paraissent être les menhirs des alignements de Carnac, d'après les déductions de la mythologie comparée; avons-nous, dans ces déductions, trouvé l'explication, la cause de l'érection des mégalithes des alignements de Carnac? Nous l'espérons; ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'il n'y a, dans cette conception, rien d'in vraisemblable, ni de légendaire, que par elle tout s'explique, que sans elle c'est encore l'inconnu; la terre de Bretagne n'est-elle pas aujourd'hui la terre sainte du christianisme comme elle l'a été jadis du druidisme; son culte religieux a subi l'influence des siècles; mais son caractère n'a pas varié: elle est restée aujourd'hui ce qu'elle était autrefois: la terre par excellence des croyances, des pardons, des pèlerinages et des ex-voto.

M. COSTA DE BEAUREGARD n'est pas de l'avis de M. le Dr Atgier en ce qui concerne les dessins des piliers mégalithiques. — Il y voit quelque chose d'analogue à la *spirale*.

M. le Dr ATGIER. — Les dessins de la tombelle de Gavr'inis ne sont pas une reproduction dégénérée de cette spirale que l'on voit dans d'anciennes ornementsations, parce que toutes les lignes ou dessins de cette tombelle sont, tantôt courbes et parallèles, tantôt droites, soit obliques et parallèles, soit brisées et croisées. Pour prouver que l'auteur de ces gravures a voulu représenter les signes fins de la main humaine, si étudiés dans l'ancienne chiromancie, il n'y a qu'à regarder de près les mille signes que nous avons dans la main ; ces courbes parallèles se voient sur la pulpe de chaque doigt, pourvues ou non d'un centre. Les lignes droites ou ondulées, mais parallèles, se voient sur l'éminence hypothénar ; enfin les lignes brisées se constatent facilement, lors de la moindre contraction de l'éminence thénar.

J'irai même jusqu'à déclarer que les pierres de Gavr'inis n'ont pas été sculptées primitivement pour cette tombelle, mais proviennent d'un monument tout autre, afférent sans doute au culte du magisme détrôné. Ces pierres ont été détachées de ce monument pour former les parois de ladite tombelle, ce qui tend à le prouver, c'est que, si elles avaient été gravées après la construction de la sépulture sous tumulus, la paroi interne de la dalle funéraire seule serait recouverte de gravures ; or, il n'en est rien : les pierres de la salle portent ces empreintes à la fois sur leur partie enfouie, sur leurs côtés contigus sur le revers des dalles reposant sur le sol ou formant les parois de la sépulture.

M. FOURDRIGNIER. — Il y a quelques jours, peu avant le Congrès, nous avons eu l'occasion de visiter le tumulus-dolmen de Gavr'inis et de pouvoir y regarder avec attention les pierres sculptées de cet hypogée. Dans cette curieuse ornementsation qui se remarque sur les supports, le plafond et même sur le dallage du sol, ce qui nous a frappé et qui déjà du reste avait été plusieurs fois signalé : c'est que ces sculptures se continuent au-delà des surfaces intérieures.

Cette particularité est très évidente sur le haut des supports formant parois, car, en effet, les pierres de la voûte reposent sur les dessins eux-mêmes, qu'elles couvrent en partie. Ils semblent se poursuivre sur les côtés non visibles. Mais, quoi qu'il en soit, ce fait indique que ces pierres avaient été travaillées avant leur mise en place.

Ce milieu sépulcral, et surtout cette ornementsation, nous a fait

songer aux draperies mortuaires, que l'on place à l'intérieur de nos Églises pour les obsèques d'apparat. Nous avons encore songé à ces grandes chambres des tombeaux étrusques de Vulci, de Cœré, et de Tarquinies, où, aussi à l'intérieur, on a retrouvé sur les parois des peintures imitant des étoffes ouvragées et même des boucliers votifs.

D'ailleurs, c'est une coutume qui existait de toute antiquité, pour les habitations et les édifices, d'y disposer à l'intérieur des tapis et des bas-reliefs décoratifs. On se souvient, pour l'époque romaine, des *peripetasmata*, sorte de haute lice de laine et d'or, cités par Cicéron dans son *Oratio in signis* contre Verrès. Nous n'avons donc pas à insister sur un usage si répandu, qui s'est perpétué de nos jours.

Nous nous sommes demandé alors si à Gavr'inis ces singulières sculptures n'avaient point été faites sous la même inspiration, sous la pensée d'un décor funéraire.

L'interprétation, proposée autrefois par Alex. Bertrand et Abel Maître, qui voulaient y reconnaître des parties agrandies du derme des doigts ou de la paume de la main, malgré son ingéniosité, paraît bien peu soutenable aujourd'hui.

Mais que pouvaient bien représenter ces sinuosités, ce mystérieux circulaire de dessins ?

Si l'on veut bien remarquer que beaucoup de ces groupes de traits ondés se rapportent assez bien au mouvement de touffes de poils, de toison ou de peaux de bêtes velues, nous assimilerions volontiers ces parties ondulées à des dépouilles d'animaux ou bien à des étoffes les imitant que l'on aurait voulu simuler à la manière de tentures couvrant les parois.

Du reste, on connaît plusieurs bas-relief d'une très haute antiquité, découverts il est vrai dans une toute autre contrée, où les étoffes des vêtements sont traitées sur la pierre d'une manière identique aux ondulations de Gavr'inis.

Ainsi, parmi les antiquités chaldéennes du Musée du Louvre, on peut voir, sur la célèbre *Stèle des Vautours*, le roi Eannadou qui régnait à Sirpourla vers le quatrième millénaire avant notre ère, drapé dans une étoffe de ce genre. Il est ceint d'une espèce de jupe, le *Kaunakès*, fait avec un tissu à mèches laineuses, comme imbriquées, dont les ondulations rappellent étonnamment celles des sculptures de Gavr'inis.

Dans nos figurations, nous verrions donc là un essai naïf de simuler quelques peaux de bêtes, quelques étoffes à longs poils comme jetées sur les pierres des supports, sur celles du dallage, pour en cacher la nudité. Peut-être même, dans cette naïve figuration, possédons-nous un rare témoignage d'une coutume funé-

raire qui voulait qu'aux funérailles des peaux d'animaux, des étoffes réelles soient ainsi disposées dans ces lieux de repos. Les injures du temps auraient fait disparaître depuis de longs siècles tous les vestiges de substances si facilement corruptibles.

Pour quelques autres figurations assez difficiles encore à déterminer, rien ne s'oppose à ce que l'on voie là de très vagues tentatives d'imitations d'objets divers, de trophées suspendus à la manière des attributs voisins des tombeaux d'Etrurie.

Telles sont les quelques observations que notre récente visite à Gavr'inis nous a suggérées. Nous vous les présentons pour ce qu'elles valent.

M. LALLEMENT présente quelques observations.—Pour lui Tumiac et le Mont-Saint-Michel sont antérieurs à Gavr'inis.

M. A. DE MORTILLET élimine la théorie de Maître et Bertrand et dit que les dessins de Gavr'inis constituent simplement une ornementation.

M. Marcel BAUDOIN ajoute que la théorie de Maître et Bertrand, admise par M. le Dr Atgier, ne peut pas soutenir la discussion pour bien des raisons, dont la principale est que les *lignes des doigts* ne sont pas découvertes et comprises depuis très longtemps; n'ont aucun rapport avec les *lignes de la main des Chiromanciens* (correspondant à des plis d'articulation); et varient de dispositif de façon notable avec chaque individu, puisque c'est un *signe d'identité*, connu depuis assez longtemps d'ailleurs, mais non pas à l'époque dolménique !

M. le Dr ATGIER. — Les mages de l'antiquité, qu'il ne faut pas assimiler à de vulgaires sorciers, ne devaient pas avoir de difficulté à distinguer des lignes de la main qui se voient d'ailleurs à l'œil nu. — Pour réfuter l'idée d'Abel Maître, il faudrait au moins en objecter une plus concluante. Avec elle, les signes de Gavr'inis sont expliquables, sans elle c'est l'inconnu.

Note sur les alignements de Carnac.

PAR

A. de PANIAGUA (de Bordeaux).

On a échafaudé bien des hypothèses pour essayer d'expliquer la destination des alignements de Karnak. L'interprétation qui se rapproche le plus de la vérité, telle que nous la concevons, est celle qui en fait une série de monuments destinés à un culte météorologique. Elle a été indiquée par M. du Cleuziou, a été heureusement présentée par M. Le Rouzic, conservateur du Musée de Karnak et a été défendue avec d'excellents arguments par M. Félix Gaillard. Sans doute les cromlechs furent intentionnellement orientés, de façon à ce que du centre du cercle sacré où était célébrée la cérémonie d'adoration, l'on puisse découvrir le soleil à son lever, dans les diverses positions qu'il occupe aux différentes époques de l'année, la direction étant donnée par une borne de la périphérie reliée par une ligne idéale à une pierre dressée en dehors des rangées des alignements. De là il découle que c'était un dieu solaire qui, aux grands jours des solstices et des équinoxes, recevait les adorations des prêtres et du peuple. Dans ces vues, les alignements auraient formé une enceinte analogue à celle immense que les Scythes avaient consacrée à Apollon, ainsi que le rapporte Diodore de Sicile. Mais, si on peut de la sorte expliquer en partie la destination des cromlechs, on ne donne pas la raison des alignements, qui relient entre eux ces cromlechs.

Pour protéger la région de Karnak, nécropole privilégiée ou cité sainte de prêtres thaumaturges, pour en interdire l'accès à ceux qui, comme l'Héraklès grec, ne portaient pas le rameau d'or mystique, c'est-à-dire les profanes, ou ceux qui n'avaient pas acquitté le droit d'entrée, pour empêcher peut-être aussi que le canton sacré ne soit exposé aux entreprises d'un ennemi venant du côté de la mer, il fallait une barrière inviolable défendue par une terreur religieuse puissante. Cet infranchissable obstacle fut créé, formidable par la crainte sans borne qu'il devait inspirer à des populations fanatiques, colossal par son développement et la grandeur des matériaux employés. Ces alignements constituaient une enceinte hiératique, qui protégeait le domaine des Kairions du côté de la mer, seul côté par où pouvait se produire

une agression étrangère, car au nord et dans tout le reste de l'Armorique résidaient les Celtes, adorateurs soumis des divinités de Karnak. Peut-être en cas de danger, la barrière était mise en état de défense effective au moyen d'arbres abattus et disposés entre les rangées des pierres plantées ? Ce fut la disposition adoptée par Bacchus pour le mur de protection, qu'il éleva entre le lac Oxien et les steppes kirghis : « Les bornes de Bacchus étaient marquées par de grandes pierres, rangées près-à-près et par de grands troncs d'arbres », dit Quinte Curce. Par une survivance traditionnelle enracinée dans l'âme celtique, plusieurs villes bretonnes ont eu pour principe des enclos circonscrits par des enceintes, dont la destination religieuse et défensive doit, à notre avis, être assimilée à celle qui a amené l'érection des alignements de Karnak. Elisée Reclus nous indique que : « plusieurs villes de la côte bretonne, Tréguier, Saint-Pol-de-Léon, Saint-Brieuc, Saint-Mâlo ont été fondées par des colons de la Grande-Bretagne : un monastère entouré d'un cercle sacré, ou *minihi*, d'une ou deux lieux, dont les populations avaient l'abbé pour maître absolu, fut l'origine de ces nouvelles cités ». On pourrait encore trouver des points de concordance évidents avec les cités koribantides antiques de l'Asie-Mineure et avec les monastères lamasiques du Thibet.

En étudiant le tracé des alignements, on s'aperçoit bien vite qu'il a été fait en vue d'enceindre la presque totalité des dolmens dressés sur le territoire de Karnak et, si quelques-uns ont été laissés en dehors, tels que Kerkado, Kervilor, Kermarker, Kerallan, Karnak, Kervagat, Kérok, Rondossec, tous disséminés sur la périphérie des alignements, on doit penser qu'ils étaient construits avant l'édification de ces alignements. Comme il est très apparent que les constructeurs ont eu le souci de suivre une ligne de faites bien définie, ils furent contraints de laisser en dehors de la barrière sacrée un certain nombre de monuments déjà édifiés, que leur situation plaçait tout à fait à l'extérieur du tracé adopté, lequel a une tendance marquée à se tenir, sur presque tout son parcours, à une distance égale du littoral extrême de la mer.

Dans les alignements, on remarque que les grandes pierres les plus rapprochées des cromlechs sont plantées par leur bout le plus petit et que de la sorte elles affectent la forme d'énormes celtes frustes. Notons encore qu'elles sont dressées de façon à ce que le plat soit tourné du côté de l'extérieur, comme pour arrêter les pas de l'audacieux qui aurait voulu transgresser l'interdiction sacrée, lui offrant l'image redoutable de la hache, figuration de la divinité.

La hache elle-même était une idole adorée, comme le prouve le menhir-celta de Penmarch (Finistère). Toutes les pierres n'ont pas cette forme précise ; mais on voit bien facilement que l'on s'est

efforcé de les disposer de manière à ce qu'elles la représentassent autant que possible. Ces pierres ont été fournies par les champs pierreux où elles sont érigées ; on s'est contenté de placer les plus grandes aux abords des cromlechs, par suite d'une disposition voulue par le rite. En effet, l'observateur placé au sud et regardant le nord peut constater que les plus grandes pierres sont à la droite du cromlech et qu'elles vont toujours en diminuant jusqu'à ce que le voisinage d'un cromlech suivant fasse augmenter le volume des bornes gardiennes. C'est identiquement la disposition adoptée pour les rangées de pierres levées sur plusieurs rangs que l'on voit en avant de dolmens découverts, dans le Dekkan indien. C'est là une constatation importante. Elle tend à prouver que cet arrangement était rituel dans la religion primitive de l'Inde, dont les cérémonies ont précédé l'invasion des Aryas, et, par contre coup, que le peuple qui, à une distance considérable, construisit la barrière sacrée de Karnak, d'après les mêmes principes imposés, semble-t-il, par une loi rituelle, devait avoir par force, sinon la même origine ethnique, du moins avoir été pénétré par la même influence civilisatrice religieuse. Dans l'extrême sud de la péninsule indoustannique, des murailles analogues à celle de Karnak s'étendent depuis les derniers contreforts du sud du massif du Moundraghiri jusqu'au cap Komorin, formées par des séries de gros blocs de granit, sur une longueur de 50 à 60 kilomètres. La tradition en attribue la construction aux prêtres primitifs, qui élevèrent les « maisons de Pandiyan », soit les dolmens des montagnes du Côorg, du Maisour et du Nilghiri. Cette muraille, continuant le rempart naturel de la montagne des Cardamomes, était destinée à combler la brèche entre elle et le cap qui forme l'extrême pointe méridionale de l'Inde. D'autres murs semblables, que les indigènes nomment *kaddineg*, traversent la contrée dans tous les sens. Dans le Côorg seulement, on évalue leur développement à 180 kilomètres.

N'était-ce pas un véritable système d'alignements que les murailles qui se dressaient autour du domaine sacré d'Ætès, père de la magicienne Médée, roi de la Colchide, pays des sorciers dans l'antiquité ? « Devant le fleuve qui était fortifié, dit Orphée, s'élevait un grand enclos environné de tours redoutables et de sept murailles ». A Karnak, le fleuve est remplacé par la mer, les tours sont les cromlechs, les sept murailles sont les rangées. La terreur défendait l'entrée du territoire des sorciers colchidiens : « De triples portes immenses et, plus loin encore un mur élevé, protégeaient le réduit central. Sur le seuil de l'entrée était placée la statue formidable de la *Reine*, qui lance des traits de feu. Les Colches l'adoraient sous le nom de Diane Janitrice, déesse redoutable pour tous les hommes qui auraient tenté de s'approcher des

demeures sacrées sans avoir fait les expiations prescrites ; sur le territoire que garde la déesse marchant environnée de chiens furieux, croissent les herbes des enchantements et les plantes au poison subtil ». Eh bien, on retrouve cette terrible déesse en pleine France. Dans une légende relative à une martyre chrétienne, mais qui, bien certainement, ne fait que reproduire une très vieille tradition celtique, nous voyons la *Reine*, qui lance des traits de feu. A. Delacroix, dans son travail : *Alaise à la barre de l'Institut*, reproduit plusieurs traits de la légende de sainte-*Reine*. « Sainte Reine, dit-il, dont l'image se tenait jadis à l'entrée de la Chénée, du côté de Savra, défend l'approche du lieu en lançant des feux et des chiens non moins redoutables. Elle inspire aux profanes la *terreur Sainte-Reine*, un mal qui mène dans les précipices du Lison ». On ne peut que constater la connexité des légendes, donc l'initium religieux qui les a enfantées aux deux extrémités opposées de l'Europe était commun aux deux groupes humains qui les ont retenues.

La barrière sacrée armoricaine s'étendait depuis la rivière de Crach jusqu'à celle de l'Étel, barrant toute la largeur de la péninsule au sud, entre les deux rivières, avec un développement d'au moins 20 kilomètres. Les principaux débris que l'on en peut voir sont espacés sur une ligne brisée, qui réunit les deux points extrêmes : en partant de l'est, Kerlescant, Kermario, le Ménec, Sainte-Barbe, Erdeven. Mais, entre ces grandes ruines, des restes clairsemés indiquent encore le tracé primitif. Sur la rivière de Crach, les alignements commençaient sur la rive, à hauteur du dolmen de Kergalate, dans une anse du bras de mer, sans doute celle qui porte le nom de Passage du Lac, endroit où la rivière est étroite et profonde, et près duquel des vestiges indiquant l'existence d'un alignement sur ce point peuvent être constatés. Les dernières pierres de Kerlescant indiquent d'ailleurs cette direction. La barrière s'étendait tout d'abord du nord-est au sud-ouest ; puis, parvenue un peu en avant de la route actuelle d'Auray à la Trinité, prenait la direction du nord-nord-est à l'ouest et courait jusqu'au grand cromlech qui termine cette première section vers l'Occident. On remarque que tous les changements de direction sont marqués par un énorme cromlech. Entre Kerlescant et Kermario se trouve une lacune de 393 mètres ; il faudra malheureusement en constater bien d'autres. Après Kerlescant, l'orientation change : Kermario va du nord-est à l'ouest, mais avec une inflexion sensible vers le sud. Ces différences de direction tiennent à ce que les constructeurs, tout en voulant suivre une ligne de faîtes, qui rehaussait la majesté grandiose d'alignements placés sur une série d'élévations, étaient tenus cependant d'observer certains

tracés pour arriver à placer les cromlechs terminaux dans des endroits propices aux cérémonies météorologiques.

Entre Kermario et le Méneac, nouvelle brèche de 340 mètres. Là était sans doute située une entrée, peut-être l'unique au sud, permettant de pénétrer sur le territoire interdit. Quatre énormes pierres pareilles, de véritables bornes gigantesques, circonscrivent, par les lignes idéales passant par leur axe que l'on peut tirer entre elles, un emplacement formant un carré long, légèrement trapézoïdal, mais si peu que la différence des côtés échappe à l'œil. La forme des pierres, leur disposition symétrique, l'absence de tous débris de rangée sur le terrain qu'elles délimitent, tout porte à penser que c'est bien là que devait se trouver la brèche de pénétration, au milieu de la barrière de Kermario, qui continuait pour aller aboutir au cromlech dont on retrouve les traces à l'est du Méneac. L'orientation des alignements du Méneac est à peu près la même que pour ceux de Kermario ; seulement leur point de départ est un peu plus au nord. La ligne se poursuit jusqu'au village du Méneac, où se dresse un nouveau cromlech. Là les pierres disparaissent complètement. Toutefois, un peu plus loin, à Kerdef et à Kerbabiche, on en découvre couchées dans l'herbe ; et M. Cayot-Délandre affirme avoir vu des restes d'alignements, en 1847, derrière le vieux château de Kergonan. Jusqu'à ce dernier point, on peut donc reconstituer les anneaux de la chaîne brisée dans une direction qui n'est pas le moins du monde celle dans laquelle on peut viser les restes ruinés de Sainte-Barbe. Il faut chercher ailleurs. En prolongeant dans la même orientation la ligne établie par les trois points Kerdef, Kerbabiche et Kergonan, on arrive au vieux moulin de Rémor, à côté duquel trois larges et hautes pierres plantées et serrées les unes contre les autres par leurs faces latérales indiquent sûrement qu'un grand cromlech s'est élevé en cet endroit, marquant un changement de direction.

En effet, il semble que la ligne aurait dû se continuer pour aller tomber à Erdeven. Il n'en a rien été ; elle serait venue couper à angle droit les alignements que l'on voit sur ce point. Le barrage fit un coude brusque à l'ouest pour aller rejoindre Sainte-Barbe. A cela il y avait une raison : il importait de mettre sous la protection de la fortification sacrée toute la région de Rémor où les dolmens abondent. Les constructeurs paraissent avoir compris que les points faibles de leur ligne de défense se trouvaient de ce côté ; ils édifièrent, vers Saint-Pierre-de-Quiberon, une avancée qui barrait toute la largeur de la presqu'île, dans l'endroit alors le plus étroit, avant les envahissements progressifs de la mer, beaucoup plus étendu qu'aujourd'hui, puisque la base d'un certain nombre de pierres plonge dans l'eau de l'Océan.

A la tête de Sainte-Barbe, un autre cromlech, donc nouveau changement dans la direction. Pourquoi ? La barrière ne pouvait-elle atteindre facilement la mer peu éloignée ? La côte était trop praticable pour les bateaux suspects ; il fallait aller aboutir plus au nord, en un point où la navigation devenait impossible pour les grosses camares chargées de pillards. D'autre part, on ne pouvait remonter directement au nord-ouest pour aller rejoindre Kerzero, à cause des marais qui barraient la route ; et encore avait-on le souci de suivre toujours la ligne faîtière des collines. Il est encore certain que la côte n'avait pas la même conformation que de nos jours et que toute la partie comprise entre Sainte-Barbe et l'entrée de la rivière d'Étel était occupée par la mer sur une bande d'une profondeur de un à deux kilomètres ; et l'on a de bonnes raisons pour penser que la rivière d'Étel elle-même avait une embouchure à l'endroit où se déverse actuellement le ruisseau de l'Étang. En suivant la ligne Etel-Pénester-Loperhet, on rencontre une série d'étangs successifs qui se trouvent dans une vallée assez profonde, en dedans des dunes, surtout aux environs des villages de Kérouriec, Kerhillio et Kergouet, ce qui est naturel si ces régions sont vraiment, comme l'examen topographique tend à le démontrer, l'ancien emplacement de l'estuaire de l'Étel. Aussi l'alignement, faisant une inflexion en angle obtus, se dirigea sur Crucuno, où nous trouvons un autre cromlech ; puis, reprenant sa direction vers le nord-ouest, aboutit à l'extrémité orientale des rangées d'Erdeven où un grand dolmen entouré d'un cromlech, dolmen similaire à celui qui forme la face nord du cromlech de Kerlescant, indiquait encore une nouvelle direction vers l'Occident. A partir de ce point, les jalons manquant tout à fait, nous nous bornerons à dire que vraisemblablement, après une inflexion vers le nord-ouest, la longue barrière protectrice venait aboutir à la mer, sans doute dans l'anse de Kerprat.

Histoire du Champ Elyséen de Carnac (Morbihan).

PAR

H. PÉNY-HIRMENECH (d'Asnières).

Dans l'ensemble des monuments dits *mégolithiques*, qui comprennent différentes catégories, plusieurs ont déjà livré leur secret au moins en partie; et, dans une étude récente (1), je crois avoir établi leur origine Atlantidienne; mais jusqu'à présent, dans la catégorie des menhirs, les alignements en particulier n'ont pas reçu d'explication satisfaisante.

Les monuments de Carnac, alignements et sépultures, ont donné lieu à plusieurs hypothèses plus ou moins fondées. Henri Martin par exemple, les avait presque devinés; il était bien près du but lorsqu'il écrivait les lignes suivantes:

« Nous ne saurions voir dans ces alignements autre chose que des monuments religieux dont la valeur symbolique précise nous est inconnue, mais auxquels un lien moral relie indubitablement les vastes groupes de constructions sépulcrales du pays... Les tombeaux étaient pour les Gaulois *comme pour les Egyptiens*, des lieux sacrés posés sur le seuil de l'autre vie..... »

Cette étude qui est en réalité un simple essai historique, ne concerne pas seulement les Alignements dits *de Carnac*, mais bien tout l'ensemble des sépultures répandues aux alentours sur une superficie considérable, comprenant Carnac, Quiberon, Erdeven, Ploermel, Locmariaquer, et tout le golfe du Morbihan y compris surtout ses îles.

Carnac bénéficie du double privilège d'être situé à peu près au centre de ce que je nomme le Champ Elyséen, et de posséder sur son territoire les principaux groupes d'alignements si célèbres, qui ne sont pas de sépultures, mais s'y rattachent certainement par un « lien moral ». Et c'est pourquoi j'ai conservé pour l'ensemble le nom peut-être un peu arbitraire qui forme le titre de cette étude.

Beaucoup d'archéologues ont pensé judicieusement que c'était un cimetière dans lequel on enterrait les guerriers tués sur les champs de batailles.

(1) *Les Celtes et les Atlantes*. Leroux, Paris.

L'impression produite est bien en effet celle d'un vaste cimetière ; mais avec quelque chose en plus, d'indéfinissable et de mystérieux. J'ai moi-même cru un instant que l'endroit avait dû être un point d'atterrissage pour les Atlantes en fuite, et qu'ils avaient eu des combats sérieux à livrer dans la région, etc. Cette supposition, qui du reste était émise sous forme un peu dubitative, s'évanouit par suite d'une étude plus spéciale de la question.

Médiocrement satisfait des hypothèses vagues et dépourvues de point d'appui, je pensai à interroger l'histoire qui, je m'empresse de le dire, répond d'une façon autrement satisfaisante ; et voici l'exposé de mes recherches, ainsi que de mes observations personnelles.

Il n'y a que deux sentiments humains susceptibles d'avoir inspiré de tels travaux : sentiment religieux ou sentiment guerrier ; et une analyse rapide ne permet pas de s'y tromper. Des guerriers sont seuls en cause. Cependant il faut s'entendre : les *honneurs* rendus aux guerriers amenèrent le *culte* des héros, qui se confond dans l'antiquité reculée avec le culte des ancêtres ; et ces hommages devinrent par la suite, mais beaucoup plus tard, de véritables religions connues sous le nom de Polythéismes.

On doit donc admettre en principe que les monuments en question se rapportent à une guerre mémorable, à un de ces événements qui marquent dans l'existence d'un peuple. Or, sur les Celtes en général et sur les Bretons en particulier, l'histoire des âges reculés ne nous a rien transmis de saillant ; elle ne fournit quelques indications qu'en ce qui concerne la peuplade sur le territoire de laquelle se dressent les monuments. Nous sommes ici en effet en plein pays Vénète ; et l'histoire nous apprend que les Vénètes prirent part à la guerre de Troie, événement mémorable qui certes est une belle page de l'histoire d'un peuple. Les *Monuments de Carnac* seraient-ils relatifs à cette guerre fameuse ?

Pour le prouver, j'ai groupé un certain nombre d'indices dont en premier lieu, deux citations d'auteurs anciens.

« La guerre funeste, les combats cruels enlevèrent une partie de ces héros mortels près des sept portes de Thèbes ; elle conduisit les autres sur des vaisseaux à travers la vaste mer, dans les plaines de Troie. C'est là que la mort les enveloppa de ses ombres. *Jupiter leur assigna des demeures aux extrémités de la terre*. Ils habitent les Iles Fortunées, sur le vaste Océan. . . » (Hésiode, *les Travaux et les Jours*).

« . . . Toi, Ménélas, les dieux t'enverront aux Champs-Élysées, *aux confins de la terre*, où déjà réside le blond Radamanthe. En ces lieux la vie est facile aux hommes ; ils ne connaissent guère les neiges, les longues pluies, les frimas ; mais toujours l'Océan, pour les rafraîchir exhale la douce haleine de Zéphyr (Homère, *Odyssée*, Ch. IV). »

Un autre passage du même auteur (*Odyssée*, ch. XI) fait mention des Cimmériens voisins des Champs-Elysées visités par Ulysse.

Ici nous avons bien des Cimmériens dans le voisinage ; mais la description du poète ne se rapporte pas à la région ; et chose étrange, elle indique sans conteste l'autre rive de l'Océan.

Je pense néanmoins qu'il s'agit réellement de la région de Carnac, dont le souvenir, déjà lointain du temps d'Homère, se trouve mêlé au souvenir de relations aussi lointaines, mais précises, entre les peuples de nos continents et ceux de l'autre continent dont parle Platon.

Je note en passant, et à la suite, le fait assez notoire que la Gaule fut désignée dans l'antiquité sous le nom de Champs-Elysées, sans doute pour la raison que sur son territoire s'élevait un certain nombre de ces cimetières réservés aux guerriers. — La quantité de noms locaux dérivés d'Alyse ou Elyse me paraît en être une preuve directe.

Je m'appuie également sur le témoignage de Platon, qui, dans le *Timée* et le *Critias*, rapporte que les Atlantes avaient établi leur domination sur l'Europe, l'Asie et l'Afrique. On verra tout à l'heure le rapport qui existe entre les Atlantes et la guerre de Troie.

A ce bagage historique viendront s'ajouter une quantité de noms locaux très significatifs, et enfin la légende locale connue sous le nom de Saint-Cornély. Cette légende n'est qu'une légère modification de la tradition primitive ; et la tradition c'est de l'histoire.

Les noms locaux et les légendes ou traditions, sont comme des écriteaux apposés sur les objets par les ancêtres et transmis de génération en génération ; personne n'a le droit de les séparer. Nous devons au contraire les transmettre intégralement aux générations futures ; et toute explication qui ne les fera pas entrer en ligne de compte n'aura jamais de valeur scientifique.

En archéologie, on a le devoir de s'emparer même des plus faibles indices pour arriver à des conclusions qui, dès maintenant, pourraient se former ainsi : les Venètes ont participé à la guerre de Troie, c'est historique ; or, les traditions s'accordant à nous dire que les victimes de cette guerre furent inhumées aux confins de la terre, il n'est pas douteux que nous sommes en présence d'un de ces cimetières spéciaux chantés par les poètes sous le nom de *Champs-Elysées* (1).

Etant donné que le sujet n'a jamais été traité dans le sens que

(1) Fiction poétique, a-t-on dit ! Explication trop commode, à la portée de toutes les intelligences, et qui étouffe aussitôt toute velléité de recherches. La narration d'un fait réel historique n'a jamais exclu la forme poétique.

j'expose, il est indispensable, pour la plus grande clarté des conclusions futures, que j'entre dans quelques détails sur la tradition de l'Atlantide.

Homère est, je crois, le premier qui fasse mention des *Hénètes*, qui vinrent au secours de Troie. Ces Hénètes, ayant perdu leur roi Pylémènes, passèrent en Thrace après la prise de la ville, gagnèrent l'Adriatique, où ils paraissent avoir éclaté comme une simple bombe, dont on retrouve les éclats un peu dans toutes les directions : vers la Baltique, en Bretagne et aux Iles Britanniques, au lac de Constance, etc., sans laisser soi-disant de traces de leur passage. Une pareille dispersion est bien susceptible d'étonner et de dérouter les historiens. On pourrait comprendre cela de la part d'une nation vaincue ; mais le besoin de s'expatrier ne se comprend pas chez des vainqueurs. Au surplus, l'évènement défie toute explication autre que celle à laquelle on arrive tout naturellement, en s'appuyant sur la relation de l'Atlantide de Platon. Mais alors l'explication est complète et absolue.

Les données de Platon sur l'Atlantide conduisent à *Ménès* et à la guerre de Troie, qui nous ramène aux alignements et aux sépultures de Carnac. L'Atlantide est indispensable pour élucider la question ; et il faut en prendre son parti (1).

Dans une étude antérieure que j'ai déjà rappelée, je crois avoir suffisamment démontré et établi que les faits relatés par Platon sont rigoureusement exacts ; qu'au moment du cataclysme, l'évacuation de l'Atlantide devait être à peu près complète, sa population répartie sur les trois continents, et que le mouvement d'émigration avait été organisé, dirigé par *Ménès*, le premier roi d'Égypte, identifié avec le Minos grec, le *Manou* indien et autres personnages.

Dans l'étude en question, les Enètes ou Vénètes m'avaient totalement échappé ; et leur existence constitue une preuve de plus, preuve éclatante et irréfutable à l'appui des dires de Platon et de mes conclusions.

Il devient de toute évidence que *Ménès*, le chef suprême des Atlantes, continuant à exercer son pouvoir colossal, l'avait organisé préalablement en créant sur les trois continents des postes de représentants, que nous retrouvons, en effet, sous le nom de *Méné-*

(1) On a dit également de l'Atlantide que c'était une fiction, une allégorie : ce qui est infiniment plus commode que de chercher à vérifier ce qu'il peut y avoir d'exact dans les dires de Platon.

Lorsque l'on est embarrassé en présence de certaines traditions ou de certains monuments de l'antiquité, l'explication devient toujours aisée soit par ce procédé, soit par l'intervention habile des astres !

tes, légèrement estropié soit par le temps, soit par les copistes de manuscrits.

Ce nom correspond d'une façon remarquable à celui de M'nésée, indiqué par Platon comme étant l'un des rois de l'Atlantide. Actuellement, nous dirions peut-être des *Ménésiens*; et c'est la forme à laquelle se rattache le nom du poste de l'Adriatique, la *Ménésie*, capitale *Ménésia*, dont les Romains ont fait *Vénéssia*.

Cette voie à peine ouverte aux recherches, on est étonné de la quantité de noms qui se présentent avec des variantes dérivant des formes principales : *Ménès*, *Minos*, *Manou*, *Mini*, *Ménévi*, ou *M'nevi*, et même *Noé*.

Des noms de peuples tels que *Vénètes*, *Enètes*, *Vénèdes*, *Wendes* et *Vendéens*, *Gwénètes*, *Cynètes*, *Némètes*, *Mèdes*, *Numides*, *Minyens*, *Arméniens*, etc. Une tribu juive portait le nom de *Manassès*. *Méonie* était l'ancien nom de la Lydie.

Il y avait encore les *Vennonnes* en Rethie (empire romain), les *Nemini*, Basses-Alpes, les *Namnètes*, région nantaise, les *Cenomani* de la Bretagne, et j'en passe certainement.

Parmi les noms de localités, on peut citer *Genève*, *Génes*, deux *Minho*, Espagne et Portugal, *Ninive* et *Memphis*, *Minæ* de Sicile, *Menora*, *Vienne* d'Autriche, *Medevi* de la Baltique, en Norvège, *Minyw* d'Angleterre, *Orchomène* de Grèce.

Le lac de Constance était connu jadis sous le nom de lac des Vénètes.

En Gaule ces noms abondent, de façon à ne laisser subsister aucun doute sur la domination et la popularité de Ménès et de sa dynastie dans la région : à commencer par *Vannes*, *Ménéac* dans son voisinage, *Meynes* du Gard, *Nemetum* (Clermont), *Guindinum* (Le Mans), *Nemetacum* (Arras), *Vannes* (Meurthe-et-Moselle), *id.* du Loiret et de la Haute-Saône, *Vénès* du Tarn, *Venise* et *Vennes* du Doubs, 8 ou 10 localités du nom de Vienne, etc. . .

Un prince de la famille fut même enterré aux environs de Saurmur, où un dolmen porte le nom de *Ménive*.

En passant aux personnages, on voit aussitôt que les *Ménès* abondent comme chefs des Grecs dans la guerre de Troie, en décomposant leurs noms, auxquels est généralement accolé un qualificatif.

Agamemnon en tête (aga signifie chef), c'était donc le chef *Memnos*. Puis on rencontre *Ido-Ménéé*, *Ménès-Tée*, *Jal-mène*, *Ménélas*, *Méné-tios*.

On peut encore citer *Manès*, roi de Lydie; et je n'ai garde d'oublier *Py lé-mène*, le roi de nos Paphlagoniens.

L'histoire met en évidence de temps à autre des noms de leurs descendants chez divers peuples vénètes ou celtiques, tel que *No-*

menoé, célèbre chef breton, et encore un saint *Ménévi*, en Angleterre. Il est fort probable que Mérovée...; mais n'insistons pas.

Je clôture ma liste par le nom de ce Nemnos, fils de Tithon (roi d'Egypte) et de l'Aurore, dont la tradition est bien connue.

Avec les éléments très sérieux qui précèdent, on peut déjà dire avec certitude que la guerre de Troie fut une guerre ménésienne dynastique, à laquelle prirent part tous les groupes ménésiens des trois continents, groupes qui nous sont connus sous les noms légèrement déformés de Hénètes, Vénètes et variantes, dont j'ai donné un aperçu, lesquels ne sont autres que des groupes celtiques.

En outre, et c'est surtout là où je voulais en venir, ces mêmes éléments nous permettent d'affirmer que la Paphlagonie, d'où semblent surgir les Vénètes, n'était qu'un lieu de concentration chez des amis, et non un lieu d'origine; l'histoire qui nous parle vaguement de la concentration sans l'expliquer nous fait assister à la dislocation, mais d'une façon incompréhensible. En somme, les groupes celtiques victorieux regagnèrent leurs régions respectives après la prise de Troie.

La Paphlagonie ne resta pas déserte pour cela, puisqu'il y eût des descendants de Pylémène jusqu'à l'époque de la domination romaine.

Les noms de localités, que je citais plus haut, peuvent être donnés comme une preuve que les régions où on les rencontre étaient bien en réalité des postes ménésiens, de véritables colonies égyptiennes. Ces dénominations ne peuvent en effet avoir été imposées que sous le règne même de Ménès.

Comment expliquer autrement la présence d'un Ménévi enterré aux environs de Saumur ?

Et maintenant, à part que l'ensemble de ce qui précède nous permettra de déterminer l'âge des monuments de Carnac, nous voici plus fondé que précédemment à conclure que les Vénètes après la guerre de Troie, emportèrent les cendres de leurs morts, et que les environs de Carnac sont indubitablement l'un de ces Champs-Élysées où on les déposa avec des honneurs particuliers en leur élevant divers *Ménecs* afin de rappeler quelques-unes de leurs batailles. A quel autre événement pourrait bien se rattacher l'édification de monuments aussi significatifs ? La guerre de Troie est le seul gros événement du peuple Vénète, et les indices abondent en faveur de ma thèse.

S'il faut une autre preuve, je la trouve plus directe et plus précise dans le nom même du village qui s'élève près de l'un des groupes de menhirs, le village de *Kerlescant*, dont le nom n'est qu'une altération de Ker-Alyscamps, village où demeure des Alysamps.

Il existe un exemple de cette interversion dans un cimetière célèbre de la ville d'Arles, lequel cimetière doit avoir la même origine (1). Je vois dans le nom de *Locmariaquer*, la traduction littérale de « *Lieu où l'on allait quérir les morts* ». Le nom de *Kermario*, a, suivant moi, la signification de « *Village des morts* », de même que *Locmaria* (2).

Dans l'antiquité, les monuments élevés à la mémoire des guerriers, portaient le nom de *Héroon*, qui se retrouve dans les noms de *Kershero* et de *Quiberon*, ce dernier nom, altération de Kim-Héroon, héroon des Kimberi ou Cimmériens.

La presque île de Quiberon n'était donc jadis qu'une section du champ élyséen réservée aux Cimmériens, qui formaient sans doute une caste à part dans l'ensemble des groupes celtiques.

Sur toute l'étendue du champ sacré, on ne rencontre que des noms rappelant sa destination. Des sépultures nommées *Ker...* demeure; demeure des morts naturellement; ou encore *Mane*, lieu où reposent les mânes.

Près de chaque groupe important, on constate la présence d'une enceinte souvent rectangulaire, parfois arrondie, complètement dépourvue des monuments intérieurs — c'est un *Manio*, lieu où l'on sacrifiait aux mânes.

Ces enceintes ont pu à une époque plus récente, servir à des cérémonies religieuses quelconques, car tout se modifie avec le temps, mais à l'origine, on aurait tort de chercher à y voir autre chose que des lieux destinés exclusivement au culte des morts. Et enfin, chose tout à fait extraordinaire, le nom même de la ville de Troie, *Ilion* ! se trouve inscrit aux environs immédiats de Carnac, vers l'extrémité du champ élyséen, à Ker-Ilio.

La présence de ce nom n'est pas due au hasard, elle a une signification particulière que j'expliquerai ailleurs; mais son importance énorme relativement au sujet que je traite, n'échappera à personne.

Que pourrait-on ajouter encore aux preuves assez abondantes, de la thèse que j'expose ?

Que sont les demeures assignées aux morts, *aux confins de la terre*, si ce n'est des tombes ?

Et ne sommes-nous pas aux confins de la terre ?

Il est question des Champs-Élysées principalement à propos de la guerre de Troie; les poètes postérieurs à Homère et à Hésiode n'ont que copié ces auteurs, ou rappelé les traditions, et n'y ont

(1) M. G. Renault, de la Société préhistorique de France et Conservateur du Musée de Vendôme, avait déjà signalé, il y a quatre ans, l'analogie qui existe entre ces dénominations.

(2) Du sanscrit : *Mari*, les morts. — Si la dénomination *Maria* avait une origine chrétienne comme on le prétend, on n'aurait pas *Ker-Mario*, mais *Ker-Maria*.

puisé que des inspirations. Où faut-il donc chercher ces champs de repos, si ce n'est en pays Vénète ?

Je ne prétends pas cependant dire que le grand Champ Elyséen dont je m'occupe particulièrement, ait pris naissance à la guerre de Troie ; au contraire, les traditions indiquent nettement son existence dès l'époque du cataclysme.

Le culte des morts était certainement très-avancé à cette époque reculée, et il y a tout lieu de croire que par une attention délicate et touchante, l'endroit avait été choisi pour y ramener pieusement les restes des princes et des hauts personnages, qui reposaient ainsi presque en vue de la place occupée récemment encore par la terre des ancêtres, l'*Atlantide* ! Pour qui a visité les îles du golfe de Morbihan, la conviction se fait invincible, que l'on a vu ces *Iles Fortunées* introuvables et impossibles ailleurs ! C'eut été une dérision que de nommer ainsi les faibles restes émergeant de l'Atlantide, qui d'ailleurs, devaient être parfaitement ignorés de ses anciens habitants.

C'est en pays vénète qu'il faut chercher les Iles Fortunées ; les îles anglaises pourraient seules avoir quelques prétentions à ce titre, mais la description du poète n'y correspond pas : on ne rencontre là que des Champs Elyséens datant de la guerre de Troie.

C'est dans la région de Carnac et dans les îles du voisinage ou *Iles Fortunées*, qu'il faut chercher les sépultures princières du Blond Radamanthe, de Ménélas, ainsi que celles des premiers rois d'Egypte.

Lorsque l'on a parcouru la région et visité les dolmens à sculptures, lorsque l'on a réfléchi un peu au travail de ces amas de pierres qui les recouvrent, il est bien difficile de ne pas voir que l'on est en présence du mode de sépulture qui a précédé immédiatement celui des pyramides d'Egypte.

Il faudrait presque fermer volontairement les yeux, pour ne pas voir que ces travaux sont exécutés sous l'influence d'une même inspiration, et sous le même régime de domination et d'esclavage que l'on connaît à l'Egypte.

Les sculptures sur lesquelles on a beaucoup écrit, me paraissent avoir une signification assez simple : il suffit de se reporter à l'écriture de l'île de Pâques, particulièrement aux signes qui représentent les mots suivants : *terre soulevée, pluie, flot*, et peut-être deux ou trois autres en y joignant les haches (1).

J'y vois par conséquent l'intention de rappeler qu'il s'agit d'un chef ou prince guerrier originaire de l'île submergée dans les flots par les tremblements de terre et par la pluie...

(1) *L'île de Pâques. Historique, écriture, etc.*, par Mgr Tepano Jaussen, Evêque d'Axiéri, etc. Ernest Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte, Paris, 1893

L'ensemble des sépultures Elyséennes pourrait donc se classer en trois catégories assez distinctes : les sépultures princières ou royales ; celles relatives à la guerre de Troie, généralement accompagnées d'un *Ménec* ; les autres postérieures à cette guerre, tombeaux plus modestes et moins anciens dont je reparlerai.

Les alignements, qui ne sont que des monuments commémoratifs, sont bien comme le dit Henri Martin, unis par un lien moral à tout l'ensemble des sépultures de la contrée ; ils font comme eux partie du Champ-Elyséen et rien de plus.

Mais un lien direct unit chacun d'eux avec la grande sépulture qui existe ou existait dans son voisinage immédiat, et dont il fait pour ainsi dire partie intégrante ; c'est donc à tort que l'on cherche à les expliquer indépendamment les uns des autres.

L'exemple le plus typique et le mieux caractérisé nous est fourni par le groupe d'alignements dit du *Ménec*, dont une légende nous montre les rapports avec la grande sépulture dite *Mont Saint-Michel*.

La légende de saint Cornély n'est que la tradition historique à peine modifiée, et rien de plus simple que de la rectifier en tenant compte du résultat des fouilles opérées dans le grand tumulus de Carnac (1).

Etant ainsi reconstituée, elle nous apprend que les cendres de cornouaillais, qui étaient allés combattre du côté du Levant furent rapportées en ce lieu, et que chaque année pendant un temps qu'il serait possible d'évaluer approximativement, des pèlerins hommes et femmes, après avoir suivi les allées de menhirs, se rendaient au tumulus apportant les uns des pierres, les autres de la terre.

Modestes et pieuses offrandes qui permettent de calculer actuellement le degré de vénération et de popularité dont jouissaient ceux à qui elles étaient destinées.

L'étude attentive de ce groupe d'alignements du *Ménec*, m'a amené à conclure qu'il constitue par lui-même une véritable inscription, très rudimentaire il est vrai, mais facilement lisible : on peut appeler cela un rébus.

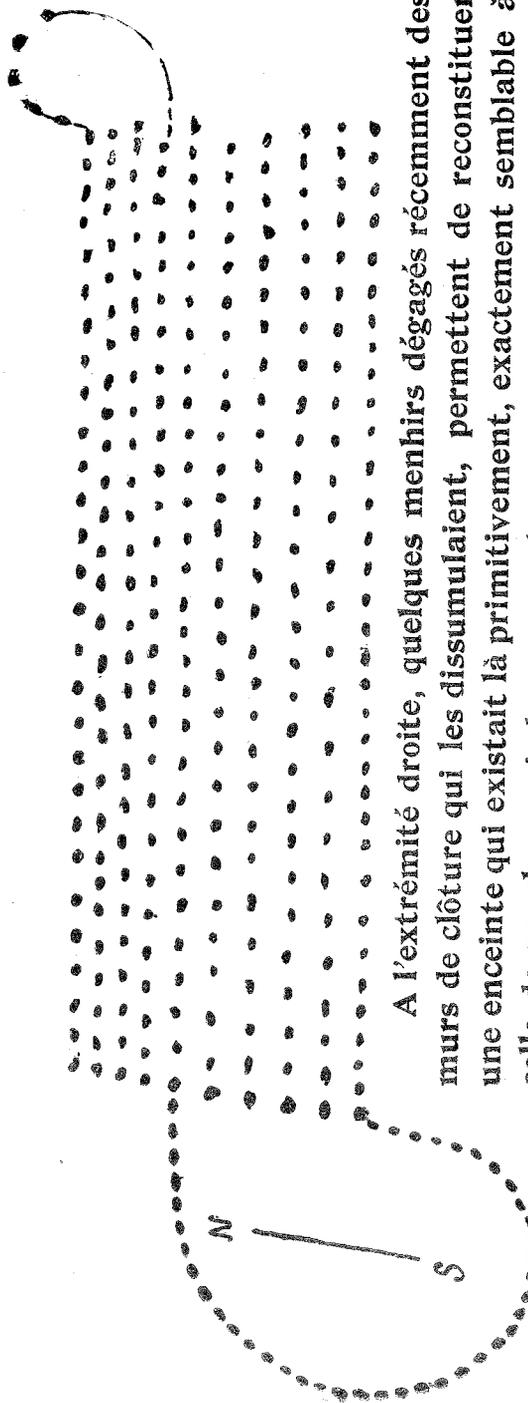
La dénomination même de *Ménec*, que l'on traduit incomplètement par « commémoratif » se rend de la façon la plus fidèle et la plus absolue par le mot *Mémorial* qui implique le fait de consigner et de raconter un événement.

Or comme on ne saurait présenter aucune objection contraire sérieuse, on peut donner en principe la définition suivante : Un groupe d'alignements de menhirs, est un *Héoon* d'un genre spécial dit *Ménec*, c'est-à-dire un *mémorial* ou *Héoon parlant*.

(1) Cornély est le nom à peine modifié de Cornouaillais.

ALIGNEMENTS de CARNAC — GROUPE du MENECH

(Dans ce croquis, la proportion en longueur n'est pas respectée, n'ayant ici aucune importance)



A l'extrémité droite, quelques menhirs dégagés récemment des murs de clôture qui les dissimulaient, permettent de reconstituer une enceinte qui existait là primitivement, exactement semblable à celle de gauche, mais beaucoup plus petite et renversée. Les quatre rangs supérieurs qui avaient été supposés représenter des femmes, doivent donc être interprétés comme représentant des enfants du sexe masculin.

Le groupe dit du Méné, grâce à sa disposition singulière et aussi à sa meilleure conservation, est comme la clé du système.

En effet, le cromlech qui précède ou commence le groupe en question, présente certaines particularités bien connues, dont on n'avait pas encore compris la signification ; ce n'est pas un cercle, il est fortement déjeté en dehors des lignes en forme de crosse de pistolet, et il n'embrasse qu'une partie des lignes de menhirs, dont il laisse quatre en dehors.

On ne saurait prétendre que ce soit là le fait d'une maladresse ou d'un manque d'expérience de la part des constructeurs ! Cette disposition est certainement intentionnelle, *elle a donc une signification.*

Je la trouve dans la forme même du cromlech qui dessine incontestablement l'attribut du sexe masculin, soit une poche testiculaire.

Cette signification n'est du reste pas tout à fait d'imagination car dans l'écriture de l'île de Pâques déjà signalée précédemment, on trouve aux mots *enfant, assemblée, troupe*, des signes de formes caractéristiques, prouvant assez que la figuration de l'attribut masculin a été employée dans les écritures primitives.

Ceci établi, la lecture du mémorial devient facile, les lignes comprises dans l'arc du Cromlech sont des lignes masculines, dont les menhirs représentent autant d'hommes tués, tandis que les lignes laissées en dehors devaient représenter des femmes. On sait que dans l'antiquité les femmes allaient au combat aussi bravement que les hommes.

Mais voici qu'à l'autre extrémité de ces lignes que je supposais féminines, on a dégagé récemment l'amorce d'un cromlech analogue à l'autre, c'est-à-dire formant poche testiculaire de moindre dimension. La lecture se trouve par le fait modifiée en ce qui concerne seulement les quatre lignes en question, qui deviennent alors des lignes *enfantines* ; autant de pierres, autant d'enfants du sexe masculin morts dans les mêmes circonstances que les hommes d'à côté.

S'agit-il bien d'un combat ? la chose est probable, cependant il ne faut pas oublier que la peste fit beaucoup de ravages dans le camp dit « des grecs » pendant la guerre de Troie, et que les buchers fonctionnaient activement de ce chef ! (*Iliade*, ch. 1^{er}).

L'ensemble donne l'inscription suivante :

« A la mémoire de guerriers tués dans un combat livré du côté du levant : il a été tué tant d'hommes et tant d'enfants du sexe masculin.

Et la tradition ajoute, « dont les cendres reposent sous le tumulus voisin. »

Les fouilles ont fait découvrir dans le grand tumulus, une quantité de petites tombes en plus du grand dolmen connu, résultat qui est en concordance parfaite avec l'indication du *ménec* ou *mémorial*.

C'étaient des cornouaillais indubitablement ; le nom du village l'indique, *Karanac* signifie *corneille*.

Chaque groupe d'alignements possède 10 ou 11 lignes de menhirs, symbolisant une armée ; on sait que les Egyptiens combattaient sur dix rangs de profondeur.

Les pierres, plus hautes au commencement de chaque *Ménec*, vont en diminuant, puis augmentent un peu de hauteur vers l'autre extrémité, pour indiquer la terminaison du groupe.

Outre la signification commune, d'armée ou de combat, et du nombre de morts indiqué par le nombre de pierres, chaque *ménec* possède une signification particulière parfois difficile ou même impossible à déchiffrer, en raison de sa destruction partielle. Celui de Kerlescant me paraît relatif à l'attaque ou à la défense d'un camp qui est figuré par une enceinte rectangulaire, appelée improprement Cromlech.

Le groupe voisin qui porte le nom de *Ménec-Vihan* (petit *ménéch*), semble avoir pour but de commémorer soit une action moins importante contre le même camp, soit un épisode relatif à un petit camp.

Dans un autre groupe, l'élément féminin semble avoir été indiqué par une ligne de menhirs, perpendiculaire au groupe, etc.

Il y aurait un intérêt considérable au point de vue historique et national, à reconstituer autant que possible ces monuments extraordinaires.

Un autre monument qui mérite aussi une restauration complète, c'est le tumulus de Kerkado, qui, avec sa ceinture de petits menhirs, nous offre un type parfait de *Héroon* à sépulture centrale.

J'arrive maintenant à la détermination de l'âge des monuments dont je viens d'esquisser l'histoire.

Pour les grands tumulus du Golfe de Morbihan, que je qualifie de sépultures royales ou princières, pas d'hésitation ; ils se répartissent à mon avis depuis Ménès (soit 7800 ans) jusqu'à quelques siècles après ce prince ; et je ne vois pas sur quoi m'appuyer pour essayer de préciser davantage ?

Quant aux alignements et aux sépultures qui en font pour ainsi dire partie, monuments qui racontent en quelque sorte dans les champs de Carnac quelques grands épisodes de la guerre de Troie, leur âge est évidemment celui de la guerre fameuse ; mais comme cet âge est encore méconnu, je suis obligé de le déterminer.

La chose est facile du reste, et les points de repaires abondent

ainsi que les documents de premier ordre, il n'y a qu'à regarder et à puiser au lieu de détourner ses regards comme semble le faire la science officielle classique. Ce serait chose faite depuis longtemps, si la tradition de l'Atlantide avait été examinée sérieusement.

La seule donnée historique sur la date est que l'évènement eut lieu sous la troisième génération après Minos, qui lui-même, par une fatalité bizarre, n'a pas davantage de date précise dans l'histoire, et toujours pour les mêmes raisons que ci-dessus ; mais, comme je l'ai identifié avec Ménès, cela revient à dire que la guerre célèbre eut lieu environ 70 ans après l'avènement de ce roi ; c'est ce que nous allons essayer de vérifier.

Parmi les documents dont je vais me servir, il me faut mentionner spécialement le Ch. X de la *Génèse* ; c'est la traduction plus ou moins fidèle d'une pièce de comptabilité administrative, dont l'authenticité n'est pas douteuse, et qui émane de l'Égypte, siège du pouvoir central, auquel obéissaient presque tous les peuples de la plus haute antiquité, comme je crois l'avoir démontré.

Je m'en servirai seulement pour les concordances.

Ceci dit, je prends un point d'appui sur les résultats connus des fouilles de M. Schliemann dans la Troade, me bornant du reste à en tirer cet enseignement, que les Ariens furent les premiers habitants et possesseurs de la Troie primitive.

Il suffit maintenant de rappeler que dans le Ramayana, version Arienne de la guerre de Troie, les Ariens (Ari, moutons ou béliers) se plaignent à un certain *Rama*, des déprédations des brigands Raksassas (Hercule). En même temps, je fais remarquer dans le Ch. X de la *Génèse*, l'apparition de Rama à la troisième génération, branche Cam, et voici, je crois une concordance de grande valeur.

Les Vénètes de Paphlagonie sont connus sous un autre nom, celui de Riphats (beaux parleurs) ; et ce nom apparaît également à la troisième génération, branche Japhet, dans ce même Ch. X.

Homère fait mention d'un chef des Grecs, du nom de Magès, qui se rend célèbre par ses exploits, et, dans les Gaules, un roi légendaire des temps préhistoriques a laissé des souvenirs sous le nom de Roi Mage ou Magus ; plusieurs villes anciennes de Gaule portaient son nom. Or, à la deuxième génération, branche Japhet, nous voyons apparaître un Magog, qui ne peut être que le même personnage.

Dans le Ramayana, il est dit que divers animaux comme des ours et des singes vinrent au secours des Ari (ou moutons) ; ce n'est pas une allusion à une ressemblance quelconque avec des animaux ; mais comme l'explique Diodore de Sicile, les guerriers antiques portaient dans les combats, des emblèmes d'animaux pour se distinguer et se reconnaître. Or, les ours se retrouvent parmi les Pé-

lasges, ceux qui construisirent les différentes villes du nom de Larissa (ville des ours); et les singes ne sont autres que les Sémites, dont le grand chef résidait à Memphis; c'est là que s'est perpétué le culte du singe. La guerre avait donc lieu à une époque bien antérieure à la constitution du peuple juif.

Une autre concordance résulte de l'apparition du nom de Elisa, branche Japhet. Il ne s'agit pas ici d'un personnage, mais à mon avis d'un acte administratif ordonnant la création des Champs-Elyséens (1).

Voici, il me semble, la guerre de Troie enserrée dans un réseau de concordances dont il est bien impossible de la faire sortir; mais ce n'est pas tout; la tradition de Memnon ou Memnos la rattache plus directement à l'histoire de l'Égypte. Ce prince présomptueux qui se fit tuer glorieusement, était le fils de Tithon, roi d'Égypte. La science a bien voulu se donner la peine de chercher à l'assimiler avec Aménophis, fils de Touthmosis, en supposant que les Grecs avaient estropié son nom. Or, je prétends identifier ce Tithon avec Teti ou Atothis 1^{er}, fils de Ménès et deuxième roi d'Égypte. Memnos était par conséquent petit-fils de Ménès, et frère du prince régnant, Atholi ou Atothis II, sous le règne duquel avait lieu la guerre de Troie.

Il était également frère du chef des grecs *Aga Memnon*, comme l'indique bien son nom absolument identique, et comme le prouve d'une façon magistrale, la présence de ce chef sur le trône d'Égypte, sous le nom de *Ata Kenkenès*, qui est le même que *Aga-Menménès*, avec prononciation dure ou gutturale.

Dans ces dernières lignes, j'ai sans le chercher, remis à leur place véritable les sombres histoires des Atrides et dévoilé l'origine du culte d'Apollon.

Agamemnon assassina son frère Atholi, pour régner à sa place; à celui-ci, les peuples occidentaux qu'il avait conduits à la victoire rendirent de grands honneurs, dégénérés en culte, sous son nom de Atholi qui s'altéra par la suite, en devenant Abelios, Abellion, puis Apollon. Du même coup également je découvre l'origine du Typhon-Egyptien, d'Iris et d'Osiris, etc.

Pour en revenir aux monuments de Carnac, leur édification re-

(1) La guerre de Troie fit beaucoup de victimes, soit par les maladies contagieuses, soit par les combats; et tous les morts ne furent pas envoyés sur un seul point. Il fallut donc créer divers champs nouveaux un peu partout: dans les îles Anglaises, vers la Baltique, en Lusitanie, et près de Cadix; l'Afrique en avait deux ou trois; on en connaît non loin de Dodone, et en Campanie. Enfin la Gaule en eut un assez grand nombre. Cependant, certains noms de sépultures des environs de Carnac, tels que *Ker-Javal* et *Mané-Lud*, qui semblent avoir désigné dans la *Génése*, les habitants de l'Afrique et ceux de la Grèce, permettent de conjecturer que l'on envoya sur ce terrain sacré les cendres de tous les morts qui étaient nés en Atlantide?

monte donc comme la guerre de Troie, à la troisième génération après Ménès ou après Noé comme on voudra, c'est-à-dire environ 7.700 ans d'après les dates de Champollion.

On peut être certain qu'à cette époque il y avait encore dans les pays Vénètes, des individus nés en Atlantide, et que la totalité des armes trouvées dans les sépultures de l'époque proviennent de cette île submergée.

Maintenant, pour terminer mon histoire du « Champ Elyséen de Carnac » et pour justifier ce titre un peu prétentieux, il me faudrait bien parler des tombes assez nombreuses, qui renferment (ou plutôt renfermaient) les restes de héros plus obscurs et sans doute non moins braves que ceux de la guerre de Troie.

Quels champs de batailles ont été témoins de leurs exploits ? Quelles actions d'éclat leur valurent les honneurs du Champ-Elyséen ? A quelles époques différentes leurs cendres furent-elles rapportées près de celles de leurs aînés ? Autant de questions fort difficile à résoudre.

Les tombes fouillées avidement pour la plupart et sans méthode ne peuvent plus fournir que des indications bien vagues ; puis l'histoire a été tellement détruite ou falsifiée qu'elle ne saurait être non plus d'un grand secours. Cependant, on peut y trouver deux points de repère sérieux : le premier est l'invasion des Hyksos en Egypte. Pendant leur domination, le fonctionnement des honneurs élyséens fut certainement interrompu. Les Hyksos ne sont autres que les descendants des vaincus de Troie, la postérité d'Hercule et des Titans en un mot ; et cette simple explication en dit assez (1).

Par la suite, les troupes gauloises reparaissent en Orient et l'histoire de Darius 1^{er}, sixième législateur de l'Egypte, d'après Diodore, nous prouve que la Gaule à cette époque était encore une colonie égyptienne. La cité même, qui fait si bon accueil en ce moment au 2^e Congrès préhistorique, portait jadis le nom de *Dariorig* ou *fort Darius*.

Voici donc un autre point de repère. Or, d'une part la domination des Hyksos dut apporter une telle désorganisation dans les vieilles coutumes, et d'autre part, le souvenir des honneurs élyséens avait si complètement disparu de la mémoire des populations celtiques que l'on est fondé à conclure que les sépultures, ne remontant pas à l'an 2000 avant J.-C., s'il en existe, concernent seulement quelques notables de la région.

(1) Comparez *Hyksos* avec *Raksas* et *Héraklès*.

Titane veut dire : maudit ou détesté.

La guerre de Troie n'est cependant pas la guerre des Titans proprement dite, qui se déroulait en Atlantide ; ce n'est que la reprise et la continuation après une trêve d'une soixantaine d'années.

Le fonctionnement des Champs-Elyséens proprement dit aurait donc duré environ 3.500 ans (1).

Il y a lieu de signaler la concordance remarquable qui existe entre ces chiffres et ceux que l'on obtient avec les indications du ch. XI de la *Genèse*.

La généalogie d'Abraham indiquée dans ce chapitre correspond exactement aux dix premières dynasties égyptiennes, appelées Memphites, s'arrêtant par conséquent à l'arrivée des dynasties thébaines.

Les noms de la *Genèse* ne correspondent en rien à ceux des princes égyptiens ; mais si l'on additionne les âges des patriarches successifs, Sem, Arpsacad, etc., on obtient précisément le total de 3.000 ans, qui représente la durée des dynasties memphites, laissant une période de 500 ans pour atteindre l'époque d'invasion des Hyksos, période pendant laquelle ont régné quatre dynasties thébaines.

Au surplus, la solution du problème relatif aux tombes plus récentes n'aura jamais qu'un intérêt secondaire, car les ombres des héros chantés par Homère planeront toujours là en souveraines ; qu'importe aux autres du moment qu'elles y vivent heureuses avec leurs devancières, à l'abri des ennuis et des frimas, toujours caressées et rafraîchies par les brises de l'Océan, insouciantes de la curiosité comme du vandalisme des Archéologues !

CONCLUSIONS.

Je ne me fais aucune illusion sur l'effet que doit produire *au premier abord*, la thèse que je viens de présenter ; le langage que je parle est tellement différent de tout ce qui a été dit ou écrit sur le sujet, qu'il doit être presque incompréhensible. Il faut donc le temps d'examiner et d'étudier mes conclusions.

Il se trouvera peut-être des contradicteurs. Les faiseurs de phrases creuses ont pu faire école ; et pour ceux-là les mots *fiction*, *allégorie* expliquent tout ; mais je suis certain de m'adresser en général à des chercheurs sérieux qui voudront savoir ce qu'il y a de réel au fond de ces prétendues allégories ou fictions de l'antiquité, et qui diront mieux que moi, et avec plus d'autorité, que les auteurs antiques n'ont fait que poétiser des faits historiques réels.

A l'appui de ma thèse, il y a des arguments contre lesquels jamais rien ne prévaudra :

Les Vénètes ont fait la guerre de Troie !

(1) L'absence du fer dans les sépultures a été invoquée comme preuve de leur antiquité.

Les traditions sont unanimes à dire que les cendres des héros morts dans cette guerre lointaine furent ramenées dans des cimetières spéciaux, *aux confins de la terre*.

Il y a tout un ensemble de noms locaux caractéristiques, parmi lesquels resplendit le nom même d'*Ilion*, que personne jusqu'à présent ne s'est avisé de remarquer dans le vaste champ élyséen du Morbihan !

Et, en résumé, l'ensemble de mes conclusions est liée étroitement à la relation de l'Atlantide, la création du champ Elyséen du Morbihan étant immédiatement postérieure au cataclysme.

Les Atlantes, sous la dynastie des Ménès, avaient réellement établi leur puissance sur les continents.

Après l'évacuation de l'Atlantide (déluge), leur pouvoir central fut installé à Memphis, et les représentants de ce pouvoir, ainsi que les peuples groupés autour d'eux, nous sont connus sous les noms de Ménètes, Enètes, Vénètes et autres variantes.

Les Vénètes étant des Celtes, tous les pays celtiques en général, la Gaule en particulier, faisaient donc partie de l'empire égyptien.

La première guerre que les Ménésiens eurent à soutenir contre les ennemis de la dynastie ménésienne, fut la guerre de Troie, environ 70 ans après le cataclysme. A cette occasion, le pouvoir central décida la création de divers cimetières réservés, nommés *Champs-Elysées*, destinés à recevoir les cendres des héros tombés sur les champs de batailles.

Le champ Elyséen de Carnac, de création antérieure, reçut son contingent de restes mortels à la suite de cette même guerre, et les sépultures de cette provenance, toutes à incinération, sont généralement accompagnées d'alignements de menhirs commémoratifs.

Chaque groupe d'alignements est une variété d'Héroon, nommé Ménec (mémorial), constituant par lui-même une véritable inscription, dont la lecture est souvent impossible à cause de sa destruction partielle.

Les honneurs élyséens continuèrent à fonctionner par la suite au moins jusqu'à l'épuisement des dynasties memphites en Egypte, mais probablement pas après l'invasion des Hyksos.

La Gaule, au moins en partie, resta néanmoins liée et fidèle aux descendants les plus directs des premiers princes Ménésiens d'Egypte, jusque vers les conquêtes de Rome.

Signification du Menhir.

PAR

A. de PANIAGUA (de Bordeaux).

Le menhir était une idole phallique.

La base initiale de la religion des peuples primitifs de l'Inde, déjà arrivés à un stade relativement assez élevé de civilisation barbare, était une trinité de trois patriarches divins, si parfaitement unis entre eux qu'ils ne formaient en réalité qu'une seule divinité syncrétique : ce qui explique très bien pourquoi leurs attributions particulières originelles, très tranchées au début, constituant l'apanage défini de chacun d'eux, furent, par la suite, appliquées confusément à des divinités exotiques, que l'on peut considérer comme leurs répliques occidentales. En somme, le principe de cette trinité était le Ciel qui, pris sous trois aspects différents, donna naissance à trois personnalités mythiques : *Séran*, le « ciel éclatant » éclairé par les radiations solaires et stellaires, du tamoul *sér* « briller » ; *Sóran*, le ciel qui laisse tomber les pluies bienfaisantes, du canarais *sôr* « pleuvoir » ; et enfin *Pan*, qui représente les forces génitrices du soleil fécondant la terre, et dont le nom trouve son origine dans la racine dravidienne *pan*, signifiant « créer », avec l'idée d'un mouvement qui doit être envisagé ici comme celui engendré par l'activité de l'acte copulatif.

Cette dernière donnée du rôle géniteur du soleil a été l'initium du culte ithyphallique.

Dans son désir d'anthropomorphiser les conceptions de sa pensée, l'homme voulut donner une figure tangible à la divinité. Comme il ne pouvait créer aucun être ou objet existant, et comme dans la nature entière il ne pouvait saisir les apparences immédiates du créateur supérieur, il se replia sur lui-même, interrogea son être, et, ignorant les mystères de la génération, crut avoir trouvé le principe énigmatique dans l'appareil de la reproduction. En effet, en engendrant, il croyait créer. L'enfant issu de lui paraissait être sa créature ; et, comme il l'obtenait avec l'objet nécessaire à cette œuvre, par une déduction très simple, naïve et forcée, il conçut la représentation de la divinité sous la forme du phalle.

L'idée primitive de la représentation obscène de la divinité se répercute dans toutes les religions antiques. Dans l'Inde, le Dyauspitar est figuré par le taureau saillissant Uxan ; dans le civaïsme, Çiva trimourti « aux trois corps », à l'imitation de la trinité dravidiennne, successeur ou plutôt dédoublement du noir Rudra, a pour symbole le lingam, *la plus ancienne idole de l'Inde*, dit Alf. Grandidier, qu'adore la secte des Lingadharis. Les Gond, qui habitent les cavernes du Bâgelakound, représentent leurs étranges divinités malfaisantes par des pierres phalliques plantées en terre, qu'ils disposent en cercle autour d'un grand arbre sacré. Les dieux des Khond de l'Orissa sont trois pierres. Les Sontâl des monts Rajmahâl dressent, à l'entrée de leurs villages, des idoles de bois peintes en rouge, qui sont de véritables phalles. Les Asaga de Mysore adorent Bluma-Devam, une pierre. Tous les indigènes des races autochtones vénèrent les *pandus*, menhirs simulacres de Pandiyan.

L'idole phallique envahit l'Occident. Pausanias affirme que les premiers dieux de la Grèce furent figurés par des pierres, qu'il nomme *ἄργοι λίθοι*. A Cyzique existait un menhir triangulaire ; trente pierres dressées, qui rappellent les rangées dolméniques du Dekkan, étaient adorées à Pharœ, à proximité d'un Hermès-menhir. On rendait un culte aux pierres plantées dans les pays sémitiques, à Petra, et dans toute la Nabatène d'Arabie. D'après Clément d'Alexandrie, ces images des dieux consistaient en des pierres fichées en terre, auxquelles les Arabes donnaient le nom d'*ançab*. Jacob consacre au seigneur la pierre de Beith-el. Dans l'île écossaise de Skye, un menhir représente Gruagach ou Apollon, et, dans chaque village, une pierre dressée est l'image de Grugach ou le Soleil le dieu aux cheveux d'or. On pourrait multiplier les exemples.

Et ces simulacres étaient bien les représentations d'une divinité conçue sous l'aspect phallique : une fresque de Pompéï représente un phalle entouré par les replis d'un énorme serpent et adoré par deux personnages qui font des libations. La pierre du dieu bizarre Elagabale d'Emèse avait la forme d'un lingam conique, avec un *κτεῖς* à la base, symbole théogamique synthétisant l'idée primitive double des éléments créateurs actif et passif, symbole que l'on retrouve dans Brahma *hiranyagarba*, « à la matrice d'or », dans les stèles phalliques portant les parties féminines vues par Hérodote en Palestine, et dans les bornes similaires que l'on peut voir encore plantées à côté des nuraghi de la Sardaigne, que l'on retrouve aussi dans les formules invocatoires des Romains : *sive deus, sive dea*. On sait quel rôle jouait le phallus dans les cultes de Pan, d'Héraclès, d'Hermès, de Dionysos, et l'emploi que l'on en faisait dans les absconses cérémonies orgiastiques.

Enfin les Romains, vainqueurs des Germains, trouvèrent sur les

bords du Weser, un énorme monolithe, planté debout, l'*Irmensûl*, qui était l'idole des anciens Saxons de Wesphalie ; plus tard, cette pierre se personnifia en un dieu particulier, qui eut son temple à Ehresbourg. Charlemagne s'efforça d'anéantir ce culte et renversa l'idole en 772.

Cet exposé du culte des pierres phalliques pourrait très bien n'être considéré que comme une série de contributions destinées à établir une vérité connue de tous ceux qui s'occupent de l'histoire des religions antiques. Tel n'a pas été notre but : c'eût été trop de naïveté ; nous avons cherché surtout à faire voir la connexion du culte phallique avec le simulacre lithique dès les origines, pour amener l'esprit à envisager combien il serait difficile de trouver une solution plus rationnelle de la question que celle qui consiste à voir dans le menhir une idole phallique. Mais, heureusement, il existe d'autres preuves moins platoniques ; et justement celle que l'on peut tirer de l'*Irmensul*, dont nous venons de parler, en est une qui nous paraît de quelque valeur.

Tout d'abord, il est difficile d'échapper à cette constatation que l'*Irmensul* était un menhir. D'ailleurs son nom l'indique d'une manière démonstrative : *irmen* est simplement le mot *menhir* renversé, complété et expliqué par la dernière syllabe *sul*, que l'on a voulu traduire par « colonne », mais que nous traduisons par « soleil », en celtique le nom du soleil étant *sûl*. Il serait bizarre, en effet, que les deux premières syllabes, évidemment celtiques, *ir* et *men*, soient accolées à une troisième d'une origine tout autre. Cette union philologique eut produit un mot hybride. Nous proposons donc la signification de « Menhir du dieu Soleil », ou plus simplement « menhir dieu Soleil », car les anciens identifiaient complètement le dieu avec la pierre : témoin le Jupiter-*Lapis* des Latins, qui, d'après l'affirmation de Cicéron, résidait bien réellement dans le bloc de pierre qui le figurait. Il est certain que cette interprétation est en concordance avec tout ce que nous avons dit du dieu princeps, Pan-Soleil-feu. La conclusion est simple : l'*Irmensul*, qui porte dans son nom inversé le vocable même du menhir et l'identification très nette du dieu qu'il représentait et qui a été une idole adorée par les anciens Wesphaliens, ayant été une pierre dressée absolument identique aux menhirs que l'on rencontre en Bretagne et dans tous les pays pénétrés à un moment donné par l'influence celtique, il s'ensuit que ces menhirs devaient avoir la même destination religieuse. Enfin, comme les pierres plantées figurant les divinités primitives de toutes les religions archaïques avaient une signification ithyphallique que nous connaissons, il devient bien probable, pour ne pas dire évident, que

le menhir néolithique, type initial, devait avoir cette même signification culturelle.

On doit tenir grand compte aussi de la profonde vénération que certaines populations ont encore conservée pour les antiques idoles de leurs pères, en notant avec soin que la presque totalité des pratiques superstitieuses qu'elle perpétue, ont une allure impudique bien déterminée. Malgré les prohibitions des conciles, malgré les édits de Charlemagne, malgré l'avancement de l'esprit humain, la vieille tradition ancestrale s'est continuée. Rien n'a pu la déraciner ; et, même de nos jours, dans certaines contrées, les femmes stériles et les hommes impuissants vont en pèlerinage auprès des simulacres phalliques de pierre des divinités des premiers jours.

Il semble même possible de dégager le nom du dieu que figurait le menhir. Il est un fait positif : c'est que le grand dieu primordial de l'Inde sauvage s'appelait Pan. Or, il est au moins surprenant de retrouver ce dieu dans tout l'Occident avec ses attributs initiaux et sa caractéristique ithyphallique. En Grèce, c'est Pan chthonien et lubrique, dont le culte s'affirma d'abord en Arcadie, la terre des prétendus autochthones, mangeurs de glands, et où il avait, à Acacesium, un temple dans lequel brûlait un feu perpétuel ; n'est-ce pas là une réminiscence évidente du culte du Pan dravidien Soleil-feu ? En Egypte, Pan, identifié avec le bouc du nôme de Mendès, qui s'accouplait publiquement avec une femme, au dire d'Hérodote, est un des plus anciens dieux, de ceux que l'on désignait comme les huit premiers. Or, les prêtres égyptiens étaient animés d'un esprit de conservantisme hiératique qui a été constaté par tous les écrits des anciens ; donc ils devaient connaître mieux et plus que quiconque les origines divines.

Pan, dans l'Inde, fut dénommé aussi Pen par les Gond et les Bhil et Pennu par les Khond ; et c'est sous cette forme que l'on retrouve, dans l'Ouest de l'Europe, le nom d'un dieu qui lui est assimilable sous tous les rapports. N'est-ce pas ce vocable sacré qui a servi de fondement pour désigner les Alpes-Pennines, alors surtout que l'on sait que le dieu Penn était adoré par les anciens habitants du Valais ? N'est-ce pas encore son nom que portent les Apennins dans le pays des Étrusques, qui fournissait à Rome les sorciers de haute marque ? Enfin, dans l'île blanche d'Albion celtique, les montagnes Pennines n'ont-elles pas emprunté le nom du dieu des primitifs ? Le culte lithique ithyphallique était intimement lié au culte des montagnes, considérées comme d'immenses phalli terrestres. On retrouve aussi Penn chez les Gaulois qui l'invoquaient dans le chant de « l'airain du glaive ».

On peut très bien supposer que c'est le nom de ce dieu qui se

montre dans la désignation du menhir de Ker-*pen*-hir et dans celle du menhir de *Pen*-marc'h. *Penn*, en breton, signifie « tête, extrémité ». Sans qu'il soit besoin d'insister, on voit tout de suite la parenté qui relie ce sens à celui de « créer » que nous avons indiqué pour la racine dravidienne *pan*, et pas n'est utile de recourir au latin qui possède un mot, bravant l'honnêteté, mais très symptomatique. Le breton *marc'h* signifie « étalon ». Etant donné l'ithyphallisme du dieu, il est très rationnel de penser qu'il a pu être comparé à un étalon vigoureux, d'autant plus, point à noter, que le cheval était l'animal solaire pour les Celtes. Nous croyons donc être en droit de supposer que le mot *Pen-marc'h* reproduit exactement le nom du dieu des Néolithiques, dieu solaire créateur que représentait le menhir-idole. Il faut ajouter que le nom du menhir de Kerpenhir, dans la presqu'île de Locmariaker, ne peut que confirmer cette manière de voir, si on accepte de traduire *Kerpenhir* par « habitacle de Pen dressé en longueur » en conformité de l'idée fondamentale des primitifs, qui croyaient très fermement à la présence réelle de la divinité dans la pierre qui la figurait.

Pour servir à la Signification des Menhirs.

PAR

L. MARSILLE (de Lorient).

Dans les landes de Lanvaux (Morbihan), les monuments mégalithiques sont en quelque sorte groupés ; et ces groupes, où je crois reconnaître des carrières d'extraction, ou des nécropoles, ont leur menhir indicateur ordinairement de grandes dimensions (5 à 8 mètres).

Je précise un fait, me réservant d'en contrôler d'autres que je soupçonne.

A 1.500 mètres à l'ouest de Malestroit, les auteurs mentionnent deux menhirs de 2 et 3 mètres. J'ai fait quelques recherches autour de ces deux pierres ; et voici succinctement ce que j'ai trouvé : d'abord dix autres blocs sur une ligne droite, orientée comme les alignements de Carnac de l'Est à l'Ouest. En prolongeant vers l'Est la ligne droite, on arrive à une fontaine. Ici il faut placer une observation intéressante, car elle est riche d'évocations : la fontaine s'appelle *Baranton*, et le lieu *Bois-Solon*. Enfin, s'inclinant vers le sud, d'autres menhirs apparaissent mutilés ; puis un dolmen renversé.

Plus je vais dans cette étude, plus je me convains que ces menhirs isolés, ces alignements réduits, sont les signes indiquant de loin au passant la Nécropole mégalithique, l'enceinte rituelle, le bois ou la fontaine sacrés. Ce sont les jalons de la route, l'allée conductrice.

Je suis heureux d'apporter une preuve, que je préciserai davantage, à celles déjà formulées par nos sympathiques collègues du Bureau, M. le D^r Marcel Baudouin et M. Hue.

M. Edmond HUE. — J'estime que l'étude des menhirs demande à être faite : 1^o sur le terrain ; 2^o avec méthode. Et ma communication de l'année dernière au *Congrès de Périgueux* en est une preuve. Après avoir repéré sur le terrain trois menhirs connus depuis longtemps, j'ai constaté qu'ils étaient en ligne droite par

80° à la boussole (méthode des visées), et qu'au bout de l'alignement se trouvait le *Dolmen nouveau de Pierre-Louve*. L'alignement total est de 15 k. 200.

Je suis de plus en plus convaincu que la théorie émise par mon ami, M. le D^r Marcel Baudouin, est exacte, en ce qui concerne les grands menhirs indicateurs.

Point n'est besoin d'un théodolite, ainsi qu'en présumait M. Sageret ; il suffit d'apprendre à lire une carte de l'état-major et de savoir faire une visée à la boussole. Il me semble que ces deux opérations si simples peuvent être faites par tout le monde. Elles sont la base de la méthode ; et je suis persuadé qu'elle donnera des résultats autrement certains que les longues dissertations, plus littéraires que positives, sous lesquelles les menhirs sont menacés de sombrer !

La méthode demande de savoir lire une carte de l'état-major au 80 millième pour faire les reconnaissances des monuments mégalithiques, et, un monument étant reconnu, de savoir le situer exactement sur la carte.

L'étude d'ensemble des menhirs d'une région, d'un arrondissement par exemple, *ne devra* se faire qu'après avoir visité tous les menhirs, et les avoir mis à leur place exacte sur la carte au 80 millième.

Un reproche que je ferai à la majorité des grandes cartes préhistoriques publiées jusqu'à ce jour, c'est de ne pas préciser, *par un point sur la carte*, l'emplacement « rigoureux » du monument indiqué par un des signes préhistoriques adoptés. Il y a une excuse valable à la plupart de ces publications ; c'est que les auteurs n'ont pas vu tous les monuments qu'ils indiquent et qu'il leur eût été difficile de préciser davantage ! Pour certains monuments, il arrive que les signes préhistoriques sont placés, soit avant, soit après le nom de la commune sur laquelle ils sont érigés. On se rend facilement compte de l'erreur considérable à laquelle on arrive, puisqu'un centimètre de la carte au 80 millièmes représente 800 mètres sur le terrain : il faut avoir été victime de ces indications fantaisistes, pour juger sciemment du procédé !

Donc, pour l'établissement des cartes des menhirs, il est nécessaire de visiter chaque monument, de le situer bien exactement sur la carte d'état-major au 80 millième et d'en prendre les photographies cardinales.

Lorsque, dans une région, tous les monuments mégalithiques auront été ainsi reconnus et scientifiquement étudiés, leur étude aura fait un grand pas.

Jusqu'à ce jour, rien de positif dans ce sens n'a été publié sur

la région qui nous occupe en ce moment. L'étude des menhirs bretons est à recommencer.

M. RUTOT croit utile de rappeler en quelques mots ce que l'on connaît en Belgique au sujet des mégalithes.

Il semble certain qu'ils devaient être assez nombreux autrefois; mais on sait qu'au XII^e siècle une bulle papale a prescrit de détruire les mégalithes, à cause des idées païennes qu'ils entretenaient.

La plupart furent détruits ou couchés et enterrés; et de nos jours il reste à peine cinq ou six menhirs, et au moins deux dolmens à Wéhris (Ardennes).

Si l'on en juge par ce qu'il en reste, les menhirs de Belgique semblent distribués le long ou au croisement d'anciens chemins, ou vers le sommet des collines. Ils paraîtraient avoir ainsi une destination topographique et jouer, jusqu'à un certain point, le rôle de bornes indicatrices. Le rôle de tombeau ne semble guère leur convenir. Les environs du menhir de Valaine, fouillés par M. le baron A. de Loé, ont fourni beaucoup de tessons de poterie grossière, non ornementée, d'apparence néolithique. On pourrait y voir un lieu d'étape.

Quant aux dolmens, ils sont identiques aux monuments types de ce genre que nous aurons l'occasion de rencontrer lors des excursions.

Il y a certainement lieu d'accorder une signification différente aux menhirs groupés, soit en alignements, soit en cercles; et il semble bien certain qu'il y aura lieu de faire beaucoup d'observations nouvelles, avant de pouvoir arriver à la compréhension vraie de la plupart des monuments mégalithiques.

M. le P^r MONTELIUS. — Si l'on appelle *menhir* chaque pierre « menhir », il y a en Suède beaucoup de menhirs! Quelques-uns sont très hauts. Ils datent, chez nous, de l'âge du fer. La plupart ne portent pas d'inscriptions; mais il y en a plusieurs avec une inscription *punique*.

M. Marcel BAUDOIN. — J'aurais beaucoup à dire sur la question des menhirs; mais il faudrait plusieurs séances pour épuiser la question!

1^o Je me borne à rappeler — car j'en suis convaincu — que les MENHIRS VRAIS SONT des *Indicateurs de Sépultures*.

Les sépultures furent soit voisines, soit peu *éloignées*, quand on ne les retrouve plus; et ces menhirs-là sont des *satellites*. — Il y a aussi parfois des *menhirs* isolés, qui, jadis, étaient groupés et ali-

gnés, et qui indiquaient une *nécropole* importante, mais cela à *distance* (1).

2° Il ne faut pas confondre les *menhirs groupés* avec les merveilleux ALIGNEMENTS CLASSIQUES de la Bretagne, qui sont tout autre chose. — Aussi je demande instamment à ce qu'on n'appelle plus *menhir* ni un bloc d'alignements, ni un support de mégalithe funéraire, si l'on veut s'entendre ; et je propose, depuis longtemps, les termes de COLONNES ou d'ÉLÉMENTS pour les *Alignements* et les *Cromlechs*, et de PILIERS pour les *Dolmens* et Allées couvertes (SÉPULTURES).

Un *Menhir*, c'est donc une pierre brute dressée ; et c'est une *entité particulière*. — Il n'y a *groupement de menhirs* (alignés ou disposés autrement) que quand on n'a pas affaire à un *Alignement vrai*, à un *Cromlech*, à une *Enceinte carrée*, etc., c'est-à-dire à un groupement de pierres dressées, ayant une signification propre et évidente, quoique d'ailleurs encore réellement inconnue.

(1) Marcel BAUDOIN. — *La signification des Menhirs*. — *Bull. Soc. Préh. France*, Paris, 1904. — Tiré à part, 1904, in-8°, 1 fig.

Les Menhirs de Grès de la Rive orientale du Marais de Mont (Vendée).

PAR LE D^r

Marcel BAUDOIN (Croix-de-Vie, Vendée).

INTRODUCTION.

On désigne, en Vendée, sous le nom de *Marais de Mont*, la partie du *Marais Breton*, située d'une part au-dessous du cap schisteux de Beauvoir, qui le limite à l'est, et d'autre part à l'est de l'ancienne *Ile de Mont*. Les rivages, qui bornaient au début du Moyen âge le Golfe de Challans ou de Mont, correspondant jadis à ce marais, et qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de *Rives*, sont formés par 3 régions très distinctes : 1° la côte orientale de l'île de Mont ; 2° les côtes septentrionales des anciennes îles de Sion et de Riez ; 3° la bordure méridionale du cap de Beauvoir, de ce bourg à Commequiers, c'est-à-dire à la rive droite de la rivière la *Vie*. Nous ne nous occuperons ici que de la *Rive orientale*.

A l'époque de l'érection des monuments mégalithiques, c'est-à-dire au moins, en l'espèce, à la *fin du Néolithique*, cette région avait une conformation topographique toute différente. En effet, comme je l'ai montré dans un précédent mémoire (1), à ce moment le Golfe ou le Marais de Mont *n'existait pas* ; et les îles citées ci-dessus étaient plus ou moins réunies les unes aux autres (2). Au lieu d'eau de mer, ou de marécages plus ou moins tourbeux, ou de tourbières, il n'y avait là qu'une vaste *Plaine calcaire*, étendue du sud de l'*Ile* actuelle de *Noirmoutier* à la *Vie*, et de la côte orientale actuelle de l'île d'*Yeu* aux schistes de Beauvoir, Challans et Commequiers.

Et c'est sur la rive orientale (3) de cette plaine assez basse, c'est-à-dire sur les *premières hauteurs* étendues du nord de Noirmou-

(1) Marcel BAUDOIN. — *Les côtes de Vendée, des Sables d'Olonne à Bourgneuf, de la période Néolithique au Moyen âge.* — C. R. Assoc. fr. Av. des Sc., Congrès de Montauban, 1902. — A. F. A. S., Par., tiré à part, 1902, in-8°, 20 p., 4 fig.

(2) Marcel BAUDOIN. — *Le Mégalithe détruit de Croix-de-Vie (Ile de Sion) : preuve de la réunion de l'île d'Yeu au continent à l'époque Néolithique.* — *L'Homme préhistorique*, Par., 1903, I, n° 10. — Tiré à part, Par., Schleicher et C^e, 1903, 11 p., 1 fig.

(3) Faisons remarquer, dès aujourd'hui, sans insister autrement, que la *Rive orientale de la Presqu'île ancienne de Mont* semble avoir jadis possédé aussi des *Menhirs* ; mais, malheureusement, ils ont totalement disparus. — On n'a que quelques vagues renseignements théoriques ou rétrospectifs sur quelques-uns d'entre eux, soupçonnés à la Barre, ou vus autrefois à Saint-Jean-de-Mont.

tier à la Vie, que furent alors érigés les Mégalithes que j'ai à décrire, et d'autres que j'ai déjà fait connaître.

Noirmoutier, comme je viens de le dire, était alors réuni au continent par le Goa (1) et les îlots de la Baie de Bourgneuf, c'est-à-dire au niveau de Beauvoir et de Pornic ; et cette contrée, dès lors, put être un centre très important pour les constructeurs de monuments mégalithiques (car ils y trouvaient un magnifique *gisement*, à ciel ouvert, tout prêt, et fournissant une roche très spéciale), d'où ils purent se disperser du côté de l'Est, l'Océan les bornant à l'Ouest.

Aussi est-il facile, et des plus intéressants, d'étudier toutes les Allées couvertes et les Menhirs de Loire-Inférieure et de Vendée, qui sont sortis de ce gisement (2).

Dans un travail antérieur, nous avons simplement signalé les Mégalithes qui se rencontrent en Vendée, à propos des fouilles faites en 1901 dans une de ces Allées couvertes, la Pierre folle, à Commequiers (3). Aujourd'hui, devant nous borner, nous voudrions tenter une étude d'ensemble des *Menhirs* restant encore *debout* dans cette région, et qu'on trouve dispersés sur la *Rive* orientale du marais de Mont, c'est-à-dire celle qui s'étend de Beauvoir à Commequiers.

C'est là, d'ailleurs, qu'on voit les menhirs les plus importants du Nord-ouest de la Vendée maritime, lesquels sont encore au nombre de *trois* : 1° le *Menhir de la Palissonnière*, à Commequiers ; 2° le *Menhir de Pierre Levée*, à Soullans ; 3° le *Menhir de Pierre Levée*, à Sallertaine. — Je joindrai enfin à la description détaillée de ces grands mégalithes, très typiques, la relation de tout ce que l'on sait sur les autres monuments en *grès*, plus ou moins analogues ; mais disparus ou introuvables aujourd'hui (4) dans les communes signalées.

(1) Mot patois d'origine ancienne, devant s'écrire *Gois* (de *Goiser*, terme patois à étymologie vieux celtique).

(2) Marcel BAUDOIN. — *Deux carrières à dolmens sur la falaise océanique en Vendée*. — *La Nature*, Paris, 1904, 14 nov., 376-378, 3 fig.

(3) Marcel BAUDOIN et G. LACOULOUMÈRE. — *La Préhistorique dans la Vendée maritime : L'Allée couverte de Pierre folle (Commequiers). Restauration et fouilles de 1901*. — *Assoc. fr. Av. des. Sc.*, 1902, Congrès de Montauban. — Paris, A. F. A. S., tiré à part, 1903, in-8°, 87 p., 31 fig. [Voir p. 69 et suiv.].

(4) Je n'aborderai pas dans ce travail la question des *faux-menhirs* de cette contrée, car ces blocs n'ont rien à voir avec les pierres qui font l'objet de ce mémoire ; ce sont des pierres d'une nature pétrographique et d'une origine très particulière. — Je consacrerai plus tard une étude spéciale à ces *faux-menhirs*, qui ne sont en réalité que des débris du sous-sol schisteux du cap de Beauvoir ou des pierres *calcaires*, sans caractères anciens, redressées à l'époque moderne par les agriculteurs.

ÉTUDE D'ENSEMBLE DES MENHIRS.

Pour éviter une série de redites, inutiles et fastidieuses, il serait indispensable de consacrer quelques lignes à l'étude d'ensemble de ces Menhirs du rivage oriental du Marais de Mont. Mais je crois plus profitable de reporter ces considérations générales après la description détaillée des trois mégalithes, que je ferai aussi complète que possible, pour avoir bien en main tous les éléments de discussion. Je me bornerai simplement à rappeler tout d'abord quelques *données historiques* générales et à signaler, brièvement, les analogies qui font de ces trois monuments un groupe très homogène, et d'une étude particulièrement alléchante pour les spécialistes.

HISTORIQUE GÉNÉRAL. — Aucun des auteurs qui ont cité les Menhirs de grès du Pays de Mont, et dont nous donnerons plus loin les noms, n'a songé à les envisager dans leur ensemble, et surtout à les rapprocher des Allées couvertes et dolmens du voisinage.

Certains d'entre eux seulement ont remarqué que ce groupe de mégalithes affectait une disposition spéciale ; et, parmi ceux-ci, il faut citer surtout l'abbé Simonneau (1).

Cet auteur a noté en effet que ces mégalithes constituaient une sorte de *demi-cercle*, à convexité orientale, depuis la limite *nord* de la Vendée jusqu'à la rivière de la Vie ; mais il n'a pas songé à rapprocher cette disposition de celle de l'ancienne plaine calcaire et des terrains primitifs, jadis couverts de bois épais !

Quant à Ch. Mourain de Sourdeval, qui a si bien décrit le pays que j'étudie après lui depuis vingt ans, il paraît s'être efforcé, au contraire, de réfuter à l'avance les théories que je défends, et, par suite, n'a pas saisi le véritable intérêt des phénomènes géologiques qu'il avait sous les yeux. Mais il n'en a pas bien moins vu qu'il y avait là des faits d'une nature très particulière et d'une explication fort délicate.

Depuis A. Rivière, le géologue qui, de 1835 à 1840, a le mieux exploré cette contrée, et qui semble avoir bien noté tous les mégalithes qu'il rencontra alors dans ses excursions — il en a même cité quelques-uns que je n'ai pu retrouver ! —, tous les archéologues locaux ont mentionné les menhirs dont je parle, comme j'y

(1) SIMONNEAU (L'abbé A.). — *Hypothèse sur le Port-Ségor*. — *Ann. de la Soc. d'Emul. de la Vendée*, Roche-sur-Yon, 1881, t. XXVIII, p. 152-178.

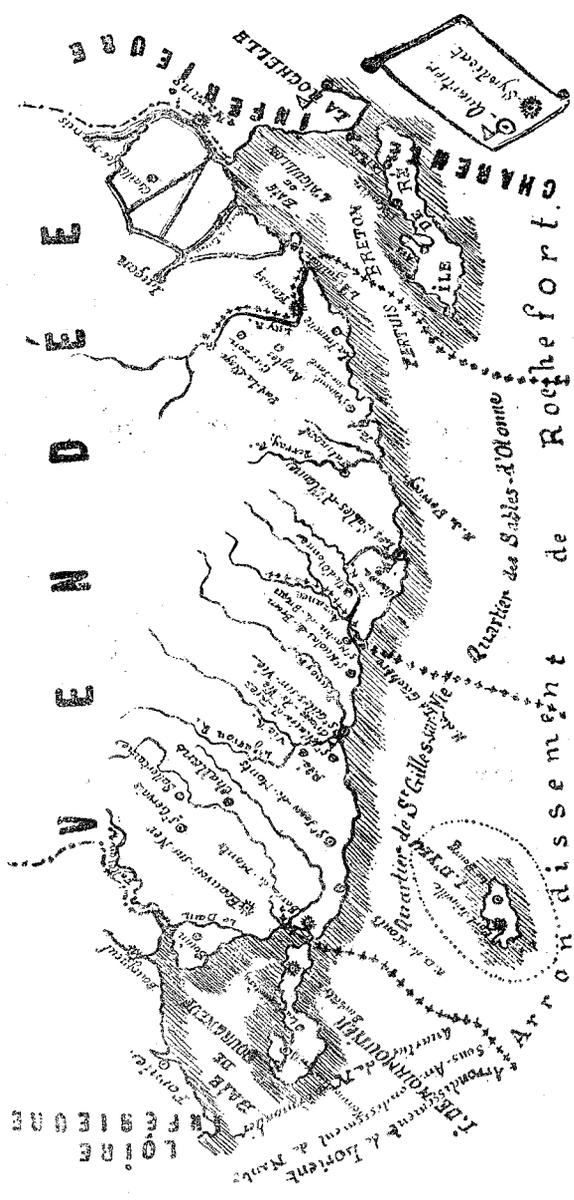


Fig. 1. — Les Côtes de Vendée et de Loire-Inférieure dans les environs du Gisement à éléments mégalithiques en Grès de Noirmoutier. [Étude de la distribution des Menhirs et Dolmens de Grès des rivages de la Bate de Bourgneuf].

insisterai tout à l'heure. Mais il faut surtout rappeler ici les noms de B. Fillon et de l'abbé F. Baudry, en dehors de celui de Ch. Mourain de Sourdeval, qui n'a jamais cessé, de son vivant, de s'intéresser à son pays natal.

Ces auteurs ont décrit, plus ou moins méthodiquement, ces monuments, surtout de la période qui va de 1850 à 1865. Mais, depuis, nous n'avons à enregistrer que des citations d'annuaires ou quelques brèves descriptions de guides !

La Carte des Monuments mégalithiques de France, qui date de 1867 et qui aurait pu donner, dès cette époque, une bonne idée des restes préhistoriques de cette région, est malheureusement incomplète.

Pour trouver un document intéressant, il faut arriver à une Carte, restée d'ailleurs manuscrite, du Marais septentrional de la Vendée, dressée en 1870 par Charles Mourain de Sourdeval, et actuellement déposée aux Archives des Agents voyers à la Rochesur-Yon (1). On y trouve d'ailleurs rassemblés, indiqués et bien placés, les trois menhirs dont nous nous occupons ; ils y sont catalogués sous le nom de *Pierres levées*.

Je tiens à ajouter que cette carte, inédite, paraît avoir été faite sans le secours de celle dressée dès 1869 par B. Fillon, et dessinée par A. Bitton, dont nous parlerons plus loin ; cette dernière, qui n'a été publiée qu'en 1892 par A. Charier-Fillon, mentionne d'ailleurs non seulement les trois menhirs étudiés ici, mais aussi d'autres lieux dits mégalithiques du cap de Beauvoir, intéressants à rapprocher des pierres conservées jusqu'à aujourd'hui : rapprochement que je m'empresserai de faire au fur et à mesure des descriptions.

Les *Inventaires des Monuments mégalithiques*, publiés d'abord en 1876 par A. Bertrand (2), puis en 1880 par la *Société d'Anthropologie de Paris*, sont incomplets et inexacts.

C'est ainsi qu'en 1876, pour cette contrée, on notait un dolmen à Beauvoir-sur-Mer, un à Challans, un à Froidfond, un à la Gar-

(1) Cette carte en couleurs, exécutée à Fontordine, près Beauvoir-sur-Mer, le 21 juin 1870, par mon savant compatriote, alors Correspondant du Ministère pour les travaux historiques, se trouve dans les bureaux de l'Agent voyer en chef, service vicinal, et porte le n° 866 à l'inventaire. — Elle m'a été très aimablement communiquée ; et j'ai pu en prendre copie.

(2) A. BERTRAND. — *Arch. celt. et gaul. Mém. et Doc.* — Paris, Didier, 1876. [Annexe B. Documents, d'après Baudry].

nache, un à Soullans, un à la Vérie, un à Sallertaine ! Or, en 1876, il n'y avait *pas le moindre dolmen*, visible dans ces six communes !

Par contre, les trois menhirs étaient oubliés ; ou plutôt ceux de Sallertaine et de Soullans étaient catalogués comme *dolmens*, et celui de la Palissonnière était inconnu !

Le relevé de 1880 (1) n'a pas répété les mêmes erreurs : ce qui prouve, une fois de plus, que ce travail a, en somme, une valeur documentaire réelle. Il cite les menhirs de Soullans et de Sallertaine ; mais le menhir de Commequiers a été oublié, comme en 1876 !

Enfin, en 1902, dans mon mémoire en collaboration avec G. Lacouloumère (*Loc. cit.*) sur l'Allée couverte de Commequiers, j'ai énuméré à nouveau ces menhirs dans leur ensemble. — Il est superflu d'insister sur cette citation.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX. — La caractéristique de ce groupe de menhirs, c'est d'abord qu'il est constitué par une *roche* d'un aspect unique. Chaque bloc est constitué d'une sorte de *Grès à très gros grains* (2), qui n'est pas originaire du sous-sol, formé soit par des terrains primitifs, soit par des sables secondaires.

Cette roche provient donc d'ailleurs ; or, le seul centre, où l'on rencontre aujourd'hui des pierres de cette nature, se trouve à *Noirmoutier* !

Ce qu'il y a, en outre, de curieux à noter, c'est qu'on revoit cet élément pétrographique non seulement en Vendée, mais aussi en Loire-Inférieure, dans la région maritime située au sud de la Loire, si bien qu'on peut dire que jadis, de la Pointe de Saint-Gildas à la Vie, et tout le long de la côte océanique, vécut une population de l'époque mégalithique, qui utilisa principalement le *Gisement à l'air libre de Noirmoutier* pour la construction de ses monuments funéraires !

Nulle part ailleurs, en Vendée tout au moins, on ne retrouve un tel emploi d'un tel Grès à gros grains ; et, pour mon compte, je ne connais même pas autre part de groupes de mégalithes ainsi constitués.

(1) *Invent. des Mon. mégal. de France.* — Bull. Soc. Anthr., Paris, 1880, 22 janvier, p. 131.

(2) Comme je le dirai plus loin, il ne faut pas rapprocher ce grès à très gros grains des grès à grains fins, si fréquents partout, et dits *grès cénomaniens*. — C'est parce que les auteurs ont confondu ces deux roches, qu'ils n'ont pas remarqué l'intérêt exceptionnel de cet ensemble de menhirs.

§ I. — LE MENHIR DE LA PALISSONNIÈRE ET LES MENHIRS DÉTRUITS
DE COMMEQUIERS.

I. — *Menhir de la Palissonnière.*

DÉFINITION. — Le *Menhir de la Palissonnière*, à Commequiers, m'est particulièrement connu depuis 1867, car il se trouve dans le voisinage d'une ancienne propriété de ma famille (La Minotière), où, pendant mon enfance, j'ai passé de longs jours à explorer les environs, tandis que mon père faisait défricher les landes, alors incultes, voisines des sables cénomaniens de la région (1).

On le rencontre au Nord-ouest de la commune de Commequiers ; et il est très visible de la ligne du Chemin de fer de l'Etat, entre Soullans et Commequiers : on l'aperçoit facilement, émergeant d'une vigne, en regardant du côté nord par la portière du wagon et en allant de Soullans vers La Roche-sur-Yon. Il ne se trouve donc pas dans l'angle formé par cette grande voie et la ligne de Commequiers à Saint-Gilles-sur-Vie, mais au nord.

SYNONYMIE. — Le nom qu'il porte actuellement ne lui a été donné qu'en 1859 par Ch. Mourain de Sourdeval, quoique la pierre fût connue antérieurement ; c'est celui de la ferme voisine (2).

On le désigne parfois, mais rarement, sous le nom de *Pierre Levée* de Commequiers (3), ou de *Pierre du Diable*.

ETYMOLOGIE. — Nous avons toujours pensé que la dénomination qu'il porte, c'est-à-dire celui de la métairie voisine, était en rapport avec le nom du propriétaire qui avait fait construire cette ferme.

Or, d'après Mourain de Sourdeval (*Loc. cit.*, 1864, p. 211, note 1), cette ferme de la *Paillissonnière* (sic) [il écrit ainsi, et non *Palissonnière*] « doit tirer son nom d'une famille *PAILLISSON* (sic), dont le nom figure dans les anciens actes de Rié, de Commequiers, de Soullans, etc. ».

HISTORIQUE. — a) *Découverte.* — Le menhir de la Palissonnière a certainement été découvert par A. Rivière, car, en 1842 (4), cet

(1) Le fermier actuel de la Palissonnière est précisément le fils de celui qui jadis exploitait la Minotière, il y a trente cinq ans.

(2) La Carte d'état-major orthographe comme le cadastre *Palissonnière*, et non pas *Pallissonnière*, avec deux *l* et un *s*.

(3) Nous avons donné ailleurs l'étymologie du mot *Commequiers*. — C'est un terme d'origine celtique, c'est-à-dire préromain.

(4) A. RIVIÈRE. — *Mém. sur le groupe crétacique ou les terrains crétacés de la Vendée et de la Bretagne. Annales des sciences géolog.*, 1842, t. I, p. 629.

auteur parle d'un mégalithe, constitué par un bloc de grès et situé « au Nord-ouest de Commequiers ». Malheureusement, il n'en dit pas un mot de plus (1).

b) *Description*. — Ce sont B. Fillon et O. de Rochebrune, qui ont, très brièvement il est vrai, décrit, les premiers, ce mégalithe dans leur notice sur « Commequiers », insérée dès 1851 dans *Poitou et Vendée* (2). Ils ont écrit à ce propos :

« A petite distance du bourg [de Commequiers], sont deux monuments celtiques, qui ont demandé le concours d'une multitude de bras pour être élevés de terre. . . . Le second de ces monuments, situé au Nord-ouest de Commequiers, est une pierre debout, de 2^m30 de hauteur. Elle est tournée de l'Est (3) à l'Ouest, en inclinant un peu vers le Sud. »

Ces archéologues ajoutent que le monument est « en grès et présente un petit trou (4) rond, pratiqué du côté nord-ouest, et que les paysans y voient l'empreinte du *Doigt du Diable* ! ».

En 1859, M. Ch. Mourain de Sourdeval (5) a cru, pour la première fois, mentionner l'existence de ce menhir. Il existe, a-t-il écrit alors, à Commequiers, « un menhir, aussi en pierre de grès, mais à grains plus fins [que celui de Pierre folle], analogue au grès du *Pélavé* de Noirmoutier (6). Le pays a pu produire cette pierre (7), qui n'est qu'une nuance de l'autre. Ce menhir n'est cité nulle part (8); il était, sans doute, inaperçu au milieu des landes, lorsque la route vicinale n° 22 est venue passer à son pied et en révéler l'existence, non loin de la *Palissonnière*, dont il me paraît convenable de lui donner le nom (9). Ce menhir est haut de deux mètres trente centimètres au-dessus du sol (10) ».

(1) A. D. de la Fontenelle de Vaudoré n'a pas fait mention de cette découverte de A. Rivière, dans sa réédition du livre de Cavoleau (1844).

(2) B. FILLON et O. DE ROCHEBRUNE. — *Poitou et Vendée*, Fontenay-le-Comte, 1851, t. I, livraison XI, p. 1 et 2.

(3) Orientation à peu près exacte.

(4) Il s'agit ici non d'un trou, mais d'une simple dépression, comme nous le dirons tout à l'heure. — De plus, le trou est situé sur la face Ouest, et non sur l'arête Nord.

(5) CHARLES MOURAIN DE SOURDEVAL. — *Notes historiques sur Bouin et Commequiers*. — *Ann. d. l. Soc. d'Emul. de la Vendée*, Napoléon-Vendée, 1859, VI, 194-211 [Voir p. 208].

(6) Cette affirmation est inexacte. — Il s'agit là d'un grès à gros grains (comme celui de l'Allée couverte de Pierre folle), mais d'un grès à grains toutefois un peu plus fin. Le grès dit du *Pélavé* est beaucoup plus fin encore et n'a pas l'aspect grenu de celui-ci.

(7) Nous avons démontré dans un autre travail que cette hypothèse n'était plus admissible [Marcel Baudouin et G. Lacouloumère, *Loc. cit.*].

(8) En réalité, c'est Rivière qui l'a cité le premier, comme nous venons de le voir. — L'auteur se trompe donc encore.

(9) Nous sommes aussi de cet avis.

(10) Voir, plus loin, les dimensions exactes. — Plus bas, le même auteur dit : 2^m50.

En 1864, le même auteur (1) est revenu à nouveau sur ce mégalithe, mais d'une façon à peine plus détaillée.

« Dans la commune de Commequiers, près la ferme de la Paillissonnière (*sic*) (2), au bord de la route qui vient de Commequiers à Soullans, est une pierre levée dont la hauteur est de 2^m50, la largeur 1^m30, l'épaisseur 0^m50. Ce menhir, planté verticalement, est en grès; il était inconnu au milieu des brandes et des halliers, loin de toute communication; la nouvelle route a fait défricher le sol et mis le monument en évidence. Aucun auteur ne l'a cité et personne ne l'avait indiqué (3). Je l'ai aperçu la première fois que j'ai suivi la route à peine ébauchée en 1857 (4) ».

L'abbé F. Baudry, dans son mémoire de 1864 (5), a signalé ce mégalithe en ces termes :

« C'est, dans le *Fief de la Grande Pierre*, près la Palissonnière, un menhir en quartzite (6), orienté au Nord-est, haut de 2^m56, large de 2 mètres, et d'une épaisseur de 0^m82, qui couvre, dit-on, le tombeau d'un chef (section A, n° 215) ».

Il y est revenu dans une communication au Congrès archéologique de Fontenay (7), la même année, mais en ne faisant que mentionner « le menhir de la *Palissonnière* » (*sic*), pour Palissonnière évidemment.

c) *Bibliographie*. — La Carte des monuments mégalithiques de France, de A. Bertrand (8), signale, en 1867, le menhir de la Palissonnière.

Le Guide Joanne, de 1868 (9), mentionne ce menhir, et Pierre folle comme *Allée couverte*.

(1) Ch. MOURAIN DE SOURDEVAL. — *Etudes physiques et historiques sur le littoral Vendéen compris entre Saint-Gilles-sur-Vie et Bourgneuf-en-Retz*. — *Mém. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest*, 1864, XXIX, Poitiers, 1865, 193-254 [Mégolithes, p. 211].

(2) Sur la carte qui accompagne le mémoire, la *Paillissonnière (sic)* est indiquée, de même que *Pierre folle*. — Il est possible que l'orthographe primitive de *Palissonnière* soit celle indiquée par M. A. de Sourdeval (*Paillissonnière*); il ne doit pas y avoir là qu'une faute d'écriture.

(3) Mêmes erreurs que précédemment.

(4) Cette date de 1857 est intéressante à retenir; mais déjà A. Rivière et B. Fillon avaient vu et noté le mégalithe, quoi qu'affirme l'auteur.

(5) BAUDRY (L'abbé F.). — *Antiq. celtiq. de la Vendée. Traditions et Légendes. Arrondis. des Sables d'Olonne*. — *Ann. de la Soc. d'Emul. de la Vendée*, Napoléon, 1864, X, 240-262 [Voir p. 252].

(6) Nous avons dit ailleurs [Marcel Baudouin et G. Lacouloumère, *Loc. cit.*] que la « quartzite » de Baudry n'est que du grès à gros grains.

(7) L'abbé F. BAUDRY. — *Les monuments de l'âge de pierre en Vendée*. — *Congrès arch. de Fontenay*, 1864. — Tiré à part, Niort, Clouzot, 1865, in-8°, p. 12.

(8) Grande carte murale.

(9) A. JOANNE. — *La Loire et le Centre*. — Paris, Hachette et Cie, 1868, in-12°, p. 429.

En 1869, B. Fillon dressa une carte de cette contrée, que dessina A. Bitton ; mais ce document ne fut publié que plus tard par Charrier-Fillon (1). Or, le menhir y est indiqué en bonne place, mais par le simple signe des menhirs, et sans aucun texte (2).

En 1873, E. Serpeau-Delidon, dans son Guide (3), a mentionné ce menhir par un simple mot.

En 1875, la Carte, qui se trouve dans le *Dict. arch. de la Gaule* (4), indique ce menhir par un petit cercle (de même que l'Allée couverte de *Pierre folle*) ; et, à l'article *Commequiers* de cet ouvrage, on lit : « Dans le fief de la *Grande Pierre*, près de la Palissonnière, menhir en quartzite, orienté au Nord-est : hauteur, 2^m56 ; largeur, 2 mètres ; épaisseur, 0^m82. La tradition prétend qu'il recouvre le tombeau d'un chef (Abbé Baudry).

Par contre l'inventaire de 1880 (5) ne le mentionne pas le moins du monde.

La *Géographie de la Vendée* (6) le signale à l'article « Commequiers » (1882).

En 1888, A. Brethé (7) ne fait que le mentionner dans son énumération des vestiges archéologiques de la Vendée.

Le Père Ingold, dans les *Monuments et Paysages du Poitou* (1890) (8), n'a consacré à ce monument que quelques lignes, prises d'ailleurs à l'abbé Baudry.

« De l'autre côté de la voie ferrée, sur la route de Soullans, à 3 kilomètres de la même localité [Commequiers], s'élève, dans le fief de la *Grand Pierre*, le menhir de la *Pallissonnière* (sic) (9). C'est un grand bloc de quartzite, haut de 2^m56 et large de 2 mètres. »

L'*Annuaire du Départ. de la Vendée*, dont la première édition est de 1890 (10), mentionne ce menhir.

(1) CHARRIER FILLON (A.). — *L'Île de Noirmoutier. Péril et défense.* — Niort, Clouzot, 1892, in-8°, p. 86 [Carte hors texte].

(2) Cette carte mentionne aussi comme Dolmen l'Allée couverte de Pierre folle, dans la même commune.

(3) E. SERPEAU-DELIDON. — *Guide de l'Étranger aux Sables-d'Olonne et aux environs.* — Les Sables d'Olonne, Mayeux, 1873, in-12°, p. 129.

(4) *Dict. archéol. de la Gaule.* Paris, 1875, in-4°, p. 300.

(5) *Bull. Soc. Anthropol. de Paris*, 1880, p. 131 [Relevé de Leguay].

(6) A. JOANNE. — *Géographie de la Vendée.* — Paris, Hachette et Cie, 1882, p. 51 [Art. Commequiers].

(7) A. BRETHÉ. — [Souvenirs d'explorations archéologiques]. — *Ann. Soc. Emul. de la Vendée*, 1888, p. 70 (1^{re} partie).

(8) ROBUCHON (J.). — *Paysages et Monuments du Poitou.* — Paris, Motteroz, 1890, in-folio [Voir Saint-Gilles-sur Vie ; par le père A. M. INGOLD : p. 14].

(9) Nous ignorons pourquoi « Pallissonnière » est écrit ici avec deux l et un seul s.

(10) *Ann. adm. stat. com. et ind. du Dép. de la Vendée.* — La Roche-sur-Yon, Servant, in-8°, 1890, p. 318.

H. Renaud, en 1897 (1), a décrit aussi le mégalithe; mais il n'a guère fait que reproduire un passage du texte de Ch. Mourain de Sourdeval. Il dit: « Ce menhir, qui se trouve dans un lieu très solitaire, et dont personne ne soupçonnait l'existence au milieu des landes, lorsque la route n° 22 est venue passer tout près, est haut de 2^m30 au-dessus du sol. Il est en grès à grains fins, analogue aux grès du Pélavé, à Noirmoutier. En continuant sur cette route, on arrive à Commequiers, qui se trouve à environ 3 k. 500 (2) de là ».

G. H. Colins, dans son Guide (3), a fait remarquer que la pierre en question « se voit à peu de distance de la voie ferrée ».

Louis Brochet, dans son ouvrage (4), n'a fait que citer ce menhir. D'après lui, « il est en quartzite, orienté au Nord-est, haut de 2^m56, large de 2 mètres, et d'une épaisseur de 0^m82. On prétend qu'il couvre le *tombeau d'un chef* ». — C'est, on le voit, une réédition de la note de Baudry!

FOLKLORE. — a) *Légende chrétienne*. — D'après B. Fillon et O. de Rochebrune, nous l'avons vu, c'est là une pierre élevée par le *Diable*, qui y aurait laissé la trace de son *Doigt* (dépression étudiée plus loin). — Actuellement encore, on montre sur la pierre la trace de la *Main du Diable*, rainures naturelles que nous décrirons.

Il est certain que ces dénominations sont tout ce qui nous reste aujourd'hui de la *légende primitive*, qui est évidemment celle du *Pont d'Yeu*, comme nous le montrerons plus loin.

b) *Légende funéraire*. — D'après F. Baudry, la légende prétend que cette pierre « couvre de sa masse le tombeau d'un chef ». Ce qui fait songer à une *Sépulture* très voisine. Mais cela est bien peu probable. — En effet, le champ, où la pierre se trouve, est aujourd'hui en vigne, et il a été, par suite, défoncé bien des fois à la pioche; or jamais on n'a trouvé des restes de mobilier funéraire ou des ossements humains, ni au pied du menhir, ni dans le reste de la pièce, à ce que nous sachions.

D'ailleurs, la trace de cette légende, rapportée par Baudry, est même perdue aujourd'hui. — Il semble bien, par suite, qu'il ne s'agit là que d'un *Déplacement de Tradition*, que du transport d'une légende, relative à un dolmen disparu et *peu éloigné*, sur un menhir

(1) H. RENAUD. — *Guide illustré à Saint-Gilles Croix-de-Vie et aux environs*. — Les Sables d'Olonne, Roches Jourdain, 1897, 1^{re} édit., in 16°, p. 153.

(2) Inexactitudes. — Il s'agit de grès à grains assez gros, quoique plus petit — qu'à Pierre folle; et le menhir n'est qu'à 3 kilomètres de Commequiers.

(3) G. H. COLINS. — *Guide illustré aux Sables d'Olonne et aux environs*. — Les Sables d'Olonne, Mayeux, nouvelle édition, 1902, in-16°, p. 122.

(4) L. BROCHET. — *La Vendée à travers les âges*. — Paris, Champion; Luçon, Pacteau, 1902, in-8°, t. I, p. 45 et p. 58. [Voir, p. 58 et 59, ce qui a trait à *Pierre Folle*].

indicateur véritable. Mais, pour nous, cette légende ne provient pas de l'Allée couverte de Pierre folle, à Commequiers, située au Sud-est. Cette tradition est évidemment relativement récente.

SITUATION.— 1° *Voies d'accès*.— Pour se rendre à ce menhir, situé au Nord-ouest de la commune, au départ de la Gare de Commequiers, le plus simple est de gagner le *bourg*, qui est à l'Est; et un peu

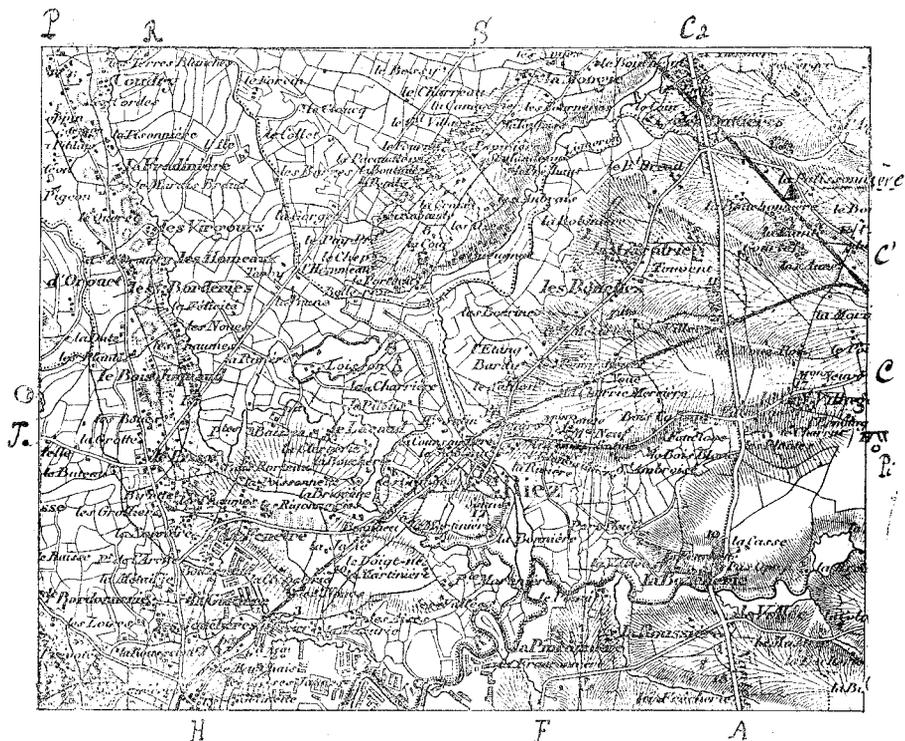


Fig. 2. — Situation du MENHIR DE LA PALISSONNIÈRE, sur la Rive orientale du Marais de Mont, en Commequiers ; avec Notre-Dame-de-Riez, et le nord de la Vic. — [D'après la Carte d'Etat-major au 1/80.000]. — Légende : C, route de N.-D. de Riez à Commequiers. — Pi, ALLÉE COUVERTE DE PIERRE FOLLE, fouillée, à Commequiers. — C', route de Commequiers à Soullans, passant devant le *Menhir*. — Ca., route venant de Challans et Soullans. — S., route allant à Soullans.

avant l'église, de prendre, à gauche, la route de Soullans (Chemin vicinal, n° 22).

a) On trouve la pierre sur le bord *Ouest* de cette route (en réalité, à 35 ou 40 mètres à l'Ouest), à environ 3 k., presque en face de la ferme de la Palissonnière actuelle, située sur le côté opposé à l'est, à une centaine de mètres (Fig 2, C').

b) Il y a des chemins de traverse, un peu compliqués, qui, de la Gare, abrègent la route ; mais on ne songera à les utiliser qu'avec un guide local, ou pourvu de la Carte d'État-major.

c) Il est presque aussi aisé de visiter ce menhir, en partant des gares de Soullans (Fig. 16) et de Notre-Dame-de-Riez (Fig. 2) (1) ; mais il est plus court, en somme, de descendre à la gare de Soullans.

Dans ce cas, on se dirige vers le sud-est par le Gué-au-Roux [Voir Carte d'État-major (2) (Fig. 2, Ca).

Jadis, ainsi que l'a dit M. de Sourdeval, la contrée était couverte de landes et de halliers. Aujourd'hui, cette région est tout à fait défrichée.

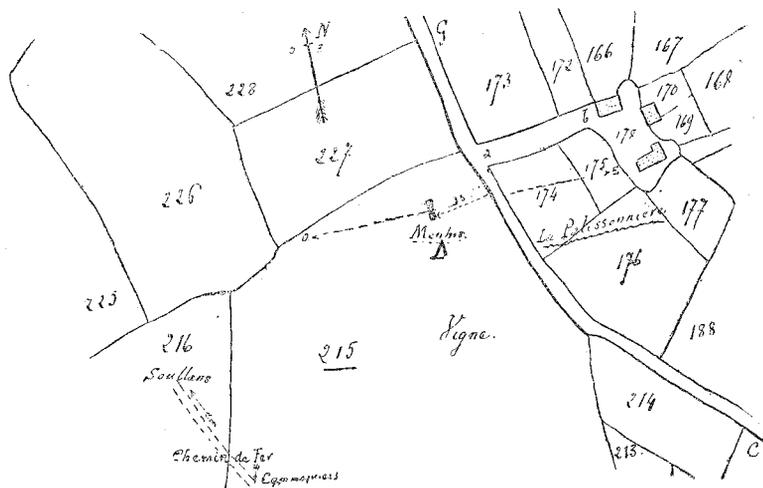


Fig. 3. — Situation cadastrale du MENHIR DE LA PALISSONNIÈRE, à Commequiers (Vendée). — Echelle (Cadastré réduit de 1/2) : 1/5.000. — Légende : O, E, Ligne de direction Ouest-Est du Menhir. — a b, ancien Chemin de la Palissonnière. — GC, Chemin n° 22 de Commequiers à Soullans.

Cadastré. — Comme l'a signalé F. Baudry, ce menhir siège au n° 215, section A du cadastre ; et le champ (3) où il se trouve porte le nom caractéristique de *Fief de la Grande Pierre* : ce qui démontre que, si le menhir n'a été découvert qu'en 1842 par les savants, il était connu depuis très longtemps des cultivateurs(4), qui

(1) Riez, simplement [et par erreur], sur la carte d'Etat major (Fig. 2).

(2) H. Renaud (*Loc. cit.*) dit : « [Du Gué au Roux], après avoir pris la route à droite [il faut lire : la seconde à gauche], avoir traversé la voie ferrée et fait environ 500 mètres dans la direction de Commequiers, on aperçoit à sa droite, au milieu d'une vigne, le menhir. . . . »

(3) Il appartenait, en 1901, à M. Imbert (Eugène), maréchal-ferrant au bourg de Soullans.

(4) Il n'est pas certain que le champ n° 215 ne se soit pas appelé aussi *Fief*

avaient remarqué les insolites dimensions de cette pierre debout.

Le mégalithe est du côté nord-est du champ n° 215, qui est très étendu, à 35 mètres environ à l'ouest de la route n° 22, parallèle à son grand axe. Il est à environ 200 mètres au nord-est de la ligne de chemin de fer, qui coupe l'extrémité sud-ouest du champ n° 215. Il est placé en face du vieux chemin, conduisant autrefois à la métairie de la Palissonnière, et qui est celui représenté sur le plan cadastral (*Fig. 3, a b*) (1).

Les *Coordonnées géographiques* du lieu sont :

Longitude Ouest : $4^{\circ}12'20''$ (4°67)

Latitude Nord : $46^{\circ}46'30''$ (51°97).

Altitude. — Sur ce point, la Carte d'État-major donne une altitude d'environ 15 mètres, que l'on peut contrôler avec la Carte du Ministère de l'Intérieur.

ORIENTATION. — D'après B. Fillon et O. de Rochebrune, le menhir est « tourné de l'Est à l'Ouest, en inclinant un peu vers le Sud ». — Ce texte, peu clair dans sa rédaction, est cependant presque exact.

F. Baudry (1864) a cru préciser en disant que le menhir est orienté au Nord-Est, opinion admise sans contrôle par L. Brochet ; mais il s'est trompé.

En effet, nous avons, en 1901, recherché l'orientation ; nous avons noté que l'*Axe d'érection* (c'est-à-dire les *arêtes*) est exactement *Nord-Sud*, et que les faces sont *Est* et *Ouest*.

Un examen, plus attentif encore, à la boussole, en 1904, nous a montré que le grand axe était bien Nord-Sud.

Il résulte de là, d'une part, que l'une des faces de ce menhir, *étalé* et *très aplati*, correspond au *Soleil levant*, et que, d'autre part, l'axe d'érection, presque parallèle à l'ancien rivage en ce point, ne se prolonge ni au nord du côté du menhir de Soullans situé à l'ouest, ni vers l'Allée couverte de Pierre folle, qui est au sud-sud-est. La ligne de réunion, nettement brisée, montre qu'il ne semble pas y avoir le moindre rapport entre ces divers mégalithes.

de la Grande Pièce de la Palissonnière ; mais, si cela a été, ce ne peut être que par allitération : *Pièce* pour *Pierre*.

Le champ voisin n° 216 s'appelle les *Landes noires*, de même que les n° 224 et 225 du cadastre. — Autrefois, en effet, toute cette région était en landes ; et le sol visible, qui était alors de la terre de bruyère, était un peu *noir* (Terrain primitif), par comparaison à celui des champs voisins, où l'on ne voyait que du *sable rouge* (Terrain cénomannien).

(1) Le nouveau chemin a été établi à une quarantaine de mètres à l'est de celui-là. — Il a été pris sur le n° 176, et longe à l'est les n° 174 et 175.

DIMENSIONS. — Les auteurs ne sont pas d'accord sur les dimensions du menhir ; et le tableau ci-dessous résume les mensurations prises à différentes époques.

DIMENSIONS	B. FILLON 1851	M. DE SOURDEVAL 1859	M. DE SOURDEVAL 1864	BAUDRY 1864	M. BAUDOIN 1904
Hauteur.....	2 ^m 30	2 ^m 30	2 ^m 50	2 ^m 56	2 ^m 60
Largeur maximum..	»	»	1 ^m 30	2 ^m	1 ^m 80
Épaisseur maximum.	»	»	0 ^m 50	0 ^m 82	} 0 ^m 65 (Nord) } 0 ^m 70 (Sud)

En examinant avec soin les chiffres donnés ci-dessus pour la Hauteur, on ne sera pas sans remarquer qu'ils ont été toujours en augmentant, de 1851 à nos jours. Cela ne doit pas être dû seulement à des mensurations imprécises (1), mais aussi à ce fait que le pied du menhir a dû se dégarnir peu à peu, grâce à la culture.

La différence de 0^m30, notée en effet [2^m60 — 2^m30 = 0^m30], est assez grande pour justifier cette hypothèse (2); et cette explication intéressante est à souligner.

Volume. — En 1901, j'ai pris, moi-même, avec la plus grande attention, les dimensions du mégalithe; si l'on tient compte seulement de celles-ci, on voit que le bloc cube : 2^m60 × 1^m80 × 0^m65 (moyenne) = 3^{me}052, pour la partie hors du sol.

Poids. — Etant donné que la densité du grès constituant est d'environ 2,50, et qu'une notable partie est enfouie dans la terre, on peut admettre que le menhir pèse : 3,500 × 2,50 = 8.750 kilogrammes au moins.

FORME. — Le bloc a la forme d'un parallépipède, à deux grandes faces et à deux petites faces, formant arêtes. Il est un peu élargi, en une sorte d'éventail, à sa partie supérieure, au lieu d'être pointu, comme les menhirs en granit, granulite, ou quartz de filon ; il a, par suite, l'air d'avoir été posé la tête en bas. — En réalité, nombre de menhirs de Vendée maritime ont cet aspect, non seulement dans le pays de Mont, mais aux environs du Havre de la Gâchère (3).

(1) La hauteur d'un menhir est toujours d'ailleurs difficile à mesurer exactement.

(2) Les inexactitudes relevées, pour les autres dimensions [largeur et épaisseur] ne permettent de douter de sa valeur que dans une certaine mesure. — A noter que l'abbé F. Baudry voyait toujours un peu... grand !

(3) Menhir de la Crulière, par exemple, à Saint-Martin-de-Brem.

Cela tient évidemment à la nature de la roche utilisée. Ce sont des types de *menhirs aplatis*.

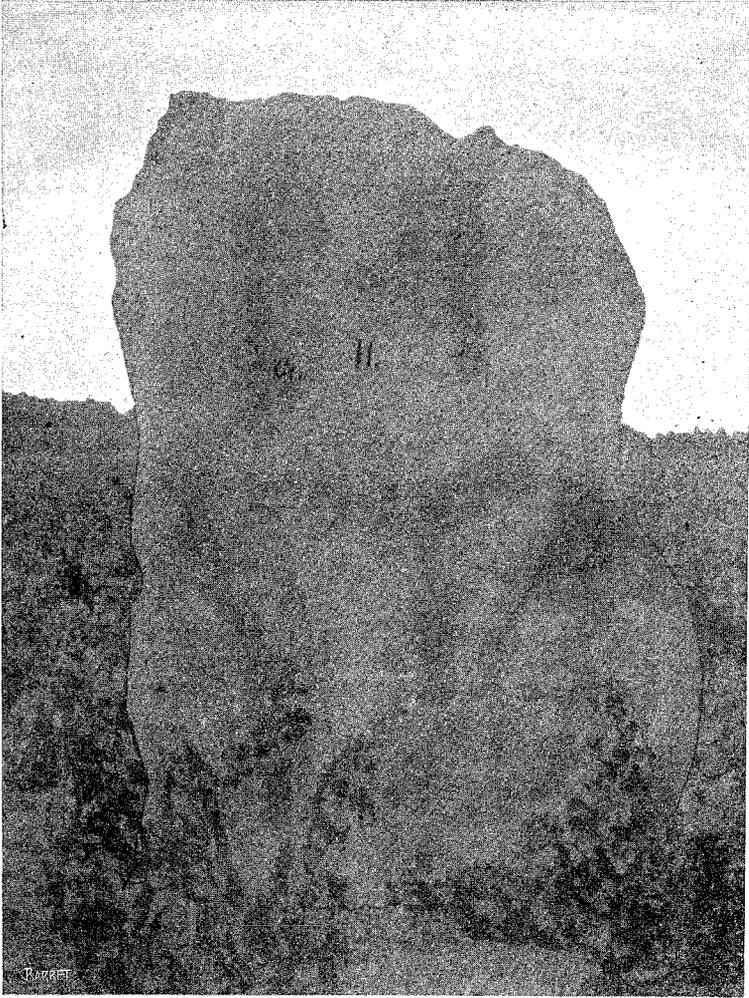


Fig. 4. — MENHIR DE LA PALISSONNIÈRE, à Commequiers (Vendée). — Vue de la FACE EST, d'après une photographie cardinale. — [Echelle : 1/25 grandeur]. — Légende : N, arête Nord; — S, arête Sud; — C¹, C², limites de la Chaise naturelle; — H, dossier de la Chaise.

DESCRIPTION. — Nous avons donc bien à décrire : 1° une face *Est* ou principale; 2° une face *Ouest*; 3° deux arêtes *Nord* et *Sud*; 4° un *Bord supérieur*.

1° *Face Est*. — Elle est assez irrégulière; mais c'est elle qui, évidemment, a déterminé la façon dont le monument a été dressé.

Sa forme est bien visible sur l'une de nos photogravures cardinales, faites à l'Est (Fig. 4). Elle est à peu près rectangulaire, sauf du côté du bord Nord, qui est un peu déchiqueté. Elle présente très peu de lichens.

Cette face, la plus large (1^m80), présente deux parties distinctes : a) l'une *inférieure* ; b) l'autre *supérieure*.

a) La *partie inférieure* est la plus épaisse ; elle est très régulière ; elle a un aspect lisse et ne présente pas d'anfractuosités notables, sauf une sorte de gouttière verticale, assez large, située du côté de l'arête sud.

b) La *partie supérieure* est bien moins épaisse à son centre, par suite, de l'existence, en ce point, d'une sorte de concavité, en forme de *dos de fauteuil*, se continuant en bas avec une *saillie*, formant le siège de la chaise, au-dessus de la gouttière indiquée plus haut.

Cette dépression peut porter le nom caractéristique de *Chaise du menhir*, ou *Chaire de pierre* (Fig. 4). On ne peut toutefois s'y asseoir, car elle est trop élevée au-dessus du sol.

Du côté Sud, il y a une autre concavité, mais bien plus petite, à peine marquée, et sans saillie en bas ; même disposition du côté Nord, où la concavité est plus accentuée.

Inutile d'ajouter que ces inégalités et anfractuosités sont dues exclusivement à la roche constituante, et sont parfaitement naturelles. Elles donnent au mégalithe des aspects divers, suivant qu'on l'examine de profil ou de face (Fig. 4 et 6), ou le représente en coupes verticale et horizontale.

2° *Face Ouest*. — Elle est la plus *régulière*, la plus plane, mais la moins large (1^m60), et de forme trapézoïde, à large base supérieure. Elle est exposée aux vents et aux pluies, beaucoup plus que la précédente. Aussi présente-t-elle des rigoles et des anfractuosités naturelles nombreuses, plus ou moins recouvertes de lichens, de coloration grise et appliqués sur la roche. De-ci de-là, quelques lignes de *fractures* visibles, mais peu profondes (Fig. 5).

a) *Main du Diable*. — A la partie supérieure, on note *quatre rigoles verticales*, de près d'un mètre de longueur, plus ou moins comparables à l'impression, dans de la cire molle, des *4 doigts* de la main droite, et une dépression représentant le *pouce* ; la rigole centrale, figurant le médus, semble la plus longue (Fig. 5 ; M).

On a donné à ces irrégularités de la roche le nom de *Main du Diable*. Satan est censé, en effet, d'après la légende (1), y avoir laissé la trace de sa griffe, lorsqu'il laissa tomber cette pierre.

(1) Voir les détails de la légende relative à ces divers menhirs.

b) *Doigt du Diable*. — Sur cette même face, il y a aussi, près du bord nord, à 1^m15 au-dessus du sol, et à 0^m15 de l'arête nord, une *dépression en cupule*, assez marquée, qui a pu faire songer à un trou. En réalité, il ne s'agit que d'une cavité, absolument na-

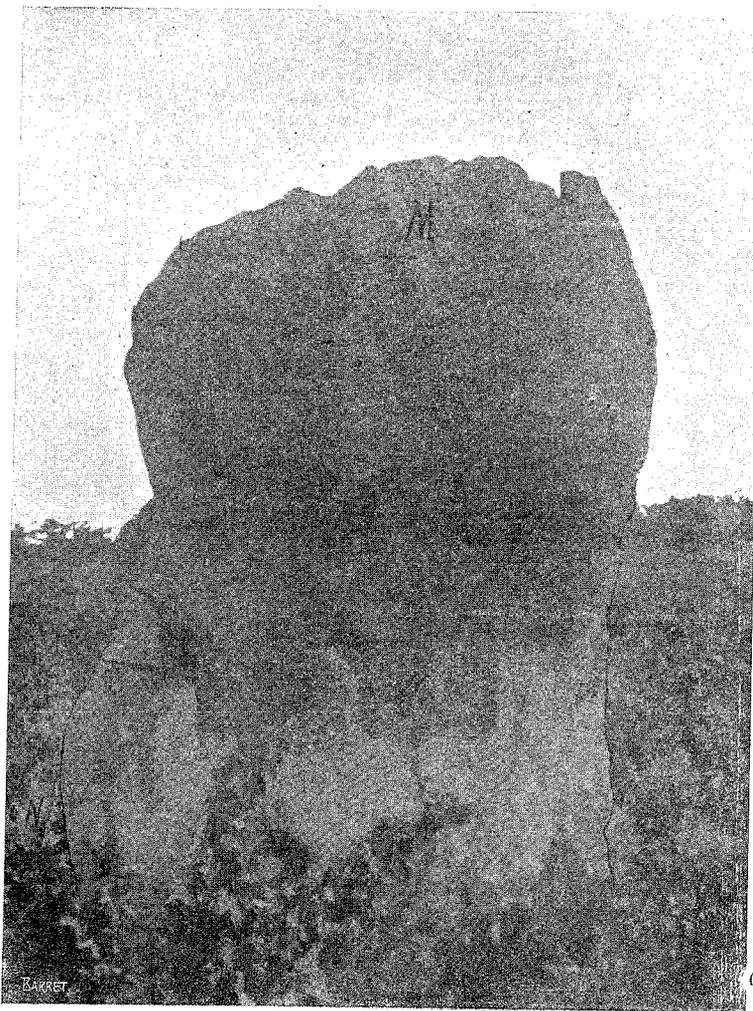


Fig. 5. — LE MENHIR DE LA PALISSONNIÈRE, à Commequiers (Vendée). — Vue de la FACE OUEST, d'après une photographie cardinale. — [Echelle : 1/25 grandeur]. — Légende : N, arête Nord; — S, arête Sud; — M, *Main du Diable*; — T, *fausse cupule* (Dépression naturelle) : *Doigt du Diable*.

turelle, de forme ovale, à grand diamètre vertical de 0^m20, à petit diamètre horizontal de 0^m12, et profonde de 0^m20. A l'intérieur, il y a un *ressaut* à la partie supérieure; elle présente aussi

à son fond un *diverticule* cylindrique, de 0^m05 d'ouverture et de 0^m05 de longueur (1). — Comme on le voit, il ne s'agit nullement ici de *perforation* complète, même *naturelle*, mais d'une *fausse cupule*.

C'est ce qu'on appelle l'empreinte du *Doigt du Diable*, toujours d'après la légende, empreinte qui a été signalée par B. Fillon (*Fig. 5, T*).

3° *Arêtes*. — a) L'Arête *Sud* est *régulière* (*Fig. 4 et 5*) et paraît être en belle roche, quoique courbe et à partie *convexe* supérieure, si bien que le sommet du menhir surplombe un peu de ce côté (*Fig. 6, S*) : ce qu'avait déjà remarqué B. Fillon.

En bas, elle est aplatie et large de 0^m80, et présente là quelques irrégularités. Elle a un aspect *feuilleté* assez caractéristique, avec des grains très réguliers à la partie supérieure, où elle n'a que 0^m40 de large. A 1 mètre du sol, elle n'a plus que 0^m70 : chiffre que nous avons pris comme moyenne.

Sur cette arête, il y a une ébauche de *fausse cupule* du côté de la face Ouest, à 1^m60 au-dessus du sol.

b) L'Arête *Nord* est irrégulière et concave, car elle est pourvue, dans la moitié qui correspond à la base, d'une partie adventice assez importante, formant vers le sol une notable saillie, plus ou moins détachée du reste (*Fig. 4 et 5*).

C'est l'arête la plus mince ; en bas, elle ne dépasse pas 0^m65 et parfois n'a que 0^m50, en raison des anfractuosités de la roche (*Fig. 6, N*).

Elle présente des lichens en assez grande abondance.

4° *Bord supérieur*. — Il est très étendu, a près de 2 mètres de long et présente des échancrures, surtout visibles à l'Ouest (*Fig. 4 et 5*), en rapport avec l'extrémité supérieure des rigoles signalées : ce qui semble bien indiquer que ces anfractuosités ne sont guère que des érosions de la roche par les pluies.

Ce bord est extrêmement mince au niveau de la *Chaire du menhir* : ce qui se conçoit très bien. Un dessin ou une coupe verticale, passant à ce niveau, donnerait une idée très nette de cette minceur.

Vers son milieu, il y a de nombreux restes de *fentes d'oiseaux* : ce qui indique qu'ils s'y posent souvent. Cela n'a rien d'extraordinaire, car le menhir est assez isolé des bois voisins et bien en vue, au milieu d'une vaste vigne.

(1) On dirait l'ouverture de « l'appendice vermiculaire » d'un cœcum de pierre !

TRouvailles. — Au pied du menhir, en 1904, nous avons trouvé sur le sol une mince plaquette, représentant à peu près un demi-cercle. Elle est cassée à l'une de ses extrémités. Elle avait, intacte, environ 0^m06 de rayon, et son épaisseur était à peu près de 0^m015. Il n'est pas probable qu'il s'agisse là d'un *objet utilisé par l'homme à l'époque préhistorique*; mais cette plaquette a un aspect si particulier que nous avons cru devoir mentionner cette trouvaille. D'ailleurs, la roche (1) n'est pas locale et la pièce paraît

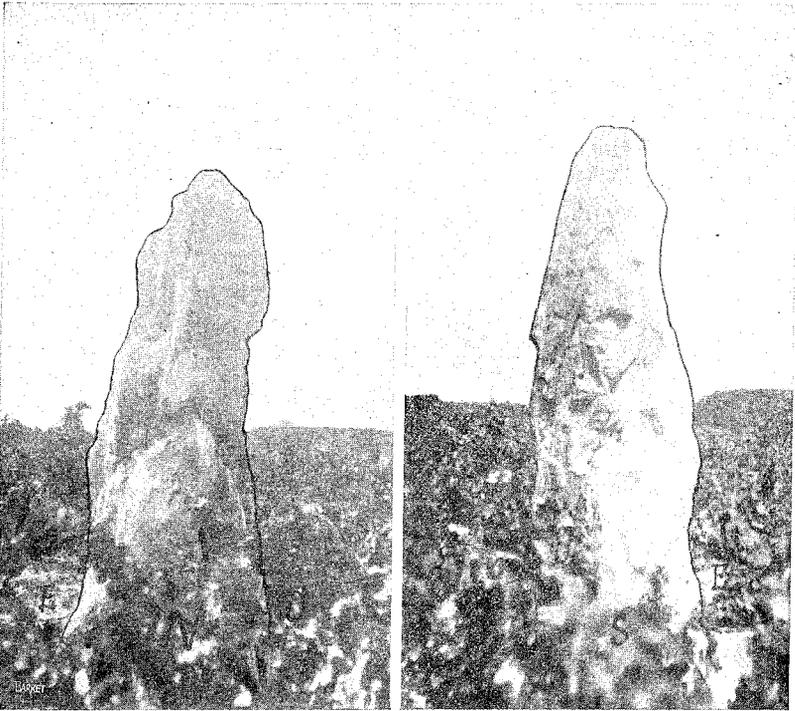


Fig. 6. — LE MENHIR DE LA PALISSONNIÈRE, à Commequiers (Vendée). — Vue des ARÊTES NORD et SUD (D'après des photographies) cardinales équidistantes. — Echelle : 1/35 grandeur. — Légende : N, arête Nord ; — S, arête Sud. — E, face Est ; — O, face Ouest.

avoir été apportée là à une époque inconnue. Peut-être s'agit-il simplement d'un vulgaire morceau dégagé de cette sorte de poudingue (2) qu'on trouve en gros blocs dans le pays et qu'on appelle des « renards ? » (3).

(1) Traitée par de l'HCl, cette roche ne dégage pas de gaz, malgré son apparence calcaire. — C'est sans doute un grès à grains très fins.

(2) Ce poudingue présente des parties ferrugineuses ; et nous avons cru reconnaître précisément, sur l'une des faces de la plaquette, quelques traces de fer.

(3) Des *Haches polies* ont été signalées à Commequiers (en dehors de ce qui

GÉOLOGIE. — Le menhir de la Palissonnière serait situé, d'après la carte géologique du bassin de Commequiers, que G. Vasseur a publié dans sa thèse (1), sur le *limon des plateaux*, composé de terre argileuse, recouvrant les schistes à séricite des terrains primitifs voisins. — Mais cette carte est inexacte pour ce point précis.

La petite carte de G. Vasseur et Carez (2) indique aussi un sous-sol de cette nature ; mais, d'après celle-ci, les *sables cénomaniens* seraient très rapprochés, à l'Est.

La Carte géologique du Service des Mines, qui vient de paraître (3), indique, en effet, à cet endroit, des sables cénomaniens (c*), très proches à l'Est.

En réalité, l'on est là, comme à l'Allée couverte de Pierrefolle, sur les *Sables cénomaniens* de Commequiers et à leur limite Ouest.

Cependant l'on ne rencontre dans le voisinage aucun bloc de grès (4), analogue à la roche qui constitue le mégalithe. — Sur ce point, il n'y a aucun doute. Cette pierre vient donc d'ailleurs, et est tout à fait étrangère au sous-sol, qui est une pointe sablonneuse, en forme de cap, séparant les deux vallées, autrefois isolées, de la Vie au sud, du Lignerou au nord.

NATURE DU MENHIR. — 1° Nous inclinons à penser que ce Menhir est un véritable *Indicateur d'une Sépulture mégalithique*, plus ou moins voisine, mais dont toute trace a aujourd'hui disparu.

Pour nous, il n'a rien de commun avec l'Allée couverte de Pierre folle, située au sud-est dans la même commune, et à environ 3 kilomètres, c'est-à-dire beaucoup trop loin et trop au sud !

La *légende*, relativement récente, rapportée par Baudry en 1864 (*tombeau d'un chef*), plaide d'ailleurs dans notre sens, si l'on admet un *déplacement de traditions*, phénomène assez commun en Folklore, comme on le sait, surtout quand il s'agit d'un monument

a été trouvé aux environs de l'Allée couverte de Pierre folle) par Bitton [*Notes manuscrites*] ; mais nous ignorons d'où elles proviennent et ce qu'elles sont devenues. La collection Paul du Bois-Chevalier (1901) en renfermait une de cette commune et plusieurs fragments.

(1) Georges VASSEUR. — *Recherches géol. sur les terrains tert. de la France occidentale.* — Thèse Docès-sciences, Paris, Masson, in-8°, 1881 (Carte n° 4, au 1/320.000).

(2) *Carte géologique de la France* au 1/500.000 (Feuille VII, N.-E.)

(3) *Carte géologique du Service des Mines*, au 1/80.000 (Feuille de Palluau, n° 129) (M. le Pr Wallerant ; 1906).

(4) Nous ne connaissons qu'un bloc de grès à grains fins, appuyé sur un terrier, près de la borne 0/123, au sud de la voie ferrée de Commequiers à Saint-Gilles (cela correspond à peu près au sud de la Palissonnière, à l'est de la route de Challans aux Sables) ; mais c'est là du grès dit *cénomaniens*.

voisin. Elle a dû jadis s'appliquer à un mégalithe funéraire peu éloigné, inconnu désormais.

La *Ligne de direction* de ce menhir, c'est-à-dire la normale à l'*Axe d'érection* Nord-Sud, est nettement *Est-Ouest* (Fig. 2, O, E). La sépulture doit donc être recherchée, d'après notre théorie (1), sur cette ligne. Mais dans quel sens ? D'après nous, c'est plutôt vers l'*Ouest* (2) que sur les hauteurs de l'*Est*. Pourtant à l'*Ouest*, la plaine calcaire effondrée n'est pas très loin.

Par suite de l'absence de tout autre menhir voisin, cette indication est insuffisante, pour essayer de retrouver le mégalithe correspondant, qui devait avoir son entrée à l'*Est* (comme l'Allée couverte voisine de Pierre folle), et dont par suite le menhir de la Palissonnière aurait été un indicateur *cardinal*, siéant du côté de l'*entrée*, ou, à la rigueur, du fond.

2° Ce qui est, en tout cas, indiscutable et démontré par la géologie des lieux et la pétrographie de l'élément mégalithique, c'est que ce menhir fait partie d'un Système architectonique particulier. De plus, il est, à ce point de vue tout spécial, en rapport immédiat, d'une part, avec l'*Allée couverte de Pierre folle*, d'autre part avec le Gisement à mégalithes du Bois-de-la-Chaise de Noirmoutier, par les deux autres menhirs étudiés plus loin : idée que nous développerons d'ailleurs dans les conclusions de ce mémoire.

II. — Les autres Menhirs de Commequiers.

HISTORIQUE. — Y a-t-il eu jadis d'autres menhirs, à Commequiers, en dehors de celui de la Palissonnière ?

L'existence de *deux autres* menhirs est des plus probables, car elle est affirmée — il est vrai par une seule et unique phrase — dans un mémoire de A. Rivière, datant de 1842 (3). Cet auteur dit, en effet, qu'il y avait, à l'époque où il a visité l'Allée couverte de Pierre folle, « *deux menhirs*, situés, *l'un près de l'autre*, au S.-O. de Commequiers », c'est-à-dire sur la ligne même de ce grand mégalithe funéraire.

(1) Marcel BAUDOIN. — *Découverte scientifique d'un mégalithe funéraire inconnu par les lignes de direction des menhirs voisins*. — *Bulletin de la Soc. Préh. de France*, Paris, 1907, IV, n° 1, Janvier, p. 54-66, 4 fig. — Tiré à part, Paris, 16 p., 11 fig.

(2) Nous nous basons, pour dire *Ouest*, sur la face la plus régulière, qui est ici à l'*Ouest*.

En effet, nous avons remarqué qu'en Vendée, pour les menhirs satellites, les FACES LES PLUS RÉGULIÈRES regardent le *Mégalithe funéraire*. Mais ce n'est pas, pour nous, jusqu'à présent, une règle immuable. D'ailleurs, il est parfois difficile de dire quelle est la face la plus régulière d'un menhir, même très aplati.

(3) A. RIVIÈRE. — *Loc. cit.*, p. 629.

Aucun autre auteur *n'a jamais parlé de ces menhirs*, que Rivière paraît pourtant avoir *bien vu*, puisqu'il dit qu'ils étaient en grès, comme les blocs de Pierre folle!

Cela est fort curieux. — En tout cas, il n'y a plus trace aujourd'hui de menhirs, au *Sud-ouest* de Commequiers; et, dans le pays, on n'en a jamais entendu parler! Comme Rivière était un observateur de premier ordre et un géologue très renseigné, et comme il a exploré le pays avec très grand soin, force est bien de tenir compte de cette indication, quelque vague qu'elle soit.

EXISTENCE. — En tout cas, pour nous, nous inclinons à penser que Rivière ne s'est pas trompé.

a) En effet, il n'a certainement pas voulu parler des menhirs de la Palissonnière et de Soullans, car il cite ces derniers dans la même phrase, de la façon la plus claire.

b) D'autre part, puisqu'il n'y a pas sur ce point d'erreur possible, il est bien certain qu'il a vu jadis *deux Pierres debout, très voisines*, au *Sud-ouest* de la Commune de *Commequiers*, et dont il ne reste plus aucun souvenir, depuis 1842!

EVOLUTION. — Que sont devenus ces deux menhirs? Quand ont-ils été brisés? Mystère. — C'est, en tout cas, une question que nous n'avons pas pu résoudre, malgré toutes nos recherches. Nous ne connaissons pas d'ailleurs de *lieux dits* caractéristiques (*Champ de la Pierre*, etc.) dans cette partie de la commune (1).

Il est, à la rigueur, possible, toutefois que ces deux menhirs soient aujourd'hui enfouis ou cachés dans la *Gite de Pierre folle*, c'est-à-dire dans le bois de *chêne* qui entoure cette Allée couverte; mais, à l'exploration de ce bois, *très touffu*, nous n'avons rien découvert jusqu'à présent.

NATURE. — Etant donné qu'il y avait *deux Menhirs*, qu'ils étaient *voisins l'un de l'autre*, qu'ils se trouvaient au S.-O. de Commequiers, c'est-à-dire dans la région même de la grande *Allée couverte*

(1) Récemment, à N.-D.-de-Riez, nous avons trouvé, non loin de l'Etang, sur la lisière des sables cénomaniens, du côté du Marais, des débris de blocs en *grès à gros grains*, qu'un cultivateur nous a dit avoir extrait du sous-sol d'un champ voisin. — Peut-être s'agit-il là des vestiges d'un *menhir* ou d'un *mégallithe*, qui aurait été brisé autrefois et enfoui?

En tout cas, ici, nous sommes au *Sud-ouest* de la Palissonnière, mais non de Pierre Folle; et *nous ne sommes plus à Commequiers!* — Ce n'est donc pas encore là les menhirs disparus de Rivière!

J'insiste sur ces blocs, cassés à l'époque moderne, car ils ne présentaient ni patine d'enfouissement, ni trace de lichens. — Ce sont là d'ailleurs des restes de pierres *importées*.

de la *Pierre folle*, nous croyons aujourd'hui que ces deux blocs disparus devaient être des MENHIRS INDICATEURS de ce mégalithe funéraire.

Mais on ne peut pas aller plus loin. Et il est vraiment fort regrettable que Rivière n'ait pas plus longuement insisté sur ces pierres, qui nous seraient fort précieuses aujourd'hui, au moins au point de vue technique !

*
* *

Depuis la publication que nous avons faite sur l'*Allée couverte de Pierre folle*, de Commequiers, un certain nombre de notes ont été publiées sur ce mégalithe. En voici les titres :

H[enri] B[ourgeois]. *Les « Pierres folles » de Commequiers*. — *La Vendée historique*, 1902, p. 494-498. — [L'auteur ne fait que rappeler, à sa façon, la Légende de Saint Martin et du Pont d'Yeu. Le fond est exact ; mais la narration est très délayée et arrangée, à la façon littéraire].

JEAN DE LA CHESNAYE [POIRAUD, instituteur à Soullans, localité voisine]. *Souvenir de Commequiers : La Vierge des Pierres folles*. — *Revue du Bas-Poitou*, Fontenay-le-Comte, 1903, p. 89. — [C'est un récit purement littéraire, œuvre d'imagination, n'ayant aucune prétention scientifique].

A consulter aussi :

Dict. topogr. de la Gaule (Article *Commequiers*, 1875, p. 300). — Description du mégalithe, très abrégée, fournie jadis par l'Abbé Baudry.

§ II. — LE MENHIR DE LA PIERRE LEVÉE (PRÈS LA VÉRIE)
ET LES VESTIGES MEGALITHIQUES DE SOULLANS.

I. — *Menhir de Pierre Levée.*

DÉFINITION.— Sur la route nouvelle de Soullans (1) à Challans (2), du côté Ouest, dans un champ sablonneux qui borde le chemin à gauche, et à quelques mètres de la route seulement, on voit, encore debout, le très-beau menhir de la *Pierre Levée* (Soullans), ou de la *Vérie* (il est ainsi appelé parce que le lieu dit de la Vérie (Challans) est tout proche).

(1) L'étymologie de SOULLANS est des plus discutées.

Le Grand Gauthier (AILLERY. *Pouillé de Luçon*, p. 24) donne *Solans* et *Soullans* (XIV^e siècle); et on n'a écrit *Soullans* que récemment (XIX^e siècle).

Je ne crois pas à l'étymologie latine, trop savante, de l'abbé Teillet (*Rev. Bas-Poitou*, 1891, p. 191) : *Sub landibus*, au milieu des landes! — Pourtant le bourg paraît post-romain; mais *Sub landibus* n'est qu'une mauvaise traduction latine, datant du Moyen âge, d'un terme plus ancien.

Je rejette également celle de l'abbé Simonneau (*Loc. cit.*, p. 170), qui dit : « Soullans pourrait être la contraction d'un terme comme *Secolandum*, *Secaulaunia*, voulant dire « pays marécageux ».

Je ne puis admettre, d'autre part, une autre étymologie latine, émise devant moi par un compatriote : *Sal*, sel ; *landis*, lande ; = pays du sel! — En effet le latin *sal* aurait donné *saul* [c'est-à-dire *Saullande*, et non *Solans*, au début], comme il a fourni *Saulnaie* (pont), dans le marais voisin de Riez, devenu *Sauné*.

Je me rattache, pour l'instant, à une étymologie celtique ; et celle qu'a donné Meunier est défendable : *Zoul*, champ en friche ou dont on a enlevé la récolte ; *lan*, ou *lann*, pays (mot ayant disparu du breton actuel, mais dont le radical se retrouve dans Lannilis, Finistère). Soullans = pays à terres en friche. — En effet, la région a été sûrement habitée par les mégalithiques, et probablement plus tard par les Celtes, avant les Romains ; et elle est constituée par un plateau de sables cénomaniens, qui pendant longtemps a dû être couvert de landes arides.

(2) CHALLANS a une étymologie fort mal connue, qui a été discutée récemment, un peu trop à la légère, par H. B. (*Vendée histor.*, 1901, p. 518) ; mais je renvoie le lecteur à cet article pour l'exposé de la question.

Pour moi, je ne puis admettre la solution grecque de l'abbé Simonneau (1881, *loc. cit.*, p. 171, et 1882) : *χαλαω*, abaisser, carguer [les voiles]. — Je ne crois pas davantage à l'explication, très cherchée, de l'abbé Teillet (1891) : *Caput landium* (même explication, à mon sens, que pour Soullans) ; pas plus qu'à celle, de même origine, due à un compatriote : *pays de la chaux* (*landis*, pays ; *calx-cis*, chaux).

Ici, encore, je me rattache à une étymologie celtique. J'en connais plusieurs défendables : d'abord celle de Meunier (*cal*, *calet*, dur ; *lann*, pays) = pays d'ur ou des hommes à tête dure (*calet*, pour *pen-calet*, tête dure) ; plus la mienne.

En effet, j'admets que Challans vient de *Chal*, flot, mer montante (terme du dialecte de Vannes), et *lann*, pays, et qu'il signifie : *pays de la mer*. — Cette étymologie est très logique, si l'on veut bien se rappeler qu'à l'époque celtique (sinon mégalithique), Challans était au fond d'une profonde baie, où les Romains construisirent plus tard une ville (*Pont-Habert*).

Toutefois, on pourrait en soutenir une troisième, trop savante à mon avis, qui ne serait que la reproduction en vieux celtique de l'étymologie bas-latine sus-nommée ; *cail*, chaux, en gaélique ; *lann*, pays. — En effet, la vieille racine indo-européenne *cal* signifie « brûler ».

C'est le plus grand monolithe de cette partie de la Vendée maritime ; il est d'ailleurs remarquable par sa forme très particulière, en lamelle épaisse, et non en cône pointu, et l'importance du bloc qui le constitue et qui est beaucoup plus volumineux qu'on ne pourrait le croire à un rapide examen.

Je l'ai étudié d'abord dès 1886 ; puis, plus à fond, en 1901, lors de ma première Mission archéologique officielle en Vendée ; et, depuis, je le visite presque tous les ans.

SYNONYMIE. — On l'appelle tantôt la *Pierre de la Vérie* ; tantôt la *Pierre Levée*, du nom de deux lieux dits voisins, *La Vérie* (1) et *Pierre Levée* (2), fermes situées : la première au Nord-ouest, la seconde au Nord-est du mégalithe.

Le terme *Pierre Levée de Soullans* est plus exact que celui de *Pierre de la Vérie*, car le menhir est placé aujourd'hui dans la commune de Soullans ; et le château et la ferme de la Vérie dépendent désormais de la commune voisine, c'est-à-dire de Challans.

HISTORIQUE. — a) *Découverte*. — Dans son mémoire si célèbre de 1755, réédité en 1876 par B. Fillon (3), l'abbé Ch. Louis Joussemet semble faire allusion à ce mégalithe, car il cite une pierre

(1) La *Vérie* est aujourd'hui le nom d'une métairie et d'un château, célèbre par la naissance de M^{lle} de Lézardière, l'un des écrivains politiques les plus connus de la Vendée. Mais ce lieu dit est séparé du mégalithe par un petit ruisseau, l'une des origines de l'Etier du Périer.

L'étymologie de ce mot, qu'on a écrit parfois, à tort, *Verrie* (Cavoleau, etc.), mais qui, sur les cartes de l'Etat-major et de l'Intérieur, est désormais orthographié *Vérie*, n'est plus discutable ; toutefois on devrait peut-être l'écrire *Vairie*, orthographe qui se retrouve d'ailleurs au Cadastre de Soullans (une charte de 1451 donne *Voyrie*).

En effet *Vérie*, par *Vairie*, dérive de *Vair* ; c'est le lieu où siégeait le bailli, chargé d'administrer les *vairs*. *Vair* vient de *Veria* (1305) : ce qui explique pourquoi on peut écrire en somme *Vérie*, aussi bien que *Vairie*. — *Veria* pour la plupart signifie : *droit de mouture* (pour quelques-uns, *droits sur les draps et fourrures*). — Ducange (*Gloss. med. lat.*) dit : *Pro molueria*, reditus qui ex Molendinis percipitur (Charte, 1229). — C'est Ducange qui a raison. Une charte de 1342 donne pour *Molueria* : *Droit de mouture*.

Verrerie est une corruption de *Vairie* (comme on prononce *mairerie* pour *mairie*). De même *Verrière*, *Verrines*, *Vérolie* (ou *Bérolie*) sont des dérivés du même mot, qui a passé sans doute par *Veriagium* (1301) [B. Fillon, *Saint-Cyr*, p. 25].

Le mot *Verreau*, qui était un repas donné par certains vassaux, au printemps sans doute (*epula vernalis*), est une corruption de *Verneau*, et ne doit pas être rapproché de *Verrie* ou *Vérie* (*Ann. Soc. Em. Vendée*, 1904, p. 158).

(2) Evidemment la ferme de *Pierre levée* doit son nom à l'existence voisine du menhir lui-même. — Elle correspond à la feuille 5 de la section A du Cadastre, n° 1652. [Voir : M. Baudouin. *De la signification des menhirs*. — *Bull. Soc. Préh. France*, 1904, n° d'avril. — Tiré à part, IBS, 1904].

(3) JOUSSEMET (Ch. L.). — *Mémoire sur l'ancienne configuration du littoral Bas Poitevin et sur ses habitants, adressé en 1755 au P. Arcère*. — Réédition de 1876 ; par B. Fillon. — Niort, L. Clouzot, 1876, in-8°, XXIV, 22 p. [Voir p. 5].

« druidique » aux « environs de Challans » ; or, aux alentours de Challans, nous ne connaissons aujourd'hui que le menhir de Pierre Levée (1). — Il est donc probable que Joussemet a réellement connu ce bloc considérable.

b) *Description*. — En tout cas, c'est Cavoleau (2), qui, en 1818, a décrit, le premier, ce menhir avec des détails presque suffisants pour l'époque, mais un peu inexacts.

« Auprès, dit-il, du château de la Verrie (*sic*) (3), commune de Challans (4), sur le bord du Marais occidental, et *au milieu d'une LANDE très-aride* (5), l'on trouve une pierre semblable [à celle de Rosnay], élevée de *quatre* mètres au-dessus du sol. Elle n'a point la forme grossièrement pyramidale des premières. Elle est *plate* ; sa largeur est d'un mètre soixante six centimètres, et son épaisseur de soixante six centimètres seulement. Elle a dû, comme les autres, être transportée de fort loin (6) ; mais rien n'est impossible à la force du Diable ! » — Et Cavoleau rapporte alors la légende que nous étudions plus loin.

On retrouve d'ailleurs le même texte dans la réédition de Cavoleau, parue en 1844 et due à A. D. de la Fontenelle de Vaudoré (7).

Eugène Genoude, au cours d'un voyage en Vendée, exécuté au mois d'octobre 1819 avec deux compagnons, a vu le menhir de Pierre Levée ; et voici ce qu'il en dit dans le récit, qu'il a publié en 1821 (8), de cette excursion : « En avant d'un petit bois, non loin de Soullans (*sic*), est un *champ couvert d'ajoncs* (9), où une pierre

(1) Toutefois il pourrait, à la rigueur, s'agir du dolmen signalé jadis à Challans et aujourd'hui introuvable ; ou du mégalithe qu'on dit avoir existé à la Galerie, près de la Vérie, mais qui a disparu aussi totalement ; ou même du menhir détruit de la Vérie, dont nous parlons plus loin.

(2) CAVOLEAU (J. A.). — *Description du département de la Vendée et consid. génér. sur la guerre civile de 1703, 1794, et 1795*. — Nantes, V. Mangin, 1818, in-8°, 385 p. [V. p. 334].

(3) Aujourd'hui on écrit *Vérie*, et non *Verrie*.

(4) Il n'y a pas là d'erreur : La Vérie est bien de la commune de Challans ; mais le menhir est situé en Soullans.

(5) Il est certain par suite qu'en 1818 le bois de *sapins*, au milieu duquel se trouve aujourd'hui le menhir, n'existait pas ; il a dû, en effet, être planté depuis. — Dans ces conditions, le mégalithe était bien plus visible à cette époque que maintenant ; et c'est sans doute pour cela qu'il a attiré à un tel degré l'attention de Cavoleau, ordinairement plus bref dans ses descriptions de mégalithes !

(6) Cavoleau, à ce sujet, a vu clair l'un des premiers.

(7) A. D. DE LA FONTENELLE DE VAUDORÉ. — *Statistique ou Description générale de la Vendée*, annotée et considérablement augmentée. — Paris, Dumoulin ; Fontenay-le-Comte, Robuchon ; 1844, in-8°, XVI, 944 p. [Voir p. 891].

(8) GENOUDE (Eugène). — *Voyage dans la Vendée*, etc. — Paris, Méquignon fils aîné ; Lyon, Périsse frères ; 1821, in-8°, 2^e édition, p. 111.

(9) Cette phrase prouve bien que le bois de *sapins* actuel n'existait pas encore en 1819 : ce qui concorde d'ailleurs avec le texte précédent de Cavoleau, inconnu sans doute de Genoude.

énorme à plusieurs pointes (1), semble encore dressée pour le sacrifice des Druides » (2).

Le menhir « de la Verrie (*sic*), auprès de Challans », a été cité aussi par L. Audé en 1840 (3).

En 1842, A. Rivière (4) en a mentionné l'existence et la constitution. Il a cité, en effet, dans son mémoire, « le menhir qui a été élevé entre Soullans et la Vérie »; et il a remarqué qu'il était en grès, comme Pierre Folle.

B. Fillon et O. de Rochebrune, en 1851, dans leur grand ouvrage (5), à l'article *Commequiers*, ont à leur tour consacré quelques lignes à ce menhir.

« Non loin de là, tout près du château de la Vérie, dans la commune de Soullans (*sic*), se voit une autre pierre debout, dite *Pierre Levée*, qui a 3^m80 de hauteur sur 3^m30 de largeur à sa base et 2^m80 à son sommet. Son orientation est du Nord-Est au Sud-Ouest. — A côté est un lieu appelé la *Galerie*, où se trouvait, sans doute jadis, un dolmen aujourd'hui disparu (6) ».

Ces auteurs ajoutent que le monument est en grès et qu'il présente « un petit trou rond (7), pratiqué du côté du nord-ouest, et que les paysans y voient l'empreinte du *doigt du diable* », qui aurait élevé ce menhir.

J. J. Meunier, dans son Guide de 1854 (8), n'a guère fait que reproduire le texte de Cavoleau. « Une pierre, semblable aux précédentes [menhirs d'Avrillé et d'Olonne], se trouve au château de la Verrie [même orthographe que Cavoleau], à 4 kilomètres (9) au sud de Challans... ». Puis il termine par la légende que nous relaterons plus loin.

Ch. Mourain de Sourdeval (10), en 1859, n'a fait que mentionner

(1) En effet, ce menhir semble à *deux pointes*, fait assez rare, mais en rapport avec la nature particulière de la roche constituante. — Il y a, en Bretagne, des menhirs *bifurqués* plus nets (M. de Kerjégu, en Saint-Mayeux, C.-d.-N.).

(2) Ainsi donc, dès 1819, la *théorie druidique* était bien connue pour les monuments mégalithiques, non seulement des savants, mais des simples touristes.

(3) L. AUDÉ. — *Notice sur les monuments celtiques d'une partie du département de la Vendée*. — *Mém. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest*, Poitiers, 1840, III, p. 85.

(4) A. RIVIÈRE. — *Loc. cit.*, p. 629.

(5) B. FILLON et O. de ROCHEBRUNE. — *Poitou et Vendée*, Fontenay-le-Comte, 1851, T. I, livraison XI, p. 1 et 2.

(6) Voir plus loin.

(7) Il n'y a pas en réalité un *trou véritable*, c'est-à-dire une perforation complète du menhir (comme nous l'expliquerons plus loin). — De plus ce trou se trouve sur la face Ouest, près de l'arête Nord.

(8) J. J. MEUNIER. — *Guide hist. et pitt. du baigneur aux Sables-d'Olonne*. — Lambert, Les Sables, 1854, in-8°, p. 122.

(9) Distance un peu trop grande.

(10) CH. MOURAIN DE SOURDEVAL. — *Loc. cit.*, 1859, p. 207.

le menhir de la « Vérie, près Challans », en comparant sa roche à celle de la pierre de Sallertaine et aux piliers de la Pierre folle de Commequiers.

Le même auteur, Ch. Mourain de Sourdeval, en 1864, a consacré, dans un autre travail, quelques lignes seulement à ce monument (1).

« A deux lieues au nord de cette pierre [Le Menhir de la Palissonnière], entre Challans et Soullans, en cette dernière commune et tout près du château de la Vérie, où naquit l'illustre auteur de la *Théorie des lois de la monarchie française*, Mlle de Lézardière, est le « menhir de la Vérie », de la même hauteur que le précédent (2), mais plus large et plus épais. Le grès, dont il est formé, est beaucoup plus grossier (3). Cavoleau l'a mentionné en sa *Statistique de la Vendée* ».

La même année, en 1864, l'abbé Baudry (4) a décrit ce mégalithe et a donné sa situation cadastrale (section A, n° 1627).

Après avoir raconté la légende, comme nous la reproduisons plus loin, il ajoutait : « C'est un menhir en quartzite (5), haut de 3^m70, large de 3 mètres, et d'une épaisseur de 1 mètre environ. Une cuvette, de 0^m35 de large sur 0^m25 de profondeur, creusée dans la pierre, en forme le couronnement ; on l'appelle la *Fontaine de la Vierge*. Les petits oiseaux vont y étancher leur soif ».

Au Congrès archéologique de Fontenay-le-Comte (6), l'abbé Baudry a cité à nouveau le menhir de Soullans : « On vient de briser à Soullans la *Pierre Couchée*, dite *La Roche aux Chats* (7). Il ne reste plus dans cette commune que la *Pierre Levée de la Vérie*, énorme bloc de quartzite de 3^m71 de haut, sur 3^m05 de large et d'une épaisseur de 1^m10. Le Diable, dit-on, y a imprimé ses griffes et a percé la pierre de sa corne. C'est l'unique pierre *percée* (8), que je connaisse dans le Bas-Poitou. »

c) *Bibliographie*. — En 1868, A. Joanne, dans son *Guide* (9), au mot « Soullans », cite « un *dolmen* de la Vérie », et au mot « Challans », près du château de la Verrerie (*sic*), un *menhir* de 4 mètres de hauteur (10).

(1) CH. MOURAIN DE SOURDEVAL. — *Loc. cit.*, 1864.

(2) Il y a là une inexactitude flagrante. — Le menhir de la Vérie est bien plus haut que celui de la Palissonnière. Il a 3^m70, au lieu de 2^m60 : c'est dire qu'il y a plus d'un mètre de différence !

(3) Remarque exacte ; mais il faut traduire : « grès à grains plus gros ».

(4) BAUDRY (l'Abbé F.). — *Loc. cit.*, p. 247-248.

(5) C'est-à-dire grès à gros grains.

(6) F. BAUDRY. — *Loc. cit.*, p. 14.

(7) Voir plus loin.

(8) Pas tout à fait exact, comme nous l'expliquerons tout à l'heure.

(9) *Loc. cit.* [art. *Soullans* ; art. *Challans*, p. 429].

(10) Double erreur ; le *menhir* est de Soullans et la *Vérie* est de Challans. Il

En 1869, B. Fillon indiquait le menhir sur la carte qu'il faisait dresser par A. Bitton et qui n'a été publiée qu'en 1892 par Chariier-Fillon (1); mais il n'y situait pas le lieu dit de la *Galerie*, qu'il a pourtant découvert le premier.

L'Inventaire de 1880 (2) signale un menhir à Soullans, tandis qu'on ne trouve rien dans le relevé de 1876.

En 1882, A. Joanne, dans sa *Géographie de la Vendée* (3), a mentionné deux fois le menhir : une première fois, pour la commune de Chailans (ce qui est une inexactitude); une seconde fois, pour celle de Soullans, où il lui indique une hauteur « de 2^m40 » (ce qui est beaucoup trop peu) (4).

En 1888, M. Brethé (5) parle, pour Soullans, « près du château de la Vérie, d'un menhir en grès, de 2^m40 (6) de hauteur ».

L'*Annuaire administratif de la Vendée* (7), dont la première édition est de 1890, n'indique pas de mégalithe à Soullans, mais mentionne un menhir à Challans (ce qui est une inexactitude), près la Vérie.

D'après L. Brochet (8), « il ne reste plus dans cette commune que la Pierre Levée de la Vérie, énorme bloc de quartzite de 3^m70 de haut, sur 3^m05 de large et une épaisseur de 1^m10 (9). *Le Diable*, dit-on, y a imprimé ses *griffes* et *percé* la pierre de sa corne. C'est l'unique pierre *percée*, que nous connaissions en Vendée » (10).

FOLKLORE. — Plusieurs auteurs ont parlé de légendes pour la pierre de la Vérie : Cavoleau en 1818; et l'abbé F. Baudry en 1864. Les autres écrivains, en dehors de E. Bocquier, n'ont fait que les recopier ou à peu près.

n'y a pas de dolmen, à moins que Joanne n'ait voulu parler, d'après B. Fillon, de celui, supposé détruit, de la *Galerie* (ce qui est probable).

(1) CHARIER-FILLON. — *Loc. cit.*, p. 86 bis.

(2) *Bull. de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1830, p. 131 [Relevé de M. Leguay].

(3) A. JOANNE. — *Géographie de la Vendée*. Paris, Hachette, 1882, in-12° [art. *Challans*, p. 51; *Soullans*, p. 62].

(4) Puisque le menhir a, en réalité, 3^m70.

(5) BRETHÉ. — *Souvenirs d'explorations archéologiques*. — *Ann. de la Soc. d'Emul. de la Vendée*, La Roche-sur-Yon, 1888, 3^e s., p. 69.

(6) Dimension notablement trop faible. — C'est la réédition de l'erreur de Joanne !

(7) CHAILLOU (J.) et GRIT. — *Ann. administr., stat., etc.* — *Loc. cit.* — [Art. *Soullans*, p. 325; *Challans*, p. 286].

(8) L. BROCHET. — *Loc. cit.*, p. 57, t. I.

(9) Mesures de Baudry, exactes, sauf la largeur.

(10) Ce texte n'est que la copie de la seconde description de Baudry. — Mais L. Brochet a eu tort de reproduire le passage relatif au fameux Trou du Diable, en répétant : « C'est l'unique *Pierre percée* de la Vendée ! » — Malheureusement, comme nous l'avons démontré antérieurement, il n'y a pas, en réalité, de véritable *menhir percé* en Vendée [M. BAUDOUIN. — *Les Menhirs percés*. — *Bull. de la Soc. préhist. de France*, Paris, 1904, mai].

A. LÉGENDE CHRÉTIENNE. — 1° *Textes*. — Leurs textes méritent d'être rapportés ici [car les légendes sont, en Vendée au moins, assez exceptionnelles pour les *menhirs* (1)], quoiqu'ils aient trait, en réalité, à une seule et même tradition populaire, la célèbre *Légende du Pont d'Yeu*.

a) *Cavoleau* (1818). — *Cavoleau* a dit : « Il [le *Diable*] portait très lestement ce bloc énorme sur son dos, lorsqu'il aperçut la *Sainte-Vierge*, qui lui fit prendre la fuite. En fuyant, il laissa tomber la pierre dans sa position verticale ; et elle se trouva toute plantée. Telle est la tradition reçue parmi les habitants du pays ».

b) *J.-J. Meunier* (1854). — *J.-J. Meunier* a modifié cette rédaction de la façon suivante : « Les habitants des campagnes voisines racontent que le *Diable* emportait ce bloc énorme sur son dos, lorsqu'il aperçut la *Sainte-Vierge*, dont la vue lui fit prendre la fuite. Pour être plus agile, il se débarrassa de son fardeau, lequel, en tombant, se ficha dans le sol et conserva la position verticale, qui lui avait sans doute été donnée avec intention, pour perpétuer le souvenir de cet événement ». — On le voit : c'est la même chose, sauf l'addition de l'*idée théorique* relative à la signification des menhirs : « Pierre de Souvenir » !

c) *F. Baudry* (1864). — Le menhir de Soullans était, dit *Baudry*, destiné, comme les autres mégalithes de la région, au Pont de Saint-Martin (Pont d'Yeu) : « Quand le *coq* chanta, dit-il, ce bloc glissa des *griffes du Diable* sur le territoire de Soullans. En laissant choir ce monolithe, le *Diable* y imprima ses griffes et le *perça de part en part* de sa *corne*. On montre encore et l'empreinte des *griffes* et le *trou* fait par la *corne* maudite. . . . On a donné, par contre, le nom de *Fontaine de la Vierge* à une cuvette creusée dans la pierre à son sommet ». — C'est toujours la même légende, avec additions relatives aux *curiosités naturelles* de la pierre.

d) *Bocquier*. — *Edmond Bocquier* a récemment raconté cette histoire (2) avec force détails, dont nous croyons devoir reproduire les suivants, car ils sont, à notre avis, très typiques.

Saint-Martin (3), voulant aller à l'île d'Yeu, proposa, dans cer-

(1) Cette réflexion m'a fait me demander si, en réalité, ces traditions ne se rapporteraient pas à l'ancien *Mégalithe funéraire*, dit la *Galerie*, qui a jadis existé dans le voisinage, et dont je parlerai plus loin, plutôt qu'au menhir de Pierre Levée lui-même.

Il est, bien entendu, impossible de tirer aujourd'hui au clair cette question du *déplacement des légendes* ; mais, étant donné ce que je sais des traditions mégalithiques en Vendée, ce transport d'une Allée couverte à un Menhir me paraît des plus probables, et, en tout cas, très admissible en l'espèce.

(2) *Edmond Bocquier*. — *Les Légendes du Diable en Vendée : La Légende du Pont d'Yeu et ses variantes*. — *La Terre Vendéenne*, Font.-le-Comte, 1906, I, oct., 312-316.

(3) Il s'agit de *Saint-Martin-de-Vertou*, ayant vécu au iv^e siècle. — Il semble

taines conditions inutiles à rapporter ici, à Satan de lui faire un pont de « quinze milles » en une après-midi et une nuit. Le Diable accepta. Pour avoir plus de temps, il enivra le *coq*, dont le chant devait indiquer l'heure de la fin du travail ; puis toute sa bande (*diabls, sorciers, fées, farfadets*) (1) se mit au travail. « Elle se répandit sur toute la côte et jusque dans le Bocage, depuis Nantes jusqu'aux *Sables* (2). Les pierres s'entassaient à la pointe de N.-D. de Mont... Mais soudain, en pleine nuit, le coq chanta. Tout de suite, une grande faiblesse s'empara de tous les ouvriers ; et les lourdes pierres roulèrent sur le sol. Deux blocs glissèrent des griffes du Diable : la *Roche aux Chats*, en Soullans ; et la *Pierre Levée* de la *Verrie* (*sic*).... Satan les égratigna, et, de fureur, donna un coup de *corne* à la pierre de la *Verrie*.... Il laissa aussi une pierre du même nom en *Sallertaine* (D'après M. Thibaud, de Saint-Jean-de-Mont) ».

e) Il y a encore d'autres variantes, même pour cette *Pierre Levée*. C'est ainsi que mon ami A. Barreau (de Challans) dit que le Diable, attardé dans les bois de la *Vérie* à courtiser une *jeune fille* (nos poètes voient toujours la « femme », même au milieu des pierres !), jeta à terre le bloc avec tant de force que depuis on n'a jamais pu l'ébranler ! Cette légende est plus récente.

Et, moi-même, j'ai déjà conté ailleurs (3), d'après Cavoleau, une autre variante, où la *Sainte-Vierge* intervient, au lieu de Saint-Martin ou du Bon-Dieu....

2° *Explication*. — Tous ces récits se complètent, en somme, l'un par l'autre ; et il est, en réalité, facile d'y dépister la *légende mère*, si connue dans toute la contrée du *Pont d'Yeu*, qui correspond à deux faits réels, presque contemporains à mon avis : 1° la *Disjonction de l'Île d'Yeu de l'Île de Mont* (4), avec formation de l'épéron calcaire du *Pont d'Yeu* ;

être, en effet, venu dans la région (*Lieux-dits* spéciaux). — Il était originaire de *Grande-Bretagne* (Loth).

(1) Énumération fort typique et utile à retenir pour l'étude des appellations des mégalithes.

(2) Il faut noter cette donnée, en rapport avec deux faits : 1° l'existence de mégalithes sur toute cette côte ; 2° la recherche des blocs jusqu'à la *Loire* (et jusqu'en Noirmoutier), point très important, qui semble prouver que la *légende* remonte à une époque antérieure à l'isolement de l'île de Noirmoutier du continent, c'est-à-dire entre le v^e siècle et le ix^e siècle après J.-C. — La *Légende* dit, en effet, plus loin, que les *Diabls*, pour apporter des pierres à Notre-Dame-de-Mont, passaient par Noirmoutier !

(3) M. BAUDOIN et G. LACOULOMÈRE. — *Les Mégalithes de Bretignolles*. Paris, Schleicher fr., 1904, in-8°, p. 14. — *L'Allée couverte de la Pierre folle de Commequiers*, etc., Paris, AFAS, 1903, in-8°, p. 11.

(4) Le *Pont d'Yeu* n'est qu'un vestige de cette coupure de la grande plaine calcaire littorale.

2° L'arrivée de *Saint Martin de Vertou*, venant évangéliser la contrée, au 1^{er} siècle.

De plus, ces mêmes textes démontrent que les *particularités naturelles* du menhir (raies, en forme de « griffes » ; dépressions, en forme de « trou » et de « cuvette ») existent au moins depuis la légende, c'est-à-dire depuis le début du moyen âge (VI^e-XI^e s.) : il est donc probable par suite qu'elles datent de l'érection même du monument et ne sont pas dues aux *récentes* intempéries des saisons, comme on pourrait le croire.

B. LÉGENDE PAÏENNE. — *Pierre qui remue*. — D'après Ed. Bocquier (1), la Pierre Levée « *branle* douze fois aux douze coups de minuit ». — Il est assez difficile d'expliquer ce remue-ménage, si l'explication de A. Barrau, citée ci-dessus, est bien réelle ! — Mais, cependant, cette légende se comprend, car nombre de mégalithes sont censés tourner pendant la nuit.

SITUATION. — 1° *Voies d'accès*. — a) Pour se rendre au mégalithe, il est plus logique de partir de *Challans*, commune la plus voisine, où il y a une station de chemin de fer. Il suffit alors de prendre la route directe de Soullans, qui part du milieu du bourg, du côté sud. Après avoir parcouru environ 2 k. 500 (2), on arrive à l'origine de l'Étier du Périer (*Fig. 7, D*), formé par le petit ruisseau de la *Maze des Terres* et le ruisseau des *Terres noires de la Pornichère*, qui sépare les communes de Challans et de Soullans. Cet étier franchi (3), après avoir laissé à l'ouest le chemin de la Galerie (*Fig. 7, E*), on arrive au menhir, qui se trouve caché du côté ouest de la route, dans un *bois de sapins*, très touffu, presque en face la métairie de *Pierre Levée*. On n'aperçoit plus le château de la Vérie, à droite, quand on est rendu au mégalithe.

b) On peut l'atteindre aussi de *Soullans*, qui possède une gare ; mais il faut aller jusqu'à l'entrée nord du bourg et prendre la route directe de Challans (*Fig. 7, A, B, C*). On trouve alors la pierre du côté gauche ou ouest, près de la limite de la commune, à 20 mètres de la borne kilométrique n° 10, dans la direction de Challans.

2° *Emplacement*. — a) Les *Coordonnées géographiques* du lieu sont les suivantes :

Longitude Ouest : 4°14'30" (4°71")
Latitude Nord : 46°49'20" (52°2'5").

(1) Ed. BOCQUIER. — *Noël et Tradition*. — *La Terre Vendéenne*, Font.-le-Comte, 1906, n° 1 [Voir p. 15].

(2) J. J. Meunier dit : 4 kilomètres ; c'est trop.

(3) C'est ce qu'on appelle, en ce point précis, le *Fossé des Rives de Soullans*.

b) *Cadastre*. — Le menhir est placé dans une pièce de terre, qui borde la route, non pas vraiment à l'Ouest, comme on pourrait le croire, mais presque au Nord, en raison d'un coude du chemin en cette contrée. Il n'est séparé que de 7 mètres seulement du fossé de cette route (*Fig. 7, e*).

Cette lande ne correspond pas, comme l'a écrit F. Baudry, au n° 1627 de la section A du cadastre de Soullans. Le menhir se trouve en réalité dans la pièce qui porte le n° 1641, section A, f^{ie} 5 du cadastre, qui s'appelle la *Lande de la Pierre*, nom extrêmement caractéristique, et qui dépend de la métairie située à l'ouest, appelée la *Galerie*, et non pas de celle de l'est, la *Pierre Levée* (1), qui, pourtant, a reçu ce nom en raison de son voisinage avec le menhir (2). Actuellement, elle est occupée par une *Sapinière* (bois de sapins) très touffue (3), qui cache le mégalithe, et qui s'appelle *La Gite de Pierre Levée* (4).

Le menhir correspond à l'extrémité est d'une large *allée*, bien entretenue, ménagée dans le bois, pour le bien mettre en vue du côté du nord-ouest, c'est-à-dire de la Vérie.

3° *Altitude*. — L'altitude du champ (3) est très peu élevée, contrairement à ce qui a lieu d'habitude. D'après la Carte d'État-major et celle de l'Intérieur, en effet, elle ne paraît pas dépasser en ce point 6 à 8 mètres au maximum.

ORIENTATION. — B. Fillon, en 1851, a signalé le premier l'orientation de la pierre de la Vérie. Il a dit : « Son orientation est du « Nord-Est au Sud-Ouest ». Ce qui, d'après cet auteur, doit signifier que le grand axe du bloc a cette direction (5).

Pour moi, le grand axe ou *Axe d'érection* est presque *Nord-Sud* en réalité. La *Ligne de direction* est par suite presque *Ouest-Est*.

(1) A noter que les n° 1642, 1643 et 1644 portent le nom de *Lande de la Pierre Levée*, parce que cette lande dépend de cette métairie; et non pas le nom de *Lande de la Pierre*. — Les n° 1628 et 1629 sont aussi de la Lande de Pierre Levée.

(2) Cette lande appartient à M. Boux de Casson, château de la Vérie, commune de Challans.

(3) Le champ n° 1641 était bien en *lande* avant la plantation de ces sapins [Témoignages de Cavoleau (1818), Génoude (1819), qui parle de *champ d'ajoncs*]. Le cadastre ayant été exécuté en 1833, il est probable qu'on commença dès cette époque (1820) à planter des sapins dans ces sables cénomaniens, car le n° 1640 s'appelait déjà en 1833 *La Sapinière* ! — La route et les nouvelles voies tracées dans les sapinières, qui sont *récentes*, sont venues modifier le plan cadastral, qui serait à refaire.

(4) Par exception, Baudry n'a pas noté d'orientation.

(5) Le n° 1620 s'appelle le *Pré-Rocher*, nom digne d'attention, car, en ce point, en raison de la nature du sol, il n'y a pas d'affleurement rocheux naturel. Peut-être y eût-il là jadis une pierre intéressante ?

L'orientation est donc à peu près la même que pour le menhir de la Palissonnière.

Toutefois, si l'on veut être tout à fait précis, il faut reconnaître qu'il vaut mieux dire que le grand axe du mégalithe est Nord-nord-ouest = Sud-sud-est, ainsi que j'ai pu le vérifier à nouveau en 1904 à l'aide de la boussole. — Mais il ne s'agit là que d'une déviation presque négligeable en réalité.

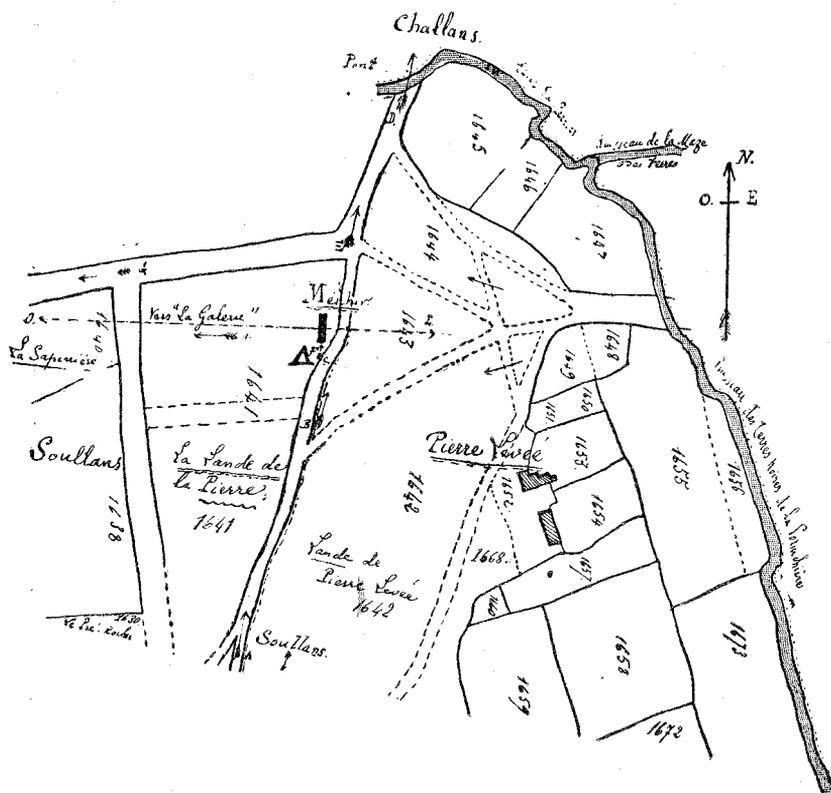


Fig. 7. — Situation cadastrale du MÉNHIR DE PIERRE LEVÉE (Soullans). — [Décalté du Cadastre réduit de moitié. — Echelle : 1/5.000]. — Légende : O, E, Ligne de Direction Ouest-Est du Ménhir; — A, B, Voie d'accès en venant de Soullans; — D, C, Voie d'accès en venant de Challans; — c, point d'entrée dans le champ du Ménhir; E G, chemin allant à la Galerie.

DIMENSIONS. — Comme toujours, les auteurs ont donné des dimensions très diverses, si variées même qu'on se demande s'ils ont vraiment mesuré le mégalithe. Comment, par exemple, Cavo-leau a-t-il pu se tromper de moitié sur la largeur, et M. de Sourdeval de presque autant sur la hauteur !

En tout cas, voici, dans le tableau suivant, les chiffres relevés :

DIMENSIONS	CAVOLEAU	M. DE	BAUDRY	B. FILLON	JOANNE	BROCHET	M. BAUDOIN
	1818	SOURDEVAL	1864	1851	1882	1902	1901
Hauteur ...	4 ^m	2 ^m 50	3 ^m 70	3 ^m 80	2 ^m 40	3 ^m 70	3 ^m 70
Largeur...	1 ^m 66(?)	1 ^m 50(?)	3 ^m	{ 3 ^m 80 B 2 ^m 80 S	»	3 ^m 05	3 ^m 40
Epaisseur..	0 ^m 66(?)	0 ^m 60(?)	1 ^m	»	»	1 ^m 10	1 ^m 10

Volume. — Les dimensions, que j'ai prises en 1901 et vérifiées en 1904, représentent un bloc en somme très important, puisqu'elles donnent un cube de $3^m70 \times 3^m40 \times 1^m10 = 13^me838$, sans compter la partie du menhir enfouie dans le sol, qui est au moins de 0^m30 : ce qui donne un cube total de 15 mètres cubes au moins.

Poids. — Si nous prenons comme densité 2,50 pour cette pierre en grès à gros grains (ce qui n'a rien d'exagéré), nous avons alors un poids total de $15^me \times 2,50 = 37.500$ kilogrammes.

Si bien, qu'en somme, ce menhir pèse davantage que le beau menhir du Bernard, dit *Grand Menhir du Plessis* (1), lequel ne dépasse guère 35.000 kilogrammes !

FORME. — La forme si spéciale de ce menhir a été bien signalée par Cavoleau dès 1818, qui a fait remarquer qu'il n'avait point « la forme grossièrement pyramidale » de la majorité de ces mégalithes. Il a ajouté qu'elle « était plate ». De même Genoude, en 1819, a noté son *aspect* particulier, dû aux « pointes » de son bord supérieur.

En effet, ce menhir n'est qu'un vaste parallépipède, planté en terre par sa plus large extrémité. Il faut, par suite, lui décrire : A) deux *grandes Faces*, qui sont l'une Est, l'autre Ouest; B) deux *petites Faces*, Nord et Sud, qu'on peut à la rigueur appeler *Arêtes*, mais qui sont bien des faces; C) un *Bord supérieur*. Les différentes faces sont très visibles sur nos photographies cardinales équidistantes (Fig. 8).

C'est le type des *Menhirs aplatis*, ayant une forme presque *bifurquée*, ou du moins *deux pointes nettes*.

(1) Marcel BAUDOIN et G. LACOULOUMÈRE. — *Les Menhirs du Plessis au Bernard* (Vendée). — *L'Homme préhistorique*, Par., 1904, n° 2. — Tiré à part, in-8° [p. 11].

DESCRIPTION. — A. GRANDES FACES. — 1° FACE EST. — C'est la plus irrégulière, quoique ce soit celle qui soit exposée au Soleil levant. Elle présente en haut, de chaque côté de l'échancrure du bord supérieur, et sur chaque pointe, des *dépressions* naturelles, dont celle du côté nord est la plus haut placée, mais la plus petite ; on peut les distinguer à partir du sol même (Fig. 8, E).

a) *Main du Diable*. — Au-dessous de la pointe nord, on distingue une série de rigoles naturelles, creusées dans le grès, simulant une *Main humaine*, avec un *pouce*, situé tout proche du bord nord, et une sorte de *paume* de la main, au-dessous des 4 stries verticales, figurant les 4 doigts (Fig. 8, E ; M).

C'est la *Main du Diable*, avec ses griffes et son talon : la main fameuse de la légende !

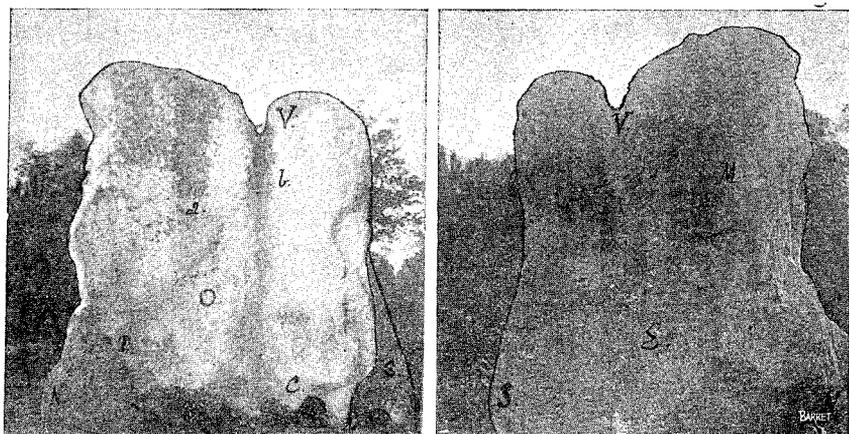


Fig. 8. — Photographies cardinales équidistantes du MENHIR DE PIERRE LEVÉE (Soullans). — Vues OUEST et EST. [Echelle : Environ 1/100]. — Type de *Menhir plat* à 2 pointes. — Légende : E, Face Est ; — O, Face Ouest ; — N, Arête Nord ; — S, Arête Sud ; V, Fontaine de la Vierge ; a, lichens ; b, gouttière verticale ; — T, Trou du Diable ; — C, fausse cupule ; — M, *Main du Diable*.

b) *Patte d'oiseau*. — Au-dessous de la pointe sud et de la dépression citée, qui paraît avoir à peu près 0^m15 de diamètre, on voit seulement *trois* autres rigoles, plus larges et moins nettes que les précédentes, sauf la plus septentrionale qui est assez profonde (Fig. 8, E). Elles donnent assez bien l'apparence d'une grande *patte d'oiseau* du côté droit, avec base en haut.

Rien d'autre à noter sur cette face, si ce n'est quelques fêlures de la roche, surtout vers l'arête nord.

2° FACE OUEST. — Cette face est extraordinairement nette, très lisse, et régulière (Fig. 8, O ; et 9). Au niveau de la pointe nord, la plus large, et au-dessous de l'échancrure, il y a des *amas de lichens*



Fig. 9. — Photographie de l'ARÊTE NORD du MENHIR DE PIERRE LEVÉE (Soullans). — [Photographie prise au Nord-Ouest en réalité, en raison de la disposition des Sapins]. — [Echelle : 1/40]. — Légende : O, Face Ouest ; — T. O., Trou du Diable, avec chaîne passée dans son intérieur ; — M, mètre placé le long de l'arête ; — R. O., orifice du trou sur l'arête ; R. S., gouttière de l'arête Nord.

assez marqués, bien visibles sur l'une de nos photogravures (*Fig. 8, O ; a*). Ils sont surtout abondants tout à fait à la partie supérieure et de coloration grise.

Sur cette face, l'échancrure du bord supérieur (*Fig. 8 et 9, V*) se prolonge presque jusqu'en bas sous forme d'une gouttière large, creusée dans la roche, avec des lichens à sa partie supérieure (*b*), lichens qui remontent jusque sur la pointe sud (1).

Cette face présente deux particularités très intéressantes : 1° un *pseudo-trou*; 2° une *fausse cupule*.

1° *Trou de la Corne du Diable*. — Ce pseudo-trou se trouve sur la face Ouest, à 1^m10 du sol et à 0^m30 de l'arête Nord (*Fig. 8, O, T*; et *Fig. 9, T.O*).

Son orifice est à peu près circulaire, car il a un diamètre horizontal de 0^m08 et un diamètre vertical de 0^m09.

D'après la légende, rapportée par F. Baudry et L. Brochet, etc., c'est le *Diable* qui aurait fait le trou et percé la pierre avec sa corne (2). — Il s'agirait donc d'un *menhir perforé*, grâce à une intervention sinon humaine, du moins « pseudo-humaine », puisque le Diable n'est qu'un ange déchu !

En réalité, il n'y a là qu'une *perforation* d'un caractère spécial, mais nullement un *menhir perforé* à dessein, comme on l'a dit à tort. De plus, cette cavité est absolument *naturelle*, et existait avant la mise en place du mégalithe.

En effet, cette perforation ne traverse pas la pierre dans son épaisseur. Elle s'enfonce à 0^m18 de profondeur seulement (3), et, alors, au lieu de continuer de l'ouest vers l'est, s'arrête brusquement et se coude, car elle vient déboucher presque au bas de la profonde *échancrure* que nous signalerons sur l'*Arête Nord*. Le mégalithe ne présente donc qu'une *perforation partielle, en coude*; et il n'y a en réalité qu'une de ses lamelles constituantes qui soit percée (*Fig. 9*). Ce trou arrive dans l'échancrure au niveau de l'orifice d'un *autre trou*, qui lui s'enfonce dans l'épaisseur même du menhir, parallèlement à ses grandes faces, en se dirigeant vers le sud est un peu en bas. Son orifice a 0^m07 × 0^m08 et sa profondeur est de 0^m13 environ. Il paraît être, sinon une dépendance du pré-

(1) J'ai insisté sur la disposition de ces lichens dans une note spéciale [Marcel BAUDOUIN. — *La Répartition des lichens et des mousses sur les Mégalithes*. — *Rev. Scient.*, Paris, 1904, 26 nov., n° 22, 8° s., t. II, p. 681-682, 1 fig. [Reprod. fotogr. du Menhir de la Vérie].

(2) Il aurait fallu une *Corne* d'au moins 0^m08 de diamètre... Et je ne sache pas qu'un homme cornu puisse avoir des appendices frontaux de cette taille ! — D'autre part, il aurait fallu de la *précision*, pour faire, en 2 fois, un tel canal à angle droit !

(3) Le bloc a presque 1 mètre d'épaisseur en ce point.

cèdent, du moins de même origine. Tous deux doivent correspondre à une *crystallisation* des grains du grès autour d'un objet fossile (tige de plante ou tout autre), aujourd'hui disparu, et



Fig. 10. — Photographie de l'ARÊTE SUD du MENHIR DE PIERRE LEVÉE (Soullans). — [Photographie non exactement cardinale, en raison de la disposition des Sapins, prise au Sud-Ouest]. — [Echelle : 1/40]. — Légende : O, Face Ouest ; — C C, *Fausse cupule* ; — M, Mètre placé le long de l'arête Sud ; — T, T, *Trou du Diable* ; — S, arête Sud.

qui s'est peut-être dégagé et échappé au moment du transport du bloc de pierre. Ils semblent se continuer à angle presque droit, et

pourtant paraissent actuellement indépendants l'un de l'autre (1).

Lorsque nous avons fait la photographie de l'arête Nord (*Fig. 9*), pour bien montrer la conformation du premier trou naturel, nous y avons introduit une *chaîne de fer*, très-visible sur la photographie; et, d'autre part, une branche de sapin a été placée dans l'autre trou, pour montrer où il aboutit dans l'échancrure. Sur la photographie de la face Ouest (*Fig. 8, O*), le grand trou est très visible, sous forme d'une petite tache *noire* (2).

2° *Fausse Cupule*. — La même face Ouest présente, à son coin inférieur et méridional, une autre dépression en *Cupule*, plus vaste, qui n'est aussi qu'une dépression naturelle; elle se trouve à 0^m10 au-dessus du sol seulement et à 0^m60 de l'arête sud, présentant une appendice en ce point. Elle est de forme ovale et a un diamètre de 0^m55 et l'autre de 0^m40 seulement. Elle n'est profonde que de 0^m25. — Cette fausse cupule est très visible, à gauche du mètre dressé, sur la photographie qui montre l'*Arête Sud* (*Fig. 10, C.C.*).

B. ARÊTES. — 1° Cette *Arête Sud*, en réalité Sud-sud-est, montre, comme sur une coupe, les feuillettes de grès qui constituent le bloc rocheux. Ils sont verticaux et juxtaposés de façon régulière. L'arête est presque rectiligne, sauf en bas où elle présente des bosses (*Fig. 8 et 10*).

On y distingue, en bas et à droite, une *encoche allongée*, isolée; à côté de celle-ci, du côté de la face Ouest, il y a une autre *encoche*, moins large. Au-dessus de cette dernière, à peu près à moitié hauteur, autre *encoche* avec *trou* très marqué. Il y a un autre *trou* un peu plus haut, vers l'Est.

2° L'*Arête Nord*, en réalité Nord-nord-ouest, plus inégale, pourvue de saillies et d'angles rentrants, présente une grande *canne-lure*, verticale, profonde, commençant presque au sommet et descendant jusqu'à un mètre du sol. A la partie inférieure de cette rigole, on voit une *dépression* qui correspond précisément à l'ouverture du Trou du Diable sur cette arête (3) (*Fig. 9*).

(1) Peut-être résultent-ils d'une cristallisation sur un objet cylindrique coudé à angle presque droit.

(2) Il y a un autre trou plus petit à côté, et un autre au milieu de la face Ouest.

(3) Comme on l'a vu plus haut, toutes les dépressions que nous venons de décrire sont connues depuis longtemps, puisqu'elles font partie de la *Légende chrétienne* du menhir, qui remonte à saint Martin de Vertou! — Répétons que F. Baudry, en rapportant cette légende, a semblé admettre, de plus, l'existence d'un *trou véritable*, creusé de part en part de la pierre, comme B. Fillon d'ailleurs, puisqu'il n'a pas fait remarquer l'inexactitude de ce récit; mais cela tient sans doute à ce qu'il n'a pas examiné le monolithe de très près. En tous cas, Baudry, reproduit par Brochet, a été évidemment beaucoup trop loin, en affirmant que le menhir était *percé* et que c'était là un *fait unique* pour la Vendée. — Il n'y a pas de *menhir percé* proprement dit en Vendée, à notre connaissance!

C. BORD SUPÉRIEUR. — Le bord supérieur, très étendu dans ce menhir, présente une *échancrure* profonde, en triangle, ayant au moins une profondeur de 0^m50, et en haut une ouverture ou largeur d'égales dimensions. Elle se trouve à l'union des 2/3 septentrionaux avec le 1/3 méridional. Elle est due simplement à une anfractuosité très marquée de la roche (*Fig. 9, V*).

Cette échancrure détermine la formation des deux *pointes* sur ce bord supérieur, fait qui avait déjà frappé Genoude dès 1819.

F. Baudry a signalé qu'une *cuvette*, de 0^m35 de large sur 0^m25 de profondeur, était creusée dans la pierre sur ce bord supérieur et en formait le couronnement. Il l'appelle la *Fontaine de la Vierge* et prétend que les petits oiseaux vont y étancher leur soif ! C'est, en réalité, le fond de l'échancrure dont nous venons de parler.

En 1904, grâce à l'emploi d'une échelle de corde, nous avons pu monter au sommet du menhir et constater que cette cuvette existe réellement, au niveau de la partie la plus profonde de l'encoche signalée. Et cela n'a rien d'extraordinaire, étant donné la nature de la roche.

On se trouve en effet en présence, dans ce cas, d'une cavité analogue à celles que nous avons signalées sur les tables de l'Allée couverte de Pierre Folle et qui sont souvent remplies d'*eau de pluie*, s'évaporant lentement. En août 1904, au moment de notre exploration, nous avons noté qu'il n'y avait plus d'eau dans cette cuvette ; mais il est vrai que nous venions de traverser une période de forte chaleur, ininterrompue depuis le début de juillet. Nous n'y avons trouvé qu'un amas de *poussière*, laissé par l'évaporation (1). La cuvette proprement dite, ou *Fontaine de la Vierge*, a environ un fond de 0^m12 à 0^m15 de diamètre et une ouverture de 0^m25 à 0^m30 de diamètre. Elle est aussi profonde que large (environ 0^m25).

Evidemment, quand il pleut beaucoup, cette cuvette s'emplit, et, à un moment donné, l'eau déborde sur la face Ouest surtout. C'est ce qui explique pourquoi il y a une traînée très nette de lichens le long du trajet de cet écoulement (*Fig. 8, O ; b*) (2).

(1) Un dépôt noir sur la pierre indique un dépôt dû à un séjour prolongé d'une certaine quantité d'eau.

(2) Tous ces faits ont pu être étudiés, grâce à l'emploi d'une *échelle de corde*, moyen que nous préconisons de préférence pour l'exploration scientifique de la partie supérieure des menhirs.

En effet, cet appareil est facile à transporter en pleine campagne, soit en voiture, soit à dos de cheval. Il est, de plus, aisé de l'utiliser de la façon suivante.

On jette une grosse ficelle, au bout de laquelle est attaché un caillou, par dessus le menhir, de façon à ce qu'elle passe sur son sommet ou son bord supérieur et s'y pose en anse. Cela fait, on remplace le caillou par une extré-

GÉOLOGIE. — La pierre est placée sur de la terre végétale ou terre de bruyère (anciennes landes), de coloration bleuâtre, qui recouvre les *sables rouges cénomaniens*. Ces sables forment toute la butte du Courtillet, qui se trouve au nord du ruisseau du Lignerou, ainsi qu'il résulte de nos recherches sur les lieux mêmes, dès 1886 (*Fig. 11*).

Cette constitution du sol est d'ailleurs connue depuis longtemps, grâce aux travaux de Rivière (1842) (1), puis de G. Vasseur (1881) (2), consignés d'abord sur les coupes et les cartes publiées par ces auteurs, et relatés sur la carte (3) de G. Vasseur et L. Carez (4), et tout récemment la Carte géologique du service des Mines au 1/80.000 (1906) (5).

PÉTROGRAPHIE. — La roche est évidemment un *Grès à gros grains* ; mais les grains sont ici bien plus gros qu'à la Palissonnière, et se rapprochent davantage de ceux des blocs de la Pierre Folle de Commequiers.

NATURE DU MÉGALITHE. — A notre avis, le Menhir de Pierre Levée de Soullans est un Menhir INDICATEUR de Sépulture mégalithique.

Mais la question intéressante à résoudre est celle de savoir quelle est la sépulture qu'il signalait ainsi à l'attention. — Est-ce l'*Allée couverte* de Commequiers ? Évidemment non. Elle est *trop loin* et trop au *Sud*. — Est-ce un autre monument du voisinage, qui a aujourd'hui disparu ? J'incline en faveur de cette seconde hypothèse pour trois raisons :

mité de l'échelle et on tire sur la ficelle du côté opposé. L'échelle, par ce moyen, gagne le haut du mégalithe et vient s'appuyer sur lui. Les extrémités de la ficelle et de l'échelle sont fixées à des arbres voisins, ou en terre à l'aide d'un pieu. Et dès lors on peut facilement atteindre le haut du menhir, en grim pant sur les échelons.

Une telle échelle peut servir ainsi aux fouilles des Puits funéraires, où elle est indispensable.

(1) La figure 3 de la planche IX du mémoire de Rivière (*Loc. cit.*) montre que la *Vérie* (l'auteur employa cette orthographe dès 1842, quoique le cadastre de 1830 écrivait *Vairie*) est placée sur le Marais : ce qui est *inexact* ; mais le menhir correspond aux sables rougeâtres, figurés en H.

(2) Voir la carte I de la thèse de G. Vasseur (*Loc. cit.*). — La ferme de *Pierre Levée*, et par suite le menhir, sont sur le n° 18 (Cénomancien).

(3) Carte déjà citée.

(4) Je mentionne simplement, pour mémoire, le gisement d'*ocres* très fines de la *Vérie*, exploitée dès la fin du XVIII^e siècle, parce que cette terre à couleurs aurait pu être jadis utilisée par les *Néolithiques* ; mais, jusqu'à présent, aucun fait relatif à cet emploi n'est parvenu à ma connaissance.

(5) Carte géologique du Service des Mines au 1/80.000 (1906) (Feuille de Palluau, due au P^r Wallerant).

a) L'existence d'un *lieu dit* très rapproché, appelé *la Galerie*, remarqué dès 1851 par B. Fillon.

b) La *constatation de légendes*, qui me paraissent provenir de cette *Galerie*, et avoir été transportées au menhir après destruction de cette sépulture, dans le sens que j'ai dit déjà plus haut, c'est-à-dire par *déplacement de tradition* !

c) De plus, la *ligne de direction* fournie par ce menhir est presque Ouest-Est ; et même nous avons noté, en réalité, Ouest-sud-ouest = Est-nord-est. — Mais de quel côté chercher ? Est-ce à l'Ouest ? Est-ce à l'Est ? Evidemment, c'est à l'Ouest, c'est-à-dire du côté de la *Galerie* ! En effet, cette ligne passe très nettement dans cette région, tout proche de ce lieu dit, qui se trouve environ à 400 mètres (*Fig. 7 et 11*).

Dans ces conditions, le Menhir de Pierre Levée serait le Satellite indicateur de l'*Entrée* du *Mégalithe*. Nous allons voir d'ailleurs, plus loin, que l'étude de ce que nous apprend le cadastre de cette contrée vient plaider très nettement en faveur de cette hypothèse d'une *Allée couverte* à la *Galerie*.

II. — Vestiges Mégalithiques de Soullans.

I. LA GALERIE (*Mégalithe funéraire*).— En effet, près du menhir de Pierre Levée, il y a un *lieu-dit*, situé section A, fl^{le} 4, n° 998, de Soullans, qui s'appelle *La Gallerie* (ainsi orthographié au Cadastre). Il correspond aujourd'hui à une ferme (*Fig. 12*).

Etymologie. — Or ce mot, transformé en *La Galerie* sur les cartes modernes, est, de l'avis de tous les archéologues locaux [B. Fillon (1851) ; A. Bitton, etc.], en rapport presque certain avec l'existence dans le voisinage d'un Monument mégalithique, en forme de dolmen ou plutôt d'*Allée couverte*, c'est-à-dire de *Galerie*.

Situation. — Ce lieu dit n'est qu'à 400 mètres environ de la pièce n° 1641, où se trouve le menhir de Pierre Levée (1), et en *bonne* direction par rapport à l'axe d'orientation de ce dernier, c'est-à-dire sur la normale de cet axe (*Fig. 7, O-E*).

Si l'on suppose l'entrée de l'*Allée couverte* se trouvant à l'*Est*, comme à Pierre Folle de Commequiers voisine, tout s'explique facilement : Pierre Levée était le menhir satellite, indicateur, de l'*Entrée* de ce monument (2) !

(1) La Lande du Menhir dépend précisément de la ferme de la *Galerie*.

(2) D'ailleurs, la face la plus régulière du menhir est bien celle de l'Ouest : ce qui concorde très bien encore !

Mais où se trouvait exactement la Sépulture (1)? Est-ce bien au n° 998, c'est-à-dire au niveau des constructions actuelles (maison d'habitation et grange) (Fig. 12) (2)? — Nous ne le croyons pas.

En effet, un autre lieudit, le *Cabot d'Os*, qui correspond au n° 995 (même section A), est situé précisément tout à côté de la

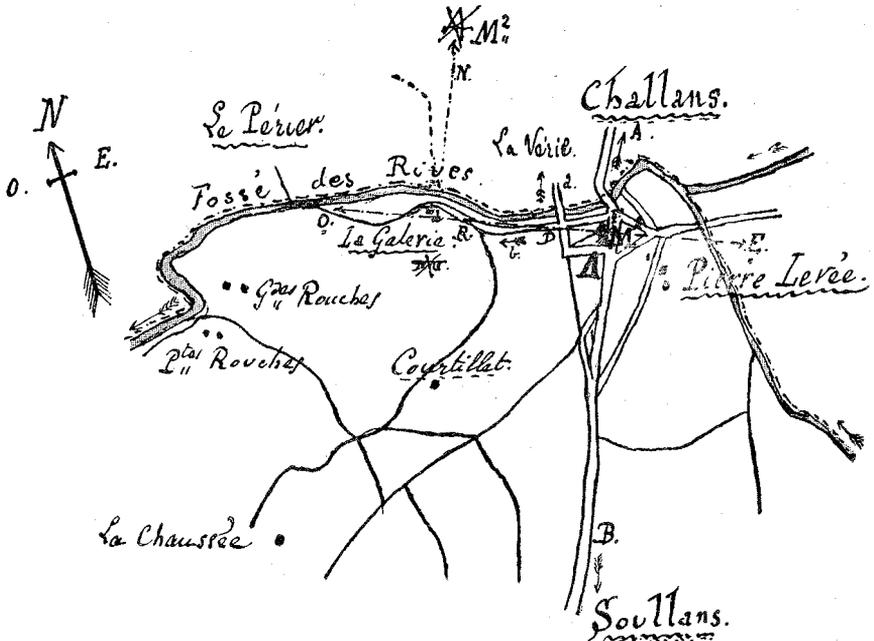


Fig. 11. — Rapports des MENHIRS de Soullans et de Challans avec le lieu dit LA GALERIE (Soullans), supposé correspondre à une ALLÉE COURTE détruite. — Echelle: Décalque du cadastre (Plan d'ensemble) de Soullans. — Légende: M¹, MENHIR DE PIERRE LEVÉE (Soullans); E-O, Ligne de Direction de ce Menhir; — F, D, R, route allant à la Galerie; — A, route allant à Challans; — B, route allant à Soullans; — N-R, Ligne de Direction supposée de ce menhir, rencontrant O-E, à la GALERIE, R; — a, chemin de la Vérie.

métairie de la Galerie. — Or, il paraît plus caractéristique encore, au point de vue de l'existence ancienne d'un Monument funéraire en ce point! Il semble même indiquer que c'était là, au n° 995, que

(1) Nous possédons, dans notre collection, une Hache polie, qui a été trouvée dans les environs de la Vérie vers 1896, et qui nous a été remise par notre ami, Ch. Milcendeau, l'artiste-peintre bien connu de la contrée. Elle a été découverte par un ouvrier au niveau du sol d'une carrière de calcaire éocène.

Elle est longue de 0^m095, épaisse de 0^m025 et large au tranchant de 0^m055. De forme triangulaire, elle est de coloration noirâtre et pèse 210 grammes. Provient-elle de ce Mégalithe? Ce n'est pas probable.

Une hache polie, trouvée à Soullans, se trouve au Musée de Nantes et provient de la collection Léon Ballereau (voir Coll. L. B., p. 15). Elle est en grès. Ignore son origine précise.

(2) L'abbé Simonneau (Loc. cit., 1881, p. 173), en 1881, c'est-à-dire après les

se trouvait la Sépulture elle-même, c'est-à-dire l'*Allée couverte*, sous *tumulus* sans doute, qui a donné son nom à la ferme en question (*Fig. 12*) (1).

Le mot *Os* (2), en effet, doit être synonyme d'*OSSEMENTS* ; et je crois bien que *CABOT* [*Cab-bot*] (3) n'est qu'un dérivé de deux racines celtiques : *cab* et *bot* (4), ayant le sens de *CAVITÉ*, de *DÉPRESSION DU SOL* (5).

inventaires de 1876 et 1880 (*Loc. cit.*), a cité, pour Challans, un *dolmen*, sans en dire un mot de plus. Aurait-il voulu parler de la *Galerie*, qui est en Soullans d'ailleurs ?— C'est bien possible, mais peu probable.— On ne retrouve à Challans aucun lieudit, permettant, jusqu'à nouvel ordre, de placer ailleurs le dit mégalithe funéraire ; mais rien ne le prouve.

Le lieudit de *La Pierre à poêle*, en effet, route de Saint-Christophe-du-Ligneron, paraît être autre chose (Voir *Int. Nantais*, 1904, 16 mai).

(1) Notons pour mémoire, au nord de la *Galerie*, la situation du *Fossé des Rives de Soullans*. Sur le plan cadastral, on remarquera le curieux *ilot, semi-circulaire*, qu'il détermine en ce point (*Fig. 12, c*). On dirait que là aussi il y a eu autrefois un *travail humain*. — Dans le pays, on appelle cet îlot le *Coin des Trois Paroisses* ; et on dit qu'un « habitant de chacune de ces paroisses (Challans, Soullans, Le Périer) peut s'y mettre à *table* et être chez lui » : ce qui veut dire qu'on ne sait, en réalité, à qui appartient cet ancien îlot, situé au confluent des deux ruisseaux cités déjà.

(2) Il ne doit pas s'agir ici du mot latin *Os, oris* (bouche, entrée), qui a donné en vieux français *orée* et en patois vendéen *urée*, quoique le « Cabot » soit aujourd'hui à l'orée de la sapinière de la Vérie, du côté du Marais. En effet, le *Cabot* en question existait avant ledit bois de sapins !

(3) Il y a un dolmen qui s'appelle le Dolmen du Terrier de *Cabut* (à rapprocher de *Cabot*) dans la commune d'Anglade (Gironde), d'après Daleau et Maufras (A noter le mot *Terrier* et le mot *Anglade*).

(4) *Cavus, a, um*, en latin, a pu très bien donner *Cabot*, car on a écrit *Caba* pour *Cāvā*. *Cabotage* (d'où est tiré *Cabotin*, d'après J. Claretie) semble venir de *Cava trags* (arbre creux ou barque), d'après Toubin ! De même *Cabaret*, qui est un lieu-dit en Vendée [Saint Gilles : *Le Champ Cabaret*, A, 532-537, etc.].

On connaît les mots *Caba, Cabé*, signifiant « mangeoire ».

Enfin, il y a en Vendée, et ailleurs, de nombreux lieuxdits appelés *Caves* (de *Kab*, creux, et non de *Cavus*), dont plusieurs d'entre eux sont en rapport avec des mégalithes [Voir notre mémoire sur les *Mégalithes de Savatole* [*Çava-tol*] au Bernard Vendée].

Mais, à notre avis, la racine *Cab* de *Cabot* doit, en réalité, être d'origine celtique, puisque *Kab*, en cette langue, signifie *creux* [comme *Cavus*, qui en dérive d'ailleurs], et que nous avons sans doute là affaire à un nom composé : *Kab-bot*.

En effet, le mot *Bot* [car il semble bien qu'il faille faire dériver « Cabot » de *Kab-bot*, et non de *Cab-ot*] est celtique aussi. Il signifie *rivage*. D'ailleurs, en patois maraichin, un *bot* est un « canal », un « fossé » [Voir M. de Sourdeval : *Ile de Ré* ; *M. S. A. Ouest*, 1869, p. 227]. D'où les mots « Bouté », « Boutié », signifiant « lavoir » en Vendée ; puis « Boutasse », réservoir d'eau (en Forez), et « Boutanet », borbier (Forez). — Un lieu dit *Les Bots* (et non *Both*, carte d'état-major) nous est d'ailleurs connu dans le marais de Saint-Jean-de-Mont. Il y a aussi le *Pré au Bot*, en Soullans, etc., etc.

De plus, en patois vendéen, on a : *Caboteau*, pour *batardeau* !

Cabot signifie donc : « fossé creux », ou « creux », « cavité », ou même « caveau » !

(5) Nous connaissons d'autres lieuxdits appelés *Cabots*. Dans le Marais de Mont, commune de Sallertaine, il y en a au moins deux, sur la route du Périer à Saint-Urbain, etc. ! Nous en trouvons en outre à Coëx [près la Fricon-

Si cette interprétation de « cavité » (1) doit être admise — et elle me paraît être très défendable (2) — ce champ n° 995 correspondrait à une ancienne *Cavité à ossements*, c'est-à-dire à un *caveau* ; et il y aurait certainement lieu d'y faire des fouilles, puisque jadis on y avait sans doute trouvé des os (3).

Une seule objection peut être faite à cette hypothèse. S'il y a jadis eu là une sépulture, elle était à une altitude très peu élevée

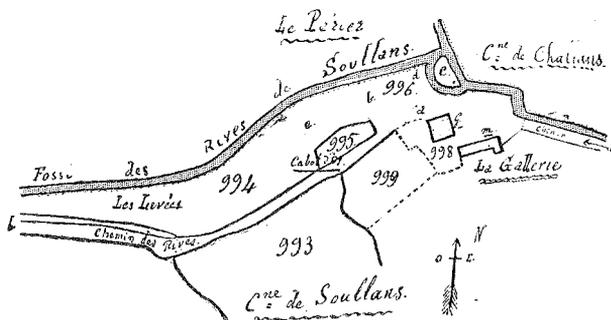


Fig. 12. — Situation précise de la GALERIE et du CABOT D'OS (Mégalithe supposé). — Echelle : 1:5.000 (Décaïque réduit du Cadastre). — Légende : c, ilot des Trois paroisses ; — m, métairie de la Galerie ; — b, chemin des rives ; — a, b, limite de la cour de la ferme ; — d, b, e, prairie basse.

(6 à 8 mètres à peine) et correspondait alors presque au bord (4) de la plaine calcaire effondrée, ayant formé le marais.

nière : n° 278, le *Petit Cabot*], etc. Au Givre (Vendée), on a *Chabot* pour *Cabot* (même mécanisme d'altération que pour *Çava-tol*).

(1) On sait que *Cabot*, en argot, signifie « chien » ou « poisson » ; ces mots sont aussi employés en Vendée dans ce sens. Mais je ne pense pas qu'en l'espèce « Cabot d'os » ait un rapport quelconque avec l'idée : « Ossements de chiens ou de poissons (*Le Cabot-borage*) ».

En patois maraichin (Gallet, *Beauvoir*, p. 89), *Cabot* signifie aussi « grosse huître », c'est-à-dire *Ostrea hippopus* (huître pied de cheval), à coquille très creuse, qu'on pêchait jadis dans la baie de Bourgneuf. Peut-être faut-il retenir encore ce sens, car évidemment ce terme vient aussi de la racine celtique *Kab*, creux, plutôt que de *Cavus* (latin).

Le patois « bot » pour « sabots », chaussures en bois, doit être rapproché de *Bot*, « cavité », car ce n'est peut-être pas une simple transformation du mot français. D'ailleurs, celui-ci pourrait venir de *cap-bot*, cavité pour le pied (*cap*, *capu*, racine indo européenne, signifiant « pied d'un animal »), comme *savate*.

(2) Le mot *Galerie* est, pour moi, un mot d'origine celtique, quoi qu'on le fasse dériver du sanscrit (*Kūl* ou *jal*, couvrir) (Toubin). — On retrouve d'ailleurs le radical *Gal* dans *Galgal*, semblant formé d'un redoublement de cette racine.

(3) Si cela était démontré, cela prouverait qu'il y a longtemps qu'on a trouvé des ossements dans les mégalithes !!

(4) Il est vrai qu'il y a eu là un effondrement du sol post-mégalithique, comme dans la Baie de Bourgneuf. — Par suite, le *Fossé des Rives* pouvait ne pas exister à l'époque néolithique. L'affaissement du sol, qui a amené la formation des marais voisins, est sûrement d'ailleurs postérieure aux constructions mégalithiques.

En tout cas, j'ai tenu à visiter moi-même les lieux à nouveau en 1904; mais je n'ai rien remarqué, je l'avoue de suite, de particulier sur le sol de ce champ.

II. MENHIRS DÉTRUITS. — 1^o MENHIR DÉTRUIT DE LA VÉRIE. — Comme pour Commequières, A. Rivière, en 1842 (1), a signalé dans la région un autre *Menhir*, aujourd'hui disparu, qui devait, en réalité, se trouver dans la commune de Challans.

Découverte. — Il dit, en effet, tout d'abord : « Le menhir, qui a été élevé entre Soullans et la Vérie » [or, c'est celui-là que nous venons d'étudier]; et il ajoute : « et celui de l'Ouest du dernier hameau » [c'est-à-dire de la Vérie].

Situation. — Or, un mégalithe (1), situé à l'Ouest du lieudit de la Vérie, ne peut être placé actuellement que dans la commune de Challans (Fig. 11, N; et Fig. 16) (2), entre la Vérie et le Préau, et non La Morinière (3), c'est-à-dire sur la pointe de sables céno-maniens, qui s'avance à l'ouest vers le Marais, au nord de l'Etier.

Recherche. — En recherchant près de ce point les lieuxdits mégalithiques, nous n'avons retrouvé, en Challans, que la ferme de La Perrière, au nord de la Vérie, et les Breuil, vers l'ouest.

Certes, ces deux dénominations peuvent être retenues. En effet, La Perrière est un terme dérivé de Pierre, comme Père, etc.; et il est possible que là ait existé autrefois un bloc mégalithique, le sol n'étant ici formé que de sables rouges. Mais La Perrière est au nord, et non à l'ouest de la Vérie (4)!

A défaut de La Perrière, j'ai songé au voisinage des Breuil (le Grand et le Petit), le mot Breuil indiquant un bois touffu, très ancien (5), auprès duquel il y avait souvent des monuments de pierre. Mais les Breuil sont aussi au nord-ouest de la Vérie!

Plus au nord, il y a le Bois du Breuil; et non loin on trouve un Caillou blanc, lieudit correspondant soit à des sables céno-maniens, soit à du limon des plateaux recouvrant des schistes à séri-

(1) Il ne faut pas, à ce que je crois, confondre ce menhir avec la Galerie elle-même, étudiée précédemment; car ce Monument funéraire n'existait certainement plus en 1842! — Sans cela, Rivière lui aurait consacré plus qu'une seule ligne!

(2) Et non en Sallertaine comme on pourrait le croire, en songeant à la Pierre Levée de cette commune, qui est au nord-ouest, mais trop éloignée d'ailleurs.

(3) Connue depuis 1460.

(4) D'ailleurs les Perrières sont plutôt des « carrières »; et il y a, on le sait, dans le voisinage, les carrières de Calcaire éocène de la Vérie.

(5) Autrefois, toute cette pointe sablonneuse était couverte de bois. On y trouve, en effet: Le Grand Breuil et le Petit Breuil (connus depuis 1451); le Bois-Fossé (connu depuis 1456); le Bois du Breuil; le Bois Soleil, etc., etc.

cite ; mais ces dénominations sont un peu trop vagues au point de vue mégalithique (1).

Nature. — En somme, si l'on admet l'existence de ce second menhir sur la rive nord de l'origine de l'Etier du Périer, c'est-à-dire sur le rivage nord de l'ancienne baie gallo-romaine de la Vérie, il y aurait eu deux *Mégalithes indicateurs*, intermédiaires entre les groupes de Sallertaine et celui de Commequiers, venant compléter la série allant du sud-est de Noirmoutier à la grande rivière de la Vie, frontière naturelle.

Nous avons dit déjà que l'un d'eux nous semblait être l'indicateur *Est* d'une Allée couverte disparue, *Le Cabot d'os* ou *Galerie*. Que signifiait l'autre, aujourd'hui inconnu et introuvable, et existant encore il y a quelques soixante ans ?

Pour nous, la seule hypothèse à faire est qu'il représentait un *Indicateur* satellite de cette même allée, mais du côté *Nord*, exactement dans les mêmes conditions de situation que les deux petits menhirs de la Pierre folle du Plessis au Bernard.

En effet, la Pierre Levée est à 400 mètres environ à l'Est de la Galerie. Or, « *l'Ouest de la Vérie* », indiqué par Rivière comme situation du 2° Menhir, est précisément à peu près à la même distance, au *Nord* de la *Galerie*, sur un terrain analogue (cénomancien) (Fig. 11, M³) !

Reste à expliquer l'existence intercalaire du *Marais* (Fig. 16), voisin du *Fossé des rives de Soullans*, c'est-à-dire de l'origine de l'Etier, entre le menhir et le mégalithe ; mais rien n'est plus facile, car nous savons que ce point représente l'extrême limite est de la zone d'effondrement post-néolithique de la plaine de calcaire éocène du Marais de Mont.

2° MENHIR DE LA ROCHE-AUX-CHATS. — L'abbé Baudry, en 1864 (*Loc. cit.*), et après lui l'abbé Simonneau (1881), a mentionné un autre *Menhir*, détruit depuis 1861, dans la commune de Soullans, sous le nom de *Pierre de La Roche-aux-Chats*.

Nous croyons, avec cet auteur, à l'existence antérieure d'un mégalithe dans ce lieu dit, qui est situé section D, n° 389 (2) du

(1) Ce terme, comme je le prouverai dans mon étude sur les *Faux Menhirs* de cette région, n'est pas d'ordinaire caractéristique d'un mégalithe. Presque toujours, il s'agit d'un morceau disloqué de quartz, provenant d'un filon voisin. Mais alors le lieu dit correspond soit à des schistes, soit à du limon des plateaux les recouvrant.

(2) En réalité, au Cadastre, les champs n° 389, 390, 391, 392 et 393 portent le nom de la *Roche aux Chats* ; mais il est probable que le menhir se trouvait bien au n° 389. — Aux environs, il y a *Les Aveneaux* (n° 388), et le fief de la *Pérodrière* (n° 357 à 365) ; plus loin, vers l'ouest, le *Pré au bot* (nom celtique).

cadastre, d'après Baudry, c'est-à-dire à l'ouest du bourg, près le Grand-Bois et l'Arlette (*Fig. 16*). En effet, ce point correspond au plateau de *sables cénomaniens*, sur lequel se trouve la gare, et est le siège d'une *légende ancienne* (1).

Il devait bien y avoir là, avant 1861, un menhir *tombé*, car l'abbé Baudry désigne ce bloc sous le nom de *Pierre couchée* (1864).

D'autre part, « les chats y tenaient le *sabbat* avant qu'elle fût détruite en 1861 », d'après F. Baudry ; ce qui veut dire que cette pierre était connue au moins depuis longtemps.

Enfin, il faut ajouter que la Roche-aux-Chats faisait partie encore de la *Légende du Pont d'Yeu* (E. Bocquier, *Loc. cit.*, 1906).

3° LE CAILLOU-BLANC. — Un autre lieudit, le *Caillou-Blanc*, situé dans la presqu'île du Soullandeau, près de la *Pacaudière*, est à signaler également. — Il pourrait bien, par exception, s'agir là d'un point mégalithique, jusqu'ici insoupçonné, car le sol, en cette contrée, est dépourvu de schistes à quartz de filon et constitué uniquement aussi par des sables cénomaniens. Mais cela n'est pas aussi certain que pour la *Roche-aux-Chats*, car souvent les *Cailloux-Blancs* ne correspondent actuellement qu'à de *faux-menhirs*, dans notre pays au moins.

VESTIGES ROMAINS VOISINS. — *Le Courquillet*. — Comme les civilisations post-néolithiques successives se superposent toujours, il faut ajouter enfin que les Romains semblent s'être installés aussi sur cette lande de Pierre-Levée. On trouve, en effet, un peu plus au sud, le lieudit du *Courquillet* (état-major) ou *Courtillet* (2) (Carte du Ministère de l'Intérieur), qui paraît être un terme d'origine gallo-romaine (3) (*Fig. 11*) ; puis le lieudit la *Voie* (4), entre la Vérie et Challans (*Fig. 16*).

(1) Il faut rapprocher de la *Roche-aux-Chats* de Soullans quelques lieuxdits voisins. A Saint-Gilles, il y a le *Fief aux Chats* ou *au Chat* (A, n° 361-375), et le *Chemin de la Chatte* (n° 203, 210, 230, 236), assez rapprochés d'une *Pierre levée* disparue, probablement en rapport avec la *Légende du Pont d'Yeu*, et, par suite, avec le *Chat* de ladite légende (E. Bocquier, 1906).

(2) *Courquillet* est une corruption de *Courtillet*, vieux mot, qui est un diminutif de *Courtil*, signifiant « petit jardin, petit enclos ». — *Courtil* semble venir, soit d'un radical *gaulois* [en grec, *χορτός*, enclos ; à rapprocher de *hortus*], soit plutôt du latin *curtis*, enclos, qui a peut-être donné aussi les mots *courtet*, *court*, et même *cour*.

Dans le Soullandeau (et aussi ailleurs), il y a un lieudit *La Cour*, avec fossés très curieux, comme au *Courtillet* de Beauvoir.

(3) A Beauvoir, dans un lieudit à dénomination analogue, *Le Corquillet* (Gallet) ou *Courtillet* (Carte du Ministère de l'Intérieur), on a trouvé, en effet, des vestiges gallo-romains (Gallet, *Beauvoir*, p. 30). — A Sallertaine, il y a aussi un *Courquillet* dans le Marais.

(4) On y a trouvé des tuiles romaines (Simonneau, *Loc. cit.*, p. 174). — La « Voie romaine » allait sans doute vers Poit-Habert, en suivant la côte.

§ III. — LE MENHIR DE PIERRE LEVÉE ET LES LIEUXDITS
MÉGALITHIQUES DE SALLERTAINE.

I. — *Le Menhir de Pierre Levée.*

DÉFINITION. — La commune de Sallertaine (1) est composée de trois parties très distinctes : un ancien îlot de Calcaire éocène, situé au milieu du Marais de Mont ; une région marécageuse, entourant ce roc ; et une partie schisteuse, correspondant au cap de Beauvoir, par places recouverte d'un dépôt miocène.

C'est sur cette dernière que s'élève le *Menhir de la Pierre Levée*, qui se trouve assez loin de toute agglomération urbaine, exactement au Nord-ouest de l'église de Sallertaine, dans la direction de Saint-Gervais, à peu près 2 kilomètres 500^m à vol d'oiseau (Fig. 16).

C'est le moins intéressant des trois menhirs persistants de la région étudiée ici, car il en est le plus petit, le plus irrégulier, et le moins caractéristique ; mais sa nature n'est cependant pas douteuse.

SYNONYMIE. — On l'appelle quelquefois, mais rarement, la *Pierre du Diable* de Sallertaine (l'abbé F. Baudry).

(1) L'étymologie de Sallertaine prête beaucoup à la discussion. C'est en tout cas un bourg remontant au moins à l'époque gallo-romaine, car on y a trouvé des restes caractéristiques très nombreux et très importants (villas).

Mais le nom semble antérieur à la période latine, et l'un des plus anciennement connus parmi ceux des îlots du golfe de Mont.

Le prieuré de Sallertaine est connu depuis 1060 (Moines de Saint-Martin, A. S. E. V., 187, p. 108).

D'après le Pouillé de Luçon (Loc. cit., p. 24), une charte de 1092 fournit *Salartena* ; une charte de 1173, *Salarthenia*. Enfin d'autres de 1441 et 1471 ont procuré *Salartene* et *Salarteine* (A. S. E. V., 1906, p. 48), pour 1441 ; et *Sallertaine* pour 1471 (Cart., p. 37).

Le Grand Gauthier (xiv^e siècle) donne *Salartena* ; le Manuscrit de Luçon (xvi^e siècle), *Salartena* ; le Pouillé d'Alliot (1648), *Saletange* (par erreur sans doute), et *Salartaine*. — Plus tard, on a *Salartaine*.

En patois, d'ailleurs, on prononce *Salartaine*.

Il faut en conclure qu'on devrait écrire *Salartaine* ou *Sallartaine* (et non *Sallertaine*), avec un seul ou deux *L*, car le nom d'origine semble *Salartena* ou plutôt *Sallartena*.

Mais d'où vient *Sallartena* ? On a dit de *Sal*, sel, et d'*Artena* ? Et *Artena* proviendrait du grec ἀρτανα [de ἀρταω, suspendu], signifiant « corps attaché pour l'amener à soi », d'après Simonneau (A. S. E. V., 1888, p. 88), qui ajoute : « Les marais salants étant en contrebas du bourg, il fallait, quand on avait besoin de sel, se hisser avec une corde. . . . » J'avoue que cette explication me paraît tirée par les cheveux, ou tout au moins par une corde. . . peu sûre !

B. Fillon a donné une autre explication plus admissible. Mais il y a une étymologie assez récente et plus claire (Simonneau, A. S. E. V., 1881, p. 172). Cet auteur admet : *Salle*, « habitation », et *Artena*, « vase », avec l'interprétation de « fabrique de poterie », car il ne faut pas oublier que, dans le voisinage, nous avons *Arthon* (L.-1.), centre romain, sans parler d'*Artenay* (Loiret), etc.

Pour moi, en tout cas, dans *Artena*, il y a le radical celtique *ar* ou *are*, près de, analogue à *παρά* (grec), par disparition du *π* initial. Reste *Tena*, dont j'ignore le sens, mais qui est à rapprocher du mot bien connu : *La Tène*.

HISTORIQUE. — On pourrait soutenir que A. Rivière, en 1842, a peut-être signalé ce menhir pour la première fois (1) ! Il parle, en effet, d'un menhir en grès, comparable à celui de la Vérie, et situé à l'Ouest de ce dernier hameau (2).

Toutefois, j'ai essayé de prouver précédemment que cette phrase devait plutôt se rapporter à un *second* menhir de la région de Challans, ayant existé jadis tout près de la *Pierre Levée* actuelle de Soullans ; et, dans ces conditions, je ne puis, jusqu'à nouvel ordre, considérer A. Rivière comme l'inventeur de la *Pierre Levée* de Sallertaine, qui me semble avoir échappé à ses savantes investigations.

a) *Découverte*. — Il faut se rabattre alors sur des auteurs plus récents (3), et sur B. Fillon en particulier, quoique ce savant ne se soit pas fait un mérite de cette trouvaille.

En tout cas, B. Fillon et O. de Rochebrune (4) ont signalé ce menhir dès 1851, sans y insister d'ailleurs.

« Mentionnons encore la Pierre debout de Sallertaine (*sic*), orientée de la même façon que les précédentes [celle de Soullans et de la Palissonnière]. Ces trois pierres levées ont un petit trou rond, pratiqué du côté du Nord-ouest (5). Les paysans y voient l'empreinte du *Doigt du Diable*, qui, selon eux, a élevé tous les monuments de cette catégorie. Ceux dont nous venons de parler sont en grès. »

b) *Description*. — M. Ch. Mourain de Sourdeval a cité simplement ce menhir en 1859, au cours de sa description des mégalithes de Commequiers (6). D'après cet auteur, il est formé de grès à gros grains du Bois de la Chaise de Noirmoutier : « Aux environs du menhir de Sallertaine, on reconnaît, au fond de divers fossés,

(1) A. RIVIÈRE. — *Groupe crétacique ou terrains crétacés de la Vendée et de la Bretagne*. — *Loc. cit.*, p. 629. — Cet auteur orthographie *Sallairtaine* sur les planches de son travail.

(2) Mais il aurait fallu dire dans cette hypothèse : au *Nord-Ouest*. Et, d'autre part, la *Pierre Levée* de Sallertaine est bien éloignée de la Vérie !

Il n'est pas probable non plus que, par ces mots, il ait fait allusion à la « Galerie » des environs de la Vérie, monument qui n'a d'ailleurs pas été retrouvé, comme nous l'avons déjà dit plus haut.

(3) Joussemet, Cavoleau, etc., n'ont pas parlé de ce mégalithe.

(4) B. FILLON et O. de ROCHEBRUNE. — *Poitou et Vendée*, 1851. — *Loc. cit.*

(5) Il n'y a pas ici un trou, mais une profonde *dépression*, située en réalité sur la face ouest.

(6) Ch. M. de SCURDEVAL. — *Loc. cit.*, p. 208. — Il est bien étonnant que cet écrivain, qui a revendiqué la découverte du Menhir de la Palissonnière, n'ait pas réclamé également la priorité de la trouvaille de la Pierre de Sallertaine ! — Cela semble indiquer qu'elle était connue dans le pays depuis longtemps, et qu'en réalité on a dû indiquer à B. Fillon son existence.

des blocs (1) moins gros, mais de même composition que celui du menhir ».

Plus tard, en 1864, le même auteur (2) a encore parlé de cette pierre. Il a dit alors : « A deux kilomètres au nord du clocher de Sallertaine se trouve le menhir dit de la Pierre Levée. Il a donné son nom à une petite maison, près de laquelle il est situé (3). Il n'a que 1^m50 de haut, avec 1 mètre de largeur à la base; sa composition est la même que celle de la Pierre de la Vérie, c'est-à-dire en grès dont les grains, généralement soudés par la vitrification, en font une masse *quartzueuse* ».

Dans le même travail, M. Ch. M. de Sourdeval est revenu aussi sur les pierres voisines du menhir. « Aux environs du menhir de Sallertaine, a-t-il dit, j'ai remarqué *plusieurs blocs, inférieurs en dimensions*, mais de texture *semblable*. Ces roches sont notamment assez nombreuses... entre le moulin de Rairé et la ferme des Eves, dans Sallertaine » (4).

En 1864, l'abbé F. Baudry (5) a mentionné l'existence de ce menhir, appelé aussi, d'après lui, *Pierre du Diable*. Nous citons plus loin les quelques lignes qu'il a consacrées à ce mégalithe, en particulier à propos des légendes auxquelles il a donné lieu. Il a indiqué sa situation cadastrale, non mentionnée par Ch. Mourain de Sourdeval, « section E, n° 236 », et fourni, en outre, quelques renseignements sur les autres lieux celtiques de la commune, données que nous utiliserons plus loin. — Il est à noter que cet auteur n'a pas dû visiter ce monument, contrairement à ses habitudes, car il n'en a pas donné, par exception, les dimensions et la nature pétrographique.

(1) Je n'ai pas eu l'occasion d'apercevoir de tels blocs au cours d'une visite faite à ce menhir en 1901, du moins dans son voisinage immédiat.

Je reviendrai dans un autre travail sur ceux qui sont au sud sur la rive du Marais (le Rairé et les Eves), et ceux qui se trouvent sur les schistes au Nord-est (Pierre Blanche et Caillou Blanc de Saint-Gervais, etc.). — Ce sont de *faux-menhirs*.

(2) Ch. M. DE SOURDEVAL. — *Etudes physiques et historiques sur le littoral vendéen* (compris entre Saint-Gilles-sur-Vie et Bourgneuf-en-Retz). — *Loc. cit.*

(3) En réalité, il y a quatre maisonnettes qui portent le nom de Pierre Levée; mais celle, à laquelle fait allusion l'auteur (*Fig. 14*), est la plus rapprochée du menhir.

(4) J'ai parcouru à nouveau, en 1904, l'avancée des terrains primitifs dans le Marais, qui forme une presqu'île, dont l'isthme correspond à la partie de la route de Saint-Urbain à Sallertaine et où se trouvent la Croix-Verte et les Bouchauds.

Ausud du prétendu menhir de Rairé, j'ai trouvé d'abord un groupe de quatre blocs de grès; puis, plus loin, du côté des Eves, au coin d'un champ et dans les prairies, plusieurs blocs analogues, les uns couchés, les autres dressés.

Ces blocs sont en un grès tertiaire semblable à celui de la pointe du Cobe; mais ils ne me paraissent pas du tout analogues à la Pierre Levée de Sallertaine. Je reviendrai plus tard sur ces blocs.

(5) L'abbé F. BAUDRY. — *Loc. cit.*, p. 250-251.

c) *Bibliographie*. — Dans un autre mémoire, qui est aussi de 1864, l'abbé Baudry (1) ne l'a signalé que d'un mot : « Sallertaine a un menhir, appelé *Pierre du Diable* ou la *Pierre Levée* ».

Le *Guide Joanne*, en 1868, ne parle pas de Sallertaine.

Sur la Carte du marais de Mont, dressée en 1869 par B. Fillon, avec le titre de « Partie méridionale du territoire des *Raciatenses* », et publiée par A. Charrier-Fillon (2), la *Pierre Levée* de Sallertaine est figurée avec son nom, entre la *Pierre poise* (3), voisine de la *Folie* (4), et la *Pierre Blanche*, représentée par erreur comme dolmen (5).

L'inventaire des Monuments mégalithiques de France de 1876 n'a pas signalé ce menhir de Sallertaine ; mais il y a mentionné un *dolmen*, qui n'existe pas. Là encore, l'auteur a dû se tromper et inscrire *dolmen* pour *menhir* (6) ; ou bien il a oublié la *Pierre Levée*, et n'a tenu compte que des *Pierres* dites *du Molin* (7).

Mais l'inventaire de 1880 signale un menhir à Sallertaine (8).

A. Joanne, dans sa *Géographie* (5), ne consacre qu'une demi-ligne à ce mégalithe.

En 1888, Brethé signale encore ce menhir en quelques mots (10).

Depuis, on ne le trouve mentionné nulle part (11), pas même dans L. Brochet (t. I), pour l'arrondissement des Sables d'Olonne ; et cet oubli ne se comprend guère !

FOLKLORE. — La principale donnée légendaire que l'on possède sur la *Pierre levée* de Sallertaine est qu'elle a été autrefois appelée *Pierre du Diable* (F. Baudry).

a) *Légende chrétienne*. — Cette seule dénomination est suffisante pour rappeler la tradition du Pont d'Yeu et de Saint-Martin-de-Vertou, sur laquelle il est inutile de revenir ici.

Disons seulement que dans le pays on raconte que c'est le *Diable*, qui aurait déposé là cette pierre, et l'aurait fichée en terre. La lé-

(1) L'abbé F. BAUDRY. — *Monuments de l'âge de Pierre en Vendée*. — *Loc. cit.*, p. 13.

(2) A. CHARRIER-FILLON. — *Loc. cit.*, p. 87.

(3) Voir plus loin ce que l'on sait sur ce lieu-dit, paraissant en relation avec un autre menhir, ou tout au moins un mégalithe.

(4) Lieu-dit mégalithique, étudié plus loin.

(5) La *Pierre Blanche*, située dans la commune de Saint-Gervais, n'est en réalité qu'un *faux-menhir*, comme nous le démontrerons dans un autre mémoire.

(6) Voir, plus haut, les indications bibliographiques.

(7) Voir plus loin ce que l'on en sait.

(8) *Bull. Soc. Anthr. de Paris*, 1880, p. 131 (il écrit : *Salertaine*) [M. Le-guay].

(9) Ad. JOANNE. — *Loc. cit.*, p. 62 [art. Sallertaine].

(10) A. BRETHÉ. — *Loc. cit.*, p. 69.

(11) On ne trouve rien, en effet, dans l'*Annuaire admin.* de Chaillou et Grit.

gende ajoute que *l'enlèvement* de cette pierre est *impossible*, ou qu'il provoquerait toute sorte de malheur à celui qui oserait y toucher. — C'est sans doute pour cela que personne n'y songe désormais!

b) *Légende du Moyen âge*. — La pierre de Sallertaine est aussi, « de même que la Croisée (1) de la Croix-Joslin (*sic*), le rendez-vous des sorciers », d'après Baudry. — Guillemet (2) dit qu'il s'y tient un *sabbat*.

c) *Légende récente : Attaque antérieure*. — D'après l'abbé Baudry, les habitants de Sallertaine, « un jour, entouraient d'une *funne* [mot signifiant « grosse corde » en patois (3) maraichin] [cette pierre], et la firent tirer par douze bœufs ; mais la funne, qui cependant était toute neuve, se brisa comme verre et la pierre resta immobile : ce qui n'étonna personne, « car, dirent-ils, c'est une pierre que le *Diable* portait au Pont Saint-Martin (4), et qui est toujours sous sa puissance » !

On m'a affirmé aussi qu'il y a quelques années les propriétaires du terrain auraient essayé en vain d'arracher cette pierre. J'en doute cependant !

Pour moi, le fait rappelé ici ne doit guère être qu'une « légende », relative à une tentative ancienne de destruction du mégalithe. — Aussi je me borne à l'enregistrer comme tel.

SITUATION. — 1° *Voies d'accès*. — a) Pour atteindre la Pierre Levée de *Sallertaine*, au départ de l'église de ce bourg, il faut se diriger d'abord au Nord-ouest (5) par la route de Saint-Urbain et passer aux Bouchauds ; puis, arrivé à la Croix-Verte, prendre un chemin de traverse qui se dirige vers le Nord-nord-est (Fig. 16 et 13, a P).

On passe d'abord à la Martinière et à Tous-Vents, avant d'atteindre le fief de Pierre Levée par ce chemin, qui vient du Périer et va vers les Morandières, près de la route de Challans à Saint-Gervais (Fig. 13, a, P, b, c, d).

b) En venant de *Challans*, il faut prendre le tramway sur route de Fromentine, descendre à la halte des Quatre-Moulins (Fig. 16), faire 1.500 mètres sur la route à pied, et, à travers champs ensuite,

(1) La *Croix-Josselin* (orthographe actuelle) se trouve sur la route de Sallertaine au Quatre-Moulins, tout près de *Mareuil*, lieudit ancien [mot gaulois latinisé en *Maro-ialum*, *Maro-iolum* (et non *Marogilum*), où l'on retrouve le radical *λαλος*, espace découvert ; et peut-être un radical analogue à *mare*, mer, c'est-à-dire sur le bord de l'ancien rivage].

(2) GUILLEMET (G.) — *Au Pays vendéen*. — Niort, 1905, in-8°, p. 235.

(3) *Funne* vient du latin *funis*. — Ce mot patois, qui n'est pas signalé par E. Gallet (*Beauvoir*, 1868, p. 93), est pourtant très caractéristique.

(4) Le Pont Saint-Martin n'est que le Pont-d'Yeu.

(5) Et non au Nord, comme l'a dit Mourain de Sourdeval (1864).

Cadastre. — La situation au cadastre a été donnée par Baudry, dès 1864. Le menhir se trouve à l'extrémité nord-est du champ n° 236, section E, du *Fief de Pierre Levée*, ff^{ie} n° 1. — Ce champ, très allongé, est voisin de la borderie de Pierre-Levée, visible sur nos photogravures (n° 227) (*Fig. 14 et 15*), est situé entre les quatre maisonnettes (I à IV, *Fig. 13*), qui se trouvent aux n°s 227 et 219, et à l'ouest du chemin du Périer aux Morandières.

Le menhir touche presque le n° 237 et est distant de 12 mètres du chemin menant au n° 227, et de 10 mètres environ du 224.

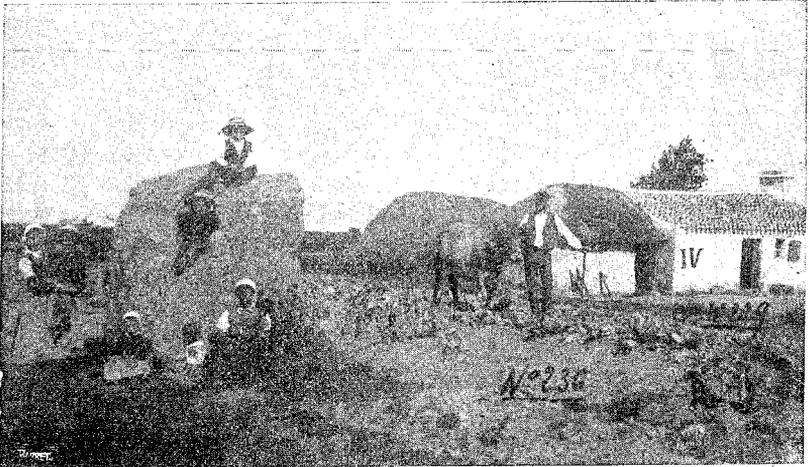


Fig. 14. — LE MENHIR DE LA PIERRE-LEVÉE (Sallertaine). — Photographie de Touriste, non cardinale. — On voit, à droite, la Maisonnette de Pierre-Levée (*Fig. 13, IV*). — S, Face sud du mégalithe. — Enfants assis dans les dépressions de la pierre.

ORIENTATION. — L'orientation a été notée dès 1851 par B. Fillon, qui l'a trouvé semblable à celle des menhirs précédemment décrits; mais F. Baudry n'en a pas parlé.

L'Axe d'érection ou grand axe est, d'après nos remarques de 1901, à peu près exactement *Nord-Sud*, et la face la plus plane est franchement tournée vers le *Soleil levant*, avec une très légère inclinaison vers le Nord.

Il est vrai que la face opposée est un peu oblique, par suite du développement de la partie ouest du bloc.

DIMENSIONS. — Un seul auteur a donné des dimensions, relatives à ce menhir : c'est Mourain de Sourdeval en 1864. D'après lui, ce bloc a 1^m50 de haut et 1 mètre de large à ses bords.

J'ai mesuré le mégalithe en 1901 et voici ce que j'ai constaté : hauteur (maximum), 1^m88; largeur (maximum), 1^m60; épaisseur : arête Nord, 0^m45; arête Sud, 1^m10; moyenne, 0^m75.

Volume. — En tenant compte des dimensions ci-dessus, on peut dire que la partie visible du mégalithe a le volume suivant : $1^m90 \times 1^m60 \times 0^m75 = 2^{mc}28$.

A ce cube, il faut ajouter celui de la partie enterrée, qui est considérable, et dépasse certainement 2 mètres cubes.— On a donc un volume total d'au moins $4^{mc}30$.

Poids. — Si l'on suppose une densité de 2,50 à ce grès à gros grains, on a un poids total de : $4^{mc}30 \times 2,50 = 10.750$ kilogr.

ASPECT. — Le mégalithe, comme ceux que nous venons de décrire, a l'aspect d'une pierre sinon lamellaire du moins aplatie, plutôt que celui d'un cône pointu.

Cette disposition, si spéciale aux menhirs de cette région, est en rapport avec la façon dont on trouve les blocs de roche tout isolés dans le point où les constructeurs de menhirs ont été les chercher ; mais, ici, elle est moins nette qu'à Soullans et même qu'à la Palissonnière, en raison de la petitesse et de l'apparence trapue du morceau de grès.

FORME. — En réalité, en effet, le menhir a la forme d'un bloc *triangulaire*, un peu incliné vers le nord, dont deux côtés ou faces sont très larges, et dont le troisième, ou petite face, est encore assez grand pour ne pouvoir pas être considéré comme une arête. Le grand axe étant Nord-Sud, les grandes faces sont Ouest et Est, la petite Sud. Du côté du Nord, il n'y a guère qu'une arête émoussée.

Nous avons donc à décrire : 1° la *face Ouest* (1) ; 2° la *face Est* ; 3° l'*arête-face Sud* ; 4° l'*arête Nord* ; 5° le *bord supérieur*.

1° *Face Ouest.* — Elle est la *plus irrégulière*. Elle présente de petites *bosselures*, bien visibles sur notre photogravure (*Fig. 15, O*), et est un peu inclinée du côté Est.

Cavité du Doigt du Diable. — C'est presque au milieu de cette face que se trouve la grande *dépression* naturelle, due à une anfractuosité de la roche, qui a attirée dès 1851 l'attention de B. Fillon (*Fig. 15, O ; T*). Ici, elle est très grande et très profonde, puisqu'un jeune enfant peut être placé dans son intérieur, comme le montre notre première photogravure (*Fig. 14*). Mais elle ne correspond pas à un trou ; et le menhir n'est *pas* du tout *percé*.

Cette dépression est située à 1^m30 du sol, à égale distance des deux arêtes, soit à 0^m70 . Elle a environ dans le fond 0^m20 de large et 0^m30 de hauteur. Elle a au moins 0^m30 de profondeur.

Au-dessous d'elle, à 1 mètre environ du sol, on trouve une

(1) Elle n'est pas Nord-Ouest, comme l'a écrit B. Fillon, mais *Ouest*.

autre dépression, beaucoup plus petite et sans intérêt ; du côté Nord, autre dépression naturelle analogue (*Fig. 15, a et b*).

2° *Face Est*. — La face Est est *très régulière*, presque *plate*, sans aucune saillie, ni dépression. — Il n'y a rien de particulier à y noter (*Fig. 15, E*).

3° *Arête Sud*. — Elle a 1^m10 de largeur maximum à sa base ; mais elle est un peu moins large au sommet. Elle n'a que 1^m70 de hauteur, et présente une sorte de *rigole*, qui descend du bord supérieur presque jusqu'à sa partie moyenne (*Fig. 14, S*).

4° *Arête Nord*. — Irrégulière, elle n'a que 0^m45 de large, mais présente de nombreuses dépressions et est couverte de lichens.

5° *Bord supérieur*. — Le bord supérieur présente, comme celui du menhir de Soullans, une *échancrure* (*Fig. 15, D*), assez marquée, mais cependant plus petite. Elle est très nette du côté de l'Est, et assez marquée aussi à l'Ouest. Elle a environ 0^m30 de profondeur et 0^m50 d'ouverture, Elle siège au-dessus de la dépression de la face Ouest, et correspond à peu près à la partie moyenne du bord.

GÉOLOGIE. — Le menhir, qui doit être *très enfoncé* en terre, peut-être de près de 1 mètre, repose dans de la terre argileuse, qui correspond au *limon des plateaux* des pénélaines vendéennes, d'après G. Vasseur (1). Mais, d'après M. le P^r Wallerant, on serait là en réalité sur du *Miocène* (■) (2). Les schistes primitifs (■), qui forment le sous-sol (3), sont assez profonds en ce point et peut-être à plusieurs mètres. Cela tient à ce que l'on est là sur le plateau du cap de Beauvoir.

En tout cas, jadis, on a creusé la terre (4), au pied du menhir, du côté de l'est, pour voir à quelle profondeur il s'enfonçait. On aurait été à près de *deux mètres* (?) de profondeur sans en trouver la base : ce qui nous autorise à dire qu'il y a bien, au moins, deux mètres cubes de menhir en terre !

Il est probable qu'à l'époque mégalithique la terre du plateau formait une couche moins épaisse, et que, par suite, le menhir était en réalité plus élevé.

(1) Voir la carte de G. Vasseur et Carez et la planche I (n° 2) de la thèse de G. Vasseur (1881) (Carte géologique des environs de Challans).

(2) Carte géologique du Service des Mines au 1/80.000 (1906) (Feuille de Palluau, n° 129).

(3) Ils forment, en effet, non loin de *Pierre Levée* et au Sud-ouest, deux petits pointements qui affleurent, d'après la carte de G. Vasseur (n° 23).

(4) Il est probable que cette recherche, qui nous a été citée par un paysan qui habite dans le voisinage, est en rapport avec ce que l'abbé Baudry a dit au sujet d'une *attaque antérieure* du mégalithe. — Mais elle n'est pas démontrée.

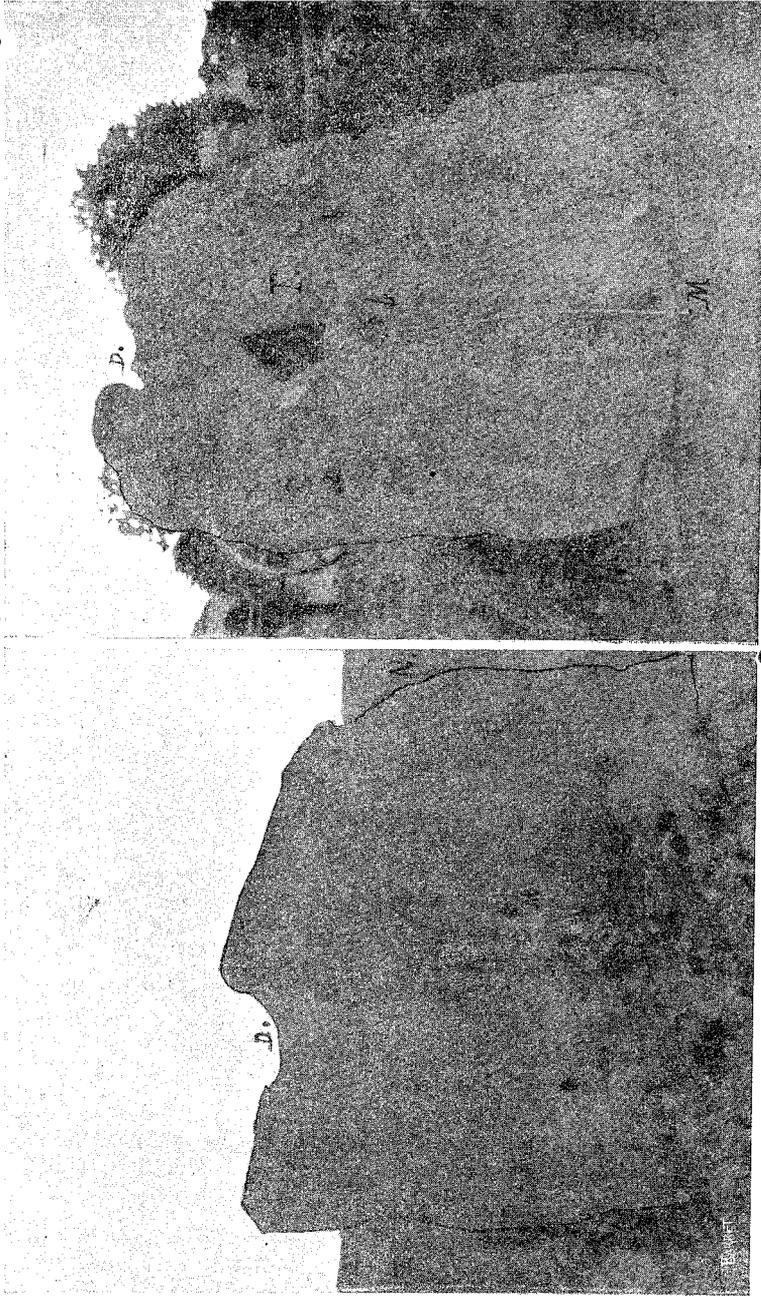


Fig. 15. — Photographs hies cardinales, équidistantes, du MENHIR DE PIERRE LUVÉE (Salleriaine, Vendée). — Faces OUVST et EST. — Echelle : 1/25.
Légende : O, Face Ouest ; — E, Face Est ; — N, Arête nord ; — D, Echanure du bord supérieur ; — S, Face sud ; M, mètre appliqué le long du menhir ;
T, Trou de la Face ouest (Doigt du diable) ; a, b, autres dépressions naturelles.

TROUVAILLES. — Aux environs immédiats du Menhir de la Pierre Levée, nous avons fait, en 1901, quelques trouvailles, qui ont un certain intérêt.

a) C'est ainsi que, dans le champ même (n° 236) où se trouve le mégalithe, nous avons découvert, en quelques instants, en nous rendant au menhir, un certain nombre d'éclats d'un silex jaunâtre, qui, évidemment, ne proviennent pas du sol ; mais, parmi eux, aucun ne mérite une mention spéciale.

b) On nous a signalé alors un champ voisin, appelé *Les Tonnelles* (n° 209, section E), où les mêmes éclats de silex sont aussi très abondants ; il nous a suffi d'une recherche de quelques minutes pour en récolter un certain nombre.

c) A une distance un peu plus éloignée, sur la route n° 71, de Sallertaine à Châteauneuf (*Fig. 16*), dans une autre pièce (n° 458, section B), appelée également *Les Tonnelles* (3 kil. 500 au nord du bourg), nous avons de même trouvé de nombreux éclats.

Il est possible que ces deux lieux-dits correspondent à des emplacements de moulins à vent détruits (1) ; mais cela n'est pas du tout certain ici, d'après notre enquête. Aussi nous paraît-il probable que parfois on appelle *Tonnelles*, en Vendée maritime, les pièces de terre où l'on trouve des éclats de silex. En tout cas, voilà deux faits qui semblent le prouver. Nous avons expliqué ailleurs (2) que cela était sans doute dû à ce que les paysans confondent ces éclats avec les débris des meules de moulin (qui ne sont pourtant comparables) et à ce que les emplacements des vieux moulins (3) s'appellent d'ordinaire précisément des *Tonnelles* (4).

NATURE DU MENHIR. — Le Menhir de la Pierre Levée est, pour nous, un Mégalithe *indicateur* d'une Sépulture, qui devait exister dans le voisinage. Où cette dernière se trouvait-elle ? Je l'ignore totalement. — On ne peut, aujourd'hui, émettre que certaines hypothèses ; mais rien ne prouve que l'avenir ne nous en réserve pas d'autres.

Qu'il nous suffise donc d'ajouter que cette sépulture ne nous

(1) Il y a, en effet, de nombreux moulins à vent sur cette butte (Les Quatre-Moulins, Moulin de Mauny, etc.).

(2) Marcel BAUDOUIN et G. LACOULOMÈRE. — *Découverte d'une station moustérienne au Moulin Cassé, à Saint-Martin-de-Brem.* — *Revue du Bas-Poitou*, 1903, *Loc. cit.*

(3) Marcel BAUDOUIN. — *Les Tonnelles de la Vendée maritime* [sous presse].

(4) Une *Hache polie* a été trouvée à Sallertaine. Elle est actuellement au Musée de Nantes et provient de la collection Louis Ballereau (voir : *Coll. L. Ball.*, 1875, p. 15). Elle est en silex. — Ignore si elle a été trouvée près du menhir, c'est-à-dire sur la partie schisteuse de la commune ; mais c'est probable, car les haches sont très rares dans le *Marais* lui-même, et pour cause ! (Voir notre travail : *Le Préhistorique dans les Marais.* — *Loc. cit.*).

paraît pouvoir correspondre ni aux *Pierres détruites du Molin* dont nous parlons plus loin ; ni au gisement des *Garnes*, cité également comme lieudit mégalithique dans cette commune ; ni à la *Haute-Folie* ; ni même à la *Prépoise*, — car tous ces lieuxdits sont trop éloignés de Pierre Levée.

D'ailleurs, l'axe d'érection étant Nord-Sud, la Ligne de Direction de ce menhir est nettement *Est-Ouest*. Or, sur cette ligne, ni à l'Ouest, ni à l'Est, nous ne connaissons jusqu'à présent aucun lieu-dit mégalithique, à moins de 500 ou 600 mètres du menhir en question !

La Sépulture, à notre avis, a plus de chance d'être à l'Est qu'à l'Ouest, en raison de la régularité de la face Est, et de ce qui a été constaté à la Pierre Levée de Soullans.

II. — Mégalithes détruits de Sallertaine.

I. LA PRÉPOISE (Menhir ?). — Il existe, dans la commune de Sallertaine, assez loin à l'est de la *Pierre Levée*, et toujours sur le cap schisteux de Beauvoir, un lieudit, appelé aujourd'hui *La Prépoise*. — Il est très probable qu'il y a eu là jadis un mégalithe ; mais il n'en reste aujourd'hui aucune trace.

Historique. — C'est B. Fillon qui, en 1869, sur la Carte citée plus haut, a signalé le premier que *La Prépoise*, dénomination actuelle de la Carte d'Etat-major, n'était en réalité qu'une *Pierre poise* (1), et qu'un *menhir tombé*, détruit depuis longtemps.

Étymologie. — En effet *Prépoise*, pour *Pierre poise* (1), est la traduction, en patois maraichin (2), du latin *Petra posita* (pierre posée) ; et cette étymologie indique que, dès l'époque *gallo-romaine*, le bloc en question reposait sur le sol (3).

Situation. — La *Prépoise* était située près des moulins actuels de la Bastrie. Le terrain où elle aurait existé jadis est aujourd'hui planté en vigne et porte le n° 615 de la section B du cadastre. Il correspond presque au sommet du cap schisteux de Beauvoir (altitude, 18 mètres) (4).

C'était là un emplacement bien choisi pour un mégalithe, qui devait être en *grès* (?), comme ceux de la région.

(1) Une telle contraction n'est pas exceptionnelle.

(2) Ne pas confondre avec *Prépoise* signifiant *Plage*, en patois sablais (voir la fameuse chanson des Sables « Pre ta Nichan » (J. Bujéaud, *Chansons de l'Ouest*, t. II, p. 255).

(3) Il faut en rapprocher la dénomination de *La Rocheposay*, etc.

(4) La ferme de la *Prépoise* se trouve sur un petit chemin qui va du chemin vicinal ordinaire n° 6 de Sallertaine au Molin à la route de Challans au Molin, et qui longe au sud le contact des schistes à séricite et du bassin de calcaire éocène du Molin au nord.

On n'a d'ailleurs rien trouvé dans le voisinage, ni lieudit caractéristique, ni silex sur le sol des champs, dans les parages du n° 615.

Dans le pays, on raconte seulement qu'il y a eu là autrefois une très grosse pierre, que personne n'a connue d'ailleurs.

Nature. — La *Pierre poise* correspond-elle bien à un ancien *menhir*, comme l'a dit B. Fillon ? Cela n'est pas du tout certain ; et ce terme pourrait très bien désigner soit un bloc quelconque, soit même un débris d'*Allée couverte* ou de dolmen.

En effet, j'ai démontré ailleurs (1) qu'au Bernard la *Pierre posée* (qui n'est qu'une *Pierre poise*) de *Savatole* n'était en réalité qu'une *Allée couverte*, indiscutable depuis les fouilles et les trouvailles faites.

Dans le doute, il vaut donc mieux, jusqu'à nouvel ordre, s'abstenir de désigner l'espèce de mégalithe.

Mais il n'en est pas moins intéressant de remarquer que ce lieudit mégalithique se trouve *situé* sur l'ancien rivage gallo-romain, entre les menhirs de grès de Soullans et de Sallertaine, et qu'il continue la série de la Rive orientale du Marais de Mont.

L'hypothèse de *menhir tombé dès l'époque gallo-romaine* est donc aussi soutenable que celle de *dolmen*. Actuellement, nous inclinons plutôt pour un *menhir*, en raison de ce que nous allons dire sur *La Folie*, mentionnée ci-dessous.

II. LA HAUTE-FOLIE (Allée couverte ?). — La *Folie* ou *Haute-Folie* (parce qu'elle se trouve sur la hauteur du cap de Beauvoir) est un lieudit, assez voisin (2) de la *Pierre poise*, située au nord, et certainement d'origine mégalithique. — Il a été mentionné pour la première fois, en 1866, par l'abbé Baudry, sous le nom de : *Les Hautes-Folies* ; et il correspond, d'après cet auteur, à la section G et aux n°s 469-479 du cadastre.

Il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'autrefois il y ait eu là un mégalithe funéraire (*Allée couverte*) (?), dont la *Pierre poise* aurait pu être le *menhir indicateur*. Toutefois, il faut absolument ajouter que, si la *Prépoise* se trouve à peu près au nord, elle est à 800 ou 900 mètres au moins : ce qui est peut être une distance trop grande, pour que l'on puisse songer à un *menhir indicateur* !

Il se pourrait aussi que ce soit là l'emplacement du *Dolmen dit de Challans*, dont les auteurs ont parlé, et que nous n'avons pas encore pu retrouver ailleurs (3).

(1) Marcel BAUDOIN et G. LACOULOMÈRE. — *Les Mégalithes de Savatole, au Bernard (Vendée)*. — *Bull. Soc. Préhist. de France*, 1906 et 1907.

(2) La *Haute-Folie* est au nord de la route n° 5 de Challans à Saint-Gervais, au nord ouest de Pont-Habert, sur la côte sud du cap de Beauvoir, et près de l'ancien rivage gallo-romain.

(3) Ce dolmen a été signalé sur les inventaires de 1876 et de 1880, et depuis par l'abbé Simonneau (*Loc. cit.*, 1881, p. 173) ; mais l'abbé Baudry n'en a

En tout cas, il est peu probable qu'il s'agisse d'un menhir, car le nom de *Folie* correspond rarement à un monument de ce genre.

D'ordinaire, les *Folies* sont ou des *Allées couvertes* (*Pierre folle*, etc.), ou des centres celtiques (comme le *Fouillet*, à Coex).

III. LES PIERRES DU MOLIN (Dolmen ?).— L'abbé F. Baudry a signalé pour la première fois, à Sallertaine, les *Pierres du Molin* comme ayant un caractère mégalithique. Mais, dès l'époque où il écrivait (1864), ces blocs étaient détruits. Il dit : « Les Pierres du Molin, en Sallertaine et en la Garnache (1), que les *Fées* portaient au Pont de Saint-Martin, et qui restèrent sur cette colline, parce qu'au chant du *coq* les cordons de leurs *dornes* (2) se brisèrent et laissèrent tomber leur fardeau ». — L'abbé Simonneau n'a fait (1881) que citer à nouveau ce groupe disparu ; et E. Bocquier (1906) a répété la légende ci-dessus.

L'existence de la légende caractéristique de la contrée (*Légende du Pont d'Yeu*) est une preuve indiscutable qu'il y a eu là jadis un *mégalthie* : soit un menhir, soit plutôt un monument funéraire (on ne peut pas préciser), en raison du terme « *Les Pierres* » (au pluriel), quoiqu'on n'y ait pas encore rencontré d'éclats de silex ni d'autres objets de la pierre polie.

Mais, ici, l'on n'est plus sur un *sol schisteux*, plus ou moins recouvert de limon des plateaux ou de terrain miocène ; l'on se trouve sur un îlot de calcaire grossier à millioles (Thèse G. Vasseur, 1881), exploité depuis longtemps, soit pour la construction, soit dans un autre but (3). On ne sait pas exactement dans quel endroit (6 kilom. 500 du bourg, sur le chemin vicinal n° 6) se trouvaient « Les Pierres », et si elles correspondaient à ce qui est aujourd'hui en Sallertaine (section B, n°s 902 à 905 ; bâtiments de la nouvelle ferme, à 120 mètres du four à chaux), ou en la Garnache (*Fig.* 16). Mais l'altitude la plus élevée du lieu, qui est de 20 mètres (près du Perray) (4), est en Sallertaine.

parlé, ni en 1864, ni plus tard à l'article *Challans* du *Dict. arch. de la Gaule*, qu'il a rédigé ou inspiré.

(1) Le lieudit du Molin est, en effet, en partie dans la commune de Sallertaine et en partie dans celle de La Garnache.

(2) Pour l'étymologie et la signification du mot patois *Dorne*, voir *Bull. Soc. Arch. Hist. Saint. et Aunis* (1876-79) ; et *Intermédiaire nantais* (1903, 12 janv. et 2 mars ; 1904, 13 juin).

(3) Il est probable que *Le Molin* vient du latin *Mola*, meule, et que, par suite, autrefois, les carrières de ce lieudit durent fournir des *pierres meulières*.

En effet, il y a le lieudit *les Moulrières*, au milieu du bassin où se trouvait les carrières de l'Hermenault, qui fournissent les meules les plus connues de la Haute-Vendée ; et celui de *Les Molières* (commune de Saint-Georges-de-Pointindoux, Vendée), où il y a des *carrières* de granit.

(4) Le *Perray* est aussi à rapprocher des *perrières*, signifiant *carrières*. Ce terme signifie *pierres*. — Conclusions : Les carrières du Molin sont connues et exploitées depuis l'époque gallo-romaine.

Il n'y aurait donc rien d'étonnant à ce que les *Pierres du Molin* correspondent à une ancienne sépulture mégalithique, et non à des blocs sans aucun rapport avec la Pierre Levée ou la Prépoise. — Mais c'est tout ce qu'il est possible d'en dire aujourd'hui.

IV. MÉGALITHE DU BOURG (Menhir ?). — Sur la carte de 1869, citée déjà, B. Fillon, fait très curieux, a figuré, dans l'ex-îlot même de Sallertaine, c'est-à-dire au niveau du bourg, à l'aide du signe conventionnel spécial qu'il employait pour ces mégalithes, un *menhir* encore *debout* (!), mais sans l'accompagner d'aucun texte sur ladite carte.

Or il n'existe actuellement aucune trace de menhir dans cet îlot calcaire ; et je ne crois pas qu'on en ait détruit un depuis 1869 !

En tout cas, notre enquête à Sallertaine ne nous a rien appris à ce propos ; et des recherches au cadastre ont été également vaines.

Nous n'avons pas retrouvé le moindre *lieudit*, en rapport possible avec ce mégalithe, qui doit être considéré, par suite, comme des plus douteux, malgré l'autorité de B. Fillon.

Pourtant, il est bien difficile d'admettre qu'un savant comme B. Fillon se soit trompé à ce point ; et nous n'osons nous inscrire en faux contre son idée, de façon définitive.

D'ailleurs, si nous insistons, c'est que cette question d'un menhir sur l'ex-îlot de Sallertaine est très importante au point de vue théorique. Si, en effet, il en avait existé un, jadis (1), cela démontrerait nettement qu'autrefois l'îlot (2) calcaire était réuni à l'époque mégalithique au cap schisteux de Beauvoir et que le golfe de Mont n'existait pas, au moins avec toute l'étendue qu'il a eu à l'époque romaine.

Cette hypothèse de l'effondrement du bassin calcaire du Pays de Mont, après la période mégalithique seulement (et même celle du bronze) est, d'ailleurs, en rapport avec tout ce que l'on sait désormais sur la baie de Bourgneuf (3).

V. PIERRE PLATE (*Pierre à légende*). — En tout cas, il y a un lieu dit appelé la *Pierre plate*, qui était bien connu il y a 50 ans.

Autrefois, on craignait d'y passer la nuit, car on croyait que c'était un lieu d'apparitions. La pierre était hantée ; on y a vu une femme sans tête, etc., etc. Un cercueil à drap blanc aurait un soir

(1) En grès ou en une autre roche, car nous ne connaissons pas de mégalithe en calcaire éocène (calcaire de Sallertaine) dans la région.

(2) En 1441 (A. S. E. V., 1906, p. 48), on disait encore : « ISLE de Sallertaine ».

(3) Marcel BAUDOUIN. — *Les Mégalithes submergés des Côtes de Vendée*. — *L'Homme préhistorique*, Paris, 1903 n° 5. — Tiré à part, 1903, in-8°.

sorti de cet endroit, se serait dirigé vers une maison voisine, puis aurait disparu, etc.

Cette pierre se trouve à environ 100 mètres à l'est du bourg à l'heure présente, sur le chemin rural des *Grandes-Cheminées* (maisons) et de *Bel-Air* (ferme) ; mais autrefois elle aurait été située à 300 mètres du bourg : ce qui revient à dire qu'on l'aurait transportée de 200 mètres récemment (?).

En réalité, c'est une pierre, probablement calcaire, peu volumineuse, sans caractère mégalithique, actuellement enfouie dans un terrier et sous une haie. — Elle était destinée à remplacer un échelier ou à passer un endroit boueux, à ce qu'on prétend désormais.

VI. AUTRES LIEUX-DITS MÉGALITHIQUES. — Il existe encore, dans cette très-grande commune de Sallertaine, d'autres *lieux-dits*, qui paraissent en rapport possible avec l'existence ancienne de *Vestiges mégalithiques*.

En 1864, l'abbé Baudry en a signalé deux : les *Garnes* et le *Pré de la Dame*. — Il faut y ajouter *La Filée*, lieudit, sinon mégalithique, du moins celtique (1) ; *La Pierre force* ou *forcée* ; le *Creux forcé*, etc., etc.

1° *Les Garnes* correspondent au n° 57 (2 hect.) de la section F. Ce lieudit est à 3 kilomètres à l'ouest du bourg, sur la route de Saint-Urbain (ancien chemin de Soullans au Dély), et voisin du moulin à vent de la Bourrie (50 mètres) ; il se trouve donc, sur le terrain ancien, à environ 500 mètres de la ferme de la Maison-neuve, à 40 mètres de la Bourrine de La Vallée, et à 1500 mètres sud-ouest de *Pierre levée*. Peut être y a-t-il un rapport quelconque entre ces deux points ? — Il y a eu là, sans doute, un mégalithe, étant donné l'étymologie de ce terme, qui signifie amas de pierres, et dérive d'un terme celtique connu.

2° Le *Pré de la Dame* se trouve section G, n° 51, c'est-à-dire du côté de la *Haute-Folie* (il dépend de la ferme des *Riffaudries*) (2) (*Fig. 16*).

On sait que cette dénomination est un reste d'une vieille légende ; mais celle-ci n'est pas forcément en rapport avec l'existence d'un mégalithe.

(1) Il y a un pré de *la Roche*, près La Chussonnerie de Sallertaine ; mais il est en plein Marais, au sud de l'*Ilot calcaire* du bourg, et ne doit, par suite, avoir rapport qu'à un *affleurement* naturel de *Calcaire*, indiqué d'ailleurs par les géologues (G. Vasseur, 1881). — De même pour *Rochefort*, situé au sud-est. Il ne s'agit là sans doute que de *pointements* de la roche éocène du sous-sol.

(2) Ferme appartenant à M. Ernest Guérin (de Saint-Jean-de-Mont).

3° *La Filée* (1) est située sur le bord du Taisan, au nord de la commune, c'est-à-dire sur le terrain ancien (Fig. 16).

4° *Pierre force* ou *forcée*. — Nous avons trouvé, indiquée quelque part, une pierre, dite *Pierre force* ou *forcée*, pour Sallertaine. — Mais, actuellement, personne ne sait plus de quoi il s'agit ! Une enquête approfondie à ce sujet ne nous a rien appris.

5° *Creux forcé*. — Toutefois, un vieillard de 80 ans a déclaré connaître un lieudit, appelé le *Creux forcé*, qui serait situé près de la Gravelle et de la Marauderie, en plein Marais, commune du Périer. Mais c'est une sorte de *roche*, perdue au milieu des prairies, émergeant à peine au-dessus des herbages voisins, c'est-à-dire un simple pointement d'une *calcaire éocène*, formant le sous-sol.

On l'appelle sans doute ainsi, parce qu'il représente un ancien îlot calcaire (2), comparable à la Roche-Garembot (Saint Hilaire-de-Riez) (3), présentant des *creux*, c'est-à-dire des cavités naturelles, dus à l'action des flots marins, lorsque cette région était encore le Golfe du Mont.

*
* *

Comme on vient de le voir, la commune de Sallertaine est l'une des plus intéressantes, au point de vue *mégalithique*, de la Vendée maritime. — Elle est aussi à signaler au point de vue des *traditions populaires*, qui se sont très bien conservées en cette région.

C'est, actuellement, le bourg le plus caractéristique, en raison de son *antiquité* (très vieille église, souterrain, etc.) et de sa situation privilégiée sur un monticule calcaire, de tout le *Marais de Mont* ; c'est là où l'on rencontre les types les plus nets des *Maraichins* et des *Maraichines*.

Qui n'a pas vu Sallertaine un dimanche ou un jour de fête ne connaît pas cette région, si curieuse et si ignorée, des côtes de l'Océan !

(1) Ce terme remonte au moins aux Celtes ; mais il ne désigne pas des restes *mégalithiques*.

(2) Cet îlot calcaire est d'ailleurs indiqué sur la carte de G. Vasseur (1881) et sur la Carte géologique au 1/80.000, qui vient de paraître (Feuille de Palluau) ; il a donc été vu par G. Vasseur il y a longtemps déjà.

(3) Marcel BAUDOIN. — *Découverte d'un nouveau gisement de Calcaire grossier inférieur dans le Marais du Mont (Vendée) : La Roche-Garembot*. — Bull. Soc. Nat. Ouest de France, Nantes, 1905, 2^e s., V, fasc. IV, 31 déc., 191-196, 2 fig. — Tiré à part, Nantes, 1905, in-8^o, 5 p., 2 fig.

§ IV. — REMARQUES GÉNÉRALES SUR LES MENHIRS
EN GRÈS A GROS GRAINS.

FOLKLORE. — Tous ces mégalithes ont, en somme, une légende *commune*, quoique, pour certains d'entr'eux, on en ait presque perdu la trace et en ignore l'histoire complète. — C'est la *Légende*, fameuse en Vendée maritime, du *Pont d'Yeu* ! (1).

A la Palissonnière, on n'a plus, pour la rappeler, que les notions de la *Main du Diable* et du *Doigt du Diable* (indiquant de façon indiscutable, qu'autrefois Satan mania cette pierre), et que la dénomination, d'ailleurs rarement usitée aujourd'hui, de *Pierre du Diable* (2).

A Soullans, par contre, la légende était intacte du temps de Cavoleau, c'est-à-dire au début du XIX^e siècle. On y retrouve les *Doigts* et la *Main du Diable*, et son coup de *corne*, avec la *Fontaine de la Vierge*. — Cette légende était encore connue en 1906.

A Sallertaine, on n'a guère conservé que la dénomination *Pierre du Diable*, et celle de *Doigt du Diable* !

Il est inutile d'insister. Ces souvenirs confus indiquent seulement l'existence ancienne, tout autour du Marais, d'un *Ensemble mégalithique*, dont il ne reste désormais que de trop rares exemplaires, et de phénomènes géologiques très remarquables, qui se sont déroulés dans la région et que nous avons étudiés ailleurs.

GÉOLOGIE. — Il est un fait indéniable : c'est que deux de nos menhirs, sur trois, s'élèvent sur un sol qui est manifestement *cénomaniens*. — Il en est un autre : c'est que tous les trois sont en *Grès*, et qu'il y a des *grès cénomaniens* qui ont parfois un peu l'aspect des grès à gros grains qui nous occupent. Dans ces conditions, il était très logique de croire tout d'abord que nos menhirs étaient en *roche locale*, c'est-à-dire *cénomaniennes*, et que, pour les édifier, on n'avait eu, qu'on me pardonne l'expression, qu'à se baisser, pour trouver, sur le sol cénomanien de la région, les éléments architectoniques des mégalithes qu'on voulait construire.

Malheureusement, la chose n'est pas aussi simple, car il y a *grès* et *grès*. Et de là est née une discussion, qui n'est pas sur le point d'être close, pour savoir : 1^o si ces grès sont bien *tertiaires*, comme on l'admet aujourd'hui ; et 2^o si, étant donné qu'ils sont *tertiaires*,

(1) Cette légende a été relatée encore récemment d'une façon un peu spéciale, comme nous l'avons déjà indiquée (Ed. BOCQUIER. — *La Légende du Pont d'Yeu et ses variantes*. — *La Terre Vendéenne*, 1906, oct., p. 312-316).

(2) Mais là, par contre — fait très curieux — une légende relativement *nouvelle* s'est substituée à l'ancienne qui a disparu ; nous avons dit qu'on pouvait l'expliquer par un « déplacement de tradition. »

ils ont été trouvés sur le sol *cénomaniens*, à l'endroit même des monuments (ce que nous ne croyons pas); ou au contraire *ont été apportés d'ailleurs* en cette contrée : hypothèse qui nous paraît la seule admissible en l'espèce.

PÉTROGRAPHIE. — J'ai dit plus haut que les trois menhirs étaient formés par une roche, qui est un *Grès à très gros grains*, d'un type unique. Comme j'ai déjà décrit avec soin cet élément pétrographique dans une étude antérieure sur l'*Allée couverte de Pierre folle à Commequiers*, dont les piliers et les tables sont identiques, je crois inutile d'y revenir. Mais je dois répéter encore qu'il ne faut pas comparer cette roche aux *grès à grains fins* qu'on trouve sur le sol de la Vendée maritime, près des rives de la Vie et du Jaunay (Landeveille, Martinet), et dans la région de Longeville et du Bernard (1).

On ne peut pas rapprocher, à mon sens, ces grès, qui, d'ailleurs, sont les premiers *tertiaires*, les seconds *cénomaniens*, au dire de tous les géologues modernes (2).

Ch. Mourain de Sourdeval s'est en outre trompé, en affirmant que ces grès à gros grains pouvaient autrefois et peuvent encore se rencontrer sur le sol, en Vendée, tout comme à l'île de Noirmoutier.

C'est là une *erreur manifeste*, démontrée par les explorations, très répétées et très minutieuses, que j'ai faites dans toute cette région. Ces grès sont *introuvables*, en effet, à l'heure présente (3), soit sous forme de blocs épars, soit en place, ailleurs qu'à *Noirmoutier* et dans son voisinage. D'ailleurs, c'est là qu'est leur *Gisement d'origine* unique.

Dès 1876, P. Poirier disait, à propos de ceux de la Loire-Inférieure, où il y en a d'analogues :

« Si l'on interroge les gens du pays sur le lieu d'origine des gros blocs de grès (4), ils répondent presque tous : *Noirmoutier!*... On pourrait bien admettre cette opinion, si la description géologique de cette île par Piet (5) (p. 201 et 303) est exacte ».

(1) On sait que ce *grès à grains fins* constitue certains *menhirs* plus méridionaux [Landeveille, Coex, Longeville, Le Givre, etc.], le *Polissoir* de la Brelaudière, etc., etc., c'est-à-dire des Mégalithes situés au Sud de la rivière de la Vie.

(2) Il est vrai que, pour notre compte, nous croyons que les grès dits *cénomaniens* sont, en Vendée, souvent *tertiaires*. — Mais ils n'en sont pas moins très distincts, pour moi comme pour MM. Crié, Wallerant, etc., des *grès à gros grains*.

(3) Je n'en connais pas un seul bloc et pas le plus petit morceau, en dehors de ceux signalés plus haut et interprétés de façon particulière (*Menhirs brisés*).

(4) Ce sont ces grès qu'on a appelés aussi *Quartzite* (abbé Baudry); *grès quartzeux blancs*, d'aspect *saccharoïde* (abbé Dominique).

(5) PIET (J.). — *Recherches topogr. stat. et hist. sur l'île de Noirmoutier*; par F. Piet, publiées par son fils. Nantes, V^e Mellinet, in-8^o, 1863. — Nous avons cité le passage en question de Piet dans notre mémoire sur l'*Allée couverte de Pierre folle de Commequiers*.

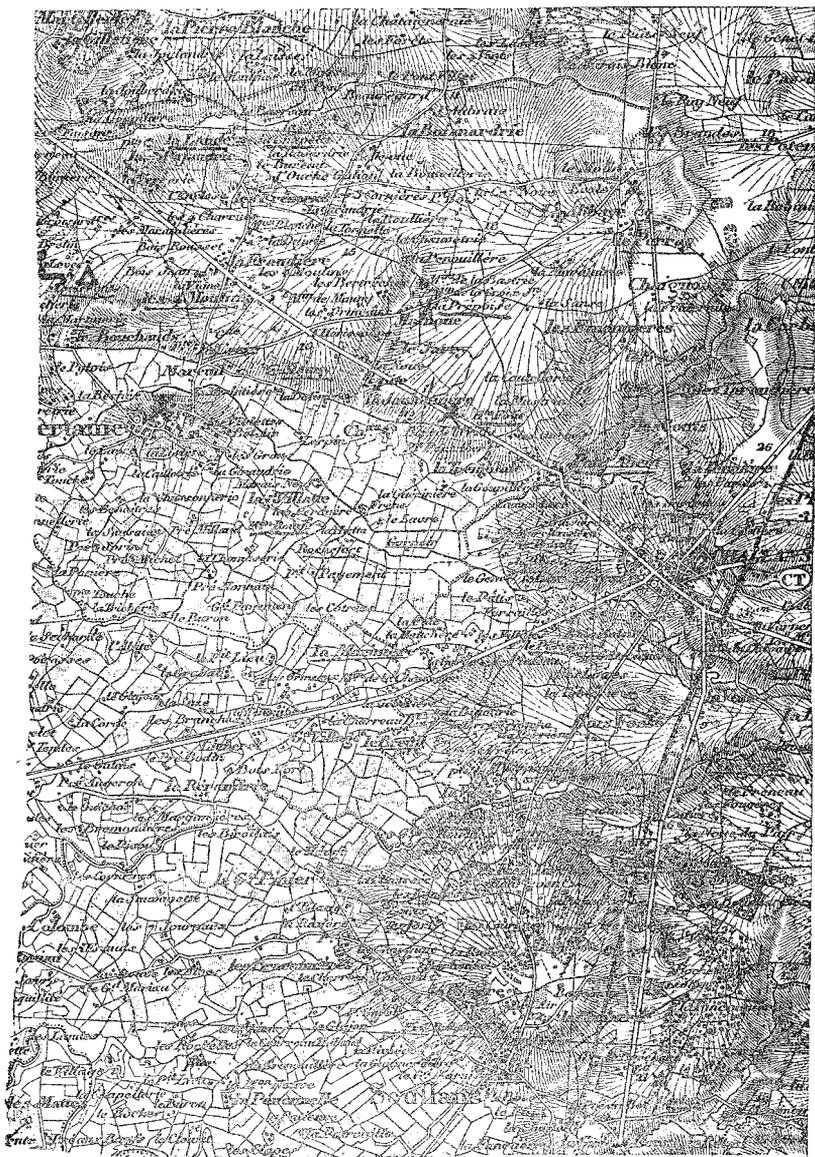


Fig. 16. — Carte d'Ensemble de la Rive orientale du MARAIS DE MONT. [D'après la Carte d'Etat-Major au 1/80.000]. — Légende : Les noms soulignés sont ceux cités dans le texte. — Emplacement des Mégalithes de Soullans et de Sallertaine.

de la côte nord-est de Noirmoutier. Il avait des dimensions beaucoup plus étendues, surtout vers l'Orient. Comme l'a montré Charrier-Fillon, il occupait presque toute la *partie nord de la Baie de Bourgneuf* actuelle, ainsi qu'il l'a figuré sur la carte que nous reproduisons ici (*Fig. 17*), et allait jusqu'à la roche marine du *Caillou* à l'est, puis s'avancait, en remontant vers le nord, presque jusqu'à Préfailles et la Couronnée (roche sous-marine), et se prolongeait vers l'ouest jusqu'au voisinage de l'îlot du Pilier.

Au sud, du côté de la Loire-Inférieure (depuis la Bernerie) et de la Vendée, se trouvait alors une vaste *Plaine en Calcaire éocène, effondrée* aujourd'hui, et formant le fond de la Baie de Bourgneuf, le Marais de Mont, et le détroit de l'île d'Yeu (*Fig. 18*). — Ce plateau de *grès* et de *calcaire*, qui s'appuyait sur les terrains primitifs de la pointe de Préfailles et de Saint-Gildas à la Vie, par le cap schisteux de Beauvoir, et s'étendait de l'autre côté, à l'ouest, jusqu'à l'île d'Yeu, est encore hors des eaux au voisinage immédiat de ces terrains en divers points ; et, grâce à un soulèvement local, postérieur au premier effondrement post-néolithique et à la formation des marais sur tout le littoral, on peut assez bien encore se le représenter. Or, jadis, comme l'a prouvé et figuré Charrier-Fillon, plus ou moins exactement (1) d'ailleurs (*Fig. 18*), cette contrée était couverte de *Mégalithes* au sud-est de Noirmoutier et plus bas encore. Les premiers mégalithes sont aujourd'hui submergés (2) dans la baie de Bourgneuf ; ils continuaient la série de ceux du nord de l'île (encore existants) et se trouvaient placés, d'une part, entre ceux voisins du gisement d'origine, et, d'autre part, ceux des rivages de la Loire-Inférieure et du Marais de Mont en Vendée.

DISTRIBUTION DES MÉGALITHES EN GRÈS. — J'ai cité ailleurs la distribution des Mégalithes qui avaient été notés en Vendée ; j'ai étudié plus haut les menhirs du rivage, qui persistent encore, et les ai rapprochés des sépultures mégalithiques voisines ; il me resterait à indiquer brièvement ceux qu'on a décrits en Loire-Inférieure, pour délimiter de façon complète le champ d'action des constructeurs en grès, partis de Noirmoutier.

(1) Charrier-Fillon, sur cette carte, a eu tort de supposer qu'à cette époque : 1° le Golfe de Challans n'était pas du tout *amorcé* : ce qui n'est pas encore prouvé ; 2° que l'île de Mont était isolé de l'île d'Yeu : ce qui est presque sûrement inexact (recherches personnelles) ; 3° que l'île de Mont était réunie alors à Noirmoutier (ce qui est très possible par le *Goa*, la *Crosnière* et l'*Ampan* mais non encore démontré).

(2) Marcel BAUDOIN. — *Les Mégalithes submergés des Côtes de Vendée*. — *L'Homme préhistorique*, Par., 1903, I, n° 5. — Tiré à part, Schleicher et C^o, 1903, in-8°, 23 p., fig.

Pour conclure, il faudrait d'abord avoir visité toute cette contrée : ce que, jusqu'à présent, nous n'avons pas encore eu le loisir de faire.

b) *Vendée*. — Si l'on passe en Vendée, on ne trouve guère à noter que la *série de grands Menhirs*, partant de Sallertaine et allant vers Pierre folle de Commequiers, et formant une ligne franchement sud-est, et très nettement parallèle aux anciens rivages cénomaniens, tertiaire, et gallo-romain.

Cette série de mégalithes en grès à gros grains, jalonnant la côte gallo-romaine et menant à la plus grande Allée couverte de la région, devait être complétée par d'autres points mégalithiques de Noirmoutier (Gisement d'origine) à Commequiers, par le Goa, la Crosnière et l'Ampan. — Ce qui le prouve, ce sont les *lieux-dits* qu'on trouve en effet dans cette direction (*Fig. 16*), et qui doivent être cités ou rappelés ici :

1° La *Folie*, à Beauvoir (Dolmen probable) sur sol calcaire, aujourd'hui *affaïssé*, et actuellement environné de marais, sur la route même et près de l'entrée du Goà (1).

2° La *Galerie*, à Beauvoir (Dolmen probable), dans l'ex-îlot de l'Ampan (2).

3° La *Prépoise*, à Sallertaine (menhir cité, détruit).

4° La *Haute-Folie*, à Sallertaine (Dolmen probable cité).

5° Le Menhir détruit, cité, de la *Vérie* (Challans).

moutier forment, de leur côté, une autre série, qui se dirige de l'Ouest à l'Est, vers la Bernerie et les Moutiers, où d'ailleurs P. de l'Isle du Dreneuc a signalé des mégalithes en grès.

(1) La *Folie*, de Beauvoir, d'abord *continent*, a dû correspondre à un moment donné à un *ancien îlot*, assez élevé, placé à l'entrée nord du Golfe de Mont, en aval de l'*îlot de l'Ampan* (qui est de l'époque romaine), car on trouve dans le voisinage : le *Grand Pé*, le *Petit Pé*, *Bellevue* (indiquant des points d'une certaine altitude). — Cet îlot a dû se former entre la Cahouette et l'Epois, un peu par *soulèvement local*, qu'indiquent les bancs d'huîtres *en place* situés au niveau du sol à la Bosse (La Barre de Mont) et au Port (Beauvoir), lors de l'*effondrement*, plus septentrional, du Goà, ancienne ligne de partage des eaux de l'Océan et de la Baie du Bourgneuf, qui semble post-romain.

Le même phénomène s'est reproduit dans l'ancienne île de Bouin, car là aussi nous retrouvons *Les Folies*, dans des conditions analogues, au nord-est de l'Epois.

(2) La *Galerie*, de l'îlot de l'Ampan, est voisine d'un troisième *Cabot*, non mentionné encore. — Elle indique certainement un point mégalithique important.

L'existence de ces termes anciens, nombreux dans le Marais, est pour nous une preuve convaincante, à l'heure actuelle, que *toute la plaine calcaire du Pays de Mont était émergée encore au milieu et même à la fin de la période gauloise*, et que, par conséquent, le Golfe de Challans n'est peut-être pas très antérieur à l'ère chrétienne, comme d'ailleurs la Baie de Bourgneuf.

Il n'y avait donc pas sans doute d'*îlot* de la Crosnière et de l'Ampan à l'époque mégalithique, mais un isthme large réunissant Noirmoutier à Beauvoir par le Goa.

6° La *Galerie*, près la *Vérie* (Soullans) (Allée couverte probable, citée, détruite).

7° Le Menhir détruit, indiqué, de la *Roche-aux-Chats* (Soullans).

8° Les deux Menhirs détruits, cités (Commequiers).

Si l'on remarque que toute cette série aboutit, au sud, à l'Allée couverte de Pierre folle, on ne peut s'empêcher de remarquer que ces Menhirs *indiquaient*, pour ainsi dire, le chemin parcouru par les hommes de l'époque, descendant de Noirmoutier vers la Vie, grand *fleuve* qui les *arrêta* alors, et en somme celui à refaire pour retrouver cette importante sépulture!

Au début même de nos études, nous avons donc été obligé de les cataloguer comme des *Mégalithes indicateurs de Monuments funéraires*, ainsi que nous l'avons signalé déjà dans un travail antérieur (1). Et ce qui nous a engagé — soit dit en terminant — à rechercher les dispositions analogues, qui devaient sûrement exister, dans les autres parties *maritimes* de la Vendée, de la Bretagne, dans le voisinage de la mer du Morbihan, et dans le Marais de la Grande Brière, en Loire-Inférieure, en particulier.

C'est de toutes ces observations concordantes qu'a pu enfin se dégager notre théorie actuelle des Menhirs.

(1) Marcel BAUDOJIN. — *De la signification des Menhirs.* — *Bull. de la Soc. Préhist. de France*, Par., 1904, avril. — Tiré à part, I. B. S., 1904, in-8°, 4 fig.

**Note sur la Lande de Lanvaux (Morbihan)
et ses Pierres à Bassin.**

PAR

Louis MARSILLE (de Lorient).

La lande de Lanvaux, qui aurait dû être le but d'une excursion de nos collègues, est un vaste plateau granitique, de 50 kilomètres environ de longueur, barrant le Morbihan à quelque distance au nord de Vannes. C'est l'incarnation de la Bretagne, avec son granit perçant de toutes parts une terre trop pauvre pour le recouvrir. C'est, par l'abondance de ses monuments mégalithiques, le digne pendant du champ de Carnac.

La veille même de l'ouverture de nos travaux, cherchant entre Rochefort et Pleucadeuc une butte dite du Terrois, où Cayot Delandre et le D^r Fouquet signalent trois pierres à bassins, entourées de rangées concentriques de menhirs, je fis hâtivement les constatations suivantes.

Entrant dans un bois de sapins et soulevant l'épaisse couche de mousse qui cache les blocs, je trouvai successivement une, deux, trois pierres à bassin, puis trois autres; puis, au sommet de la butte, trois de plus grandes dimensions. En descendant l'autre versant, j'en vis encore d'autres. — Nous sommes loin du nombre indiqué par les auteurs précités. Bref, en cet endroit, comme en d'autres, les pierres à bassin sont en nombre illimité. Tantôt le bassin est central. Tantôt il en existe deux reliés par une rigole. Une pierre possède six bassins de différentes tailles avec rigoles extérieures. Une est si grande qu'un enfant de six à sept ans y tiendrait allongé.

Les « Margers » et Alignements de la Ronde, commune de Pernay (Indre-et-Loire).

PAR

Gatien de CLÉRAMBAULT (de Tours, Indre-et-Loire).

L'exploitation récente d'un bois, situé à la Ronde, commune de Pernay (Indre-et-Loire) (1), a mis un découvert un ensemble de constructions mégalithiques, non encore étudiées (*Fig. 1*).



Fig. 1. — Vue générale des Margers et Alignements de la Ronde en Pernay (Indre-et-Loire).

Elles recouvrent un terrain contigu à la prairie de Pernay, vers laquelle il descend dans la direction de l'Ouest ; le chemin de Sonzay à Luynes la traverse à l'Est.

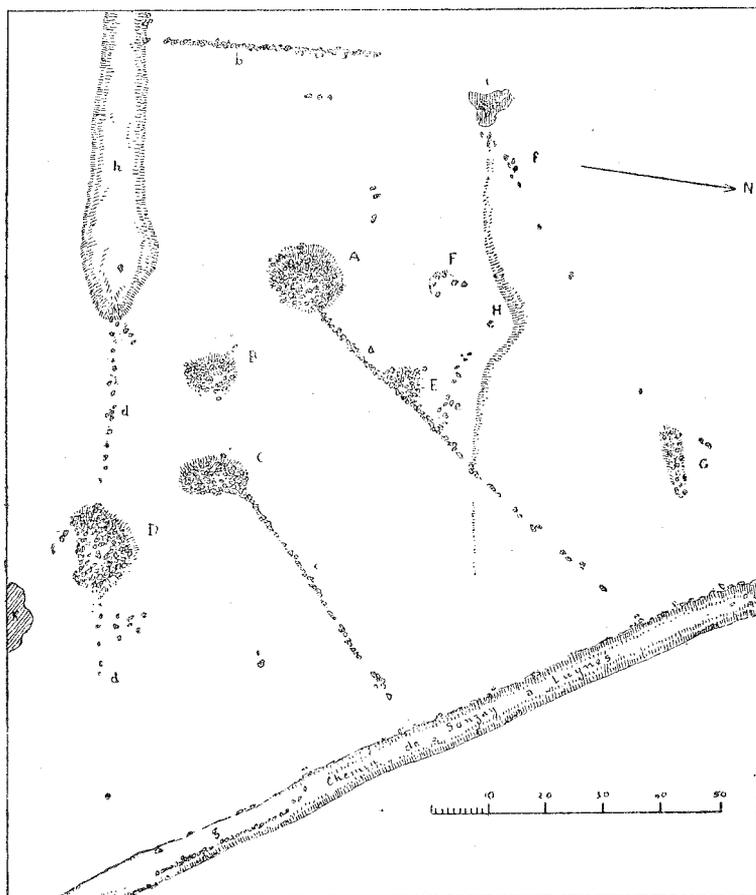
Ayant servi de carrière pour la confection des routes du voisinage, ces constructions ont été très entamées, ou même détruites, sur plusieurs points ; mais les parties encore subsistantes présentent un grand intérêt.

Elles consistent : 1° en amas de terre et de grosses pierres, appelées « Margers » dans le pays (2), formant de petits monticules, plus ou moins elliptiques, disposés sans ordre apparent (*Fig. 2*, A, B, C, D, E, F, G) ; le marger D est le plus considérable ; son plus grand diamètre atteignait primitivement environ 15 mètres et le

(1) N° 228, sect. C du Plan cadastral.

(2) On les appelle également des *Morgers* ; ailleurs, ce sont des *Murgers*.

plus petit 12 mètres; près de lui et du marger A se trouvent de très grosses pierres qui semblent provenir de leur couronnement, à en juger par les vides qu'on y remarque; on les a probablement roulées à la base, afin de faciliter leur exploitation.



I. Marger et Alignement Aa II ABCDEFG. Margers abcdefg Alignements
N Excavation i Fosse K Sablière.

Fig. 2. — Plan d'ensemble des Margers et de l'Alignement de la Ronde, à Pernay (Indre-et-Loire).

2° En alignements de pierres (a, b, c, d, d', f, g) offrant, tantôt une seule pierre, tantôt plusieurs juxtaposées; les parties enlevées sont reconnaissables aux empreintes qu'elles ont laissées.

Les alignements a c d d' f aboutissent respectivement aux margers A C D G; celui a est, en outre, tangent au marger E; les restes d'un autre alignement se voient peut-être en e.

Toutes ces constructions ont été faites en poudingues siliceux du pays, de formes généralement arrondies, et de grosseurs très variables, ne dépassant guère, toutefois, 1^m60 environ dans leur plus grand diamètre.

L'on ne trouve aucune trace de mortier, sauf au point H, où l'on avait élevé, à une époque relativement moderne, une mesure, aujourd'hui détruite, et pour le service de laquelle la fosse *i* avait été creusée.

Les déblais d'une petite carrière de sable, ouverte près du marger D, et ceux d'un fossé récent, voisin de l'alignement *b*, ont fourni quelques silex taillés, tels que pointes de lances et de flèches, grattoirs, couteaux et éclats divers; il ne semble pas douteux qu'en fouillant le sol on en trouverait beaucoup d'autres.

La présence de ces objets, jointe au caractère spécial des constructions à proximité desquelles ils se rencontrent, semble établir, avec quelque certitude, l'origine préhistorique de celles-ci.

Mais quelle était leur destination ?

La disposition des alignements et des margers, indiquée exactement sur le plan, s'oppose à ce qu'on puisse les considérer comme ayant servi à délimiter des champs; le terrain ne paraît pas, d'ailleurs, avoir jamais été cultivé près des margers.

Par le même motif, et en l'absence de tout terrassement et de tout fossé anciens, l'on ne saurait y voir des débris de fortifications d'un camp gaulois ou romain; l'excavation, peu profonde *h*, creusée dans le prolongement de l'alignement *d*, ne présente aucun caractère défensif; elle semble, en outre, postérieure à cet alignement qu'elle interrompt, et qui se raccordait sans doute, dans le principe, avec l'alignement *b*; c'est peut-être elle qui a fourni les terres du remblai sur lequel était assise la mesure H; quant à la tranchée, dans laquelle s'engage, vers le Nord, le chemin de Sonzay à Luynes, qui reste au niveau du sol sur une grande partie de son parcours, elle ne paraît avoir eu d'autre but que celui d'en adoucir la pente.

Enfin, les pierres dont les Gaulois entouraient parfois la base de leurs cabanes, n'auraient pas pu, en admettant qu'on les eût entassées, produire des amas aussi considérables que ceux A, B, C, D; leurs formes et leurs dimensions s'opposent en outre à ce qu'on ait pu les employer sans les tailler, pour construire des murs d'habitation.

Il ne semble donc pas possible d'assigner à ces constructions une destination militaire ou privée, et l'on ne peut guère leur attribuer qu'un caractère religieux; elles constituent sans doute un ensemble

de monuments funéraires ou sacrés, élevés par une peuplade, dont les traditions et les rites sont inconnus et analogues à ceux que l'on rencontre notamment en Bretagne dans la province de Constantine (1), et en Belgique.

L'on serait tenté, au premier abord, de voir dans les amas de pierres dont il s'agit des cromlechs démolis et mis en tas; mais, dans cette hypothèse, les alignements a, c, d, d', ne se souderaient plus aux margers A, C, D, E. L'on se trouve donc bien en présence des monuments primitifs, constituant de véritables galgals.

Nous ferons observer, en terminant, que la prairie de Pernay, distante d'une centaine de mètres seulement de ces monuments, formait autrefois un vaste marais, traversé par la Bresme.

Or, l'on sait que les peuplades gauloises recherchaient le voisinage des marais ou des rivières, et que souvent même, pour plus de sécurité, elles établissaient leurs habitations au-dessus de l'eau; l'existence d'un village gaulois en cet endroit s'explique donc tout naturellement; mais, dans l'état actuel des lieux, il n'est plus possible de reconnaître l'emplacement qu'il a pu occuper.

M. A. de MORTILLET fait remarquer qu'on emploie généralement le mot *Alignement* dans un autre sens; et il y a des inconvénients réels à dénaturer ainsi les termes techniques des Préhistoriens.

M. RUTOT. — La question des *marchets* (terme belge) a été déjà traitée dans d'autres Congrès. — Il n'y a pas intérêt à rouvrir la discussion sur ce point.

M. le P^r MONTELIUS dit qu'en Suède on observe des *pierres debout*, qui n'ont pas d'analogie avec les *menhirs* bretons; et par suite il faudrait absolument employer un autre mot pour ces monuments.

M. le D^r BALLET tient à ce qu'on laisse au mot *Alignement* son sens habituel. — Les « margers » se rencontrent dans l'Indre; mais ce sont, en réalité, des Tumulus.

M. l'abbé COLAS pense que les « margers » sont des tas de pierres, indiquant les routes.

M. RENAUT prend aussi la parole sur ce sujet.

(1) BERTRAND. — *Archéologie celtique et gauloise*.

**Une Station d'Enceintes de Mégalithes.
Les Cerqueux de Maulévrier (Maine-et-Loire).**

PAR LE

D^r ATGIER (de Livry, Seine-et-Oise).

I. *Le Champ de la Pierre levée.* — Aux environs de ce village dans les canton de Maulévrier (Maine-et-Loire), nous avons relevé des enceintes de mégalithes, dont nous allons parler succinctement, ce sujet ayant été traité jadis in-extenso (1).

Dans la direction de la ferme de la Faucherie se trouvent, dans un champ, au bord de la route, les monuments suivants formant une enceinte *carrée*, irrégulière.

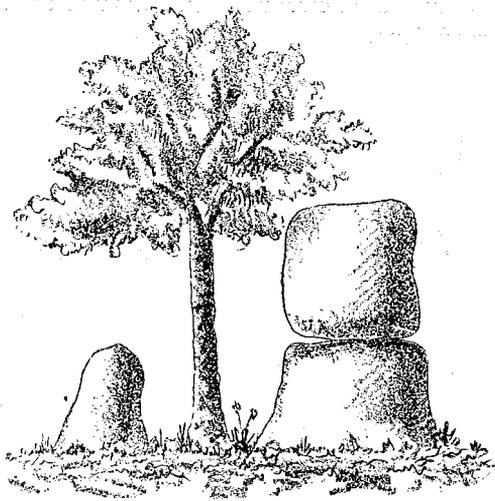


Fig. 1. — La Pierre levée (Menhir brisé).

Deux blocs superposés et un troisième renversé paraissent être les fragments du même menhir (Fig. 1); à un autre angle, un amas de blocs de granit éparpillés sur une motte de terre.

(1) D^r ATGIER. — *Les bords de la Moine à l'âge de la pierre.* Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Cholet, 1894, in-4° br., 33 p, nombr. fig. hors texte et carte préhistorique.

Au 3^e angle du champ existe un énorme bloc de pierre (*Fig. 2*), qui semble attaché au sol; ayant sur un de ses côtés des marches usées, taillées dans la pierre et permettant de monter au sommet, haut de 3 mètres environ, une rigole le partage par moitié.

Au 4^e angle existe un amas de roches juxtaposées ayant des

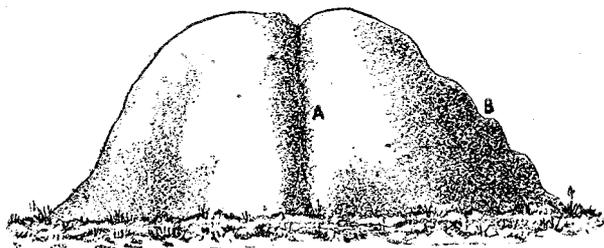


Fig. 2. — Roche à rigole A et escaliers B (Champ de la Pierre levée).

rigoles et des bassins, un de ceux-ci le plus grand, renfermait des couteaux en silex noir et en silex jaune, cachés par de la terre tassée, laissant supposer que ces cuvettes et couteaux avaient pu servir à des ablutions et circoncisions dans une enceinte réservée à ces rites très anciens.

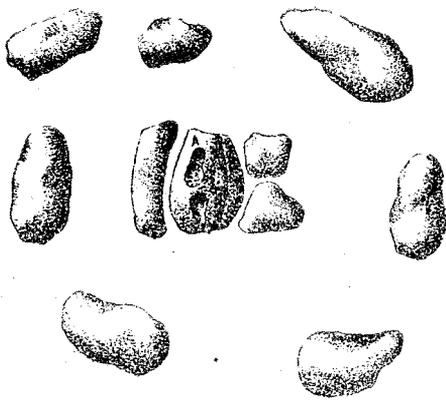


Fig. 3. — Cromlech de la Faucherie (Vu à vol d'oiseau).

II. *Champ de la Faucherie.* — Plus loin, sur le côté opposé de la même route, se trouve un champ garni de mégalithes, formant une enceinte *ronde* formée de 7 mégalithes espacés à peu près également les uns des autres. Au centre se trouve un ensemble mégalithique composé de 4 pierres : une à gauche, deux à droite et au centre, et une pierre colossale, de 3 mètres de hauteur environ,

portant à sa surface supérieure une cuvette en forme de pied A ; une seconde en forme de poire B et enfin une rigole descendant jusqu'à terre (*Fig. 3*).

Ne serait-ce point là un de ces anciens autels à sacrifice analogue à ceux dont il est question dans la bible et dont parle Jéovah, lorsqu'il dit à Moïse :

« Si tu m'élèves un autel de pierre, tu ne le feras pas avec des pierres taillées ; si tu y mets le fer, il sera souillé. Tu élèveras au Seigneur, ton Dieu, un autel, avec des roches informes et non polies et tu y offriras des holocaustes au Seigneur, ton Dieu. »

La bible renferme d'ailleurs toute l'histoire du mégalithisme à qui sait l'y trouver.

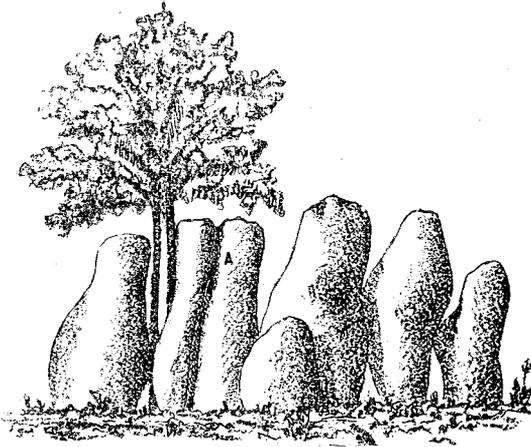


Fig. 4. — Mégalithe de la Petite Roche (Vu de profil).

III. *Champ de la Petite-Roche.* — Un peu plus loin, dans un champ voisin de la ferme de la Petite-Roche, existe encore une enceinte de mégalithes *actuellement très irrégulière*, composée de pierres à rigoles, à cuvettes, à cupules, à empreintes diverses ; au milieu de cette enceinte existe un monument central formé par un ensemble de mégalithes debout, justaposés les uns aux autres et dont la pierre centrale, la plus haute et la plus volumineuse, porte encore ici rigoles et empreintes.

La figure suivante montre cet ensemble (*Fig. 4*).

Quelle attribution supposer à ce monument ? Cela est difficile, son aspect ne rappelant rien de spécial.

IV. *Le Cerqueu de la Grande-Minaie.* — A une faible distance du précédent existe, dans les champs de la Grande-Minaie, une enceinte, aujourd'hui irrégulière et incomplète.

Vers le milieu de cette enceinte existe un monument central composé de 5 grosses pierres paraissant bouleversées de leur situation primitive.

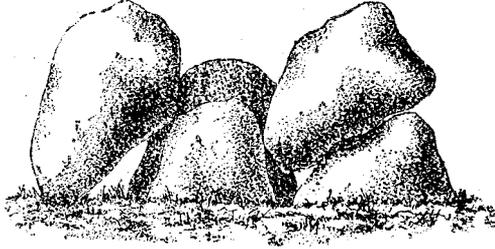


Fig. 5. — Mégalithe de la Grande Minaie (Vu de profil).

Deux de ces cinq pierres sont superposées, deux sont juxtaposées; la cinquième, debout, est adossée à ces dernières (Fig. 5).

Aucune comparaison ne peut être faite encore ici avec quelque monument connu, mais l'expression de « renverser les autels », employée lors de l'introduction du christianisme en en Gaule paraît pouvoir expliquer ce chaos.

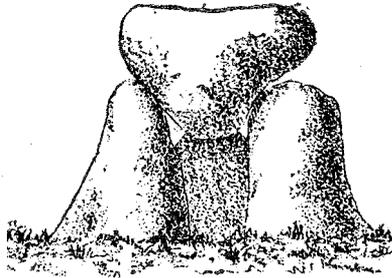


Fig. 6. — Trépied mégalithique (Vu du bord de la route).

V. *Le Cerqueu de la Gannerie.* — Près la ferme de ce nom, voisine de la précédente, est une enceinte irrégulière et incomplète, composée de mégalithes à cuvettes et rigoles.

Au milieu se trouve le monument central formé par un ensemble de grosses pierres, analogues aux précédentes, également en granit bleu, ayant perdu très certainement aussi leur agencement primitif.

Un des monuments de l'enceinte est à remarquer; il se compose de 4 grosses pierres, formant ce que j'appelle un trépied mégalithique (Fig. 6).

Trois de ces pierres sont debout ; la 4^e est enclavée entre les trois premières ; elle est fixe, immobile et possède une plate-forme, sur laquelle il est possible de monter pour s'y tenir, assis ou debout. Ce n'est pas un dolmen, vu l'exiguité de l'espace compris entre les supports, presque contigus. La 4^e n'est point une pierre branlante, puisqu'elle est immobile. C'est le TRÉPIED, que l'on trouve dans toutes les religions, et qui, dans le mégalithisme, ne pouvait être qu'en pierres informes, servant de piédestal aux druidesses, comme le trépied de bronze aux pythonisses du paganisme (1).

Que signifient donc ces enceintes si diverses et si variées ? Elles étaient, à n'en pas douter, les Némèdes que nos ancêtres formaient dans les clairières des forêts pour leurs rassemblements, pour traiter dans l'une les affaires de la guerre, dans l'autre celles de la justice, pour accomplir les rites religieux, funéraires, pour opérer les échanges commerciaux, etc., utiles alors comme le sont aujourd'hui nos temples, tribunaux, parlements, chambres de commerce, conseils de guerre, etc.

Quel nom générique donner à ces enceintes ? Le nom de cromlech ne peut convenir à toutes, puisque, si les unes sont rondes, les autres sont ovalaires, rectangulaires, etc., etc.; de nouveaux noms s'imposent donc pour les distinguer des cromlechs proprement dits, dont l'étymologie celtique signifie cercle de pierres.

Le vocabulaire préhistorique a besoin de s'augmenter chaque jour, pour dénommer les monuments qui ne le sont pas encore, et auxquels nous trouvons des formations encore insuffisamment étudiées et décrites.

Le nom générique de Némèdes, dont se servaient les Gaulois, pour indiquer leurs lieux de rassemblements dans les clairières des forêts, entourés de mégalithes, pourrait être conservé à ces enceintes. Quant aux noms spécifiques, il y aurait lieu de conserver celui de cromlech pour les enceintes arrondies, qui formaient un ensemble avec tumulus et alignements, comme on le voit à Carnac, à Kermario, etc.; des noms tirés aussi des racines de la langue celtique pourraient être affectés aux enceintes non circulaires telles que celles décrites ci-dessus.

Nous les avons déjà nommés provisoirement « Cerqueux », du nom de la commune des « Cerqueux de Maulevrier », et vu leur signification analogue à celle des « circus », désignant les enceintes où avaient lieu à l'époque gallo-romaine des rites, des jeux, des rassemblements périodiques, comme nous en avons

(1) D^r ATGIER. — *Note sur un trépied mégalithique découvert en Maine-et-Loire.* — *Bull. de la Soc. des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Cholet*, 1889, in-4^o, br., fig.

aujourd'hui dans nos théâtres, temples, tribunaux, cirques ou autres édifices ; mais cette dénomination ne rappelle pas l'époque mégalithique.

L'étude des Enceintes de mégalithes de l'époque préhistorique aurait donc besoin d'être approfondie par une Commission spéciale ; c'est pourquoi nous avons cru nécessaire d'attirer l'attention des Congressistes sur cette question, en tenant compte des précieux enseignements que nous sommes appelés à retirer de notre prochaine et nouvelle visite aux monuments du pays de Carnac, cette terre sainte du Mégalithisme.

Il serait nécessaire que cette Commission fût indépendante de la Commission des Camps et Retranchements protohistoriques, actuellement en voie de fondation, car les sujets à étudier sont complètement différents les uns des autres.



VOEU ÉMIS

A la fin de la séance qui a clôturé le Congrès, M. Adrien DE VILLEMEREUIL, Délégué de la *Société pour la protection des paysages de France*, a présenté et expliqué le vœu suivant.

Ce vœu complète le premier vœu voté par le *Congrès préhistorique* de France, à Périgueux, et donne une portée pratique à la partie purement platonique de ce premier vœu de l'année dernière.

Après une discussion à laquelle ont pris part MM. A. de Mortillet, Marcel Baudouin, A. de Villemereuil, le nouveau vœu a été adopté à l'unanimité.

Texte du Vœu.

Le deuxième Congrès préhistorique de France émet le vœu que, pour assurer la conservation de tous les vestiges intéressant l'Archéologie préhistorique :

1° *Il soit fait application de la loi du 21 avril 1906, « organisant la protection des sites et monuments naturels, de caractère artistique » ;*

2° *qu'au nombre des « 5 membres choisis parmi les notabilités des arts, des sciences et de la littérature », pour faire partie de la commission instituée dans chaque département par ladite loi (art. 1^{er}), il y ait toujours au moins un Préhistorien.*

Après adoption de ce vœu, M. LE PRÉSIDENT a déclaré l'ordre du jour épuisé et close la II^e session du Congrès préhistorique de France. — La séance a été levée à 4 heures.

VISITES, CONFÉRENCES

EXCURSIONS

I

Visite du Musée de la Société Polymathique du Morbihan.

(*Mardi 21 Août 1906*).

La première séance des travaux terminée, vers 4 h. 1/4, les membres du Congrès, sous la direction du Président, se sont rendus au musée si intéressant de la ville de Vannes, le Musée de la Société polymathique du Morbihan.

Là, sous la conduite de M. MORIO, président du Comité local, de MM. DUCOURTIOUX, SAGERET et LALLEMENT, et grâce à l'amabilité du Conservateur du musée, M. le chanoine LE MENÉ, qui fait les honneurs de ces belles collections, les Congressistes, par petits groupes, parcourent les différentes salles, tandis que d'autres collègues visitent le Musée d'histoire naturelle, qui est voisin et situé sur le même étage. Tout le monde ne peut, en effet, entrer en même temps, en raison de l'exigüité du local et de la solidité relative du plancher (1) du vieil hôtel qui abrite ces trésors (2).

On examine, avec un très vif intérêt, les résultats des fouilles, faites depuis cinquante ans dans les grands tumulus et dolmens du Morbihan, qui remplissent de nombreuses vitrines, et on admire les magnifiques haches polies, les rares disques de pierre néolithiques, les superbes colliers de callais, qui font, du Musée de Vannes, l'un des plus beaux du monde, au point de vue de la période mégalithique (3).

(1) Il est vraiment regrettable, comme l'a fait remarquer dans son Discours, à la séance d'inauguration (voir p. 51), M. le Secrétaire général, que de si précieuses choses soient reléguées dans un bâtiment aussi vieux, très mal disposé d'ailleurs. Nous étions loin du splendide bâtiment du Musée du Périgord!

(2) On sait que ce Musée est installé au 2^e étage d'une maison très ancienne, dont l'escalier n'aurait pas pu supporter tout le Congrès!

(3) Voir le *Catalogue du Musée*; publié par le chanoine J. M. LE MENÉ. — Vannes, 1881, Salles, in-8°, 72 p., planches.

La visite terminée, M. le président, A. de Mortillet, adresse ses remerciements au Conservateur et à ses collaborateurs, au nom de tout le Congrès. Il souhaite que d'ici peu ces admirables collections aient un local (1) digne d'elles.

M. le CONSERVATEUR répond qu'il est question de bâtir un nouveau Musée dans le terrain qui est voisin, et qu'il a bon espoir de voir cet édifice prochainement construit. — Il est très honoré de la visite d'aujourd'hui, dont le Musée de Vannes gardera longtemps le souvenir.

On se sépare *vers 6 heures 1/2*, pour rejoindre les hôtels.

II

Visite du Musée privé de l'Hôtel de Limur.

(Mercredi 22 Août 1906).

Le mercredi soir 22 août, à 4 h. 1/2, les membres du Congrès préhistorique ont rendu visite à M. le comte de Limur, le fils du célèbre collectionneur aujourd'hui décédé, et ont été admis à parcourir les belles collections minéralogiques, zoologiques, géologiques, paléontologiques et préhistoriques, qu'il a formées.

Sous la direction du propriétaire actuel, membre du Comité local, qui accueille les Congressistes avec un grand empressement et un véritable plaisir, nous examinons à loisir l'ensemble considérable d'objets de toute nature, qui remplissent le vieil hôtel vannetais, situé au n° 31 de la rue Thiers.

On parvient tout d'abord aux salles de géologie par un escalier monumental, où nous rencontrons l'ours des cavernes ; il y a là, à cet étage, quatre grandes pièces, renfermant les fossiles, la minéralogie, les métaux, les silicates. Au 2° étage se trouvent les salles n°s 5 et 6, où sont placés les objets relatifs au quaternaire et au préhistorique. Nous voyons là des restes qui viennent du Mont-Dol et surtout les trouvailles faites dans le cromlech d'Er-Lanic (Mer du Morbihan), dans l'île d'Houat, etc. La salle n° 6 renferme la collection régionale du Morbihan.

Après cette visite, qui dure plus d'une heure, M. le président remercie très vivement M. le comte de Limur et sa famille de leur gracieuse réception. Il exprime le vœu que ces richesses ne quittent pas la ville de Vannes et qu'elles reçoivent l'hospitalité dans différents musées, si jamais le vieil hôtel du fondateur ne peut plus les conserver un jour !

(1) Il y a quatre salles, dont trois consacrées au Préhistorique et au Proto-historique.

III

Conférence de M. A. de MORTILLET.

(Mercredi 22 Août soir, 9 heures).

Le mercredi 22 septembre, à 9 heures du soir, a eu lieu, au Théâtre de Vannes, une Conférence de M. Adrien de Mortillet, Président du Congrès, professeur à l'École d'Anthropologie, sur les *Monuments mégalithiques du Morbihan*.

Une assistance très nombreuse a suivi, avec un vif intérêt, la très claire exposition du savant Conférencier. Elle a vu défiler, sous ses yeux étonnés, toute une série de *projections* des principaux types de dolmens, tumulus, allées couvertes, menhirs, alignements, cromlechs de la région que nous visiterons les jours suivants.

Quelques habitants de la ville s'étaient joints aux Congressistes, qui occupaient tout le parterre.

La conférence n'a pris fin qu'à 10 h. 1/2. Elle était présidée par le Président du comité local, le très sympathique M. Morio, qui a été le dévouement même, ainsi que MM. Lallement et Ducourtieux, ses actifs collaborateurs, grâce auxquels on a *pu mettre* sur pied l'organisation matérielle de cette réunion.

IV

Excursions.

A

Excursion en Bateau à Vapeur
dans les Iles du Golfe du Morbihan et à Locmariaquer.

(Vendredi 24 Août 1906).

Programme détaillé.

Rendez-vous à 5 h. 45 du matin, au ponton de la Compagnie vannetaise de Navigation. — Embarquement à bord du bateau à vapeur, *Le Morbihan*.

Départ à **6 heures très précises**.

ILE AUX MOINES. — Arrivée vers 7 heures. — Débarquement à la pointe de Toulindac.

Visite du Cromlech de Kergonan.

Embarquement et départ vers 9 heures.

ILE DE GAVRINIS. — Arrivée vers 9 h. 30. — Débarquement par petites barques.

Visite du Tumulus et de l'Allée couverte de Gavrinis.

Embarquement et départ à 11 heures 1/4 pour **LARMOR**, où l'on déjeunera à Midi à l'*Hôtel des Iles*.

Embarquement à 2 heures. — Départ pour **LOCMARIAQUER**, où l'on arrivera vers 2 h. 30.

KERPENHIR. — Tumulus et Dolmen de Mané-Hroeck.

KÉRÉRÉ. — Dolmen des Pierres-Plates.

LOCMARIAQUER. — Dolmen du Mané-Rutual :

Grand Menhir ;

Table des Marchands ;

Tumulus d'Er-Groh (Dolmen) ;

Dolmen du Mané-Lud.

Embarquement à 5 h. 30. — Départ pour Auray.

AURAY. — Dîner et coucher.

Prix de l'Excursion : 13 Francs. — Ce prix comprend : le transport en bateau, le déjeuner à Larmor, le dîner et le coucher à Auray et les pourboires.

Récit de l'Excursion.

A 6 heures du matin, le bateau à vapeur le *Morbihan*, de la Compagnie vannetaise de navigation, quitte le quai de Vannes ; les Congressistes sont en très grand nombre et le plus cordial entrain ne cesse de régner parmi eux. Commodément installés sur le pont du vapeur, nous descendons la rivière de Vannes ; et nous nous trouvons bientôt dans le Golfe du Morbihan. Le temps est un peu couvert, mais très doux. Il n'y a pas de vent et la traversée s'effectue sans le moindre incident. Le golfe n'est qu'un lac... , clément aux estomacs les plus sensibles !

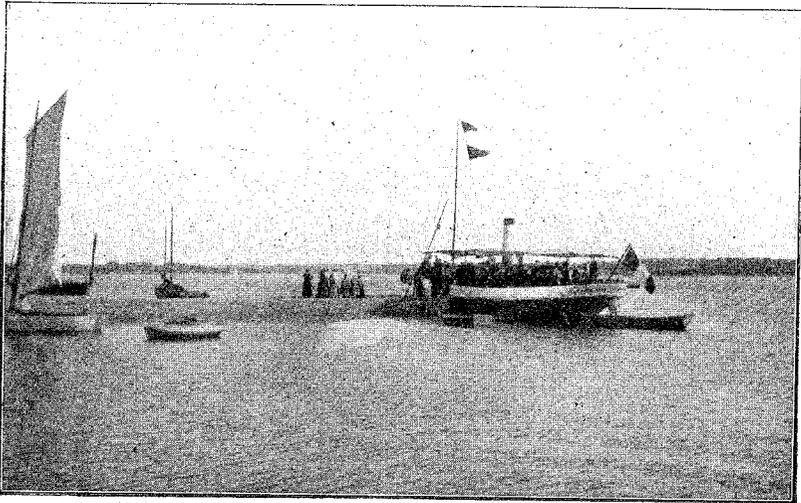
Une heure après notre départ de Vannes, nous arrivons à l'Île aux Moines, notre première escale. Nous débarquons à la pointe de Toullindac, où nous attend M. Morro, président du Comité local du Congrès, accompagné de M. le Maire de l'Île aux Moines, qui nous souhaite la bienvenue (*Fig. 1*).

Le temps nous pressant un peu, nous contournons rapidement le village en passant près d'une fontaine où sont pittoresquement groupées de jolies indigènes, au costume si caractéristique, pour aller visiter le *Cromlech de Kergonan*, situé un peu en dehors de l'agglomération. Ce monument, qui devait mesurer au moins 100 mètres de diamètre, est malheureusement en assez triste état ; il n'en reste guère que la moitié. — M. A. de Mortillet donne, à son sujet, quelques explications.

Nous regagnons le village, curieux à visiter ; les maisons basses, construites en granit, présentent des corniches sculptées intéressantes ; les habitants, à la coiffe si élégante, nous regardent passer avec curiosité. Nous pouvons ainsi remarquer à loisir le coquet costume des femmes du pays ; les photographes s'empressent d'augmenter leur collection de clichés.

Nous quittons bientôt le village pour gagner le bord de la mer ; chemin faisant, nous examinons un curieux *moulin à vent*, de construction fort ancienne. Sur le bord du rivage, nous remarquons une ancienne *fontaine* en granite, portant la date de 1648 ; et nous regagnons enfin notre bateau (*Fig. 2*).

Nous partons de l'île aux Moines vers 9 heures pour gagner l'îlot de *Gavrinis*. Nous passons devant la pointe d'Arzon, où se trouve le célèbre *Tumulus de Tumiac*, fouillé en 1853 par la *Société polymathique du Morbihan*. Cette fouille, qui donna de très beaux résultats : 132 haches en chloromélanite, fibrolithe, jadéite, aphanite, et surtout 2 très beaux colliers en callaïs (voir *Musée archéologique de Vannes*, salle I, vitrine A, les objets à étiquette blanche), décida la Société à continuer ses fouilles,



[Cliché Charles Schleicher].

Fig. 2. — Le Bateau du Congrès, *Le Morbihan*, à quai, à la pointe de Toulindac (île aux Moines). — Embarquement des Congressistes pour Gavrinis.

qui donnèrent, par la suite, ainsi que le savent tous les Préhistoriens, de si merveilleux résultats. Enfin, avant d'arriver à Gavrinis, nous passons en vue de la petite île d'*Er-Lanic* ou du Tisserand. Les congressistes ont pu apercevoir du bateau quelques-unes des pierres des deux cromlechs, qui se trouvent sur cette île (*Fig. 3*). Ces monuments, qui représentent deux cercles tangents, sont actuellement presque *entièrement sous l'eau*. Ils furent signalés par M. Arrondeau et M. le Dr de Closmadeuc.

Ils sont une preuve évidente que le sol d'une partie du Morbihan s'est affaissé et que le golfe du Morbihan ne présentait pas, à l'époque néolithique, son aspect d'aujourd'hui (1).

(1) Voir *L'Homme préhistorique*, année 1906, p. 317, fig. 118.

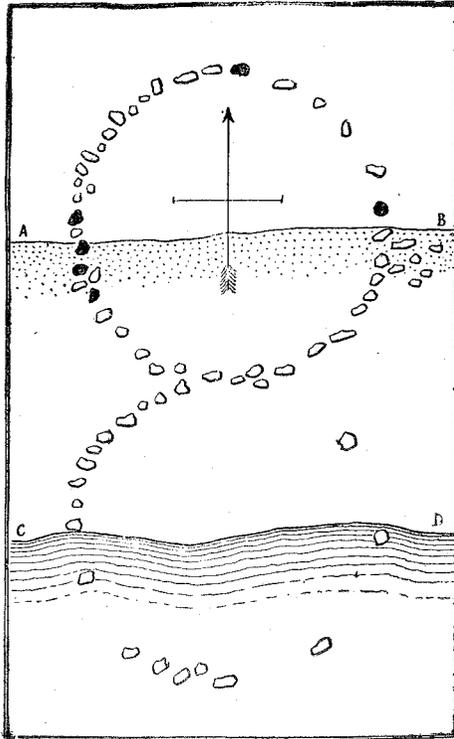


Fig. 3. — Les Cromlechs d'Er-Lanic. — [Cliché : *Homme préhistorique*].
 Légende : A, B, rivage actuel (mer haute) ; C, D, limite de la basse mer, actuelle.



Fig. 4. — Les Congressistes, débarquant, par groupes, à l'île de Gavrinis sur le chaland de M. le comte de Dion. — [Cliché Marot].

Vers 9 h. 1/4, nous sommes en vue de l'île de Gavrinis. Cette île, propriété du savant paléontologue breton, M. le Dr de Closmadeuc, renferme le plus remarquable monument mégalithique de la Bretagne et même de la France entière.

Notre vapeur ne peut accoster l'île ; nous devons descendre dans un bachot mis gracieusement à la disposition du Congrès par M. le comte Dion. Après un certain nombre de va-et-vient, tous les congressistes se trouvent réunis sur la rive. Nous nous rendons alors au monument situé au point culminant de l'îlot.

Ce monument est une *Allée couverte*, intacte, et recouverte de son tumulus à galgal (1) (Fig. 5). Nous disons intact en pensant au monument

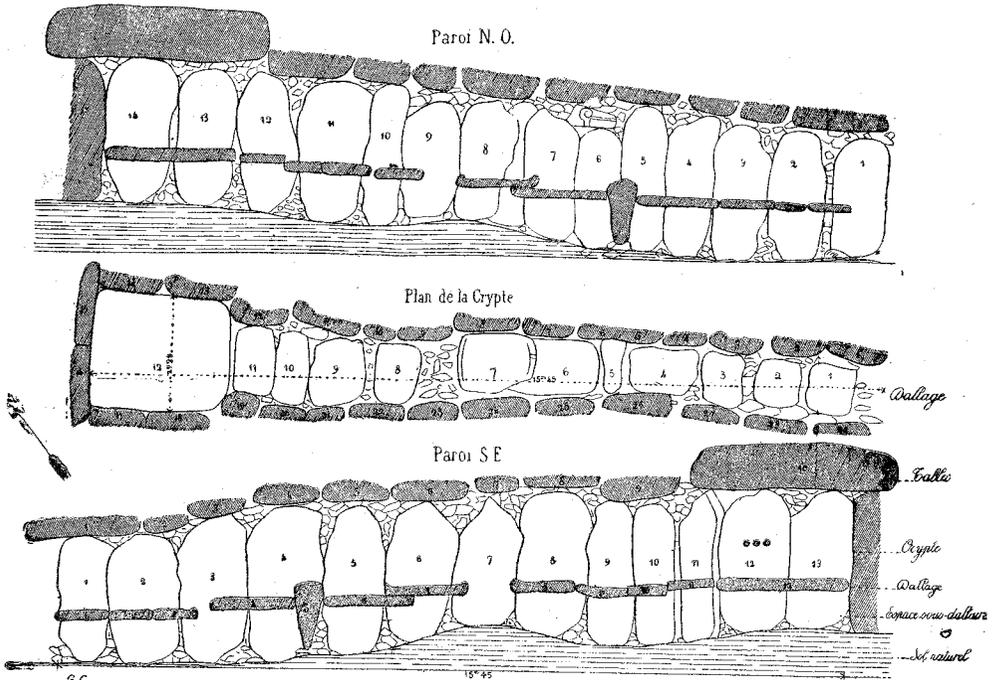


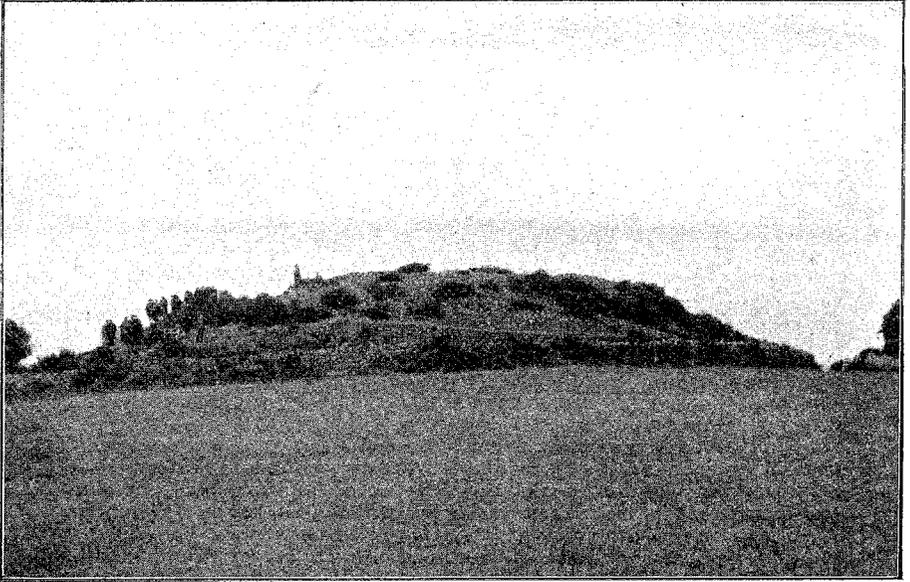
Fig. 5. — Place de l'Allée couverte de Gavrinis. — [Cliché : Musée préhistorique].

lui-même ; quand au contenu de ce caveau sépulcral, nous ne savons ce qu'il est devenu. Le monument a été violé à diverses reprises et a même servi de cachette durant la Révolution française. Il a été soigneusement étudié et sondé en 1884 et 1886 par son propriétaire, M. le Dr de Closmadeuc, qui n'y a rien trouvé, et en a alors dressé un plan excellent, le seul exact (2). Le monument est actuellement fermé par une porte de fer ; et toutes les précautions sont prises pour en assurer dorénavant la parfaite conservation.

Ce monument (Fig. 6 et 9) est « constitué de 51 blocs de pierre, qui

(1) *Musée préhistorique*, 1^{re} éd., 1881, pl. LIX, fig. 571.

(2) *L'Homme préhistorique*, année 1905, page 315, fig. 117.



[Cliché Charles Schleicher].

Fig. 6. — Le Tumulus de Gavrinis (1906), avec les Congressistes à l'entrée (Vue du côté de l'Est).

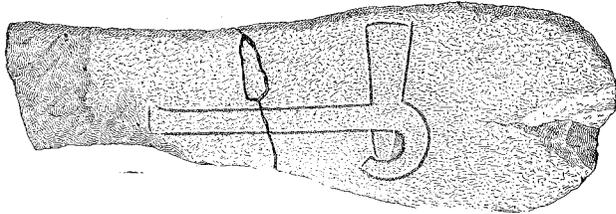


Fig. 7. — Dalle de granit de Gavrinis, avec gravure d'une Hache emmanchée [Musée préhistorique].



Fig. 8. — Pilier de Gavrinis, présentant les Gravures caractéristiques de ce monument. [Musée préhistorique].



Fig. 9. — Coupe du Tumulus galgal de Gavrinis, avec Allée couverte sous-jacente.

forment un long couloir aboutissant à une chambre carrée. Parmi ces pierres, on compte 29 supports, dont 6 pour la chambre et 23 pour la galerie d'accès (12 à gauche et 11 à droite). Les tables de recouvrement sont au nombre de 12. Tous les blocs sont en granite, sauf 2 : le 7^e support de droite, et la 4^e table de la galerie, qui sont en quartz. Sur les 29 supports, 22 sont entièrement couverts de sculptures (*L'Homme préhistorique*, 1906, p. 317) *. Ces sculptures consistent en diverses combinaisons de lignes : on y remarque aussi comme des représentations de haches polies ; certains supports présentent des lignes ondulées où l'on a voulu voir des figurations de serpents et qui ne sont probablement que des simples ornements (1). Une des dalles de la salle du fond, la 12^e en partant de l'entrée, sur la paroi S.-E., présente 3 encoches, que l'on a cru être faites de main d'homme ; mais M. le Dr M. Baudouin pense que ces encoches ne sont que des géodes naturelles, plus ou moins *retouchées* d'ailleurs. Il n'est pas jusqu'aux plaques de dallage, qui ne présentent des croisillons gravés. Enfin, sur la paroi N.-O., sur les supports 6-7, en partant de l'entrée, se trouve une petite pierre, portant une belle gravure de hache directement emmanchée, avec le bout supérieur du manche recourbé en arrière pour maintenir la pointe de la hache (2) (*Fig. 7*).

On a pris divers estampages des gravures de ce curieux monument mégalithique (*Fig. 8*) ; on pourra en voir au Musée de Saint-Germain et dans certains musées de province, à Vannes notamment.

* * *

De Gavrinis, nous gagnons Larmor, où nous allons DÉJEUNER à l'Hôtel des Iles.

Après le repas, en tout point excellent, M. A. de MORTILLER se lève et remercie plusieurs des personnes présentes de nous avoir accompagnés dans notre excursion : M^{lle} Riou, fille du distingué Maire de Vannes, sénateur ; M. l'adjoint de la ville de Vannes ; ainsi que nos éminents collègues étrangers du Danemarck, de Suède, de Belgique, d'Allemagne et d'Angleterre.

M. l'adjoint de la ville de Vannes se lève ensuite et remercie les congressistes au nom de la vieille cité morbihannaise.

Voici le texte de l'allocution de M. le premier adjoint de la Mairie de Vannes, M. Eugène HUBERT, notaire honoraire.

Monsieur le Président,

Je regrette que M. le Sénateur, Maire de Vannes, n'ait pu nous accompagner aujourd'hui, pour répondre, avec beaucoup plus d'éloquence que moi, aux paroles si aimables que vous venez de nous adresser.

Permettez-moi toutefois, en son absence, de vous dire que, dans les circonstances présentes, les congratulations doivent être réciproques

(1) *Musée préhistorique*, 1^{re} éd., 1881, pl. LX, fig. 580.

(2) *Musée préhistorique*, 1^{re} éd., 1881, pl. XLVIII, fig. 442.

et que, si vous avez été satisfaits, Messieurs, du bon accueil qui vous a été fait à Vannes, de leur côté les Vannetais ont été excessivement flattés de voir la *Société Préhistorique de France* faire choix de leur ville pour la tenue de ses assises, cette année.

Nous espérons, Messieurs les Congressistes, que vous emporterez un bon souvenir de votre voyage en Bretagne, et que vous reviendrez nous voir à l'occasion, certains que vous serez de rencontrer ici de bons amis, qui seront toujours heureux de se mettre à votre disposition pour vous fournir les renseignements et vous faciliter les excursions qui pourraient vous être agréables, afin de vous permettre de vous lancer à travers nos landes à la recherche de nouveaux trésors préhistoriques.

Au nom de la Ville de Vannes, je porte un toast à votre très distingué Président, M. A. de Mortillet, et je bois à votre santé à tous, Mesdames et Messieurs.

M. MORIO lève son verre en l'honneur de la Société préhistorique et de nos collègues étrangers.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Au moment où le Congrès préhistorique de France va quitter l'arrondissement de Vannes pour continuer ses excursions vers Locmariaquer, Quiberon et Carnac, il m'est agréable de constater l'éclatant succès qu'il a remporté dans ce pays où le terrain lui était préparé, où toutes les sympathies lui étaient acquises.

Honneur à M. de Mortillet, le savant et distingué Président, qui a dirigé vos intéressants travaux avec une si haute compétence et une si parfaite courtoisie, et terminé le Congrès par une séance de démonstration et de vulgarisation, qui a soulevé l'enthousiasme.

Je me fais un plaisir de rendre hommage à ses éminents collaborateurs, M. le Dr Marcel Baudouin, l'actif et dévoué Secrétaire général, qui est intervenu si souvent au cours de vos débats et dont la brillante élocution nous a charmés; M. Giroux, l'impeccable trésorier général, qui a si parfaitement ordonné les préparatifs du Congrès et des excursions, et qui, le premier, s'est mis en rapport avec le Comité local, dont il a d'emblée conquis la plus vive sympathie.

Je salue, avant de les quitter, les membres du Congrès, qui ont si dignement et si brillamment représenté parmi nous les nations étrangères: M. Rutot, le savant et disert géologue que la Belgique nous a envoyé, lançant et recevant avec courtoisie les critiques qui ont donné à vos séances une si intéressante animation; M. W. Schmidt, de Copenhague; M. Montélius, de Stockholm; M. Virchow, de Berlin. Ils emporteront, j'en ai l'assurance, un aimable souvenir du Morbihan.

Je lève mon verre aux dames, dont la gracieuse présence rehausse l'éclat de cette réunion, à M. A. de Mortillet et à ses collaborateurs, au triomphe du Congrès, et à la prospérité de la *Société préhistorique de France*.

Enfin, M. RUTOT fait une Conférence, très écoutée, sur la formation du Golfe du Morbihan.

En voici le texte.

Causerie de M. RUTOT sur les mouvements de la Plaine maritime en Belgique et sur ceux du Morbihan, pendant l'époque moderne.

Les géologues ont démontré — sans pouvoir encore en indiquer la cause — que la croûte terrestre est sujette à des pulsations irrégulières et plus ou moins localisées dans certaines régions.

Ces mouvements de soulèvement et d'affaissement ont eu lieu à toutes les époques des temps géologiques, et, souvent, au même moment, des mouvements contraires se sont produits dans des contrées différentes.

Ce qui est certain, c'est que les régions sujettes à ces pulsations sont toujours assez étendues; et, de plus, les mouvements se font aussi avec une grande lenteur.

L'une des régions du globe qui a le plus oscillé, part de la Bretagne, se dirige vers l'Artois, la Belgique, la Hollande et l'Allemagne du Nord jusqu'aux frontières de Russie.

Dans les temps tertiaires et quaternaires, les oscillations de la région considérée ont été particulièrement sensibles; et l'époque moderne, qui dure depuis 10 à 12.000 ans, les a vu se reproduire, mais avec moins d'intensité.

Ce n'est pas sans un certain étonnement, je l'avoue, que j'ai vu notre honorable président, Adrien de Mortillet, soutenir à l'une de nos séances, après une de mes communications dans laquelle il avait été question du creusement des vallées, que chaque cours d'eau avait creusé sa vallée à sa façon, indépendamment des autres; ce qui tend à enlever toute généralisation aux conclusions tirées de l'étude stratigraphique des dépôts d'alluvions des vallées du Nord de la France et de la Belgique.

Or, s'il est un phénomène dépendant absolument des pulsations de l'écorce terrestre, c'est bien celui du creusement des vallées et lorsque l'on songe que, pendant la fin du tertiaire et durant tout le quaternaire, ces pulsations de grande amplitude territoriale ont été accompagnées de grandes glaciations actuellement bien connues, on en arrive, au contraire, à conclure que toutes les vallées de la région qui est soumise aux oscillations ont dû se creuser ensemble et de manière tout à fait uniforme.

Il est évident que, si la contrée s'élève, en subissant une sorte de bombement, toutes les pentes du sol augmentent. Il en résulte que les eaux prennent une allure plus rapide, conduisant à l'érosion, c'est-à-dire au creusement.

Si, au contraire, la contrée se déprime, toutes les pentes diminuent, les cours des eaux deviennent lents; et, au lieu de creuser, ils déposent. C'est alors que se forment les terrasses.

Dans la région en mouvement, tous les cours d'eau creusent, érodent au même moment, tandis qu'ils sédimentent et préparent leurs terrasses ensemble, à un autre moment; et cela est si vrai que tous les fleuves et rivières du Nord de la France, du Sud de l'Angleterre, de la Belgique et du Nord de l'Allemagne, présentent le même nombre de terrasses, à des altitudes semblables et montrent les mêmes superpositions de dépôts à la même époque; d'où la même disposition des niveaux industriels répartis dans ces dépôts.

Ce qui s'est passé à l'époque quaternaire s'est reproduit, à une échelle plus modeste, pendant l'époque moderne; et comme c'est encore de la même région littorale, allant de la Bretagne aux frontières orientales allemandes, dont il sera question ci-après, une étude détaillée et approfondie d'un point de la région suffira pour faire connaître toutes les grandes lignes de l'histoire de cette région.

Grâce au levé géologique détaillé de la Plaine maritime belge, que j'ai effectué en grande partie au moyen d'un millier de sondages et d'observations diverses, je suis arrivé aux conclusions suivantes :

1° La fin de la période quaternaire a concordé avec un affaissement important, qui a été la cause de la séparation de la Grande-Bretagne d'avec le continent, et de l'invasion de la mer du Nord.

2° A la limite du quaternaire et du moderne, il y a eu un faible soulèvement, insuffisant pour amener la suppression du Pas-de-Calais, mais qui a légèrement surélevé une bonne partie de la région engloutie,

de manière à la transformer en vaste plaine basse, sans pente sensible, où se sont bientôt déversées les eaux douces du continent.

3° Sur cette vaste plaine humide se sont développées d'immenses tourbières, qui, plus tard, se sont transformées en forêts marécageuses.

Cette période des grandes tourbières et de marécages a donc commencé avec l'époque moderne et s'est perpétuée, sans discontinuité, au travers de tous les temps néolithiques, de l'âge de bronze, de l'âge du fer et de la période gallo-romaine, jusqu'à la fin du III^e siècle de notre ère.

4° Pendant le III^e siècle, un mouvement lent d'affaissement du sol a permis à la mer d'envahir peu à peu la plaine marécageuse et le maximum d'envahissement s'établit dans les premières années du IV^e siècle de notre ère.

5° Cet envahissement marin maximum persista jusque vers le commencement du règne de Charlemagne, c'est-à-dire vers l'an 800; pendant cette période, il se déposa, sur la tourbe, une alluvion sablo-argileuse très fine, remplie de coquilles marines *in-situ*. — C'est l'*alluvion marine inférieure*.

6° A partir de l'an 800, un léger soulèvement du sol chassa peu à peu la mer, qui recula sensiblement au-delà du littoral actuel, pendant que certaines grandes dépressions peu profondes, restant en communication avec la mer, se remplissaient d'une argile grise, très pure et plastique, dite *argile inférieure des polders*.

7° Vers l'an 900, tout le territoire envahi au III^e siècle était récupéré et il se produisit une accalmie d'un siècle environ.

8° Vers l'an 1000 s'ouvrit une longue période de tempêtes, concordant avec un nouvel affaissement du sol.

Bientôt les occupants, d'origine germanique, du territoire asséché, menacés par des incursions marines lors des tempêtes, élevèrent des digues; mais le mouvement d'affaissement du sol, venant annihiler ces efforts individuels, le réseau de digues fut complété et amélioré par les comtes de Flandre.

Cependant, le sol s'affaissait toujours pendant que les tempêtes faisaient rage; et, en 1170, au cours d'une terrible tempête, les digues péniblement élevées ne purent résister à l'assaut des vagues.

Elles cédèrent en de nombreux points, notamment sur la partie N.-E. du littoral belge, tout le long de la côte hollandaise et sur celle du Hanovre, où elles pénétrèrent dans les terres sous forme de canaux d'érosion ou criques, puis inondèrent de vastes territoires. C'est de cette époque calamiteuse que date la formation du Zuyderzée et le détachement des îles de la Frise.

Pendant cette invasion marine, il se déposa, sur le territoire envahi, un sable meuble, parfois très coquillier, que j'ai appelé *Alluvion marine supérieure*.

9° Cet état de choses dura environ 150 ans, au bout desquels les chenaux s'étant ensablés, les eaux se retirèrent progressivement, repoussées énergiquement par des travaux de digues mieux conduits et plus importants.

C'est à partir de ce moment que date également la formation de la ligne des *dunes* qui longe le littoral.

10° Depuis le XIII^e siècle, les choses sont restées à peu près dans le même état et probablement l'alluvion marine supérieure eut été le dernier dépôt géologique de la Plaine maritime, si, depuis le milieu du XIV^e siècle, ce territoire n'avait été le théâtre de guerres continuelles, avec siège de places fortes, etc.

Or, pour les besoins de la défense, les digues et les dunes furent percées pour provoquer la formation de vastes zones d'inondations, dans lesquelles les eaux de la mer se mêlèrent aux eaux douces évacuées par les wattringues et, de cette submersion nouvelle, résulta le dépôt d'une argile grise, compacte, qui a recouvert en beaucoup de

points l'alluvion marine supérieure et qui a reçu le nom d'*Argile supérieure des Polders*.

11^o Ce n'est guère qu'à partir du XVIII^e siècle qu'une tranquillité relative s'établit sur la région si troublée; et on pourrait actuellement compter sur une stabilité très désirable, si des indices qui, de jour en jour s'aggravent, ne venaient indiquer clairement qu'une nouvelle invasion marine se prépare, laquelle, si elle persiste, replacera le littoral des Pays-Bas dans une situation aussi critique et aussi dangereuse que celle qui s'est produite en 1170.

L'avenir nous dira si une nouvelle période de désastres se prépare pour notre littoral!

* *

Telle est l'histoire de la Plaine maritime pendant l'époque moderne; ce territoire a subi naturellement les vicissitudes de toute la vaste région soumise aux mêmes influences et le détail des phénomènes ayant pu être étudié en un point déterminé, les conclusions de cette étude peuvent, par conséquent, s'appliquer à tous les points de la région influencée.

La Bretagne est de celles-là; aussi, grâce aux études faites en Belgique, pouvons-nous établir de la manière suivante les grandes lignes de l'histoire de cette région française, depuis la fin de l'époque quaternaire :

1^o A la fin du Quaternaire, un important affaissement du sol fait se former la Manche et le Pas-de-Calais, qui remplacent l'ancien fleuve prenant sa source sur le versant Ouest de la crête de l'Artois et se jetaient dans l'Océan. En même temps, une large zone littorale est envahie par la mer.

2^o A la limite du quaternaire et du moderne, un léger soulèvement se produit qui émerge un peu la partie précédemment envahie et sur cette côte basse s'établissent des marécages, des tourbières et des forêts.

De nombreux travaux mentionnent en effet la découverte de restes de forêts sous-marines, en de nombreux points du littoral breton et normand.

3^o Ce régime de tourbières avec forêts se perpétue depuis le commencement de l'époque moderne, au travers du Néolithique, de l'âge du bronze, du fer et de l'époque gallo-romaine jusqu'à la fin du III^e siècle de notre ère.

Donc, pendant cette longue période qui a duré une dizaine de mille ans, la côte actuelle était bordée d'une région basse, marécageuse, et tout le pays, Morbihan compris, était entièrement continental, c'est-à-dire que la Mer du Morbihan n'existait pas!

C'était simplement un territoire ondulé avec cours d'eau coulant dans les dépressions et allant se déverser sur la zone marécageuse littorale.

Cette Bretagne est celle qu'ont vue les Néolithiques de la fin du Robenhausien, qui sont venus l'occuper pour y élever les Monuments mégalithiques et transformer cette région en une sorte de sanctuaire couvert de sépultures. L'âge du bronze et du fer, puis la période gallo-romaine se sont écoulés, amenant leurs civilisations successives dans ce milieu sans changement.

4^o Mais, vers la fin du III^e siècle, un mouvement d'affaissement du sol s'est produit, qui a permis à la mer non seulement de récupérer le territoire bas le long du littoral, mais de pénétrer dans les terres en envahissant les dépressions où coulaient les cours d'eau, et former la Mer du Morbihan, en même temps qu'elle respectait à peine la faible crête qui constitue actuellement la presqu'île de Quiberon.

Avons-nous, en Bretagne comme en Belgique, des preuves absolues de cet affaissement ?

Oui, car ce matin nous avons vu, du bateau qui nous transportait, un Cromlech (*Fig. 3*) élevé sur un sol décliné et dont une moitié est actuellement submergée sous les flots ; il en est, paraît-il, de même d'une partie des alignements du Ménec, qui vont se perdre dans l'eau.

Voilà donc une preuve montrant que l'affaissement est nettement postérieur à la période mégalithique.

Mais la géologie nous dit que le mouvement date de la fin de la période gallo-romaine.

Cela peut-il se prouver en Bretagne ?

Oui, d'après ce que nous disait M. le Dr Marcel Baudouin, notre zélé Secrétaire général, car, dans le courant de cette journée, il doit nous montrer à Locmariaquer des substructions romaines, actuellement recouvertes par la marée haute.

On voit donc combien les enseignements de la Géologie sont précieux pour la Préhistoire, car voilà, grâce à elle, des points d'une très grande importance établis.

Nous savons donc maintenant, à n'en pas douter, que pendant la période mégalithique la région que nous parcourons en bateau était entièrement continentale, que les dolmens de Gavrinis et les monuments de l'île des Moines ont été élevés sur des collines que séparaient de simples rivières ; nous savons qu'aux époques suivantes du métal, la même configuration s'est continuée, et qu'elle s'est perpétuée jusqu'à la fin du III^e siècle, époque à laquelle s'est formée la configuration actuelle par l'émiettement des côtes et par la transformation des collines du Morbihan en autant d'îles séparées par des bras de mer.

Ces modifications si importantes se sont donc produites au moment où les hordes barbares des Francs ont commencé leurs incursions en territoire gallo-romain, préparant ainsi la retraite de ceux-ci, et, plus tard, la fondation de l'empire éphémère de Charlemagne.

Voilà les utiles renseignements que peut fournir la Géologie à la connaissance, non pas seulement de la Préhistoire, mais de la véritable Histoire elle-même.

* * *

Vers 2 h. 1/4, nous retrouvons notre bateau, qui nous fait gagner rapidement Locmariaquer, où nous arrivons vers 3 heures. — Sur le quai nous attendent M. d'Ault du Mesnil, l'aimable Président de la Sous-

commission des Monuments mégalithiques de France, en service à Carnac, et M. Le Rouzic, attaché au Musée Miln à Carnac, breton de la bonne école, fouilleur heureux, et préhistorien enthousiaste.

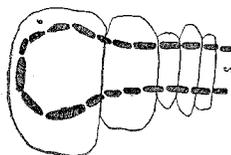


Fig. 10. — Plan du Dolmen du Mané-Lud (Locmariaquer).

Nous traversons le village pour nous rendre au *Mané-Lud*, dolmen fouillé en 1863-64 par René Galle (*Fig. 10*). Il présente une chambre arrondie à ouverture tournée vers le sud (1) ; quelques supports présentent des gravures.

MM. d'Ault du Mesnil et de Mortillet, qui vont servir de guides pour nos visites aux monuments de Locmariaquer, donnent de nombreuses explications aux Congressistes.

(1) Voir *Musée préhistorique*, 1^{re} éd. 1881, pl. LVIII. *fig. 564*.

Nous revenons sur nos pas, mais en contournant le village pour aller voir deux des plus célèbres monuments mégalithiques de toute la Bretagne et de France; le *Grand menhir*; et le *Dolmen* dit *la Table des Marchands* (Fig. 11 et 12).



Fig. 11. — Les Membres du Congrès de Vannes, devant le *Grand Menhir*, de Locmariaquer. — [Cliché Marcel Baudouin].

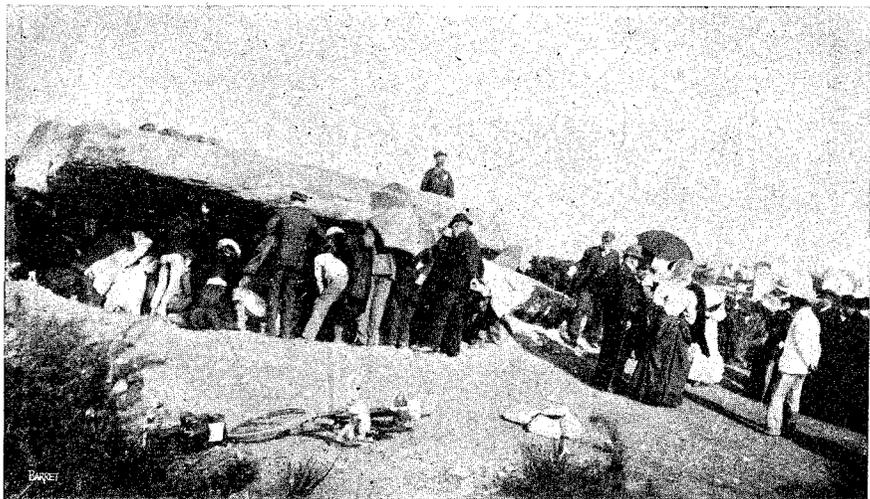


Fig. 12. — Les Membres du Congrès de Vannes, devant la *Table des Marchands*. — [Cliché Marcel Baudouin].

Le grand menhir (*Men-er-Groach*, pierre de la Fée, ou la grande pierre) (1), actuellement brisé en 4 morceaux, couchés à terre, mesure 20m50, d'après le relevé du général Creuly (9,40 + 5 + 3,20 + 2,90). On

(1) Voir *L'Homme*, année 1885, page 195, fig. 33 et page 199, fig. 35-36.

a dît qu'un rapport de 1659, conservé chez M. de Limur à Vannes, donne lieu de croire qu'il était encore debout à cette époque ; mais cela semble inexact. On prétend, — mais sans preuves scientifiques —, qu'il aurait été *brisé* et renversé par la foudre en 1722. D'après un dessin daté de 1727, conservé dans la bibliothèque publique de Rennes, dans les mémoires du Président de Robien, le menhir est représenté, *à terre*, brisé en quatre morceaux, tel que nous le voyons maintenant (1). Ce monument, d'après les calculs très serrés de Daniel Beaupré, agent-voyer à Auray, peserait plus de 347 tonnes (Fig. 9).

La *Table des Marchands* ou de *César* (Fig. 10) est un beau dolmen, qui présente diverses sculptures ; un des piliers porte un débris de sculpture, représentant un quadrupède. Sur la face inférieure de la table de recouvrement est gravée une hache de grande dimension ; enfin le support du fond de la chambre présente un grand écusson gravé (2).

Ces deux monuments, ainsi que ceux dont nous allons parler maintenant, ont été achetés par la Sous-commission des Monuments mégalithiques et sont propriétés de l'Etat.

A Kerpenhir, nous visitons le *Mané-er-Hroeck* ou *Butte de César*, petite chambre funéraire, recouverte d'un galgal en pierrailles de grande dimension (Fig. 13). Ce monument, qui mesure 100 mètres de long sur 60 de large et 10 de haut, a été fouillé en 1863 par René Galles et Lefé-



Fig. 13. — Coup du Tumulus galgal du Mané-er-Hroek (Locmariaquer), à chambre dolménique [Cliché Musée préhistorique].

vre ; le résultat de la fouille fut magnifique : 101 haches polies en jadéite, protogine, diorite, chloromélanite, et surtout en fibrolithe, un bel anneau en jadéite, un collier et des pendeloques en callaïs [Voir Musée archéologique de Vannes, salle I, vitrine B et B', les objets à étiquettes blanches]. La chambre de dimensions restreintes présente une dalle curieusement gravée. Au pied du tumulus se trouvent deux menhirs indicateurs couchés, qu'il est indispensable de redresser au plus tôt.

Non loin du Mané-er-Hroeck, se trouve le *Mané-Rutual*, belle allée couverte, présentant également des sculptures ; une des tables, cassée en deux, mesure 12 mètres de long ; au voisinage un autre menhir tombé, à redresser d'urgence.

Enfin, dans une autre partie de la presqu'île, à Kereré, nous avons vu les *Pierres plates*, longue allée couverte de 26 mètres de long ; la galerie est coudée et présente de nombreux écussons, gravés sur les parois.

(1) Voir *L'Homme*, année 1885, p. 195, fig. 34.

(2) Voir *Musée préhistorique*, 1^{re} éd. 1881, pl. LIX, fig. 572.

Nous revenons au village vers 5 h. 1/2. Nous reprenons notre bateau qui remonte alors la rivière d'Auray. — Le paysage est des plus pittoresques. En route, sur notre gauche en remontant, nous voyons les débris d'un *Aqueduc* romain, que nous signalent nos savants et aimables collègues de la *Société polymathique*, MM. Ducourtioux, Lallement, et Léguillon.

Vers 7 heures, nous débarquons à Auray, où un excellent diner nous attend à l'Hôtel du Pavillon. Nous y faisons honneur, en nous remémorant les remarquables choses vues dans la journée et en pensant à l'excursion du lendemain.

M. le Président, A. de MORTILLET remercie au dessert les Membres du Comité local, et les organisateurs du Congrès et des excursions, MM. Marcel Baudouin et L. Giraux.

Liste des Congressistes ayant suivi l'excursion.

MM. Oscar Schmidt, Schmit (de Chalons), Pistat, Letailleur, M^{me} Letailleur, MM. le Dr M. Baudouin, Daguillon, Dramard, Fouju, Tabariès de Grandsaignes, Chapelet, R. de Ricard, M^{me} de Ricard, M. le Dr Cuisnier, M^{lle} Cuisnier, MM. l'abbé Colas, Feuvrier, Carnis, M^{me} Carnis, MM. Henriot, Brochet, Finot, Valdemar Schmidt, R. Langlassé, Langlassé fils, Ch. Schleicher, H. Marot, Rochet, I. Pranshnikoff, le Dr Orhillard, Chotard, Luquet, L. Berthoud, Rouge, Rutot, le Dr Atgier, le Dr Knut Stjerna, Costa de Beauregard, Angérad, Oscar Montélius, Mollandin, le Dr Naudin, G. Caillard, A. Caillard, Ch. Caillard, Foucault, Fiévez, le Dr Hans Virchow, M^{me} Virchow, M. le Dr Gilbert, MM. Sageret, de Grandmaison, de Beaumont, J. Joubert, L. Giraux, M^{me} L. Giraux, M. Ad. de Mortillet, Loppé, Jousset de Bellesme, le Dr Polo, G. Ramond, Delage, M^{me} Delage, M^{lle} Delage, M. Lallement, Léguillon, Ducourtioux, Graud, M^{me} Graud, M^{lle} Graud, MM. Hue, Dickins, le Dr Jarnouen de Villartray, Bardié, L. Bourcier, le Dr Guébbard, Wuhrer, M^{me} Wuhrer; M^{lle} Wuhrer, M. Leroux, M^{me} Leroux, M^{me} Trova, MM. le Dr Ballet, le Général Audéout, Morio, Fourdrignier, Renault, Ad. de Villemereuil, M^{lles} J. Faure, E. Faure, MM. Pény-Hirmenech, Boyer, Guérin, Bouton, le Dr Leprince, l'abbé Goulard, l'abbé Chastaing, Reginald Smith, Lavergne, le Dr Epéry. — Six excursionnistes non congressistes (1).

Au total : 106 personnes.

(1) Ces six personnes ont été amenés par M. le Président du Comité local

Excursion à Quiberon, Plouharnel et Erdeven.

Samedi 25 Août 1906.

Programme détaillé.

Rendez-vous à la **Gare d'AURAY** à 8 h. 15 du matin, où l'on prendra à 8 h. 30 le train pour Saint-Pierre-Quiberon. — Arrivée à 9 h. 16.

SAINT-PIERRE-QUIBERON. — Alignements de Saint-Pierre.

Dolmen de Roch-enn-Aud.

Ensuite, on rejoindra la gare de Saint-Pierre, où l'on prendra à 10 h. 57 le train pour Quiberon.

QUIBERON. — Arrivée à 11 h. 05. — Déjeuner. — Départ de Quiberon par le train de 1 heure pour Plouharnel-Carnac, où les voitures nous attendront. — Arrivée à Plouharnel-Carnac à 1 h. 28.

ERDEVEN. — Alignements de Kerzero.

Menhir de Lann-Menhir.

Dolmen de Mané-Grah.

PLOUHARNEL. — Dolmens de Rondossec.

Dolmen de Crucuno;

Enceinte carrée de Parc Vinglass.

Alignements du Vieux-Moulin.

Dolmen de Runesto.

Dolmen de Keriaval.

Dolmen de Mané-Kerioned.

Dolmen de Klud-er-Yer.

AURAY. — Retour en voitures. — Dîner et coucher.

Prix de l'Excursion : 16 Francs. — Ce prix comprend : le petit déjeuner à Auray, le trajet en chemin de fer en 2^e classe à Quiberon et de Quiberon à Plouharnel-Carnac, le déjeuner à Quiberon, les voitures, le dîner et le coucher à Auray, et les pourboires.

Récit détaillé de l'Excursion.

Vers 8 heures du matin les membres du Congrès, prenant part à l'excursion, commencent à se réunir à la gare d'Auray ; à 8 h. 1/2, tout le monde est présent, et nous prenons place dans les compartiments réservés que le chef de gare d'Auray nous a fait préparer dans le train de 8 h. 30. Nous quittons bientôt Auray ; et, sous une pluie fine, qui heureusement ne va pas durer et cessera vers midi, nous arrivons à la station de Saint-Pierre-Quiberon, vers 9 h. 1/4 (*Fig. 14*).

Nous descendons du train pour nous rendre aux *Alignements de Saint-Pierre* ; traversant le village, nous allons, sous la conduite de gens du pays, visiter ces vestiges. Il y a cinq rangées, composées en tout de 24 menhirs, en direction Est-sud-est, dont l'extrémité va se perdre dans

la mer. A 100 mètres, et au sud-est de la tête de ces alignements se trouvent, comme d'ordinaire, les restes d'un demi-cromlech, composé de 25 menhirs, ruiné, mais en grande partie récemment restauré.

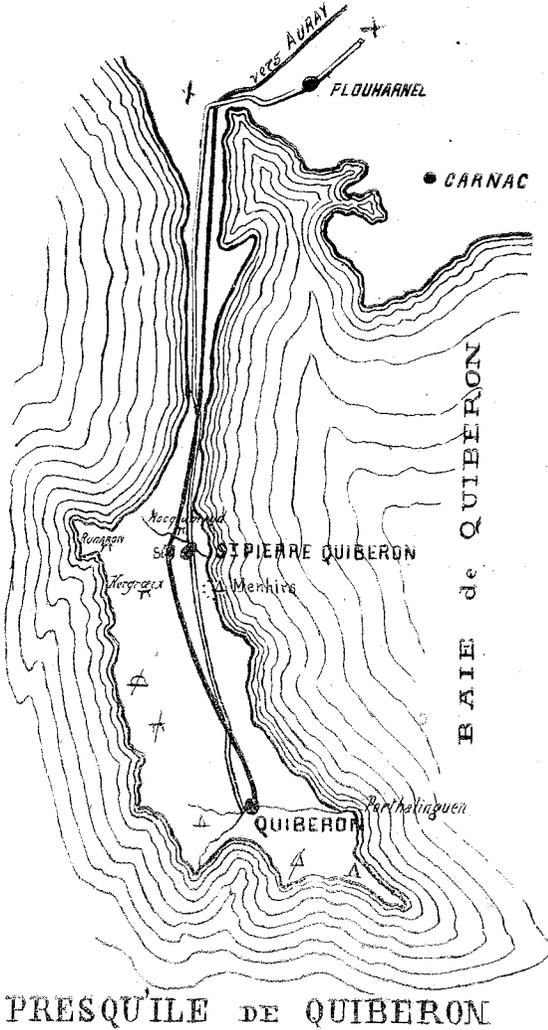


Fig. 14. — Presqu'île de Quiberon. — Excursion du Congrès préhistorique du 25 Août 1906.

Nous revenons vers le village de Saint-Pierre, pour visiter, dans le village même, le *Dolmen de Roch-enn-Aud*. La couverture de ce monument montre un commencement de construction en *encorbellement*.

M. A. de Mortillet prend la parole pour remercier un de nos aimables aides, qui se trouve être le gendre de M. Rosenzweig, le distingué

auteur du *Dictionnaire topographique du Département du Morbihan*, publié en 1870, et du *Répertoire archéologique du Morbihan*, publié en 1863.

Nous revenons à la gare prendre le train de 10 h. 57, qui nous conduit à Quiberon à 11 heures du matin. Tous les excursionnistes se rendent avec empressement à l'Hôtel des Etrangers, où un excellent déjeuner nous attend.

A la fin du repas, arrive le distingué et savant doyen des Préhistoriens bretons, M. le Dr de Closmadeuc, et à qui M. A. de Mortillet souhaite chaleureusement la bienvenue.

Le temps nous pressant, nous pouvons à peine jeter un coup d'œil sur le bourg et la plage de Quiberon ; nous retournons en hâte à la gare prendre le train de 1 heure, qui nous ramène à 1 h. 1/2 à la gare de *Plouharnel-Carnac*, où nous trouvons, nous attendant pour nous conduire, MM. d'Ault du Mesnil et Z. Le Rouzic, et les voitures de grand tourisme arrivées d'Auray.

Le temps est complètement levé et promet d'être beau. Nous montons dans les voitures, alignées devant la gare. — Tout le monde se case à sa convenance ; et nous roulons bientôt vers Erdeven, où nous allons voir les *Alignements de Kerzhero*.

Ces alignements se composent de 1.129 menhirs, repartis en 10 lignes, dont la direction est, à l'origine, Est-nord-est jusqu'à *Mané Bras*, où se trouvent les restes d'un *Cromlech* de forme carrée. Certains des menhirs de ces alignements dépassent 10 mètres de hauteur, et l'un d'eux, placé dans un groupe, se trouvant à l'ouest de la route de grande communication n° 20, porte 14 *cupules*. Il est très intéressant.

Nous revenons sur nos pas pour visiter le *Dolmen du Mané-Groh*, curieuse galerie avec 4 cabinets latéraux ; nous revenons ensuite sur le territoire de la commune de Plouharnel.

Nous nous arrêtons pour gagner le *Dolmen de Crucuno*, dans le petit hameau du même nom. Ce dolmen est un des plus pittoresques qui existent et a souvent été reproduit. Il est rectangulaire, avec ouverture Sud-sud-est (1) (*Fig. 15*).

On traverse le hameau pour aller, un peu plus loin, visiter l'*Enceinte carrée de Parc-Vinglass*, composée de 22 pierres, enceinte extrêmement curieuse, et de signification réelle encore inconnue.

Nous revenons sur nos pas pour regagner nos voitures, et nous retournons vers la ligne du chemin de fer. Chemin faisant, tout près de la voie, nous voyons les *Alignements du Vieux Moulin*, composés de deux groupes de menhirs, 1 de 6 et l'autre de 3 ; ce ne sont que les restes d'un *Cromlech* (Marcel Baudouin).

Nous traversons la voie pour prendre la route menant à Plouharnel. Nous visitons en passant le *Tumulus de Rondossec* (2), renfermant trois dolmens, dont un à cabinet latéral (*Fig. 16*).

(1) *Musée préhistorique*. 1^{re} éd., 1881, pl. LVI, fig. 543, et pl. LVIII, fig. 561.

(2) *Musée préhistorique*, 1^{re} éd. 1881, pl. LVIII, fig. 569.

Enfin nous prenons la route de Plouharnel à Auray ; et, tout le long de la route, les monuments mégalithiques se succèdent sans interruption, aux alentours de Plouharnel.

Le *Dolmen de Runesto*, à grande chambre recouverte par une seule table.

Le *Tumulus de Mané-Kérioned*, recouvrant trois dolmens, dont celui du milieu, à direction perpendiculaire à celle des deux autres, n'a pas de galerie d'accès ; le plus grand des trois présente quatre supports gravés.

En face de ce tumulus, de l'autre côté de la route, est *Mané Keriaval*, allée couverte à trois cabinets latéraux, subsistant ; probablement il y en avait primitivement quatre, deux de chaque côté (1) (Fig. 17).

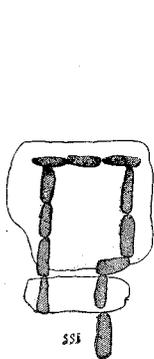


Fig. 15. — Dolmen de Crucuno (Plouharnel).

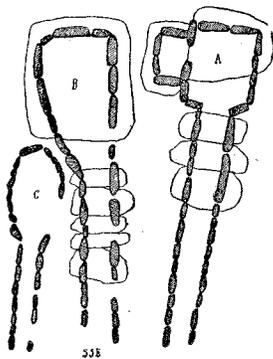


Fig. 16. — Les Dolmens de Rondosse (Plouharnel).



Fig. 17. — Allée couverte du Mané-Keriaval (Plouharnel).

Tous les monuments dont nous avons parlé appartiennent à l'Etat (*Sous-Commission des Monuments Mégalithiques*).

On trouvera sur eux d'intéressants détails dans la brochure de Z. Le Rouzic (*Monuments mégalithiques de Carnac et de Locmariaquer*, 8°, Musée Miln, Carnac).

Nous revenons gaiement en voiture à Auray ; et nous nous retrouvons tous pour dîner à l'Hôtel du Pavillon.

A la fin du dîner, M. le Pr W. SCHMIDT (de Copenhague) se lève, et, au nom de nos collègues étrangers, présents aux excursions, remercie le Congrès, et vivement M. L. Giroux, trésorier du Comité, pour la marche parfaite et le grand intérêt des excursions, qu'il a organisées. Un double banc, bien nourri, approuve ces déclarations. — M. le Pr O. MONTÉLIUS, M. RUTOR prennent la parole. — M. Ad. de MORTILLET remercie tous nos collègues étrangers de leur venue, au nom du Comité du Congrès.

(1) *Musée préhistorique*, 1^o éd., pl. LVIII, fig. 567.

Liste des Congressistes ayant participé à l'excursion.

MM. Oscar Schmidt, Schmitt (de Chalons), Pistat, Letailleur, M^{me} Letailleur, MM. le Dr Marcel Baudouin, Daguillon, Dramard, Fouju, R. Langlassé, Langlassé fils, Tabariès de Grandsaignes, R. de Ricard, M^{me} de Ricard, M. le Dr Cuisnier, M^{lle} Cuisnier, MM. l'abbé Colas, Feuvrier, Carnis, M^{me} Carnis, MM. Henriot, Brochet, Finot, Valdemar Schmidt, Ch. Schleicher, H. Marot, J. Pranishnikoff, le Dr Orhillard, Chotard, Luquet, L. Berthoud, Rutot, le Dr Atgier, le Dr Knut Stjerna, Costa de Beauregard, Augérard, Oscar Montélius, Mallamain, le Dr Naudin, G. Caillard, A. Caillard, Ch. Caillard, Foucault, Fiévez, le Dr Hans Virchow, M^{me} Virchow, MM. le Dr Gilbert, de Grandmaison, de Beaumont, J. Joubert, L. Giraux, M^{me} L. Giraux, MM. Ad. de Mortillet, Loppé, G. Ramond, Delage, M^{me} Delage, M^{lle} Delage, MM. Hue, Dickins, le Dr Jarnouen de Villartray, Bardié, L. Bourcier, le Dr Guébhard, Wuhrer, M^{me} Wuhrer, M^{lle} Wuhrer, M^{me} Crova, MM. le Dr Ballet, le Général Audéout, Renault, M^{lles} J. Faure, E. Faure, MM. Pény-Hirmenech, Boyer, Guérin Bouton, le Dr Leprince, Reginal Smith, Lavergne, le Dr Epery, Chapelet.

Au total : 81 personnes.

C

Excursion à Carnac.

Dimanche 26 Août 1906.

Programme détaillé.

AURAY. — Rendez-vous à l'Hôtel du Pavillon, à 7 h. 30 du matin. —

Départ en voitures à 7 h. 45 précises.

Route d'AURAY à CARNAC.

Dolmen de Roch-Feutet ;
Dolmen de la Madeleine ;
Le Moustoir : Tumulus avec Menhir ;
Nignol : Tumulus à incinération.

CARNAC. — Déjeuner.

Visite du Musée Miln ;
Tumulus du Mont-Saint-Michel ;
Demi dolmen de Crux-Moquen ;
Alignements et Cromlech du Menec ;
Dolmen de Kermario ;
Alignements de Kermario ;

Cromlech rectangulaire et Menhir du Manio ;
Alignements de Kerlescan ;
Dolmen de Kerlescan ;
Alignements du Petit-Menec ;
Dolmen de Kercado.

Retour en voiture à Auray. — Dîner.

Prix de l'Excursion : 12 Francs. — Ce prix comprend : le petit déjeuner à Auray, le déjeuner à Carnac, l'entrée au Musée Miln, les voitures, le dîner à Auray et les pourboires.

Après le dîner à Auray, Dislocation du Congrès.

Les personnes, qui désiraient partir, le soir même, avait un train passant à Auray à 7 h. 55 du soir pour la direction Vannes, Nantes et Paris.

Les personnes qui couchaient à Auray devaient en aviser l'hôtel le matin, avant le départ de l'excursion ; le coucher à Auray, le dimanche soir, n'était pas compris dans le prix de l'excursion.

Récit détaillé de l'excursion.

Tous les Congressistes prenant part à l'excursion sont réunis à 7 h. 1/2 du matin, devant l'Hôtel du Pavillon, à Auray, où les attendent les grandes voitures de tourisme, qui doivent nous transporter à Carnac. Le temps est magnifique, et un chaud soleil embellit la dernière journée du Congrès de Vannes. Nous prenons la route d'Auray à Carnac (Fig. 19).

A mi-chemin environ, nous nous arrêtons ; tout le monde descend de voiture. Nous sommes devant le *Tumulus du Moustoir-Carnac*. M. Z. Le Rouzic (de Carnac), nous y attend et nous fait visiter ce remarquable



Fig. 18. — Coupe du Tumulus de Moustoir-Carnac, avec Menhir indicateur.

monument, il donne diverses explications, que complète M. A. de Mortillet.

Le *Moustoir-Carnac* est un tumulus avec *menhir*, de forme allongée (Fig. 18) ; il est composé d'un galgal central, recouvert d'une couche irrégulière de vase, d'origine marine, elle-même surmontée d'un mince revêtement de *pierrailles*. A l'ouest, au milieu d'une couche d'argile de mer, se trouve un *dolmen* vrac, sans allée ; au centre on a découvert un vase et des traces de foyer, et à l'est deux *cellules* en pierre. Ce tumulus a été fouillé vers 1865 par A. Maître (Voir *Mus. préh.*, 1^e éd., pl. IX, fig. 576). — Ce tumulus, allongé en long barrow, est sans doute d'époques différentes, d'après M. le Dr Baudouin.

Nous remontons en voiture, et nous arrivons bientôt aux premières maisons de Carnac. Nous descendons devant le *Musée J. Miln*, que nous visitons avec intérêt, et où nous retrouvons M. le Dr G. de Closmadeuc, venu de Quiberon, et M. d'Auit du Mesnil.

Ce Musée a été fondé, en 1882, par le don des collections de J. Miln; cet heureux fouilleur écossais, devenu breton de cœur. Il est installé dans un bâtiment construit spécialement, grâce à M. R. Miln, père du donateur des collections. Il est parfaitement aménagé, et renferme de beaux objets préhistoriques, armes, outils, poteries, colliers, etc., provenant des fouilles des monuments de la région de Carnac et de celle de Locmariaquer. — A remarquer, un curieux cercueil en pierre, ou *Stone-Cist*, complet, avec le squelette qu'il renfermait, provenant de l'île de Thinic, au large de la presqu'île de Quiberon.

Le Musée renferme les objets gallo-romains trouvés dans les fouilles de la villa romaine des Bossenno, en Carnac, et des objets provenant de la fouille de fours à poteries du moyen-âge, trouvés dans la région. Il a été très enrichi par les fouilles incessantes de M. Z. Le Rouzic.

Le Musée renferme également des objets d'histoire naturelle, des curiosités, et des objets d'ethnographie. Il est sous la direction scientifique de la *Société polymathique du Morbihan*. Son conservateur est M. Sageret; l'attaché au musée est M. Z. Le Rouzic. Il en a été publié un *Catalogue* en 1894 (Vannes, Le Beau, in-12°, de 51 pp).

En sortant du musée, nous visitons la curieuse ville de Carnac, et surtout son église, intéressante à cause de son plafond en bois et de son ornementation (Légendes et coutumes de Saint Cornély).

Puis, nous nous rendons à l'Hôtel de la Marine, où nous attend un excellent déjeuner.

A la fin du repas, M. AD. DE MORTILLET remercie le *Comité local* et les organisateurs du Congrès.

M. LE D^r DE CLOSMADÉUC prononce un discours très applaudi, dont voici le texte.

Mesdames, Messieurs,

Je remercie notre Président, A. de Mortillet, de m'avoir fait violence, hier, à Quiberon, d'une façon si gracieuse; ce qui me vaut l'honneur d'être au milieu de vous aujourd'hui.

A vous, Messieurs du *Congrès Préhistorique*, tous mes regrets de n'avoir pu vous accompagner dans votre excursion sur notre beau Golfe du Morbihan. — C'eût été un plaisir pour moi de pénétrer avec vous dans l'intérieur du monument de Gavrinis, et de vous en montrer les détails, particulièrement les curieuses sculptures lapidaires, qui couvrent ses parois!

Aujourd'hui, je me trouve, en votre compagnie, en plein pays des dolmens et des menhirs, à quelques pas de ces prodigieux alignements du Menec, de Kermario et de Kerlescan.

A l'encontre des dolmens tumulaires, qui sont incontestablement des tombeaux, les Menhirs, qu'ils soient isolés ou groupés, n'ont pas encore dit leur secret. Si mon excellent ami, D'Ault du Mesnil, le connaît un jour, ce secret, nous espérons bien qu'il s'empressera de nous le dévoiler.

Mon cher Président, vous avez, en termes éloquents et chaleureux, fait l'éloge de la *Société Polymathique du Morbihan*. Vous avez dit et bien dit les services qu'elle a rendus à l'Archeologie mégalithique par ses travaux. Je vous en remercie, en son nom. Touchée de vos encouragements, elle poursuivra son œuvre. Nous continuerons à obser-

ver, à mesurer, à photographier, à faire des estampages et des moulages, affranchis de tout esprit de système exclusif, sobres d'hypothèses, sévères pour les inventeurs de découvertes sensationnelles, ne nous aventurant qu'avec prudence dans les sentiers où fleurissent les préjugés et les légendes. Nous n'accepterons comme vérité que ce qui nous est historiquement ou scientifiquement démontré, laissant s'il le faut, à nos successeurs, la tâche de conclure, grâce à la découverte de faits nouveaux.

Ce n'est pas sans émotion que je me retrouve ici, dans cette salle à manger de Carnac, où tant de savants du monde entier se sont assis tour à tour. Mes souvenirs du temps passé se présentent en foule. Je songe aux grandes fouilles de *Lumiac*, du *Mont-Saint-Michel*, et du *Maner-Hoech*, qui nous ont livré les magnifiques mobiliers funéraires, que vous avez admirés au Musée de Vannes.

Je me revois, à cette même table, à côté d'Henri Martin, du Chatellier père, Alexandre Bertrand, René Galle, G. de Mortillet, Salmon, James Miln, Letourneau, l'Amiral Trembette, et d'autres encore; tous disparus, qui ont aimé la Bretagne, et étudié ses antiquités nationales. Ils ont fait avancer la Science; rendons hommage à leur mémoire!

Mon cher Président, mes honorés Collègues en archéologie, je lève mon verre; buvons ensemble à la prospérité et à la longue vie de la *Société Préhistorique de France*, dont vous êtes les dignes représentants.

M. d'AULT DU MESNIL remercie, à son tour, les Congressistes en quelques mots très heureux.

Après le déjeuner, nous gagnons à pied le *Tumulus du Mont-Saint-Michel* (Fig. 20). C'est un tumulus avec galgal inférieur, recouvert d'une

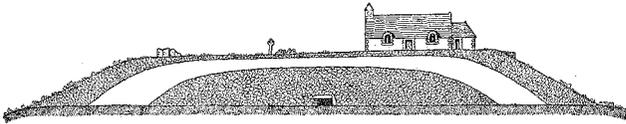


Fig. 20. — Tumulus du Mont-Saint-Michel en Carnac. — Chapelle Saint-Michel et Calvaire.

chape épaisse de vase marine, le tout étant revêtu d'une couche de pierres. Il contient au centre une chambre en dalles et maçonnerie sèche.

Ce tumulus mesure 115 mètres de long, 58 de large, et 90 de hauteur. C'est le plus grand de toute la Bretagne. Sur ce tumulus, se trouve une chapelle dédiée à Saint-Michel et les Romains y avaient élevé un temple.

Il fut d'abord fouillé en 1862 par MM. René Galle et le Dr de Closmadeuc, aux frais de la *Société polymathique*; ils y ont trouvé un riche mobilier funéraire (haches en jadéite, diorite, chloromélanite et un beau collier en callaïs), qui figure aujourd'hui dans le Musée archéologique de la *Société polymathique* (1^{re} salle, vitrine A, objets à étiquettes vertes).

Récemment, il a été étudié de nouveau par M. d'Ault du Mesnil, président de la Sous commission des Monuments mégalithiques aidé de Z. Le Rouzic, avec l'aide financière de M. l'ingénieur Keller (de Nancy). Ces messieurs ont fait très aimablement les honneurs de leurs découvertes aux membres du Congrès. De nombreuses galeries maçonnées, pratiquées avec habileté dans les flanc du monument, permettent de voir les nombreuses petites cellules en pierre, récemment découvertes (Voir *Mus. Préh.*, 1^{re} éd., pl. LIX, fig. 575). Cette restauration est parfaite.

Non loin du tumulus, se trouve le dolmen christianisé de *Cruix-Moquen*; à peu de distance du Mont-Saint-Michel, nous avons également visité le *Dolmen de Kercado*; encore recouvert de son galgal, il se compose d'un long couloir, aboutissant à une chambre de forme carrée. Les constructeurs du monument ont augmenté la hauteur de cette chambre, en entassant sur les supports qui en garnissent le pourtour, des *pierres sèches*, qui supportent la dalle de recouvrement. Cette dernière et plusieurs supports représentent des gravures.

Nous retrouvons nos voitures, qui nous transportent rapidement jusqu'aux *Alignements du Menec*, le plus important des alignements, qui ont valu à Carnac une renommée universelle (Fig. 21).

Les alignements de Carnac « se dirigent vers l'Est sur une longueur totale de 3.900 mètres et comprennent 2813 menhirs, à partir du village du Menec, jusqu'à Kerlescan ou Menec-Vihan (petit Menec). A la fin de ce groupe, les alignements forment un coude dans la direction du Nord-Est, au 41° de la boussole. On retrouve des traces très apparentes d'ali-

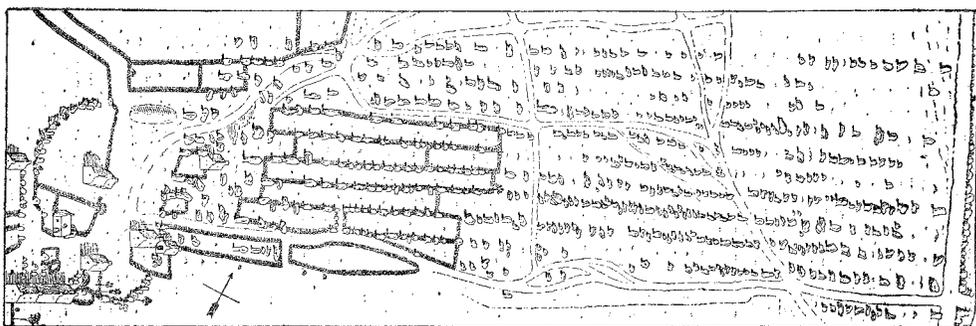


Fig. 21. — Alignement du Menec, de Carnac. — Vue cavalière, d'après Du Cleuziou.

gnements derrière la propriété du lac, aux lieux dits Er-Mareu, Mané-er-Loc, etc. Ces menhirs dont la plupart sont couchés indiquent que les alignements se prolongeaient jusqu'à la rivière de Crach. Il n'en existe aucune trace de l'autre côté de la rivière » (Z. Le Rouzic, *Les monuments mégalithiques de Carnac et de Locmariaquer*, page 14).

Ces alignements se divisent en trois groupes, bien distincts, que nous avons visité l'un après l'autre.

1° *L'Alignement du Menec*, au Nord, et à environ 1 kilomètre du bourg de Carnac. Sa longueur est de 1167 mètres; il est composé de 1099 menhirs, répartis en 11 lignes, en direction Est-Nord-Est. Le menhir le plus élevé a 4 mètres, le plus petit 0m60. Au Sud-ouest de l'alignement se trouve un demi cromlech composé de 79 menhirs (Voir: *Mus. Préh.*, 1^o éd., pl. LX, fig. 576). L'alignement s'interrompt sur une longueur de 340 mètres environ et se continue alors plus loin par:

2° *L'Alignement de Kermario*, qui mesure 1.120 mètres de long sur 101 mètres de largeur. Il comprend 982 menhirs placés en 10 lignes en direction Nord-Est, dont le plus haut mesure 6m42 et le plus petit 0m50.

A la fin de ces alignements, au lieu dit « Le Manio », se trouve un grand *menhir*, de plus de 5 mètres de haut, et n'ayant pas l'orientation des menhirs des alignements. Tout auprès se trouve l'*enceinte du Manio*, en forme de rectangle allongé, entourant un *tumulus*. Enfin, au Sud, de l'alignement se trouve un *dolmen* à galerie, de forme assez irrégulière.

L'alignement s'interrompt sur une longueur d'environ 393 mètres, avant que nous parvenions au dernier alignement.



[Cliché Charles Schleicher].

Fig. 22. — Dames bretonnes sur la route de Carnac à Auray (Dimanche 26 Août 1906).

3° *Alignement de Kerlescan*. Il mesure 880 mètres de long (dont une interruption de 200 mètres de long; les menhirs ayant été probablement détruits pour construire les maisons d'un village voisin) sur 159 mètres de large. Ils se composent de 540 menhirs, sur 13 lignes, se dirigeant vers l'Est. Le menhir le plus haut a 4 mètres, le plus petit 0m80.

Au Sud Ouest de cet alignement se trouve un demi *Cromlech*, formé de 39 menhirs. — Au nord, il y a un long *tumulus*, indiqué par un menhir de 4 mètres à son extrémité Ouest.

Au Nord de l'alignement de Kermario, existe un *tumulus à cromlech*, renfermant une galerie fermée par une dalle percée en son centre d'un *trou circulaire*.

Tous ces monuments sont propriété de l'Etat.

Nous remercions vivement MM. d'Ault du Mesnil et Le Rouzic, qui, après nous avoir montré tous ces monuments, nous quittent pour retourner à Carnac; puis nous remontons en voiture.

C'est dimanche, et au milieu du chemin nous tombons sur des *danseurs*, qui exécutent plusieurs danses fort originales. D'ailleurs, quelques congressistes venaient de voir le même spectacle dans les villages du Menec et de Kerlescan. — Les photographes prennent de nombreux clichés (*Fig. 22*). Après quoi, nous repartons pour Auray.

Le *Dîner d'adieu* a lieu à l'Hôtel du Pavillon.

M. RUTOT y remercie les organisateurs du Congrès, et félicite particulièrement le trésorier, M. L. Giraux, dont l'organisation des excursions a été une véritable merveille. Toute l'assemblée approuve par un ban vigoureux.

Le Congrès vient de finir, par des excursions remarquables, qui ont dignement terminé la deuxième Session du *Congrès préhistorique de France*.

Liste des Congressistes ayant participé à l'excursion.

MM. Oscar Schmidt, Schmitt (de Chalons), Pistat, Letailleur, M^{me} Letailleur, MM. le Dr Marcel Baudouin, Daguillon, Dramard, G. Fouju, R. Langlassé, Langlassé fils, Tabariès de Grandsaignes, R. de Ricard, M^{me} de Ricard, M. le Dr Cuisnier, M^{lle} Cuisnier. MM. l'abbé Colas, Feuvrier, Carnis, M^{me} Carnis, MM. Heuriot, Brochet, Finot, Valdemar Schmidt, Ch. Schleicher, H. Marot, J. Pranishnikoff, le Dr Orhillard, Chotard, Luquet, L. Berthaud, Rutot, le Dr Atgier, le Dr Knut Stjerna, Costa de Beauregard, Augérard, Oscar Montélius, Mollandin, le Dr Naudin, G. Caillard, A. Caillard, Ch. Caillard, Foucault, Fiévez, le Dr Hans Virchow, M^{me} Virchow, MM. le Dr Gilbert, de Grandmaison, de Beaumont, J. Joubert, L. Giraux, M^{me} L. Giraux, MM. Ad. de Mortillet, Loppé, Jousset de Bellesme, G. Ramond, Delage. M^{me} Delage, M^{lle} Delage, MM. Hue, Dickins, le Dr Jarnouen de Villartray, Bardié, L. Bourcier, le Dr Guébbard, Wuhrer, M^{me} Wuhrer, M^{lle} Wuhrer, M^{me} Crova, MM. le Dr Ballet, le Général Audéout, Renault, M^{lles} J. Faure, E. Faure, MM. Péry-Hirmenech, Boyer, Guérin Bouton, le Dr Leprince, Reginald Smith, Lavergne, le Dr Epery.

Au total : 81 personnes.

SOUSCRIPTION MINISTERIELLE

Sur la demande du Bureau du Comité d'organisation du II^e Congrès préhistorique de France, et grâce particulièrement aux démarches de MM. les D^s Baudon, député, Guéhard, Président du III^e Congrès, et Marcel Baudouin, Secrétaire général, M. le Ministre de l'Instruction publique a bien voulu, par un arrêté en date de 1907, honorer la présente publication des travaux de ce Congrès d'une suscription à cinquante exemplaires, en lui accordant une subvention de 1.000 francs.

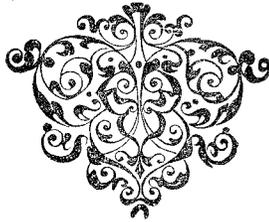


TABLE DES AUTEURS

	PAGES.
Atgier (Dr A.) (de Livry, Seine-et-Oise). — Les mégalithes de Carnac.	489
Atgier (Dr A.) (de Livry, Seine-et-Oise). — Une station d'enceintes de mégalithes.....	611
Atgier (Dr A.) (de Livry, Seine-et-Oise). — [Discussions], 424.	
Ballet (Dr) (de Paris). — [Discussion], 610.	
Baudon (Th.) (de Beauvais). — Le Préhistorique sur la Falaise du Thelle (Oise): Le mont Sainte-Genève.....	67
Baudouin (Dr Marcel) (de Paris). — Discours d'Inauguration.....	47
Baudouin (Dr Marcel) (de Paris). — Les Menhirs de grès de la rive orientale du Marais de Mont (Vendée).....	529
Baudouin (Dr Marcel) et Lacouloumère (G.) (de Château-Thierry). — L'Allée couverte du Grand-Bouillac à Saint-Vincent-sur-Jard (Vendée).	432
Baudouin (Dr Marcel) (de Paris). — [Discussions], 65, 148, 201, 214, 222, 225, 323, 326, 347, 381, 408, 425, 487, 496, 527.	
Chastaing (Abbé) (de Bourniquel, Dordogne). — Observations sur des marteaux, raclours et poinçons de la station du Moustier (Dordogne)..	215
Chastaing (Abbé) (de Bourniquel, Dordogne). — [Discussions], 35, 267.	
Clérambault (Gatien de) (de Tours, Indre-et-Loire). — Les margers et alignements de la Ronde.....	607
Collas (Abbé). — [Discussion], 610.	
Costa de Beaugard (de Sainte-Foy, Seine-Inférieure). — [Discussion], 494.	
Cotte (Ch.) (de Marseille). — Le début de l'âge des métaux dans les Bouches-du-Rhône.....	289
Coutil (Léon) (Les Andelys). — Les monuments mégalithiques de la Normandie.....	355
Coutil (Léon) (Les Andelys). — Exploration et restauration du tumulus de Fontenay-le-Marmion (Calvados).....	427

Dharvent (Isaïe) (de Béthune, Pas-de-Calais). — Une sculpture sur silex de l'époque moustérienne.....	237
Feuvrier (Julien) (de Dôle, Jura). — La station magdalénienne du Trou de la Mère Clochette, à Rochefort (Jura).....	238
Fortes José (Porto, Portugal). — Sculptures sur les mégalithes du Portugal.....	350
Foucault (E.) (de Flers). — [Discussion], 136.	
Fougerat et Martin (Henri) (de Paris). — La Motte Tuffaud, près Chef-Boutonne (Deux-Sèvres).....	276
Fouju (de Paris). — [Discussion], 424.	
Fourdrignier (Edouard) (de Paris). — Poteries dolméniques.....	304
Fourdrignier (Edouard) (de Paris). — [Discussions], 286, 494.	
Goby (Paul) (de Grasse, Alpes-Maritimes). — Description de l'enceinte à gros blocs du Collet de l'Adrech, à Caussols (Alpes-Maritimes).....	149
Goby (Paul) (de Grasse, Alpes-Maritimes). — Sur les Poteries dolméniques de la région de Grasse.....	325
Goby (Paul) (de Grasse, Alpes-Maritimes). — Sur les poteries micacées de la région de Grasse.....	330
Goby (Paul) (de Grasse, Alpes-Maritimes). — Le Préhistorique dans l'arrondissement de Grasse.....	382
Guébard (le Dr A.) (de Saint-Vallier-de-Thiery, Alpes-Maritimes). — Le vrai problème des enceintes préhistoriques.....	157
Guébard (le Dr A.) (de Saint-Vallier-de-Thiery, Alpes-Maritimes). — Deux mots à propos du Castelar du Mont-Bastide.....	160
Guébard (le Dr A.) (de Saint-Vallier-de-Thiery, Alpes-Maritimes). — Première revision des enceintes préhistoriques du département du Var.	163
Guébard (le Dr A.) (de Saint-Vallier-de-Thiery, Alpes-Maritimes). — [Discussion], 214.	
Hubert (Eugène) (de Vannes). — Discours de bienvenue à Larmor (Morbihan).....	627
Hue (Edmond) (de Paris). — Contribution à l'étude des Canidés préhistoriques. Mensurations crâniennes.....	138
Hue (Edmond) (de Paris). — [Discussion], 525.	
Jousset de Bellesme et Savigny (de Nogent-le-Rotrou). — L'atelier préhistorique de la Longère, Communes de Saint-Jean-Pierre-fixte et de Nogent-le-Rotrou.....	121
Jousset de Bellesme et Savigny (de Nogent-le-Rotrou). — L'âge du Bronze dans le Perche.....	295
Jousset de Bellesme et Savigny (de Nogent-le-Rotrou). — Monuments de l'époque carnacienne du Perche.....	410
Lacouloumére (G.) (de Château-Thierry). — Voir : M. Baudouin.....	432
Lallement (de Vannes). — [Discussion], 487, 496.	
Laudren (D.) (de Saint-Nazaire, Loire-Inférieure). — Eolithes des environs de Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).....	206
Marsille (Louis) (de Lorient). — Pour servir à la signification des menhirs.....	525

Marsille (Louis) (de Lorient). — Note sur la lande de Lanvaux (Morbihan).....	606
Martin (Dr Henri) (de Paris). — Voir : Fougerat.....	276
Montélius (le Pr) (de Stockholom). — Présentation du Catalogue du musée de Stockholm.....	337
Montélius (le Pr) (de Stockkolm). — Dolmens en France et en Suède..	236
Montélius (le Pr) (de Stockholm). — [Discussions], 227, 286, 527, 610.	
Mortillet (Adrien de) (de Paris). — Discours d'Inauguration.....	40
Mortillet (Adrien de) (de Paris). — La grotte du Placard.....	242
Mortillet (Adrien de) (de Paris). — [Discussions], 66, 137, 159, 205, 214, 222, 227, 267, 286, 336, 347, 496, 610.	
Mortillet (Paul de). — La patine des silex des alluvions quaternaires..	266
Morio , Président du Comité local. — Discours d'Inauguration.....	38
Morio , Président du Comité local. — Discours à Larmor (Morbihan)...	628
Paniagua (A. de) (de Bordeaux). — Note sur les alignements de Carnac.....	497
Paniagua (A. de) (de Bordeaux). — Signification du menhir.....	520
Pavot , Intendant militaire (de Paris). — Notes sur la découverte à Bruz (Ille-et-Vilaine) d'armes et d'outils préhistoriques en quartz-jaspe....	207
Peny-Hirmenech (d'Asnières, Seine). — Histoire du Champ-Elyséen de Carnac.....	503
Reveillère (de Blain, Loire-Inférieure). — Couteau en bronze à sacrifice (Brochure).....	59
Renaud (de Vendôme). — [Discussions], 137, 610.	
Ricard (Raoul de) (de Saint-Martin-des-Combes, Dordogne). — La présence du Castor dans un gisement magdalénien de la vallée de la Drôme, à Rocherœil (Dordogne).....	229
Ricard (R. de). — [Discussions], 159.	
Riou , Maire de Vannes. — Discours d'Inauguration.....	37, 55
Robert (A.) (Bordj Bou-Arreidj, Algérie). — Les stations préhistoriques de la commune mixte de Maadid (Département de Constantine).	185
Rœrich (Nicolas) (de Saint-Pétersbourg). — Les figures d'hommes en silex.....	302
Rutot (de Bruxelles). — Le gisement sous-marin de la plage du Havre.....	62
Rutot (de Bruxelles). — Le Strépyien et son extension en France.....	223
Rutot (de Bruxelles). — Sur l'âge du gisement de la Micoque (Vézère)..	230
Rutot (de Bruxelles). — Sur l'extension du Flénusien en France.....	268
Rutot (de Bruxelles). — Conférence sur la géologie du Golfe du Morbihan.....	628
Rutot (de Bruxelles). — [Discussions], 137, 200, 214, 264, 267, 274, 286, 336, 527, 610.	
Sageret (E.) (de Carnac). — Observations sur l'étude du Paléolithique en Bretagne.....	196
Sageret (E.) (de Carnac). — Essai sur les alignements mégalithiques..	484
Savigny (de Nogent-le-Rotrou). — Voir : Jousset de Bellesme.....	121
Schmidt (le Pr Valdemar) (de Copenhague). — Discours de Présidence.....	195

Schmidt (le Pr Valdemar) (de Copenhague). — Les monuments mégalithiques du Danemark et de France.....	334
Schmidt (le Pr Valdemar). — [Discussions], 347.	
Schweinfurth (G.). — Lexique allemand-français des termes employés en préhistoire (Brochure).....	59
Stjerna (d'Upsala, Suède). — Origine scandinave des Burgondes	281
Tabariès de Grandsaignes (de Paris). — Une barque monoxyle à Elven.....	299
Tavares de Proença (Portugal). — Essai de classification des dolmens portugais.....	348
Villemereuil (Adrien de). — Vœu pour la protection des Monuments préhistoriques.....	617

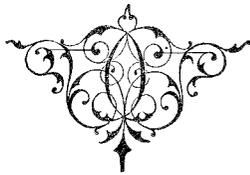


TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
INTRODUCTION	I
Circulaires I, II, III	3, 5, 8
Comité d'organisation	10
Comité local (Circulaire IV).....	13
Lettre aux Présidents des Sociétés Savantes de France et de l'Étranger...	15
Programme général (Circulaire VI)	16
Communications annoncées (Circulaire VII)	21
LISTE DES MEMBRES TITULAIRES ET ADHÉRENTS	24
Bureau définitif du Deuxième Congrès.....	34
Délégués des Sociétés savantes.....	35
PREMIÈRE JOURNÉE : Séance d'Inauguration.....	36
— Discours de M. RIOU, Maire de Vannes.....	37
— — de M. MORIO, Président du Comité local...	38
— — de M. A. DE MORTILLET, Président.....	40
— — de M. Marcel BAUDOUIN, Secrétaire général..	47
— Réception à l'Hôtel de Ville : Discours de M. RIOU..	55
PREMIÈRE SÉANCE SCIENTIFIQUE.....	57

I. — PRÉHISTORIQUE EN GÉNÉRAL

Sur la signification du gisement sous-marin de la plage du Havre, par M. A. RUTOR (de Bruxelles).....	60
Le Préhistorique sur la Falaise du Thelle (Oise) : Le Mont Sainte-Genève, par M. le D ^r Th. BAUDON (de Beauvais).....	67
L'atelier préhistorique de la Longère (communes de Saint-Jean-Pierre-fixte et de Nogent-le-Rotrou, Eure-et-Loir), par MM. JOUSSET DE BELLESME et SAVIGNY.....	121
Contribution à l'étude des Canidés préhistoriques; mensurations crâniennes, par M. Edmond HUE, médecin-vétérinaire.....	138
Description de l'enceinte à gros blocs du Collet de l'Adrech à Caussols (Alpes-Maritimes), par M. Paul GOBY, de Grasse.....	149
Le vrai problème des Enceintes préhistoriques, par M. le D ^r A. GUÉBHARD.....	157
Deux mots à propos du Castelar du Mont-Bastide (Alpes-Maritimes), par le D ^r A. GUÉBHARD.....	160
Première revision de l'Inventaire des enceintes préhistoriques du Département du Var, par M. le D ^r A. GUÉBHARD.....	163
Les Stations préhistoriques de la commune mixte des Maadid (Département de Constantine), par M. A. ROBERT.....	185

II. — PALÉOLITHIQUE

Discours de M. le P ^r VALDEMAR SCHMIDT, de Copenhague.....	195
Observations sur l'étude du Paléolithique en Bretagne, par M. E. SAGERET (de Carnac).....	196
Eolithes des environs de Saint-Nazaire, par M. Er. LAUDREN.....	206
Note sur la découverte à Bruz (Ille-et-Vilaine) d'armes et d'outils en quartz jaspe, par M. PAVOT.....	207
Observations sur des marteaux, racloirs et poinçons trouvés au Moustier, par M. l'abbé CHASTAING (de Bourniquel).....	215
Le Strépyien et son extension en France, par M. A. RUTOT (de Bruxelles). ..	223
La présence du Castor dans un gisement magdalénien de la vallée de la Drôme à Rochereuil, par M. Raoul de RICARD.....	229
Sur l'âge du gisement de la Micoque (Vezère), par M. A. RUTOT.....	230
Une sculpture sur silex de l'époque moustérienne, par M. Isaïe DHARVENT (de Béthune).....	237
La Station Magdalénienne du Trou de la Mère Clochette à Rochefort (Jura), par M. Julien FEUVRIER (de Dôle).....	238
La Grotte du Placard (Charente) et les diverses industries qu'elle a livrées, par M. Adrien DE MORTILLET.....	241
Note sur la patine des silex des alluvions quaternaires, par M. Paul DE MORTILLET.....	266
Sur l'extension du Flénusien en France, par M. A. RUTOT (de Bruxelles). ..	268

III. — AGE DES MÉTAUX

La Motte Tuffaud, près Chef-Boutonne (Deux-Sèvres), par MM. FOUGERAT et Henri MARTIN (de Paris).....	276
Origine scandinave des Burgondes, par M. STJERNA (d'Upsala, Suède)....	281
Les débuts de l'Age des Métaux dans les Bouches-du-Rhône, par M. Ch. COTTE (de Marseille).....	289
L'âge de bronze dans le Perche, par M. le D ^r JOUSSET DE BELLESME (de Nogent-le-Rotrou).....	295
Une barque monoxyle à Elven, par M. TABARIÈS DE GANDSAIGNES (de Paris).....	299

IV. — NÉOLITHIQUE

Les figures d'hommes en silex, par M. Nicolas RÖERICH (de Saint-Pétersbourg).....	302
Poteries dolméniques. Empreintes et impressions digitales, par M. Edouard FOURDRIGNIER (de Paris).....	304
Sur les Poteries dolméniques de la région de Grasse, par M. Paul GOBY (de Grasse, Alpes-Maritimes).....	325
Sur les Poteries micacées de la région de Grasse et notamment sur celles du Camp du Bois-du-Rouret, par M. Paul GOBY (de Grasse, Alpes-Maritimes).....	330
Les monuments mégalithiques du Danemark comparés à ceux de Bretagne, par M. le P ^r Valdemar SCHMIDT (de Copenhague).....	330
Dolmens en France et en Suède, par M. le P ^r O. MONTELIUS (de Stockholm). ..	337
Essai de classification des dolmens portugais, par M. F. TAVARES DE PROENÇA (Portugal).....	348

A propos des sculptures sur les mégalithiques du Portugal, par M. José FORTES (Porto, Portugal).....	350
Les Monuments mégalithes de la Normandie et leurs légendes, par M. Léon COUTIL (Les Andelys).....	355
Coup d'œil d'ensemble sur la préhistorique dans l'arrondissement de Grasse, par M. Paul GOBY (de Grasse, Alpes-Maritimes).....	382
Monuments de l'époque carnacéenne du Perche. Nécropole préhistorique de Saint-Cyr-la-Rosière (Orne), par M. JOUSSET DE BELLESME.....	410
Exploration et restauration du tumulus de Fontenay-le-Marmion, par M. Léon COUTIL (Les Andelys).....	427
L'Allée couverte du Grand-Bouillac, à Saint-Vincent-sur-Jard (Vendée), par M. le D ^r Marcel BAUDOIN et M. G. LACOULOUMÈRE.....	432
Essai sur les alignements mégalithiques, par M. L. SAGERET (de Carnac). 484	
Les Mégalithes de Carnac, d'après la mythologie comparée, par M. le D ^r ATGIER (Livry, Seine-et-Oise).....	489
Note sur les alignements de Carnac, par M. A. de PANIAGUA (de Bordeaux). 497	
Histoire du champ Elyséen de Carnac, par M. PÉNY-HIRMENECH (d'Asnières). 503	
Signification du menhir, par A. de PANIAGUA (de Bordeaux).....	520
Pour servir à la signification des menhirs, par Louis MARSILLE (de Lorient).....	525
Les menhirs de Grès de la rive orientale du Marais de Mont (Vendée), par le D ^r Marcel BAUDOIN (Croix-de-Vie, Vendée).....	529
Note sur la lande de Lanvaux (Morbihan), par Louis MARSILLE (de Lorient).....	606
Les margers et alignements de la Ronde, par Gatian DE CLÉRAMBAULT (de Tours, Indre-et-Loire).....	607
Une station d'enceintes de Mégalithes (Maine-et-Loire), par le D ^r ATGIER. 611	

VŒUX.

Vœu émis, par Adrien de VILLEMEREUIL.....	617
---	-----

EXCURSIONS.

Compte-rendu des Visites, conférences et excursions, à Vannes.....	618
Visite du Musée de la Société polymathique du Morbihan.....	618
Visite du Musée de l'hôtel de Limur à Vannes.....	619
Conférence de M. A. de MORTILLET sur les MÉGALITHES.....	620
Excursion dans les îles du Golfe du Morbihan et à Locmariaquer.....	620
Conférence de M. RUTOR sur les mouvements de la plaine maritime en Belgique et sur ceux du Morbihan.....	628
Excursion à Quiberon, Plouharnel et Quiberon.....	636
Excursion à Carnac.....	640
TABLE DES AUTEURS.....	649
TABLE DES MATIÈRES.....	653



Le Mans. — Imprimerie Monnoyer. — 1907.
